

(1)

( N° 43 )

---

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

---

Séance du 21 décembre 1920

---

COMPTE GÉNÉRAL  
DE  
L'ADMINISTRATION DES FINANCES

RENDU

POUR L'ANNÉE 1913

PAR

LE MINISTRE DES FINANCES



BRUXELLES

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

412, RUE DE LOUVAIN, 412

—  
1921

(ii)

## TABLE DES MATIÈRES.

	<b>PAGES.</b>
Note préliminaire . . . . .	1— 2
<b>COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1915.</b>	
Note sur le compte des opérations de l'administration des finances, pendant l'année 1913 . . . . .	4— 8
Tableau général des opérations de l'administration des finances, pendant l'année 1915 . . . . .	9— 17
<i>Développement, par classe de comptables, des recettes et des dépenses faites par l'administration des finances, pendant l'année 1915.</i>	
Développement, par classe de comptables, des recettes faites par l'administration des finances, pendant l'année 1915 . . . . .	20— 21
Développement, par classe de comptables, des paiements faits par l'administration des finances, pendant l'année 1915 . . . . .	22— 23
Résumé du développement, par classe de comptables, des recettes et des paiements faits par l'administration des finances, pendant l'année 1915 . . . . .	24— 25
<b>COMPTE DES BUDGETS.</b>	
<i>Compte définitif du budget de l'exercice 1912.</i>	
Note sur le compte définitif du budget de l'exercice 1912 . . . . .	28— 42
Budget de l'exercice 1912. Compte des recettes, à l'époque de la clôture de l'exercice . . . . .	44— 47
— — — — — Compte des dépenses, à l'époque de la clôture de l'exercice . . . . .	48— 71
Recettes. Développements, par nature de perception et par article du budget . . . . .	75—111
— — — — — par province, des recouvrements effectués . . . . .	113—131
— — — — — Comparaison avec les recouvrements de l'exercice antérieur . . . . .	133—167
Dépenses. Développements des paiements effectués, par année et par article du budget . . . . .	169—337
Comparaison des dépenses de l'exercice 1912, liquidées par la Cour des comptes et ordonnancées par le Ministère des Finances, avec celles de l'exercice antérieur . . . . .	338
Tableau des résultats des budgets des exercices clos de 1850 à 1911 inclusivement . . . . .	339—351
Résultat général du budget de l'exercice 1912 . . . . .	353
Comparaison entre la situation provisoire et la situation définitive du budget de l'exercice 1912. . . . .	354
<i>Compte provisoire du budget de l'exercice 1913.</i>	
Note sur le compte provisoire du budget de l'exercice 1913. . . . .	356—359
État des crédits alloués pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1913 . . . . .	360
Budget de l'exercice 1913. Compte provisoire des recettes, au 1 <sup>er</sup> janvier 1914. . . . .	361—365
— — — — — Compte provisoire des dépenses, au 1 <sup>er</sup> janvier 1914 . . . . .	366—387
<i>Compte des opérations sur les exercices clos de 1908 à 1912.</i>	
Note sur le compte des opérations relatives aux exercices clos de 1908 à 1912 . . . . .	390—392
Exercice périmé de 1908. — Compte final d'apurement, en ce qui concerne les ordonnances qui restaient en circulation et à payer à l'époque de la reddition du compte définitif . . . . .	395—397
Exercices en cours d'apurement de 1909 à 1912. — Situation des créances restant à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1914. . . . .	399—415

**COMPTE DE TRÉSORERIE POUR L'ANNEE 1915.**

	PAGES.
Note sur le compte de trésorerie pour l'année 1915 . . . . .	418
Compte de trésorerie et bilan de l'administration des finances, présentant la situation au 1 <sup>er</sup> janvier 1915, les opérations de l'année 1915 et la situation au 1 <sup>er</sup> janvier 1914 . . . . .	419—459

**COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1915**

Note sur le compte de la dette publique pour l'exercice 1915 . . . . .	442—464
Annexes au compte de la dette publique pour l'exercice 1915 . . . . .	465—469

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

---

La loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État impose au Ministre des finances l'obligation de soumettre annuellement aux Chambres législatives, le compte général de l'administration des finances.

Le compte rendu pour l'année 1913 satisfait à cette obligation; il comprend toutes les opérations relatives au recouvrement et à l'emploi des deniers publics, et constate la situation de tous les services de recette et de dépense, tant au commencement qu'à la fin de cette année.

Il est divisé en quatre parties :

La première partie, intitulée : **COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES, PENDANT L'ANNÉE 1913**, contient l'exposé sommaire de tous les faits de la gestion annuelle de cette administration, en ce qui concerne les services des Budgets et de Trésorerie.

Les trois autres parties constituent les comptes de développement exigés par l'article 43 de la loi précitée, savoir :

1° **COMPTE DES BUDGETS**, qui expose : 1° par année, par exercice, par branche de revenu et par nature de perception, les droits constatés à la charge des redevables de l'État, les recouvrements effectués sur ces droits et les recouvrements restant à faire; et 2°, par année, par exercice, par ministère et par article, les droits constatés au profit des créanciers de l'État, les paiements effectués et les paiements restant à faire pour solder les dépenses.

Il établit, de plus, la comparaison, quant aux recettes, entre les évaluations, les droits à la charge des redevables de l'État et les recouvrements opérés sur ces droits; et, quant aux dépenses, entre les crédits ouverts, les droits au profit des créanciers de l'État et les paiements effectués.

Le compte des budgets se divise lui-même en trois sections, qui sont : A, *le compte définitif du budget de l'exercice 1912*, présentant la situation de ce budget au 31 octobre 1913, époque de sa clôture; B, *le compte provisoire du budget de l'exercice 1913*, établissant la situation de ce budget telle qu'elle résulte des faits accomplis jusqu'au 31 décembre de l'année et de ceux qui se réaliseront jusqu'au 31 octobre 1914; C, *le compte des opérations sur les exercices clos*, comprenant le compte d'apurement de l'exercice 1908 et la situation des ordonnances restant à payer sur les exercices 1909 à 1912.

2° **COMPTE DE TRÉSORERIE**, faisant connaître les mouvements de fonds qui ont eu lieu pour les divers services de l'administration des finances et établissant le bilan de cette administration. Il retrace la situation de l'actif et du passif au 1<sup>er</sup> janvier 1913, et indique les recettes et les paiements effectués pendant l'année 1913, les modifications que ces faits ont apportées à cette première situation, ainsi que la situation nouvelle qui ressort au 1<sup>er</sup> janvier 1914.

3° **COMPTE DES DIVERS SERVICES PUBLICS ET SPÉCIAUX**, lequel expose la situation, au commencement et à la fin de l'année 1913, de même que le mouvement durant cette période, des différentes parties de la dette publique, des pensions de toute catégorie et des rentes viagères.

Quant aux opérations de la caisse d'amortissement et de la caisse des dépôts et consignations, elles font l'objet d'un exposé annuel et distinct qui est présenté aux Chambres législatives en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847.

Les diverses parties du compte général sont, du reste, précédées de notes explicatives qui en résument les résultats et qui sont surtout destinées à faciliter l'intelligence des tableaux.

---

# COMPTE

DES

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1913

## NOTE

## SUR LE COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

PENDANT L'ANNÉE 1913.

Le compte des opérations de l'administration des finances pendant l'année 1913 forme la première partie du compte général établi en conformité des articles 42 et 43 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité publique. Il contient le relevé sommaire des droits constatés soit au profit soit à la charge de l'État, ainsi que des recettes et des dépenses qui sont développées dans les autres parties du compte général (*Comptes des Budgets et de Trésorerie*), et présente les résultats de la gestion annuelle de l'administration.

On va exposer ces résultats.

## OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS.

Les opérations sur les budgets sont relatives au recouvrement et à l'emploi des deniers publics; en voici la situation :

## RECETTES.

*Exercice 1912.*

D'après le compte précédent, les droits qui restaient à recouvrer au 1 <sup>er</sup> janvier 1913 sur les recettes prévues au budget des Voies et Moyens de l'exercice 1912 s'élevaient à . . . . . fr.	32,634,905 48
Pendant l'année 1913, ces droits ont été l'objet de modifications qui se résument en une augmentation de . . . . .	12,654,744 02
De sorte que les recouvrements à opérer sur l'exercice 1912 atteignaient.	45,289,649 50
Les recettes opérées en 1913 ayant été de . . . . .	37,914,022 88
Une somme de . . . . . fr.	7,375,626 62
restait à recouvrer lors de la clôture du budget de 1912.	

*Exercice 1913.*

Les droits constatés sur les Voies et Moyens tant ordinaires qu'extraordinaires de 1913 se sont élevés à . . . . .	fr. 788,659,474 41
Les recouvrements effectués en 1913 ont été de . . . . .	766,175,115 84
	<hr/>
Au 1 <sup>er</sup> janvier 1914, il restait à recouvrer . . . . .	fr. 22,484,358 57
	<hr/> <hr/>

## DÉPENSES.

*Exercice 1912.*

Suivant le compte de l'année 1912, les créances liquidées et ordonnancées, mais non encore acquittées, sur les Budgets ordinaires de l'exercice 1912 ainsi que sur le Budget extraordinaire, s'élevaient, au 1 <sup>er</sup> janvier 1913, à . . . . .	fr. 79,500,301 58
De cette dernière date au 31 octobre 1913, de nouvelles liquidations de créances ont augmenté ce chiffre de . . . . .	297,383,337 58
	<hr/>
Les créances à la charge du Trésor sur l'exercice 1912 s'élevaient, en définitive, à . . . . .	376,883,639 16
Les paiements effectués et justifiés, pendant la même période, se sont élevés à . . . . .	373,763,536 33
	<hr/>
Il en résulte que les créances liquidées et ordonnancées, dont le paiement n'était pas réclamé à l'époque de la clôture de l'exercice, s'élevaient à . . . . .	fr. 3,120,102 83
	<hr/> <hr/>

*Exercice 1913.*

Les créances liquidées et ordonnancées en 1913 sur les Budgets ordinaires de l'exercice 1913 ainsi que sur le Budget extraordinaire, montent à . . . . .	fr. 631,881,203 49
Les paiements effectués et justifiés sont de . . . . .	547,358,417 36
	<hr/>
Les créances ordonnancées, mais non acquittées, s'élèvent par conséquent, à la date du 1 <sup>er</sup> janvier 1914, à . . . . .	fr. 84,522,786 13
	<hr/> <hr/>

*Exercices clos.*

D'après le dernier compte rendu, les dépenses restant à payer sur les exercices clos, mais en cours d'apurement, de 1908 à 1911, étaient de fr.	738,314 49
	<hr/>
A REPORTER. . . . .	fr. 738,314 49

Report. . . . . fr. 738,314 49

Depuis lors, ce chiffre s'est accru des créances non acquittées à la clôture de l'exercice 1912; ainsi que le constate le compte définitif de cet exercice, elles s'élèvent à . . . . . fr. 3,120,102 83

Le montant des paiements à effectuer pour apurer les exercices précités était donc de . . . . . 3,838,417 32

Les paiements effectués dans le cours de l'année 1913, y compris : 1° les ordonnances frappées de saisie-arrêt ou d'opposition, dont le montant a été versé à la caisse des dépôts et consignations (art. 37 de la loi sur la comptabilité de l'État), et 2° les ordonnances atteintes par la prescription (art. 36 de la même loi), dont le montant a été porté en recette au profit du Trésor, sont de . . . . . 3,286,065 51

Il s'ensuit que les ordonnances non acquittées sur les exercices clos s'élevaient, au 1<sup>er</sup> janvier 1914, à . . . . . fr. 572,351 81

Ce chiffre se décompose de la manière suivante :

Sur l'exercice 1909 . . . . . fr.	41,978 64
— 1910 . . . . .	78,123 49
— 1911 . . . . .	132,027 65
— 1912 . . . . .	320,222 03
SOMME ÉGALE. . . . . fr.	572,351 81

#### OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE.

Ces opérations sont relatives à des encaissements et à des paiements soit pour le compte de tiers, soit pour des services publics étrangers au Budget de l'État. Elles se résument ainsi qu'il suit :

##### RECETTES.

Les recettes opérées pendant l'année 1913 sur les services de la Trésorerie se sont élevées à fr. 11,263,851,040 13 c,

SAVOIR :

Recettes pour ordre. (Fonds de tiers) . . . . . fr.	3,862,016,506 19
Service de la dette publique. (Fonds réalisés au moyen d'ordonnances liquidées sur le budget, pour effectuer le paiement des intérêts et le rachat des titres de la dette publique; dispositions du Trésor sur les caisses de ses correspondants à Paris et à Londres; produit de l'émission de bons du Trésor.) . . . . . fr.	586,486,232 09
Opérations diverses en dehors du service des budgets. . . . .	6,815,348,301 85
ENSEMBLE. . . . . fr.	11,263,851,040 13

**DÉPENSES.**

Les paiements effectués pendant l'année 1913 sur les services de la Trésorerie s'élèvent à fr. 11,050,476,701 27 c<sup>s</sup>,

**SAVOIR :**

Dépenses pour ordre. (Fonds de tiers) . . . . .	fr. 3,878,791,626 50
Service de la dette publique. (Paiement des intérêts et amortissement de la dette publique; remise de fonds par le Trésor à ses correspondants à Paris et à Londres, pour les dispositions sur leurs caisses; remboursement de bons du Trésor.) . . . . .	407,524,040 87
Opérations diverses en dehors du service des budgets. . . . .	6,764,161,033 90
<b>ENSEMBLE.</b> . . . .	<b>fr. 11,050,476,701 27</b>

**RÉSUMÉ.**

En résumé, les opérations de l'administration des finances, pendant l'année 1913, considérées dans leur ensemble, présentent la situation suivante :

Les valeurs de caisse et de portefeuille, à la fin de l'année 1912, montaient à. . . . . fr. 2,689,337,970 15

**SAVOIR :**

Numéraire en caisse. . . . .	fr. 156,250,437 74	
Titres de la dette publique et autres valeurs . . . . .	2,153,428,598 16	
<i>Mandats et autres pièces acquittées.</i> {	En portefeuille chez les comptables. . . . .	152,597,909 15
	En cours de vérification et de régularisation dans les départements ministériels et à la Cour des comptes. . . . .	247,061,025 10
	<b>Fr. 2,689,337,970 15</b>	

Les recettes de toute nature faites par l'administration des finances pendant l'année 1913 se sont élevées à fr. 12,067,940,178 85 c<sup>s</sup>.

**SAVOIR :**

Opérations sur les budgets	{ de 1912 . fr. 37,914,022 88	} 804,089,138 72
	{ de 1913 . . 766,175,115 84	
Opérations de Trésorerie. . . . .	11,263,851,040 13	
		<b>12,067,940,178 85</b>
<b>ENSEMBLE.</b> . . . .	<b>fr. 14,757,278,149 »</b>	

L'emploi de cette somme se justifie comme il suit :

Les dépenses faites par l'administration des finances pendant l'année 1913 s'élèvent à fr. 11,974,884,720 47 c.

SAVOIR :

Opérations sur les budgets	}	de 1912 . . . . . fr. 373,763,836 33	}	924,408,019 20
		de 1913 . . . . . 547,338,417 36		
		clos. . . . . 3,286,068 51		

Opérations de Trésorerie. . . . . 11,050,476,701 27

TOTAL DE LA DÉPENSE. . . . . fr. 11,974,884,720 47

On y ajoute les valeurs de caisse et de portefeuille existant à la fin de la même année 1913,

SAVOIR :

Numéraire en caisse . . . . . fr. 149,307,838 47

Titres de la dette publique et autres valeurs . . . . . 2,219,740,562 16

<i>Mandats et autres pièces acquittées.</i>	}	En portefeuille chez les comptables. . . . . 112,291,233 41
		En cours de vérification et de régularisation dans les départements ministériels et à la Cour des comptes . . . . . 271,054,097 49
		<u>2,782,393,428 83</u>

SOMME ÉGALE . . . . . fr. 14,757,278,149 »

Un tableau destiné à démontrer la conformité qui existe entre les comptes des divers comptables de l'État et le compte général est publié comme annexe : c'est le tableau de développement, par classe de comptables, des recettes et des paiements faits par l'administration des finances pendant l'année 1913.

# TABLEAU GÉNÉRAL

DES

OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES

PENDANT L'ANNÉE 1913

## COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION

VALEURS DE CAISSE ET DE PORTEFEUILLE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1915.

Numéraire en caisse . . . . .	fr.	156,250,437 74
Titres de la dette publique et autres valeurs . . . . .		2,153,428,598 46
Mandats et autres pièces acquittées	en portefeuille chez les comptables . . . . .	fr. 132,597,909 43
	en cours de vérification et de régularisation dans les départements ministériels et à la Cour des comptes . . . . .	247,061,025 10
		2,689,337,970 15

## OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS.

## RECETTES. — Exercice 1912.

	DROITS qui restaient à recouvrer au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.	MODIFICATIONS apportées, en 1913, aux droits antérieurement constatés.		MONTANT des droits restant à recouvrer.	RECOUVREMENT EFFECTUÉS pendant l'année 1913.	SOMMES restant à recouvrer à la clôture de l'exercice.
		Augmentations.	Diminutions.			
<b>VOIES ET MOYENS ORDINAIRES.</b>						
Impôts . . . . .	fr. 6,486,532 84	11,749,490 99	»	18,236,023 80	17,609,103 96	626,917 84
Péages . . . . .	3,059,482 09	179,390 34	»	3,238,872 43	2,994,212 52	244,659 91
Capitaux et revenus . . . . .	15,267,160 41	269,358 68	»	15,536,518 79	15,464,530 76	71,988 03
Remboursements . . . . .	2,370,886 93	218,304 47	»	2,589,191 40	1,734,108 35	855,082 75
	27,184,061 94	12,416,544 48	»	39,600,606 42	37,801,977 59	1,798,628 53
<b>RECETTES EXTRAORDINAIRES.</b>						
Part revenant à l'État dans la onzième annuité à verser par la Chine en amortis- sement de l'indemnité attribuée à l'État à la suite des troubles de 1900 . . . . .	126,031 29	63 45	»	126,094 74	100,912 78	25,181 96
Produit d'aliénations extraordinaires d'im- meubles . . . . .	93,076 04	92 11	»	93,168 15	8,878 38	84,289 77
Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes.	2,232 56	21 57	»	2,254 13	2,254 13	»
Remboursement d'avances faites par l'État pour la construction d'égouts à Wonduyne	69,544 20	»	»	69,544 20	»	69,544 20
Remboursement d'avances faites au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903, sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail . . . . .	130,000 »	»	»	130,000 »	»	130,000 »
Prix de vente des terrains situés à Ostende cédés à M. North. (Convention du 8 mars 1898. Loi du 9 mai suivant.) Quatorzième annuité . . . . .	5,029,959 45	238,022 71	»	5,267,982 16	»	5,267,982 16
		12,654,744 02	»			
	32,634,903 48	12,654,744 02		45,289,640 50	37,914,022 88	7,375,626 62

## DES FINANCES PENDANT L'ANNÉE 1913.

## OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS.

## DEPENSES — EXERCICE 1912

	CRÉANCES		PAYEMENTS effectués ET JUSTIFIÉS pendant l'année 1913. (Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 octobre.)	PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier à la clôture de l'exercice,	
	qui restaient à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.	constatées ET ORDONNANCES pendant l'année 1913.		sur ORDONNANCES en circulation.	sur ORDONNANCES d'ouverture de crédit.
<b>SERVICE ORDINAIRE.</b>					
Dépenses imputées sur des crédits ouverts aux Budgets des exercices antérieurs (1908 à 1911) et transférés en vertu de l'article 30 de la loi sur la comptabilité de l'État	32,060 87	2,364,889 45	2,353,005 24	43,945 08	»
Dépenses propres à l'exercice	75,618,226 19	295,018,448 13	367,625,650 08	3,014,024 24	»
<b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>					
Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1912 et sur crédits nouveaux, conformément aux lois des 15, 18 et 20 mai et 28 décembre 1912 et à l'arrêté royal du 21 mai 1912.	3,850,014 52	»	3,784,881 01	65,133 51	»
	79,500,301 58	297,383,337 58		3,120,102 83	»
	376,883,639 16		373,763,536 33	3,120,102 83	

## COMpte DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION

## OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS (SUITE).

RECETTES. — EXERCICE 1915.

	DROITS CONSTATÉS pendant l'année 1915.	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS pendant l'année 1915.	SOMMES restant à RECOURIR, au 1 <sup>er</sup> janvier 1916, sur les DROITS CONSTATÉS.
<b>VOIES ET MOYENS ORDINAIRES.</b>			
Impôts . . . . .	326,763,536 67	322,711,211 37	4,052,325 30
Péages . . . . .	391,037,605 55	388,170,737 89	2,866,867 66
Capitaux et revenus . . . . .	41,130,172 28	26,874,508 40	14,275,663 88
Remboursements . . . . .	10,163,010 56	9,241,621 88	921,388 68
	<b>769,114,325 06</b>	<b>746,998,079 54</b>	<b>22,116,245 52</b>
<b>RECETTES EXTRAORDINAIRES.</b>			
Part revenant à l'État dans la douzième annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à la Belgique à la suite des troubles de 1900 . . . . .	123,922 52	107,671 92	16,250 60
Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .	754,629 97	627,166 69	127,463 28
Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes . . . . .	157,996 40	134,808 64	3,187 76
Remboursement d'avances faites par l'État pour la construction d'égouts à Waudrye . . . . .	90,059 74	»	90,059 74
Produit d'aliénation d'excédents d'emprises faites pour la jonction des gares du Nord et du Midi à Bruxelles . . . . .	100,151 67	99,000 »	1,151 67
Fonds provenant du recouvrement partiel d'une avance faite pour construction de maisons d'école . . . . .	1,335 84	1,335 84	»
Amortissement d'un capital nominal de 16,000 francs en obligations de la Société anonyme « Association maritime belge » . . . . .	16,000 »	16,000 »	»
Remboursement de treize actions ordinaires et de quarante-six actions de capital de la Compagnie du chemin de fer du Congo . . . . .	36,000 »	36,000 »	»
Fonds d'amortissement demeurés sans emploi . . . . .	145 71	145 71	»
Remboursement d'avances faites au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail . . . . .	130,000 »	»	130,000 »
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 % (Arrêté royal du 16 février 1910. — Partie rattachée à 1913.) . . . . .	18,134,907 50	18,134,907 50	»
	<b>788,889,474 41</b>	<b>766,175,115 84</b>	<b>22,484,358 57</b>

## DES FINANCES PENDANT L'ANNÉE 1913.

## OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS (SUITE).

## DÉPENSES. — EXERCICE 1913

	DROITS constatés ET ORDONNANCÉS pendant l'année 1913.	PAYEMENTS effectués ET JUSTIFIÉS pendant l'année 1913.	RESTES A PAYER au 1 <sup>er</sup> janvier 1914, sur les DROITS CONSTATÉS et ordonnancés.
SERVICE ORDINAIRE.			
Dépenses imputées sur des crédits ouverts aux budgets des exercices antérieurs (1909 à 1912) et transférés en vertu de l'article 30 de la loi sur la comptabilité de l'Etat . . . . .	774,833 68	241,638 46	533,197 22
Dépenses propres à l'exercice . . . . .	490,443,291 23	410,692,049 14	79,751,242 09
DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.			
Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1913 et sur crédits nouveaux, conformément à la loi du 30 août 1913 et à l'arrêté royal du 6 septembre 1913 . . . . .	140,663,076 58	136,424,729 76	4,238,346 82
	631,881,203 49	547,358,417 36	84,522,786 13

## COMpte DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION

## OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS (SUITE).

## RECETTES. — EXERCICES CLOS

*N. B.* Conformément à l'article 28 de la loi sur la comptabilité de l'État, les recettes sur les exercices clos ont été portées aux comptes des exercices pendant lesquels elles ont été opérées.

## OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE.

	Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Ministre des finances . . . . . fr.	1,946,921,822 89	
Recettes pour ordre.	Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la recette . . . . .	1,898,877,748 85	3,862,016,506 19
	Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des comptes . . . . .	16,216,934 48	
	Fonds mis par ordonnances à la disposition du Trésor et de la caisse d'amortissement, pour le paiement des intérêts et le rachat de titres de la dette publique . . . . .	148,544,996 13	
Service de la dette publique.	Correspondants à Paris et à Londres, L/C courant pour les dispositions du Trésor . . . . .	43,401,000 12	586,486,232 09
	Annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement d'avances faites pour construction d'écoles . . . . .	1,335 84	
	Produit des émissions de bons du Trésor. . . . .	394,538,900 »	
Opérations diverses en dehors du service des Budgets . . . . .			6,815,348,301 85
			11,263,851,040 13

## DES FINANCES PENDANT L'ANNÉE 1913.

## OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS (SUITE).

## DÉPENSES. — EXERCICES CLOS.

		SERVICE		
		ordinaire.	extraordinaires.	
Exercice 1908.	Ordonnances frappées de saisie-arrêt ou d'opposition et dont le montant est versé à la caisse des dépôts et consignations à la disposition des ayants droit. . . . .		3,245 59	} 44,812 48
		Ordonnances frappées de prescription et dont le montant est attribué au Trésor et porté en recette au compte de l'exercice 1913 . . . . .	41,566 89	
— 1909. . . . .	Payements effectués et justifiés pendant l'année 1913 . . . . .	26,854 33	1,632 03	28,486 36
— 1910. . . . .	Idem . . . . .	24,532 84	4,593 26	29,126 10
— 1911. . . . .	Idem . . . . .	333,335 15	30,924 62	383,739 77
— 1912. . . . .	Idem . . . . .	2,783,727 52	44,153 28	2,799,880 80
				3,286,065 31

## OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE.

Dépenses pour ordre.	Payements sur les fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Ministre des finances. . . . .	1,972,531,337 43	} 3,878,791,626 50
	Payements sur les fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la recette. . . . .	1,880,712,936 62	
	Payements sur les fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des comptes . . . . .	25,527,132 45	
Service de la dette publique.	Payements des intérêts et amortissement de la dette publique . . . . .	148,361,470 12	} 407,524,040 87
	Correspondants à Paris et à Londres, L/C courant pour les dispositions du Trésor . . . . .	43,430,370 75	
	Remboursements de bons du Trésor . . . . .	216,032,000 »	
Opérations diverses en dehors du service des Budgets. . . . .			6,764,161,033 90
			11,050,476,701 27

## COMpte DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION

## RÉCAPITULATION DES RECETTES ET

<i>Opérations sur les Budgets. - RECETTES.</i>	Exercice 1912 . . . . . fr.	37,914,022 88	} 804,089,138 72
	- 1913 . . . . .	766,173,115 84	
<i>Opérations de Trésorerie.</i> . . . . .			11,263,831,040 13
TOTAL DES RECETTES . . . . . fr.			12,067,940,178 85
Valeurs de caisse et de portefeuille au 1 <sup>er</sup> janvier 1913 . . . . .			2,689,337,970 15
TOTAL GÉNÉRAL . . . . . fr.			14,757,278,149 »

## DES FINANCES PENDANT L'ANNÉE 1913.

VALEURS DE CAISSE ET DE PORTEFEUILLE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1914.

Numéraire en caisse . . . . .		149,307,535 47
Titres de la dette publique et autres valeurs. . . . .		2,219,740,562 16
Mandats et autres pièces acquittées	en portefeuille chez les comptables . . . . .	142,291,233 41
	en cours de vérification et de régularisation dans les départements ministériels et à la Cour des comptes. . . . .	271,054,097 49
		413,345,330 90
		2,782,393,428 53

## DES DÉPENSES DE L'ANNÉE 1913.

Opérations sur les Budgets. -- DÉPENSES.	Exercice 1912 . . . . . fr.	373,763,536 33	} 924,408,019 20
	— 1913 . . . . .	547,358,417 36	
	Exercices clos . . . . .	3,286,065 51	
Opérations de Trésorerie. . . . .		11,050,476,701 27	
	TOTAL DES DÉPENSES . . . . . fr.	11,974,884,720 47	
	Valeurs de caisse et de portefeuille au 1 <sup>er</sup> janvier 1914. . . . .	2,782,393,428 53	
	TOTAL GÉNÉRAL . . . . . fr.	14,757,278,149	

Certifié exact par l'Administrateur-Directeur général de la trésorerie  
et de la dette publique,  
G. VAN CUTSEM.

Arrêté par le Secrétaire Général  
du Ministère des Finances,  
N. BUISSERET.

(18)

# DÉVELOPPEMENT,

PAR CLASSE DE COMPTABLES,

DES RECETTES ET DES DÉPENSES FAITES PAR L'ADMINISTRATION DES FINANCES

PENDANT L'ANNÉE 1913.

## DÉVELOPPEMENT, par classe de comptables, des recettes

NATURE DES RECETTES.	RECEVEURS		COMPTABLES		
	des CONTRIBUTIONS directes, douanes et accises.	de L'ENREGISTREMENT et des domaines.	de l'administration des CHEMINS DE FER.	de l'administration des Postes et des TÉLÉGRAPHES.	de l'administration de LA MARINE.
<b>SERVICE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ÉTAT.</b>					
Budget de l'exercice 1912 . . . . .	17,520,920 64	751,479 91	919,870 81	2,009,099 08	»
— — 1913 . . . . .	239,265,924 48	96,578,128 71	333,096,181 48	48,022,256 23	8,072,259 46
<b>SERVICE DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE.</b>					
a. Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le rem- boursement a lieu avec l'intervention du Ministre des finances . . . . .	81,144,497 39	2 551,250 02	29,855,476 57	4,305,709,303 04	»
b. Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le rem- boursement a lieu directement par les compta- bles qui en ont opéré la recette . . . . .	47,036,611 40	17,650,673 82	148,246,686 50	4,679,376,238 92	59 535 12
c. Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers, et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des comptes . . . . .	»	»	»	»	»
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE RELATIVES AU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE . . . . .	»	»	»	»	»
OPÉRATIONS DIVERSES EN DEHORS DU SER- VICE DES BUDGETS . . . . .	36,400,629 41	14,639,038 34	436,823,438 70	1,060,132,044 21	»
<b>TOTAL DES RECETTES . . . . .</b>	<b>424,368,583 02</b>	<b>132,170,570 80</b>	<b>948,941,653 76</b>	<b>4,095,249,841 45</b>	<b>8,131,794 58</b>

faites par l'administration des finances pendant l'année 1913.

de l'administration des PRISONS.	des établissements et services regis par L'ÉTAT	CAISSIER de L'ÉTAT.	ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE.		TOTAL des RECETTES.	Observations.
			Produits réalisés et versés dans la caisse de l'Etat sans l'in- tervention des comp- tables des adminis- trations des recettes.	Recettes constatées par des virements de comptes dans les carrures centrales.		
91,193 92	354,912 75	16,265,794 77	»	751 »	37,914,022 88	
503,268 48	618,768 68	39,640,040 25	»	378,283 37	766,175,115 84	
»	»	527,482,038 67	1,465 54	177,791 69	1,946,921,822 89	
736,005 08	5,771,998 31	»	»	»	1 898 877,748 83	
»	»	16,216,934 45	»	»	16,216,934 45	
»	»	394,538,900 »	»	191,947,332 09	586,486,232 09	
»	»	3,215,486,876 64	»	2,071,863,374 58	6,815,348,301 85	
1,330,467 48	6,745,679 74	4,909,630,584 75	1 465 54	2,244,369,537 73	11,067,910,178 85	

## DÉVELOPPEMENT, par classe de comptables, des paiements

NATURE DES DÉPENSES.	RECEVEURS		COMPTABLES				
	des CONTRIBUTIONS directes, douanes et accises.	de L'ENREGISTREMENT et des Domaines.	de l'administration des CHEMINS DE FER.	de l'administration des postes et des TÉLÉGRAPHES.	de l'administration de LA MARINE.	de l'administration des PRISONS.	des établissements et services régis par L'ÉTAT.
<b>SERVICE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ÉTAT.</b>							
a. Opérations sur les budgets en cours d'exécution (1912-1913).	34,126,625 01	6,702,723 80	139,308,690 87	33,103,058 77	2,102 21	»	»
b. Opérations sur les budgets clos.	»	»	»	»	»	»	»
<b>SERVICE DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE.</b>							
a. Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Mi- nistre des finances . . . . .	8,951,629 78	»	11,014,378 73	345,890,803 74	»	»	»
b. Fonds de tiers déposés au Tré- sor et dont le remboursement a lieu directement par les compt- ables qui en ont opéré la recette.	47,042,266 14	15,132,044 54	148,499,239 27	1,663,364,651 73	59,535 12	743,643 46	5,901,576 36
c. Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers, et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordon- nances visées par la Cour des comptes . . . . .	»	»	1,276,359 27	191,122 45	»	»	»
<b>OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE RELATIVES AU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE. . . . .</b>	»	»	»	»	»	»	»
<b>OPÉRATIONS DIVERSES EN DE- HORS DU SERVICE DES BUD- GETS . . . . .</b>	325,614,218 90	109,224,577 95	647,448,625 18	2,043,132,021 53	8,021,471 79	588,999 10	977,426 90
<b>TOTAL DES PAYEMENTS. . . . .</b>	fr. 445,734,739 83	131,039,346 29	947,547,293 32	4,090,681,664 19	8,083,109 12	1,302,642 56	6,879,003 26

faits par l'administration des finances pendant l'année 1913.

Caissier de l'État. Payments faits		Administration de la Trésorerie.		TOTAL des PAYEMENTS.	DIFFÉRENCES résultant du mouvement, pendant l'année 1913, du portefeuille des agents du Trésor dans les provinces, ainsi que des mandats et pièces acquittés en cours de vérification et de régularisation dans les départements ministériels et à la Cour des comptes.		MONTANT des PAYEMENTS renseignés dans le compte rendu des opérations de l'année 1913.
AVEC l'intervention des AGENTS DU TRÉSOR dans les provinces.	SANS l'intervention des AGENTS DU TRÉSOR dans les provinces.	Nécessités de versement concernant les produits réalisés sans l'intervention des comptables des administrations des recettes.	Dépenses constatées par des virements de comptes dans les écritures centrales.		Excédent des pièces régularisées pendant l'année sur les paiements de l'année.	Excédent des paiements de l'année sur les pièces régularisées pendant l'année.	
565,229,091 35	12,697,836 90	»	150,124,619 61	941,294,748 52	»	20,172,794 83	921,121,953 69
3,244,498 62	»	»	41,566 89	3,286,065 51	»	»	3,286,065 51
121,333,573 09	117,268,501 98	»	1,368,107,669 88	1,972,566,556 87	»	15,019 44	1,972,551,537 43
»	»	»	»	1,880,712,956 62	»	»	1,880,712,956 62
28,359,490 83	»	»	159 90	28,327,132 45	»	4,300,000 »	23,527,132 45
62,483,409 79	270,736,164 33	»	74,260,104 84	407,479,678 96	44,361 91	»	407,524,040 87
63,476,351 86	2,908,840,452 24	1,465 54	651,835,416 91	6,764,161,033 90	»	»	6,764,161,033 90
844,126,415 54	3,309,542,955 45				44,361 91	24,487,814 27	
4,153,669,370 99		1,465 54	2,214,369,537 73	11,999,328,172 83		24,443,452 36	11,974,884,720 47

## RÉSUMÉ DU DÉVELOPPEMENT, par classe de comptables, des recettes

DÉSIGNATION DES COMPTABLES.	VALEURS DE CAISSE ET DE PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.			RECETTES
	Chez LES COMPTABLES des ADMINISTRATIONS des recettes.	Chez LES AGENTS du TRÉSOR dans les provinces.	MANDATS et pièces acquittées en cours de vérifi- cation et de régu- larisation dans les départements mi- nistériels et à la Cour des comptes.	VIREMENTS DE FOND effectués pendant l'année 1913.
Receveurs des contributions directes, douanes et accises . . . . .	43,270,515 19	»	»	421,368,583 02
— de l'enregistrement et des domaines . . . . .	2,719,930 20	»	»	132,170,570 80
Comptables de l'administration des chemins de fer . . . . .	18,342,678 54	»	»	948,941,653 76
— — des postes et télégraphes . . . . .	98,808,000 83	»	»	4,093,249,841 43
— — de la marine . . . . .	229,970 41	»	»	8,131,794 38
— — des prisons . . . . .	246,037 93	»	»	1,330,467 48
— des établissements et services régis par l'État . . . . .	533,382 08	»	»	6,745,679 74
Caissier de l'État . . . . .	2,242,887,680 60	»	»	4,209,630,584 73
Administration de la Trésorerie. } Versements concernant les produits réalisés sans l'intervention des comptables des administrations des recettes . . . . .	»	»	»	1,465 54
Administration de la Trésorerie. } Virements de comptes dans les écritures centrales.	»	33,518,749 25	247,061,023 10	2,244,369,537 73
	2,406,758,195 80	33,518,749 25	247,061,023 10	12,067,940,178 83

et des paiements faits par l'administration des finances pendant l'année 1913.

TOTAL. au 31 décembre 1913.	PAYEMENTS et VIREMENTS DE FONDS effectués pendant l'année 1913.	VALEURS DE CAISSE ET DE PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1914.			Observations.
		MANDATS et pièces acquittées en cours de vérifica- tion et de régulari- sation dans les dé- partements ministé- riels et à la Cour des comptes.	Chez LES AGENTS du TRÉSOR dans les provinces.	Chez LES COMPTABLES des ADMINISTRATIONS des recettes.	
464,639,098 21	415,734,739 83	»	»	48,904,358 38	
134,890,504 »	131,059,346 29	»	»	3,831,154 71	
967,284,332 30	947,547,293 32	»	»	19,737,038 98	
4,194,057,842 28	4,090,681,064 49	»	»	103,376,178 09	
8,361,764 99	8,083,109 42	»	»	278,655 87	
1,576,505 43	1,302,642 56	»	»	273,862 87	
7,299,061 82	6,879,003 26	»	»	420,058 36	
6,482,248,265 35	4,453,669,370 18)	»	»	2,298,548,894 36	
1,465 54	1,465 54	»	»	»	
2,526,919,312 08	2,244,369,537 73	271,054,097 49	35,969,129 22	»	
	14,999,325,172 83				
	a) 24,443,452 36				a) La somme de fr. 24,443,452.36 qui vient ici en diminution de la dépense, constitue l'excédent des paiements effectués pendant l'année 1913 sur les pièces régularisées pendant la même année.
14,767,278,440 »	11,974,884,720 47	271,054,097 49	35,969,129 22	2,475,370,201 82	



# COMPTE DES BUDGETS



COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1912.

## NOTE

## SUR LE COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1912.

Conformément à l'article 2 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, la clôture de l'exercice 1912 a eu lieu le 31 octobre 1913.

Un compte provisoire, présentant la situation de cet exercice au 1<sup>er</sup> janvier 1913, a été publié à l'appui du compte général de l'administration des finances rendu pour l'année 1912.

Le compte actuel présente la situation définitive des recettes et des dépenses effectuées pendant la durée de l'exercice (1<sup>er</sup> janvier 1912 au 31 octobre 1913).

§ 1<sup>er</sup>.

## ÉVALUATIONS BUDGÉTAIRES.

Les produits et revenus de l'exercice 1912 ont été évalués, par la loi du budget des Voies et Moyens du 29 décembre 1911, à . . . . . fr. 703,882,594 .

Les dépenses du même exercice ont été évaluées, par diverses lois, pour le service ordinaire, à . . . . . 688.053,005 58  
et pour les dépenses exceptionnelles, à . . . . . 19,887,505 »

TOTAL. . . . . fr. 707,940,510 58

se répartissant comme il suit :

MINISTÈRES ET SERVICES.	DATES des lois.	MONTANT DES CRÉDITS.		
		1 <sup>re</sup> SECTION. Service ordinaire.	2 <sup>e</sup> SECTION. Dépenses exceptionnelles.	TOTAL.
		(1)		
Dettes publiques . . . . .	18 mai 1912.	198,571,930 72	»	198,571,930 72
Dotations . . . . .	29 déc. 1911.	5,479,090 86	»	5,479,090 86
Justice . . . . .	3 mai 1912.	28,944,400 »	1,692,000 »	30,636,400 »
Affaires Étrangères . . . . .	6 id.	4,940,846 »	50,000 »	4,990,846 »
Intérieur . . . . .	4 id.	7,057,915 »	705,000 »	7,792,915 »
Sciences et Arts . . . . .	18 id.	39,494,357 »	1,185,045 »	40,679,402 »
Industrie et Travail . . . . .	6 id.	25,574,217 »	1,190,000 »	26,764,217 »
Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	18 id.	255,638,463 »	90,000 »	255,728,463 »
Guerre . . . . .	25 id.	56,244,940 »	11,731,500 »	67,976,440 »
Corps de la Gendarmerie . . . . .	25 id.	8,732,500 »	1,586,960 »	10,319,460 »
Finances . . . . .	7 id.	24,377,900 »	8,000 »	24,385,900 »
Agriculture et Travaux publics . . . . .	7 id.	28,817,746 »	1,649,000 »	30,466,746 »
Colonies . . . . .	3 mars 1912.	1,262,700 »	»	1,262,700 »
Non-Valeurs et Remboursements.	7 mai 1912.	2,826,000 »	»	2,826,000 »
	ENSEMBLE . . . . . fr.	688,053,005 58	19,887,505 »	707,940,510 58

Les Budgets de l'exercice 1912 faisaient, par conséquent, ressortir un excédent présumé de dépenses de . . . . . fr. 4,057,916 58

(1) Après déduction de 140,000 francs, montant du crédit voté pour le minimum d'intérêt garanti par l'État à la Société concessionnaire du Chemin de fer de Hasselt-Maeseyck. (Loi du 20 mai 1912, art. 2, 2<sup>e</sup>.)

Ces prévisions ont été modifiées quant aux dépenses; elles se sont accrues :

	Service ordinaire.	Dépenses exceptionnelles	TOTAL.
1° De crédits supplémentaires s'élevant à . . . . . fr	34,692,864 48	10,115,670 »	44,808,534 48
2° Des parties d'allocations nécessaires pour solder les créances engagées sur les budgets des exercices 1908, 1909, 1910 et 1911 et dont le transfert a eu lieu conformément à l'article 70 de la loi de comptabilité.	1,029,386 29	2,624,409 84	3,653,796 13
	35,722,250 77	12,740,079 84	48,462,330 61
En vertu de l'article 2 de la loi du 26 août 1913, une somme de 89,000 francs a été transférée des dépenses exceptionnelles au service ordinaire . . . . .	+ 89,000 »	- 89,000 »	»
ENSEMBLE . . . fr.	35,811,250 77	12,651,079 84	48,462,330 61

En tenant compte de ces faits, la situation des budgets se présentait comme il suit :

Ressources ordinaires . . . . . fr. 703,882,594 .

Dépenses . { Service ordinaire . . . . . fr. 723,864,256 35 } 756,402,841 19  
 { Dépenses exceptionnelles. . . . . 32,538,584 84 }

EXCÉDENT DE DÉPENSES. . . fr. 52,520,247 19

Mais ce ne sont là que des *évaluations*, dont les faits réalisés s'écartent assez sensiblement, ainsi qu'on le verra plus loin.

Au compte des budgets ordinaires de 1912 ont été rattachés, *en recette*, les ressources extraordinaires, et, *en dépense*, les crédits spéciaux, savoir :

*Ressources extraordinaires.*

Part revenant à l'État dans la onzième annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à la Belgique à la suite des troubles de 1900 . . . . .	97,700 »
Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .	200,000 »
Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes. . . . .	100,000 »
A REPORTER . . fr	397,700 »

REPORT. . . . .	fr.	597,700 »
Prix de vente de terrains, situés à Ostende, cédés à M. North. (Convention du 8 mars 1898. Loi du 9 mai suivant. — 14 <sup>e</sup> annuité). . . . .		540,000 »
Prix de vente des terrains de l'ancien arsenal d'Anvers. . . . .		1,525,000 »
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 p. c. (Arrêté royal du 16 février 1910. — Partie rattachée à 1912) . . . . .		19,512,589 40
ENSEMBLE. . . . .	fr.	<u>21,775,289 40</u>

*Dépenses sur ressources extraordinaires.*

Il a été ouvert aux départements ministériels, pour les dépenses sur ressources extraordinaires de l'exercice 1912 :

1<sup>o</sup> A titre de crédits reportés :

a) De l'exercice 1910 :

Article 6 de la loi du 30 mars 1906 . . . . .	fr.	24,673,000 »
Article 2 de la loi du 16 septembre 1908. . . . .		35,816,701 65
Article 3 de la loi du 17 août 1909 . . . . .		15,827,314 96
Article 10 de la loi du 23 mai 1910 . . . . .		12,040,571 26
		<u>88,357,587 87</u>

b) De l'exercice 1911. — Article 11 de la loi du 7 août 1911. . . . .

fr. 71,131,014 03

159,488,601 90

2<sup>o</sup> A titre de crédits nouveaux :

Loi du 15 mai 1912, article 2 . . . . .	fr.	15,000,000 »
Loi du 18 mai 1912 {	Article 1 <sup>er</sup> . . . . .	119,341,500 »
	— 2 . . . . .	2,000,000 »
	— 3 . . . . .	692,208 64
	— 4 . . . . .	2,000,000 »
Loi du 20 mai 1912, article 2 . . . . .		350,000 »
Loi du 28 décembre 1912, article 3 . . . . .		11,800,000 »
Loi du 26 août 1913, article 5. . . . .		6,500,000 »
		<u>157,683,708 64</u>
TOTAL. . . . .	fr.	<u>317,172,310 54</u>

Si, en regard de ces crédits, soit . . . . .	fr.	317,172,310 54
on place les ressources extraordinaires . . . . .		21,775,289 40
on constate un excédent de crédits sur les ressources de . . . . .	fr.	<u>295,397,021 14</u>

En réunissant le Budget ordinaire au Budget extraordinaire, on arrive aux résultats ci-après :

Ressources ordinaires . . . . .	fr. 705,882,594 »	
— extraordinaires . . . . .	21,775,289 40	
	<hr/>	725,657,883 40
Services ordinaires . . . . .	fr. 756,402,841 19	
— extraordinaires . . . . .	317,172,310 54	
	<hr/>	1,073,575,151 73
Soit un excédent de crédits de . . . . .	fr. 347,917,268 33	<hr/> <hr/>

## § 2.

## COMPARAISON DES PRÉVISIONS AVEC LES FAITS RÉALISÉS.

## RECETTES.

On vient de voir que les évaluations des recettes étaient de . . . fr. 725,637,885 40

Les droits constatés à la charge des redevables de l'État,  
sur les différentes branches de revenus dont se compo-  
saient les ressources du Budget, ont été de . . . fr. 784,655,934 44

Les recouvrements opérés n'ont été que de . . . 777,280,324 82

Il est resté à recouvrer . . . . . fr. 7,375,626 62

Ce reste à recouvrer se décompose ainsi qu'il suit :

NATURE DES DROITS RESTANT A RECOURVRE.	DROITS ANNULÉS OU portés en surséance indéfinie.	DROITS REPORTÉS A L'EXERCICE SUIVANT.		TOTAL DES DROITS restant à recouvrer.
		A recouvrer à charge des COMPTABLES.	A recouvrer à charge des REDEVABLES.	
<b>RESSOURCES ORDINAIRES.</b>				
<i>Impôts.</i> . . . . .	Contribut' directes, douanes et accises. . . . .	»	»	»
	Enregistrement et domaines. . . . .	415,160 62	»	211,757 22
<i>Péages.</i> . . . . .	Enregistrement et domaines. . . . .	»	»	»
	Chemins de fer, etc. . . . .	12,938 30	»	231,701 52
<i>Capitaux et revenus.</i> . . . . .	Enregistrement et domaines . . . . .	20,638 27	»	46,274 28
	Prisons . . . . .	290 27	»	2,184 14
	Trésorerie générale, etc. . . . .	1,931 10	»	629 97
<i>Remboursements.</i> . . . . .	Enregistrement et domaines. . . . .	750 »	»	153,755 75
	Prisons . . . . .	»	»	»
	Trésorerie générale, etc. . . . .	44 »	»	700,533 »
<b>RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>				
Part revenant à l'État dans la onzième annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à la Belgique à la suite des troubles de 1900. . . . .		»	»	25,181 96
Produits d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .		»	»	84,289 77
Prix de vente de terrains situés à Ostende, cédés à M. North. (Convention-loi des 8 mars/9 mai 1898.) . . . . .		5,267,982 16	»	5,267,982 16
Remboursement d'avances faites par l'État pour la construction d'égouts à Wenduyne . . . . .		»	»	69,544 20
Remboursement d'avances faites au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903, sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail . . . . .		»	»	130,000 »
<b>TOTAUX.</b> . . . . . fr.	5,719,774 81	»	1,635,831 81	7,375,626 62
			<u>1,635,831 81</u>	

La recette en sera portée au compte de l'année pendant laquelle les recouvrements seront effectués.

Si l'on place les prévisions de recettes . . . . . fr. 725,657,883 40  
en regard des recouvrements opérés jusqu'à la clôture de l'exercice . . . 777,280,324 82

on constate que les prévisions ont été inférieures aux recouvrements de fr. 51,622,441 42

Voici la décomposition de ce chiffre :

		EXCÉDENT	
		DES ÉVALUATIONS sur les recettes.	DES RECETTES sur les évaluations.
<b>RESSOURCES ORDINAIRES.</b>			
<i>Impôts</i>	}	Contributions directes, douanes et accises . . . . .	» 25,696,073 73
		Enregistrement et domaines . . . . .	» 9,478,035 70
<i>Peages</i>	}	Enregistrement et domaines . . . . .	» 604,229 84
		Chemins de fer, etc. . . . .	» 4,178,944 41
<i>Capitaux et revenus</i>	}	Enregistrement et domaines . . . . .	» 317,627 01
		Chemins de fer, etc. . . . .	» 44,928 73
		Prisons . . . . .	» 113,385 54
		Trésorerie générale, etc. . . . .	» 6,726,041 80
<i>Remboursements</i>	}	Contributions . . . . .	» 233,380 39
		Enregistrement et domaines . . . . .	» 136,871 30
		Prisons . . . . .	» »
		Trésorerie générale, etc. . . . .	» 3,881,791 42
<b>RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>			
		Part revenant à l'État dans la onzième annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à la Belgique à la suite des troubles de 1900 . . . . .	» 3,212 78
		Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .	» 476,160 30
		Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes . . . . .	» 40,752 23
		Prix de vente de terrains situés à Ostende, cédés à M. North. (Convention du 8 mars 1898. Loi du 9 mai suivant. — 1 <sup>re</sup> annuité) . . . . .	529,372 »
		Remboursement d'avances faites par l'État pour la construction d'égouts à Wenduynne. . . . .	» 2,347 12
		Fonds provenant du recouvrement partiel d'une avance faite pour construction de maisons d'école . . . . .	» 1,335 84
		Fonds d'amortissement demeurés sans emploi . . . . .	» 398 08
		Remboursement de neuf actions ordinaires et de quarante-quatre actions de capital de la compagnie du chemin de fer du Congo . . . . .	» 31,000 »
		Amortissement d'un capital nominal de 13,500 francs en obligations de la Société anonyme « Association maritime belge ». . . . .	» 13,500 »
			529,372 »
			32,152,013 42
		Soit . . . . . fr.	51,622,441 42

Les tableaux formant les annexes A à M permettent d'établir d'autres rapprochements en ce qui concerne les recettes de l'exercice 1912 et celles de l'exercice précédent.

## DÉPENSES.

*Service ordinaire.*

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les crédits alloués aux Ministres, tant par le vote primitif du budget que par des lois subséquentes, s'élèvent ensemble à . . . . . fr. 756,402,841 19

Les dépenses liquidées et ordonnancées à charge de l'exercice 1912 montent à . . . . . fr. 749,254,730 22

Les paiements effectués sur ces dépenses, jusqu'à la clôture de l'exercice, et dont la Cour des comptes a admis la justification, ont été de . . . 746,199,760 90

Il reste à payer ou à justifier . . . . . fr. 3,054,969 32

Ces ordonnances peuvent, aux termes de l'article 56 de la loi sur la comptabilité de l'État, être acquittées jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1917, époque de leur déchéance. Les ordonnances dont le paiement n'aura pas été réclamé dans ce délai, seront portées en recette au profit du Trésor, à l'exception de celles qui sont frappées de saisie-arrêt ou d'opposition, et dont le montant doit, d'après l'article 57 de la même loi, être versé à la caisse des dépôts et consignations, à la conservation des droits de qui il appartient. Le compte final d'apurement, qui sera dressé en conformité de l'article 176 du règlement général sur la comptabilité de l'État, fera connaître plus amplement la situation de ces créances.

La comparaison entre les crédits ouverts aux Ministres (fr. 756,402,841 19 c<sup>o</sup>) et les dépenses liquidées (fr. 749,254,730 22 c<sup>o</sup>) fait ressortir un excédent de crédits de . . . . . fr. 7,148,110 97

Mais le chiffre des dépenses comprend une somme de fr. 6,471,679 65 c<sup>o</sup> pour crédits complémentaires à réclamer par la loi portant règlement de l'exercice . . . . . 6,471,679 65

Il s'ensuit que les crédits excéderont les dépenses de . . . . . fr. 13,619,790 62

Cet excédent se décompose ainsi qu'il suit :

1<sup>er</sup> Crédits à annuler définitivement,

SAVOIR :

a. Sur les crédits transférés de l'exercice 1908 :				
Ministère des sciences et des arts . . . . .	fr.	25,000	»	
— de la guerre . . . . .		20,000	»	
— des travaux publics . . . . .		1,600	»	
			<u>46,600</u> »	
b. Sur les crédits transférés de l'exercice 1909 :				
Ministère de la justice . . . . .	fr.	28,858	33	
c. Sur les crédits transférés de l'exercice 1910 :				
Ministère de la justice . . . . .	fr.	291,312	61	
— des chemins de fer, etc. . . . .		68,760	28	
— de la guerre . . . . .		1,790	»	
— de l'agriculture et des travaux publics . . . . .		100	»	
			<u>361,962</u> 89	
d. Sur les crédits transférés de l'exercice 1911 :				
Dettes publiques . . . . .	fr.	19,949	84	
Ministère de la justice . . . . .		1,197	85	
— de l'agriculture et des travaux publics . . . . .		9,576	96	
— des sciences et des arts . . . . .		5,547	54	
— des chemins de fer, etc. . . . .		21,886	17	
— de la guerre . . . . .		8,742	94	
Corps de la gendarmerie . . . . .		2,302	59	
			<u>69,203</u> 69	
e. Sur les crédits propres à l'exercice 1912 :				
Dettes publiques . . . . .	fr.	429,531	19	
Dotations	Dotation de Son Altesse Royale la comtesse de Flandre . . . . .	4,166	74	
		Sénat . . . . .	12,591	54
		Chambre des représentants . . . . .	2	06
		Cour des comptes . . . . .	871	54
Ministère de la justice . . . . .		559,952	95	
— des affaires étrangères . . . . .		125,794	50	
— de l'intérieur . . . . .		485,071	48	
— des sciences et des arts . . . . .		109,548	39	
— de l'industrie, etc. . . . .		589,071	27	
— des chemins de fer, etc. . . . .		4,178,842	58	
— de la guerre . . . . .		788,867	89	
Corps de la gendarmerie . . . . .		62,457	58	
Ministère des finances . . . . .		455,586	67	
— de l'agriculture et des travaux publics . . . . .		958,481	97	
— des colonies . . . . .		16,871	59	
Non-valeurs et remboursements . . . . .		125,906	70	
			<u>8,683,415</u> 62	
TOTAL des crédits à annuler.		fr.	<u>9,187,040</u> 53	
A REPORTER . . . . .		fr.	9,187,040 53	

REPORT. . . . . fr. 9,187,040 53

2° Crédits grevés de droits en faveur des créanciers de l'État, transférés à l'exercice 1913, conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité,

**SAVOIR :**

*a.* Crédits transférés de l'exercice 1909 :

Ministère de l'agriculture et des travaux publics . . . . fr. 1,600 »

*b.* Crédits transférés de l'exercice 1910 :

Ministère de l'intérieur . . . . . fr. 3,000 »

— de l'agriculture et des travaux  
publics . . . . . 31,760 »

34,760 »

*c.* Crédits transférés de l'exercice 1911 :

Ministère de la justice . . . . . fr. 102,112 90

— de l'agriculture et des travaux  
publics . . . . . 119,475 94

— des sciences et des arts. . . . . 700 »

— de l'industrie et du travail. . . . 412,230 »

— des chemins de fer, etc. . . . . 9,006 70

— de la guerre . . . . . 38,633 22

Corps de la gendarmerie . . . . . 2,127 85

Ministère des finances . . . . . 719 49

685,026 10

*d.* Crédits propres à l'exercice 1912 :

Dette publique . . . . . fr. 4,061 33

Ministère de la justice . . . . . 404,893 91

— des affaires étrangères . . . . . 24,800 55

— de l'industrie, etc. . . . . 32,506 47

— des chemins de fer, etc. . . . . 167,607 52

— de la guerre . . . . . 1,479,723 85

Corps de la gendarmerie . . . . . 288,688 60

Ministère des finances . . . . . 1,394 40

— de l'agriculture et des travaux  
publics . . . . . 1,307,687 60

3,711,365 99

Montant des crédits transférés à l'exercice 1913, tel qu'il a été réglé par des décomptes dressés en conformité de l'article 165 de l'arrêté royal du 10 décembre 1868. . . . .

4,432,750 09

ENSEMBLE. . . . . fr. 13,619,790 62

Telle est la situation en ce qui concerne les Services ordinaires.

*Services extraordinaires.*

Les allocations rattachées au budget de l'exercice 1912 pour les dépenses sur ressources extraordinaires, s'élevaient à . . . . . fr. 317,172,310 54

## SAVOIR :

Excédents de crédits transférés de l'exercice 1910. fr.	88,557,587 87
— — — — — 1911. . . . .	71,131,014 03
Crédits votés dans le cours de l'exercice . . . . .	151,483,708 64
Crédit supplémentaire rattaché à l'exercice 1912 par la loi du 26 août 1913, article 5 . . . . .	6,500,000 »
	Fr. 317,172,310 54

Les dépenses liquidées pendant l'année 1912 et rattachées définitivement à cet exercice, sont de . . . . . 146,317,904 14

Les paiements effectués et justifiés sur ces dépenses jusqu'au 31 octobre 1913, époque de la clôture de l'exercice, sont de . . . . . 146,432,770 63

Les ordonnances en circulation s'élèvent, par conséquent, à. . . . . fr. 65,133 51

Ces ordonnances sont soumises, comme celles qui concernent le service ordinaire, aux articles 36 et 37 de la loi de comptabilité.

En comparant les crédits rattachés à l'exercice aux dépenses liquidées et régularisées dans le cours de l'année 1912. . . . . fr. 146,517,904 14

on se trouve en présence d'un excédent de crédits de . . . . . fr. 170,654,406 40 qui a été transféré à l'exercice 1913, conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi du 18 mai 1912 et de diverses lois spéciales, à concurrence de . . . . . 166,304,187 94

Le surplus, soit . . . . . fr. 4,350,218 46 a été annulé pour cause de non emploi.

*Situation générale des dépenses.*

Considéré dans son ensemble, le service des dépenses de l'exercice 1912 présente les résultats ci-après, qui serviront de base au règlement définitif du Budget,

## SAVOIR :

1° Dépenses résultant des services faits, lesquelles comprennent :

a. Les paiements effectués et justifiés :

Service ordinaire . . . . . fr.	746,199,760 90	} 892,652,531 55
Services extraordinaires . . . . .	146,432,770 63	

A REPORTER. . . . . fr. 892,652,531 55

REPORT. . . . . fr. 892,652,531 53

b. Les paiements restant à faire ou à justifier :

Service ordinaire. . . . . fr.	5,054,969 32	} 3,120,102 85
Services extraordinaires. . . . .	65,133 51	

TOTAL des dépenses, ou crédits définitifs de l'exercice . . . . . fr. 895,772,634 36

2° Crédits non consommés par les dépenses, à annuler définitivement :

Service ordinaire.	}	Crédits reportés de l'exercice 1908 . . . . . fr.	46,600 »
		— — 1909 . . . . .	25,858 33
		— — 1910 . . . . .	361,962 89
		— — 1911 . . . . .	69,203 69
		Crédits de l'exercice 1912 . . . . .	8,683,415 62
			<u>9,187,040 53</u>

Services extraordinaires. — (Art. 10 de la loi du 25 mai 1910 et art. 2 de l'arrêté royal du 3 juillet 1910.) . . . . . 4,550,218 46

MONTANT des crédits dont l'annulation doit être prononcée par la loi portant règlement du compte de l'exercice . . . . . fr. 13,537,258 99

3° Portions de crédits transférées à l'exercice 1913 :

a. Service ordinaire (art. 30 de la loi sur la comptabilité) :

Crédits reportés de l'exercice 1909. . . . . fr.	1,600 »	} 4,452,750 09
— — 1910. . . . .	34,760 »	
— — 1911. . . . .	685,026 10	
Crédits de l'exercice 1912 . . . . .	5,711,363 99	

b. Services extraordinaires (art. 11 de la loi du 18 mai 1912 et diverses lois spéciales) . . . . . 166,504,187 94

TOTAL des crédits transférés à l'exercice 1913. . . . . fr. 170,736,938 03

Ces divers résultats impliquent des autorisations de dépenses pour fr. 1,080,046,831 38

Les crédits alloués ne s'élevant qu'à. . . . . 1,073,575,151 73

des crédits complémentaires devront dès lors être accordés par la loi portant règlement de compte du Budget de 1912, pour des dépenses faites en sus des allocations budgétaires, jusqu'à concurrence d'une somme de. . . . . fr. 6,471,679 65

Des développements plus complets présentant, article par article, les résultats des divers budgets, font l'objet des tableaux N à Y<sup>bis</sup>.

Quant aux Services extraordinaires, les détails en sont présentés dans le compte même.

## § 3.

## RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU BUDGET DE L'EXERCICE 1912 ET DES EXERCICES ANTÉRIEURS.

La situation définitive du budget de l'exercice 1912 s'établit ainsi qu'il suit :

## A. — Services ordinaires.

Recettes . . . . .	fr. 755,463,900 87
Dépenses . . . . .	749,254,730 22
	<u>Excédent de recettes (boni) . . . fr. 6,209,170 65</u>

## B. — Services extraordinaires.

Recettes . . . . .	fr. 21,816,423 95
Dépenses . . . . .	146,517,904 14
	<u>Excédent de dépenses. . . fr. 124,701,480 19</u>

## C. — Services ordinaires et Services extraordinaires réunis.

Recettes .	{	Services ordinaires. . . . .	fr. 755,463,900 87	} 777,280,324 82
		— extraordinaires . . . . .	21,816,423 95	
Dépenses .	{	Services ordinaires. . . . .	fr. 749,254,730 22	} 895,772,634 36
		— extraordinaires . . . . .	146,517,904 14	
Excédent de dépenses pour 1912. . . . .				fr. 118,492,309 54

Mais, en tenant compte de l'excédent de dépenses constaté à la clôture de l'exercice 1911, conformément au projet de loi portant règlement du budget de cet exercice, ci . . . . . 311,699,372 72

le résultat final, à la clôture de l'exercice 1912, se chiffre par un excédent de dépenses de fr. 430,191,682 26, se décomposant comme il suit :

Services extraordinaires. — Excédents de dépenses. fr. 678,930,998 11	} 430,191,682 26
Services ordinaires. — Bonis . . . . . 248,739,315 85	

L'excédent des dépenses extraordinaires sur les recettes de même nature peut, conformément à diverses lois, être couvert par l'emprunt.

Les emprunts dont l'émission a ainsi été autorisée et qui, au 31 décembre 1912, restaient encore à réaliser, sont détaillés dans la situation du Trésor public au 1<sup>er</sup> janvier 1913 (pp. 12 et 13); ils permettent de couvrir entièrement cet excédent de dépenses.

Il eût donc suffi au Gouvernement de négocier une partie de ces emprunts pour transformer l'excédent de dépenses de fr. 430,191,682 26, constaté ci-dessus, en un excédent de recettes.

## § 4.

## COMPARAISON

ENTRE LE BUDGET DE 1912, D'APRÈS LES VOTES LÉGISLATIFS, ET LES RÉSULTATS  
QUI SERVENT DE BASE AU RÈGLEMENT DÉFINITIF DE L'EXERCICE.

On a vu que, d'après l'ensemble des dispositions législatives, le budget  
de l'exercice 1912 paraissait devoir présenter un excédent de crédits  
de . . . . . fr. 347,917,268 33

Le compte définitif, dont on vient d'analyser les résultats, offre un excé-  
dent de dépenses de fr. 118,492,309 54.

Cette nouvelle situation résulte des causes ci-après :

1° Crédits à annuler sur ceux qui  
avaient été alloués par les Cham-  
bres. . . . . fr. 13,537,258 99

Il y a toutefois lieu d'en déduire les  
dépenses faites en sus de quelques  
allocations budgétaires, et pour la  
régularisation desquelles des crédits  
seront réclamés par la loi de compte,  
ci . . . . . 6,471,679 65

De sorte que, dans leur ensemble, les crédits alloués  
laissent un excédent de . . . . . fr. 7,065,579 34

2° Portions de crédits grevées de droits en faveur  
des créanciers de l'État, transférées à l'exercice 1913,  
en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité . . . . 4,432,750 09

3° Crédits pour des services extraordinaires trans-  
férés à ce même exercice, suivant l'article 11 de la loi  
du 18 mai 1912 et diverses lois spéciales . . . . . 166,504,187 94

Fr. 177,802,517 37

4° Plus-value des recettes réalisées comparative-  
ment aux évaluations du budget des Voies et Moyens, ci. 51,622,441 42

La situation résultant des prévisions du budget de l'exercice 1912 s'étant  
ainsi modifiée à concurrence d'une somme de . . . . . fr. 229,424,958 79

ce budget présente, comme on vient de le dire, un excédent de dépenses de fr. 118,492,309 54

## § 3.

## RÉSULTATS

DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS ET ARRÊTÉS DE 1830 A 1911 INCLUSIVEMENT.

A la suite des développements des recettes et des dépenses de l'exercice 1912, est inséré un tableau, sub litt. Z, qui présente les résultats de la gestion financière de la Belgique, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1830. La situation de chacun des budgets des exercices clos de 1830 à 1911 y est retracée.

Les renseignements qu'il contient, et qui sont extraits des comptes définitifs de ces quatre-vingt-un exercices (ceux de 1830 à 1911 sont approuvés par la Législature), se résument de la manière suivante :

Les évaluations du budget primitif des Voies et Moyens de ces exercices présentent un total de . fr. 20,496,770,965 09

Il y a lieu d'y ajouter :

1° Les produits nouveaux et les ressources supplémentaires créées par des lois spéciales. . . . .	145,104,383 55
2° Les ressources extraordinaires constatées dans le cours de l'exercice en dehors des évaluations du budget . . . . .	310,685,644 73
3° Les fonds affectés à des dépenses spéciales. . . . .	3,502,874,140 71

Elles s'élèvent donc, en définitive, à . . . . . 24,485,435,136 08

Les crédits accordés par les lois des budgets primitifs des mêmes exercices montent ensemble à une somme de . . . . . fr. 20,622,292,192 41

A ces prévisions sont venus s'ajouter également :

1° Des crédits supplémentaires et extraordinaires accordés par des lois spéciales qui, après déduction des annulations de crédits, se réduisent à. . . . .	793,030,744 31
2° Des crédits complémentaires alloués par les lois de compte, pour couvrir les dépenses faites en sus de quelques allocations budgétaires . . . . .	123,088,748 »
3° Des crédits pour des services extraordinaires rattachés aux exercices dont il s'agit, ci . . . . .	4,581,437,157 26

À REPORTER. . . . . fr. 25,919,848,841 98 24,485,435,136 08

REPORT. . . fr. 25,919,848,841 98 24,455,435,136 08

Par contre, il faut retrancher les portions de crédits grevées de droits en faveur des créanciers de l'État, et dont le transfert à l'exercice 1912 a eu lieu en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité, soit . . . . . fr. 3,653,796 13

Les crédits applicables aux dépenses se sont donc élevés à une somme de . . . . . 25,916,195,045 85

Comparées dans leur ensemble, les autorisations de dépenses ont excédé les recettes prévues de . . . . . 1,460,759,909 77

Mais cette insuffisance était établie sur des prévisions.

En réalité, la comptabilité constate :

D'une part, que les recouvrements effectués se sont élevés à une somme de fr. 23,199,860,762 05 c<sup>t</sup> et ont dépassé les évaluations de . . . . . fr. 744,425,625 97

D'autre part, que les dépenses résultant des services faits ont été de fr. 25,514,560,134 77 c<sup>t</sup>, et sont, par conséquent, restées au-dessous des crédits de . . . . . 404,631,911 08

Il s'ensuit que les résultats ont dépassé les prévisions de . . . . . fr. 1,149,060,537 05

Et qu'en définitive les budgets clos ont laissé un excédent de dépenses de . . . . . fr. 311,699,372 72

Cet excédent de dépenses a été, comme on l'a vu, transféré en dépense extraordinaire à l'exercice 1912, comme résultat final des exercices précédents.

COMPTE DÉFINITIF

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1912.

## BUDGET DE

## Compte des recettes à l'époque

INDICATION des états de développement des contributions et revenus publics.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DES RECETTES.
<b>RESSOURCES ORDINAIRES.</b>		
LITT. A.	IMPÔTS . . . . .	Contributions directes, douanes et accises . . . . .
— B.		Enregistrement et domaines . . . . .
— C.	PÉAGES . . . . .	Enregistrement et domaines . . . . .
— D, E, F.		Chemins de fer, postes, etc. . . . .
— G.	CAPITAUX ET REVENUS.	Enregistrement et domaines . . . . .
— H.		Chemins de fer, postes, etc. . . . .
— I.	REBOURSEMENTS . . . . .	Prisons . . . . .
— J.		Trésorerie générale, etc. . . . .
— K.		Contributions directes, etc. . . . .
— L.		Enregistrement et domaines . . . . .
— L <sup>bis</sup> .		Prisons . . . . .
— M.		Trésorerie générale, etc. . . . .
<b>TOTAUX . . . . . fr.</b>		<b>703,882,594 »</b>
<b>RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>		
Part revenant à l'État dans la onzième annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à la Belgique à la suite des troubles de 1900 . . . . .		97,700 »
Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .		200,000 »
Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes . . . . .		100,000 »
Prix de vente de terrains situés à Ostende, cédés à M. North. (Convention du 8 mars 1898. Loi du 9 mai suivant. — 14 <sup>e</sup> annuité) . . . . .		540,000 »
Prix de vente des terrains de l'ancien arsenal d'Anvers . . . . .		1,325,000 »
Remboursement d'avances faites par l'État pour la construction d'égouts à Wunduyne . . . . .		»
Fonds provenant du recouvrement partiel d'une avance faite pour construction de maisons d'école . . . . .		»
Fonds d'amortissement demeurés sans emploi . . . . .		»
<b>A REPORTER . . . . . fr.</b>		<b>2,262,700 »</b>

## L'EXERCICE 1912.

de la clôture de l'exercice.

DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	RECouvreMENTS EFFECTUÉS			RESTE A RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		RÉSULTATS pour LE RÈGLEMENT définitif DU BUDGET.
	En 1912.	En 1913.	Total.		EXCÉDENT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDENT des RECOURVEMENTS.	
240,306,523 73	222,871,119 01	17,435,404 72	240,306,523 73	»	»	25,696,073 73	240,306,523 73
87,357,953 54	86,557,334 46	173,701 24	86,731,035 70	626,917 84	»	9,478,035 70	86,731,035 70
3,834,229 84	3,768,987 21	65,212 63	3,834,229 84	»	»	604,229 84	3,834,229 84
373,119,331 32	359,945,701 52	2,918,969 89	372,874,671 41	244,659 91	»	4,178,941 41	372,874,671 41
5,729,559 56	5,242,831 22	419,795 79	5,662,627 01	66,932 55	»	547,627 01	5,662,627 01
339,928 73	339,928 73	»	339,928 73	»	»	44,928 73	339,928 73
565,859 95	472,191 62	91,193 92	563,385 54	2,474 41	»	113,385 54	563,385 54
32,473,692 87	17,517,570 75	14,953,561 05	32,471,131 80	2,561 07	»	6,726,041 80	32,471,131 80
1,298,380 39	1,212,864 47	85,515 92	1,298,380 39	»	»	233,380 39	1,298,380 39
961,377 05	725,263 56	81,607 74	806,871 30	154,505 75	»	136,871 30	806,871 30
22,984 »	22,984 »	»	22,984 »	»	»	»	22,984 »
11,282,708 42	8,985,146 73	1,566,984 69	10,552,131 42	700,577 »	»	3,851,791 42	10,552,131 42
757,262,529 40	717,661,923 28	37,801,977 59	755,463,900 87	1,798,628 53	»	51,581,306 87	755,463,900 87
126,094 74	»	100,912 78	100,912 78	25,181 96	»	3,212 78	100,912 78
760,450 27	667,282 12	8,878 38	676,160 50	84,289 77	»	476,160 50	676,160 50
140,752 23	138,498 10	2,254 13	140,752 23	»	»	40,752 23	140,752 23
5,278,410 16	10,428 »	»	10,428 »	5,267,982 16	529,572 »	»	10,428 »
1,325,000 »	1,325,000 »	»	1,325,000 »	»	»	»	1,325,000 »
71,891 32	2,347 12	»	2,347 12	69,544 20	»	2,347 12	2,347 12
1,335 84	1,335 84	»	1,335 84	»	»	1,335 84	1,335 84
398 08	398 08	»	398 08	»	»	398 08	398 08
7,704,332 64	2,145,289 26	112,045 29	2,257,334 55	5,446,998 09	529,572 »	524,206 55	2,257,334 55

## BUDGET DE L'EXER

*Compte des recettes à l'époque*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DES RECETTES.
REPORT . . . . . fr.	2,262,700 »
Remboursement de neuf actions ordinaires et de quarante-quatre actions de capital de la Compagnie du chemin de fer du Congo. . . . .	»
Amortissement d'un capital nominal de 15,500 francs en obligations de la société anonyme « Association maritime belge » . . . . .	»
Remboursement d'avances faites au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. . . . .	»
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 p. c. (Arrêté royal du 16 février 1910. — Partie rattachée à 1912.) . . . . .	19,512,589 40
<b>TOTAUX . . . . . fr.</b>	<b>21,775,289 40</b>
REPORT DES RESSOURCES ORDINAIRES. . . . . fr.	703,882,594 »
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX . . . . . fr.</b>	<b>725,657,883 40</b>

CICE 1912 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS			RESTE A RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		RÉSULTATS pour LE RÉGLEMENT défini DU DEPOT.
	En 1912	En 1913.	Total.		EXCÉDENT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDENT des RECOUVREMENTS.	
7,704,332 64	2,145,289 26	112,045 29	2,257,334 55	5,446,998 09	529,572 »	524 206 53	2,257,334 55
31,000 »	31,000 »	»	31,000 »	»	»	31,000 »	31,000 »
15,500 »	15,500 »	»	15,500 »	»	»	15,500 »	15,500 »
130,000 »	»	»	»	130,000 »	»	»	»
19,512,589 40	19,512,589 40	»	19,512 589 40	»	»	»	19,512,589 40
27,393,422 04	21,704,378 66	112,045 29	21,816,423 95	5,576,998 09	529,572 »	570,706 55	21,816,423 95
737,262,529 40	717,661,923 28	37,801,977 59	755,463,900 87	1,798,628 53	»	51,581,306 87	755,463,900 87
784,655,951 44	739,366,301 94	37,914,022 88	777,280,324 82	7,375,626 62	529,572 »	52,152,013 42	777,280,324 82
						51,622,441 42	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses à l'époque

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS ACCORDÉS par le budget primitif et par des lois spéciales.			DÉPENSES résultant des SERVICES FAIM.  DROITS constatés et ordonnancés au profit des travaux de l'Etat.	PAYEMENTS EFFECTUÉS	
	1 <sup>re</sup> SECTION.	2 <sup>e</sup> SECTION	Total.		En 1912.	En 1913.
	Service ordinaire.	Dépenses exceptionnelles.				
<b>SERVICE ORDINAIRE.</b>						
<i>Dépenses sur les crédits transférés en vertu de l'article 30 de la loi sur la comptabilité de l'Etat.</i>						
<b>Exercice 1908.</b>						
Ministère des Sciences et des Arts . . . . .	25,000 »	»	25,000 »	»	»	»
— de la Guerre . . . . .	»	20,000 »	20 000 »	»	»	»
— des Travaux publics . . . . .	1,600 »	»	1,600 »	»	»	»
	26,600 »	20,000 »	46,600 »	»	»	»
<b>Exercice 1909.</b>						
Ministère de la Justice . . . . .	»	27,858 33	27 858 33	2,000 »	»	2,000 »
— des Finances . . . . .	413 76	»	413 76	413 76	»	»
— de l'Agriculture et des Travaux publics (tableau B) . . . . .	1,600 »	»	1,600 »	»	»	»
	2,013 76	27,858 33	29,872 09	2,413 76	»	2,000 »
<b>Exercice 1910.</b>						
Ministère de la Justice . . . . .	»	303,784 97	303 784 97	12,472 36	»	12,472 36
— de l'Intérieur . . . . .	»	3,000 »	3,000 »	»	»	»
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes .	303,368 44	»	303,368 44	234,608 16	»	234,608 16
— de la Guerre . . . . .	»	2,790 »	2,790 »	1,000 »	»	1,000 »
— de l'Agriculture et des Travaux publics (tableau B) . . . . .	18 391 84	30,160 »	48,551 84	16,691 84	»	16,691 84
	321,760 28	339,734 97	661,495 25	284,772 36	»	264,772 36
<b>Exercice 1911.</b>						
Dettes publiques . . . . .	38,928 30	»	38,928 30	18,978 46	»	18,978 46
Ministère de la Justice . . . . .	»	258,726 48	258,726 48	155,415 73	»	155,415 73
Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics						
{ Tableau A . . . . .	»	7,074 97	7,074 97	7,074 97	14 10	7,060 87
{ Tableau B . . . . .	305,035 87	21,918 77	526,974 44	397,921 54	»	392,140 22
Ministère des Sciences et des Arts . . . . .	4,179 99	6,714 42	10,894 41	4,647 07	»	4,647 07
— de l'Industrie et du Travail . . . . .	24,500 »	1,425,000 »	1,449,500 »	1,037,250 »	»	1,000,000 »
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes .	88,429 71	63,837 50	152,267 21	121,374 34	31,820 70	89,553 64
— de la Guerre . . . . .	17,199 09	439,662 67	456,861 76	409,485 60	»	408,985 60
Corps de la Gendarmerie . . . . .	»	13,881 73	13,881 73	9,451 29	»	9,451 29
Ministère des Finances . . . . .	719 49	»	719 49	»	»	»
	679,012 25	2,236,816 54	2,915,828 79	2,161,599 »	31,834 80	2,086,232 88

CICE 1912 (SUITE).

de la clôture de l'exercice.

ET JUSTIFIÉS	PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES.	DÉPENSES EXCÉDANT LES CRÉDITS.	RÉSULTATS POUR LE RÉGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.				Observations.
	Total.	Sur ordonnances en circulation.			Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	CRÉDITS complémentaires à accorder.	CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS à transférer à l'exer- cice 1913, conformé- ment à l'article 30 de la loi sur la comptabilité.	
»	»	»	25,000 »	»	»	25,000 »	»	»	
»	»	»	20,000 »	»	»	20,000 »	»	»	
»	»	»	1,600 »	»	»	1,600 »	»	»	
»	»	»	46,600 »	»	»	46 600 »	»	»	
2,000 »	»	»	25,858 33	»	»	25,858 33.	»	2,000 »	
»	413 76	»	»	»	»	»	»	413 76	
»	»	»	1,600 »	»	»	»	1,600 »	»	
2,000 »	413 76	»	27,458 33	»	»	25,858 33	1,600 »	2 413 76	
12,472 36	»	»	291,312 61	»	»	291,312 61	»	12,472 36	
»	»	»	3,000 »	»	»	»	3,000 »	»	
234,608 16	»	»	68,760 28	»	»	68,760 28	»	234,608 16	
1,000 »	»	»	1,790 »	»	»	1,790 »	»	1,000 »	
16,691 84	»	»	31,860 »	»	»	100 »	31,760 »	16,691 84	
264,772 36	»	»	396,742 89	»	»	361 962 89	34,760 »	264,772 36	
18,978 46	»	»	19,949 84	»	»	19,949 84	»	18,978 46	
155,415 73	»	»	103,310 75	»	»	1,197 85	102,112 90	155,415 73	
7,074 97	»	»	»	»	»	»	»	7,074 97	
392,140 22	5,781 32	»	129,052 90	»	»	9,576 96	119,475 94	397,921 54	
4,647 07	»	»	6,247 34	»	»	5,547 34	700 »	4,647 07	
1,000,000 »	37,250 »	»	412,250 »	»	»	»	412,250 »	1,037,250 »	
121,374 34	»	»	30,892 87	»	»	21,886 17	9,006 70	121,374 34	
408,985 60	500 »	»	47,376 16	»	»	8,742 94	38,633 22	409,485 60	
9,451 29	»	»	4,430 44	»	»	2,302 59	2,127 85	9,451 29	
»	»	»	719 49	»	»	»	719 49	»	
2,118,067 68	43,531 32	»	754,229 79	»	»	69,203 69	685,026 10	2,161,539 »	

BUDGET DE L'EXER

Compte des dépenses, à l'époque

INDICATION des états de développement des dépenses.	MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS ACCORDÉS par le budget primitif et par des lois spéciales.			DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  DROITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFECTUÉS	
		1 <sup>re</sup> SECTION. — Service ordinaire.	2 <sup>e</sup> SECTION. — Dépenses exceptionnelles	Total.		En 1912.	En 1913.
		<i>Dépenses propres à l'exercice.</i>					
Litt. N.	Dettes publiques . . . . .	900,438,275 72	35,000 »	900,473,275 72	202,749,474 62	458,963,489 89	43,633,291 13
	Liste civile . . . . .	3,300,000 »	»	3,300,000 »	3,300,000 »	3,300,000 »	»
	Dotation de Son Altesse Royale la comtesse de Flandre . . . . .	50,000 »	»	50,000 »	45,833 26	45,833 26	»
— O.	Dotations						
	Sénat . . . . .	380,000 »	»	380,000 »	367,408 66	359,272 »	8,136 66
	Chambre des Représentants . . . . .	1,299,290 86	»	1,299,290 86	1,299,288 80	1,229,013 41	62,779 49
	Cour des comptes . . . . .	523,100 »	»	523,100 »	522,228 66	465,846 88	56,381 78
— P.	Ministère de la Justice . . . . .	29,943,380 85	1,820,050 »	31,763,430 85	32,964,059 45	22,471,434 70	10,447,409 18
— Q.	— des Affaires Étrangères . . . . .	5,145,607 23	70,000 »	5,215,607 23	5,069,624 63	4,332,013 53	644,330 14
— R.	— de l'Intérieur . . . . .	7,152,464 80	305,000 »	7,937,464 80	7,669,312 91	6,522,932 60	1,131,615 83
— S.	— des Sciences et des Arts . . . . .	39,700,693 57	1,845,045 »	41,545,738 57	41,468,948 95	28,978,145 23	12,250,371 71
— T.	— de l'Industrie, etc . . . . .	25,614,786 58	1,166,000 »	26,780,786 58	26,164,187 90	21,017,010 63	2,065,087 36
— U.	— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	276,598,844 41	625,000 »	277,223,844 41	273,589,434 08	86,204,171 15	185,899,103 78
— V.	— de la Guerre . . . . .	62,894,620 »	19,216,370 »	82,110,990 »	79,842,398 28	17,511,149 79	62,037,133 69
— W.	Corps de la Gendarmerie . . . . .	9,016,000 »	1,661,840 »	10,677,840 »	10,326,694 02	1,135,100 73	9,159,662 13
— X.	Ministère des Finances . . . . .	25,792,150 04	8,000 »	25,800,150 04	25,652,789 20	2,711,193 08	22,764,215 99
— Y <sup>bis</sup>	— de l'Agriculture et des Travaux publics	12,527,989 »	122,370 »	12,650,359 »	12,371,964 89	8,064,417 50	4,031,838 93
		18,308,967 »	2,539,500 »	20,848,467 »	18,861,350 18	8,426,346 57	10,226,763 20
— Y.	— des Colonies . . . . .	1,322,700 »	»	1,322,700 »	1,306,367 41	1,217,675 44	88,634 37
— Y <sup>bis</sup>	Non-Valours et Remboursements . . . . .	2,826,000 »	»	2,826,000 »	3,314,579 20	234,224 39	3,078,843 01
		722,831,570 06	20,914,175 »	752,749,015 06	748,825,918 10	376,189,270 78	367,629,650 08

CICE 1912 (suite).

de la clôture de l'exercice (suite).

ET JUSTIFIÉS	PAYEMENTS <i>restant à effectuer ou à justifier</i>		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES.	DÉPENSES EXCÉDANT LES CRÉDITS.	RÉSULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.				Observations
	Total.	Sur ordonnances en circulation.			Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	CRÉDITS complémentaires à accorder.	CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS transférés à l'exer- cice 1912, confor- mément à l'article 20 de la loi sur la comptabilité.	
202,616,781 02	102,693 60	»	433,592 52	2,679,791 42	2,679,791 42	499,531 19	4,061 33	202,719,474 62	
3,300,000 »	»	»	»	»	»	»	»	3,300,000 »	
45,833 26	»	»	4,166 74	»	»	4,166 74	»	45,833 26	
367,408 66	»	»	12,591 34	»	»	12,591 34	»	367,408 66	
1,291,792 60	7,496 20	»	2 06	»	»	2 06	»	1,299,288 80	
522,228 66	»	»	871 34	»	»	871,34	»	522,228 66	
32,948,843 88	45,215 57	»	761,846 84	1,965,475 44	1,965,475 44	359,952 93	404,891 91	32,964,059 45	
4,976,343 67	93,280 96	»	150,594 83	4,612 23	4,612 23	425,794 30	24,800 53	5,069,624 63	
7,654,548 43	14,764 48	»	485,071 48	196,919 59	196,919 59	485,071 48	»	7,669,312 91	
41,228,516 94	240,432 04	»	109,348 39	32,558 77	32,558 77	109,348 39	»	41,468,948 95	
26,082,097 99	82,089 91	»	621,577 74	4,979 06	4,979 06	589,071 27	32,506 47	26,164,187 90	
272,103,276 93	1,456,157 15	»	1,346,449 70	682,039 37	682,039 37	4,478,842 38	167,607 32	273,559,434 08	
79,568,283 48	274,144 80	»	2,268,591 72	»	»	788,867 89	1,479,723 83	79,842,398 28	
10,294,762 86	31,931 16	»	351,145 98	»	»	62,457 38	288,688 60	10,326,694 02	
25,475,409 07	177,380 13	»	436,981 07	289,620 23	289,620 23	435,586 67	1,394 40	25,652,789 20	
12,096,306 43	275,658 46	»	279,032 75	658 64	658 64	269,705 55	9,347 20	12,371,964 89	
18,653,109 77	208,240 44	»	1,987,116 82	»	»	688,776 42	1,298,340 40	18,861,350 18	
1,306,309 81	57 60	»	16,871 59	539 »	539 »	16,871 59	»	1,306,367 41	
3,313,067 40	1,514 80	»	125,906 70	614,485 90	614,485 90	125,906 70	»	3,314,579 20	
743,814,920 86	3,014,024 24	»	12,394,779 61	6,471,679 65	6,471,679 65	8,683,415 62	3,714,363 99	746,825,945 10	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses, à l'époque

Articles nouveaux.	Articles du Budget extraordinaire de 1912	Articles de l'arrêté royal du 7 août 1911.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois des 15, 18 et 23 mai et 22 décembre 1912 et 16 août 1913.	Total.	DÉPENSES résultant des exercices 1911, 1912 et 1913, — DROITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.
				de l'exercice 1910	de l'exercice 1911.			
			<b>DEPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>					
			<b>Ministère des Affaires Étrangères.</b>					
1	»	2	Achat et appropriation de l'hôtel affecté à la légation et au vice-consulat de Belgique à Téhéran . . . . .	»	4 514 20	»	4 514 20	»
			TOTAUX pour le Ministère des Affaires Étrangères . . . . . fr.	»	4 514 20	»	4 514 20	»
			<b>Ministère de l'Intérieur.</b>					
2	»	3	Tir national. — Etablissement d'une zone de protection . . . . .	296,248 51	»	»	296,248 51	25,379 37
3	»	5	Sources minérales de Spa — Frais d'études et premiers travaux d'aménagement . . . . .	»	98,206 85	»	98,206 85	23,021 43
			TOTAUX pour le Ministère de l'Intérieur . . . fr.	296,248 51	98,206 85	»	394,455 36	48,400 80
			<b>Ministère des Finances.</b>					
			<b>Domaines.</b>					
4	»	6	Appropriation des terrains provenant du démantèlement des places fortes . . . . .	150,455 20	»	»	350,455 20	18,447 27
4a	»	6a	Id. id. . . . .	»	200,000 »	»		»
5	»	7b	Acquisition d'immeubles destinés à agrandir le domaine forestier et à étendre ou à régulariser les limites des propriétés de l'Etat, notamment des dunes domaniales . . . . .	»	107,915 69	»	957,945 69	107,945 69
5a	36	»	Id. id. . . . .	»	»	550,000 » (1) 300,000 »		195,667 03
6	»	8a	Acquisition, aménagement et construction de locaux pour le service de la conservation des hypothèques et autres services similaires . . .	100,000 »	»	»	500,000 »	70,728 53
6a	37	»	Id. id. . . . .	»	»	400,000 »		»
			TOTAUX . . . fr.	250,455 20	307,945 69	1,250,000 »	1,308,400 89	392,788 52
			<b>Divers.</b>					
7	2	»	Avances au fonds spécial institué par l'article 6 de la loi du 26 août 1903 pour l'exécution de la convention conclue le 7 avril de la même année entre l'Etat et la Ville de Bruxelles et relative à la transformation du quartier de la Putterie et de ses abords . . . . .	»	»	2,000,000 »	2,000,000 »	2,000,000 »
			A REPORTER . . . fr.	»	»	2,000,000 »	2,000,000 »	2 000,000 »

(1) Loi du 28 décembre 1912, article 3 B.

CICE 1912 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CRÉDITS excédant les DÉPENSES.	RÉSULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.			Observations.
En 1912	En 1913	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1913 en vertu de l'art. 44 de la loi du 18 mai 1912 et de diverses lois spéciales.	CRÉDITS DÉFINITIFS de l'exercice 1912.	
»	»	»	»	»	4,514 20	»	4,514 20	»	
»	»	»	»	»	4,514 20	»	4,514 20	»	
25,379 37	»	25,379 37	»	»	270,869 14	270 869 14	»	25,379 37	
22,541 43	470 »	23,011 43	10 »	»	75,183 42	»	75,183 42	23,021 43	
47,920 80	470 »	48,390 80	10 »	»	346,054 56	270,869 14	75,183 42	48,400 80	
18,447 27	»	18,447 27	»	»	132,007 93	132,007 93	»	18,447 27	
»	»	»	»	»	200,000 »	»	200,000 »	»	
107,945 69	»	107,945 69	»	»	»	»	»	107,945 69	
193,066 11	2,600 92	195,667 03	»	»	654,332 97	»	654 332 97	193,667 03	
70,507 91	220 62	70,728 53	»	»	29,271 47	29,271 47	»	70,728 53	
»	»	»	»	»	400,000 »	»	400,000 »	»	
389,966 98	2,821 54	392,788 52	»	»	1,415,612 37	161,279 40	1,254,332 97	392,788 52	
2,000 000 »	»	2,000,000 »	»	»	»	»	»	2,000,000 »	
2,000,000 »	»	2,000,000 »	»	»	»	»	»	2,000,000 »	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses, à l'époque

Articles nouveaux.	Articles du Budget extraordinaire de 1912.	Articles de l'arrêté royal du 7 août 1911.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois des 15, 18 et 20 mai et 28 décembre 1912 et 26 août 1913.	Total.	DÉPENSES résultant des services faits. DROITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.
				de l'exercice 1910	de l'exercice 1911.			
			Re-ort. . . . fr	»	»	2,000,000	2,000,000	2,000,000
8	»	10	Avances au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail . . . . .	»	20,000	»	20 000	»
9	»	11	Libération au comptant de la souscription de l'Etat à l'augmentation du capital de la Société du canal et des installations maritimes de Bruxelles. . . . .	»	6,408,000	»		4,000,000
9a	»	»	Augmentation de la part d'intervention de l'Etat dans la Société anonyme du canal et des installations maritimes de Bruxelles (Loi du 26 août 1913, art. 5.) . . . . .	»	»	6,500,000	12,908,000	»
10	»	12	Chemins de fer de la Flandre occidentale. — Rachat de la concession. — Paiement de la partie du prix à liquider en capital. . . . .	250,000	»	»	250,000	»
11	»	13	Société pour la construction et l'exploitation d'un port de pêche à La Panne. — Souscription de la moitié du capital. . . . .	1,000,000	»	»	1,000,000	»
			TOTAUX. . . . fr	1,250,000	6,428,000	8,500,000	16,178,000	6,000,000
			TOTAUX pour le Ministère des Finances. . . fr.	1,500,455 20	6,735 945 69	9,750,000	17,986,400 89	6,392,788 52
			<b>Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics.</b>					
			<b>SERVICES DE L'AGRICULTURE.</b>					
			<i>Eaux et Forêts.</i>					
12	»	14	Terrains incultes et bois domaniaux. — Boisement, assainissement, création de chemins de vidange . . . . .	20,000	»	»		20,000
12a	»	14a	Id. id. . . . .	»	180,236 17	»	400,236 17	120,236 17
12b	1	»	Id. id. . . . .	»	»	200,000		9,482 23
			<i>Voirie vicinale.</i>					
13	»	13a	Voirie vicinale. Travaux de construction . . . . .	»	1,082,033	»		1,081,919
13a	2	»	Id. id. . . . .	»	»	4,000,000	5,082,033	1,346,382
			TOTAUX. . . . fr.	20,000	1,262,269 17	4,200,000	5,482,269 17	2,578,019 40

## CICE 1912 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier,		CRÉDITS excédant les DÉPENSES.	RESULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.			Observations.
En 1912	En 1913.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1913, en vertu de l'art. 11 de la loi du 18 mai 1912 et de diverses lois spéciales.	DÉFICIT de l'exercice 1912.	
2,000,000 »	»	2,000,000 »	»	»	»	»	2,000,000 »	»	
»	»	»	»	»	20,000 »	»	20,000 »	»	
4,000,000 »	»	4,000,000 »	»	»	2,408,000 »	»	2,408,000 »	4,000,000 »	
»	»	»	»	»	6,500,000 »	»	6,500,000 »	»	
»	»	»	»	»	250,000 »	250,000 »	»	»	
»	»	»	»	»	1 000,000 »	1,000,000 »	»	»	
6,000,000 »	»	6,000,000 »	»	»	10,178,000 »	1,250 000 »	8,928,000 »	6,000,000 »	
6,389,966 98	2,821 34	6,392,788 52	»	»	11,593,612 37	1,411,279 40	10,182,332 97	6,392,788 52	
20,000 »	»	20,000 »	»	»	»	»	»	20,000 »	
120,236 17	»	120,236 17	»	»	60,000 »	»	60,000 »	120,236 17	
7,881 75	1,600 48	9,482 23	»	»	190,517 77	»	190,517 77	9,482 23	
1,081,919 »	»	1,081,919 »	»	»	114 »	»	114 »	1,081,919 »	
1,346,382 »	»	1,346,382 »	»	»	2,653,618 »	»	2,653,618 »	1,346,382 »	
2,576,418 92	1,600 48	2,578,019 40	»	»	2,904,249 77	»	2,904,249 77	2,578,019 40	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses, à l'époque

Articles nouveaux.	Articles du Budget extraordinaire de 1912.	Articles de l'arrêté royal du 7 août 1911.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois des 15, 16 et 10 mai et 28 décembre 1912 et 26 août 1913.	Total.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — DROITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.
				de l'exercice 1910.	de l'exercice 1911.			
			<b>SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS.</b>					
			<i>Routes et Bâtimens civils.</i>					
14	»	16a	Routes et raccordemens : construction, redressement et amélioration. Squares et parcs publics dépendant des routes de l'Etat : création. Subsidés aux communes pour travaux d'amélioration de la voirie de l'Etat dans la traverse des agglomérations. Construction de ponts ou subsidés pour semblables ouvrages. Rachat par l'Etat de routes et de ponts concédés; subsidés aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats. . . . .	31,224 12	»	»		31,224 12
14a	»	16b	Id. id. . . . .	»	7,274,619 34	»	20,308,843 46	7,236,161 69
14b	3	»	Id. id. . . . .	»	»	13,000,000 »		6,778,044 33
15	»	17	Mont des Arts — Expropriations et travaux . . .	202,424 25	»	»		202,424 25
15a	»	17a	Id. id. . . . .	»	247 768 80	»	450,193 05	139,766 67
16	»	18	École de médecine vétérinaire — Travaux d'achèvement et mobilier fixe . . . . .	19 431 91	»	»	19,431 91	14,285 18
17	»	19a	Palais du Cinquantenaire — Musées royaux des arts décoratifs et industriels. — Exposition d'art en 1910 . . . . .	800,178 18	»	»		126,846 92
17a	4	»	Palais du Cinquantenaire. — Musées royaux des arts décoratifs et industriels. . . . .	»	»	450,000 »	1,250,178 18	»
18	»	20a	Palais de Bruxelles et aménagement de la place des Palais . . . . .	167,036 68	»	»		166,297 26
18a	5	»	Dépenses du palais de Bruxelles. — Travaux d'agrandissement et de transformation . . .	»	»	500,000 »	667,036 68	»
19	»	21	Exécution de l'article 3 de l'acte additionnel au traité de cession de l'Etat Indépendant du Congo à la Belgique et alimentation du fonds spécial créé par l'article 4 du même acte . . .	35 816 704 65 <sup>(1)</sup>	»	»	35,816,704 65	3,207,269 87
			<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>	<b>37,036,996 79</b>	<b>7,522,388 14</b>	<b>13,950 000 »</b>	<b>58 509,384 93</b>	<b>17,902,320 29</b>
			<i>Travaux hydrauliques.</i>					
20	»	22a	Meuse — Expropriations et travaux . . . . .	309,938 58	»	»		309,938 58
20a	»	22b	Id. id. . . . .	»	900,000 »	»	3,209,938 58	900,000 »
20b	6	»	Id. id. . . . .	»	»	2,000 000 »		12,519 »
21	»	23a	Ourthe. — Expropriations et travaux . . . . .	359,500 »	»	»		63,208 72
21a	»	23b	Id. id. . . . .	»	20,000 »	»	529,500 »	»
21b	8	»	Id. id. . . . .	»	»	150,000 »		»
			<b>A REPORTER. . . . . fr</b>	<b>669,438 58</b>	<b>920,000 »</b>	<b>2,150,000 »</b>	<b>3,739,438 58</b>	<b>1,287 666 30</b>

(1) Aucun délai n'est assigné aux imputations à faire à charge de ce crédit.

CICE 1912 (suite).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CRÉDITS excédant les DÉPENSES.	RÉSULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.			Observations.
En 1912	En 1913.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1913, en vertu de l'art. 41 de la loi du 16 mai 1912 et de diverses lois spéciales.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1912.	
31,224 12	»	31,224 12	»	»	»	»	»	31,224 12	
7,207,336 87	41,591 10	7,218,927 97	17,233 72	»	38,457 65	»	38,457 65	7,236,161 69	
6,304,334 33	461,743 14	6,766,077 47	11,916 86	»	6,221,955 67	»	6,221,955 67	6,778,044 33	
202,424 25	»	202,424 25	»	»	»	»	»	202,424 25	
139,766 67	»	139,766 67	»	»	108,002 13	»	108,002 13	139,766 67	
14,285 18	»	14,285 18	»	»	5,146 73	5,146 73	»	14,285 18	
126,846 92	»	126,846 92	»	»	673,331 26	673,331 26	»	126,846 92	
»	»	»	»	»	450,000 »	»	450,000 »	»	
166,297 26	»	166,297 26	»	»	739 42	739 42	»	166,297 26	
»	»	»	»	»	500,000 »	»	500,000 »	»	
3,193,899 71	13,245 16	3,207,144 87	125 »	»	32,609,431 78	»	32,609,431 78	3,207,269 87	
17,386,415 31	486,579 40	17,872,994 71	29,325 58	»	40,607,064 64	679,217 41	39,927,847 23	17,902,310 29	
309,871 91	»	309,871 91	66 67	»	»	»	»	309,933 58	
823,943 27	76,036 73	900,000 »	»	»	»	»	»	900,000 »	
353 34	42,135 66	42,519 »	»	»	1,987,481 »	»	1,987,481 »	42,519 »	
64,470 34	738 38	65,208 72	»	»	294,291 28	294,291 28	»	65,208 72	
»	»	»	»	»	20,000 »	»	20,000 »	»	
»	»	»	»	»	150,000 »	»	150,000 »	»	
1,198,668 86	88,930 77	1,287,599 63	66 67	»	2,451,772 28	294,291 28	2,157,481 »	1,287,666 30	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses, à l'époque

Articles nouveaux.	Articles du Budget extraordinaire de 1912.	Articles de l'arrêté royal du 7 août 1911.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois des 15, 18 et 30 mai et 28 décembre 1912 et 26 août 1913.	Total.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.
				de l'exercice 1910.	de l'exercice 1911.			
			Report. . . . fr.	669,438 58	920,000 »	2,150,000 »	3,739,438 58	1,287,666 30
22	»	24	Sambre. — Expropriations et travaux . . . .	1,162,472 42	»	»		350,016 20
22a	»	24a	Id. id. . . . .	»	420,000 »	»	2,132,472 42	»
22b	7	»	Id. id. . . . .	»	»	550,000 »		»
23	»	25a	Escaut. — Expropriations et travaux . . . .	29 05	»	»		29 05
23a	»	25b	Id. id. . . . .	»	708 662 59	»	1,738,691 64	708,595 09
23b	11	»	Id. id. . . . .	»	»	1,030,000 »		813,442 03
24	»	26a	Lys. — Expropriations et travaux . . . . .	204,552 14	»	»		204 552 14
24a	»	26b	Id. id. . . . .	»	420,000 »	»	2,074,552 14	192,160 44
24b	12	»	Id. id. . . . .	»	»	1,450,000 »		»
25	»	27a	Durme. — Expropriations et travaux . . . .	»	45,522 76	»	75,522 76	41,562 01
25a	13	»	Id. id. . . . .	»	»	30,000 »		
26	»	28a	Rupel. — Expropriations et travaux . . . .	49,729 52	»	»		49,729 52
26a	»	28b	Id. id. . . . .	»	450,000 »	»	599,729 52	237,182 »
26b	14	»	Id. id. . . . .	»	»	100,000 »		»
27	»	29a	Nèthes. — Expropriations et travaux . . . .	»	49 500 »	»	299,500 »	49,500 »
27a	16	»	Id. id. . . . .	»	»	250,000 »		
28	»	30	Senne et Dyle. — Expropriations et travaux . .	95,328 51	»	»		64,083 13
28a	»	30a	Id. id. . . . .	»	150,000 »	»	695,328 51	500 »
28b	15	»	Id. id. . . . .	»	»	450,000 »		»
29	»	31	Démer. — Expropriations et travaux . . . .	»	10,747 20	»	10,747 20	»
30	»	32a	Canal de la Lys à l'Yperlée. — Expropriations et travaux . . . . .	»	964,174 49	»	1,464,174 49	780,002 98
30a	17	»	Id. id. . . . .	»	»	500,000 »		
31	»	34	Canal de Roulers à la Lys. — Expropriations et travaux . . . . .	»	75 000 »	»	75,000 »	45 000 »
32	»	35a	Canaux de Furnes à Dunkerque et de Furnes à Bergues. — Expropriations et travaux . . . .	»	50,000 »	»	100,000 »	5,950 03
32a	21	»	Id. id. . . . .	»	»	50,000 »		
33	»	36	Canal de Gand à Ostende. — Expropriations et travaux . . . . .	116,385 75	»	»		116,385 75
33a	»	36a	Id. id. . . . .	»	430,000 »	»	1,046,385 75	101,481 41
33b	18	»	Id. id. . . . .	»	»	500,000 »		»
			A REPORTER . . . fr	2,297,935 97	4,693,606 74	7,060,000 »	14,051,542 71	5,129,179 07

## CICE 1912 (suite).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS			PAYEMENTS trattant à effectuer ou à justifier		CRÉDITS excédant les DÉPENSES.	RÉSULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.			Observations.
En 1912.	En 1913.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1913 en vertu de l'art. 41 de la loi du 18 mai 1912 et de diverses lois spéciales.	CRÉDITS DÉFINITIFS de l'exercice 1912.	
1,198,668 86	88,930 77	1,287,599 63	66 67	»	2,451,772 28	294,291 28	2,157,481 »	1,287,666 30	
345,572 73	4,443 47	350,016 20	»	»	812,456 22	812,456 22	»	350,016 20	
»	»	»	»	»	420,000 »	»	420,000 »	»	
»	»	»	»	»	550,000 »	»	550,000 »	»	
29 05	»	29 05	»	»	»	»	»	29 05	
708,590 53	»	708,590 53	4 56	»	67 50	»	67 50	708,595 09	
811,644 29	1,772 99	813,414 28	27 75	»	216,537 97	»	216,537 97	813,442 03	
204,552 14	»	204,552 14	»	»	»	»	»	204,552 14	
192,043 77	116 67	192,160 44	»	»	227,839 56	»	227,839 56	192,160 44	
»	»	»	»	»	1,450,000 »	»	1,450,000 »	»	
41,437 01	125 »	41,562 01	»	»	3,960 75	»	3,960 75	41,562 01	
»	»	»	»	»	30,000 »	»	30,000 »	»	
49,729 52	»	49,729 52	»	»	»	»	»	49,729 52	
257,182 »	»	257,182 »	»	»	192,818 »	»	192,818 »	257,182 »	
»	»	»	»	»	100,000 »	»	100,000 »	»	
49,500 »	»	49,500 »	»	»	»	»	»	49,500 »	
61,062 07	278 92	61,340 99	»	»	188,659 01	»	188,659 01	61,340 99	
64,021 13	62 »	64,083 13	»	»	31,245 38	31,245 38	»	64,083 13	
»	500 »	500 »	»	»	149,500 »	»	149,500 »	500 »	
»	»	»	»	»	450,000 »	»	450,000 »	»	
»	»	»	»	»	10,747 20	»	10,747 20	»	
779,030 77	972 21	780,002 98	»	»	184,171 21	»	184,171 21	780,002 98	
»	»	»	»	»	500,000 »	»	500,000 »	»	
45,000 »	»	45,000 »	»	»	30,000 »	»	30,000 »	45,000 »	
5,531 67	418 36	5,950 03	»	»	44,049 97	»	44,049 97	5,950 03	
»	»	»	»	»	50,000 »	»	50,000 »	»	
116,385 75	»	»	»	»	»	»	»	116,385 75	
101,458 91	22 50	116,385 75	»	»	328,518 59	»	328,518 59	101,481 41	
»	»	101,481 41	»	»	500,000 »	»	500,000 »	»	
5,031,437 20	97,642 89	5,129,080 09	98 98	»	8,922,363 64	1,137,992 88	7,784,370 76	5,129,179 07	

## BUDGET DE L'EXER

Compte des dépenses, à l'époque

Articles nouveaux.	Articles du Budget extraordinaire de 1912	Articles de l'arrêté royal du 7 août 1911.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois des 15, 18 et 20 mai et 26 décembre 1912. et 26 août 1913.	Total.	DÉPENSES résultant des services faits. — DROITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.
				de l'exercice 1910.	de l'exercice 1911.			
			REPORT . . . fr.	2,297,935 97	4,693,606 74	7,060,000 »	14,051,542 71	5,129,179 07
34	»	37a	Canal de Gand à Terneuzen. — Expropriations et travaux . . . . .	814,752 77	»	»	814,752 77	814,752 77
34a	»	37b	Id. id. . . . .	»	300,000 »	»	1,614,752 77	244,166 92
34b	19	»	Id. id. . . . .	»	»	500,000 »	»	»
35	»	38a	Canal de Burght à Saint-Gilles (Waes). — Études. — Expropriations et travaux . . . . .	100,000 »	»	»	150,000 »	»
35a	20	»	Id. id. . . . .	»	»	50,000 »	»	»
36	»	39a	Canaux de Liège à Anvers et embranchements. — Expropriations et travaux . . . . .	»	1,000,000 »	»	»	454,368 72
36a	10	»	Canaux de Liège à Anvers, leurs embranchements et leur extension en vue de la navigation d'Anvers au Rhin. — Expropriations et travaux . . . . .	»	»	1,750,000 »	2,750,000 »	»
37	»	40	Amélioration du canal de Louvain à la Dyle et prolongement de ce canal jusqu'à Hasselt. — Frais d'études . . . . .	»	48,627 20	»	48,627 20	6,606 76
38	»	41a	Canal de Bruxelles au Rupel. — Transformation. . . . .	200,000 »	»	»	»	4,668 27
38a	»	41b	Id. id. . . . .	»	500,000 »	»	725,000 »	»
38b	28	»	Id. id. . . . .	»	»	25,000 »	»	»
39	»	42a	Canaux houillers. — Expropriations et travaux. . . . .	462,602 84	»	»	»	462,602 84
39a	»	42b	Id. id. . . . .	»	3,080,000 »	»	7,242,602 84	2,252,623 07
39b	9	»	Id. id. . . . .	»	»	3,700,000 »	»	»
40	»	43	Port de Nieupoort . . . . .	477,520 84	»	»	1,377,520 84	191,007 13
40a	26	»	Port de Nieupoort — Expropriations et travaux . . . . .	»	»	900,000 »	»	»
41	»	44	Port d'Ostende. — Expropriations et travaux. Etablissement de l'avenue d'accès aux nouvelles installations maritimes et exploitation d'un passage d'eau public entre les deux rives du port . . . . .	513,758 02	»	»	»	513,758 02
41a	»	44a	Port d'Ostende — Expropriations et travaux. Etablissement de l'avenue d'accès aux nouvelles installations maritimes et exploitation d'un passage d'eau public entre les deux rives du port. Construction d'un port de pêche sur la rive est du chenal. Etablissement d'un pont à transbordeur sur le chenal . . . . .	»	3,000,000 »	»	4,013,758 02	343,951 71
41b	24	»	Port d'Ostende. — Expropriations et travaux . . . . .	»	»	500,000 »	»	»
42	»	45a	Port de Blankenberghe. — Expropriations et travaux . . . . .	»	50,000 »	»	550,000 »	44,155 25
42a	25	»	Id. id. . . . .	»	»	500,000 »	»	»
			A REPORTER. . . . fr.	4,866,570 44	12,672,233 94	14,983,000 »	32,523,804 38	10,461,840 53

CICE 1912 (suite).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS			PAYEMENTS <i>restant à effectuer ou à justifier</i>		CRÉDITS excédant les DÉPENSES.	RÉSULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET			Observations.
En 1912.	En 1913.	Total	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédits.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 19 de la loi du 28 mai 1912 et de diverses lois spéciales	CRÉDITS à reporter de l'exercice 1912.	
5,031,437 20	97,642 89	5,129,080 09	98 98	»	8,922,363 64	1,137,992 88	7,784,370 76	5,129,179 07	
814,752 77	»	»	»	»	»	»	»	814,752 77	
241,797 61	2,369 31	814,752 77	»	»	55,833 05	»	55,833 05	244,166 92	
»	»	244,166 92	»	»	500,000 »	»	500,000 »	»	
»	»	»	»	»	100,000 »	100,000 »	»	»	
»	»	»	»	»	50,000 »	»	50,000 »	»	
425,373 37	28,689 85	454,063 22	305 50	»	545,631 28	»	545,631 28	454,368 72	
»	»	»	»	»	1,750,000 »	»	1,750,000 »	»	
6,312 76	294 »	6,606 76	»	»	42,020 44	»	42,020 44	6,606 76	
4,418 27	250 »	4,668 27	»	»	195,331 73	195,331 73	»	4,668 27	
»	»	»	»	»	500,000 »	»	500,000 »	»	
»	»	»	»	»	25,000 »	»	25,000 »	»	
462,602 84	»	462,602 84	»	»	»	»	»	462,602 84	
2,166,523 47	86,099 60	2,252,623 07	»	»	827,376 93	»	827,376 93	2,252,623 07	
»	»	»	»	»	3,700,000 »	»	3,700,000 »	»	
190,578 35	428 78	191,007 13	»	»	286,513 71	286,513 71	»	191,007 13	
»	»	»	»	»	900,000 »	»	900,000 »	»	
370,802 96	142,955 06	513,758 02	»	»	»	»	»	513,758 02	
65,071 07	278,880 64	343,951 71	»	»	2,656,048 29	»	2,656,048 29	343,951 71	
»	»	»	»	»	500,000 »	»	500,000 »	»	
33,900 58	10,254 67	44,155 25	»	»	5,844 75	»	5,844 75	44,155 25	
»	»	»	»	»	500,000 »	»	500,000 »	»	
9,813,571 25	647,864 80	10,461,436 05	404 48	»	22,061,963 85	1,719,838 32	20,342,125 53	10,461,840 53	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses, à l'époque

Articles nouveaux.	Articles du Budget extraordinaire de 1912	Articles de l'arrêté royal du 7 août 1911.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués pour les lois des 15, 18 et 21 mai et 23 décembre 1912 et 26 août 1913.	Total.	DÉPENSES résultant des services payés. — DROITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.
				de l'exercice 1910.	de l'exercice 1911.			
			REPORT. . . fr	4,866,570 44	12,672,233 94	14,985,000	32,523,804 38	10,461,840 53
43	»	46a	Port d'escale de Heyst — Expropriations et travaux. Traitements, salaires et indemnités des fonctionnaires et agents chargés de la surveillance et du contrôle des travaux. Indemnités des fonctionnaires membres de la commission mixte de contrôle. Etablissement d'un bassin pour les bateaux pêcheurs et d'une station sanitaire. Honoraires. . . . .	»	580,000	»	»	580,000
43a	27	»	Port d'escale de Heyst. Expropriations et travaux. — Etablissement d'une station sanitaire à Zeebrugge . . . . .	»	»	600,000	1,180,000	60,785 82
44	4	»	Augmentation du capital de la Compagnie des installations maritimes de Bruges. — Souscription . . . . .	»	»	2,000,000	2,000,000	»
45	»	47	Côtes. — Expropriations et travaux. . . . .	530 80	»	»	»	530 80
45a	»	47a	Id. id. . . . .	»	570,333 12	»	770,863 92	275,879 67
45b	29	»	Id. id. . . . .	»	»	200,000	»	»
46	»	48a	Expropriations en vue de l'amélioration du cours de l'Escaut en aval d'Anvers et de l'exécution des travaux qui en sont la conséquence, y compris le détournement des cours d'eau; de l'extension des installations maritimes et de leurs dépendances ainsi que des installations du chemin de fer; du détournement des Schyns ainsi que du canal de jonction de la Meuse à l'Escaut; de l'établissement du dispositif de défense qui, entre l'Escaut en aval d'Anvers et la chaussée de Breda, serait substitué à l'enceinte actuelle en vertu d'une loi spéciale ou par la voie du budget extraordinaire sur rapport d'une commission mixte à nommer par arrêté royal; du déplacement des installations de la pyrotechnie et de la création de nouveaux quartiers; du détournement des cours d'eau sur les deux rives de l'Escaut (art. 1 <sup>er</sup> et art. 2, 1 <sup>o</sup> , de la loi du 30 mars 1906). — Exécution de ceux des travaux visés dans ces dispositions qui incombent au Département des Travaux publics, hormis l'amélioration du cours de l'Escaut entre Anvers et le Kruisschans et les travaux qui en sont la conséquence (art. 5, 1 <sup>o</sup> , de la dite loi) . . . . .	263,325 79	»	»	»	263,325 79
46a	»	48b	Id. — Id. — Expropriations en vue de l'élargissement des routes de grande voirie dans l'agglomération anversoise et de l'aménagement de leurs abords, résultant de la transformation des quartiers, par suite de la suppression de l'enceinte actuelle; exécution des conventions avec la ville d'Anvers, la commune de Merxem et la commune de Berchem. . . . .	»	5,264,500	»	15,727,825 79	3,853,997 97
46b	22	»	Id. — Id. — Exécution des conventions avec les communes intéressées. — Expropriations et travaux en vue de l'élargissement ou du redressement de la route d'Anvers à Boom et de l'aménagement des abords; exécution des conventions avec les communes intéressées. . . . .	»	»	10,200,000	»	1,598,608 48
			A REPORTER. . . fr	5,130,427 03	19,087,067 06	27,985,000	52,202,494 09	17,094,969 06

CICE 1912 (suite).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CRÉDITS excédant les DÉPENSES.	RÉSULTATS POUR LE RÉGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.			Observations.
En 1912.	En 1913	Total.	Sur arrondissements en circulation.	Sur arrondissements d'ouverture de crédit.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1913 en vertu de l'art. 11 de la loi du 18 mai 1912 et de diverses lois spéciales.	CRÉDITS définitifs de l'exercice 1912.	
9,813,571 25	647,864 80	10,461,436 05	404 48	»	22,061,963 85	1,719,838 32	20,342,125 53	10 461,840 53	
579,850 41	149 89	580,000 »	»	»	»	»	»	580,000 »	
58,785 82	2,000 »	60,785 82	»	»	539,214 18	»	539,214 18	60,785 82	
»	»	»	»	»	2,000,000 »	»	2,000,000 »	»	
530 80	»	530 80	»	»	»	»	»	530 80	
275,807 67	72 »	275,879 67	»	»	294,453 45	»	294,453 45	275,879 67	
»	»	»	»	»	200,000 »	»	200,000 »	»	
263,325 79	»	263,325 79	»	»	»	»	»	263,325 79	
3,823,558 74	30,439 23	3,853,997 97	»	»	1,410,502 03	»	1,410,502 03	3,853,997 97	
1,597,974 31	634 17	1,598,608 48	»	»	8,601,391 52	»	8,601,391 52	1,598,608 48	
16,413,404 40	681,160 09	17,094,564 58	404 48	»	35,107,525 03	1,719,838 32	33,387,686 71	17,094,969 06	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses, à l'époque

Articles nouveaux.	Articles du Budget extraordinaire de 1912.	Articles de l'arrêté royal du 7 août 1911.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois des 15, 18 et 20 mai et 28 décembre 1912 et 28 août 1913.	Total.	DÉPENSES résultant des services faits. — DROITS constatés et ordonnances au profit des créanciers de l'Etat.
				de l'exercice 1910.	de l'exercice 1911.			
			REPORT . . . fr	5,130,427 03	19 087,067 06	27,985,000 »	52,202,494 09	17,094,969 06
47	1	»	Amélioration du cours de l'Escaut entre Anvers et le Kruisschans. — Expropriations d'immeubles situés sur le territoire des communes de Callon, Zandrecht et Melsele. — Travaux. (Loi du 15 mai 1912.) . . . . .	»	»	15,000,000 »	15,000,000 »	545 75
48	»	49a	Expropriations en vue de l'exhaussement des terrains du polder de Borgerweert, de l'assainissement et de l'aménagement de cette région; de l'établissement des voies ferrées, gares, canaux, quais et dépendances de ces divers ouvrages; de l'exécution des autres travaux d'utilité publique analogues ainsi que de la création de nouveaux quartiers (art. 3 de la loi du 30 mars 1906). Exécution des travaux d'exhaussement, d'assainissement et d'aménagement de la région du polder de Borgerweert ainsi que pour l'établissement de communications entre la dite région et l'agglomération anversoise (art. 5, 2 <sup>e</sup> , de la dite loi) . . . . .	4,504,653 80	»	»	»	4,504,653 80
48a	»	49b	Id. id. . . . .	»	3,250,000 »	»	3,454,653 80	51,496 47
48b	23	»	Id. id. . . . .	»	»	700,000 »	»	»
49	»	50	Installations maritimes d'Anvers. — Expropriations, travaux, dragages . . . . .	3,850 39	»	»	»	»
49a	»	50a	Id. id. . . . .	»	3,642,046 97	»	3,645,906 36	1,242,715 10
			TOTAUX. . . . fr	6,638,940 22	23,979,114 03	43,685,000 »	76,303,054 25	19 894 380 18
			TOTAUX pour le Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics. . . . . fr.	43,695,937 01	34,763,771 34	61,835,000 »	110,291,768 35	10,374,719 87
			<b>Ministère des Chemins de fer.</b>					
			<i>Chemins de fer.</i>					
50	»	51a	Chemins de fer. — Voies et travaux (y compris dommages-intérêts pour inexécution de travaux) . . . . .	9,481 81	»	»	»	9,481 81
50a	»	51b	Id. id. . . . .	»	8,239,688 72	»	46,799,470 53	8 226,408 62
50b	30	»	Id. id. . . . .	»	»	38,500 000 »	»	38,500,839 39
51	»	52	Dépenses relatives à l'exécution de la jonction directe, à Bruxelles, des parties nord et sud du réseau des chemins de fer belges . . . . .	(1) 15 827,314 96	»	»	15,827,314 96	10,066,865 66
52	»	53	Chemins de fer de la Flandre occidentale. — Paiement des travaux et des fournitures de matériel immédiatement indispensables pour la bonne exploitation des lignes rachetées et remboursement à la Société des dépenses effectuées par elle depuis la date à laquelle le rachat prend cours, tant en travaux de premier établissement qu'en achat et construction de matériel et d'outillage . . . . .	104,153 74	»	»	104,153 74	104,152 74
			A REPORTER . . . . fr.	13,940,950 51	8,289,688 72	38 500 000 »	62,730 639 23	51 010 418 22

Des imputations pourront être faites sur ce crédit jusqu'au 31 décembre 1913.

CICE 1912 (suite).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier,		CRÉDITS excédant les DÉPENSES.	RÉSULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET			Observations.
En 1912.	En 1913.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1913, en vertu de l'art. 11 de la loi du 18 mai 1912 et de diverses lois spéciales.	CRÉDITS dépréciés de l'exercice 1912	
16,413,404 49	681,160 09	17,094,564 58	404 48	»	35,107,525 03	1,719,838 32	33,387,686 71	17,094,969 06	
545 75	»	545 75	»	»	14,999,454 25	»	14,999,454 25	545 75	
1,504,653 80	»	1,504,653 80	»	»	»	»	»	1,504,653 80	
51,371 47	125 »	51,496 47	»	»	3,198,503 53	»	3,198,503 53	51,496 47	
»	»	»	»	»	700,000 »	»	700,000 »	»	
»	»	»	»	»	5,859 39	3,859 39	»	»	
1,231,786 31	10,926 79	1,242,715 10	»	»	2,399,331 87	»	2,399,331 87	1,242,715 10	
19,201,761 82	692,213 88	19,893,975 70	404 48	»	56,408,674 07	1,723,697 71	54,684,976 36	19,894,380 18	
59,164,596 05	1,180,393 76	60,344,989 81	29,730 06	»	99,919,988 48	2,402,915 12	97,517,073 36	40,374,719 87	
850 »	8,631 81	9,481 81	»	»	»	»	»	9,481 81	
8,214,923 62	7,603 77	8,222,527 39	3,551 23	»	63,580 10	»	63,580 10	8,226,108 62	
34,330,958 »	1,244,012 40	35,574,970 40	29,538 99	»	2,896,160 61	»	2,896,160 61	35,603,839 39	
9,757,700 56	308,910 39	10,066,610 95	254 71	»	5,760,449 30	»	5,760,449 30	10,066,865 66	
104,152 74	»	104,152 74	»	»	1 »	1 »	»	104,152 74	
52,407,884 92	1,569,188 37	53,977,073 29	33,374 93	»	8,720,491 01	1 »	8,720,490 01	54,010,448 22	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses à l'époque

Articles nouveaux.	Articles du Budget extraordinaire de 1912.	Articles de l'arrêté royal du 7 août 1911.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois des 12, 18 et 20 mai et 28 décembre 1912 et 26 août 1913.	Total.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. DROITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.
				de l'exercice 1910.	de l'exercice 1911.			
			Report. . . . . fr.	15,940,950 51	8,289,688 72	38,500,000 »	62,730,639 23	54,010,448 22
53	»	55a	Chemins de fer. — Traction et matériel . . . . .	5,575 79	»	»	»	5,575 79
53a	»	55b	Id. . . . . id. . . . .	»	8,135,523 86	»	28,241,099 65	8,074,882 52
53b	31	»	Id. . . . . id. . . . .	»	»	20,100,000 »	»	2,039,789 05
56	»	58	Direction de l'électricité. — Premier établissement et extension d'installations électriques . . . . .	»	1,444,489 39	»	»	915,439 63
56a	33	»	Id. . . . . id. . . . .	»	»	1,956,500 »	3,400,989 39	»
»	»	»	Chemins de fer de Hasselt à Maeseyck. — Reprise de la concession. (Loi du 20 mai 1912, art. 2, 4° B). . . . .	»	»	350,000 »	350,000 »	242,916 96
			Totaux pour le Ministère des Chemins de fer . . . . . fr	15,946,526 30	17,869,701 97	60,906,500 »	94,722,728 27	65,289,052 17
			<b>Ministère de la Marine, des Postes et des Télégraphes.</b>					
54	»	56a	Postes. — Construction, agrandissement, appropriation et ameublement de locaux, matériel, etc. . . . .	93 01	»	»	»	93 01
54a	»	56b	Id. . . . . id. . . . .	»	670,229 67	»	1,670,322 68	601,573 40
54b	32	»	Id. . . . . id. . . . .	»	»	1,000,000 »	»	»
55	»	57a	Télégraphes et téléphones — Lignes nouvelles, bâtiments, appareils, réseaux, etc. . . . .	1,766,484 »	»	»	»	1,766,484 »
55a	»	57b	Id. . . . . id. . . . .	»	10,825,000 »	»	22,591,484 »	6,714,620 71
55b	33	»	Id. . . . . id. . . . .	»	»	10,000,000 »	»	»
57	»	59	Marine. — Dépenses mises à la charge de l'Etat belge par la convention conclue le 8 octobre 1907, entre la Belgique et les Pays-Bas en vue de l'amélioration de l'éclairage et du balisage de l'Escaut . . . . .	»	52,245 71	»	52,245 71	12,546 17
58	»	60a	Marine . . . . .	281,779 30	»	»	»	16,625 50
58a	34	»	Id. . . . .	»	»	2,000,000 »	2,281,779 30	»
			Totaux pour le Ministère de la Marine, des Postes et des Télégraphes . . . . . fr	2,048,356 31	11,547,475 38	13,000,000 »	26,595,831 69	9,111,912 82
			<b>Ministère de la Guerre.</b>					
59	»	61	Nouvelle école militaire. — Travaux de construction et de parachèvement . . . . .	»	109,483 01	»	109,483 01	48,069 59
60	3	»	Continuation des travaux de construction des forts de Stabroek et de Wavre-Sainte-Catherine . . . . .	»	»	692,208 64	692,208 64	381,163 81
			A REPORTER. . . . . fr	»	109,483 01	692,208 64	801,691 65	429,233 40

CICE 1912 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CRÉDITS excédant les DÉPENSES.	RÉSULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.			Observations.
En 1912	En 1913	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1913 en vertu de l'art. 11 de la loi du 18 mai 1912 et de diverses lois spéciales.	CRÉDITS DÉFINITIFS de l'exercice 1912.	
52,407 884 92	1,569,188 37	53,977,073 29	33,374 93	»	8,720,191 01	1 »	8 720 190 01	54 010 448 22	
»	5,575 79	5,575 79	»	»	»	»	»	5,575 79	
7,962,635 90	142 246 62	8,074,882 52	»	»	60,644 34	»	60,644 34	8,074,882 52	
1,794 517 83	245,271 22	2,039,789 05	»	»	18,060,210 95	»	18,060,210 95	2,039,789 05	
888,074 59	27,365 04	915,439 63	»	»	529,049 76	»	529,049 76	915,439 63	
»	»	»	»	»	1,956,500 »	»	1,956,500 »	»	
242,916 96	»	242,916 96	»	»	107,083 04	»	107,083 04	242,916 96	
63,296,030 20	1,059,647 04	65,255,677 24	33,374 93	»	20,433,676 10	1 »	20,433,675 10	65,289,052 17	
»	93 01	93 01	»	»	»	»	»	93 01	
569,357 40	30,623 58	599,980 98	1,592 42	»	68 656 27	»	68,656 27	601,573 40	
»	»	»	»	»	1,000,000 »	»	1,000,000 »	»	
1,766,484 »	»	1,766,484 »	»	»	»	»	»	1,766,484 »	
6,489,376 77	224,817 87	6,714,194 64	426 10	»	4,110,379 26	»	4,110,379 26	6,714,620 74	
»	»	»	»	»	10,000,000 »	»	10,000,000 »	»	
12,546 17	»	12,546 17	»	»	39,699 54	»	39,699 54	12,546 17	
16,625 50	»	16,625 50	»	»	265,153 80	265,153 80	»	16,625 50	
»	»	»	»	»	2,000,000 »	»	2,000,000 »	»	
8,854,389 84	255,534 46	9,109,924 30	2,018 52	»	17,483,888 87	265,153 80	17,218,735 07	9,114,942 82	
45,308 59	2,761 »	48,069 59	»	»	61,413 42	»	61,413 42	48,069 59	
194,975 44	186,188 67	381,163 84	»	»	311,044 83	»	311,044 83	381,163 81	
240,283 73	188,949 67	429,233 40	»	»	372,458 25	»	372,458 25	429,233 40	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses, à l'époque

Articles nouveaux	Articles du Budget extraordinaire de 1912.	Articles de l'arrêté royal du 7 août 1914.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois des 15, 16 et 20 mai et 28 décembre 1912 et 26 août 1913.	Total	DÉPENSES résultant des SERVICES PAÏS.  DÉBITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.
				de l'exercice 1910.	de l'exercice 1911.			
			Report. . . . . fr.	»	109,483 01	692,208 64	801.691 65	429,233 40
61	»	63	Achat de coupes . . . . .	197,064 54	»	»	197.064 54	197,064 54
62	»	64	Système défensif d'Anvers. — Ligne de défense avancée. — Nouveau dispositif de défense. — Travaux militaires et de fortification. (Loi du 30 mars 1906, art. 6) . . . . .	(4) 24,673,000	»	»	24.673.000	24,673,000
63	»	66	Routes militaires de Liège et de Namur et établissement de réseaux téléphoniques militaires dans ces positions. . . . .	»	1,915 59	»	1,915 59	1,702 02
»	»	»	Armement de l'artillerie de campagne. (Loi du 28 décembre 1912, art. 3, A 1 <sup>o</sup> ) . . . . .	»	»	4,500,000	4,500,000	»
»	»	»	Armement des nouveaux ouvrages défensifs autres que ceux de l'Escaut, en construction dans la position fortifiée d'Anvers (Même loi, art. 3, A 2 <sup>o</sup> ) . . . . .	»	»	7,000,000	7,000,000	»
TOTAUX pour le Ministère de la Guerre. . fr.				24,870,064 54	111,398 60	12,192,208 64	37,173,671 78	25,300,999 96
<b>RÉCAPITULATION.</b>								
Totaux pour le Ministère des Affaires Étrangères.				»	4,514 20	»	4,514 20	»
			— — de l'Intérieur. . . . .	296,248 51	98,206 85	»	394,455 36	48,400 80
			— — des Finances . . . . .	1,500,455 20	6,735,945 69	9,750,000	17,986,400 89	6,392,788 52
			— — de l'Agriculture et des Travaux publics . . . . .	43,695,937 01	34,763,771 34	61,835,000	140,294,708 35	40,374,719 87
			— — des Chemins de fer . . . . .	15,946,526 30	17,869,701 97	60,906,500	94,722,728 27	65,289,052 17
			— — de la Marine, des Postes et des Télégraphes . . . . .	2,048 356 31	11,547,475 38	13,000,000	26,595,831 69	9,111,942 82
			— — de la Guerre . . . . .	24,870,064 54	111,398 60	12,192,208 64	37,173,671 78	25,300,999 96
TOTAUX des dépenses sur ressources extraordinaires . . . . . fr.				88,357,587 87	71,131,014 03	157,683,708 64	317,172,310 51	146,317,904 14

(4) Il peut être disposé de ce crédit jusqu'au 31 décembre 1912.

## CICE 1912 (suite).

## de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CREDITS excédant les DÉPENSES.	RÉSULTATS POUR LE RÉGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.			Observations.
En 1912	En 1913.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1913 en vertu de l'art. 11 de la loi du 18 mai 1912 et de divers lois spéciaux.	CRÉDITS de l'exercice 1912.	
240,283 73	188 949 67	429,233 40	»	»	372,458 25	»	372,458 25	429,233 40	
»	197,064 54	197,064 54	»	»	»	»	»	197,064 54	
24,673,000 »	»	24,673,000 »	»	»	»	»	»	24,673,000 »	
1,702 02	»	1,702 02	»	»	213 57	»	213 57	1,702 02	
»	»	»	»	»	4,500,000 »	»	4,500,000 »	»	
»	»	»	»	»	7,000,000 »	»	7,000,000 »	»	
24,914,985 75	386,014 21	25,300,999 96	»	»	11,872,671 82	»	11,872,671 82	25,300,999 96	
»	»	»	»	»	4,514 20	»	4,514 20	»	
47,920 80	470 »	48,390 80	10 »	»	346,054 56	270,869 14	75,185 42	48,400 80	
6,389,966 98	2,821 54	6,392,788 52	»	»	11,593,612 37	1,411,279 40	10,182,332 97	6,392,788 52	
39,164,896 05	1,180 393 76	40 344,989 81	29,730 06	»	99,919,988 48	2,402,915 12	97,817,073 36	40,374,719 87	
63,296,030 20	1,959,647 04	65,255,677 24	33,374 93	»	29,433,676 10	1 »	29,433,675 10	65,289,052 17	
8,854,389 84	255,534 46	9,109,924 30	2,018 32	»	17,483,888 87	265,153 80	17,218,735 07	9,111,942 82	
24,914,985 75	386,014 21	25,300,999 96	»	»	11,872,671 82	»	11,872,671 82	25,300,999 96	
142,667,839 62	3,784,881 01	146,452,720 63	65,133 81	»	170,634,406 40	4,350,218 46	166,304,187 94	146,817,904 14	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses, à l'époque

DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS accordes PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  DROITS constatés et ordonnancés au profit des causiers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFECTUÉS	
			En 1912	En 1913
<b>RÉCAPITU</b>				
<i>Service ordinaire.</i>				
Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1908 . . . . .	46,600 »	»	»	»
Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1909 . . . . .	29,872 09	2,413 76	»	2,000 »
Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1910 . . . . .	661,493 25	264,772 36	»	264,772 36
Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1911 . . . . .	2 915,828 79	2,161,599 »	31,834 80	2,086,232 88
Dépenses propres à l'exercice . . . . .	752,749,045 06	746,825,945 10	376,189,270 78	367,623,630 08
	756,402,841 19	749,234,730 22	376,221,105 58	369,978,655 32
<i>Dépenses sur ressources extraordinaires.</i>				
Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1912 et sur crédits nouveaux, conformément aux lois des 13, 18 et 20 mai et 28 décembre 1912 et du 26 août 1913 et à l'arrêté royal du 21 mai 1912 . . . . .	317,172,310 54	146,517,904 14	142,667,889 62	3,784,881 01
	1,073,575,151 73	895,772,634 36	518,888,995 20	373,763,536 33
<i>Dépenses à l'exercice 1912 :</i>				
De l'excédent de dépenses constaté à la clôture de l'exercice 1911, conformément au projet de loi du règlement de cet exercice (Etat sub litt. Z.) . . . . .	311,699,372 72	311,699,372 72		
	1,385,274,524 45	1,207,472,007 08		

CICE 1912 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

ET JUSTIFIÉS.	PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES.	DÉPENSES EXCÉDANT LES CRÉDITS.	RESULTATS POUR LE RÉGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.				
	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.			CRÉDITS complémentaires à accorder.	CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS à transférer à l'exercice 1913, con- formément à l'art. 20 de la loi sur la comptabilité.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1913, en vertu de l'art. 21 de la loi du 18 mai 1912 et de diverses lois spéciales.	CRÉDITS DÉFINITIFS de l'exercice 1912
Total.									
»	»	»	46,600	»	»	46,600	»	»	»
2,000	»	413 76	27,458 33	»	»	25,858 33	1,600	»	2,413 76
264,772 36	»	»	396,722 89	»	»	361,962 89	34,760	»	264,772 36
2,118,067 68	43,531 32	»	754,229 79	»	»	69,203 69	685,026 10	»	2,161,599 »
743,814,920 86	3,011,024 21	»	12,394,779 61	6,471,679 65	6,471,679 65	8,683,415 62	3,711,363 99	»	746,823,945 10
746,199,760 90	3,054,960 32	»	13,619,790 62	6,471,679 65	6,471,679 65	9,187,040 53	4,432,750 09	»	749,254,730 22
146,452,770 63	65,133 51	»	170,654,406 40	»	»	4,350,218 46	»	166,304,187 94	146,517,904 44
892,652,531 53	3,120,102 83	»	184,274,197 02	6,471,679 65	6,471,679 65	13,337,253 99	4,432,750 09	166,304,187 94	893,772,634 36
	3,120,102 83					184,274,197 02			
						177,802,517 37			
311,699,372 72									311,699,372 72
1,204,354,904 25									1,207,472,007 08



COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1912

---

RECETTES

---

*Développement par nature de perception et par article du Budget.*

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.		En 1912.
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.	
<i>Foncier</i> . . . . .	29,669,000 »	29,665,688 82	29,665,688 82	28,403,517 78
<i>Personnel</i> . . . . .	26,447,000 »	26,349,210 89	26,349,210 89	25,292,494 20
Principal . . . . .	21,573,000 »			
15 centimes additionnels ordinaires . . . . .	3,233,950 »			
20 id. id. extraordinaires . . . . .	1,623,200 »			
Frais d'expertise . . . . .	14,850 »			
<i>Patentes</i> . . . . .	16,500,000 »	19,601,312 29	19,601,312 29	7,462,177 07
Principal . . . . .	13,750,000 »			
20 centimes additionnels . . . . .	2,750,000 »			
<i>Redevances sur les mines</i> . . . . .	550,000 »	579,595 73	579,595 73	575,556 15
Principal . . . . .	440,000 »			
25 centimes additionnels . . . . .	110,000 »			
<i>Douanes.— Droits d'entrée.</i> . . . . .	57,803,650 »	71,066,608 61	71,066,608 61	60,556,924 73
Eaux-de-vie étrangères . . . . .		2,713,135 47		2,713,135 47
Bières . . . . .		1,038,898 28		1,038,898 28
Vinaigres et acides acétiques . . . . .		57,805 92		57,805 92
Sucres bruts et raffinés . . . . .		130,952 60		130,952 60
Sirops et mélasses . . . . .		15,449 50		15,449 50
Tabacs . . . . .		6,553,442 11		6,553,442 11
Autres marchandises . . . . .		60,556,924 73		60,556,924 73
<i>Accises</i> . . . . .	81,138,300 »	90,519,483 07	90,519,483 07	81,138,300 »
Vins étrangers . . . . .	5,200,000 »	5,268,259 89		5,268,259 89
Vins mousseux . . . . .	15,000 »	26,146 48		26,146 48
Eaux-de-vie indigènes . . . . .	45,456,000 »	54,482,419 62		53,329,808 22
Bières . . . . .	13,325,000 »	13,330,218 26		13,328,840 34
Vinaigres } de bières . . . . .	7,800 »	8,318 70		8,318 70
} autres que de bières . . . . .	13,000 »	12,525 13		12,523 13
Acide acétique . . . . .	71,500 »	104,000 »		104,000 »
Sucres de canne et de betterave . . . . .	13,000,000 »	12,745,959 97		12,172,854 15
Glucoses et autres sucres non cristallisables . . . . .	1,000,000 »	1,077,572 87		1,077,572 87
Margarine . . . . .	450,000 »	648,778 30		648,536 40
Tabacs étrangers . . . . .	1,400,000 »	1,767,753 07		1,767,753 07
Id. indigènes . . . . .	1,200,000 »	1,067,528 78		1,067,528 78
<i>Recettes diverses au profit de l'État.</i> . . . . .	2,502,500 »	2,524,624 32	2,524,624 32	2,524,624 32
Frais d'essai des ouvrages d'or et d'argent . . . . .		2,911 97		2,911 97
Loyers de bâtiments . . . . .		30,248 30		30,148 30
Extraits cadastraux . . . . .		163,067 88		163,067 88
Taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires . . . . .		777,523 »		747,420 »
Taxes de vérification et de rajustage des poids et mesures . . . . .		6,179 »		5,719 »
Taxes sur les unions professionnelles . . . . .		102,233 39		68,398 36
Remboursements relatifs aux irrigations en Campine . . . . .		240 89		86 19
Forcements en recette opérés par l'Administration, par suite de la vérification des registres tenus par les receveurs . . . . .		565 15		565 15
Contributions du territoire neutre de Moresnet . . . . .		3,762 72		3,762 72
Recettes extraordinaires de toute nature . . . . .		1,455 20		1,455 20
Taxes d'ouverture d'entrepôts particuliers . . . . .		89,766 01		89,766 01
Taxes pour frais de surveillance des fabriques de confitures . . . . .		37,423 »		36,245 »
Taxes sur les entrepôts particuliers pour tabacs . . . . .		59,526 75		59,526 75
Produit des plaques pour automobiles . . . . .		1,744 »		1,738 »
Taxes pour frais de dénaturation d'alcools et surveillance . . . . .		22,919 »		22,919 »
Certificats d'identité délivrés aux automobilistes étrangers . . . . .		3,150 »		3,150 »
Taxe spéciale sur les eaux-de-vie indigènes . . . . .		6,928 »		6,928 »
Taxe additionnelle sur les eaux-de-vie étrangères . . . . .		7,358 56		7,190 14
Taxe d'ouverture de débits de boissons spiritueuses ou fermentées . . . . .		621 50		621 50
Produit du contentieux . . . . .		7,000 »		7,000 »
Produit du contentieux . . . . .		1,200,000 »		»
<b>TOTAUX.</b> . . . . . fr	214,610,450 »	240,306,523 73	240,306,523 73	222,871,119 01

## DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.

vements effectués par année et par nature de perception.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

RECouvreMENTS EFFECTUÉS			RESTE à RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.	APUREMENT DES RESTES à recouvrer.			COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations
En 1913.	TOTAL.			ARTICLES annulés et sommes portées en surseance indéfinie.	DROITS reportés à l'exercice suivant,		EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.	mis à la charge des receveurs.		à recouvrer sur les débiteurs.				
1,262,171 04	29,665,688 82	29,665,688 82	»	»	»	»	3,314 18	»	
1 056,716 69	26,349,210 89	26,349,210 89	»	»	»	»	97,789 14	»	
12,139,135 22	19,601,312 29	19,601,312 29	»	»	»	»	»	3,401 312 29	
4,039 58	579,595 73	579,595 73	»	»	»	»	»	29,595 73	
»	2,713,135 47		»	»	»	»	»		
»	1,038,598 28		»	»	»	»	»		
»	57,505 92		»	»	»	»	»		
»	130,952 60	71,066,608 61	»	»	»	»	»	13,262 958 61	
»	15,449 50		»	»	»	»	»		
»	6,553,442 11		»	»	»	»	»		
»	60,556,924 73		»	»	»	»	»		
»	5,268,259 89		»	»	»	»	»		
»	26,146 48		»	»	»	»	»		
1,132,611 40	54,462,419 62		»	»	»	»	»		
1,377 92	13,330,218 26		»	»	»	»	»		
»	8,318 70		»	»	»	»	»		
»	12,525 13	90,519,483 07	»	»	»	»	»	9,381,183 07	
»	104,000 »		»	»	»	»	»		
573,105 82	12,745,939 97		»	»	»	»	»		
»	1,077,572 87		»	»	»	»	»		
241 90	648,778 30		»	»	»	»	»		
»	1,767,755 07		»	»	»	»	»		
»	1,067,528 78		»	»	»	»	»		
»	2,914 97		»	»	»	»	»		
100 »	30,248 39		»	»	»	»	»		
»	163,067 88		»	»	»	»	»		
30,103 »	777,323 »		»	»	»	»	»		
460 »	6,179 »		»	»	»	»	»		
33,835 03	102,233 39		»	»	»	»	»		
154 70	240 89		»	»	»	»	»		
»	565 15		»	»	»	»	»		
»	3,762 72		»	»	»	»	»		
»	1,455 20	2,524,624 32	»	»	»	»	»	22,124 32	
»	89,766 01		»	»	»	»	»		
1,178 »	37,423 »		»	»	»	»	»		
»	59,526 75		»	»	»	»	»		
6 »	1,744 »		»	»	»	»	»		
»	22,919 »		»	»	»	»	»		
»	3,150 »		»	»	»	»	»		
»	6,928 »		»	»	»	»	»		
168 42	7,358 56		»	»	»	»	»		
»	621 50		»	»	»	»	»		
»	7,000 »		»	»	»	»	»		
1,200,000 »	1,200,000 »		»	»	»	»	»		
17 435,404 72	240,306,623 73	240,306,623 73	»	»	»	»	101,100 29	25,797,174 02	
							25,696,073 73		

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des recevables de l'État.		En 1912.	
			PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.		
Enregistrement et transcription.	Actes civils publics . . . . .		40,566,577 78		40,566,577 78	
	— sous seing privé . . . . .		1,063,737 68		1,063,737 68	
	— judiciaires . . . . .	39,000,000 »	1,292,246 64	44,256,393 97	1,292,246 64	
	— d'huissiers . . . . .		1,325,911 87		1,325,911 87	
	Lettres de noblesse . . . . .		7,250 »		7,250 »	
	Permis de changer de nom de famille . . . . .		870 »		870 »	
Greffes . . . . .	Mise au rôle . . . . .		336,684 30		336,684 30	
	Rédaction, dépositions de témoins et expéditions . . . . .	1,040,000 »	869,148 29	1,211,759 79	869,148 29	
	Légalisations et recherches . . . . .		5,927 20		5,927 20	
Hypothèques. —	Droits d'inscription . . . . .	400 000 »	512,541 44	512,541 44	512,541 44	
Successions.	Droits de succession . . . . .		24,142,329 16		23,401,467 96	
	— de mutation { par décès . . . . .	25,500,000 »	481,810 02	27,874,790 44	480,352 32	
	{ en ligne directe . . . . .		2,782,873 09		2,779,750 62	
	— dus par les époux survivants . . . . .		467,776 17		467,178 93	
Timbre . . . . .	Débit {	Formules pour actes de protêt { Huissiers . . . . .	154,300 »		154,300 »	
			Postes . . . . .	80,351 »		80,351 »
	Timbres fixes.	Passeports à l'intérieur . . . . .		»		»
		Passeports à l'étranger . . . . .		13,376 »		13,376 »
		Permis de port d'armes de chasse . . . . .		699,090 »		699,090 »
		Permis de chasse au lévrier . . . . .		245 »		245 »
		Timbres proportionnels pour effets de commerce . . . . .		735,841 25		735,841 25
	Débit {	Timbres fixes pour effets de commerce . . . . .	Timbres adhésifs pour effets de commerce créés à l'étranger. {	4,785 50		4,785 50
				Payables en Belgique . . . . .	636,451 30	
		— à l'étranger . . . . .		22,291 03		22,291 03
Timbres adhésifs pour affiches . . . . .			329,423 45		329,423 45	
Visa . . . . .	Timbres de dimension . . . . .		2,611,062 48		2,611,062 48	
	Timbres proportionnels . . . . .	10,000,000 »	207,850 51	11,943,961 69	207,850 51	
	Timbres de dimension . . . . .		79,875 72		79,875 72	
	Timbres fixes.	Warrants . . . . .		1,464 50		1,464 50
		Pour effets de commerce . . . . .		74,478 75		74,478 75
Extraordinaire. proportionnels.	Effets négociables ou de commerce, billets, mandats et obligations non négociables, etc. . . . .		2,743,388 25		2,743,388 25	
		Billets au porteur . . . . .		458,722 38		458,722 38
	Actions de société ou obligations et tous autres effets à terme illimité, etc. . . . .		2,352,849 48		2,352,849 48	
		Timbres de dimension. {	Papiers blancs pour actes, etc. . . . .		492,304 35	
Affiches . . . . .		45,810 74		45,810 74		
A REPORTER . . . . .		75,940,000 »	85,799,647 33	85,799,647 33	85,052,546 22	

## MENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFICITAIRE DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

vements effectués par année et par nature de perception.

RECOUVREMENTS EFFECTUÉS			RESTE A RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	APUREMENT DES RESTES A recouvrer		COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements		Observations.
En 1913.	TOTAL			ARTICLES annulés et sommes portées en suscéance l'année.	DROITS reportés à l'exercice suivant, mis à la charge des receveurs.		EXCÉDENT des évaluations.	
	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.			A recouvrer par les débiteurs.			
»	40,566,577 78							
»	1,063,737 68							
»	1,292,246 64							
»	1,323,911 87	44,256,393 97	»	»	»	»	»	5,256,393 97
»	7,250 »							
»	870 »							
»	336,684 30							
»	869,148 29	1,211,759 79	»	»	»	»	»	171,759 79
»	5,927 20							
»	512,541 44	512,541 44	»	»	»	»	»	112,541 44
168,611 99	23,370,079 95							
4,281 90	481,634 22							
1,493 51	2,781,244 13	27,300,734 47	574,055 97	398,799 41	»	175,256 56	»	1,800,734 47
897 24	467,776 17							
»	154,300 »							
»	80,351 »							
»	»							
»	13,376 »							
»	699,090 »							
»	245 »							
»	735,841 25							
»	4,785 50							
»	636,451 30							
»	22,291 03							
»	529,423 45							
»	2,611,062 48							
»	207,850 51	11,943,461 19	500 50	289 50	»	211 »	»	1,943,461 19
»	79,875 72							
»	1,464 50							
»	74,478 75							
»	2,743,388 25							
»	458,722 38							
»	2,352,849 48							
560 »	491,803 85							
»	45,810 74							
172,544 64	85,225,090 86	85,225,090 86	574,556 47	399,088 91	»	175,467 56	»	9,285,090 86

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.		En 1912
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE de budget	
REPORT. . . . .	75,940,000 »	85,799,647 33	85,799,647 33	85,052,546 22
<i>Naturalisations.</i> { Droits de naturalisation ordinaire. . . . .	13,000 »	10,250 »	13,000 »	10,250 »
{ — de grande naturalisation . . . . .		2,750 »		2,750 »
<i>Amendes en ma-</i> { Enregistrement et transcription . . . . .	400,000 »	126,081 07	447,367 23	126,081 07
<i>tière d'impôts.</i> { Greffe. . . . .		»		»
{ Successions. . . . .		287,867 82		234,049 85
{ Timbre . . . . .		33,718 34		33,718 34
<i>Amendes</i> { Amendes de condamnation et domma- { en totalité .	900,000 »	1,096,224 77	1,097,938 98	1,096,224 77
<i>de condamnation en</i> { ges-intérêts attribués au Trésor. . . { en partie .		1,714 21		1,714 21
<i>matières diverses et</i> {				
<i>dommages-intérêts.</i> {				
TOTAUX. . . . . fr	77,253,000 »	87,357,953 54	87,357,953 54	86,557,334 46

## MENT ET DOMAINES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DEFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

vements effectués par année et par nature de perception.

RECOUVREMENTS EFFECTUES			RESTE A RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.	APUREMENT DES RESTES à recouvrer.		COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.	
En 1913.	TOTAL			ARTICLES annulés et sommes portées en surdépense indéfinie.	DROITS reportés à l'exercice suivant.		EXCÉDENT des évaluations.		EXCÉDENT des recouvrements.
	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.	mis à la charge des receveurs.		à recouvrer sur les débiteurs.				
172,544 64	85,225,090 86	85,225,090 86	574,556 47	399,088 91	»	175,467 56	»	9,285,090 86	
»	10,250 »	13,000 »	»	»	»	»	»	»	
»	2,750 »								
»	126,084 07								
»	»	395,005 86	52,361 37	16,071 71	»	36,289 66	4,994 14	»	
1,156 60	233,206 45								
»	33,718 34								
»	1,096,224 77								
»	»	1,097,938 98	»	»	»	»	»	»	197,938 98
»	1,714 21								
173,701 24	86,731,035 70	86,731,035 70	626,917 84	415,160 62	»	211,757 22	4,994 14	9,483,029 84	
						626,917 84		9,478,035 70	

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.		En 1912.
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.	
<b>DOMAINES.</b>				
		264,760 25		260,597 43
		334,292 15		326,158 11
		590,754 93		583,773 18
		8,237 21		7,786 23
		20,629 68		20,039 52
		68,340 07		66,221 09
		113,581 54		111,178 62
		152,207 87		151,045 13
		3,890 40		3,554 36
		150,421 60		149,960 99
		35,093 67		33,524 67
		31,706 13		30,652 09
		6,378 01		6,069 54
		10,337 58		9,903 84
		6,977 36		6,659 69
		100,325 30		96,673 36
	2,250,000 »	30,485 57	2,739,464 38	48,787 32
		4,886 50		4,487 07
		343 89		343 89
		1,451 56		1,110 44
		7,133 63		6,904 31
		66,981 21		63,996 21
		288,815 12		286,402 77
		2,343 44		2,343 44
		296,560 54		291,522 51
		72,308 68		69,201 43
		8,080 59		8,080 59
		2,934 44		2,934 44
		2,334 80		2,334 80
		59 46		59 46
		36,336 80		21,177 47
		772 40		772 40
	900,000 »	1,000,000 »	1,000,000 »	1,000,000 »
	40,000 »	39,310 58	39,310 58	39,275 93
	40,000 »	55,454 88	55,454 88	55,454 88
	<b>TOTAUX</b> . . . . . fr.	<b>3,230,000 »</b>	<b>3,834,229 84</b>	<b>3,768,987 21</b>

Rivières  
et canaux.Droits  
de navigation

## MENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

virements effectués, par année et par nature de perception.

RECouvreMENTS EFFECTUES			RESTE A RECOURAER SUR les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	APUREMENT DES RESTES à recouvrer.			COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1913	TOTAL			ARTICLES annulés et sommes portées en sur-résidence budgétaire.	DROITS reportés à l'exercice suivant, mis à la charge des receveurs.		à recouvrer sur les débiteurs.	excédent des évaluations.	
	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.							
4,162 82	264,760 25								
8,134 01	334,292 15								
6,981 75	590,754 93								
450 98	8,237 21								
590 16	20,629 68								
2,118 98	68,340 07								
2,402 92	113,581 54								
1,162 74	152,207 87								
336 04	3,890 40								
460 61	150,421 60								
1,569 »	35,093 67								
1,054 04	31,706 13								
308 47	6,378 01								
433 74	10,337 58								
317 67	6,977 36								
3,651 94	100,325 30								
1,698 25	50,485 57	2,739,464 38	»	»	»	»	»	489,464 38	
399 43	4,886 50								
»	343 89								
41 12	1,151 56								
231 32	7,133 63								
2,965 »	66,981 21								
2,412 35	288,815 12								
»	2,343 44								
5,038 03	296,560 54								
3,107 25	72,308 68								
»	8,080 59								
»	2,934 44								
»	2,334 80								
»	59 46								
13,159 33	36,336 80								
»	772 40								
»	1,000,000 »	1,000,000 »	»	»	»	»	»	100,000 »	
34 65	39,310 58	39,310 58	»	»	»	»	689 42	»	
»	55,454 88	55,454 88	»	»	»	»	»	15,454 88	
65,242 63	3,834,229 84	3,834,229 84	»	»	»	»	689 42	604,919 26	
								604,229 84	

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Chemín de fer . . . . .	Voyageurs . . . . .		401,010,720 04
	Bagages . . . . .		2,764,678 74
	Marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux . . . . .	322,000,000 »	219,754,889 53
	Produits extraordinaires . . . . .		»
TOTAUX. . . . . fr.	322,000,000 »	323,527,288 30	323,527,288 30

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉBITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECOUVREMENTS EFFECTUÉS				RESTE A RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redébités de l'État.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1912.	En 1913.	TOTAL			RECÉDENT des évaluations.	RECÉDENT des recouvrements.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.				
322,388,306 88	919,870 81	323,308,477 69	323,308,477 69	219,410 61	»	1,308,477 69	
322,388,306 88	919,870 81	323,308,477 69	323,308,477 69	219,410 61	»	1,308,477 69	
						1,308,477 69	

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Télégraphes et téléphones. . . . .	19,460,000 »	21,365,012 18	21,365,012 18
<i>Postes.</i> Taxes des correspondances en général . . . . . fr. 22,934,530 »		23,811,605 22	
— sur les mandats et bons de poste . . . . . 696,200 »		760,392 49	
— sur les versements et les paiements en compte courant . . . . . 40,000 »		53,871 45	
— sur les abonnements . . . . . 93,000 »	25,180,730 »	123,689 01	26,251 062 47
— sur les effets de commerce . . . . . 1,440,000 »		1,490,811 10	
— sur les permis de pêche. . . . . 10,000 »		10,693 20	
TOTAUX . . . . . fr.	25,180,730 »	26,251,062 47	26,251,062 47

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

vements effectués, par année et par nature de perception.

RECouvreMENTS EFFECTUES				RESTE à RECueillir sur les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1912.	En 1913	TOTAL			EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements	
		PAR NATURE de perception	PAR ARTICLE du budget.				
20,399,377 95	940,267 94	21,339,645 89	21,339,645 89	(1) 25,366 20	»	1,879,645 89	(1) Soit fr. 12,407 90 à recouvrer sur les débiteurs et fr. 12,958 39 de droits annulés.
		23,811,422 21					Il restait dû à l'expiration de l'exercice :
		760,392 49					1° par le Venezuela, fr. 282 82
		53,871 45					2° par le Chili . . . . . 5 28
25,182,048 32	1,068,831 14	123,689 01	26,250,879 46	183 01	»	1,070,149 46	3° par le Pérou . . . . . 22 09
		1,490,811 10					TOTAL . . . fr. 310 19
		10,693 20					soit, après déduction de 31 % au profit du fonds communal, fr. 183 01.
25,182,048 32	1,068,831 14	26,250,879 46	26,250,879 46	183 01	»	1,070,149 46	Ces créances sont en voie de liquidation.
						1,070,149 46	

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres . . . . .	1,900,000 »	1,823,368 59	1,823,368 59
— du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre . . . . .	155,000 »	152,599 78	152,599 78
TOTAL . . . . .	2,055,000 »	1,975,968 37	1,975,968 37

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECouvreMENTS EFFECTUÉS				RESTE à RECOURIR SUR les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1912	En 1913	TOTAL			EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget				
1,823,368 59	»	1,823,368 59	1,823,368 59	»	76,634 41	»	
152,599 78	»	152,599 78	152,599 78	»	2,400 92	»	
1,975,968 37	»	1,975,968 37	1,975,968 37	»	79,034 63	»	
					79,034 63		

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.		En 1912.	
		PAR NATURE de perception	PAR ARTICLE du budget.		
Prix de vente de terrains provenant d'emprises. { Rivières et canaux . . . . .		125,791 48		125,791 48	
{ Routes . . . . .		58,705 56		58,705 56	
Produit d'autres aliénations d'immeubles . . . . .		44,378 64		44,378 64	
Produits { des successions en déshérence . . . . .		40,383 54		40,270 97	
	{ ncts des épaves . . . . .	925 70		925 70	
Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés . . . . .		2,099 96		2,099 96	
Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inventaires, etc. . . . .		57 85		57 85	
Domains. (Valeurs capitales.) Prix de vente d'objets mobiliers hors d'usage	provenant du Départem <sup>t</sup> des Affaires étrangères.	686 50		686 50	
	— — de l'Agriculture et des Travaux publics . . . . .	71 063 68		71,063 68	
	— — des Chemins de fer . . . . .	»		»	
	— — des Finances . . . . .	58,997 82		57,970 88	
	— — de la Guerre . . . . .	181,963 62		181,923 62	
	— — de l'Industrie et du Travail . . . . .	»		»	
	— — de la Marine, des Postes et des Télégraphes.	560,000 »	4,749 71	748,640 82	4,749 71
	— — de l'Intérieur . . . . .	247 »		247 »	
	— — des Sciences et des Arts . . . . .	2,149 50		2,149 50	
	— — de la Justice . . . . .	22,831 54		21,310 71	
	— — des Colonies . . . . .	»		»	
	— — de la Cour des comptes . . . . .	»		»	
	Remboursement du fonds de l'industrie nationale . . . . .		»		»
de capitaux { de créances ordinaires . . . . .		43 20		43 20	
Rachat et transfert de rentes . . . . .		»		»	
Transactions en matière domaniale . . . . .		20 17		20 17	
Domages-intérêts pour inexécution de conventions, intérêts moratoires compris . . . . .		34,192 75		34,192 75	
Refournissement pour moins-value de mobilier (bacs et bateaux) . . . . .		»		»	
Produit d'objets saisis et confisqués . . . . .		9,430 40		9,430 40	
Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis . . . . .		2,975 01		2,975 01	
Part du Trésor dans l'encaisse disponible des Polders. . . . .		86,947 19		86,947 19	
A REPORTER . . . . . fr.	560,000 »	748,640 82	748,640 82	737,755 95	

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

vements effectués, par année et par nature de perception.

RECouvreMENTS EFFECTUES		RESTE à recouvrer sur les droits constatés ou la charge des redevables de l'Etat.	APUREMENT DES RESTES à recouvrer		COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations	
En 1913.	TOTAL		ARTICLES annulés et sommes portées en sus-réserve judiciable.	DROITS reportés à l'exercice suivant, mis à la charge des receveurs.	EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.		
	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.						
»	123,791 48							
4,694 53	57,933 43							
»	41,675 79							
70 07	40,341 04							
»	923 70							
»	2,099 96							
»	57 83							
»	686 50							
5 »	74,053 68							
»	»							
1,026 94	38,997 82							
40 »	181,963 62							
»	»							
»	4 749 71	745,113 34	3,527 48	169 54	»	3,357 94	»	183,113 34
»	247 »							
»	2,149 30							
1,520 83	22,831 54							
»	»							
»	»							
»	»							
»	43 20							
»	»							
»	20 17							
»	34,192 75							
»	»							
»	9,430 40							
»	2,975 01							
»	86,947 19							
7,357 39	745,113 34	745,113 34	3,527 48	169 54	»	3,357 94	»	183,113 34

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.		En 1912.
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.	
REPORT . . . . . fr.	560,000 »	748,640 82	748,640 82	737,755 95
<i>Forêts</i>				
Prix de vente de coupes de bois . . . . .		441,503 50		407,343 50
— de chablis, bois de délit et d'élagage. . . . .		79,143 16		78,533 16
— de glandée, panage, foins et herbages . . . . .		1,763 »		1,763 »
Fermages de propriétés dépendant des forêts . . . . .	750,000 »	28,242 10	603,573 88	28,229 12
— du droit de chasse. . . . .		57,063 48		51,294 96
— — de pêche (baux et licences). . . . .		2,213 25		2,060 75
Concessions de tourbières, carrières, sablières, minerais . . . . .		2,386 48		2,325 22
Redevances pour construction d'usines et droit d'usage . . . . .		21,258 91		21,258 91
Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer. . . . .		70,240 98		58,535 35
— de bâtiments . . . . .		744,377 60		537,583 76
— d'herbages, d'oseraies, etc. . . . .		2,109 01		2,019 01
Redevances sur les mines. (Loi du 21 avril 1810, art. 6 et 42) . . . . .		1,590 98		1,567 79
<i>Dépendances du chemin de fer.</i>				
Argent non réclamé. . . . .	750,000 »	4,115 72	1,008,249 58	4,115 72
Aliénations d'immeubles provenant d'emprises . . . . .		63,484 21		63,484 21
Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage. . . . .		72,536 94		72,386 94
— d'objets non réclamés . . . . .		36,919 59		36,919 59
— d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .		12,874 55		10,674 55
École vétérinaire. { Pensions d'animaux malades. . . . .		17,286 85		17,286 85
{ Produits des ventes d'objets divers . . . . .		315 »		315 »
Insertions au <i>Moniteur</i> . Loi du 30 juillet 1889 . . . . .		96 18		96 18
<i>Établissements et services régis par l'État.</i>				
Abonnement au <i>Recueil des lois et arrêtés</i> . . . . .	35,000 »	15,804 »	45,176 03	15,792 »
Institut agricole. Produits de ventes d'objets mobiliers et autres . . . . .		»		»
Section normale d'enseignement moyen pour filles . . . . .		11,224 »		10,184 »
Produit du Jardin Botanique de Bruxelles . . . . .		450 »		450 »
A REPORTER. . . . . fr.	2,095,000 »	2,405,640 31	2,405,640 31	2,161,993 52

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECouvreMENTS EFFECTUÉS			RESTE à RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	APUREMENT DES RESTES à recouvrer.			COMPARAISON Des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1913.	TOTAL			ARTICLES annulés et sommes portées en susseance indéfinie.	DROITS reportés à l'exercice suivant, mis à la charge des receveurs.		RECÉDENT des évaluations.	RECÉDENT des recouvrements.	
	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.			à recouvrer sur les débiteurs.				
7,357 39	745,113 34	745,113 34	3,527 48	169 54	»	3,357 94	»	185,113 34	
3,975 »	411,318 50								
»	78,353 16								
»	1,763 »								
12 98	28,242 40								
5,768 52	57,063 48	602,798 88	775 »	»	»	775 »	147,201 12	»	
152 50	2,213 23								
61 26	2,386 48								
»	21,258 91								
41,300 58	69,833 93								
187,563 62	725,147 38								
90 »	2,109 01								
5 91	1,573 70								
»	4,115 72	988,595 03	19,654 35	14,170 87	»	5,433 68	»	238,595 03	
»	63,484 21								
150 »	72,536 94								
»	36,919 59								
2,200 »	12,874 55								
»	17,286 85								
»	315 »								
»	96 18								
12 »	15,804 »	45,176 03	»	»	»	»	»	10,176 03	
»	»								
1,040 »	11,224 »								
»	450 »								
219,689 76	2,381,693 28	2,381,693 28	23,937 03	14,340 41	»	9,616 62	147,201 12	433,884 40	

*Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.		En 1912.
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget	
REPORT. . . . . fr.	2,095,000 »	2,405,640 31	2,405,640 31	2,161,993 52
Produits des examens universitaires . . . . .		67,149 50		67,149 50
— des examens et visa des diplômes . . . . .		96,912 50		96,912 50
— divers . . . . .		2 07		2 07
— des brevets d'invention . . . . .		926,490 »		926,490 »
— du quart des salaires sur transcriptions . . . . .		71,120 90		71,120 90
— de la taxe perçue pour copies de déclarations de con- signation . . . . .		2 65		2 65
— de la taxe perçue conformément à l'article 3 de la convention littéraire faite avec la France . . . . .		»		»
— des taxes pour marques de fabrique et de commerce . . . . .		16,950 »		16,950 »
— des essais effectués pour le compte de particuliers au laboratoire d'expériences de Frameries . . . . .	1,100,000 »	3,700 »	1,241,647 64	3,700 »
Restitutions volontaires . . . . .		110 09		110 09
Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées) . . . . .		200 »		200 »
Parts non réclamées dans les amendes attribuées . . . . .		16 63		16 63
Restitution de parts d'amendes indûment attribuées . . . . .		53 20		53 20
Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication . . . . .		46,021 03		46,021 03
Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor . . . . .		1 919 07		1,919 07
Parts non réclamées dans le produit net de la vente des épaves . . . . .		»		»
Cautiionnements judiciaires attribués à l'État . . . . .		5,000 »		5,000 »
Abonnement de la province de la Flandre orientale du chef d'analyses bactériologiques au laboratoire de l'Université de Gand . . . . .		6,000 »		6,000 »
Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris) . . . . .		1,448,077 31		1,229,845 97
Domaine de Tervueren. } Fermages et vente d'arbres . . . . .		40,692 83		39,450 91
} Menus produits . . . . .		2,576 »		2,576 »
Génie militaire. } Location de biens-fonds et de bâtiments . . . . .		40,518 48		39,704 74
} Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .		35,662 40		34,409 43
} Fermages de pêche et de chasse . . . . .		14,268 86		14,268 86
Arrérages de rentes . . . . .		90 71		65 71
Redevances pour concessions de prises d'eau . . . . .		25 480 99		25,480 99
Produit des redevances pour la visite de monuments et propriétés de l'État . . . . .		14,487 25		14,487 25
Abbaye de Villers. — Menus produits . . . . .		»		»
Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale . . . . .	1 950,000 »	»	2,082,271 61	»
— — de créances ordinaires . . . . .		»		»
Produits des sablières et mines (forêts exceptées) . . . . .		»		»
Redevances sur les mines. — (Loi du 21 avril 1810, articles 6 et 42) (chemins de fer exceptés) . . . . .		2,569 08		2,555 20
Location d'immeubles provenant } Rivières et canaux . . . . .		121,574 17		111,881 26
} d'emprises . . . . .		31,448 95		29,287 41
Vente d'arbres, plantations, } Rivières et canaux . . . . .		134,138 26		132,587 26
} herbages, etc. . . . .		128,117 35		127,681 85
Droits de pêche. (Rivières et canaux.) . . . . .		38,922 47		30,960 72
Revenus des biens de cures (fermages et rentes) . . . . .		26 25		26 25
Redevances pour jouissance du mobilier de l'État . . . . .		1,060 25		1,060 25
Produit des licences pour la cueillette du naissain de moules sur les ouvrages de la côte et des ports du littoral . . . . .		2,860 »		2,860 »
TOTAUX. . . . . fr.	5,145,000 »	5,729,559 56	5,729,559 56	5,242,831 22

*Produits  
divers et acci-  
dentels,  
y compris  
ceux des  
examens  
universitaires.*

*Revenus  
des domaines.*

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECOUVREMENTS EFFECTUES			RESTE A RECOURRE sur les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.	APUREMENT DES RESTES à recouvrer			COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements		Observations.
En 1913	TOTAL			ARTICLES annulés et sommes portées en susdite inségnie.	DROITS reportés à l'exercice suivant.		EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.	mis à la charge des receveurs.		à recouvrer sur les débiteurs.				
219,689 76	2,381,683 28	2,381,683 28	23,957 03	14,340 41	"	9,616 62	147,201 12	433,884 40	
"	67,149 50								
"	96,912 50								
"	2 07								
"	926,490 "								
"	71,120 90								
"	2 65								
"	"								
"	16,950 "								
"	3,700 "	1,241,647 64	"	"	"	"	"	141,647 64	
"	110 09								
"	200 "								
"	16 63								
"	53 20								
"	46,021 03								
"	1,919 07								
"	"								
"	5,000 "								
"	6,000 "								
176,686 96	1,406,532 93								
1,061 47	40,512 38								
"	2,576 "								
813 74	40,518 48								
937 97	35,347 40								
"	14,268 86								
25 "	90 71								
"	25,480 99								
"	14,487 25								
"	"								
"	"	2,039,396 09	42,975 52	6,317 86	"	36,657 66	"	89,296 09	
"	"								
"	"								
13 46	2,568 66								
9,237 64	124,118 90								
1,774 54	31,061 93								
1,551 "	134,138 26								
435 50	128,117 35								
7,568 75	38,529 47								
"	26 25								
"	1,060 25								
"	2,860 "								
419,795 79	5,662,627 01	5,662,627 01	66,932 55	20,658 27	"	46,274 28	147,201 12	664,828 13	
				66,932 55			517,627 01		

Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Produit des abonnements au <i>Moniteur belge</i> . . . . .		27,008 93	
— — au <i>Compte rendu analytique</i> . . . . .		41,626 50	
— — aux <i>Annales parlementaires</i> . . . . .		10,152 »	
— — au <i>Recueil des actes de sociétés commerciales</i> .		31,832 50	
— — au <i>Bulletin mensuel du commerce spécial de la Belgique avec les pays étrangers</i> . . .	95,000 »	363 80	113,972 73
— — au <i>Recueil des lois et arrêtés</i> . . . . .		789 »	
— — aux <i>Documents parlementaires</i> . . . . .		288 »	
— — au <i>Bulletin international des douanes</i> . .		1,260 »	
— — au <i>Recueil des actes des sociétés mutualistes</i> .		575 21	
— — au <i>Recueil des actes des unions professionnelles</i> .		76 79	
Produit de la vente des permis de pêche . . . . .	200,000 »	225,956 »	225,956 »
TOTAUX. . . . . fr.	295,000 »	339,928 73	339,928 73

Postes.  
Services régis  
par l'État.

## CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECOUVREMENTS EFFECTUÉS				RESTE A RECOURNER sur les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.	COMPARAISON <i>des évaluations avec les recouvrements.</i>		Observations.
En 1912.	En 1913.	TOTAL			EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.				
27,008 93	»	27,008 93					
41,626 30	»	41,626 30					
10,152 »	»	10,152 »					
31,832 50	»	31,832 50					
363 80	»	363 80					
			113,972 73	»	»	18,972 73	
789 »	»	789 »					
288 »	»	288 »					
1,260 »	»	1,260 »					
575 21	»	575 21					
76 79	»	76 79					
225,956 »	»	225,956 »	225,956 »			25,956 »	
339,928 73	»	339,928 73	339,928 73	»	»	44,928 73	
						44,928 73	

Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'Etat.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Produits divers des prisons	450,000 "	565,859 95	565,859 95

## NUS. — PRISONS.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECOUVREMENTS EFFECTUÉS				RESTE A RECOURRER SUR les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations
En 1912.	En 1913.	TOTAL			excédent des évaluations.	excédent des recouvrements.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.				
472,491 62	91,493 92	563,385 54	563,385 54	2,474 41	»	413 365 51	Droits annulés . fr. 390 27 — reportés . . . 3,184 14  fr. 2,474 41

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations . . . . .	3,000,000 »	3,104,082 11	3,104,082 11
— des droits de chancellerie . . . . .	10,800 »	12,026 40	12,026 40
— des actes des commissariats maritimes . . . . .	240,000 »	237,381 42	237,381 42
— des droits de pilotage . . . . .	5,348,000 »	5,211,924 82	5,211,924 82
— — d'écluse . . . . .	6,000 »	3,640 51	3,640 51
— de la régie du <i>Montour</i> . (Arrêté royal du 21 juin 1868.) . . . . .	230,000 »	323,184 25	323,184 25
— des établissements de bienfaisance de l'État. . . . .	146,000 »	175,198 73	175,198 73
— des laboratoires d'analyses de l'État . . . . .	140,000 »	152,049 03	152,049 03
Part réservée à l'État, par la loi du 26 mars 1900, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale de Belgique . . . . .	2,600,000 »	8,278,229 82	8,278,229 82
Bonification d'un quart p. c. par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale de Belgique. (Loi du 26 mars 1900, art. 2, 3 <sup>e</sup> alinéa) . . . . .	2,600,000 »	3,256,349 18	3,256,349 18
Produit du placement des fonds disponibles du Trésor . . . . .	1,100,000 »	1,275,216 50	1,275,216 50
Dividende des actions de la Compagnie du chemin de fer du Congo . . . . .	980,000 »	1,083,635 »	1,083,635 »
Intérêts et dividendes des actions de la Société nationale des chemins de fer vicinaux. . . . .	3,000,000 »	2,992,189 85	2,992,189 85
Produit de la redevance à payer par les provinces dispensées de pourvoir au casernement de la gendarmerie. . . . .	181,000 »	205,295 25	205,295 25
Quote-part de l'État dans le dividende attribué pour l'exercice 1914 aux actionnaires de la Société anonyme du canal et des installations maritimes de Bruxelles . . . . .	»	»	»
Intérêts d'obligations de sociétés d'armement maritime . . . . .	163,290 »	163,290 »	163,290 »
Prélèvement sur le fonds de la caisse de remplacement du Département de la Guerre . . . . .	6,000,000 »	6,000,000 »	6,000,000 »
TOTAUX. . . . . fr . . . . .	25,745,090 »	32,473,692 87	32,473,692 87

## TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECOUVREMENTS EFFECTUÉS				RESTE A RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1912	En 1913	TOTAL.			EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.				
3,104,082 11	»	3,104,082 11	3,104,082 11	»	»	104,082 11	
10,732 80	1,243 60	12,026 40	12,026 40	»	»	1,226 40	
237,381 42	»	237,381 42	237,381 42	»	2,618 58	»	
5,211,924 82	»	5,211,924 82	5,211,924 82	»	136,075 18	»	
3,640 51	»	3,640 51	3,640 51	»	2,350 49	»	
250,038 39	72,637 69	322,746 08	322,746 08	(1) 438 17	»	92,746 08	(1) Articles annulés 16 90 — reportés 421 97 fr. 438 17
86,322 32	88,876 41	175,198 73	175,198 73	»	»	29,198 73	
103,340 23	46,585 90	149,926 13	149,926 13	(2) 2,122 90	»	9,926 13	(2) Articles annulés 1,914 00 — reportés 208 » fr. 2,122 90
3,751,066 15	4,524,163 67	8,278,229 82	8,278,229 82	»	»	5,678,229 82	
1,600,492 15	1,653,857 03	3,256,349 18	3,256,349 18	»	»	636,349 18	
»	1,275,216 50	1,275,216 50	1,275,216 50	»	»	175,216 50	
»	1,083,635 »	1,083,635 »	1,083,635 »	»	»	103,635 »	
2,992,189 85	»	2,992,189 85	2,992,189 85	»	7,810 15	»	
»	205,295 25	205,295 25	205,295 25	»	»	24,295 25	
»	»	»	»	»	»	»	
163,290 »	»	163,290 »	163,290 »	»	»	»	
»	6,000 000 »	6,000,000 »	6,000,000 »	»	»	»	
17,517,570 75	14,953,561 05	32,471,131 80	32,471,131 80	2,561 07	148,863 40	6,874,905 20	
						6,726,041 80	

Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Frais de perception des centimes provinciaux . . . . .	825,000 »	184,978 61	922 307 92
— — communaux . . . . .		737,329 31	
Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . .	240,000 »	376,072 47	376,072 47
TOTAUX . . . . . fr	1,065,000 »	1,298,380 39	1,298,380 39

## CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

virements effectués, par année et par nature de perception.

RECouvreMENTS EFFECTUÉS				RESTE A RECOURER sur les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1912.	En 1913.	TOTAL			excédent des évaluations.	excédent des recouvrements.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.				
163,837 »	21,141 61	184,978 61					
			922,307 92	»	»	97,307 92	
672,955 »	64,374 31	737,329 31					
376,072 47	»	376,072 47	376,072 47	»	»	136,072 47	
1,212,864 47	85,515 92	1,298,380 39	1,298,380 39	»	»	233,380 39	
						233,380 39	

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.		En 1912
			PAR NATURE de perception	PAR ARTICLE de budget.	
<i>Reliquats de comptes ar- rêtés par la Cour des comptes. — Déficits des comptables.</i>	Soldes de comptes de comptables extraordi- naires, arrêtés par la Cour des comptes . . .		493 26	453,194 36	493 26
	Actes de chargement de divers chefs. . . . .		318 52		318 52
	Recouvrements par prélèvement sur caution- nements . . . . .	20,000 »	3,601 32		3,601 32
	Recouvrements divers . . . . .		130,781 26		3,381 53
Ministère des Finances.	Frais de poursuites et d'instances . . . . .		563 72		563 72
	Remboursement et dégrèvement de contribu- tions . . . . .		6,968 53		6,968 53
	5 p. c. sur les recettes pour ordre (frais de régie).		4,569 50		4,569 50
	Remboursement de frais d'impression de for- mules d'actes de protêt . . . . .		3,087 »		3,087 »
	Rétribution des surnuméraires . . . . .		93,763 24		26,329 91
	Restitution de droits . . . . .		430 »		130 »
	Remboursements divers . . . . .		19,593 61		10,243 49
Ministère de la Guerre. — Remboursements divers . . . . .			451 12		451 12
Ministère des Affaires Étrangères. — Remboursements de sommes avancées par les consuls . . . . .			»		»
Ministère des Sciences et des Arts.	Remboursement de subsides . . . . .		6,832 12		»
	Restitution de droits . . . . .		»		»
<i>Recouvrements d'avances fai- tes par les di- vers Départe- ments . . . . .</i>	Frais de justice en matière criminelle et correc- tionnelle. . . . .	650,000 »	194,122 81	806,182 69	194,122 81
			— en matière de simple police . . . . .		151,161 55
	— — de faillite . . . . .		121 60		121 60
	— militaire . . . . .		476 57		476 57
	— résultant de l'exécution de com- missions rogatoires étrangères.		2,750 65		2,750 65
	Frais de poursuites en matière forestière . . . . .		5,371 23		5,160 88
	Remboursement d'indemnités pour frais de greffe . . . . .		2,542 44		460 15
	Restitution de droits . . . . .		»		»
	Remboursements divers . . . . .		7 20		7 20
	Ministère de l'Intérieur		Frais de justice en matière de garde civique . . . . .		
Restitution de droits . . . . .			»		»
Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics.	Frais de surveillance de bois appartenant aux communes et aux hospices . . . . .		271,682 01		269,106 79
	Frais de surveillance de travaux publics con- cédés . . . . .		9,008 33		8,780 »
	Restitution de droits. . . . .		»		»
	Remboursements divers . . . . .		1,349 27		1,349 27
Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.	Restitution de droits. . . . .		162 »		162 »
	Remboursements divers. . . . .		»		»
Ministère des Colonies. — Traitements du personnel de l'Administration centrale spécialement attaché au service des chemins de fer en régie . . . . .			17,724 98		17,724 98
TOTAUX. . . . . fr.		670,000 »	961,377 03	961,377 03	725,263 56

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912*vements effectués, par année et par nature de perception.*

RECouvreMENTS EFFECTUES			RESTE A RECOURVER sur les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.	APUREMENT DES RESTES à recouvrer.			COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1913	TOTAL			ARTICLES annulés et sommes portées en suscédence indéfinie.	DROITS reportés à l'exercice suivant,		excédent des évaluations.	excédent des recouvrements.	
	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.			mis à la charge des receveurs.	à recouvrer sur les débiteurs.			
"	493 26								
"	318 52								
"	3,601 32	8,274 63	146,919 73	"	"	146,919 73	11,725 37	"	
480 "	3,861 53								
"	563 72								
"	6,968 55								
"	4,569 50								
"	3,087 "								
67,435 33	93,765 24								
"	130 "								
8,600 12	18,843 61								
"	151 12								
"	"								
"	"								
"	"								
"	194,122 81								
"	151,161 55								
"	121 60								
"	476 57	798,596 67	7,586 02	750 "	"	6,836 02	"	148,506 67	
"	2,750 65								
210 35	5,371 23								
2,082 29	2,542 44								
"	"								
"	7 20								
"	14,041 19								
"	"								
2,574 32	271,681 11								
225 33	9,005 33								
"	"								
"	1,349 27								
"	162 "								
"	"								
"	17,724 98								
81,607 74	806,871 30	806,871 30	154,505 75	750 "	"	153,755 75	11,725 37	148,506 67	
			154,505 75			136,871 30			

Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier	22,984 »	22,984 »	22,984 »

## — PRISONS.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECOUVREMENTS EFFECTUES				RESTE à RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1912.	En 1913.	TOTAL			EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.				
22,984 »	»	22,984 »	22,984 »	»	»		

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . .	60,000 »	294,339 19	294,339 19
Recettes diverses et accidentelles. . . . .	1,000,000 »	5,078,458 27	5,078,458 27
Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce . . . . .	1,360 »	1,360 »	1,360 »
Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances . . . . .	10,200 »	6,708 21	6,708 21
Recette du chef d'ordonnances prescrites . . . . .	30,000 »	35,667 49	35,667 49
Part d'intervention de la Banque Nationale de Belgique dans les frais de la trésorerie . . . . .	230,000 »	230,000 »	230,000 »
Remboursement par la province de Brabant et divers, de menues dépenses concernant le palais de justice de Bruxelles. . . . .	31,580 »	31,580 »	31,580 »
Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.) . . . . .	3,658,200 »	3,536,426 66	3,536,426 66
Établissements de bienfaisance . . . . .	365,000 »	348,591 39	348,591 39
Annuité à payer jusqu'en 1939 par la Compagnie des chemins de fer de l'Est français, du chef de la reprise par elle de la section de Vireux à la frontière belge de l'ancien réseau Grand Central belge. . . . .	20,000 »	20,000 »	20,000 »
Versement à effectuer par la Chine en amortissement de la quote-part d'indemnité attribuée aux sociétés et particuliers belges à la suite des troubles de 1900 . . . . .	1,294,000 »	1,669,537 21	1,669,537 21
TOTALS. . . . . fr.	6,700,340 »	11,252,708 42	11,252,708 42

## TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECouvreMENTS EFFECTUÉS				RESTE A RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1912.	En 1913.	TOTAL			EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.				
69,718 65	20,508 53	90,227 18	90,227 18	204,132 01	»	30,227 18	
5,019,810 37	58,647 90	5,078,458 27	5,078,458 27	»	»	4,078,458 27	
»	1,360 »	1,360 »	1,360 »	»	»	»	
3,258 27	3,449 94	6,708 21	6,708 21	»	3,491 79	»	
35,667 49	»	35,667 49	35,667 49	»	»	5,667 49	
230,000 »	»	230,000 »	230,000 »	»	»	»	
34,460 »	120 »	34,580 »	34,580 »	»	»	»	
3,377,312 18	»	3,377,312 18	3,377,312 18	159,114 48	280,887 82	»	
197,919 77	146,762 75	344,682 52	344,682 52	(1) 3,908 87	20,317 48	»	(1) Droits annulés. fr. 44 » — reportés. . 3,864 87 <u>fr. 3,908 87</u>
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»	»	
»	1,336,135 57	1,336,135 57	1,336,135 57	333,421 64	»	42,135 57	
8,985,146 73	1,566,984 69	10,552,131 42	10,552,131 42	700,577 »	304,697 09	4,156,488 51	
						3,851,791 42	

## Détail des recouvrements effectués

SOLDES DE COMPTES ET RESTITUTIONS.		
Excédents de fonds mis à la disposition de comptables extraordinaires et soldes de comptes divers . . . . .	36 280 36	
Restitution de traitements, salaires, etc., indûment perçus, pertes d'armes et d'objets de casernement et remboursements d'autre nature . . . . .	26,126 43	
Restitutions anonymes . . . . .	25,740 90	
Restitution de frais d'entretien d'indigents . . . . .	16,325 29	
Restitution au Trésor de subsides alloués aux provinces et aux communes demeurés sans emploi . . . . .	31,832 30	
Restitution au Trésor, par application du § 2 de l'arrêté ministériel du 12 décembre 1868, de retenues sur traitements au profit de diverses caisses de veuves et orphelins . . . . .	260 43	
Restitution au Trésor d'une partie du revenu du fonds communal proportionnellement aux remboursements de droits indûment perçus pendant l'année 1911. . . . .	52,897 26	
Montant des excédents de caisse constatés par les agents des postes pendant l'année 1912. . . . .	24 424 82	
Reliquat au 31 décembre 1911 de la pension payée par les élèves de l'école militaire. . . . .	59 04	
Restitution de bourses d'études . . . . .	170 50	
Restitution par les héritiers de feu Nicolas Van Haaren de sommes touchées en trop pour travaux de dragage de l'Escaut . . . . .	30,039 41	
Ristourne d'intérêts afférents à des bons du Trésor remboursés anticipativement . . . . .	503,888 89	
Dotation inscrite au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1912, en vertu de la loi du 3 juin 1911 et demeurée sans emploi par application de l'article 3, 4 <sup>e</sup> , de la loi du 10 mai 1900 sur les pensions de vieillesse . . . . .	1,840,000 »	
Réduction ordonnée suivant arrêt rendu par la Cour d'appel de Bruxelles, le 9 mars 1912, sur le chiffre des indemnités allouées par le tribunal de 1 <sup>re</sup> instance pour l'expropriation d'immeubles nécessaires à la création du « Mont de Arts » . . . . .	17,879 46	
Ristourne par la Banque Nationale de Belgique de la commission de 1/2 % sur le capital nominal des bons du Trésor 4 %, souscrit à ses guichets à l'émission du 25 juillet 1912 . . . . .	10,325 »	
Recette nette de l'exploitation du chemin de fer de Hasselt-Maeseyck en 1912. (arrêté royal du 22 juin 1912, art. 2.) . . . . .	49,474 73	
		2,665,724 82
REMBOURSEMENTS.		
Remboursement d'avances concernant des services régis par économie . . . . .	1,146 67	
Remboursement au Trésor de la remise de 1/2 % payée aux receveurs de l'enregistrement, du chef des recettes faites pour le compte de la Caisse de remplacement par le Département de la Guerre . . . . .	56 »	
Retenue de 1/2 % sur la pension des officiers de l'armée et de leurs veuves et orphelins, pour le service sanitaire . . . . .	24,971 41	
Frais relatifs au service des titres de la Société nationale des chemins de fer vicinaux . . . . .	6,000 »	
		2,665,724 82
A REPORTER . . . . . fr.	32,174 08	2,665,724 82

## TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

à titre de recettes diverses et accidentelles.

REPORT . . . . . fr.	32,174 08	2,665,724 82
Remboursement au Trésor de la remise pour frais de perception des revenus provinciaux recouverts par les comptables de l'Administration de l'Enregistrement, pendant l'année 1911 . . . . .	3,865 57	
Frais d'imprimés fournis en 1911-1912 pour le compte des usagers de l'ancienne gruerie d'Arlon . . . . .	62 05	
Remboursements faits par les percepteurs des postes sur le montant des indemnités de loyer et de régie, pendant l'année 1912. . . . .	4,505 57	
Quote-part de la commune de Wetteren dans les frais de manœuvre du pont-tournant sur l'Escaut, pendant l'année 1911 . . . . .	900 »	
Remboursement des frais d'envoi de fonds à Paris, effectués en 1911, pour le paiement des intérêts de la dette congolaise. . . . .	9,843 06	
Remboursement par le fonds de prévision monétaire du montant des dépenses de personnel administratif et de matériel nécessitées par le contrôle et la vérification des monnaies fabriquées à l'entreprise. (Arrêté ministériel du 18 novembre 1909.) . . . . .	31,445 59	
Remboursement par le fonds de prévision monétaire des frais de réfection et d'entretien des locaux de l'Hôtel des monnaies pendant le 2 <sup>e</sup> semestre 1911 et l'année 1912. . . . .	27,256 37	
		110,032 29
PRESCRIPTIONS.		
Intérêts prescrits au profit du Trésor, pour cause de non-paiement dans les cinq années de l'échéance, SAVOIR :		
Dettes à 2 1/2 p. c. — Échéances de juillet 1906, janvier et juillet 1907 . . . . .	4,110 79	
— à 3 p. c., 1 <sup>re</sup> série. — Échéances de juillet 1906, janvier et juillet 1907 . . . . .	7,252 50	
— à 3 p. c., 2 <sup>e</sup> série. — Échéances de mai et novembre 1906, mai et novembre 1907 . . . . .	45,858 59	
— à 3 p. c., 3 <sup>e</sup> série. — Échéances de février et août 1906, février et août 1907 . . . . .	2,439 »	
Servitudes militaires à 3 p. c. — Échéance du 13 avril 1907 . . . . .	4,391 89	
— — — Échéance du 1 <sup>er</sup> septembre 1907 . . . . .	4,776 30	
Actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg. — Échéances de juillet 1906 et janvier 1907. . . . .	187 50	
Obligations de la Compagnie du chemin de fer de Liège à Maestricht — Échéances de juillet 1906 et janvier 1907 . . . . .	315 »	
Obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Ecloo à Gand. — Échéance de janvier 1907 . . . . .	135 »	
Obligations de la Société anonyme du chemin de fer de l'Entre-Sambre et Meuse. — Échéances de juillet 1906 et janvier 1907 . . . . .	95 »	
A REPORTER . . . . . fr.	60,561 57	2,775,777 11

## Détail des recouvrements effectués

REPORT. . . . . fr.	60,561 57	2,775,777 41
Demi-centimes négligés sur les crédits ouverts aux agents du Trésor, pour le paiement des arrérages de rente à 3 p. c., 2 <sup>e</sup> série, afférents aux échéances de mai et novembre 1912 . . . . .	0 02	
Montant des mandats et bons de poste et quittances d'encaissement de l'exercice 1906, frappés de prescription. . . . .	46,671 74	
		77,233 30
<b>BONIFICATIONS AU TRÉSOR.</b>		
Bonification de coupons manquant à des titres sortis au tirage et présentés au remboursement, savoir :		
Titres de la Caisse d'annuités dues par l'État . . . . .	49,129 40	
— Compagnie du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam . . . . .	2,790 »	
— — — de l'Est-belge . . . . .	3,210 »	
— — — d'Anvers à Gand . . . . .	817 50	
— — — d'Eecloo à Gand . . . . .	37 50	
— — — de Tongres à Bilsen . . . . .	412 50	
— — — Liégeois-Limbourgeois . . . . .	285 »	
— — — de Liège à Maestricht. . . . .	405 »	
— — — de la Flandre occidentale . . . . .	4,168 50	
— — — de Charleroi à Louvain . . . . .	382 50	
— — — de l'Entre-Sambre et Meuse. . . . .	90 »	
— — — de la Grande Compagnie du Luxembourg . . . . .	25 »	
Bonification d'intérêts sur les capitaux provenant de l'emprunt de fr. 160,364,294.43 à 3 p. c. (Arrêté royal du 16 février 1910.) . . . . .	132,963 32	
Bénéfice de change sur la négociation de bons du Trésor à l'étranger . . . . .	447,037 50	
Intérêts bonifiés par la Grèce sur le compte-courant ouvert du chef du rapatriement de ses monnaies divisionnaires . . . . .	10,654 43	
Montant des intérêts à l'échéance du 1 <sup>er</sup> février 1912 sur un capital nominal de 462,600 francs en 3 p. c., 3 <sup>e</sup> série, cédé le 10 janvier 1912 avec jouissance du 1 <sup>er</sup> février suivant . . . . .	6,939 »	
Bonification d'intérêts sur les capitaux provenant de l'émission des bons du Trésor à 4 p. c. . . . .	34,805 37	
Excédent disponible sur la somme de 200 000 francs provenant du legs Duden, après achat d'un capital nominal de 224.000 francs, 3 p. c., 2 <sup>e</sup> série . . . . .	50 24	
Intérêts échus sur les capitaux provenant du legs Duden. . . . .	7,059 80	
A REPORTER . . . . . fr.	421,262 23	2,853,010 41

## TRÉSORERIE GÉNÉRALE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

à titre de recettes diverses et accidentelles.

	REPORT . . . . fr.	
	421,262 23	2,853,010 41
Bénéfice de change résultant du paiement de coupons à 3 p c, par MBI. Baring frères et C <sup>e</sup> limited, à Londres . . . . .	1 64	
Primes de change résultant de l'émission de mandats sur la maison de Rothschild frères, à Paris, pour la liquidation de décomptes établis entre l'administration des postes belges et les administrations postales étrangères . . . . .	22,818 41	
Primes de change résultant de l'émission de mandats sur la maison de Rothschild frères, à Paris, au nom de M. le Ministre des Colonies . . . . .	647 71	
Valeur des billets de banque de 100 francs du type 1869, qui n'avaient pas encore été présentés au remboursement à la date du 31 décembre 1912 (Art 6 de la loi du 26 mars 1900) . . . . .	1,736,800 »	
		2,181,529 99
<b>PRODUITS DIVERS.</b>		
Produit d'expédition d'archives . . . . .	581 54	
— de la vente de listes de recours et d'extraits en matière électorale . . . . .	288 20	
— — de publications du Ministère de la Justice . . . . .	324 20	
— — de publications du Ministère des Colonies . . . . .	5,000 75	
— — de publications du Ministère des Sciences et des Arts . . . . .	1,014 43	
— — de publications du Ministère de l'Industrie et du Travail . . . . .	2,120 13	
— — de publications de la Commission royale d'histoire . . . . .	681 05	
— — de livres pour le compte du bureau de la statistique générale . . . . .	332 50	
— — de catalogues du Musée de la Tour japonaise . . . . .	300 »	
Parties de cautionnements d'adjudicataires acquises à l'État . . . . .	6,635 09	
Part de la Belgique dans les recettes effectuées, en 1911, par le Bureau international de la propriété industrielle, à Berne . . . . .	6,011 70	
Produit des analyses du Laboratoire central des denrées alimentaires . . . . .	4,100 »	
Produit des fournitures de vaccin faites par l'Office vaccinogène de l'État . . . . .	10,349 25	
Parts non réclamées dans des sommes retenues sur traitements, etc., par suite de saisies-arrêts ou oppositions . . . . .	44 34	
Produit de la vente de fragments de pièces de monnaie cisailées à tort par les comptables de l'État en 1911 et 1912 . . . . .	75 05	
Droit proportionnel dû par le Directeur de la monnaie du chef de la fabrication :		
1° De monnaies divisionnaires pour la Roumanie . . . . .	3,998 99	
2° De monnaies de nickel pour le Siam . . . . .	449 95	
Redevance supplémentaire payée pour frais de vérification des monnaies frappées pour la Roumanie et le Siam . . . . .	1,610 70	
		43,917 87
TOTAL . . . . fr.		5,078,458 27



COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1912

---

RECETTES

---

*Développements, par province, des recouvrements effectués.*

Développement, par province,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE
				OCCIDENTALE.
<i>Contributions directes.</i>	Foncier . . . . . fr.	3,260,029 34	7,118,143 42	3,148,446 60
	Personnel . . . . .	4,697,538 72	8,179,882 84	2,731,471 02
	Patentes . . . . .	4,077,985 42	7,206,114 68	944,993 13
	Relevances sur les mines . . . . .	»	»	»
<i>Douanes. Droits d'entrée.</i>	Eaux-de-vie étrangères . . . . .	445,823 95	1,233,833 63	219,444 51
	Bières . . . . .	273,234 95	501,461 33	29,117 08
	Vinaigres et acides acétiques . . . . .	6,017 79	30,125 94	3,024 45
	Sucres bruts et raffinés . . . . .	87,793 04	35,957 92	577 71
	Sirups et mélasses . . . . .	13,601 93	770 90	56 67
	Tabacs . . . . .	3,153,440 07	1,543,406 53	115,231 57
	Autres marchandises . . . . .	20,218,978 51	18,434,486 53	3,647,262 29
<i>Accises</i>	Vins étrangers . . . . .	882,208 65	2,138,590 72	254,587 61
	Vins mousseux . . . . .	23,533 68	612 80	»
	Eaux-de-vie indigènes . . . . .	14,701,864 48	7,133,439 36	8,953,956 31
	Bières . . . . .	1,728,667 37	3,964,503 »	2,024,445 58
	Vinaigres { de bières . . . . .	»	»	3,586 80
	{ autres que de bières . . . . .	111 13	10,160 01	»
	Acide acétique . . . . .	»	»	»
	Sucres de canne et de betterave . . . . .	2,896,138 37	3,783,325 85	19,617 »
	Glucoses et autres sucres non cristallisables . . . . .	171,545 07	306,959 76	»
	Margarine . . . . .	469,878 75	154,508 50	»
	Tabacs étrangers . . . . .	845,401 99	419,577 24	31,426 68
	Tabacs indigènes . . . . .	1,208 40	52,133 32	733,193 17
	<i>Recettes diverses au profit de l'État.</i>	Frais d'essai des ouvrages d'or et d'argent . . . . .	»	2,911 97
Loyers de bâtiments . . . . .		4,265 37	1,200 »	2,060 »
Extraits cadastraux . . . . .		12,762 90	36,043 08	16,657 15
Taxes pour travaux extraor- ( en dehors des heures réglemen- dinaires de chargement et taires . . . . .		709,228 »	5,793 »	27,664 »
de déchargement de navires ( en dehors des lieux ordinaires . . . . .		2,754 »	»	530 »
Taxes de vérification et de rajustage des poids et mesures . . . . .		12,703 95	30,508 84	15,013 15
Taxes sur les unions professionnelles . . . . .		65 56	»	»
Remboursements relatifs aux irrigations en Campine . . . . .		565 15	»	»
Forcements en recette opérés par l'administration, par suite de la vérification des registres tenus par les receveurs . . . . .		2,391 86	185 67	8 92
Contributions du territoire neutre de Moresnet . . . . .		»	»	»
Recettes extraordinaires de toute nature . . . . .		12,232 63	27,469 22	4,719 25
Taxes d'ouverture d'entrepôts particuliers . . . . .		17,420 »	7,310 »	2,068 »
Taxes pour frais de surveillance des fabriques de confitures . . . . .		5,300 »	4,750 »	»
Taxes sur les entrepôts particuliers pour tabacs . . . . .		138 »	400 »	»
Produit des plaques pour automobiles . . . . .		2,770 »	7,699 »	1,465 »
Taxes pour frais de dénaturation d'alcools et surveillance . . . . .		»	3,150 »	»
Certificats d'identité délivrés aux automobilistes étrangers . . . . .		596 »	»	1,784 »
Taxe spéciale sur les eaux-de-vie indigènes . . . . .	1,560 01	1,072 19	380 26	
Taxe additionnelle sur les eaux-de-vie étrangères . . . . .	102 49	271 04	16 49	
Taxe d'ouverture de débits de boissons spiritueuses ou fermentées . . . . .	602 50	1,630 »	480 »	
Produit du contentieux . . . . .	»	1,200,000 »	»	
<b>TOTAUX . . . . . fr.</b>		<b>58,732,466 25</b>	<b>63,578,110 31</b>	<b>22,933,274 40</b>

## TES, DOUANES ET ACCISES.

des recouvrements effectués.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
3,732,781 87	5 326,927 17	3,568,791 28	990,393 50	737,746 45	1 782,428 99	29,665,688 82	29,665,688 82
3,064,338 03	3,290,995 14	2,539,959 03	459,220 42	395,096 48	991,009 21	26,349,210 89	26,349,210 89
1,436,881 96	2,528,733 77	2,579,662 24	255,213 90	129,387 24	642,339 95	19,601,312 29	19,601,312 29
"	842,155 09	220,747 70	3,935 24	1,643 36	11,144 34	579,595 73	579,595 73
60,532 80	475,406 87	155,469 99	40,521 93	33,128 15	48,953 64	9,743,135 47	71,066,608 61
33,018 09	33 320 74	113,723 92	10,209 75	41,220 68	3,591 72	1,038,898 28	
2,447 54	9 035 03	5,533 76	103 06	157 95	1,339 40	57,805 92	
2,863 09	15 77 46	1,625 39	38 92	1 33	217 74	130,952 60	
6 92	31 72	973 12	8 24	"	"	15,449 50	
553,527 09	182,680 70	534,855 52	361,635 24	60,954 68	27,510 71	6,533,442 11	
4 475,240 64	2,498,990 26	7,433,728 87	1,228,103 72	1,719,264 38	900,869 53	60,556,924 73	
181,860 76	1,256,767 89	333,982 79	16,947 24	44,071 86	159,242 37	5,268,259 89	
"	"	"	"	"	"	26,146 48	
4,543,016 "	12,092,575 31	880,728 44	4,645,953 98	49,546 41	1,461,339 33	54,462,419 62	
2,289,727 04	2,281,659 06	334,416 29	238,602 40	127,747 10	310,448 42	13,330,218 26	
4,761 90	"	"	"	"	"	8,318 70	
"	"	2,253 99	"	"	"	12,525 13	
104,000 "	"	"	"	"	"	104,000 "	90,519,483 07
300,895 80	725,888 54	4,554,933 89	71,259 50	"	403,904 02	12,745,959 97	
599,068 04	"	"	"	"	"	1,077,572 87	
277 60	549 55	"	23,563 90	"	"	648,778 30	
148,475 33	49,782 29	151,206 82	98,003 69	16,623 72	7,557 34	4,767,755 07	
83,547 15	126,791 20	"	15 "	18,663 75	52,006 79	4,067,528 78	
"	"	"	"	"	"	2,911 97	
1,230 "	9,192 75	720 "	5,847 84	2,652 34	3,080 "	30,248 30	
17,319 75	24,469 65	25,075 10	8,726 90	10,342 75	11,670 60	163,067 88	
34,643 "	"	495 "	"	"	"	777,523 "	
2,875 "	"	"	"	"	"	6,179 "	
7,964 85	19,305 65	11,318 25	2,138 75	888 35	2,391 60	102,233 39	
"	"	120 38	"	54 95	"	240 89	
"	"	"	"	"	"	565 15	
187 58	970 02	13 07	"	"	5 60	3,762 72	
"	"	1,455 20	"	"	"	1,455 20	
4,381 27	2,119 84	1,470 46	36,753 48	350 32	269 52	89,766 01	2,524,624 32
2,542 "	4,187 "	3,700 "	434 "	62 "	"	37,423 "	
6,926 75	19,475 "	7,075 "	3,200 "	"	12,800 "	59,526 75	
776 "	174 "	166 "	"	90 "	"	1,744 "	
1,300 "	2,710 "	4,465 "	595 "	625 "	1,290 "	22,919 "	
"	"	"	"	"	"	3,150 "	
42 "	1,364 "	952 "	238 "	1,016 "	936 "	6,928 "	
824 21	2 330 90	249 56	934 22	"	1 24	7,358 56	
17 89	155 47	32 49	6 26	10 37	9 30	624 50	
337 50	1,575 "	4,520 "	115 "	355 "	385 "	7,000 "	
"	"	"	"	"	"	1,200,000 "	
21,698,305 45	31,112,198 07	23,491,110 25	8,502,416 08	3,391,700 62	6,866,942 30	240,306,523 73	240,306,523 73

## IMPOTS. — ENREGISTRE

Développement, par province,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.	
Enregistrement et transcription.	Actes civils publics . . . . .	7,032,748 52	13,967,728 57	3,319,418 87	
	— sous seing privé . . . . .	147,538 24	322 867 43	159 158 77	
	— judiciaires . . . . .	274,920 27	470,949 71	55,185 18	
	— d'huissiers . . . . .	177,084 89	510,329 45	82,084 50	
	Lettres de noblesse . . . . .	»	7,250 »	»	
	Permis de changer de nom de famille . . . . .	145 »	580 »	»	
Greffe.	Mise au rôle . . . . .	51,636 09	137,069 83	15,880 »	
	Rédaction, dépositions de témoins et expéditions . . . . .	138,361 60	317,743 98	48,817 26	
	Légalisations et recherches . . . . .	753 25	1,758 75	543 25	
Hypothèques. — Droits d'inscription . . . . .		99,659 65	185,950 20	37,096 57	
Successions.	Droits de succession . . . . .	3,285,169 20	9,081,323 45	1,844,375 18	
	— de mutation { par décès . . . . .	41 374 36	51,089 96	178 800 31	
	{ sur les successions en ligne directe . . . . .	315,502 13	851,187 81	181,188 37	
	— dus par les époux survivants . . . . .	49 307 08	159,997 38	44,994 52	
Timbres fixes.	Formules pour { Huissiers . . . . .	20,475 »	66,750 »	8,175 »	
	actes de protêt. { Postes . . . . .	4,900 »	14,450 »	5,525 »	
	Passeports à l'intérieur . . . . .	»	»	»	
	Passeports à l'étranger . . . . .	1,408 »	6,296 »	368 »	
	Permis de port d'armes de chasse . . . . .	57,330 »	121,205 »	47,180 »	
	Permis de chasse au lévrier . . . . .	70 »	»	175 »	
Débit	Timbres proportionnels pour effets de commerce . . . . .	58,901 60	257,062 90	65,094 45	
	Timbres fixes pour effets de commerce . . . . .	292 75	1,193 »	392 75	
Timbres adhésifs	pour effets de commerce créés à l'étranger. { Payables en Belgique . . . . .	176,226 80	305,204 90	10,425 75	
	{ — à l'étranger . . . . .	5,118 70	10,138 10	303 70	
	pour affiches . . . . .	68 779 12	203,806 94	36,231 22	
Timbre.	Timbres de dimension . . . . .	335,910 05	832,293 58	182,701 65	
	Visa	Timbres proportionnels . . . . .	113,224 10	5,371 59	9,974 58
	Timbres de dimension . . . . .	11,843 98	19,367 98	4,808 54	
Extra- ordinaire.	Timbres fixes. { Warrants . . . . .	1,148 50	193 »	»	
	{ Pour effets de commerce . . . . .	16,597 75	29,122 »	1,244 25	
	Timbres proportionnels.	Effets négociables ou de commerce, billets, mandats et obligations non négociables, etc. . . . .	1 079,700 80	812,176 40	75,113 40
		Billets au porteur . . . . .	»	458,705 88	»
	Timbres de dimension.	Actions de société ou obligations et tous autres effets à terme illimité, etc. . . . .	676,702 50	1,387,273 66	17,478 50
		Papiers blancs pour actes, etc. . . . .	108,745 30	191 087 55	32,038 10
	Affiches . . . . .	10,389 60	32,548 09	81 56	
A REPORTER . . . . . fr.		14,331,964 80	30,820,073 14	6,464,854 23	

## MENT ET DOMAINES.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

des recouvrements effectués.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
3,750,175 64	4 660 546 85	4,314,565 63	825,731 85	866,308 58	1,829,353 30	40,566,577 78	
71,979 34	127,425 53	116,232 02	49,718 94	45,458 80	53,358 59	1,063,737 68	
83,077 21	211,332 24	126,096 54	13,168 79	16,137 62	41,379 08	1,292 246 64	
105,977 "	200,647 04	142,036 40	49,988 58	21,535 91	66,228 10	1,325,914 87	44,256,593 97
"	"	"	"	"	"	7,250 "	
145 "	"	"	"	"	"	870 "	
21,555 33	48 692 90	41,578 65	4,259 50	5,418 "	10,894 "	336,684 30	
71,624 66	123,092 91	107,334 69	15,508 03	17,110 03	29,555 11	869 148 29	1,211,759 79
492 "	940 25	580 25	119 75	248 "	491 70	5,927 20	
35,248 78	60,349 83	51,376 79	10 743 85	9,165 42	22,950 35	512,544 44	512,544 44
2,892,401 52	2,270,331 94	2,610 314 09	473,456 93	533,280 25	579 430 39	23,570,079 95	
32,037 81	60,180 33	19,267 76	7,078 71	8,090 34	113,714 64	481,634 22	27,300,734 47
420,594 32	388,635 14	354,163 05	64,221 19	84 178 35	121,573 77	2,781,244 13	
53 779 15	67,826 16	56,544 48	7,796 83	12,967 72	14,565 85	467,776 17	
11,550 "	21,025 "	18,325 "	1,850 "	2,400 "	3,730 "	154,300 "	
3,876 "	26,350 "	10,825 "	2,675 "	3,675 "	8,375 "	80,351 "	
"	"	"	"	"	"	"	
896 "	496 "	2,584 "	80 "	200 "	1,048 "	13,376 "	
46,620 "	143,745 "	94,990 "	30,345 "	58,975 "	98,700 "	699,090 "	
"	"	"	"	"	"	245 "	
66,066 30	153 773 10	80,833 60	14,410 80	10,389 05	29,309 45	735,841 25	
431 25	1,237 25	818 "	43 "	103 30	274 "	4,785 50	
59,287 40	24,306 70	52,174 55	148 40	4,426 90	4 249 90	636,451 30	
1,442 79	3,203 22	1,859 27	5 98	75 70	443 57	22,291 03	
37,708 20	73,164 01	68,561 70	5,413 74	10,676 99	25,061 53	529,423 45	
234,214 20	413,335 55	298,999 80	87,709 90	90,883 80	135,013 95	2 611,062 48	11,943,461 19
23,888 70	23,980 37	20,328 "	8,931 37	1,040 60	1 111 20	207,850 51	
5,207 44	12,989 43	9,030 43	1,716 75	4,061 95	10,879 23	79,875 72	
100 50	5 "	7 50	"	"	10 "	1,464 50	
4,470 "	5,944 25	5,882 25	499 "	406 25	10,313 "	74,478 75	
232,132 45	119,090 10	191,466 50	44 405 80	32,332 70	156 970 10	2,743,388 25	
"	"	16 50	"	"	"	458,722 38	
31,548 10	31,376 50	117,753 "	13,955 92	7,952 30	68,809 "	2,352,849 48	
47,585 20	34,452 85	42,905 15	7,913 90	1,964 10	25,111 70	491,803 85	
572 21	178 29	1,834 92	101 40	19 31	85 36	45,810 74	
8,346,384 44	9,308,623 76	8,958,979 52	1,681,998 91	1,849,182 19	3,463,029 87	85,225,090 86	83,225,090 86

## IMPOTS. — ENREGISTRE

Développement, par province,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.	
REPORT. . . . . fr.		14,331,964 80	30,820,073 14	6,464,854 23	
<i>Naturalisations.</i>	Droits de naturalisation ordinaire . . . . .	500 »	2,500 »	»	
	Droits de grande naturalisation . . . . .	750 »	4,000 »	»	
<i>Amendes en matière d'impôts.</i>	Enregistrement et transcription . . . . .	13,804 62	33,931 46	8,799 42	
	Greffe . . . . .	»	»	»	
	Successions . . . . .	17,426 37	57,408 03	15,355 35	
	Timbre . . . . .	4,458 25	40,954 57	3,360 03	
<i>Amendes de condamnation en matières diverses et dommages - intérêts.</i>	Amendes de condamnation et dommages- intérêts attribués au Trésor . . . . .	en totalité. . . . .	146,393 35	296,054 36	117,221 55
		en partie. . . . .	»	92 44	»
TOTAUX. . . . . fr.		14,515,297 39	31,222,014 »	6,609,590 58	

## MENT ET DOMAINES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.*des recouvrements effectués.*

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIEGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
8,346,384 44	9,308,623 76	8,958,979 52	1,681,998 91	1,849,182 19	3,463,029 87	85,225,090 86	85,225,090 86
"	3,750 "	2,500 "	500 "	"	500 "	40,250 "	13,000 "
"	"	1,000 "	"	"	"	2,750 "	
22,122 "	25,055 "	8,718 03	3,942 57	4,130 40	5,577 37	126,081 07	393,005 86
"	"	"	"	"	"	"	
39,940 79	40,062 80	34,938 98	10,108 49	11,336 73	8,628 91	233,206 43	1,097,938 98
3,544 30	4,983 69	2,967 48	626 15	654 87	2,169 "	33,718 34	
121,864 39	199,926 23	119,125 79	26,403 18	27,802 22	41,433 70	1,096,224 77	1,097,938 98
241 77	1,147 81	156 42	54 38	21 39	"	1,714 21	
8,534,097 69	9,583,549 29	9,128,386 22	1,723,633 68	1,893,127 80	3,521,339 05	86,731,035 70	86,731,035 70

## PEAGES. — ENREGISTRE

Développement, par province,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
<b>DOMAINES.</b>				
	Liège à Maestricht . . . . .	»	»	»
	Maestricht à Bois-le-Duc. . . . .	»	»	»
	Jonction de la Meuse à l'Escaut . . . . .	348,546 27	»	»
	Embranchement vers le camp de Beverloo . . . . .	»	»	»
	— vers Hasselt . . . . .	15,922 71	»	»
	— vers Turnhout . . . . .	68,340 07	»	»
	Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor . . . . .	113,581 54	»	»
	Sambre . . . . .	»	»	»
	Canal du Centre. . . . .	»	»	»
	Charleroi à Bruxelles et embranchements . . . . .	»	55,893 19	»
	Mons à Condé . . . . .	»	»	»
	Pommerœul à Antoing . . . . .	»	»	»
	Dérivation de { Deynze à Schipdonck . . . . .	»	»	»
	la Lys { Schipdonck à Balgerhoeke . . . . .	»	»	»
Rivières et canaux.	Droits de navigation.			
		Roulers à la Lys. . . . .	»	6,977 36
		Gand à Ostende. — Droit général . . . . .	»	16,583 95
		Plasschenlaele, par Nieuport et Furnes, vers la France. Moervaert . . . . .	»	50,485 57
		Furnes à Bergues . . . . .	»	343 89
		Petite Nèlhe (canalisée) . . . . .	1,151 56	»
		Bossuyt . . . . .	»	7,135 63
		Gand à Terneuzen . . . . .	»	»
		Meuse. . . . .	»	»
		Ourthe . . . . .	»	»
		Escaut. . . . .	»	1,020 62
		Lys. . . . .	»	40,388 74
		Yser . . . . .	»	8,080 59
	Ypres à l'Yser . . . . .	»	2,934 44	
	Loo . . . . .	»	2,334 80	
	Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor. . . . .	»	»	59 46
	Produits des bacs, bateaux et passages d'eau. . . . .	4,539 83	9 »	156 50
	Redevances de sociétés nautiques . . . . .	375 20	»	80 40
	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers . . . . .	1,000,000 »	»	»
	Avant-port d'Ostende et bassin à flot de Nieuport. — Droits de quais et de bassin . . . . .	»	»	39,310 58
	Part revenant à l'État dans le produit net de l'avant-port de Gand . . . . .	»	»	»
	<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>	<b>1,552,457 18</b>	<b>58,902 19</b>	<b>175,892 53</b>

## MENT ET DOMAINES.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1919.

des recouvrements effectués.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
»	»	127,291 38	137,468 87	»	»	264,760 23	
»	»	»	334,292 15	»	»	334,292 15	
»	»	»	242,208 66	»	»	590,754 93	
»	»	»	8,237 21	»	»	8,237 21	
»	»	»	4,706 97	»	»	20,629 68	
»	»	»	»	»	»	68,340 07	
»	»	»	»	»	»	113,581 54	
»	85,633 41	»	»	»	66,874 46	152,207 87	
»	3,890 40	»	»	»	»	3,890 40	
»	94,528 41	»	»	»	»	150,421 60	
»	33,093 67	»	»	»	»	35,093 67	
»	31,706 13	»	»	»	»	31,706 13	
6,378 01	»	»	»	»	»	6,378 01	
10,337 58	»	»	»	»	»	10,337 58	
»	»	»	»	»	»	6,977 36	
83,741 35	»	»	»	»	»	100,323 30	
»	»	»	»	»	»	50,485 57	2,739,464 38
4,886 50	»	»	»	»	»	4,886 50	
»	»	»	»	»	»	343 89	
»	»	»	»	»	»	1,151 56	
»	»	»	»	»	»	7,135 63	
66,981 21	»	»	»	»	»	66,981 21	
»	»	151,637 81	»	»	137,177 31	288,815 12	
»	»	2,343 44	»	»	»	2,343 44	
144,221 87	151,318 05	»	»	»	»	296,560 54	
31,919 94	»	»	»	»	»	72,308 68	
»	»	»	»	»	»	8,080 89	
»	»	»	»	»	»	2,934 44	
»	»	»	»	»	»	2,334 80	
»	»	»	»	»	»	59 46	
14,248 47	70 »	10,159 25	730 »	10 »	6,413 75	36,336 80	
275 20	»	»	»	»	41 60	772 40	
»	»	»	»	»	»	1,000,000 »	1,000,000 »
»	»	»	»	»	»	39,310 58	39,310 58
55,454 88	»	»	»	»	»	55,454 88	55,454 88
418,445 01	402,240 07	291,431 88	727,643 86	10 »	210,207 12	3,834,229 84	3,834,229 84

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Prix de vente de terrains provenant d'emprises.	Rivières et canaux . . . . .	4,505 »	5,970 »	1,038 80
	Routes . . . . .	826 43	23,384 86	8,664 17
Produit d'autres aliénations d'immeubles . . . . .		2,428 40	25,280 27	76 50
Produits	des successions en déshérence . . . . .	3,850 88	12,146 47	846 50
	nets des épaves . . . . .	»	»	925 70
Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer con- cédés, messageries, etc., et non réclamés . . . . .		»	656 76	»
Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inventaires, etc. . . . .		»	57 85	»
Domaines. (Valeurs capitales.)	provenant du Département des Affaires étrangères . . . . .	»	686 50	»
	— — de l'Agriculture et des Travaux publics . . . . .	4,133 19	23,142 53	11,968 50
	— — des Chemins de fer . . . . .	»	»	»
	— — des Finances . . . . .	1,766 50	53,138 57	20 »
	— — de la Guerre . . . . .	29,287 30	74,738 42	6,698 54
	— — de l'Industrie et du Travail . . . . .	»	»	»
	— — de la Marine, des Postes et des Télégraphes . . . . .	99 »	1,903 71	2,747 »
	— — de l'Intérieur . . . . .	»	»	»
	— — des Sciences et des Arts . . . . .	»	»	»
	— — de la Justice . . . . .	1,372 29	8,647 74	6,388 49
	— — des Colonies . . . . .	»	»	»
	— — de la Cour des comptes . . . . .	»	»	»
Remboursement de capitaux	du fonds de l'industrie nationale . . . . .	»	»	»
	de créances ordinaires . . . . .	»	»	»
Rachat et transfert de rentes . . . . .		»	»	»
Transactions en matière domaniale . . . . .		»	»	20 17
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions, intérêts mo- ratoires compris . . . . .		2,232 61	18,210 35	1,481 89
Refourissement pour moins-value de mobilier (bacs et bateaux) . . . . .		»	»	»
Produit d'objets saisis et confisqués . . . . .		1,572 79	4,725 70	745 27
Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis . . . . .		»	»	»
Part du Trésor dans l'encaisse disponible des Polders . . . . .		86,947 19	»	»
A REPORTER . . . . . fr		139,021 60	254,698 73	41,621 53

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

des recouvrements effectués.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
400.358 »	11,750 40	712 63	»	»	1,456 65	125,791 48	
2,114 24	2,354 38	6,426 41	724 74	2,561 14	10,880 04	57,933 43	
»	5,797 05	1,638 »	2,544 15	1,790 »	2,121 42	41,675 79	
15,051 94	669 46	7,030 89	30 90	»	705 »	40,341 04	
»	»	»	»	»	»	923 70	
177 14	35 90	1,230 16	»	»	»	2,099 96	
»	»	»	»	»	»	57 85	
»	»	»	»	»	»	686 50	
6,433 40	1,952 45	1,617 20	2,443 50	124 56	17,233 35	71,033 68	
»	»	»	»	»	»	»	
»	7 »	46 75	»	30 »	3,989 »	58,997 82	
21,325 34	20,620 92	12,331 75	5,605 05	88 50	11,217 80	181,963 62	
»	»	»	»	»	»	»	745,113 34
»	»	»	»	»	»	4,749 71	
»	161 »	»	»	86 »	»	247 »	
»	1,181 »	968 50	»	»	»	2,149 50	
1,878 64	241 73	305 94	8 41	2,862 94	1,123 36	22,831 54	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	43 20	»	»	43 20	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	20 17	
1,193 31	8,431 25	606 64	438 79	337 »	1,191 91	34,192 75	
»	»	»	»	»	»	»	
231 96	944 95	854 96	2 »	14 90	317 87	9,430 40	
»	»	2,975 01	»	»	»	2,975 01	
»	»	»	»	»	»	86,947 19	
148,783 97	54,117 49	36,851 84	11,816 74	7,895 04	50,243 40	745,113 34	745,113 34

Développement, par province,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.	
	REPORT. . . fr.	139,021 60	254,698 73	41,621 53	
Forêts.	Prix de vente de coupes de bois . . . . .	119 50	139,175 »	275 »	
	— de chablis, bois de délit et d'élagage. . . . .	»	45,735 01	»	
	— de glandée, panage, foins et herbages . . . . .	»	»	»	
	Fermages de propriétés dépendant des forêts . . . . .	»	24,218 67	35 70	
	— du droit de chasse . . . . .	75 »	95 70	150 »	
	— — de pêche (baux et licences). . . . .	»	1,238 50	»	
	Concessions de tourbières, carrières, sablières, minerais . . . . .	»	422 62	»	
	Redevances pour construction d'usines et droit d'usage. . . . .	»	12,734 53	»	
	Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer. . . . .	9,258 81	36,126 47	2,917 91	
	Location de bâtiments . . . . .	8,028 53	674,694 45	6,642 84	
Dépendances du chemin de fer.	— d'herbages, d'oseraies, etc. . . . .	»	323 »	»	
	Redevances sur les mines. (Loi du 21 avril 1810, articles 6 et 12.) . . . . .	»	»	»	
	Argent non réclamé . . . . .	»	4,115 72	»	
	Aliénations d'immeubles provenant d'emprises . . . . .	14,469 »	24,743 90	104 »	
	Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage. . . . .	235 »	34,025 69	19,597 »	
	— d'objets non réclamés . . . . .	4,905 30	22,920 50	»	
	— d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	289 20	7,667 »	1,289 »	
	Ecole vétérinaire.	{ Pensions d'animaux malades. . . . .	»	17,286 85	»
		{ Produit des ventes d'objets divers . . . . .	»	315 »	»
	Établisse- ments et services régis par l'État.	Insertions au <i>Moniteur</i> . Loi du 30 juillet 1889 . . . . .	»	50 40	»
Abonnement au <i>Recueil des lois et arrêtés</i> . . . . .		912 »	2,082 »	1,500 »	
Institut agricole. Produit de ventes d'objets mobiliers et autres . . . . .		»	»	»	
Section normale d'enseignement moyen pour filles . . . . .		»	11,224 »	»	
Produit du Jardin Botanique de Bruxelles . . . . .		»	450 »	»	
	A REPORTER . . . fr.	177,313 96	1,314,343 74	74,132 98	

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

des recouvrements effectués.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE de budget.
148,783 97	54,147 49	36,854 84	11,846 74	7,893 04	50,243 40	745,113 34	745,113 34
»	43,403 »	74,276 »	»	116,780 »	37,290 »	441,318 50	
»	32 »	9,879 75	»	22,743 50	142 90	78,553 16	
»	552 »	917 »	»	294 »	»	1,763 »	
»	»	3,676 08	»	295 90	15 75	28,242 10	
»	5,400 »	8,690 78	270 »	36,622 »	5,760 »	57,063 48	602,798 88
»	»	742 »	»	232 75	»	2,213 25	
»	»	46 50	»	1,830 40	86 96	2,386 48	
»	»	81 »	367 20	8,067 93	8 25	21,258 91	
4,695 66	6,877 20	5,506 53	1,055 50	1,397 64	1,998 21	69,833 93	
2,643 34	9,946 33	19,020 11	»	168 »	4,003 76	725,147 38	
52 50	351 99	840 52	119 70	120 »	301 30	2,109 01	
»	737 67	821 44	8 84	»	6 05	1,573 70	
»	»	»	»	»	»	4,115 72	988,595 03
5,881 68	6,102 »	7,113 43	»	»	5,070 20	63,484 21	
1,022 »	9,739 25	3,637 »	3,411 »	»	1,170 »	72,536 94	
2,370 »	3,474 64	1,849 15	»	341 25	1,058 75	36,919 59	
1,604 50	223 »	43 60	254 »	438 »	1,066 25	12,874 55	
»	»	»	»	»	»	17,286 85	
»	»	»	»	»	»	315 »	
20 25	20 43	»	»	»	5 10	96 18	
1,788 »	2,658 »	2,052 »	1,236 »	1,386 »	2,190 »	15,804 »	45,176 03
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	11,224 »	
»	»	»	»	»	»	450 »	
168,861 90	143,685 »	176,047 43	18,268 98	198,612 41	110,416 88	2,381,683 28	2,381,683 28

## CAPITAUX ET REVENUS.

Développement, par province,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
	REPORT. . . . . fr.	177,313 96	1,314,343 74	74,132 98
<i>Produits divers et acci- dentels, y compris ceux des examens uni- versitaires.</i>	Produits des examens universitaires . . . . .	2,412 »	37,482 50	1,000 »
	— — et visa des diplômes. . . . .	3,202 »	52,004 »	3,328 »
	— divers. . . . .	»	»	»
	— des brevets d'invention . . . . .	13,960 »	797,720 »	3,000 »
	— du quart des salaires sur transcriptions. . . . .	8,012 55	17,207 11	7,558 17
	— de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation. . . . .	1 »	»	»
	— de la taxe perçue conformément à l'article 3 de la conven- tion littéraire faite avec la France . . . . .	»	»	»
	— des taxes pour marques de fabrique et de commerce. . . . .	2,150 »	14,660 »	470 »
	— des essais effectués pour compte de particuliers au labora- toire d'expériences de Frameries . . . . .	»	»	»
	Restitutions volontaires . . . . .	»	10 »	80 09
	Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées) . . . . .	»	»	»
	Parts non réclamées dans les amendes attribuées . . . . .	»	»	»
	Restitution de parts d'amendes indûment attribuées . . . . .	»	53 20	»
	Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication . . . . .	1,843 06	6,761 48	16,185 28
	Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor. . . . .	1,277 55	»	154 70
Parts non réclamées dans le produit net de la vente des épaves. . . . .	»	»	»	
Cautionnements judiciaires attribués à l'État. . . . .	»	5,000 »	»	
Abonnement de la province de la Flandre orientale du chef d'ana- lyses bactériologiques au laboratoire de l'Université de Gand. . . . .	»	»	»	
Fermeages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris) . . . . .	778,974 09	377,539 97	90,844 42	
Domaine de Tervueren { Fermeages et vente d'arbres . . . . .	»	40,512 38	»	
{ Menus produits. . . . .	»	2,576 »	»	
Génie { Location de biens-fonds et de bâtiments . . . . .	23,476 68	7,231 83	479 20	
militaire. { Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	9,432 17	570 »	40 »	
{ Fermeages de pêche et de chasse . . . . .	8,643 24	605 85	»	
Arrérages de rentes . . . . .	»	»	»	
Redevances pour concessions de prises d'eau . . . . .	231 16	10,732 09	6,520 64	
Produits des redevances pour la visite de monuments et propriétés de l'État. . . . .	»	14,487 25	»	
Abbaye de Villers. — Menus produits. . . . .	»	»	»	
Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale . . . . .	»	»	»	
— — de créances ordinaires . . . . .	»	»	»	
Produits des sablières et mines (forêts exceptées) . . . . .	»	»	»	
Redevances sur les mines (Loi du 21 avril 1810, articles 6 et 42) (chemins de fer exceptés). . . . .	»	»	»	
Location de terrains provenant { Rivières et canaux. . . . .	17,732 71	7,425 49	12,303 70	
d'emprises . . . . . { Routes . . . . .	2,355 03	8,697 32	2,697 64	
Vente d'arbres, plantations, { Rivières et canaux . . . . .	14,303 83	52,949 82	7 112 20	
herbages, etc. . . . . { Routes . . . . .	2,308 08	23,983 75	10,082 64	
Droits de pêche. (Rivières et canaux.) . . . . .	2,780 15	4,562 50	3,086 50	
Revenus des biens de cures (fermeages et rentes). . . . .	»	»	»	
Redevances pour jouissance du mobilier de l'État . . . . .	»	»	»	
Produit des licences pour la cueillette du naissain de moules sur les ouvrages de la côte et des ports du littoral . . . . .	»	»	500 »	
TOTAUX. . . . . fr.	1,070,439 26	2,790,535 96	239,776 25	

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES (suite).

 DÉVELOPPEMENTS  
 DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
 DE L'EXERCICE 1912.

des recouvrements effectués.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
168,861 90	143,685 "	176,047 43	18,268 98	198,612 41	110,416 88	2,381,683 28	2,381,683 28
3,953 "	1,100 "	3,710 "	370 "	250 "	16,872 "	67,149 50	
11,090 "	4,199 "	17,089 50	1,094 "	1,080 "	3,826 "	96,912 50	
"	"	"	"	"	2 07	2 07	
3,660 "	13,050 "	92,290 "	180 "	200 "	2,430 "	926,490 "	
8,936 17	11 059 81	7,988 93	2,772 56	3,496 08	4,039 52	71,120 90	
"	1 65	"	"	"	"	2 65	
"	"	"	"	"	"	"	
700 "	790 "	1,420 "	120 "	50 "	160 "	16 950 "	
"	3,700 "	"	"	"	"	3,700 "	1,241,647 64
"	"	"	"	20 "	"	110 09	
"	200 "	"	"	"	"	200 "	
"	16 63	"	"	"	"	16 63	
"	"	"	"	"	"	53 20	
4,142 96	4,492 90	1,738 58	2,399 87	3,944 16	4,513 04	46,021 03	
63 18	418 24	5 40	"	"	"	1,919 07	
"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	5,000 "	
6,000 "	"	"	"	"	"	6,000 "	
431,718 54	8,334 74	11,019 90	108 "	2,721 60	5,274 70	1,406,532 93	
"	"	"	"	"	"	40,512 38	
"	"	"	"	"	"	2,376 "	
6,802 22	106 10	1,702 24	90 05	14 10	636 06	40,518 48	
1,766 58	22 "	1,233 95	22,282 70	"	"	35,347 40	
4,552 27	367 50	"	100 "	"	"	14,268 86	
"	19 05	25 "	46 66	"	"	90 71	
40 50	4,574 37	350 "	2,240 "	"	772 23	25,480 99	
"	"	"	"	"	"	11,187 25	
"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	2,039,296 09
"	"	"	"	"	"	"	
"	794 15	1,639 41	67 03	3 89	64 18	2,568 66	
11,925 29	24,913 07	32,741 92	6,353 04	45 88	7,457 71	121,118 90	
1,092 77	5,952 28	5,139 17	2,085 64	704 06	2,338 01	31,061 95	
25,540 31	12,066 99	2,397 08	19,530 17	"	937 83	134,138 26	
42,493 67	18,752 90	8,352 87	8,650 84	4,577 41	8,915 21	128,117 35	
3,289 80	3,059 50	10,856 "	3,652 57	2,848 05	7,394 40	38,529 47	
"	26 25	"	"	"	"	26 25	
"	913 50	141 75	"	"	5 "	1,060 25	
2,360 "	"	"	"	"	"	2,860 "	
438,989 16	262,615 63	375,889 13	90,409 11	218,567 61	175,404 87	5,662,627 01	5,662,627 01

## REMBOURSEMENTS. — CON

*Développement, par province,*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Frais de perception des centimes provinciaux . . . . .	16,422 16	50,649 98	18,033 37
— — — — — communaux . . . . .	103,078 82	203,352 04	78,505 93
Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes. . . . .	43,653 78	102,260 50	103,247 46
TOTAUX . . . . . fr	163,154 76	356,262 52	199,788 76

## TRIBUTIONS DIRECTES, ETC.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

*des recouvrements effectués.*

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
14,170 23	53,387 25	15,547 09	3,984 48	5,355 99	7,426 06	184,978 61	922,307 92
62,307 90	116,216 67	93,810 50	18,841 82	18,572 54	42,643 09	737,329 31	
40,654 10	42,269 53	25,637 98	4,304 95	2,295 68	9,728 49	376,072 47	376,072 47
117,132 23	211,873 45	135,015 57	27,131 25	26,224 21	59,797 64	1,298,380 39	1,298,380 39

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.		
<i>Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des comptes.</i>	Soldes de comptes de comptables extraordinaires, arrêtés par la Cour des comptes . . . . .	»	218 41	»		
	Actes de chargement de divers chefs . . . . .	200 01	90 58	27 49		
<i>Déficits des comptables.</i>	Recouvrements par prélèvement sur cautionnements . . . . .	»	»	»		
	— divers . . . . .	474 30	1,717 95	»		
	Ministère des Finances.	Frais de poursuites et d'instances . . . . .	11 85	228 05	111 26	
		Remboursement et dégrèvement de contributions . . . . .	3,586 43	3,266 45	115 67	
		5 p. c. sur les recettes pour ordre (frais de régie) . . . . .	783 15	1,967 02	166 37	
		Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protêt . . . . .	409 50	1,335 »	163 50	
		Rétributions des surnuméraires . . . . .	18,000 93	16,399 94	11,193 98	
		Restitution de droits . . . . .	»	130 »	»	
		Remboursements divers . . . . .	2,094 87	13,707 61	136 66	
		Ministère de la Guerre. — Remboursements divers . . . . .	»	151 12	»	
		Ministère des Affaires étrangères. — Remboursement de sommes avancées par les consuls . . . . .	»	»	»	
		Ministère des Sciences et des Arts	Remboursement de subides . . . . .	»	»	»
	Restitution de droits . . . . .		»	»	»	
	<i>Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.</i>	Ministère de la Justice.	Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle . . . . .	14,813 40	59,150 63	10,032 09
			— en matière de simple police . . . . .	12,818 16	42,904 26	19,220 45
— en matière de faillites . . . . .			42 60	79 »	»	
— militaire . . . . .			79 90	189 61	23 08	
— résultant de l'exécution de commissions rogatoires étrangères. . . . .		»	2,750 65	»		
Frais de poursuites en matière forestière . . . . .		»	5,371 23	»		
Remboursements d'indemnités pour frais de greffe . . . . .		2,084 18	53 60	145 76		
Restitution de droits . . . . .		»	»	»		
Remboursements divers . . . . .		»	»	»		
Ministère de l'Intérieur		Frais de justice en matière de garde civique . . . . .	4,984 44	4,661 60	331 88	
	Restitution de droits . . . . .	»	»	»		
Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics.	Frais de surveillance de bois appartenant aux communes et aux hospices . . . . .	8,376 64	6,163 49	2,511 45		
	Frais de surveillance de travaux publics concédés . . . . .	100 »	300 »	»		
	Restitution de droits . . . . .	»	»	»		
	Remboursements divers . . . . .	1,050 »	242 27	»		
Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.	Restitution de droits . . . . .	»	»	»		
	Remboursements divers . . . . .	»	»	»		
Ministère des Colonies. — Traitements du personnel de l'administration centrale spécialement attaché au service des chemins de fer en régie . . . . .	»	17,724 98	»			
TOTALS . . . . .		69,910 36	179,003 18	44,189 64		

## GISTREMENT ET DOMAINES.

*des recouvrements effectués.*DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE de budget.
»	»	275 15	»	»	»	492 26	8,274 63
44	»	»	»	»	»	348 52	
3,601 32	»	»	»	»	»	3,601 32	
1,009 96	»	84 38	97 94	»	480 »	3,861 53	
43 06	20 »	33 31	»	»	146 19	563 72	
»	»	»	»	»	»	6,968 55	
174 10	564 59	767 16	13 97	40 53	92 61	4,569 50	
231 »	420 50	367 »	37 »	48 50	75 »	3,087 »	
9,085 47	17,126 70	7,474 53	5,164 41	4,598 24	4,731 04	93,765 24	
»	»	»	»	»	»	130 »	
»	2,697 67	90 13	116 67	»	»	18,843 61	
»	»	»	»	»	»	151 12	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	
22,161 85	31,166 03	34,223 43	5,193 38	5,263 71	12,098 09	194,122 81	798,596 67
13,742 16	19,361 09	23,089 33	5,459 23	4,266 17	10,300 70	151,161 55	
»	»	»	»	»	»	121 60	
75 25	27 10	81 63	»	»	»	476 57	
»	»	»	»	»	»	2,750 65	
»	»	»	»	»	»	5,371 23	
1 16	94 45	89 43	13 66	50 70	9 50	2,542 44	
»	»	»	»	»	»	»	
»	7 20	»	»	»	»	7 20	
498 19	2,042 63	1,069 08	2 14	91 47	359 76	14,041 19	
»	»	»	»	»	»	»	
3,728 32	32,837 70	26,428 61	14,948 47	104,376 59	72 309 84	271,681 11	
1,270 »	2,860 »	4,150 »	»	»	125 33	9,005 33	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	38 »	19 »	1,349 27	
»	»	»	»	162 »	»	162 »	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	17,724 98	
55,592 28	109,225 66	98,220 17	31,047 07	118,935 91	100,747 06	806,871 30	806,871 30

(132)

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1912

—

RECETTES

—

*Comparaison avec les recouvrements de l'exercice antérieur.*

## Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES	
		EFFECTUÉS SUR LES EXERCICES	
		1912.	1911
Contributions directes.	Foncier . . . . . fr.	29,665,688 82	29,335,280 92
	Personnel . . . . .	26,349,210 89	25,960,288 80
	Patentes . . . . .	19,601,312 29	17,944,954 89
	Redevances sur les mines . . . . .	579,595 73	775,728 51
	Eaux-de-vie étrangères . . . . .	2,713,135 47	2,308,654 07
Droits d'entrée.	Bières . . . . .	1,038,898 28	911,395 31
	Vinaigres et acide acétique . . . . .	57,805 92	59,996 98
	Sucres bruts et raffinés . . . . .	130,932 60	115,880 19
	Sirops et mélasses . . . . .	15,449 50	10,910 25
	Tabacs . . . . .	6,553,442 11	5,182,334 79
	Autres marchandises . . . . .	60,556,924 73	54,147,702 13
	Vins étrangers . . . . .	3,268,259 89	4,835,970 85
	Vins mousseux . . . . .	26,146 48	16,478 81
	Vins de fruits secs . . . . .	»	1,247 06
	Eaux-de-vie indigènes . . . . .	54,462,419 62	46,981,315 31
Accises	Bières . . . . .	13,330,218 26	13,918,436 24
	Vinaigres } de bières . . . . .	8,318 70	7,898 67
	} autres que de bières . . . . .	12,525 13	15,910 33
	Acide acétique . . . . .	104,000 »	91,006 18
	Sucres de canne et de betterave . . . . .	12,745,959 97	13,595,779 14
		Glucoses et autres sucres non cristallisables . . . . .	1,077,572 87
	Margarine . . . . .	648,778 80	541,957 91
	Tabacs étrangers . . . . .	1,767,755 07	1,395,610 74
	Tabacs indigènes . . . . .	1,067,528 78	1,230,028 79
Recettes diverses au profit de l'État.	Frais d'essai des ouvrages d'or et d'argent . . . . .	2,911 97	3,210 25
	Loyers de bâtiments . . . . .	30,248 30	29,190 84
	Extraits cadastraux . . . . .	163,067 88	153,285 71
	Taxes pour travaux extraordinaires de char- en dehors des lieux réglementaires.	777 523 »	656,600 »
	gement et de déchargement de navires } en dehors des lieux ordinaires.	6,179 »	4,044 »
	Taxes de vérification et de rajustage des poids et mesures . . . . .	102,233 39	98,421 08
	Taxes sur les unions professionnelles . . . . .	240 89	239 44
	Remboursements relatifs aux irrigations en Campine . . . . .	563 15	563 15
	Forcements en recette opérés par l'administration par suite de la vérification des registres tenus par les receveurs . . . . .	3,762 72	11,419 87
	Contribution du territoire neutre de Moresnet . . . . .	1,455 20	1,264 02
	Recettes extraordinaires de toute nature . . . . .	89,766 01	89,607 60
	Taxes d'ouverture d'entrepôts particuliers . . . . .	37,423 »	34,866 »
	Taxes pour frais de surveillance des fabriques de confitures . . . . .	59 526 75	50,677 50
	Taxes sur les entrepôts particuliers pour tabacs . . . . .	1,744 »	1,844 »
	Produit des plaques pour automobiles . . . . .	22,919 »	20,951 »
	Taxes pour frais de dénaturation d'alcools et surveillance . . . . .	3,150 »	3,000 »
	Certificats d'identité délivrés aux automobilistes étrangers . . . . .	6,928 »	6,333 »
	Taxe spéciale sur les eaux-de-vie indigènes . . . . .	7,358 56	»
	Taxe additionnelle sur les eaux-de-vie étrangères . . . . .	621 50	»
	Taxe d'ouverture de débits de boissons spiritueuses ou fermentées . . . . .	7,000 »	»
Produit du contentieux . . . . .	1,200,000 »	»	
	<b>Totaux.</b> . . . . . fr.	<b>240,306,523 73</b>	<b>221,696,411 92</b>

## DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DEPOSITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFERENCES A L'EXERCICE 1912.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFERENCES A L'EXERCICE 1912.
EN PLUS.	EN MOINS.	
330,407 90	»	Accroissement normal provenant de l'imposition de nouvelles constructions.
388,922 09	»	Augmentation due à l'imposition de nouvelles constructions et à l'accroissement de la richesse publique.
1,656 357 40	»	Majoration résultant surtout d'impositions importantes réglées à charge de sociétés par actions.
»	196,132 78	Conséquence de la diminution du produit de l'extraction.
404,481 40	»	Cette différence est due au fait que vers la fin de l'année 1912 les importations ont été exceptionnellement fortes parce qu'à cette époque avait circulé le bruit d'une prochaine augmentation des droits.
127,502 97	»	Différence sans cause déterminée.
»	2,191 06	Idem.
13,072 41	»	Idem.
4,539 25	»	Idem.
1 371,057 32	»	Idem.
6 400,222 60	»	Différence due principalement à la brillante situation des affaires commerciales et industrielles qui a marqué l'année 1912; elle porte notamment sur les articles suivants : avoine; citrons, limons et oranges; mercerie et quincaillerie; tissus et toiles cirées; chaussures; bois sciés; fonte brute; machines; mécaniques et outils; papiers; voitures automobiles, etc.
432,289 04	»	Augmentation de la consommation résultant principalement de l'abondance et de la qualité de la récolte de 1911.
9,667 67	»	Plus-value provenant de l'augmentation de la consommation.
»	1,247 06	Inactivité de l'usine établie en 1911 dans le Brabant.
7,481,404 31	»	L'augmentation est due en partie au jeu des termes de crédit et en partie aux mesures complémentaires de surveillance prises en 1911 en ce qui concerne l'installation des distilleries et le transport des flegmes ou alcools et qui ont eu pour effet d'enrayer les fraudes dans les usines.
»	588,217 98	Diminution de la consommation.
420 03	»	Augmentation peu importante sans cause appréciable.
»	3,385 20	Diminution due à l'extension de la fabrication de vinaigre d'alcool.
12,993 82	»	Augmentation sans cause déterminée.
»	849,819 17	Les recettes accusent une diminution bien que la consommation du sucre ait augmenté en 1912; cette situation provient du jeu des termes de crédit.
»	98,502 02	Diminution de la consommation.
136,820 39	»	Augmentation de la consommation.
372,144 33	»	Augmentation résultant de l'accroissement normal de la consommation et compensant en partie la diminution de la recette sur les tabacs indigènes.
»	162,500 01	Diminution correspondant à une augmentation de la recette sur les tabacs étrangers.
»	298 28	Diminution du nombre des essais demandés par les intéressés.
1,037 46	»	Augmentation sans importance.
9,782 17	»	Augmentation du nombre de demandes d'extraits cadastraux.
120,923 »	»	Cette différence est due à l'incessante augmentation du trafic au port d'Anvers.
2,135 »	»	Différence sans cause déterminée.
3,812 31	»	Augmentation du nombre des opérations de vérification et de rajustage des poids et mesures.
1 45	»	Nouvelle cotisation.
»	»	»
»	7,637 15	»
191 48	»	»
158 41	»	Augmentation sans importance.
2,537 »	»	Différence sans cause déterminée.
8,549 25	»	L'augmentation est due à la mesure prise par l'arrêté royal du 6 septembre 1912, R. 5027, qui a porté la taxe de surveillance de 125 à 150 francs par mois et par employé.
»	400 »	Différence non appréciable.
1,968 »	»	Augmentation du nombre de déclarations de possession d'automobiles.
50 »	»	Différence non appréciable.
595 »	»	Augmentation sans importance.
7,338 56	»	Taxe nouvelle.
621 50	»	Idem.
7,030 »	»	Idem.
1,200,000 »	»	Recettes qui, antérieurement à l'année 1912, constituaient les ressources de la Caisse spéciale du Contentieux.
20,520,163 22	1 910,050 71	
18,610,112 51		

## Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES		
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES		
		1912	1911	
Enregistrement et transcription.	Actes civils publics . . . . .	40,566,577 78	37,674,698 98	
	— sous seing privé . . . . .	1,063,737 68	1,063,089 76	
	— judiciaires . . . . .	1,292,246 64	1,077,616 33	
	— d'huissiers . . . . .	1,325,911 87	1,288,220 56	
	Lettres de noblesse . . . . .	7,250 »	2,610 »	
	Permis de changer de nom de famille . . . . .	870 »	5,945 »	
Greffe . . . . .	Mise au rôle . . . . .	336,684 30	320,739 97	
	Rédaction, dépositions de témoins et expéditions . . . . .	869,148 29	814,548 22	
	Légalisations et recherches . . . . .	5,927 20	5,900 95	
Hypothèques. — Droits d'inscription . . . . .		512,541 44	470,427 49	
Successions . . . . .	Droits de succession . . . . .	23,570,079 93	22,224,394 99	
	— de mutation { par décès . . . . .	481,634 22	556,022 75	
	{ sur les successions en ligne directe . . . . .	2,781,244 13	2,682,436 52	
	— dus par les époux survivants . . . . .	467,776 17	434,716 57	
	Formules pour { Huissiers . . . . .	154,300 »	153,600 »	
	actes de protêts. { Postes . . . . .	80,351 »	80,075 »	
Timbres fixes.	Passeports à l'intérieur . . . . .	»	»	
	Passeports à l'étranger . . . . .	13,376 »	11,872 »	
	Permis de port d'armes de chasse . . . . .	699,090 »	650,685 »	
	Permis de chasse au lévrier . . . . .	245 »	315 »	
	Timbres proportionnels pour effets de commerce . . . . .	735,841 25	675,639 30	
Débit . . . . .	Timbres fixes pour effets de commerce . . . . .	4,785 50	»	
	Timbres adhésifs pour effets de commerce créés à l'étranger. { Payables en Belgique . . . . .	636,451 30	567,626 45	
	{ — à l'étranger . . . . .	22,291 03	42,869 92	
Timbre.	Timbres adhésifs pour affiches . . . . .	529,423 45	499,232 12	
	Timbres de dimension . . . . .	2,611,062 48	2,554,203 32	
	Visa . . . . .	Timbres proportionnels . . . . .	207,850 51	233,172 66
		Timbres de dimension . . . . .	79,875 72	76,362 98
	Timbres fixes.	Warrants . . . . .	1,464 50	1,607 50
		Pour effets de commerce . . . . .	74,478 75	»
	Extraordinaire . . . . .	Timbres proportionnels. { Effets négociables ou de commerce, billets, mandats et obligations non négociables, etc . . . . .	2,743,388 25	2,616,124 60
		{ Billets au porteur . . . . .	458,722 38	426,355 56
		{ Actions de société ou obligations et tous autres effets à terme illimité, etc . . . . .	2,352,819 48	1,867,632 35
	Timbres de dimension.	Papiers blancs pour actes, etc. . . . .	491,303 85	471,552 65
Affiches . . . . .		45,810 74	48,204 10	
A REPORTER . . . . . fr.		85,225,090 86	79,628,468 60	

## MENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.
EN PLUS.	EN MOINS.	
2,891,878 80	»	<p>Les différences établies ci-contre témoignent, dans l'ensemble, d'une progression constante de la richesse publique.</p> <p>Le fléchissement des droits de mutation par décès s'explique par l'aléa inhérent à cet impôt. La moins-value de certaines catégories de timbre est due au remplacement du timbre proportionnel pour effets de commerce créés et payables à l'étranger, par un droit fixe général de fr. 0.25. Cette moins-value est largement compensée par le produit du nouveau droit.</p>
677 92	»	
214,630 31	»	
37,691 31	»	
4,640 »	»	
»	5,075 »	
15,944 33	»	
54,600 07	»	
26 25	»	
42,113 95	»	
1,345,684 96	»	
»	74,388 53	
98,807 61	»	
33,059 60	»	
700 »	»	
276 »	»	
»	»	
1,504 »	»	
48,405 »	»	
»	70 »	
60,201 95	»	
4,785 50	»	
68,824 85	»	
»	20,578 89	
30,191 33	»	
56,859 16	»	
»	25,322 15	
3,512 74	»	
»	143 »	
74,478 75	»	
97,263 65	»	
32,366 82	»	
485,217 13	»	
20,281 20	»	
»	2,393 36	
<b>5,724,593 19</b>	<b>427,970 93</b>	

## Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES	
	EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1912.	1911.
REPORT. . . . . fr.	85,225,090 86	79,628,468 60
<i>Naturalisations.</i> { Droits de naturalisation ordinaire . . . . .	10,250 »	4,500 »
{ Droits de grande naturalisation . . . . .	2,750 »	4,000 »
<i>Amendes en matière d'impôts.</i> { Enregistrement et transcription . . . . .	126,081 07	122,754 74
{ Greffe . . . . .	»	40 »
{ Successions . . . . .	235,206 45	239,611 95
{ Timbre . . . . .	33,718 34	30,163 02
<i>Amendes de condamnation en matières diverses et dommages-intérêts.</i> { Amendes de condamnation et dommages-intérêts } en totalité . . . . .	1,096,224 77	1,013,977 62
{ attribué au Trésor. . . . . } en partie . . . . .	1,714 21	3,014 02
TOTAUX. . . . . fr.	86,731,035 70	81,043,529 95

## MENT ET DOMAINES (SUITE).

avec ceux de l'exercice antérieur.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.
EN PLUS.	EN MOINS.	
5,734,593 49	427,970 93	
5,750 »	»	
4,750 »	»	
3,326 33	»	
»	40 »	
»	4,405 50	
3,558 32	»	
82,247 45	»	
»	1,299 81	
5,821,221 99	133,716 24	
5,687,505 75		

## Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES	
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
		1912.	1911.
<b>DOMAINES.</b>			
	Liège à Maestricht . . . . .	264,760 25	230,849 30
	Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .	334,292 15	288,595 95
	Jonction de la Meuse à l'Escaut . . . . .	500,754 93	555,377 64
	Embranchement { vers le camp de Beverloo . . . . .	8,237 21	7,388 54
	{ vers Hasselt . . . . .	20,629 68	21,246 54
	{ vers Turnhout . . . . .	68,340 07	56,308 87
	Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor. . . . .	113,581 54	105,218 96
	Sambre. . . . .	152,207 87	152,753 03
	Canal du Centre . . . . .	3,890 40	3,605 45
	Charleroi à Bruxelles et embranchements. . . . .	150,421 60	153,408 60
	Mons à Condé. . . . .	35,093 67	34,628 12
	Pommerœul à Antoing . . . . .	31,706 13	34,994 73
	Dérivation de la Lys { Deynze à Schipdonck . . . . .	6,378 01	7,433 66
	{ Schipdonck à Balgerhoeke. . . . .	10,337 58	10,568 52
Droits de navigation.	Roulers à la Lys . . . . .	6,977 36	5,864 37
	Gand à Ostende . . . . .	100,325 30	79,547 32
	Plasschendaële, par Nieuport et Furnes, vers la France . . . . .	50,483 57	30,314 80
	Moervaert . . . . .	4,886 50	4,242 01
	Furnes à Bergues. . . . .	343 89	262 09
	Petite Nèthe (canalisée). . . . .	1,151 56	1,106 63
	Bossuyt . . . . .	7,135 63	6,110 07
	Gand à Terneuzen. . . . .	66,981 21	56,457 75
	Meuse . . . . .	288,815 12	270,078 90
	Ourthe . . . . .	2,343 44	2,413 76
Rivières et canaux.	Escaut . . . . .	296,560 54	254,466 76
	Lys . . . . .	72,308 68	79,173 17
	Yser. . . . .	8,080 59	7,922 16
	Ypres à l'Yser . . . . .	2,934 44	2,662 91
	Leo . . . . .	2,334 80	2,153 70
	Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor . . . . .	59 46	18 89
	Produits des bacs, bateaux et passages d'eau . . . . .	36,336 80	40,930 32
	Redevances de sociétés nautiques. . . . .	772 40	754 40
	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers. . . . .	1,000,000 »	»
	Avant-port d'Ostende et bassin à flot de Nieuport. — Droits de quais et de bassin. . . . .	39,310 58	41,465 68
Part revenant à l'État dans le produit net de l'avant-port de Gand . . . . .	53,454 88	25,387 44	
<b>TOTAUX.</b>		<b>3,834,229 84</b>	<b>2,573,763 04</b>

## MENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.
EN PLUS.	EN MOINS.	
33,910 95	»	
45 696 20	»	
35,377 29	»	
848 67	»	
»	616 86	
12,031 20	»	
8,332 58	»	
»	545 46	
284 95	»	
»	2,987 »	
465 55	»	
»	3,288 60	
»	1,077 65	
»	230 94	
1,112 99	»	
20,777 98	»	
20,170 77	»	Produits soumis à l'influence du trafic.
644 49	»	
81 80	»	
44 93	»	
1,025 56	»	
10,523 46	»	
18,736 22	»	
»	70 32	
42,093 78	»	
»	6,864 49	
158 43	»	
271,53	»	
181 10	»	
40 57	»	
»	4,593 52	
18 »	»	
1,000,000 »	»	Le produit de l'année 1911 n'a été payé qu'en 1915 et a été rattaché à ce dernier exercice.
»	2,155 10	
30,067 44	»	Augmentation provenant du versement d'arriérés.
1,282,896 44	22,429 64	
1,260,466 80		

## Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES	
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
		1912.	1911.
Chemin de fer . . .	Voyageurs . . . . .	101,010,720 01	96,418,486 93
	Bagages . . . . .	2,764,678 71	2,697,131 38
	Marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux . . . . .	219,751,889 58	203,240,274 56
	Produits extraordinaires . . . . .	»	2,132,471 66
	TOTAUX . . . . . fr.	323,527,288 30	306,488,364 53
Recouvré sur années antérieures . . . . .		»	»
	TOTAUX . . . . . fr.	323,527,288 30	306,488,364 53

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.
EN PLUS.	EN MOINS.	
4,592,233 08	»	Développement normal du trafic.
67,547 33	»	
14,511,615 02	»	Prosperité des affaires industrielles et commerciales.
»	2,132,471 66	Diminution provenant notamment des sommes que l'État belge a dû bonifier aux administrations en relation pour usage du matériel roulant.
19,171,395 43	2,132,471 66	
»	»	
19,171,395 43	2,132,471 66	
+ 17,038,923 77		

## PÉAGES. — CHEMINS DE FER,

Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1912.	1911.
Télégraphes et téléphones. . . . .	21,339,645 89	19,281,067 52
Taxes des correspondances en général . . . . .	23,811,422 21	22,404,260 93
Taxes sur les mandats et bons de poste . . . . .	760,392 49	724,798 71
Taxes sur les versements et les paiements en compte courant. . . . .	53,871 45	40,907 »
Taxes sur les abonnements aux journaux . . . . .	123,689 01	103,046 45
Taxes sur les effets de commerce . . . . .	1,490,811 10	1,428,651 85
Taxes sur les permis de pêche . . . . .	10,693 20	9,864 20
TOTAUX. . . . . fr.	26,250,879 46	24,711,529 14

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.
EN PLUS.	EN MOINS.	
2,058,578 37	»	Augmentation due au développement des services télégraphique et téléphonique.
1,407,161 28	»	Cet accroissement est dû à la reprise générale des affaires, à la campagne électorale pour les élections générales et à cette circonstance que l'année 1912 était bissextile.
35,593 78	»	
12,964 45	»	
20,642 56	»	
62,159 25	»	
829 »	»	
1,539,350 32	»	
1,539,350 32		

## PÉAGES, — CHEMINS DE FER,

## Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1912.	1911
Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	1,823,368 59	1,717,836 04
Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre .	152,599 78	149,547 45
TOTAUX. . . . . fr	1,975,968 37	1,867 383 49

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

*avec ceux de l'exercice antérieur.*

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1911.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912
EN PLUS.	EN MOINS.	
105,532 55	»	<p>1° Comme les années précédentes le mouvement global des passagers a continué sa progression : l'augmentation est de 9,577 unités en 1912 comparativement à 1911. Le trafic des petits colis a produit 59,000 francs de plus en 1912 qu'en 1911; 2° L'accroissement est dû notamment à l'augmentation du trafic des voitures-automobiles.</p>
3,052 33	»	
108,584 88	»	
108,584 88		

## Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS		RECETTES	
		EFFECTUÉS SUR LES EXERCICES	
		1912.	1911.
Prix de vente de terrains prov' d'emprises.	Rivières et canaux . . . . .	125,791 48	18,235 39
	Routes . . . . .	57,933 43	46,397 04
Produits d'autres aliénations d'immeubles . . . . .		41,675 79	21,584 09
Produits	des successions en déshérence . . . . .	40,341 04	85,832 04
	nets des épaves . . . . .	925 70	1,392 32
Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés . . . . .		2,099 96	2,190 46
Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inventaires, etc. . . . .		57 85	391 50
Domanies. (Valeurs capitales.)	provenant du Département des Affaires étrangères . . . . .	686 50	»
	— — de l'Agriculture et des Travaux publics . . . . .	71,053 68	70,230 60
	— — des Chemins de fer . . . . .	»	195,301 28
	— — des Finances . . . . .	58,997 82	31,326 17
	— — de la Guerre . . . . .	181,963 62	187,686 07
	— — de l'Industrie et du Travail . . . . .	»	»
	— — de la Marine, des Postes et des Télégraphes . . . . .	4,749 71	»
	— — de l'Intérieur . . . . .	247 »	265 35
	— — des Sciences et des Arts. . . . .	2,149 50	399 »
	— — de la Justice . . . . .	22,831 54	25,433 35
	— — des Colonies . . . . .	»	»
	— — de la Cour des comptes . . . . .	»	»
Remboursement de capitaux	du fonds de l'industrie nationale . . . . .	»	»
	de créances ordinaires . . . . .	43 20	»
Rachat et transfert de rentes. . . . .		»	135 73
Transactions en matière domaniale. . . . .		20 17	29 83
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions, intérêts moratoires compris . . . . .		34,192 75	44,901 23
Refournissement pour moins-value de mobilier (bacs et bateaux) . . . . .		»	»
Produits d'objets saisis et confisqués . . . . .		9,430 40	12,133 65
Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis . . . . .		2,975 01	2,188 22
Part du Trésor dans l'encaisse disponible des Polders . . . . .		86,947 19	»
A REPORTER . . . . . fr.		745,113 34	746,053 32

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.
EX PLUS.	EX MOINS.	
107,536 09	»	
41,536 39	»	
20,091 70	»	
»	45,491 »	
»	466 62	
»	90 50	
»	333 65	
686 50	»	
823 08	»	
»	195,301 28	
27,671 65	»	
»	5,722 45	
»	»	
4,749 71	»	Produits variables.
»	18 35	
1,750 50	»	
»	2,601 81	
»	»	
»	»	
»	»	
43 20	»	
»	135 73	
»	9 66	
»	10,708 48	
»	»	
»	2,703 25	
786 79	»	
86,947 19	»	
262,642 80	263,582 78	

## Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES		
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES		
		1912.	1911.	
	REPORT. . . . . fr.	745,413 34	746,053 32	
<i>Forêts</i>	Prix de vente de coupes de bois . . . . .	411,318 50	431,091 50	
	— de chablis, bois de délit et d'élagage . . . . .	78,553 16	61,350 38	
	— de glandée, panage, foin et herbages . . . . .	1,763 »	949 50	
	Fermages de propriétés dépendant des forêts . . . . .	28,242 10	28,149 95	
	— du droit de chasse . . . . .	57,063 48	56,894 47	
	— — de pêche (baux et licences). . . . .	2,213 25	2,549 25	
	Concessions de tourbières, carrières, sablières, minéral. . . . .	2,386 48	3,904 50	
	Redevances pour construction d'usines et droit d'usage . . . . .	21,258 91	19,483 61	
	Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer . . . . .	69,833 93	64,573 49	
	— de bâtiments . . . . .	723,147 38	601,615 33	
— d'herbages, d'oseraies, etc. . . . .	2,109 01	2,175 82		
<i>Dépendances du chemin de fer.</i>	Redevances sur les mines. (Loi du 21 avril 1810, articles 6 et 42.) . . . . .	1,573 70	202 23	
	Argent non réclamé . . . . .	4,415 72	5,508 94	
	Aliénations d'immeubles provenant d'emprises . . . . .	63,484 21	32,388 10	
	Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage . . . . .	72,536 94	34,422 49	
	— d'objets non réclamés. . . . .	36,919 39	30,481 06	
	— d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	12,874 55	10,726 35	
	École vétérinaire.	— Pension d'animaux malades . . . . .	17,286 83	15,362 60
		— Produit de ventes d'objets divers . . . . .	315 »	270 »
	<i>Établissements et services régis par l'Etat.</i>	Insertions au <i>Moniteur</i> . — Loi du 30 juillet 1880. . . . .	96 18	271 18
		Abonnement au <i>Recueil des lois et arrêtés</i> . . . . .	15,804 »	15,768 »
Institut agricole. — Produit de ventes d'objets mobiliers et autres . . . . .		»	70 »	
Section normale d'enseignement moyen pour filles . . . . .		11,224 »	9,064 »	
Produit du Jardin Botanique de Bruxelles. . . . .		450 »	450 »	
	A REPORTER . . . . . fr	2,381,683 28	2,179,784 09	

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

avec ceux de l'exercice antérieur.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912
EN PLUS.	EN MOINS.	
262,642 80	263,382 78	
»	23,781 »	
17,202 78	»	
813 50	»	
92 45	»	
169 01	»	
»	336 »	
»	4,518 02	
4,775 30	»	
5,260 44	»	
123,532 05	»	
»	66 81	
4,374 45	»	
»	1,393 22	Produits variables. L'augmentation constatée dans la location de bâtiments provient principalement des immeubles acquis pour l'établissement de la ligne de jonction entre les gares du Nord et du Midi à Bruxelles.
31,096 11	»	
38,114 45	»	
6,438 53	»	
2,148 20	»	
1,924 25	»	
45 »	»	
»	175 »	
36 »	»	
»	70 »	
2,160 »	»	
»	»	
404,822 02	292,922 83	

## Comparaison des recouvrements effectués

DESIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES	
	EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1912	1911.
REPORT. . . . . fr.	2,381,683 28	2,179,784 09
Produit des examens universitaires . . . . .	67,149 50	48,903 »
— — et visa des diplômes . . . . .	96,912 50	104,175 50
— divers . . . . .	2 07	900 »
— des brevets d'invention. . . . .	926,490 »	873,920 »
— du quart des salaires sur transcriptions. . . . .	71,120 90	69,939 50
— de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation . . . . .	2 65	8 »
— de la taxe perçue conformément à l'article 3 de la convention littéraire faite avec la France . . . . .	»	»
— des taxes pour marques de fabrique et de commerce . . . . .	16,950 »	15,120 »
— des essais effectués pour compte de particuliers au laboratoire d'expériences de Frameries . . . . .	3,700 »	3,050 »
Restitutions volontaires . . . . .	110 09	110 »
Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées) . . . . .	200 »	750 »
Parts non réclamées dans les amendes attribuées . . . . .	16 63	6 65
Restitutions de parts d'amendes indûment attribuées . . . . .	53 20	156 56
Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication . . . . .	46,021 03	32,021 03
Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor . . . . .	1,919 07	173 77
Parts non réclamées dans le produit net de la vente des épaves . . . . .	»	»
Cautionnements judiciaires attribués à l'État. . . . .	5,000 »	2,650 »
Abonnement de la province de la Flandre orientale du chef d'analyses bactériologiques au laboratoire de l'Université de Gand . . . . .	6,000 »	6,000 »
Fermeages de biens-fonds et de bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris) . . . . .	1,406,532 93	1,358,345 66
Domaine de Tervueren. } Fermeages et vente d'arbres . . . . .	40,512 38	20,424 82
} Menus produits . . . . .	2 576 »	9,810 10
Génie militaire. } Location de biens-fonds et de bâtiments . . . . .	40,518 48	37,943 44
} Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	35,347 40	31,880 68
} Fermeages de pêche et de chasse. . . . .	14,268 86	14,365 46
Arrérages de rentes. . . . .	90 71	96 11
Redevances pour concessions de prises d'eau . . . . .	25,480 99	24,681 55
Produit des redevances pour la visite des monuments et propriétés de l'État . . . . .	14,487 25	12,143 »
Abbaye de Villers. — Menus produits . . . . .	»	»
Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale . . . . .	»	»
— — de créances ordinaires . . . . .	»	603 77
Produits des sablières et mines (forêts exceptées) . . . . .	»	379 03
Redevances sur les mines. — (Loi du 21 avril 1810, articles 6 et 42) (chemins de fer exceptés) . . . . .	2,568 66	2,435 54
Location d'immeubles provenant d'emprises. } Rivières et canaux. . . . .	121,118 90	108,355 71
} Routes . . . . .	31,061 95	32,865 27
Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. } Rivières et canaux. . . . .	134,138 26	61,188 02
} Routes . . . . .	128,117 35	139,310 56
Droits de pêche (rivières et canaux). . . . .	38,529 47	38,102 37
Revenus des biens de cures (fermeages et rentes) . . . . .	26 25	26 25
Redevances pour jouissance du mobilier de l'État . . . . .	1,060 25	63 »
Produit des licences pour la cueillette du naissain de moules sur les ouvrages de la côte et des ports du littoral . . . . .	2,860 »	2,460 »
TOTAUX. . . . . fr.	5,662,627 01	5,233,170 44

Produits divers  
et  
accidentels,  
y compris ceux  
des examens  
universitaires.

Revenus  
des domaines.

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFERENCES à l'exercice 1912.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFERENCES A L'EXERCICE 1912
EN PLUS.	EN MOINS.	
494,822 02	292,922 83	
18,246 50	»	
»	7,263 »	
»	897 93	
52,370 »	»	
1,161 40	»	
»	5 35	
»	»	
1,830 »	»	
650 »	»	
09	»	
»	550 »	
9 98	»	
»	103 36	
14,000 »	»	
1,745 30	»	
»	»	
2,350 »	»	
»	»	
48,187 27	»	} Produits variables.
20,087 56	»	
»	7,234 10	
2,875 04	»	
3,466 72	»	
»	96 60	
»	5 40	
799 44	»	
2,342 25	»	
»	»	
»	»	
»	603 77	
»	379 03	
133 12	»	
12,763 19	»	
»	1,803 32	
72,950 24	»	
»	11,193 21	
427 10	»	
»	»	
997 25	»	
400 »	»	
752,514 47	323,057 90	
329,486 57		

## CAPITAUX ET REVENUS. —

## Comparaison des recouvrements

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1912	1911.
Produit des abonnements au <i>Moniteur belge</i> . . . . .	27,008 93	25,100 48
— — au <i>Compte rendu analytique</i> . . . . .	41,626 50	35 212 »
— — aux <i>Annales parlementaires</i> . . . . .	10,152 »	9,285 »
— — au <i>Recueil des actes de sociétés commerciales</i> . . . . .	31,832 50	30,961 04
— — au <i>Bulletin mensuel du commerce spécial de la Belgique avec les pays étrangers</i> . . . . .	363 80	314 77
— — au <i>Recueil des lois et arrêtés</i> . . . . .	789 »	733 »
— — aux <i>Documents parlementaires</i> . . . . .	288 »	229 50
— — au <i>Bulletin international des douanes</i> . . . . .	1,260 »	1,380 »
— — au <i>Recueil des actes des Sociétés mutualistes</i> . . . . .	575 21	572 02
— — au <i>Recueil des actes des Unions professionnelles</i> . . . . .	76 79	78 45
Produit de la vente des permis de pêche . . . . .	225,956 »	209,148 »
TOTAUX . . . . . fr.	339,928 73	313,014 26

Postes.  
Services régis  
par l'Etat.

## CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

*effectués avec ceux de l'exercice antérieur.*

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.
EN PLUS.	EN MOINS.	
1,908 45	»	
6,414 50	»	
867 »	»	
871 45	»	
49 03	»	
56 »	»	
58 50	»	
»	120 »	
3 19	»	
»	1 66	
16,808 »	»	
27,036 13	121 66	
26,914 47		

## CAPITAUX ET REVE

*Comparaison des recouvrements effectués*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1912	1911
Produits divers des prisons.	563,385 54	528,599 58

## NUS. — PRISONS.

DÉVELOPPEMENT  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.*avec ceux de l'exercice antérieur.*

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.
EN PLUS.	EN MOINS.	
34,785 96	»	Cette différence provient d'une augmentation du produit du travail des détenus.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1912.	1911.
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations . . . . .	3,104,082 11	3,006,550 97
Produits des droits de chancellerie . . . . .	12,026 40	13,810 »
Produits des actes des commissariats maritimes . . . . .	237,381 42	233,124 34
Produits des droits de pilotage . . . . .	5,211,924 82	5,102,663 05
Produits des droits d'écluse . . . . .	3,640 51	4,190 90
Produits de la régie du <i>Moniteur</i> . (Arrêté royal du 21 juin 1868.) . . . . .	322,746 08	292,346 69
Produits des établissements de bienfaisance de l'État . . . . .	175,198 73	153,792 36
Produits des laboratoires d'analyses de l'État . . . . .	149,926 13	131,413 45
Part réservée à l'État, par la loi du 26 mars 1900, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale de Belgique . . . . .	8,278,229 82	6,356,918 96
Bonification d'un quart p. c., par semestre, sur l'excédent de la circulation moyenne au-delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale de Belgique (Loi du 26 mars 1900, art. 2, 3 <sup>e</sup> alinéa.) . . . . .	3,256,349 18	2,959,281 75
Produit du placement des fonds disponibles du Trésor . . . . .	1,275,216 50	702,961 72
Dividende des actions de la Compagnie du chemin de fer du Congo . . . . .	1,083,635 »	1,008,520 »
Intérêts et dividendes des actions de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux . . . . .	2,992,189 85	2,833,322 05
Produit de la redevance à payer par les provinces dispensées de pourvoir au casernement de la Gendarmerie . . . . .	205,295 25	197,336 »
Quote-part de l'État dans le dividende attribué pour l'exercice 1911 aux actionnaires de la Société anonyme du canal et des installations maritimes de Bruxelles. . . . .	»	»
Intérêts d'obligations de sociétés d'armement maritime . . . . .	163,290 »	163,740 »
Prélèvement sur le fonds de la caisse de remplacement par le Département de la Guerre. . . . .	6,000,000 »	»
TOTAUX. . . . . fr.	32,471,131 80	23,159,972 23

## TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

tués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.
EN PLUS.	EN MOINS.	
97,531 44	»	Les fluctuations de ce produit sont en corrélation avec le mouvement des valeurs du portefeuille de la caisse des dépôts et consignations.
»	1,783 60	Produits variables.
4,257 08	»	Le mouvement de la navigation sur Anvers s'est encore accentué en 1912 : l'augmentation pour l'entrée et pour la sortie a été de 165 bâtiments.
109,261 77	»	Le mouvement de la navigation sur Ostende s'est ralenti en 1912; moins de navires ont franchi les écluses, d'où une diminution de recette.
»	550 39	
30,399 39	»	Augmentation : 1° Sur le produit des annonces . . . . . fr. 2,854 19 2° — des insertions au <i>Recueil des actes de société</i> . . . . . 16,036 » 3° — de la vente au numéro . . . . . 3,536 62 4° — des tirés à part. . . . . 7,252 58  TOTAL ÉGAL . . . . . fr. 30,399 59
91,406 38	»	Augmentation : 1° Sur les produits des fermes . . . . . fr. 2,205 85 2° — des ateliers . . . . . 5,250 91 3° — divers . . . . . 10,508 67  28,948 25 Diminution sur les produits des potagers . . . . . 5,538 85  DIFFÉRENCE. . . . . fr. 21,406 38
18,512 68	»	Augmentation : 1° Du produit des analyses diverses . . . . . fr. 5,801 13 2° Du produit des analyses de contrôle . . . . . 13,160 50  18,970 65 Diminution des produits divers . . . . . 457 97  DIFFÉRENCE ÉGALE. . . . . fr. 18,512 68
1,924,310 86	»	Le Trésor avait reçu en 1911 une somme de fr. 5,721,496.20 représentant le produit de l'escompte au delà du taux de 3 1/8 %. Il a encaissé du même chef, pour l'année 1912, fr. 5,601,144.33, soit en plus fr. 1,870,648.15.
297,067 43	»	La moyenne des billets en circulation, qui avait été de 882,180,800 francs en 1911, s'est élevée en 1912 à 946,149,950 francs.
572,254 78	»	Les fluctuations de ce produit sont en corrélation avec le montant des fonds appliqués à l'achat de valeurs commerciales et avec le taux de l'escompte.
75,115 »	»	Le dividende attribué aux actions de jouissance en 1912 est de fr. 77.70 par titre, contre 65 francs en 1911; la plus-value de ce chef, à raison de 6,000 titres que possède l'Etat, est de 76,200 francs; elle est balancée, à concurrence de 1,083 francs, par la réduction résultant de l'amortissement de 41 actions de capital et de 9 actions ordinaires.
158,867 80	»	L'augmentation est due à l'accroissement du nombre des lignes et au développement de leur trafic.
7,939 25	»	Le nombre de journées payées présente, par rapport à l'année 1911, une augmentation de 48,550 unités pour les hommes et de 15,555 unités pour les chevaux.
»	»	
»	450 »	La diminution résulte de l'amortissement d'un capital nominal de 15,000 francs, effectué le 31 décembre 1911.
6,000,000 »	»	Le prélèvement, effectué en exécution de la loi du 29 décembre 1911 contenant le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1912, ne constitue pas une recette normale.
9,513,943 56	2,783 99	
9,311,159 57		

## REMBOURSEMENTS. — CON

*Comparaison des recouvrements effec*

DÉSIGNATION DES PRODUITS	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1912.	1911.
Frais de perception des centimes provinciaux . . . . .	184,978 61	180,390 93
— — — — — communaux . . . . .	737,329 31	721,996 54
Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . .	376,072 47	304,285 21
TOTAUX . . . . . fr.	1,298,380 39	1,203,672 68

## TRIBUTIONS DIRECTES, ETC.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

tués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.
EN PLUS.	EN MOINS.	
4,387 68	»	} Conséquence des augmentations constatées dans le rendement des impôts directs.
15,332 77	»	
74,787 26	»	Effet de la majoration des non-valeurs de l'exercice 1912, comparativement à celles de 1911.
94,707 71	»	
94,707 71		

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES	
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
		1912.	1911
<i>Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des comptes.</i>	Soldes de comptes de comptables extraordinaires, arrêtés par la Cour des comptes . . . . .	493 26	228 77
	Actes de chargement de divers chefs . . . . .	318 52	107 56
<i>Déficits des comptables.</i>	Recouvrements par prélèvement sur cautionnements . . . . .	3,601 32	52,041 63
	— divers . . . . .	3,861 33	20,765 18
Ministère des Finances.	Frais de poursuites et d'instances . . . . .	563 72	567 70
	Remboursement et dégrèvement de contributions . . . . .	6,968 35	2,565 27
	5 p. c. sur les recettes pour ordre (frais de régie) . . . . .	4,569 50	3,739 15
	Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protêt . . . . .	3,037 „	3,073 „
	Rétributions des surnuméraires . . . . .	93,765 24	103,982 32
	Restitution de droits . . . . .	130 „	0 11
	Remboursements divers . . . . .	18,843 61	16,484 36
	Ministère de la Guerre. — Remboursements divers. . . . .	151 12	1,456 80
	Ministère des Affaires étrangères. — Remboursement de sommes avancées par les consuls . . . . .	„	„
	Ministère des Sciences et des Arts. {	Remboursement de subsides . . . . .	„
	Restitution de droits . . . . .	„	„
<i>Recouvrements d'avances faites par les divers départements.</i>	Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle. . . . .	194,122 81	182,040 27
	— — de simple police . . . . .	151,161 55	134,385 33
	— — de faillites . . . . .	121 60	211 70
	— militaire . . . . .	476 37	230 65
	— résultant de l'exécution de commissions rogatoires étrangères . . . . .	2,750 65	753 90
	Frais de poursuites en matière forestière . . . . .	5,371 33	7,065 90
	Remboursement d'indemnités pour frais de greffe . . . . .	2,342 44	2,283 33
	Restitution de droits . . . . .	„	„
	Remboursements divers . . . . .	7 20	1,000 „
	Ministère de l'Intérieur. {	Frais de justice en matière de garde civique . . . . .	14,041 19
	Restitution de droits . . . . .	„	„
Ministère l'Agriculture et des Travaux publics	Frais de surveillance de bois appartenant aux communes et aux hospices . . . . .	271,681 11	270,620 46
	Frais de surveillance de travaux publics concédés . . . . .	9,005 33	9,455 „
	Restitution de droits . . . . .	„	„
	Remboursements divers . . . . .	1,349 27	249 81
Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. {	Restitution de droits . . . . .	162 „	„
	Remboursements divers. . . . .	„	„
Ministère des Colonies. — Traitements du personnel de l'Administration centrale spécialement attaché au service des chemins de fer en régie. . . . .	17,724 98	17,066 72	
TOTAL. . . . . fr.		806,871 30	865,052 70

## GISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

tués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912
EN PLUS.	EN MOINS.	
254 49	»	
210 96	»	
»	48,440 31	
»	16,903 65	
»	3 98	
4,403 28	»	
830 35	»	
14 »	»	
»	10,217 08	
129 89	»	
2,359 25	»	
»	1,303 68	
»	»	
»	»	
»	»	
12,082 54	»	
»	3,923 78	Produits essentiellement variables.
»	90 10	
225 92	»	
1,996 75	»	
»	1,694 67	
259 11	»	
»	»	
»	992 80	
»	616 59	
»	»	
1,060 65	»	
»	449 67	
»	»	
1,099 46	»	
162 »	»	
»	»	
658 26	»	
25,756 91	83,938 31	
58,181 40		

## REMBOURSEMENTS.

*Comparaison des recouvrements effectués*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1912.	1911.
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier. . . . .	22,984 »	22,984 »

— PRISONS.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

*avec ceux de l'exercice antérieur.*

DIFFERENCES A L'EXERCICE 1912		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912.
EN PLUS.	EN MOINS.	
»	»	

## Comparaison des recouvrements

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECUÉES SUR LES EXERCICES	
	1912	1911.
Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . .	90,227 48	102,046 05
Recettes diverses et accidentelles . . . . .	5,078,458 27	1,249,633 69
Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce . . .	1,360 »	1,360 »
Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	6 708 24	6,533 10
Recettes du chef d'ordonnances prescrites . . . . .	35,667 49	45,905 66
Part d'intervention de la Banque Nationale de Belgique dans les frais de la trésorerie . . . . .	230,000 »	230,000 »
Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le palais de justice de Bruxelles. . . . .	31,580 »	31,580 »
Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876). . . . .	3,377,312 48	3,238,655 78
Établissements de bienfaisance de l'État . . . . .	344,682 52	364,838 02
Annuité à payer jusqu'en 1939 par la Compagnie des chemins de fer de l'Est français du chef de la reprise par elle de la section de Vireux à la frontière belge de l'ancien réseau Grand Central belge.	20,000 »	20,000 »
Versement à effectuer par la Chine en amortissement de la quote-part d'indemnité attribuée aux sociétés et particuliers belges à la suite des troubles de 1900 . . . . .	4,336,135 57	973,119 01
TOTAUX . . fr.	10,552,131 42	6,263,721 31

## TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

effectués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1912
EN PLUS.	EN MOINS.	
	11,818 87	Produits proportionnels aux cotisations admises en non-valeurs.
3,828,824 58	»	Cette différence résulte principalement des causes suivantes : Les recouvrements de l'exercice 1912 comprennent en plus : 1° 1,756,800 francs, représentant la valeur des billets de banque de 100 francs du type 1869, qui, au 31 décembre 1912, n'avaient pas encore été présentés au remboursement; 2° 1,840,000 francs, montant de la dotation inscrite au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1912 en vertu de la loi du 5 juin 1911 et demeuré sans emploi par application de l'article 5, 4° de la loi du 10 mai 1900 sur les pensions de vieillesse; 3° Fr. 503,888.89 pour la ristourne d'intérêts afférents à des Bons du Trésor remboursés anticipativement. D'un autre côté, une somme de 150,000 francs a été rattachée à l'exercice 1911, du chef d'un prélèvement effectué sur le fonds de emploi relatif à l'inspection sanitaire des animaux domestiques importés dans le pays, en vertu de l'article 4 de la loi du 7 août 1911.
»	»	
175 11	»	Mutation dans le personnel du service de la masse d'habillement.
»	10 238 17	Produit éventuel.
»	»	
»	»	
138,656 40	»	Augmentation résultant de l'accroissement du chiffre des pensions.
»	20,203 50	Diminution sur les frais d'entretien . . . . . fr. 20,579 52 Augmentation sur les frais de pension . . . . . 374 02
		DIFFÉRENCE . . . . . fr. 20,203 50
»	»	
363,016 56	»	La Chine n'a versé en 1911 que neuf mensualités, tandis qu'elle a satisfait à ses engagements pour l'année 1912. L'arriéré de 1911 n'a été récupéré qu'en 1913.
4 330,072 65	42,262 54	
	4,288,410 11	

(168)

DÉVELOPPEMENTS

DU

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1942

---

DÉPENSES

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	INTÉRÊTS	FONDS D'AMORTISSEMENT.		TOTAL	CRÉDITS
			du capital en circulation au 31 dec. 1910.	Intérêts du capital amorti.	Dotation de l'amortissement	par D E T T E.	ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.
		<b>TRANSFERT DE L'EXERCICE 1911 a).</b>					
		<i>Report de l'exercice 1911 à l'exercice 1912, conformément à l'article 36 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.</i>					
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>					
		§ 3. — AUTRES CHARGES.					
		Minimum d'intérêt garanti par l'État à la Société concessionnaire du chemin de fer de Hasselt- Maeseyck; minimum de produit garanti par l'État à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour la section Ostende-Middel- kerke de la ligne vicinale d'Ostende-Nieuport- Furnes ( <i>Credit non limitatif</i> ). . . . .					33,000 »
		A. Frais relatifs au service des diverses dettes et annuités qui précèdent, ainsi que des em- prunts émis par la Société Nationale des che- mins de fer vicinaux (Paiement des intérêts, amortissement, contrôle, confection émission et anticipation de titres, etc. fr. 300.000 »					
		B. Frais de surveillance des compa- gnies de chemins de fer, etc., au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt . . . . . 7,500 »					3,928 30
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1911 . . . . . fr					38,928 30
		<b>EXERCICE 1912. (COMPTE DÉFINITIF.)</b>					
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>					
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>					
		<b>Service de la dette proprement dite.</b>					
		<b>1<sup>re</sup> SECTION. — Dette dont l'origine est anté- rieure au 1<sup>er</sup> octobre 1830.</b>					
1		Dette à 2 1/2 % . . . . .	5,498,990 78	»	»	5,498,990 78	5,498,990 78
2		Rente au nom de S. G. le prince de Waterloo . . . . .	»	»	»	»	80 637 50
		<b>2<sup>e</sup> SECTION. — Redevances dues au gouver- nement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1842 et des conventions inter- nationales du 31 octobre 1879, du 29 juin 1895 et du 8 mars 1902, approuvées respec- tivement par les lois du 29 avril 1880, du 11 septembre 1895 et du 24 mai 1902.</b>					
3		Redevance pour l'entretien du canal de Ter- neuzen et de ses dépendances. . . . .	»	»	»	»	198,450 »
4		Rachat des droits de canal. . . . .	»	»	»	»	21,000 »
		<b>3<sup>e</sup> SECTION. — Dettes contractées depuis 1830.</b>					
		§ 1 <sup>er</sup> . — INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT.					
5		Dette à 3 % (1 <sup>re</sup> série). . . . .	13,661,727 24	516,102 »	1,618,082 92	17,798,912 46	17,798,912 46
6		» (2 <sup>e</sup> série). . . . .	81,337,383 46	2,813,634 »	8,415,121 74	92,566,339 20	92,566,339 20
7		» (3 <sup>e</sup> série). . . . .	7,131,532 »	266,532 »	769,808 40	8,467,892 40	8,467,892 40
		TOTAUX . . . . . fr.	100,932,853 48	3,596,268 »	10,803,013 06	124,332,134 87	
				14,399,281 06			
		A REPORTER . . . . . fr.					124,632,222 04

a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes, par décision du 31 décembre 1912.

PUBLIQUE.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués par année et par article du Budget.

DÉPENSES résultant des SERVICES PAIES  Droits constatés et Condamnations au profit des Communes de l'Etat.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS			PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.
	En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant, en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.	
15,050 46	»	15,050 46	15,050 16	»	»	19,949 84	»	»
3,928 30	»	3,928 30	3,928 30	»	»	»	»	»
18,978 46	»	18,978 46	18,978 46	»	»	19,949 84	»	»
5,498,990 78	2,740,405 39	2,740,405 39	5,498,990 78	»	»	»	»	»
80,637 50	80,637 50	»	80,637 50	»	»	»	»	»
197,835 75	»	197,835 75	197,835 75	»	»	614 25	»	»
20,935 »	»	20,935 »	20,935 »	»	»	65 »	»	»
17,727,425 46	8,874,137 58	8,853,287 58	17,727,425 46	»	»	71,487 »	»	»
92,566,339 20	92,566,339 20	»	92,566,339 20	»	»	»	»	»
8,440,359 90	8,440,359 90	»	8,440,359 90	»	»	27,532 50	»	»
121,332,521 49	112,710,969 57	11,821,553 72	124,532,523 20	»	»	99,698 75	»	»

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913, jusqu'au 31 octobre.
		Report. . . . . fr.	424,632,222 04	124,532,523 29	112,710,969 87	14,821,533 72
		<b>Service de la dette proprement dite (suite).</b>				
		<b>3<sup>e</sup> SECTION. — Dettes contractées depuis 1830 (suite).</b>				
		§ 1 <sup>er</sup> . — INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT (suite).				
	8	Intérêts à 3 % sur la somme de 250,000 francs retenue provisoirement sur le prix de rachat des lignes de la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre occidentale . . . . . a)	9,750 »	4,455 90	1,232 48	3,223 72
	9	Intérêts, amortissement et frais de la dette émise et à émettre pendant les années 1911 et 1912 pour couvrir les dépenses sur ressources extraordinaires; Intérêts et frais des bons du Trésor en circulation (Crédit non limitatif) . . . . .	12 000 000 »	14,373,567 03	11,566,577 87	2,806,989 16
		§ 2. — ANNUITÉS DIVERSES.				
	10	Rente au nom de la ville de Bruxelles . . . . .	300,000 »	300,000 »	150,000 »	150,000 »
	11	Annuités à payer jusqu'en 1940, pour prix d'une partie du matériel d'exploitation, repris en vertu de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870, approuvée par la loi du 3 juin suivant. . . . .	612,000 »	612,000 »	612,000 »	»
	12	Annuités à payer jusqu'en 1966 à raison de 11,000 francs par kilomètre, sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'Etat antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1877. (Art. 33 et 37 de la convention du 1 <sup>er</sup> juin 1877.) . . . . .	8,471,837 »	8,471,837 »	8,356,837 »	115,000 »
	13	Annuités à payer jusqu'en 1941, pour prix du rachat de la concession du chemin de fer de Mons à Manage. (Convention des 16 et 17 février 1857, approuvée par la loi du 8 juillet 1858.) . . . . .	672,330 »	672,330 »	672,330 »	»
	14	Annuités à payer jusqu'en 1967 du chef du rachat de la concession du chemin de fer Hesbaye-Condruz (ligne de Landen à Ciney) . . . . .	858,287 69	858,287 69	429,140 »	429,147 69
	15	Annuités à payer jusqu'en 1937 du chef du rachat de la concession du chemin de fer de Landen à Hasselt . . . . .	190,900 »	190,900 »	190,900 »	»
	16	Annuités à payer jusqu'en 1949, pour le service des actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg . . . . .	8,575 »	8,575 »	3,387 50	5,187 50
	17	Annuités à payer jusqu'en 1935, pour le service des actions privilégiées et des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Anvers à Gand par Saint-Nicolas et Lokeren . . . . .	160,645 »	160,645 »	40,822 50	119,822 50
	18	Annuités à payer jusqu'en 1949, pour le service des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Ecclou à Gand . . . . .	64,725 »	64,725 »	21,862 50	42,862 50
		A REPORTER. . . . . fr.	147,981,271 73	150,249,818 91	131,756,069 42	15,493,786 79

## PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payments effectués par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS DESTINÉS À ÊTRE EFFECTUÉS OU À JUSTIFIER		CREDITS RACCOMMODANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	
124,532,573 29	»	»	99,698 75	»	»	
4 435 90	»	»	5,294 10	»	»	a) Crédit primitif fr 7,500 » Crédit supplémentaire 2,250 » alloué par la loi du 20 mai 1912, <i>Moniteur</i> du 26. n° 147.
14,373,567 03	»	»	»	»	2,373,567 03	
300.000 »	»	»	»	»	»	
612.000 »	»	»	»	»	»	
8.471,837 »	»	»	»	»	»	
672.330 »	»	»	»	»	»	
558,287 69	»	»	»	»	»	
190,900 »	»	»	»	»	»	
8.575 »	»	»	»	»	»	
160.645 »	»	»	»	»	»	
64.725 »	»	»	»	»	»	
130,219,813 91	»	»	104,992 85	»	2,373,567 03	

Credits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales	DEPENSES résultat des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des établissements de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	147,981,271 73	150,219,845 91	134,756,059 42	115,493,786 79
		<b>Service de la dette proprement dite (suite).</b>				
		<b>3<sup>e</sup> Section. — Dettes contractées depuis 1830 (suite).</b>				
		<b>§ 2. — ANNUITÉS DIVERSES (suite).</b>				
	19	Annuité à payer jusqu'en 1912, pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Tongres à Bilsen.	34,505 »	34,002 50	34,002 50	»
	20	Annuités à payer jusqu'en 1955, pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer Liégeois-Limbourgeois . . . . .	761,295 »	758,550 »	472,147 50	286,402 50
	21	Annuités à payer jusqu'en 1944, pour le service des obligations de la Société anonyme des chemins de fer de l'Est belge . . . . .	959,927 50	959,927 50	959,927 50	»
	22	Annuités à payer jusqu'en 1916, pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Charleroi à Louvain . . . . .	46,060 »	46,060 »	16,060 »	»
	23	Annuités à payer jusqu'en 1966, pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam . . . . .	978,735 »	978,735 »	978,735 »	»
	24	Annuités à payer jusqu'en 1951, pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Liège à Maestricht . . . . .	437,870 »	437,870 »	47,685 »	90,185 »
	25	Annuités à payer jusqu'en 1942 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de l'Entre-Sambre-et-Meuse . . . . .	133,085 »	132,085 »	81,325 »	50,760 »
	26	Annuités à payer jusqu'en 1944 pour le service des obligations de la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre occidentale . . . . .	796,350 »	796,350 »	567,172 50	229,177 50
	27	Annuités à payer jusqu'en 1948 pour le service des actions de la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre occidentale . . . . .	4,328,749 »	4,328,749 »	472,909 50	855,809 50
	27 <sup>bis</sup>	Service des intérêts et de l'amortissement des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Maeseyck. (Art VI, A, 4 <sup>e</sup> , de la convention.) . . . . . a)	95,470 »	95,470 »	95,470 »	»
	27 <sup>ter</sup>	Service des intérêts et de l'amortissement des actions privilégiées de la Société anonyme du chemin de fer de Maeseyck. (Art VI, A, 2 <sup>e</sup> , de la convention.) . . . . . b)	32,190 »	32,000 »	14,000 »	18,000 »
	27 <sup>quater</sup>	Service des intérêts et de l'amortissement des actions ordinaires de la Société anonyme du chemin de fer de Maeseyck. (Art VI, A, 3 <sup>e</sup> , de la convention.) . . . . . c)	76,435 »	76,600 »	30,000 »	46,000 »
	28	Annuités souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux . . . . .	4,200,000 »	4,178,252 »	4,178,252 »	»
	29	Annuités à payer par l'Etat jusqu'en 1986 à la Société anonyme du canal et des installations maritimes de Bruxelles . . . . .	350,000 »	350,000 »	350,000 »	»
		A REPORTER. . . . . fr.	157,880,913 23	160,123,866 91	143,053,745 02	117,070,121 29

## PUBLIQUE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués par année et par article du Budget.

FUES	PAYEMENTS		CREDITS		DEPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU JUSTIFIER		RÉGLANT LES DÉPENSES			
TOTAL	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 20 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CREDITS.	
60,243,815 91	»	»	104,992 85	»	2,373,567 03	
34,002 50	»	»	502 50	»	»	
758,550 »	»	»	2,715 »	»	»	
959,927 50	»	»	»	»	»	
16,060 »	»	»	»	»	»	
978,735 »	»	»	»	»	»	
137,870 »	»	»	»	»	»	
132,085 »	»	»	»	»	»	
796,350 »	»	»	»	»	»	
1,328,719 »	»	»	»	»	»	
95,170 »	»	»	»	»	»	à Crédit nouveau alloué par la loi du 20 mai 1912, <i>Moniteur</i> du 26, n° 147.
32,000 »	»	»	190 »	»	»	Idem.
76,000 »	»	»	435 »	»	»	Idem.
4,178,252 »	»	»	21,748 »	»	»	
350,000 »	»	»	»	»	»	
460,123,836 91	»	»	130,613 35	»	2,373,567 03	

## Crédits ouverts — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primaires et par des lois spéciales.	DEPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au produit des exercices de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. fr.	157,880,913 23	160,123,866 91	143,054,713 62	17,070,121 29
I (suite).		<b>Service de la dette proprement dite (suite).</b>				
		<b>3<sup>e</sup> SECTION — Dettes contractées depuis 1830 (suite).</b>				
		<b>§ 3 — AUTRES CHARGES.</b>				
	30	Rente annuelle à 3 p. $\frac{1}{2}$ %, à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires (Loi du 2 avril 1873) . . . . .	9,685 49	9 685 49	9,685 49	»
	31	Rente annuelle à 3 p. $\frac{1}{2}$ %, à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires (Loi du 19 août 1893) . . . . .	44,135 40	44,135 49	44,135 40	»
	32	Minimum de produit garanti par l'Etat à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour la section Ostende-Middelkerke de la ligne vicinale d'Ostende-Nieuport-Furnes. (Crédit non limitatif.) . . . . . a)	10,000 »	1,077 25	»	1,077 25
	33	A. Frais relatifs au service des diverses dettes et annuités qui précèdent, ainsi que des emprunts émis par la Société Nationale des chemins de fer vicinaux. (Payement des intérêts, amortissement, contrôle, confection, émission et anéantissement de titres, etc.) . . . . . fr. 300,000 »	307,500 »	265,183 61	32,675 88	232,507 73
		B. Frais de surveillance des compagnies de chemins de fer, etc., au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt . . . . . fr. 7,500 »				
II		<b>Rémunérations et Pensions.</b>				
	34	Rémunération en matière de milice. (Loi du 21 mars 1902.) Exercice 1912 et, exceptionnellement, exercices antérieurs (Crédit non limitatif.) . . . . .	13,656,000 »	13 821,024 74	»	13,821,024 74
	35	Pensions diverses . . . . . b)	19,107,474 »	19 010,504 72	10,713,735 35	8,269,088 85
	36	Pensions mises à la charge du Trésor public par la loi du 27 juin 1897 approuvant la convention du 16 octobre 1896 (art. IV), relative au rachat par l'Etat de la concession du chemin de fer d'Anvers à Gand par Saint-Nicolas et Lokeren . . . . .	6,517 60	5,920 10	4,477 56	1,442 54
	37	Pensions des professeurs et instituteurs communaux et des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées . . . . . c)	6,389,000 »	6,293 806 58	3,964,380 02	2,307,541 52
	38	Pensions de l'ancienne caisse de retraite. Indemnité annuelle due à la Caisse des pensions des veuves et orphelins du Département des Finances . . . . .	564,000 »	564,000 »	564,000 »	»
		A REPORTER . . . . . fr.	197,976,226 72	200,139,204 80	158,386,835 32	41,702,803 92

## PUBLIQUE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
460,123,866 91	»	»	130,613 35	»	2,373,567 03	
9,685 49	»	»	»	»	»	
44,135 40	»	»	»	»	»	
1,077 25	»	»	8,922 75	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 150,000 » Diminution . . . . . 140,000 »
265,183 61	»	»	42,316 39	»	»	
13,821,024 74	»	»	»	»	153,024 74	
18,982,824 20	27,680 52	»	96,969 28	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 17,787,474 » Crédit supplémentaire 1,320,000 » alloué par la loi du 28 décembre 1912, <i>Moniteur</i> des 30 et 31, n° 365 et 366.
5,920 10	»	»	597 50	»	»	
6,274,921 54	21,885 04	»	93,193 42	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 6,049,000 » Crédit supplémentaire 340,000 » alloué par la loi rappelée ci-dessus.
564,000 »	»	»	»	»	»	
200,080,630 24	49,565 56	»	374,612 69	»	2,538,591 77	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	497,973,225 72	200,439,204 80	438,386,835 32	41,702,803 92
III		<b>Intérêts sur cautionnements et consi- gnations.</b>				
	39	A. Intérêts à 3 % dus sur les cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor. . . fr. 1,607,000 »	1,610,000 »	1,555,168 37	533,340 24	1,009,196 90
		B. Intérêts arriérés du même chef se rappor- tant à des exercices clos . . . . . fr. 3,000 »				
	40	Intérêts à 2 1/2 % dus sur les cautionnements des rem- plaçants dans la milice nationale . . . . .	3,050 »	2,963 43	»	2,963 43
	41	Intérêts à 2 1/2 % dus sur les consignations en général, ainsi que sur les cautionnements assimilés aux consigna- tions; intérêts à 3 p. % sur les fonds consignés au profit de mineurs et d'interdits en vertu de la loi du 16 décem- bre 1881, ce taux continuant à être appliqué jusqu'à la majorité des mineurs émancipés postérieurement à la consignation . . . . .	850,000 »	976,204 17	41,720 53	913,986 83
		(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limi- tatifs.)				
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire . . . . . fr.	200,438,275 72	202,673,540 47	438,961,896 09	43,628,950 78
IV		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
	42	Frais à résulter de la revision des pensions du personnel enseignant. (Loi du 13 mai 1912). . . . . a)	20,000 »	20,000 »	»	»
	43	Pensions des militaires de rang inférieur à celui d'officier, y compris ceux de la gendarmerie . . . . . b)	»	14,995 48	916 43	14,079 05
	44	Pensions des officiers (revision) . . . . . c)	15,000 »	10,938 67	677 37	10,261 30
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les dépenses exceptionnelles. . . . . fr.	35,000 »	45,934 15	1,593 80	24,340 35
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire . . . . . fr.	200,438,275 72	202,673,540 47	438,961,896 09	43,628,950 78
		TOTAUX pour le Budget de l'exercice 1912. . . . . fr.	200,473,275 72	202,719,474 62	438,963,489 89	43,653,291 13

## PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RESTANT À RÉPÉTER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	
200,881,631 21	49,565 56	»	374,612 69	»	2,538,391 77	
1,542,537 14	42,631 23	»	54,831 63	»	»	
2,963 13	»	»	86 87	»	»	
955,707 36	20,496 81	»	»	»	126,204 17	
202,590,816 87	82,693 60	»	429,531 19	»	2,664,795 94	
»	20,000 »	»	»	»	»	a) Crédit supplémentaire fr. 20,000 » alloué par la loi du 28 décembre 1912. <i>Moniteur</i> des 30 et 31, nos 365 et 366.
14,995 48	»	»	»	»	14,995 48	b) Crédit non limitatif alloué par la loi du 24 mai 1912, <i>Moniteur</i> du 25, n° 146
10,938 67	»	»	»	4,061 33	»	c) Crédit spécial alloué par la loi du 25 mai 1912, <i>Moniteur</i> du 26, n° 147.
25,934 15	20,000 »	»	»	4,061 33	14,995 48	
202,590,816 87	82,693 60	»	429,531 19	»	2,664,795 94	
202,616,781 02	102,693 60	»	429,531 19	4,061 33	2,679,791 42	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
RÉCAPITULATION.						
		TOTAUX des transferts de l'exercice 1911 . . . . .	38,928 30	18,978 46	»	18,978 46
		TOTAUX pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . .	200,473,275 72	202,719,174 02	158,963,489 89	43,653,291 13
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget de la Dette publique . . . . . fr.	200,512,204 02	202,738,453 08	158,963,489 89	43,672,269 59

## PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CREDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédent	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
18,978 46	»	»	19,949 84	»	»	
202,646,781 02	102,693 60	»	429,531 19	4,061 33	2,679,791 42	
202,633,759 46	102,693 60	»	449,481 03	4,061 33	2,679,791 42	

Le Budget de la Dette publique pour l'exercice 1912 a été fixé, par l'article unique de la loi du 18 mai 1912, *Moniteur* des 20 et 21, n° 141 et 142 :

A. Pour le service ordinaire, à la somme de . . . . . fr. 198,741,930 72

A déduire une somme de cent quarante mille francs (loi du 20 mai 1912,

*Moniteur* du 18, n° 147, art. 2, 2<sup>e</sup>). . . . . 140,000 »

RESTE. . . . . fr. 198,571,930 72

À Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires. . . . . 1,866,345 »

2° La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1911, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'Etat . . . fr. 38,928 30

200,477,204 02

B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr. »

À Y AJOUTER : Les crédits supplémentaires . . . . . 35,000 »

35,000 »

ENSEMBLE . . . . . fr. 200,512,204 02

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
<b>EXERCICE 1912 (Compte définitif.)</b>						
<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>						
I.	1	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 30 décembre 1909) . . . . .	3,300,000 »	3,300,000 »	3,300,000 »	»
	2	Dotations de S. A. R. la Comtesse de Flandre . . . . .	50,000 »	45,833 26	45,833 26	»
II.	3	Sénat . . . . .	380,000 »	367,408 66	359,272 »	8,136 66
III.	4	Chambre des représentants . . . . . a)	1,299,290 86	1,299,288 80	1,229,013 41	62,779 49
IV.	<b>Cour des Comptes.</b>					
	5	Traitements des membres de la Cour . . . . .	79,200 »	79,100 »	79,100 »	»
	6	Traitements et indemnités du personnel des bureaux. Traitements de disponibilité. . . . . b)	410,700 »	410,700 »	361,296 26	49,403 74
	7	Matériel et dépenses diverses . . . . .	30,000 »	29,962 32	22,984 28	6,978 04
	8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement (Crédit non limitatif). . . . .	1,200 »	616 34	616 34	»
	9	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés et gens de service, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime. . . . .	2,000 »	1,850 »	1,850 »	»
TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget des Dotations . . . . . fr.			5,552,390 86	5,534,759 38	5,399,965 55	127,297 63

TIONS.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 80 de la loi sur la comp- tabilité.		
3,300,000 »	»	»	»	»	»	
45,833 26	»	»	4,166 74	»	»	
367,408 66	»	»	12,591 34	»	»	
1,291,792 60	7,496 20	»	2 06	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 1,270,990 86 Crédit supplémentaire . . . 28,300 » alloué par la loi du 26 août 1913, <i>Moni- teur</i> du 28, n° 240.
79,100 »	»	»	100 »	»	»	
410,700 »	»	»	»	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 365,700 » Crédit supplémentaire . . . 45,000 » alloué par la loi du 28 décembre 1912, <i>Moniteur</i> des 30 et 31, n° 365 et 366
29,962 32	»	»	37 68	»	»	
616 34	»	»	583 66	»	»	
1,850 »	»	»	150 »	»	»	
5,527,263 48	7,496 20	»	17,631 48	»	»	

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1912 a été fixé par l'article unique de la loi du  
29 décembre 1911, *Moniteur* du 31, n° 365, à la somme de . . . . . fr. 5,479,090 86  
A Y AJOUTER : Les crédits supplémentaires . . . . . 73,300 »

ENSEMBLE. . . . . fr. 5,552,390 86

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		<b>TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS. a)</b>				
		<b>EXERCICE 1909</b>				
		<i>Report de l'exercice 1909 à l'exercice 1912, conformé- ment à l'article 30 de la loi du 13 mai 1836 sur la comptabilité de l'État.</i>				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
XIII.	62	Église de Notre-Dame, à Laeken. — Parachèvement. . . . .	27,838 33	2,000 »	»	2,000 »
		<b>EXERCICE 1910.</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1910 à l'exercice 1912.</i>				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
XIII.	62	Église de Notre-Dame, à Laeken. — Parachèvement. . . . .	291,312 61	»	»	»
	66	Construction d'une maison de refuge pour femmes . . . . .	12,472 36	12,472 36	»	12,472 36
		<b>Totaux des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1910 . . . . . fr.</b>	<b>303,784 97</b>	<b>12,472 36</b>	<b>»</b>	<b>12,472 36</b>
		<b>EXERCICE 1911.</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1911 à l'exercice 1912.</i>				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
XIII.	60	Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Char- leroi. — Plans. — Acquisition de terrains — Travaux de construction et de parachèvement . . . . .	209,200 »	120,000 »	»	120,000 »
	61	Travaux d'agrandissement et d'amélioration aux écoles de bienfaisance de l'État. — Acquisition de terrains — Matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel . . . . .	6,550 45	6,550 45	»	6,550 45
	66	Construction d'une maison de refuge pour femmes, à Bruges	9,549 79	»	»	»
	67	Asile d'aliénés de l'État, à Tournai. — Achats de terrains. — Construction d'une section pour aliénés criminels . . . . .	23,594 04	20,000 »	»	20,000 »
	68	Asile d'aliénés de l'État, à Mons — Transformation de locaux . . . . .	9,832 20	8,865 28	»	8,865 28
		<b>Totaux des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1911. . . . . fr.</b>	<b>258,726 48</b>	<b>155,415 73</b>	<b>»</b>	<b>155,415 73</b>

## LA JUSTICE.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS RÉSTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS RÉCÉPANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant	Observations.
	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	À annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 3 <sup>o</sup> de la loi sur la comptabilité.	
2,000 »	»	»	25,853 33	»	»	2) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes, par décision du 13 décembre 1912, n° 864978.
»	»	»	291,312 61	»	»	
12,472 36	»	»	»	»	»	
12,472 36	»	»	291,312 61	»	»	
120,000 »	»	»	»	89,200 »	»	
6 550 45	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	9,549 79	»	
20,000 »	»	»	230 93	3,363 11	»	
8,865 28	»	»	966 92	»	»	
155,415 73	»	»	1,197 85	102,112 90	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des intéressés de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		<b>EXERCICE 1912. (COMPTE DÉFINITIF.)</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET</b>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration centrale.</b>				
I	1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	21,000 »	21,000 »	»
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .	761,000 »	760,999 71	751,784 72	9,214 99
	3	Matériel . . . . . a)	134,700 »	134,637 02	83,107 66	45,663 68
	4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques. — Quote-part de la Belgique dans les frais de la Commission pénitentiaire internationale . . . . . b)	12,500 »	12,477 93	3,681 03	2,213 50
	5	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger . . . . . c)	21,700 »	21,680 50	14,997 05	6,683 43
		<b>Ordre judiciaire.</b>				
II	6	Cour de cassation. — Personnel . . . . . d)	281,000 »	280,783 34	280,354 34	429 »
	7	Cour de cassation. — Matériel. — Indemnités au greffier pour le matériel du greffe . . . . . e)	6,000 »	5,931 12	4,920 »	1,011 12
	8	Cours d'appel. — Personnel . . . . . f)	1,466,500 »	1,466,035 97	1,340,248 81	123,787 16
	9	Cours d'appel. — Matériel. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes . . . . . g)	35,900 »	35,896 92	33,060 50	2,836 42
	10	Tribunaux de première instance et de commerce. — Personnel . . . . . h)	3,827,000 »	3,826,074 04	3,569,532 46	256,143 58
	11	Tribunaux de première instance et de commerce. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes . . . . . i)	32,700 »	32,616 71	30,647 50	1,910 91
	12	Justices de paix et tribunaux de police. — Personnel . . . . . j)	2,323,500 »	2,323,762 08	2,108,932 08	214,830 »
	13	Justices de paix et tribunaux de police. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes . . . . .	48,000 »	46,731 09	44,561 50	2,163 64
		<b>Justice militaire.</b>				
III	14	Cour militaire. — Personnel. — Indemnités pour le service du secrétariat de l'auditeur général . . . . . k)	42,100 »	39,823 09	39,823 09	»
	15	Cour militaire. — Matériel . . . . . l)	2,900 »	2,827 43	1,600 »	1,227 43
	16	Conseils de guerre. — Personnel . . . . .	106,000 »	105,715 48	105,315 48	400 »
	17	Conseils de guerre. — Matériel . . . . .	8,000 »	7,840 81	6,400 »	1,440 81
		<b>À REPORTER . . . . . fr.</b>	<b>9,130,500 »</b>	<b>9,124,853 26</b>	<b>8,441,088 24</b>	<b>671,959 71</b>

## LA JUSTICE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget

TITRES	PAYEMENTS RESTANTS EFFECTUÉS OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	À annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
TOTAL.						
21,000 »	»	»	»	»	»	
760,999 74	»	»	0 29	»	»	
130,773 34	3,883 68	»	42 98	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 90,000 » Augmentation . . . . . 44,700 »
5,894 55	6,383 38	»	22 07	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 9,000 » Augmentation . . . . . 3,500 »
21,680 50	»	»	19 50	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 15,000 » Augmentation . . . . . 6,700 »
280,783 34	»	»	216 66	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 293,000 » Diminution . . . . . 12,000 »
5,931 12	»	»	68 88	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 5,200 » Augmentation . . . . . 800 »
1,466,035 97	»	»	464 03	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 1,494,000 » Diminution . . . . . 27,500 »
35,896 92	»	»	3 08	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 38,000 » Augmentation . . . . . 900 »
3,825,698 04	376 »	»	925 96	»	»	h) Crédit primitif . . . fr. 3,860,000 » Diminution . . . . . 33,000 »
32,558 41	58 30	»	83 29	»	»	i) Crédit primitif . . . fr. 30,000 » Augmentation . . . . . 2,700 »
2,323,762 08	»	»	»	»	262 08	j) Crédit primitif . . . fr. 2,234,000 » Crédit supplémentaire . . . 89,300 »
46,723 14	5 95	»	1,268 91	»	»	
39,825 09	»	»	2,274 91	»	»	k) Crédit primitif . . . fr. 44,000 » Diminution . . . . . 1,900 »
2,827 45	»	»	72 55	»	»	l) Crédit primitif . . . fr. 2,000 » Augmentation . . . . . 900 »
105,715 48	»	»	284 52	»	»	
7,810 81	»	»	159 19	»	»	
9,113,947 95	10,907 31	»	5,906 32	»	262 08	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre
		REPORT. . . . . fr.	9,130,500 »	9,124,855 26	8,441,988 24	671,939 71
IV.		<b>Frais de justice.</b>				
	18	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion. (Crédit non limitatif) . . . . .	2,400,000 »	3 026,589 45	207,269 33	2,815,027 71
	19	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels . . . . .	1,000 »	999 96	999 96	»
	20	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires . . . . .	15,000 »	13,600 11	12,700 11	900 »
V.		<b>Palais de Justice.</b>				
	21	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre . . . . . a)	136,622 20	135,678 38	79,993 51	72,521 39
VI.		<b>Publications officielles. — Commissions et jurys.</b>				
	22	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i> . . . . . b)	378,600 »	378,560 33	245,067 50	133 492 83
	23	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires . . . . . c)	164,500 »	164,304 33	127,084 22	37,220 31
	24	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du département de la justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen. — Matériel . . . . . d) (Les magistrats qui font partie des commissions toucheront les indemnités de vacances et les frais de route et de séjour au même titre que les autres membres.)	12 600 »	11,639 76	3 329 06	3,644 95
	25	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique . . . . .	12,000 »	11,921 26	9,887 60	2 018 66
	26	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois. . . . .	10,000 »	7 901 28	5,142 03	2,739 25
		À REPORTER. . . . . fr.	12,280,822 20	12,806,050 32	9,133,461 58	3,741,544 81

## LA JUSTICE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS BESANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DEPENSES	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	
9,113,947 95	10,907 31	»	5,906 82	»	262 08	
3 022 297 06	4,292 39	»	»	»	626,589 45	
999 96	»	»	04	»	»	
13,600 41	»	»	1,399 89	»	»	
152,514 90	3,163 48	»	943 82	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 80,000 » Crédit supplémentaire . . . 76,622 20
378,560 33	»	»	39 67	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 350,000 » Crédit supplémentaire . . . 28,600 »
164,304 53	»	»	195 47	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 140,000 » Crédit supplémentaire . . . 24,500 »
8,974 01	2,665 75	»	960 24	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 12,000 » Augmentation . . . . . 600 »
11,906 26	45 »	»	78 74	»	»	
7,901 28	»	»	2,098 72	»	»	
12 875,006 39	21,043 93	»	11,623 41	»	626,851 53	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913, jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	12,280,822 20	12,896,050 32	9,133,461 58	3,741,544 81
VII		<b>Cultes.</b>				
	27	Clergé supérieur du culte catholique. . . . .	319,000 »	316,666 66	236,516 66	79,550 »
	28	Clergé inférieur du culte catholique . . . . .	6,050,000 »	6,048,799 89	4,462,949 95	1,583,549 98
	29	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes, les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'aménagement des églises . . . a)	1,400,000 »	1,400 000 »	874,374 72	524,931 38
	30	Culte protestant et anglican. — Personnel. . . . .	94,000 »	92,465 28	77,003 90	15,459 38
	31	Culte protestant et anglican — Subsides pour frais du culte et dépenses diverses. . . . .	13,000 »	8,616 43	5,272 91	3,373 52
	32	Culte israélite. — Personnel . . . . .	28,200 »	25,342 »	19,506 50	5,835 50
	33	Culte israélite — Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues. . . . .	1,000 »	1,000 »	1,000 »	»
	34	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite . . . . . b)	»	»	»	»
VIII		<b>Bienfaisance.</b>				
		<i>Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>				
	35	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État. ( <i>Crédit non limitatif</i> ) . . . . .	3,500,000 »	4,810,742 97	1,616,759 72	3,178,032 73
	36	Subsides à accorder : 1° à titre extraordinaire à des com- munes, à des établissements de bienfaisance, à des insti- tutions pour aveugles et sourds-muets et à des asiles d'aliénés; 2° à titre de secours à des aliénés indigents et aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du département de la guerre . . . . .	200,000 »	199,800 »	183,562 70	16,237 30
	37	Frais de route et de séjour et indemnités de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection des dits asiles . . .	15,000 »	12,829 10	3,934 40	8,894 70
		<i>Écoles de bienfaisance de l'État.</i>				
	38	Écoles de bienfaisance de l'État. — Personnel, y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés des dits établissements. ( <i>Y compris une somme de 18,000 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . . c)	714,100 »	708,041 90	671,909 55	36,132 35
	39	Écoles de bienfaisance de l'État. — Élèves mis à la dispo- sition du gouvernement . . . . . d)	890,000 »	863,664 59	706,289 54	158 930 »
	40	Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Bâtimens et immeubles . . . . . e)	352,000 »	351,932 34	271,744 91	79,864 50
	41	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État . . . . . f)	133,000 »	131,568 90	70,000 »	61,568 90
	42	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance . . . . .	5,000 »	2,300 04	2,133 37	166 67
		A REPORTER. . . . . fr.	25,992,122 20	27,871,850 42	18,336,422 41	9,493,791 72

## LA JUSTICE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES crédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité		
12,875,006 39	21,043 93	»	11,623 41	»	626,851 53	
316,066 66	600 »	»	2,333 34	»	»	
6,046,499 93	2,299 96	»	1,200 11	»	»	
1,399,306 10	693 90	»	»	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 900,000 » Crédit supplémentaire . 500,000 »
92,465 28	»	»	1,534 72	»	»	
8,646 43	»	»	4,383 57	»	»	
25,342 »	»	»	2,858 »	»	»	
1,000 »	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 10,000 » Diminution . . . . . 10,000 »
4,794,812 45	15,930 52	»	»	»	1,310,742 97	
199,800 »	»	»	200 »	»	»	
12,829 10	»	»	2,170 90	»	»	
708,041 90	»	»	3,058 10	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 658,000 » Crédit supplémentaire . . 53,100 »
865,219 54	445 05	»	24,333 41	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 900,000 » Diminution . . . . . 40,000 »
351,309 41	622 93	»	67 66	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 330,000 » Augmentation . . . . . 22,000 »
131,568 90	»	»	1,431 10	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 70,000 » Crédit supplémentaire . . 63,000 »
2,300 04	»	»	2,699 96	»	»	
27,830,214 13	41,636 29	»	57,866 28	»	1,937,594 50	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . fr.	25,992,122 20	27,871,850 42	18,336,422 41	9,493,791 72
IX		<b>Prisons.</b>				
	43	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfèrement de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation. . . . a)	1,322,428 71	1,319,815 91	1,073,231 46	246,471 12
	44	Salaires des détenus. . . . . b)	240,200 »	240,140 31	212,773 08	27,367 23
	45	Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillants. — Armement du personnel. . . . . c)	45,000 »	44,974 52	40,000 »	4,974 52
	46	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés . . . . . d)	25,100 »	25,096 94	19,993 75	5,103 19
	47	Traitements des fonctionnaires et employés . . . . . e)	1,749,900 »	1,746,764 52	1,722,834 09	23,928 50
	48	Indemnité de logement de certains fonctionnaires et employés . . . . . f)	36,300 »	36,289 38	36,001 38	288 »
	49	Frais d'impression et de bureau . . . . . g)	34,816 49	34,698 73	23,997 67	10,701 06
	50	Patronages préventifs de la criminalité et du vagabondage. Protection des mineurs . . . . .	55,000 »	55,000 »	48,660 »	6,340 »
	51	Mobilier — Achat, confection et entretien. — <i>Edifices</i> . Entretien et amélioration. — Loyer d'immeubles . . . . h)	187,313 45	186,480 01	144,224 48	39,665 42
X		<b>Frais de police.</b>				
	52	Mesures de sûreté publique . . . . .	60,000 »	60,000 »	60,000 »	»
XI		<b>Traitements de disponibilité, pensions et secours.</b>				
	53	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département . . . . . i)	61,200 »	62,130 09	59,851 62	2,278 47
	54	Pensions civiles. (Payement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1912 et aux exercices clos) ( <i>Credit non limitatif</i> ). . . . .	20,000 »	38,374 95	34,849 81	3,525 14
	55	Pensions ecclésiastiques. (Payement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1912 et aux exercices clos) ( <i>Credit non limitatif</i> ). . . . .	16,000 »	24,575 90	17,785 38	6,516 52
	56	Secours à des ministres des cultes . . . . .	30,000 »	30,000 »	18,930 »	10,470 »
	57	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens magistrats, fonctionnaires, employés ou agents salariés des divers services ressortissant au Département, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse . . . . .	31,000 »	30,780 »	30,480 »	300 »
	58	Secours à accorder, en cas de situation malheureuse, pour frais de dernière maladie et de funérailles de magistrats, fonctionnaires, employés et agents salariés en activité de service ou à la retraite, des divers services ressortissant au Département . . . . .	10,000 »	8,975 »	7,875 »	1,100 »
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	<b>29,916,380 85</b>	<b>31,815,943 68</b>	<b>21,887,910 13</b>	<b>9,882,817 98</b>

## LA JUSTICE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
OU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		RECÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
27,830,214 13	41,636 29	»	57,866 98	»	1,937,594 50	
1,319,702 58	113 33	»	2,612 80	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 1,240,000 » Crédit supplémentaire . . . 82,428 74
240,140 31	»	»	59 69	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 215,000 » Crédit supplémentaire . . . 25,200 »
44,971 52	»	»	28 48	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 40,000 » Augmentation . . . 5,000 »
25,096 94	»	»	3 06	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 20,000 » Augmentation . . . 3,100 »
1,746,762 68	1 84	»	3,135 48	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 1,727,000 » Crédit supplémentaire . . . 22,900 »
36,289 38	»	»	10 62	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 36,000 » Augmentation . . . 300 »
34,698 73	»	»	117 76	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 24,000 » Crédit supplémentaire . . . 10,816 49
55,000 »	»	»	»	»	»	
183,889 90	2,390 11	»	833 44	»	»	h) Crédit primitif . . . fr. 175,000 » Crédit supplémentaire . . . 42,313 45
60,000 »	»	»	»	»	»	
62,130 09	»	»	»	»	930 09	i) Crédit primitif . . . fr. 60,000 » Augmentation . . . 1,200 »
38,374 95	»	»	»	»	18,374 95	
24,301 90	274 »	»	»	»	8,575 90	
29,400 »	600 »	»	»	»	»	
30,780 »	»	»	220 »	»	»	
8,975 »	»	»	1 025 »	»	»	
31,770,728 11	45,213 37	»	65,912 61	»	1,965,475 44	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 Jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	29,916,380 85	31,815,943 68	21,887,910 43	9,882,817 98
XII		<b>Dépenses diverses et dépenses imprévues.</b>				
	59	Subsides à des revues scientifiques relatives au droit; achat de livres destinés aux tribunaux; dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . . a)	27,000 »	26,961 58	10,727 68	16,233 90
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire. . . . . fr.	29,943,380 85	31,842,905 26	21,898,637 81	9,899,051 88
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
XIII		<b>Services divers.</b>				
	60	Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Charleroi. — Plans — Acquisition de terrains. — Travaux de construction et de parachèvement . . . . . b)	445,900 »	266,510 05	143,184 47	123,325 58
	61	Travaux d'agrandissement et d'amélioration aux écoles de bienfaisance de l'Etat. — Acquisition de terrains. — Matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel . . . . . c)	225,000 »	212,602 32	147,813 64	64,788 68
	62	Eglise de Notre-Dame, à Laeken. — Parachèvement . . . . .	268,000 »	27,246 05	25,022 21	2,223 84
	63	Construction d'une nouvelle église et d'un presbytère pour la paroisse Saint-Martin, à Arlon — Ameublement de l'église . . . . .	233,000 »	212,956 70	72,334 12	140,622 58
	64	Eglise des SS. Pierre et Paul, à Ostende. — Construction, en annexe, d'une chapelle funéraire destinée à recevoir le monument élevé à la mémoire de la première Reine des Belges; construction des clochers de l'église . . . . .	36,000 »	1,754 86	104 86	1,650 »
	65	Subside à la commune de Watermael-Boitsfort pour la construction de l'église de Boitsfort. . . . .	50,000 »	50,000 »	50,000 »	»
	66	Construction d'une maison de refuge pour femmes, à Bruges . . . . . d)	225,000 »	153,374 24	58,477 65	94,896 59
	67	Asiles d'aliénés de l'Etat, à Tournai et à Mons — Achats de terrains — Agrandissement — Construction d'une section pour aliénés criminels à l'asile de Tournai . . . e)	201,050 »	80,830 73	13,159 19	67,671 54
	68	Institution royale de Messines — Amélioration des locaux . . . . .	25,000 »	12,711 04	»	12,711 04
	69	Subside à la province de la Flandre orientale pour la reconstruction du séminaire de Gand . . . . .	60,000 »	60,000 »	60,000 »	»
	70	École de bienfaisance de l'Etat pour filles, à Namur — Travaux de clôture, de nivellement et d'appropriation des terrains . . . . . f)	51,400 »	43,168 20	2,700 75	40,467 45
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les dépenses exceptionnelles. . . . . fr.	1,820,050 »	1,121,154 19	572,796 89	548,357 30
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire . . . . .	29,943,380 85	31,842,905 26	21,898,637 81	9,899,051 88
		TOTAUX pour le Budget de l'exercice 1912. . . . . fr.	31,763,430 85	32,964,059 45	22,471,434 70	10,447,409 18

## LA JUSTICE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.	
	TOT. cl.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement			Transférés à l'exer- cier suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.
	31,770,728 44	45,215 57	»	65,912 61	»	1,965,475 44	
	96,961 58	»	»	38 42	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 17,000 » Crédit supplémentaire. . . 10,000 »
	31,797,689 69	45,215 57	»	65,951 03	»	1,965,475 44	
	266,510 03	»	»	»	179,389 95	»	b) Crédit primitif . . . fr. 400,000 » Crédit supplémentaire . . . 45,900 »
	212,602 32	»	»	»	12,397 68	»	c) Crédit primitif . . . fr. 170,000 » Crédit supplémentaire. . . 55,000 »
	27,246 03	»	»	165,753 95	75,000 »	»	
	212,955 70	»	»	»	20,043 30	»	
	1,754 86	»	»	34,245 14	»	»	
	50,000 »	»	»	»	»	»	
	153,374 24	»	»	5,858 81	65,766 95	»	d) Crédit primitif . . . fr. 200,000 » Crédit supplémentaire. . . 25,000 »
	80,830 73	»	»	75,499 34	44,719 93	»	e) Crédit primitif . . . fr. 200,000 » Crédit supplémentaire. . . 1,050 »
	12,711 04	»	»	12,288 96	»	»	
	60,000 »	»	»	»	»	»	
	43,168 20	»	»	355 70	7,576 10	»	f) Crédit primitif . . . fr. 50,000 » Crédit supplémentaire. . . 4,100 »
	1,121,154 19	»	»	294,001 90	401,893 91	»	N. B. Les crédits supplémentaires ont été alloués par la loi du 26 août 1913, <i>Moni- teur</i> du 28, n° 240 et par la loi du 28 décembre 1912, <i>Moniteur</i> , des 30 et 31, n° 365 et 366
	31,797,689 69	45,215 57	»	65,951 03	»	1,965,475 44	
	32,918,843 88	45,215 57	»	359,952 93	404,893 91	1,965,475 44	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913. jusqu'au 31 octobre.
<b>RÉCAPITULATION.</b>						
		Transfert de l'exercice 1909. (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . . fr	27,858 33	2,000 »	»	2,000 »
		Transferts de l'exercice 1910. (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . .	303,784 97	12,472 36	»	12,472 36
		Transferts de l'exercice 1911. (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . .	258,726 48	155,415 73	»	155,415 73
		TOTAUX des transferts des exercices précédents . . . . .	590,369 78	169,888 09	»	169,888 09
		TOTAUX pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . .	31,763,430 85	32,964,059 45	22,471,434 70	10,447,409 18
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère de la Justice . . . . . fr.	32,353,800 63	33,133,947 54	22,471,434 70	10,617,297 27

## LA JUSTICE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	EXISTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la com- ptabilité.		
2.000 »	»	»	25,858 33	»	»	
12,472 36	»	»	291 342 61	»	»	
155,415 73	»	»	1 497 85	102,112 90	»	
169,888 09	»	»	318,368 79	402,112 90	»	
32,918,843 88	45,215 57	»	359,952 93	404,893 91	1,965,475 44	
33,088,731 97	45,215 57	»	678,321 72	507,006 81	1,965,475 44	

Le Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1912 a été fixé par l'article unique de la loi du 3 mai 1912, *Mouiteur* des 13 et 14, n°s 134-135 :

A. Pour les dépenses ordinaires, à la somme de . . . . . fr. 28,944,400 »  
A Y AJOUTER : Les crédits supplémentaires . . . . . 998,980 85

TOTAL pour le service ordinaire. . . . . fr. 29,943,380 85

B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr. 1,692,000 »  
A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires. . . . . 128,030 »

2° Les parties d'allocations transférées des Budgets des exer-  
cices 1909, 1910 et 1911, conformément à l'article 30  
de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État. 590,369 78

2,410,419 78

ENSEMBLE . . . . . fr. 32,353,800 63

N. B. — Les crédits des articles 42 et 53 ont été dépassés respectivement de fr. 262 08 et 930 09. Ces dépenses seront régularisées par un crédit complémentaire à solliciter de la législature.



## AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 20 de la loi sur la comptabilité		
21,000 »	»	»	»	»	»	
578,357 20	»	»	2 80	»	»	
75,741 22	10,872 79	»	606 81	»	»	a) Crédit primitif . . fr. 75,000 » Crédit supplémentaire 12,220 82
13,000 »	»	»	»	»	»	
30,000 »	»	»	»	»	»	
1,477,562 20	1,400 »	»	7,037 80	»	»	
2,493,660 62	12,272 79	»	7,647 41	»	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS	DEPENSES	PAYEMENTS EFFEC	
			ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	resultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des crédits de l'Etat.	ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
REPORT. . . . . fr.			2,215,580 82	2,207,933 41	2,064,784 91	130,875 71
<b>II</b> <i>(suite).</i>						
<b>Légations (suite).</b>						
			Traite- ments.	Frais de repré- sentation et de logement	TOTAL.	
Traitements des conseillers et secrétaires. . . . .			300,000	»	300,000	
Augmentations éventuelles aux agents promus dans l'année Indemnités temporaires à des agents diplomatiques, en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national ou imposées par une situation monétaire ou économique onéreuse dans le pays de leur résidence . . . . .			46,000	»	46,000	
			868,000	618,000	1,486,000	
<b>III</b>						
<b>Consulats.</b>						
	7	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concu- rrence de 80,000 francs, les sommes restées sans emploi a)	1,377,313 89	1,342,608 64	1,304,016 30	38,892 34
<b>IV</b>						
<b>Frais de voyage.</b>						
	8	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . . . . b)	317,997 40	288,426 60	178,741 46	109,685 14
<b>V</b>						
<b>Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats.</b>						
	9	Traitements des chanceliers et des commis de chancellerie. c)	33,000 »	32,999 90	32,499 90	500 »
	10	Traitements de drogmans, frais de lettres et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences . . . . . d)	183,103 74	180,364 49	153,405 28	26,959 21
	11	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles, achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; entretien et ameuble- ment des hôtels appartenant à l'Etat servant d'habitation aux agents diplomatiques et consulaires; dépenses diverses concernant les dits hôtels; frais extraordinaires et acci- dentels (Y compris une somme de 133,000 francs en charge temporaire.) . . . . . e)	416,376 25	390,318 53	242,912 41	135,941 81
A REPORTER. . . . . fr.			4,543,372 10	4,442,651 57	3,976,360 26	442,534 21

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transféré à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
2,195,660 62	12,272 79	»	7,647 41	»	»	
1,342,608 64	»	»	34,705 25	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 1 376,900 » Crédit supplémentaire 443 89
288,426 60	»	»	29,570 80	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 200,000 » Crédit supplémentaire 117,997 40
32,999 90	»	»	10	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 32,500 » Crédit supplémentaire 500 »
180,364 49	»	»	2,739 25	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 173,070 » Crédit supplémentaire 10,033 74
378,854 22	41,464 31	»	4,257 49	24,800 53	»	e) Crédit primitif . . . fr. 353,000 » Crédit supplémentaire 63,376 25
4,448,914 47	23,737 10	»	75,920 »	24,800 53	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre
		REPORT. . . . . fr.	4,543,372 10	4 442,651 57	3,976,360 96	442,534 21
V (suite)		<b>Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats (suite).</b>				
	12	Secours provisoires à des Belges se trouvant sans ressources à l'étranger; frais éventuels de rapatriement; subsides aux établissements hospitaliers belges fondés en pays étrangers . . . . .	15,000 »	12,104 47	3,340 48	6 763 99
	13	Frais de chancellerie . . . . .	32,000 »	27,000 »	27,000 »	»
	14	Allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service consulaire en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national . . . . .	130,000 »	129,631 50	128,492 40	1 139 10
	15	Garde militaire de la légation belge à Pékin (y compris les avances faites à titre de frais de voyage à des militaires s'embarquant pour la Chine, ainsi que celles relatives au soldes de primes payées dans le même but aux soldats rentrant en Belgique, à l'expiration de leur engagement) . . . . .	117,300 »	117,300 »	34,116 72	62,125 93
VI		<b>Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.</b>				
	16	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité, indemnités pour travaux extraordinaires, pour frais de maladie et de funérailles, etc. — Dépenses imprévues non libellées au budget . . . . .	100,000 »	84,426 25	65,327 37	18,898 88
	17	Quote-part de la Belgique, pour la dernière des années écoulées, dans les frais du Bureau international de la Cour permanente d'arbitrage . . . . .	4,000 »	2,270 57	2,270 57	»
	18	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves.	700 »	607 34	607 34	»
VII		<b>Commerce, émigration.</b>				
	19	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie . . . . . a)	112,019 13	108,093 08	14,566 74	48,507 18
	20	Musée commercial: échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque (Y compris une somme de 7,500 francs en charge temporaire) . . . . . b)	30,200 »	23 376 58	19,608 74	3,767 84
	21	Service de l'émigration . . . . .	34,000 »	33,999 67	31,095 74	1,978 93
	22	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers . . . . .	7,516 »	7,516 »	7,516 »	»
	23	Quote-part de la Belgique dans les frais du Bureau permanent et de la Commission internationale des sucres . . . . .	3,500 »	3,500 »	3,500 »	»
	24	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international . . . . .	10,000 »	10,000 »	10,000 »	»
		A REPORTER . . . . . fr	5,139,607 23	5,002,477 »	4,324,002 36	585,736 06

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE),

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payments effectués, par année et par article du Budget.

TOTAL	PAYEMENTS EXCÉDANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CREDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
4,418,914 47	23,737 10	»	75,920 »	24,800 53	»	
10,104 47	2,000 »	»	2,895 53	»	»	
27,000 »	»	»	5,000 »	»	»	
129,631 50	»	»	368 50	»	»	
96,242 65	21,057 35	»	»	»	»	
84,426 25	»	»	15,573 75	»	»	
2,270 57	»	»	1,729 43	»	»	
607 34	»	»	92 66	»	»	
63,073 92	45,019 13	»	3,926 08	»	»	a) Crédit primitif . . . fr 112,000 » Crédit supplémentaire . . . 19 13
23,376 38	»	»	6,823 42	»	»	b) Crédit primitif . . . fr 30,000 » Crédit supplémentaire . . . 200 »
33,074 67	925 »	»	38	»	»	
7,516 »	»	»	»	»	»	
3,500 »	»	»	»	»	»	
10,000 »	»	»	»	»	»	
4,909,738 42	92,738 58	»	112,329 70	24,800 53	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 Jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	5,139,607 23	5,002,477 »	4,324,002 36	585,736 06
VIII		<b>Pensions, secours et créances arriérées.</b>				
	25	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (Crédit non limitatif) . . . . .	2,000 »	6,612 23	6,612 23	»
	26	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles, dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse; secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minimale. . . . .	3,000 »	1,774 60	1,277 20	497 40
	27	Créances arriérées des exercices antérieurs, dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le budget de l'année à laquelle elles se rapportent. . . . .	1,000 »	999 10	121 74	877 36
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire. . . . . fr.	5,145,607 23	5,011,862 93	4,332,013 53	587,110 82
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
IX		<b>Services divers.</b>				
	28	Contribution de la Belgique à l'édification du Palais de la Paix, à La Haye. — Frais d'acquisition de portes en fer forgé ornées de bronze. . . . .	50,000 »	37,955 60	»	37,955 60
	29	Acquisition d'une maison avec jardin attenant à l'hôtel de la légation de Belgique, à Constantinople. . . . . a)	20,000 »	19,806 10	»	19,263 72
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr.	70,000 »	57,761 70	»	57,219 32
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire. . . . . fr.	5,145,607 23	5,011,862 93	4,332,013 53	587,110 82
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère des Affaires Etrangères . . . . . fr.	5,215,607 23	5,069,624 63	4,332,013 53	644,330 14

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES (suite).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
4,909,738 42	92,738 58	»	112,329 70	24,800 53	»	
6,612 23	»	»	»	»	4,612 23	
1,774 60	»	»	1,225 40	»	»	N B Les crédits supplémentaires ont été alloués par la loi du 26 août 1913, <i>Moniteur</i> du 28, n° 240.
999 10	»	»	0 90	»	»	
4,919,124 35	92,738 58	»	113,556 »	24,800 53	4,612 23	
37,955 60	»	»	12,044 40	»	»	
19,263 72	542 38	»	193 90	»	»	a) Crédit nouveau . . . fr. 20,000 » alloué par la loi du 28 décembre 1912, <i>Moniteur</i> des 30 et 31, n° 365 et 366.
57,219 32	542 38	»	12,238 30	»	»	
4,919,124 35	92,738 58	»	113,556 »	24,800 53	4,612 23	
4,976,343 67	93,280 96	»	125,794 30	24,800 53	4,612 23	

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1912, a été fixé par l'article unique de la loi du 6 mai 1912, *Moniteur* du 23, n° 144 :

A. Pour les dépenses ordinaires, à la somme de . . . . .	fr.	4,940,846 »
A Y AJOUTER : Les crédits supplémentaires . . . . .		204,761 23
		<hr/> 5,145,607 23
B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . .	fr.	50,000 »
A Y AJOUTER : Le crédit nouveau . . . . .		20,000 »
		<hr/> 70,000 »
ENSEMBLE. . . . .	fr.	<hr/> 5,215,607 23

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'en Septembre
		<b>TRANSFERT DE L'EXERCICE 1910 a)</b>				
		<i>Report de l'exercice 1910 à l'exercice 1912, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'Etat.</i>				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
XI	49	Subsides exceptionnels aux communes éprouvées par les récentes inondations, pour travaux de voirie, d'hygiène et de mise en état des habitations envahies par les eaux, ainsi que pour aider les familles ayant souffert de ce désastre à reprendre leur travail.	3 000 »	»	»	»
		<b>EXERCICE 1912 (COMPTE DÉFINITIF)</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration centrale.</b>				
I	1	Traitement du Ministre.	24,000 »	24,000 »	24,000 »	»
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service; traitements de disponibilité; frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale. (Les magistrats qui font partie du comité toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)	414,800 »	414,796 62	411,548 60	3,248 02
	3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses; frais du <i>Bulletin du Ministère</i>	62,125 »	62,124 65	36,029 74	26,094 91
	4	Frais de route et de séjour; missions.	5,500 »	4,089 55	2,963 45	1,126 10
		<b>Pensions et secours</b>				
	5	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'Etat, et prenant cours en 1912 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année. ( <i>Crédit non limitatif</i> )	5,000 »	3,240 83	3,240 83	»
	6	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4 <sup>e</sup> , de la loi du 30 mars 1861).	59,000 »	57,463 30	57,292 90	170 40
		<b>A REPORTER. . . . fr.</b>	<b>567,425 »</b>	<b>562,714 95</b>	<b>532,075 52</b>	<b>30,639 43</b>

## L'INTÉRIEUR.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.		
						a) Ce transfert a été autorisé par la Cour des Comptes, par décision du 3 décem- bre 1912, n° 863914
»	»	»	»	3,000 »	»	
24,000 »	»	»	»	»	»	
414,796 62	»	»	3 38	»	»	
62,124 65	»	»	35	»	»	
4,089 55	»	»	1,410 45	»	»	
3,240 83	»	»	1 759 17	»	»	
57,463 30	»	»	1,536 70	»	»	
562,714 95	»	»	4,710 05	»	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	567,423 »	562,714 95	532,075 52	30,639 43
II		<b>Pensions et secours (suite).</b>				
(suite).	7	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles, dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime . . . . .	14,500 »	14,500 »	12,200 »	2,300 »
III		<b>Statistique générale.</b>				
	8	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres; indemnité du membre-secrétaire (Y compris une somme de 500 francs en charge temporaire.) . . . . .	6,000 »	5,184 »	4,068 »	1,116 »
	9	Frais de la commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. — Traductions . . . . .	400 »	»	»	»
	10	Commission centrale de statistique : frais de bureau; frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale . . . . .	10,800 »	10,592 29	3,454 75	4,564 54
	11	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque. (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire) . . . . .	5,500 »	5,499 54	4,760 21	739 33
IV		<b>Affaires provinciales et communales.</b>				
	12	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces . . . . .	447,800 »	446,633 25	435,833 25	10,800 »
	13	Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité : Province d'Anvers. . . . . fr. 130,990 » — de Brabant. . . . . 203,645 » — de la Flandre occidentale. . . . . 162,280 » — de la Flandre orientale. . . . . 167,250 » — de Hainaut. . . . . 163,760 » — de Liège . . . . . 158,435 » — de Limbourg . . . . . 100,800 » — de Luxembourg . . . . . 91,730 » — de Namur . . . . . 112,240 »	1,323,150 »	1,322,923 05	1,300,638 98	12,584 07
		Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires . . . . .	26,020 »			
		Traitements de disponibilité . . . . .	4,000 »			
		A REPORTER . . . . . fr.	2,375,575 »	2,367 347 08	2,302,030 71	62,743 37

## L'INTÉRIEUR (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

*Payements effectués, par année et par article du Budget.*

TUES	PAYEMENTS RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS RECÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 20 de la loi sur la comptabilité.	
562,714 95	»	»	4,710 05	»	»	
14,500 »	»	»	»	»	»	
5,184 »	»	»	816 »	»	»	
»	»	»	400 »	»	»	
8,019 29	2,573 »	»	207 71	»	»	
5,499 34	»	»	46	»	»	
446,633 25	»	»	1,166 75	»	»	
1,322,223 05	»	»	926 95	»	»	
2,364,774 08	2,573 »	»	8,227 92	»	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRE DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	2,375,575 »	2,367,347 08	2,302,030 71	62,743 37
IV (suite)		<b>Affaires provinciales et communales (suite).</b>				
	14	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues:				
		Province d'Anvers . . . . . fr. 28,000 »				
		— de Brabant. . . . . 31,000 »				
		— de la Flandre occidentale. . . . . 27,000 »				
		— de la Flandre orientale. . . . . 29,000 »				
		— de Hainaut. . . . . a) 31,000 »	250,039 60	249,592 09	153,172 41	93,350 83
		— de Liège. . . . . 33,500 »				
		— de Limbourg. . . . . 22,700 »				
		— de Luxembourg. . . . . 22,700 »				
		— de Namur. . . . . 24,000 »				
	15	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours:				
		Traitements des commissaires . . . fr. 222,000 »				
		Frais de bureau. . . . . 43,800 »	524,300 »	521,407 88	497,662 75	23,743 13
		Traitements des employés . . . . . 256,450 »				
		Traitements de disponibilité et secours 2,030 »				
	16	Frais de route et de tournées; frais résultant des missions ordonnées par l'administration centrale en vue de l'exécution par celle-ci de la loi du 30 juillet 1903 sur la stabilité des emplois communaux; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du royaume. Frais de bureau du commissaire chargé d'administrer avec le commissaire de S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des affaires provinciales et communales. . . . .	70,000 »	62,679 51	40,817 34	21,360 19
	17	Participation de l'État dans les dépenses de police de la ville de Bruxelles . . . . .	350,000 »	350,000 »	350,000 »	»
V		<b>Affaires électorales.</b>				
	18	Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 <sup>er</sup> mai 1912 — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections. . . . . b)	48,615 29	48,615 29	34,995 24	13,603 67
	19	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral . . . .	19,000 »	18,456 »	»	18,456 »
		A REPORTER. . . . . fr.	3,637,529 89	3,618,097 85	3,378,678 45	233,261 19

## L'INTÉRIEUR (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 80 de la loi sur la comptabilité.	
2,364,774 08	2,573 »	»	8,227 92	»	»	
246,523 24	3,068 85	»	447 51	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 248,900 » Crédit supplémentaire 1,139 60
521,407 88	»	»	2,892 12	»	»	
62,177 53	501 98	»	7,320 49	»	»	
350,000 »	»	»	»	»	»	
48,600 91	14 38	»	»	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 35,000 » Crédit supplémentaire 13,615 29
18,456 »	»	»	544 »	»	»	
3,614,939 64	6,158 21	»	19,432 04	»	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	3,637,529 89	3,618,097 85	3,378,678 45	233,261 19
V		<b>Affaires électorales (suite).</b>				
(suite.)	20	Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois relatives aux élections Elaboration de statistiques électorales Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales . . . . . a)	17,900 »	17,890 46	12,056 44	5,834 35
	21	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'Etat. Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral. (Crédit non limitatif.) . . . . .	150,000 »	271,006 07	212,267 60	58,405 47
	22	Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'Etat (Crédit non limitatif.) . . . . .	80,000 »	133,844 58	133,556 15	288 40
VI		<b>Milice.</b>				
	23	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux gouverneurs de provinces et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Vacation des membres des jurys d'examen d'infirmier-ambulancier. Frais de recours en cassation. Traductions . . . . . b)	136,040 »	135,978 10	29,516 50	106,069 20
	24	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses . . . . .	35,000 »	24,868 96	16,530 48	8,338 48
VII		<b>Garde civique et Corps de sapeurs-pompiers.</b>				
	25	Commandements supérieurs; états-majors: traitements, indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête. Indemnités de déplacement aux membres des conseils de discipline. Secrétaire archiviste de l'inspection générale: traitement de disponibilité . . . c)	325,100 »	324,741 73	273,602 95	50,526 57
	26	Commandements supérieurs; états-majors: frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance . . . . .	15,000 »	14,115 93	12,190 93	1,925 »
	27	Conseils civiques de revision: Indemnités, vacations, frais de route et de séjour aux présidents, membres, secrétaires-rapporteurs et médecins ainsi qu'au délégué près de ces conseils . . . . .	77,500 »	69,615 07	36,876 66	32,208 40
	28	Magasin central d'armement et d'équipement: traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour. . . . .	11,000 »	9,947 83	9,499 68	448 15
		À REPORTER. . . . . fr.	4,483,069 89	4,620,106 53	4,114,775 51	497,305 24

## L'INTÉRIEUR (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DEPENSES	Observations
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	
3.611,939 64	6,158 21	»	19,432 04	»	»	
17,890 46	»	»	9 54	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 15,000 » Crédit supplémentaire 2,900 »
270,673 07	333 »	»	»	»	121,006 07	
133,844 55	»	»	»	»	53 844 55	
135,585 70	302 40	»	61 90	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 134,000 » Crédit supplémentaire 2 040 »
24,868 96	»	»	10,131 04	»	»	
324,129 52	612 21	»	358 27	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 321,100 » Crédit supplémentaire 4,000 »
44,145 93	»	»	881 07	»	»	
69,085 06	530 01	»	7,884 93	»	»	
9,947 83	»	»	1,052 47	»	»	
4,612,080 72	8,025 83	»	39,813 96	»	174,850 62	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913, jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr	4,485,069 89	4,620,106 55	4,114,775 31	497,305 24
VII (suite).		<b>Garde civique et Corps de sapeurs-pompiers (suite).</b>				
	29	Magasin central d'armement et d'équipement : outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Classes d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures . . . . .	30,000 »	14,411 11	9,080 08	3,854 78
	30	Tir national : personnel permanent. Frais de route et de séjour du greffier . . . . .	37,600 »	37,599 84	36,832 44	767 40
	31	Tir national : frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses . . . . .	7,340 »	7,340 »	7,340 »	»
	32	Grands concours annuels de tir : frais d'organisation. Prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie . . . . .	50,000 »	50,000 »	44,753 59	5,246 41
	33	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province; commission des stands de tir; indemnité au secrétaire; frais de route et de séjour; frais de bureau; impressions . . . . .	75,000 »	71,165 05	70,293 25	871 80
	34	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées-prix de tir . . . . .	30,000 »	29,911 60	29,699 90	241 70
	35	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; indemnités aux officiers, sous-officiers, caporaux, brigadiers et gardes pour l'exécution d'un service en dehors de la commune de leur résidence. (Crédit non limitatif). . . . .	25,000 »	47,068 97	44,502 22	2,552 95
	36	Frais de traitement des gardes civiques blessés en service. Secours aux gardes qui se trouvent dans le besoin par le fait d'infirmités résultant de blessures reçues en service, ou aux veuves et orphelins nécessiteux de gardes décédés par suite de pareilles blessures . . . . .	5,000 »	1,340 02	1,340 02	»
	37	Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique . . . . .	10,000 »	9,900 »	9,900 »	»
	38	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers. Comité technique du service des incendies; frais de route. Indemnité au secrétaire; achat d'ouvrages et de publications intéressant les corps des sapeurs-pompiers; impressions et reliures, frais de bureau . . . . .	50,000 »	41,578 01	17,147 81	21,864 70
VIII		<b>Décoration civique et récompenses pécuniaires.</b>				
	39	Décoration civique : achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution . . . . .	41,500 »	41,097 10	37,449 43	3,647 67
	40	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes . . . . .	5,000 »	4,999 30	4,950 30	49 »
		A REPORTER. . . . . fr	4,851,509 89	4,976,547 55	4,428,064 55	536,381 62

## L'INTÉRIEUR (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant les crédits.	
4,612,080 72	8,023 83	»	39,813 96	»	174,850 62	
12,934 86	1,476 25	»	15,588 89	»	»	
37,599 84	»	»	16	»	»	
7,310 »	»	»	»	»	»	
50,000 »	»	»	»	»	»	
71,165 05	»	»	3,834 95	»	»	
29,941 60	»	»	58 40	»	»	
47,035 17	33 80	»	»	»	22,068 97	
1,340 02	»	»	3,659 98	»	»	
9,900 »	»	»	100 »	»	»	
39,012 51	2,565 50	»	8,421 99	»	»	
41,097 40	»	»	402 90	»	»	
4,999 30	»	»	70	»	»	
4,964,416 17	12,101 38	»	71,881 93	»	196,919 59	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS	DÉPENSES	PAYEMENTS EFFEC	
			ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	résultant des SERVICES FAITS — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre
		REPORT. . . . fr.	4,851,509 89	4,976,547 55	4,426,064 55	536,381 62
IX		<b>Croix de fer.</b>				
	41	Subsides de 400 francs aux veuves et orphelins des décorés de la Croix de Fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 <sup>er</sup> novembre 1864; subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1830 nécessaires; subsides de 300 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1830 et à leurs familles . . . . .	200,000 »	199,987 96	183,595 14	45,121 28
X		<b>Service de santé et de l'hygiène.</b>				
	42	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité, frais de route et de séjour; travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections. — Frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions. — Service sanitaire des ports de mer et des frontières — Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. — Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1 <sup>o</sup> pour les aider à s'établir; 2 <sup>o</sup> pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes — Subside à la Société royale de médecine publique — Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres — Impressions et dépenses diverses — Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène. — Laboratoires d'analyses. — Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme et la tuberculose (dispensaires de prophylaxie antituberculeuse) ainsi que pour la protection de la première enfance; subsides; dépenses diverses Office international d'hygiène publique : part d'intervention de la Belgique. Intervention dans les dépenses de la Société d'hydrologie et de climatologie médicales de Belgique. a)	544,754 91	544,619 29	348,787 86	194,853 13
	43	Inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires. Personnel; traitements d'activité et de disponibilité; frais de route et de séjour; travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à cette inspection. — Frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons — Impressions et dépenses diverses. — Laboratoires d'analyses : personnel, matériel et indemnités. — Frais de participation aux expositions et aux congrès.	196,000 »	195,997 10	163,702 65	32,294 54
	44	Inspection des travaux d'hygiène. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais de route et de séjour; frais de bureau et de matériel; travaux exécutés par le personnel et relatifs à l'inspection; frais d'études et d'expériences; frais de participation aux expositions et congrès. Impressions et dépenses diverses . . . . .	20,000 »	28,996 80	25,718 54	3,278 26
		A REPORTER. . . . fr.	5,321,264 80	5,046,148 79	3,149,868. 74	781,928 83

## L'INTÉRIEUR (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RÉSTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.	
4,964,446 17	12,101 38	»	71,881 93	»	196,919 59	
198,716 42	1,271 54	»	12 04	»	»	
543,640 99	978 30	»	135 62	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 503,900 » Crédit supplémentaire . . . 40,854 91
195,997 19	»	»	2 81	»	»	
28,996 80	»	»	3 20	»	»	
5,931,797 57	14,351 22	»	72,035 60	»	106,919 59	

## Crédits ouverts — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS	DÉPENSES	PAYEMENTS EFFEC	
			ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'en 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	5,821,264 80	5,946,148 79	5,149,868 74	781,928 83
X		<b>Service de santé et de l'hygiène (suite).</b>				
	45	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique . . . . .	1,250,000 »	1,249,959 »	1,020,188 »	229,771 »
	46	Académie royale de médecine. . . . .	38,000 »	38,000 »	29,730 95	8,269 05
XI		<b>Dépenses diverses et imprévues.</b>				
	47	Dépenses imprévues non libellées au budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau) — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .	6,200 »	4,040 »	2,980 »	1,060 »
	48	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination. — Subside à l'administration communale de Bruxelles . . . . .	36,000 »	35,642 25	6,342 25	29,300 »
	49	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions . . . . .	1,000 »	862 47	791 64	70 83
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire . . . . . fr.	7,452,464 80	7,274,652 51	6,209,901 58	1,050,399 74
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
XII		<b>Services divers.</b>				
	50	Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900 . . . . .	5,000 »	4,990 12	2,192 52	2,797 60
	51	Recensement général de la population . . . . . a)	400,000 »	378,182 38	299,475 60	78,293 52
	52	Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'État aux termes des arrêtés royaux du 31 octobre 1898 et du 27 janvier 1899; achat de harnachements; transformation des objets d'équipement; salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc . . . . .	200,000 »	7,487 90	7,362 90	125 »
	53	Reconstruction de la station sanitaire de l'Escaut, à Doel . . . . .	200,000 »	4,000 »	4000, »	»
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les dépenses exceptionnelles. . . . . fr.	805,000 »	394,660 40	313,031 02	81,216 12
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire. . . . .	7,452,464 80	7,274,652 51	6,209,901 58	1,080,399 74
		TOTAUX pour le Budget de l'exercice 1912. . . . .	7,937,464 80	7,669,312 91	6,522,932 60	1,131,615 83

## L'INTÉRIEUR (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payments effectués, par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		RÉGÉNÉRANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	À annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 20 de la loi sur la comp- tabilité.		
5,931,797 57	14,351 22	»	72,035 60	»	196,919 59	
1,249,959 »	»	»	41 »	»	»	
38,000 »	»	»	»	»	»	
4,940 »	»	»	2,160 »	»	»	
35,642 25	»	»	357 75	»	»	N. B. Les crédits supplémentaires ont été alloués par la loi du 26 août 1913, <i>Moni- teur</i> du 28, n° 240.
862 47	»	»	137 58	»	»	
7,260,301 29	14,351 22	»	74,731 88	»	196,919 59	
4,990 12	»	»	9 88	»	»	
377,769 12	413 26	»	21,817 62	»	»	a) Crédit primitif . . fr. 300,000 » Crédit supplémentaire . . 100,000 » alloués par la loi du 28 décembre 1912, <i>Moniteurs</i> des 30-31, nos 363-366.
7,487 90	»	»	192,512 40	»	»	
4,000 »	»	»	196,000 »	»	»	
394,247 14	413 26	»	410,339 60	»	»	
7,260,301 29	14,351 22	»	74,731 88	»	196,919 59	
7,651,518 43	14,764 48	»	485,071 48	»	196,919 59	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des services de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913, jusqu'au 31 octobre.
<b>RÉCAPITULATION.</b>						
		Transfert de l'exercice 1910. (Art. 30 de la loi de comptabilité.) . . . . . fr.	3,000 »	»	»	»
		TOTAUX pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . .	7,957,464 80	7,669,312 91	6,522,932 60	1,131,615 83
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère de l'Intérieur . . . . . fr.	7,960,464 80	7,669,312 91	6,522,932 60	1,131,615 83

## L'INTÉRIEUR (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DE BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant	Observations
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	
»	»	»	»	3,000 »	»	
7,654,548 43	14,764 48	»	485,071 48	»	196,919 59	
7,654,548 43	14,764 48	»	485,071 48	3,000 »	196,919 59	

Le Budget du Ministère de l'Intérieur, pour l'exercice 1912, a été fixé par l'article unique de la loi du 4 mai 1912, *Moniteur* du 8, n° 129 :

A. Pour les dépenses ordinaires, à la somme de . . . . . fr.	7,087,915 »	
A Y AJOUTER : Les crédits supplémentaires . . . . .	64,549 80	
		<u>7,152,464 80</u>
B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr.	703,000 »	
A Y AJOUTER : 1° Le crédit supplémentaire . . . . .	100,000 »	
2° La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1910, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'Etat . . . . .	3,000 »	
		<u>808,000 »</u>
ENSEMBLE . . . . . fr.	7,960,464 80	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DEPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		<b>TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS a).</b>				
		<b>EXERCICE 1908.</b>				
		<i>Report de l'exercice 1908 à l'exercice 1912, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1856 sur la comptabilité de l'État.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Beaux-Arts.</b>				
		<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>				
VII	81	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale, avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médaille; aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides, fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés.	25,000 »	»	»	»
		<b>EXERCICE 1911.</b>				
		<i>Report de l'exercice 1911 à l'exercice 1912.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Beaux-Arts.</b>				
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>				
VII	95	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux	4,179 99	3,479 99	»	3,479 99

## ET DES ARTS.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS RECULANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	
	»	»	»	25,000 »	»	a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes, par décision du 31 octobre 1912 n° 861098 et du 12 novembre 1912, n° 861976.
	3,479 99	»	»	»	700 »	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS		
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.	
IX		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>					
	117	Construction d'un pavillon destiné à recevoir les œuvres des artistes belges qui participeront à l'Exposition universelle de Rome et autres dépenses relatives à cette participation.	6,714 42	4,167 08	»	4,167 08	
		Totaux des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1911 . . . . . fr.	10,894 41	4,647 07	»	4,647 07	
		<b>EXERCICE 1912. (COMPTE DÉFINITIF)</b>					
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>					
I		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>					
		<b>Administration centrale.</b>					
	1	Traitement du ministre. . . . .	21,000 »	21,000 »	21,000 »	»	
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements de disponibilité. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire) . . . . .	612,110 »	612,109 96	582,181 49	29,678 47	
	3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, menues dépenses. Frais du Bulletin du Ministère . . . . .	64,000 »	63,999 22	35,357 07	28,642 15	
	4	Bibliothèque du département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque. . . . .	7,000 »	6,999 97	4,712 01	2,287 96	
	5	Frais de route et de séjour; missions . . . . . a)	6,015 57	6,015 57	4,977 88	1 037 69	
	II		<b>Pensions et secours.</b>				
		6	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'Etat, à des professeurs et instituteurs communaux et à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées, et prenant cours en 1912 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année. (Crédit non limitatif) . . . . .	163,000 »	167,444 82	105,016 96	62,249 05
		7	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876); intervention de l'Etat dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'Etat et de professeurs et instituteurs. pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1912. . . . .	133,000 »	147,360 82	126,899 17	1,292 23
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	<b>1,030,125 57</b>	<b>1,025,130 36</b>	<b>880,144 58</b>	<b>123,187 55</b>	

## ET DES ARTS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement		
4,167 08	»	»	5,547 34	»	»	
4,647 07	»	»	5,547 34	700 »	»	
21,000 »	»	»	»	»	»	
611,839 96	250 »	»	0 04	»	»	
63,999 22	»	»	0 78	»	»	
6,999 97	»	»	0 03	»	»	
6,015 57	»	»	»	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 5,000 » Crédit supplémentaire. . . 1,015 57
167,266 01	178 81	»	»	»	2,444 82	
128,191 40	19,369 42	»	7,439 18	»	»	
1,005,332 13	19,798 23	»	7,440 03	»	2,444 82	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	1,030,125 57	1,025,130 36	880,144 58	125,187 55
II (suite).		<b>Pensions et secours (suite).</b>				
	8	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres, constituées en sociétés mutualistes reconnues.	25,000 »	25,000 »	25,000 »	»
	9	Restitution à la caisse des veuves et orphelins de l'administration de l'instruction publique des parts de pension payées par elle à la décharge de l'Etat (loi du 13 mars 1867)	797 »	797 »	»	797 »
	10	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles, dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minimale . . . . .	67,600 »	67,586 »	46,297 »	18,989 »
III		<b>Sciences et lettres.</b>				
	11	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; sociétés littéraires et scientifiques. Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 <sup>er</sup> décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 30 avril 1895; frais des jurys; souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887; encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical) Publication de la <i>Bibliotheca Belgica</i> , Office international de Bibliographie: rédaction et administration; part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise); location de deux tables d'études à la station zoologique et physiologique de Naples et d'une table d'études à la station biologique de Roscoff. Part contributive de la Belgique dans les frais du bureau central des recherches sismologiques, à Strasbourg; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires, impressions et dépenses diverses pour le service spécial de l'Administration des sciences et des lettres . . . . .	287,562 30	287,516 18	184,069 52	101,512 66
	12	Institut historique belge de Rome. . . . .	28,000 »	27,999 78	6,347 91	21,451 87
	13	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; examen et jugement du concours de la fondation De Keyn. Frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du palais des Académies; frais divers. Frais de la commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges médiées</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique</i> des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. Publication d'une <i>Biographie nationale</i> . Publication d'une collection des grands écrivains du pays.	126,200 »	126,199 87	105,112 23	20,689 64
		A REPORTER . . . . . fr.	1,565,284 87	1,560,229 19	1,247,171 24	288,627 72

## ET DES ARTS (SUITE),

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en virtu de l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.		
1,005,332 13	19,798 23	»	7,449 03	»	2,444 82	
25,000 »	»	»	»	»	»	
797 »	»	»	»	»	»	
65,286 »	12,300 »	»	14 »	»	»	
285,582 18	1,934 »	»	46 12	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 269,850 »
27,999 78	»	»	22	»	»	Crédit supplémentaire 17,712 30
125,801 87	398 »	»	13	»	»	
1,335,798 96	24,430 23	»	7,500 50	»	2,444 82	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS	DEPENSES	PAYEMENTS EFFEC	
			ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . fr.	1,565,284 87	1,560,229 19	1,247,171 24	288,627 72
III (suite).		Sciences et lettres (suite).				
	14	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; publication des anciens monuments de la littérature flamande . . . . .	38,900 »	38,898 94	25,398 61	13,500 33
	15	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité . . . . .	139,650 »	139,650 »	137,449 87	2,200 13
	16	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions. (Y compris une somme de 2,600 francs en charge temporaire.) . . . . .	108,750 »	108,742 96	82,610 41	26,132 55
	17	Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général. Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . (Y compris une somme de 2,600 francs en charge temporaire.) . . . . .	177,750 »	177,745 97	170,156 39	7,589 58
	18	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions; publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	268,200 »	268,199 99	201,341 24	66,858 75
	19	Musée royal d'histoire naturelle: personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité . . . . .	117,100 »	117,081 39	112,060 67	5,020 72
	20	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire) . . . . .	80,450 »	80,442 07	54,476 69	25,920 38
	21	Archives générales du royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité . . . . .	102,300 »	102,299 99	99,233 28	3,066 71
	22	Archives générales du royaume à Bruxelles: matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique (Y compris une somme de 1,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	14,200 »	14,188 21	5,631 70	8,382 49
	23	Archives de l'État dans les provinces : personnel; traitements de disponibilité . . . . .	101,680 »	101,678 79	99,041 12	2,637 67
	24	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives; recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc.; inspection des archives communales. (Y compris une somme de 4,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	24,700 »	24,646 26	12,370 92	12,275 34
	25	Echanges littéraires internationaux : traitements du personnel. Matériel; frais d'expédition et d'emballage; frais divers . . . . .	25,450 »	25,450 »	22,532 80	2,917 20
		A REPORTER. . . . fr.	2,764,414 87	2,759,233 76	2,269,474 94	465,029 57

## ET DES ARTS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

*Payements effectués, par année et par article du Budget.*

TUES	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CREDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	
1,535,798 96	24,430 23	»	7,500 50	»	2,444 82	
38,898 94	»	»	1 06	»	»	
139,650 »	»	»	»	»	»	
108,742 96	»	»	7 04	»	»	
177,745 97	»	»	4 03	»	»	
268,199 99	»	»	0 01	»	»	
117,081 39	»	»	18 61	»	»	
80,297 07	145 »	»	7 93	»	»	
102,299 99	»	»	0 01	»	»	
14,014 19	174 02	»	14 79	»	»	
401,678 79	»	»	1 21	»	»	
24,616 26	»	»	53 74	»	»	
28,450 »	»	»	»	»	»	
2,734,304 51	24,749 25	»	7,605 93	»	2,444 82	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	2,764,414 87	2,759,253 76	2,269,474 94	465,029 57
IV		<b>Enseignement supérieur.</b>				
	26	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire. . . . .	1,000 »	999 96	999 96	»
	27	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par le dit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. . . . .	2,000 »	1,987 67	566 52	1,421 15
	28	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargé d'un service extra-universitaire. Rémunération de services rendus par des personnes étrangères au personnel universitaire. . . . . a)	1,915,680 »	1,915,545 35	1,571,122 11	340,543 67
	29	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Subsidés pour encourager, dans les universités, le mouvement en faveur de l'éducation physique des étudiants. . . . . b)	767,813 31	767,215 34	372,107 26	379,278 58
	30	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses. Commission pour faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges; frais divers et indemnité du secrétaire; bourses de voyage destinées aux porteurs de diplômes scientifiques universitaires. . . . . c)	120,313 20	120,232 25	88,712 20	29,520 05
	31	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys. . . . . d)	91,107 05	90,702 25	48,030 20	40,829 55
	32	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: matériel; salaire des huissiers. . . . .	5,000 »	4,997 16	3,393 46	1,603 70
	33	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale (art. 17, litt. F, de la loi du 12 avril 1894). . . . . e)	11,186 80	11,186 80	8,318 40	2,868 40
	34	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890: matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale. . . . .	1,000 »	981 50	981 50	»
	35	Commission d'entérinement des diplômes académiques. Frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la commission. . . . . f)	6,000 »	5,999 05	2,268 »	3,347 45
	36	Commission d'entérinement des diplômes académiques. Indemnité du secrétaire adjoint. . . . .	2,000 »	1,999 92	1,999 92	»
	37	Frais du concours universitaire: impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités. . . . . g)	20,638 42	20,638 32	17,106 90	3,131 42
		A REPORTER. . . . . fr.	3,708,153 65	3,701,739 83	4,385,081 37	1,267,873 54

## ET DES ARTS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DE COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS RÉCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.		
2,734,504 51	24,749 25	»	7,605 93	»	2,444 82	
999 96	»	»	04	»	»	
1,987 67	»	»	12 33	»	»	
1,914,965 78	3,579 57	»	134 65	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 1,933,680 » Crédit supplémentaire . . . 10,000 »
751,385 84	45,830 »	»	597 47	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 737,935 » Crédit supplémentaire . . . 29,878 31
148,232 25	2,000 »	»	80 95	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 192,000 » Diminution . . . . . 1,686 80
88,859 75	1,842 50	»	404 80	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 60,000 » Crédit supplémentaire . . . 31,107 05
4,997 16	»	»	2 84	»	»	
11,186 80	»	»	»	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 9,500 » Augmentation . . . . . 1,686 80
981 50	»	»	18 50	»	»	
5,645 45	383 60	»	95	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 5,100 » Crédit supplémentaire . . . 900 »
1,999 02	»	»	08	»	»	
20,238 32	400 »	»	10	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 18,000 » Crédit supplémentaire . . . 2,638 42
5,652,954 91	48,784 92	»	8,858 64	»	2,444 82	

Crédits ouverts. -- Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITRE DU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913. jusqu'au 31 octobre
		REPORT. . . . . fr.	5,708,153 63	5,701,739 83	4,385,081 37	1,267,873 54
IV		<b>Enseignement supérieur (suite).</b>				
38		Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions . . .	21,000 »	20,990 »	14,715 »	4,550 »
V		<b>Enseignement moyen.</b>				
39		Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. Traitement du secrétaire et du bibliothécaire . . . . .	2,000 »	1,699 92	1,699 92	»
40		Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. Frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par le dit Conseil. Bibliothèque: acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. Frais de la commission de réforme de l'enseignement moyen (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire) . . . a)	13,994 43	13,990 57	3,887 66	10,057 11
41		Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique; contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'Etat: traitements du personnel. Indemnités . . . . .	63,900 »	64,245 48	63,212 90	1,032 58
42		Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'enseignement primaire); contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'Etat: frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau . . . . .	20,000 »	17,928 35	15,739 75	2,138 60
43		Fraitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège. . . . .	111,473 »	110,560 62	105,884 19	4,676 43
44		Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	14,000 »	14,000 »	6,743 92	5,717 71
45		Jurys d'examen de l'enseignement moyen: frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce . . . . . b)	75,573 70	75,573 70	71,664 20	3,909 50
46		Jury d'examen de l'enseignement moyen; matériel . . . c)	3,128 »	3,127 89	2,643 59	484 30
47		Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royaux (lois du 1 <sup>er</sup> juin 1850 et du 15 juin 1881); aux écoles moyennes (loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850 et du 15 juin 1881). Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'Etat atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles) . . . . .	4,295,080 »	4,295,047 12	3,847,260 57	447,786 55
		A REPORTER . . . . . fr.	10,330,304 78	10,318,903 48	8,518,585 07	1,748,226 32

## ET DES ARTS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS EXISTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS PRÉCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.	
5,652,954 91	48,784 92	»	8,858 64	»	2,444 82	
19,265 »	1,725 »	»	10 »	»	»	
1,699 92	»	»	300 08	»	»	
13,944 77	45 80	»	3 86	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 12,920 » Augmentation . . . . . 1,074 43
61,245 48	»	»	1,654 52	»	»	
17,928 35	»	»	2,071 65	»	»	
140,560 62	»	»	914 38	»	»	
12,463 63	1,536 37	»	»	»	»	
75,573 70	»	»	»	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 75,000 » Crédit supplémentaire . . . 573 70
3,127 89	»	»	0 11	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 2,800 » Augmentation . . . . . 328 »
4,295 047 12	»	»	32 88	»	»	
10,266,811 39	52,092 09	»	13,816 12	»	2,444 82	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913, jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	10,330,304 78	10,318,903 48	8,518,583 07	1,748,226 32
		<b>Enseignement moyen (suite).</b>				
	48	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'Etat et des écoles moyennes patronnées . . . . . a)	33,097 57	32,950 »	32,750 »	100 »
	49	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>d</sup> degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. Part d'intervention de l'Etat dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé.	478,908 »	478,901 22	453,580 60	23,320 62
	50	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles. Subsides . . . . . b)	45,796 63	45,796 63	39,492 73	6,283 90
	51	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys. Impressions; fournitures et frais divers . . . . .	30,500 »	30,500 »	22,417 43	8,082 57
	52	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du 1 <sup>er</sup> degré sans emploi. . . . .	2,000 »	2,000 »	2,000 »	»
	53	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'Etat et des inspecteurs de ces établissements . . . . . c)	91,399 59	91,399 59	86,554 75	4,668 44
	54	Publication d'ouvrages classiques; encouragements; subsides; souscriptions; acquisition d'ouvrages et achats divers intéressant le service spécial de l'enseignement moyen; frais d'impression intéressant exclusivement ce service; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; indemnités; frais de voyage . . . . . d)	23,003 »	22,991 22	19,306 03	3,412 29
		<b>Enseignement primaire.</b>				
	55	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire: traitements des secrétaires et du bibliothécaire . . . . .	2,000 »	2,000 »	2,000 »	»
	56	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire: frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par le dit conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers. . . . .	4,500 »	4,473 01	2,569 13	1,903 88
	57	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité . . . . . e)	520,850 »	520,732 32	503,391 87	9,840 45
	58	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services: 1 <sup>er</sup> aux inspecteurs principaux; 2 <sup>o</sup> aux inspecteurs cantonaux; 3 <sup>o</sup> aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux; frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires; fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire . . . . .	221,300 »	220,415 68	156,871 13	57,544 55
		A REPORTER . . . . . fr	11,483,661 87	11,471,063 18	9,541,519 64	1,863,083 02

## ET DES ARTS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

CHÈQUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.		
10,266,841 39	52,092 09	»	13,846 12	»	2,444 82	
32,850 »	400 »	»	147 57	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 34,300 » Diminution . . . . . 1,402 43
178,901 22	»	»	6 78	»	»	
45 776 63	20 »	»	»	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 43,900 » Crédit supplémentaire . . 1,896 63
30,500 »	»	»	»	»	»	
2,000 »	»	»	»	»	»	
91,223 49	176 40	»	»	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 83,000 » Crédit supplémentaire . . 6,399 59
22,419 22	572 »	»	13 78	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 20,000 » Crédit supplémentaire . . 3,005 »
2,000 »	»	»	»	»	»	
4,473 04	»	»	26 99	»	»	
513,232 32	7,500 »	»	117 68	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 530,880 » Diminution . . . . . 10,000 »
214,415 68	6,000 »	»	884 32	»	»	
11,404,602 66	66,460 49	»	15,043 24	»	2,444 82	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des crédits de l'Etat	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	11,483,661 57	11,471,063 15	9,541,519 64	1,863,083 02
VI (suite)		<b>Enseignement primaire (suite).</b>				
	59	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite. . . . .	121,100 »	120,300 »	117,600 »	2,700 »
	60	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'Etat. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'Etat. Cours temporaires et conférences d'initiation : 1 <sup>o</sup> pour le personnel de l'inspection et pour celui des écoles normales primaires; 2 <sup>o</sup> pour les instituteurs et institutrices des écoles communales, des écoles adoptées et des écoles privées subventionnées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours et conférences ou appelées à y assister. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidés aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application . . . . .	892,250 »	891,829 85	849,883 90	41,945 95
	61	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'Etat; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'Etat, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire (1884-1895). Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire; frais des cours frœbeliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne . . . . .	35,000 »	31,925 23	32,228 35	2,701 90
	62	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire . . . . . a)	7,000 »	6,996 71	5,775 »	571 71
	63	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'Etat . . . . .	78,000 »	77,997 33	55,014 74	22,900 66
	64	Bourses aux élèves des écoles normales de l'Etat et des écoles normales agréées. Subsidés aux écoles normales agréées . . . . .	500,000 »	499,916 »	483,925 10	8,657 50
	65	Frais des conférences des instituteurs. Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidés qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents; frais du jury; frais divers. . . . .	207,000 »	206,618 95	8,462 »	197,888 95
	66	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types . . . . .	100,000 »	98,953 62	5,704 40	80,751 94
	67	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsidés à répartir, conformément aux 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption . . . . . b)	12,570,000 »	12,567,466 33	10,552,952 33	2,013,064 »
		A REPORTER. . . . . fr.	25,994,011 57	25,976,067 19	21,658,060 86	4,234,265 63

## ET DES ARTS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

*Payements effectués, par année et par article du Budget.*

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS	
11,404,602 66	66,460 49	»	15,043 24	»	2,444 82	
1:0,300 »	»	»	800 »	»	»	
801,829 85	»	»	420 15	»	»	
34,925 25	»	»	74 75	»	»	
6,346 71	650 »	»	3 29	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 6,000 » Augmentation . . . . . 1,000 »
77,915 40	81 93	»	2 67	»	»	
497,583 »	2,333 »	»	84 »	»	»	
206,350 95	268 »	»	381 05	»	»	
86,456 34	12,497 28	»	1,046 38	»	»	
12,566,016 33	1,450 »	»	2,533 67	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 12,560,000 » Augmentation . . . . . 10,000 »
25,892,326 49	83,740 70	»	20,389 20	»	2,444 82	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	25,994,011 57	25,976,067 19	21,658,060 86	4,234,265 63
		Enseignement primaire (suite).				
	68	Suppléments de traitement à accorder, en attendant la revision de la loi organique sur l'enseignement primaire, à partir de l'année scolaire 1911-1912, aux instituteurs communaux, ainsi qu'aux instituteurs adoptés et adoptables autres que ceux visés par l'article 14, § 4, de la loi du 15 septembre 1893, sur des bases fixées par arrêté royal . . . . . a)	4,040,000 »	4,039,782 28	2,231,482 90	1,762,644 44
	69	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1893 : 1 <sup>o</sup> aux communes; 2 <sup>o</sup> aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de la dite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 <sup>e</sup> alinéa de l'article susmentionné (Une somme de 50,000 francs au maximum pourra être transférée de l'article 69 à l'article 67). . . . .	920,000 »	919,996 50	597,410 »	322,816 30
	70	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales, adoptées ou privées subsidiées pour garçons . . . . . b)	26,745 »	36,649 »	11,227 »	15,422 »
	71	Part de l'Etat dans les augmentations de traitement légalement obligatoires, accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1912 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs . . . . .	1,740,000 »	1,739,973 97	»	1,738,840 64
	72	Part de l'Etat dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs communaux ou adoptés malades, pour l'exercice 1912 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs . . . . .	145,000 »	144,997 47	47,079 92	97,588 12
	73	Part de l'Etat dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux ou adoptés pour 1912 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs . . . . .	125,000 »	102,432 27	58,280 31	44,151 96
	74	Subside compensateur aux écoles primaires libres inspectées réunissant les conditions déterminées par l'article 19 de la loi organique de 1893 . . . . . c)	1,060,000 »	1,059,957 »	292,825 »	749,999 »
	75	Part de l'Etat dans les frais de l'enseignement religieux donné par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin, et d'insuffisance du clergé paroissial . . . . .	10,000 »	8,512 44	»	8,479 11
	76	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 76 à l'article 67 et vice-versa.) . . . . . d)	2,939,285 »	2,893,357 »	1,380,363 »	1,512,536 »
	77	Supplément de traitement à accorder, à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 1912, aux institutrices gardiennes, laïques diplômées, des écoles communales adoptées et adoptables . . . . . e)	105,000 »	104,999 98	»	104,683 31
	78	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités . . . . . f)	6,200 »	1,149 95	5,149 95	»
	79	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger . . . . . g)	7,300 »	7,192 35	1,713 40	2,836 95
		A REPORTER . . . . . fr.	37,118,511 57	37,029,067 40	26,283,292 84	10,594,263 66

## ET DES ARTS (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DEPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement		
25,892,326 49	83,740 70	»	20,389 20	»	2,444 82	
3,994,127 34	45,654 94	»	217 72	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 4,000,000 » Augmentation . . . . . 40,000 »
919,926 50	70 »	»	3 50	»	»	
26,649 »	»	»	66 »	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 25,000 » Augmentation . . . . . 4,715 »
1,738,810 64	1,133 33	»	26 03	»	»	
144,668 04	329 43	»	2 53	»	»	
102,432 27	»	»	92,567 73	»	»	
1,042,824 »	17,133 »	»	43 »	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 1,000,000 » Augmentation . . . . . 60,000 »
8,479 41	33 33	»	1,487 56	»	»	
2,892,899 »	458 »	»	45,928 »	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 3,042,000 » Diminution . . . . . 102,715 »
104,683 31	316 67	»	0 02	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 100,000 » Crédit supplémentaire . . . 5,000 »
5,119 95	»	»	1,050 05	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 9,200 » Diminution . . . . . 3,000 »
4,550 35	2,642 »	»	107 65	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 4,300 » Augmentation . . . . . 3,000 »
36,877,556 »	151,514 40	»	91,888 99	»	2,444 82	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS	DÉPENSES	PAYEMENTS EFFEC	
			ouverts PAR LE BUDGET primatif et par des lois spéciales.	résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	37,418,511 57	37,029,067 40	26,283,292 34	10,594,263 66
VI (suite).		Enseignement primaire (suite).				
	80	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire. . . . .	55,950 »	53,917 65	30,001 70	25,910 95
VII		Beaux-Arts.				
		<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>				
	81	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale, avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés . . . a)	294,800 »	294,797 40	250,925 40	25,983 »
	82	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge . . . . .	100,000 »	100,000 »	82,143 15	17,123 85
	83	Conseil supérieur des beaux-arts — Traitement du secrétaire — Frais divers . . . . .	2,000 »	1,088 50	»	1,088 50
		<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>				
	84	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers; dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien . . . . .	153,405 »	153,405 »	153,405 »	»
		A REPORTER. . . . . fr	37,724,666 57	37,631,275 95	26,799,769 59	10,661,369 96

## ET DES ARTS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS ANNANT A REPECTURR OU A JUSTIFIKA		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	
36,877,556 »	151,511 40	»	91,888 99	»	2,444 82	
55,912 65	5 »	»	32 35	»	»	
276,908 40	17,889 »	»	2 60	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 275,000 » Crédit supplémentaire. . . 19,800 »
99 269 »	731 »	»	»	»	»	
1,088 50	»	»	911 50	»	»	
153,405 »	»	»	»	»	»	
37,464,139 55	170,136 40	»	92,835 44	»	2,444 82	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS	DÉPENSES	PAYEMENTS EFFEC	
			ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des crédits de l'État.	ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . fr.	37,724,666 57	37,634,275 93	26,799,769 59	10,664,369 96
VII (suite).		<b>Beaux-arts (suite).</b>				
		<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques (suite).</i>				
	85	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions de médailles et de livres. Acquisition et frais d'entretien de modèles destinés à l'enseignement . . . . . a)	243,278 17	243,266 97	234,229 47	7,072 50
	86	Inspection des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles . . . . . b)	9,700 »	9 618 20	7,920 »	1,698 20
	87	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin . . . . . c)	»	»	»	»
	88	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études . . . . .	17,000 »	17,000 »	16,100 »	875 »
	89	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome . . . . .	38,937 »	37,077 76	6,000 30	27,077 46
	90	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses. . . . .	20,000 »	19,534 96	18,053 48	1,481 48
		<i>Musées royaux et musée Wiertz.</i>				
	91	Musées royaux de peinture et de sculpture et musée Wiertz. Personnel: traitements d'activité et de disponibilité; frais de surveillance. . . . .	77 350 »	75,806 94	72,956 94	2,850 »
	92	Musées royaux de peinture et de sculpture: matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz: matériel; frais divers et imprévus . . . . . d)	152,611 50	152,547 29	93,747 73	58,660 56
	93	Musées royaux du Cinquantiennaire Personnel: traitements d'activité et de disponibilité; frais d'études des collections.	174,000 »	173,991 17	169,539 17	4,452 »
	94	Musées royaux du Cinquantiennaire: matériel et acquisitions Jetons de présence des membres de la commission de surveillance et des comités de sections. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses . . . . . e)	199,000 »	198,999 01	118,806 93	80,192 08
		<i>Monuments publics.</i>				
	95	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables . . . . .	36,000 »	36,000 »	7,875 »	28,125 »
		A REPORTER. . . . fr.	38,692,543 24	38,598,118 25	27,544,998 61	10,876,854 24

## ET DES ARTS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations
	RESTANT À EFFECTUER OU AJUSTIFIÉS		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la emp- tabilité.		
37,464,139 55	170,136 40	»	92,835 44	»	2,444 82	
241,301 97	1,965 »	»	41 20	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 245,000 » Diminution . . . . . 1,721 83
9,618 20	»	»	81 80	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 10,000 » Diminution . . . . . 300 »
»	»	»	»	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 1,000 » Diminution . . . . . 1,000 »
16,975 »	25 »	»	»	»	»	
33,077 76	4,000 »	»	1,859 24	»	»	
19,534 96	»	»	465 04	»	»	
75,806 94	»	»	1,543 06	»	»	
152,408 29	139 »	»	64 21	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 115,700 » Augmentation . . . . . 501 50 Crédit supplémentaire . . 36,410 »
173,991 17	»	»	8 83	»	»	
198,999 01	»	»	0 99	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 159,000 » Crédit supplémentaire . . 40,000 »
36,000 »	»	»	»	»	»	
38,421,852 85	176,265 40	»	96,869 81	»	2,444 82	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		Report. . . . . fr	38,692,543 24	38,598,118 25	27,544,998 61	10,876,854 24
VII (suite)		<b>Beaux-arts (suite).</b>				
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>				
	96	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, notamment la chaise de Saint-Remacle, à Stavelot, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux . . . . .	125,000 »	125,000 »	45,388 »	109,612 »
	97	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations. . . . .	200,000 »	200,000 »	43,256 05	155,927 29
	98	Commission royale des monuments. Personnel: traitements d'activité et de disponibilité . . . . .	14,300 »	14,099 93	13,099 93	1,000 »
	99	Commission royale des monuments: jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication . . . . . a)	26,700 »	26,692 33	15,960 75	9,060 25
	100	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission . . . . . b)	10,487 »	9,180 45	4,033 »	4,377 95
	101	Bulletin des commissions d'art et d'archéologie; rédaction, publication; dépenses diverses . . . . .	2,500 »	2,467 77	300 »	2,149 28
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>				
	102	Conservatoire royal de musique de Bruxelles: dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Cours élémentaire de musique . . . . .	180,500 »	180,500 »	180,500 »	»
	103	Conservatoire royal de musique de Liège: dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel . . . . .	95,835 »	95,835 »	95,835 »	»
		A REPORTER. . . . . fr.	39,347,865 24	39,251,893 73	27,943,371 34	11,158,981 01

## ET DES ARTS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DE BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
38,421,852 83	176,263 40	»	96,869 81	»	2,444 82	
125,000 »	»	»	»	»	»	
19,183 34	816 66	»	»	»	»	
14,099 93	»	»	200 07	»	»	
25,021 »	1,674 33	»	7 67	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 22,700 » Augmentation . . . . . 4,000 »
8,440 95	769 50	»	1,306 55	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 7,500 » Augmentation . . . . . 2,987 »
2,449 28	18 49	»	32 23	»	»	
180,500 »	»	»	»	»	»	
98,835 »	»	»	»	»	»	
39,072,352 35	179,541 38	»	98,416 33	»	2,444 82	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des éruditions de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913, jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	39,347,865 24	39,251,893 73	27,913,371 34	11,138,981 01
VII (suite.)		<b>Beaux-arts (suite).</b>				
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical (suite).</i>				
	104	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel .	60,000 »	60,000 »	60,000 »	»
	105	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel . . . . .	60,595 »	60,595 »	60,595 »	»
	106	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses. . . . .	200,200 »	200,191 10	174,646 50	24,444 60
	107	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales . . . . . a)	8,400 »	8,355 88	8,341 58	14 30
	108	Part de l'État dans les traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-arts. . . . . b)	133 33	133 33	»	133 33
VIII		<b>Dépenses diverses et imprévues.</b>				
	109	Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés de l'administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse. Rente annuelle et viagère de 2,500 francs due en vertu du legs fait à l'État par M. Vermeersch (arrêté royal du 9 février 1911). Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	8,500 »	4,832 63	3,939 13	803 50
	110	Subsides aux fédérations des sociétés belges de gymnastique. Subsides au comité chargé d'organiser la participation de la Belgique aux jeux olympiques de Stockholm en 1912. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	15,000 »	15,000 »	15,000 »	»
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire . . . . . fr.	39,700,693 57	39,601,001 67	28,235,893 55	11,184,466 74

## ET DES ARTS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
39,072,352 35	179,541 38	»	98,416 33	»	2,444 82	
60,000 »	»	»	»	»	»	
60,593 »	»	»	»	»	»	
199,091 10	4,100 »	»	8 90	»	»	
8,355 88	»	»	44 12	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 11,000 » Diminution . . . . . 2,600 »
133 33	»	»	»	»	»	b) Crédit primitif . . . fr 2,000 » Diminution . . . . . 1,866 67
4,832 63	»	»	3,667 37	»	»	
15,000 »	»	»	»	»	»	
39,420,360 29	180,641 38	»	102,136 72	»	2,444 82	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
IX		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
	111	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement de locaux universitaires; matériel et outillage scientifiques. . . . .	107,045 »	105,835 94	2,035 87	51,803 57
	112	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux . . . . .	20,000 »	15,023 02	»	7,211 54
	113	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles et d'écoles normales. . . . . a)	1,650,000 »	1,649,979 42	691,949 36	958,030 06
	114	Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer. . .	18,000 »	18,000 »	10,616 »	7,384 »
	115	Musée des beaux-arts de Saint-Nicolas. Part d'intervention de l'Etat (3 <sup>e</sup> et avant-dernière annuité) . . . . .	8,000 »	8,000 »	»	8,000 »
	116	Aménagement et restauration des remparts de Binche . . .	30,000 »	30,000 »	30,000 »	»
	117	Reconstitution du jubé de Jacques Dubroœucq en l'église de Sainte-Waudru, à Mons; frais d'étude . . . . .	1,000 »	»	»	»
	118	Musée pédagogique de l'enseignement moyen . . . . .	1,000 »	994 95	496 75	495 55
	119	Frais résultant de la revision des pensions du personnel enseignant. ( <i>Credit non limitatif.</i> ) . . . . . b)	10,000 »	40 113 95	7,133 70	32,980 25
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour les dépenses exceptionnelles. . . . . fr.</b>	<b>1,845,045 »</b>	<b>1,867,947 28</b>	<b>742,251 68</b>	<b>1,065,904 97</b>
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire. . . . .</b>	<b>39,700,693 57</b>	<b>39,601,001 67</b>	<b>28 235,893 55</b>	<b>11,184,466 74</b>
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . . fr.</b>	<b>41,545,738 57</b>	<b>41,468,948 95</b>	<b>28,978,145 23</b>	<b>12,250 371 71</b>

## ET DES ARTS (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS RÉCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exercice suivant et vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	
	53,859 44	51,976 30	»	1,209 06	»	»
	7,211 54	7,814 48	»	4,976 98	»	»
	1,649,979 42	»	»	20 58	»	»
	18,000 »	»	»	»	»	»
	8,000 »	»	»	»	»	»
	30,000 »	»	»	»	»	»
	»	»	»	4,000 »	»	»
	992 30	2 65	»	5 05	»	»
	40,113 95	»	»	»	»	30,113 95
	4,808,156 65	59,790 63	»	7,211 67	»	30,113 95
	39,420,360 29	480,641 38	»	102,136 72	»	2,444 82
	41,228,516 94	240,432 01	»	109,348 39	»	32,558 77

a) Crédit primitif . fr. 1,000,000 »  
Crédit supplémentaire . 650,000 »

b) Crédit spécial alloué par la loi du 18 mai 1912 *Moniteur* des 27, 28 et 29, n° 148, 149 et 150.

N B Les crédits supplémentaires ont été alloués par la loi du 28 décembre 1912, *Moniteur* des 30 et 31, n° 365 et 366, et la loi du 26 août 1913, *Moniteur* du 28, n° 240.

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES réalisées des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 (jusqu'au 31 octobre).
<b>RÉCAPITULATION.</b>						
		Transfert de l'exercice 1908. (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . . fr.	25,000 »	»	»	»
		Transferts de l'exercice 1911. (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . .	10,894 41	4,647 07	»	4,647 07
		Transferts des exercices précédents . . . . . fr.	35 894 41	4,647 07	»	4,647 07
		TOTAUX pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . .	41,545,738 57	41,468,948 95	28,978,145 23	12,250,371 74
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère des Sciences et des Arts . . . . . fr.	41,581,632 98	41,473,596 02	28,978,145 23	12,255,018 78

## ET DES ARTS (SUITE).

DÉVELOPPEMENT  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
»	»	»	25,000 »	»	»	
4,647 07	»	»	5,547 34	700 »	»	
4,647 07	»	»	30,547 34	700 »	»	
41,228,516 94	240,432 01	»	109,348 39	»	32,558 77	
41,233,164 01	240,432 01	»	139,895 73	700 »	32,558 77	

Le Budget du Ministère des Sciences et des Arts, pour l'exercice 1912, a été alloué par l'article unique de la loi du 18 mai 1912, *Moniteur* des 27, 28 et 29, nos 148, 149 et 150 :

A. Pour les dépenses ordinaires, à la somme de . . . . . fr.	39,494,357 »
A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . .	206,336 57
2° Les parties d'allocations transférées des Budgets des exer- cices 1908 et 1911, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État . . . . .	29,179 99
	<hr/> 39,729,873 56
B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr.	1,185,045 »
A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . .	650,000 »
2° Le crédit spécial . . . . .	10,000 »
3° La partie d'allocation transférée du Budget de l'exer- cice 1911 . . . . .	6,714 42
	<hr/> 1,851,759 42
ENSEMBLE . . . . . fr.	<hr/> 41,581,632 98

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		<b>TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS a).</b>				
		<b>EXERCICE 1911.</b>				
		<i>Report de l'exercice 1911 à l'exercice 1912, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Mines.</b>				
		§ 7. — COMMISSION DE REVISION DES RÉGLEMENTS MINIERS ET LABORATOIRE D'ESSAIS.				
VII	47	Frais de déplacements des membres; expériences, publications, etc. — Service du laboratoire pour l'essai des explosifs et des lampes en usage dans les mines et pour l'étude des poussières de charbon — Frais d'entretien et d'exercices de la station modèle de sauvetage. (Y compris une somme de 19,000 francs en charge temporaire.) fr.	24,500 »	12,250 »	»	»
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
X	53	Exposition de Charleroi en 1911 : subside éventuel à la société organisatrice. — Exposition internationale de Turin en 1911 : subside au comité belge des expositions à l'étranger. — Frais de fonctionnement des commissariats généraux du gouvernement auprès de ces expositions. Exposition de Bordeaux de 1907 : solde des dépenses . . .	425,000 »	25,000 »	»	»
	54	Exposition universelle et internationale de Bruxelles en 1910 — Garantie due par le Gouvernement en vertu de l'article XXIV de la Convention du 12 octobre 1907, approuvée par l'article 2 de la loi du 20 mai 1908. — Subside complémentaire. — Exposition internationale d'Amsterdam de 1907. — Subside au Comité de patronage. . . . .	1,000,000 »	1,000,000 »	»	1,000,000 »
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr.	1,425,000 »	1,025,000 »	»	1,000,000 »
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les dépenses ordinaires. . . . .	24,500 »	12,250 »	»	»
		TOTAUX des transferts de l'exercice 1911 . . . fr.	1,449,500 »	1,037,250 »	»	1,000,000 »

## ET DU TRAVAIL.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

*Payements effectués, par année et par article du Budget.*

TUES	PAYEMENTS		CREDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
»	12,250 »	»	»	12,250 »	»	
»	25,000 »	»	»	400,000 »	»	
1,000,000 »	»	»	»	»	»	
1,000,000 »	25,000 »	»	»	400,000 »	»	
»	12,250 »	»	»	12,250 »	»	
1,000,000 »	37,250 »	»	»	412,250 »	»	

a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes, par décision du 19 novembre 1912, n° 862741.

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS Droits constatés et ordonnancés au profit des établissements de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		<b>EXERCICE 1912. (COMPTE DÉFINITIF)</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration centrale.</b>				
		<i>Personnel.</i>				
I	1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	21,000 »	21,000 »	»
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.	620,000 »	599,976 60	587,362 62	12,113 98
		<i>Matériel.</i>				
	3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses . .	60,000 »	51,643 76	37,923 76	12,966 90
		<i>Frais de déplacements.</i>				
	4	Frais de route et de séjour. . . . .	31,500 »	29,162 46	22,843 88	6,318 58
II		<b>Pensions et secours.</b>				
	5	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement ( <i>crédit non limitatif</i> ) . . . . .	3,000 »	7,979 06	6,280 07	1,698 99
	6	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires ou employés décédés en activité de service ou en retraite, et dont la famille se trouve dans une situation malheureuse. . . . .	3,000 »	500 »	500 »	»
III		<b>Industrie, enseignement industriel et professionnel, métiers et négoce.</b>				
	7	Inspection de l'industrie — Traitements, indemnités et frais de route . . . . .	40,500 »	28,092 08	26,636 14	1,455 94
	8	Inspection de l'industrie. — Matériel et dépenses diverses. a)	4,809 77	4,777 93	3,339 46	1,438 49
	9	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager. — Traitements, indemnités et frais de route. . . . .	83,000 »	76,720 43	66,933 39	9,787 04
	10	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager. — Matériel et dépenses diverses . .	1,000 »	271 54	228 94	42 60
		<b>A REPORTER . . . . . fr.</b>	<b>869,809 77</b>	<b>820 123 88</b>	<b>773,048 26</b>	<b>45,822 52</b>

## ET DU TRAVAIL (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DEFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
21,000 »	»	»	»	»	»	
599,476 60	500 »	»	20,023 40	»	»	
50,890 66	753 40	»	8,356 24	»	»	
29,462 46	»	»	2,337 54	»	»	
7,979 06	»	»	»	»	4,979 06	
500 »	»	»	4,500 »	»	»	
28,092 08	»	»	12,407 92	»	»	
4,777 95	»	»	31 82	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 3,500 » Crédit supplémentaire . . . 1,309 77
76,720 43	»	»	6,279 57	»	»	
271 54	»	»	728 46	»	»	
818,870 78	1 253 10	»	54,664 95	»	4,979 06	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRE DU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913. Jusqu'au 31 octobre
		REPORT. . . . . fr.	869,809 77	820,123 88	773,048 26	45,822 32
III (suite).		<b>Industrie, enseignement industriel et profes- sionnel, métiers et négoes (suite).</b>				
	11	Institut supérieur de commerce d'Anvers — Dotation de l'Etat, destinée, avec le subside de la Ville d'Anvers, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Dépenses diverses. — Bourses d'études et de voyage aux élèves . . . . .	97,000 »	83,147 31	82,447 31	700 »
	12	Enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager; subsides, matériel, frais d'examen. — Musées professionnels. — Missions et frais de déplacement à l'étranger, commissions, études, bourses de voyage dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'enseignement industriel, professionnel et ménager. — Expositions intéressant le Ministère de l'Industrie et du Travail: subsides et dépenses diverses. — Subside au comité électrotechnique belge pour son affiliation à la commission électrotechnique internationale . . . . . a)	2,590,000 »	2,589,741 01	2,525,914 99	29,170 02
	13	Enseignement professionnel: école d'apprentissage des estropiés de Charleroi. — Subside moyennant que l'école ne fasse point concurrence au commerce local et pour le cas où la dépense de 120,500 francs prévue au budget provincial de 1912 serait dépassée. . . . .	10,000 »	»	»	»
	14	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit, d'économie industrielle, etc. — Achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de la Direction de l'Industrie. — Frais d'impression et de publication. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles. — Dépenses diverses. . . . .	48,000 »	40,438 89	33,832 68	6,490 33
	15	Encouragements à l'esprit d'association économique et professionnelle et à la pratique des contrats d'apprentissage chez les petits commerçants et les petits industriels . . . . .	15,000 »	14,990 75	12,757 50	2,108 25
	16	Encouragements pour l'amélioration de l'outillage des petits industriels et des artisans . . . . .	35,000 »	34,999 69	10,830 61	24,169 08
	17	Office des métiers et négoes: statistiques, missions et frais de déplacement à l'étranger, impressions, publications; achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'office des métiers et négoes, dépenses diverses — Frais résultant de la collation des décorations spéciales. — Subside à l'institut international pour l'étude du problème des classes moyennes . . . . .	16,000 »	7,817 55	5,914 89	1,902 66
	18	Service spécial de la propriété industrielle: brevets, marques de fabrique et de commerce, dessins et modèles industriels. . . . . b)	21,850 »	21,850 »	15,500 34	6,349 66
	19	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. — Traitements des secrétaires. — Frais divers . . . . .	12,500 »	4,267 84	291 67	3,062 87
	20	Conseil supérieur de l'enseignement technique. — Rémunération des secrétaires — Frais divers. . . . .	8,000 »	1,800 »	1,800 »	»
	21	Conseil supérieur des métiers et négoes. — Rémunération des secrétaires. — Frais divers. . . . .	8,000 »	4,038 20	2,313 »	1,725 20
		A REPORTER. . . . . fr.	3,731,159 77	3,623,215 12	3,464,651 25	121,500 89

## ET DU TRAVAIL (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DE BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
818,870 78	1,253 40	»	54,664 95	»	4,979 06	
83,147 31	»	»	13,852 69	»	»	
2,555,085 01	34,656 »	»	258 99	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 2,580,000 » Crédit supplémentaire . . . 10,000 »
»	»	»	10,000 »	»	»	
40,323 01	115 88	»	7,561 11	»	»	
14,865 75	125 »	»	9 25	»	»	
34,999 69	»	»	0 31	»	»	
7,817 55	»	»	8,182 45	»	»	
21,850 »	»	»	»	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 18,000 » Crédit supplémentaire . . . 3,850 »
3,354 54	913 30	»	8,232 16	»	»	
1,800 »	»	»	6,200 »	»	»	
4,058 20	»	»	3,961 80	»	»	
3,586,151 84	37,063 28	»	112,923 74	»	4,979 06	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés, —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913, jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	3,731,159 77	3,623,215 12	3,464,651 25	121,500 59
IV		<b>Poids et mesures.</b>				
	22	Traitements du personnel; frais d'intérim et d'inspection. . . . .	163,000 »	150,870 26	148,725 58	2 144 68
	23	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs . . . . .	78,900 »	75,400 »	74,075 »	1,025 »
	24	Matériel. — Missions et frais de déplacement à l'étranger — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures. — Frais de la com- mission consultative d'électricité . . . . .	17,000 »	12,425 34	4,237 97	7,880 57
V		<b>Travail.</b>				
	25	Office du Travail : statistique, missions et frais de déplace- ment à l'étranger, impressions; publications, achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail; indemnités aux corres- pondants régionaux du travail; dépenses diverses. — Subsides à l'Office international du travail et au comité belge de l'Association internationale pour la protection légalé des travailleurs et à d'autres institutions dont les travaux se rattachent aux attributions de l'Office du travail. . . . . a)	116,634 81	116,634 81	67,856 46	48,300 45
	26	Comités de patronage : dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsides . . . . .	45,000 »	37,589 74	32,136 17	4,936 62
	27	Frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés mutualistes. — Subsides aux congrès ayant trait aux insti- tutions de prévoyance. — Personnel et frais divers de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent aux sociétés mutualistes. — Frais résultant de la collation des décorations spéciales — Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions relatives aux institutions de prévoyance et mesures de propagande en faveur de l'affiliation à ces institutions — Subsides pour achat de drapeaux. — Dépenses diverses . . . . .	600,000 »	599,953 64	152,730 80	443,444 49
	28	Commission des accidents du travail — Rémunération des secrétaires — Frais divers. — Elaboration et publication des rapports périodiques — Statistique des accidents. . . . .	10,000 »	6 775 15	5,598 90	1,176 25
	29	Encouragements à l'esprit d'association économique et professionnelle chez les ouvriers. . . . .	30,000 »	28,517 28	635 34	16,817 94
	30	Encouragements aux institutions ayant pour objet le place- ment gratuit des travailleurs. — Encouragements aux caisses de prévoyance et de secours instituées en faveur des victimes du chômage involontaire. — Frais divers de la Commission permanente des unions professionnelles reconnues, des bourses paritaires du travail et des caisses de prévoyance et de secours en faveur des victimes du chômage involontaire — Dépenses diverses . . . . .	40,000 »	39,991 16	19,377 86	20,608 30
		A REPORTER. . . . . fr.	4,831 694 58	4,691,072 50	3,970,025 33	667,834 89

## ET DU TRAVAIL (suite).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

*Payements effectués, par année et par article du Budget.*

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.		
3,585,151 84	37,063 28	»	112,923 71	»	4,979 06	
150,870 26	»	»	12,129 74	»	»	
75,100 »	»	»	3,800 »	»	»	
12,118 54	306 80	»	4,374 66	»	»	
116,156 91	477 90	»	»	»	»	a) Crédit primitif . . . . fr. 92,000 » Crédit supplémentaire. . . . 634 84 Augmentation . . . . . 24,000 »
37,072 79	516 93	»	7,110 26	»	»	
596,175 29	3,778 35	»	46 36	»	»	
6,775 15	»	»	3,224 85	»	»	
17,433 28	11,064 »	»	1,482 72	»	»	
39,936 16	5 »	»	8 84	»	»	
4,637,860 22	53,212 28	»	145,601 14	»	4,979 06	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT . . . . . fr	4,831,694 58	4,691,072 50	3,970,023 33	667,834 89
V		Travail (suite)				
	31	Conseils de prud'hommes. — Traitements des greffiers de première instance; indemnités pour la rémunération des commis-greffiers — Indemnités des présidents et traitements des greffiers des conseils d'appel — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État. — Indemnités au personnel des commissariats d'arrondissement — Frais d'interprète ou de traduction — Fourniture du papier électoral . . . . . a)	87,175 »	59,027 07	40,486 15	18,540 92
	32	Conseil supérieur du travail. — Traitements des secrétaires — Frais divers . . . . .	27,000 »	16,506 53	13,493 24	3,013 29
	33	Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes : personnel de ces inspections; indemnités de frais de bureau; frais de route et de séjour; missions et frais de déplacement à l'étranger; enquêtes et expertises . . . . .	325,000 »	315,297 77	287,924 31	25,648 46
	34	Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes : matériel de ces inspections; frais d'expériences; achats d'instruments; dépenses diverses. . . . .	20,000 »	16,315 46	4,775 52	10,650 79
VI		Participation de l'État à la constitution des pensions de vieillesse.				
	35	Allocation au fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse (lois du 10 mai 1900 et du 5 juin 1911) . . . . .	17,840,000 »	17,840,000 »	17,840,000 »	»
	36	Subventions aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation de leurs membres à la Caisse générale de retraite sous la garantie de l'État. — Subventions aux caisses communes de prévoyance et aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation des ouvriers mineurs à la dite Caisse de retraite (art. 12 de la loi du 10 mai 1900 et art. 5 de la loi du 5 juin 1911) (Crédit non limitatif) . . . . .	1,570,000 »	1,264,407 »	462,114 »	799,543 »
	37	Dépenses d'administration relatives à l'exécution de la loi du 10 mai 1900. — Subsidés aux comités de patronage des habitations ouvrières, aux commissions d'appel et autres institutions appelées à concourir à l'application de la dite loi . . . . .	175,000 »	174,996 18	84,849 12	89,347 06
VII		Mines.				
		§ 1 <sup>er</sup> . — CONSEIL DES MINES.				
	38	Personnel. — Traitements et frais de déplacement . . . . .	44,700 »	44,016 66	43,666 66	350 »
	39	Matériel . . . . .	2,000 »	1,999 13	837 50	1,161 63
		A REPORTER. . . . . fr.	24,922,569 58	24,423,638 30	22,747,471 83	1,616,090 04

## ET DU TRAVAIL (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payments effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
4,637,860 22	53,212 28	»	145,601 14	»	4,979 06	
59,027 07	»	»	28,147 93	»	»	a) Crédit primitif . fr. 87,000 » Crédit supplémentaire. 175 »
16,306 53	»	»	10,493 47	»	»	
312,872 77	2,425 »	»	9,702 23	»	»	
15,426 31	889 15	»	3,090 36	594 18	»	
17,840,000 »	»	»	»	»	»	
1,261,657 »	2,750 »	»	305,593 »	»	»	
174,196 18	800 »	»	3 82	»	»	
44,016 66	»	»	683 34	»	»	
1,999 13	»	»	» 87	»	»	
24,363 561 87	60,076 48	»	503,316 16	594 18	4,979 06	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT . . . . . fr.	24,922,569 58	24,423,638 30	22,747,471 83	1,616,090 04
VII (suite.)		MINES (suite).				
		§ 2. — CORPS DES MINES.				
	40	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis, ainsi que du personnel du service spécial des accidents et du grisou — Frais des concours pour le recrutement des ingénieurs des mines . . . . .	445,617 »	438,955 60	404,708 21	34,247 39
	41	Délégués ouvriers à l'inspection des mines . . . . .	80,000 »	76,546 94	68,745 48	7,801 46
	42	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; missions et frais de déplacements à l'étranger; encouragements et subventions; essais et expériences; récompenses aux personnes ou aux proches parents de personnes qui se sont distinguées par des actes de courage et de dévouement. — Frais de publication des <i>Annales des mines de Belgique</i> ; indemnités, frais de route et de séjour du Comité directeur . . . . .	26,500 »	18,571 08	15,177 03	3,394 05
		§ 3. — INSPECTION DES PRODUITS EXPLOSIFS.				
	43	Indemnité et frais de déplacement de l'inspecteur. — Dépenses diverses. . . . .	6,000 »	3,718 05	3,165 82	552 23
		§ 4. — CAISSES DE PRÉVOYANCE EN FAVEUR DES OUVRIERS MINEURS.				
	44	Subsides aux anciennes caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs. — Frais de déplacement et jetons de présence des membres de la Commission permanente des caisses de prévoyance. — Dépenses diverses de cette Commission. . . . .	10,000 »	9,531 16	2,591 96	6,922 40
		§ 5. — SERVICE GÉOLOGIQUE. — CARTES GÉOLOGIQUE ET AGRICOLE.				
	45	Traitements, indemnités, frais de route et de séjour du personnel. . . . .	49,000 »	34,913 05	31,167 25	3,745 80
	46	Matériel. — Impressions et traductions de documents. — Achat et réparations du matériel de sondage. — Frais de publication de la Carte géologique et de la Carte agricole de la Belgique. . . . .	14,000 »	13,966 73	5,496 38	7,951 15
		§ 6. — COMMISSION CONSULTATIVE DES MACHINES A VAPEUR.				
	47	Frais de route et de séjour; frais de bureau, matériel . . . . .	1,500 »	535 20	264 30	270 90
		A REPORTER. . . . . fr.	25,555,186 58	25,020,376 11	23,278,788 26	1,680,975 42

## ET DU TRAVAIL. (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
24,363,561 87	60,076 43	»	503,316 46	594 18	4,979 06	
438,935 60	»	»	6,661 40	»	»	
76,546 94	»	»	3,453 06	»	»	
18,571 08	»	»	7,928 92	»	»	
3,718 05	»	»	2,281 95	»	»	
9,514 36	16 80	»	468 84	»	»	
34,913 05	»	»	14,086 95	»	»	
13,447 53	519 20	»	33 27	»	»	
535 20	»	»	964 80	»	»	
24,959,763 68	60,612 43	»	539,195 35	594 18	4,979 06	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	25,555,186 58	25,020,376 11	23,278,788 26	1,680,975 42
VII (suite).		Mines (suite).				
		§ 7. — COMMISSION DE REVISION DES RÈGLEMENTS MINIERS ET LABORATOIRE D'ESSAIS.				
	48	Frais de déplacements des membres; expériences, publica- tions, etc. — Service du laboratoire pour l'essai des explosifs et des lampes en usage dans les mines et pour l'étude des poussières de charbon — Frais d'entretien et d'exercices de la station modèle de sauvetage. (Y compris une somme de 19,000 francs en charge temporaire) . . . . .	46,000 »	40,319 69	7,761 31	2,558 38
VIII		Traitements de disponibilité.				
	49	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés . . . . .	8,000 »	7,899 95	7,899 95	»
IX		Dépenses imprévues.				
	50	Dépenses imprévues non libellées au budget. . . . . a)	5,600 »	600 »	»	600 »
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire. . . . . fr.	25,614,786 58	25,039,195 75	23,294,449 52	1,684,133 80
		Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.				
X		Services divers.				
	51	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 21 juillet 1890 . . . . .	90,000 »	90,000 »	90,000 »	»
	52	Enquêtes médicales dans les mines des divers bassins houillers du pays; frais de déplacement et jetons de présence — Maladies professionnelles des mineurs; études des mesures prophylactiques — Dépenses diverses . . . . .	10,000 »	3,935 84	3,292 74	627 20
	53	Exécution d'un recensement du personnel de l'industrie et du commerce en relation avec le recensement général de la population au 31 décembre 1910 . . . . . b)	116,000 »	81,471 60	47,539 87	15,181 73
	54	Exposition universelle et internationale de Gand en 1913 — Frais de fonctionnement du commissariat général du Gouvernement. — Frais de participation des départements ministériels Subsidés; dépenses diverses . . . . .	200,000 »	199,584 71	81,728 50	115,144 63
	55	Subside à la Société anonyme de l'Exposition universelle et internationale de Gand, en exécution de la convention additionnelle autorisée par l'article 2 de la loi du présent budget. Premier versement . . . . .	750,000 »	750,000 »	500,000 »	250,000 »
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les dépenses exceptionnelles. . . . . fr.	1,166,000 »	1,124,992 45	722,561 41	380,953 56
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire. . . . . fr.	25,614,786 58	25,039,195 75	23,294,449 52	1,684,133 80
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . . fr.	26,780,786 58	26,164,187 90	24,017,010 63	2,065,087 36

## ET DU TRAVAIL (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFICITAIRE DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS MONTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CREDITS RECÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	
24,959,763 68	60,612 43	»	539,495 35	594 18	4,979 06	
10,319 69	»	»	33,680 31	»	»	
7,899 95	»	»	100 05	»	»	
600 »	»	»	5,000 »	»	»	a) Crédit primitif . . . fr 5,000 » Crédit supplémentaire . . . 600 »
24,978,583 32	60,612 43	»	579,975 71	594 18	4,979 06	
90,000 »	»	»	»	»	»	
3,919 94	15 90	»	6,064 16	»	»	
62,721 60	18,750 »	»	3,028 40	31,500 »	»	b) Crédit primitif . . . fr. 140,000 » Diminution . . . . . 24,000 »
196,873 13	2,714 58	»	3 »	442 29	»	
750,000 »	»	»	»	»	»	
1,103,514 67	21,477 48	»	9,095 56	31,912 29	»	N. B. Les crédits supplémentaires ont été alloués par la loi du 26 août 1913, <i>Moniteur</i> du 28, n° 240.
24,978,583 32	60,612 43	»	579,975 71	594 18	4,979 06	
25,082,097 99	82,089 91	»	589,071 27	32,506 47	4,979 06	

Crédits ouverts — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
<b>RECAPITULATION.</b>						
		Transferts de l'exercice 1911. (Art. 30 de la loi de comptabilité.) . . . . . fr.	1,449,500 »	1,037,250 »	»	1,000,000 »
		TOTAUX pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . .	26,780,786 58	26,164,187 90	24,017,010 63	2,065,087 36
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail . . . . . fr.	28,230,286 58	27,201,437 90	24,017,010 63	3,065,087 36

## ET DU TRAVAIL (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués par année et par article du Budget.

PAGÉS	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	
1,000,000 »	37,250 »	»	»	412,250 »	»	
26,082,097 99	82,089 91	»	589,071 27	32,506 47	4,979 06	
27,082,097 99	119,339 91	»	589,071 27	444,756 47	4,979 06	

Le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail, pour l'exercice 1912, a été fixé par l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 6 mai 1912, *Moniteur* du 8, n° 129 :

A. Pour les dépenses ordinaires, à la somme de . . . . .	fr. 25,574,217 »
A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . .	16,569 58
2° La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1911, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846, sur la comptabilité de l'État . . . . .	24,500 »
3° La somme transférée des dépenses exceptionnelles, en vertu de la loi du 26 août 1913, article 5 . . . . .	24,000 »
	<hr/> 25,639,286 58
B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . .	fr. 1,190,000 »
A Y AJOUTER : Les parties d'allocations transférées du Budget de l'exercice 1911. . . . .	1,425,000 »
	<hr/> TOTAL pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr. 2,615,000 »
A déduire la somme transférée renseignée ci-dessus . . . . .	24,000 »
	<hr/> 2,591,000 »
ENSEMBLE . . . . .	fr. 28,230,286 58

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913, jusqu'au 31 octobre.
		<b>TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS a)</b>				
		<b>EXERCICE 1910.</b>				
		<i>Report de l'exercice 1910 à l'exercice 1912, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'Etat.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires</b>				
		<b>Chemins de fer.</b>				
		<b>SECTION 5. — TRACTION ET MATÉRIEL.</b>				
II	21	Entretien, réparation et renouvellement du matériel . . .	303,368 44	234,608 16	»	234,608 16
		<b>EXERCICE 1911.</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1911 à l'exercice 1912.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Chemins de fer.</b>				
		<b>SECTION 2. — VOIES ET TRAVAUX.</b>				
II	16	Outils, ustensiles et objets divers; loyers de locaux; travaux d'entretien, d'amélioration, de renouvellement des voies, bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway. (Y compris 1,000,000 de francs pouvant être affectés à des dépenses de reconstruction prévues au budget extraordinaire.) . . . . .	83,448 04	59,385 26	31,809 70	27,575 56
		<b>SECTION 5. — TRACTION ET MATÉRIEL.</b>				
	21	Entretien, réparation et renouvellement du matériel . . .	318 »	»	»	»
		<b>SECTION 4. — TRANSPORTS.</b>				
	25	Frais d'exploitation . . . . .	1,263 67	391 58	11 »	380 58
IV		<b>Marine.</b>				
	32	Traction et matériel . . . . .	1,400 »	1,400 »	»	1,400 »
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour les dépenses ordinaires . . . . . fr.</b>	<b>88,429 71</b>	<b>61,176 84</b>	<b>31,820 70</b>	<b>29,356 14</b>
XI		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
	59	Marine. — Installation d'un groupe de chaudières au paquebot « Princesse Henriette ». — Acquisition de deux bateaux-pilote, etc. . . . .	63,837 50	60,197 50	»	60,197 50
		<b>TOTAUX pour les dépenses ordinaires . . . . .</b>	<b>88,429 71</b>	<b>61,176 84</b>	<b>31,820 70</b>	<b>29,356 14</b>
		<b>TOTAUX des transferts de l'exercice 1911 . . . . . fr.</b>	<b>152,267 21</b>	<b>121,374 34</b>	<b>31,820 70</b>	<b>89,553 64</b>

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CREDITS		DEPENSES	Observations
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDENT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés l'exercier suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS	
234,608 16	"	"	68,760 28	"	"	a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes, par décision du 10 décembre 1912, n° 864630.
59,385 26	"	"	18,226 14	7,836 64	"	
"	"	"	"	318 "	"	
391 58	"	"	20 03	852 06	"	
1,400 "	"	"	"	"	"	
61,176 84	"	"	18,246 17	9,006 70	"	
60,197 50	"	"	3,640 "	"	"	
61,176 84	"	"	18,246 17	9,006 70	"	
121,374 34	"	"	21,886 17	9,006 70	"	

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS	DÉPENSES	PAYEMENTS EFFEC	
			ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des représentants de l'Etat.	ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
<b>EXERCICE 1912. (COMPTE DÉFINITIF.)</b>						
<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>						
<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>						
<b>Administration centrale.</b>						
I	1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	21 000 »	21,000 »	»
	1 <sup>bis</sup>	Traitement du Ministre de la Marine, des Postes et des Télégraphes . . . . . a)	4,750 »	4,750 »	»	4,750 »
	2	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés; jetons de présence et frais de parcours des membres du Comité mixte de législation et des membres du Conseil d'appel en matière de mesures disciplinaires . . . . . b)	491,205 »	490,773 20	456,937 02	33,836 18
(Les magistrats qui font partie du Conseil d'appel toucheront des indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressort- tissent au département.)						
	3	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'Administration centrale et des membres du comité supérieur de contrôle . . . . . c)	48,105 80	48,105 80	9,283 65	8,822 15
	4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges, gens de service et agents payés à la tâche, à la journée ou par mois; primes et indemnités de toute nature . . . . . d)	49,215 75	46,308 16	40,367 99	7,737 17
	5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations du meubles, chauffage, éclairage, travaux d'entretien et d'aménagement à l'hôtel ministériel et de l'immeuble occupé par le comité supérieur de contrôle; menues dépenses, loyers de locaux, etc. . . . . e)	144,224 80	144,224 80	60,798 68	79,724 71
	6	Honoraires des avocats du département . . . . . f)	99,100 »	99,092 79	70,501 13	28,591 66
II	<b>Chemins de fer.</b>					
<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — SERVICES COMMUNS.</b>						
	7	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. g)	742,276 »	742,275 50	26,895 81	715,379 69
	8	Salaires des ouvriers. . . . . h)	475 613 »	475 613 »	4,523 37	474,089 63
	9	Imprimés, tarifs, coupons de voyageurs, fournitures de bureau, etc. . . . . i)	1 372,067 »	1,371,250 74	1,093,066 82	278,030 09
	10	Subside aux Caisses d'assurance et de retraite des fonction- naires et employés repris du Grand-Central belge et de la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre occidentale . . . . . j)	375,500 »	375,500 »	265,500 »	410,000 »
	11	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de mal- heurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt, et, en cas de décès, à leurs familles; indemnités dues pour frais funéraires aux ayants droit des ouvriers décédés à la suite d'accidents en service . . . . . k)	200,147 07	200,146 64	29,662 86	170,483 78
	12	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales; congrès des chemins de fer . . . . . l)	45,819 27	43,158 08	6,803 75	2,548 49
<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>			<b>3,703,023 69</b>	<b>3,698,193 68</b>	<b>2,082,543 08</b>	<b>1,611,013 53</b>

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.		
21,000 »	»	»	»	»	»	
1,750 »	»	»	»	»	»	a) Crédit supplémentaire 1,750 »
490,773 20	»	»	431 80	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 410,885 » Augmentation . . . . . 79,320 » Diminution . . . . . 69,000 » Crédit supplémentaire. . . 70,000 »
18 105 80	»	»	»	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 16,800 » Augmentation . . . . . 2,105 80
48 305 16	»	»	910 59	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 46,330 » Crédit supplémentaire. . . 2,885 75
140,523 39	701 41	»	»	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 90,000 » Crédit supplémentaire. . . 51,224 80
99,092 79	»	»	7 21	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 61,000 » Crédit supplémentaire. . . 38,100 »
742,275 50	»	»	0 50	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 662,426 » Crédit supplémentaire. . . 5,000 » Augmentation . . . . . 74,850 »
175,613 »	»	»	»	»	»	h) Crédit primitif . . . fr. 165,825 » Crédit supplémentaire . . . 9,788 »
1,371,116 91	433 80	»	816 29	»	»	i) Crédit primitif . . . fr. 1,256,857 » Crédit supplémentaire . . . 115 210 »
375,500	»	»	»	»	»	j) Crédit primitif . . . fr. 263,500 » Crédit supplémentaire . . . 110,000 »
200,146 64	»	»	0 43	»	»	k) Crédit primitif . . . fr. 200,000 » Crédit supplémentaire . . . 147 07
9,354 24	3,803 84	»	2,661 19	»	»	l) Crédit primitif . . . fr. 14,000 » Crédit supplémentaire. . . 4,819 27
3,693,556 63	4 639 03	»	4,828 01	»	»	

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	3,703,023 69	3,698,495 68	2,082,243 08	1,611,013 55
		<b>Chemins de fer (suite).</b>				
		<b>SECTION 2 — VOIES ET TRAVAUX.</b>				
	13	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés a)	3,664,496 »	3,664,495 55	34,072 04	3,630,423 51
	14	Salaires des agents de surveillance et de police de la route. b)	11,427,604 »	11,423,552 45	3,454 75	11,420,097 70
	15	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie . . .	7,320,788 »	7,320,773 39	6,064,345 05	4,254,998 51
	16	Outils, ustensiles et objets divers; loyers de locaux; travaux d'entretien, d'amélioration, de renouvellement des voies, bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway (Y compris 1,000,000 de francs pouvant être affectés à des dépenses de reconstruction prévues au budget extraordinaire) . . . . . c)	16,804,089 80	16,360,632 28	3,055,500 01	13,294,723 71
		(Est autorisée l'imputation sur l'article 16 du prix de fournitures de laitier à effectuer pendant l'année en vertu des marchés adjugés le 13 avril 1909 et le 2 mars 1910.)				
		<b>SECTION 3. — TRACTION ET MATÉRIEL.</b>				
	17	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés d)	3,734 261 »	3,734,236 67	18,475 31	3,716,061 36
	18	Salaires des ouvriers. . . . . e)	37,450,000 »	37,447,361 30	5,091 45	37,442,269 85
	19	Primes d'économie et de régularité . . . . . f)	1,884,278 »	1,861,422 59	»	1,861,422 59
	20	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois . . . . . g)	40,038,500 »	40,047,665 78	32,425,536 69	7,622,129 09
	21	Entretien, réparation et renouvellement du matériel. . . . .	37,868,756 »	35,472,680 24	18,304,707 93	17,165,883 94
		<b>SECTION 4. — TRANSPORTS.</b>				
	22	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés h)	23,989,060 20	23,989,017 87	81,340 01	23,907,639 77
	23	Salaires des gardes temporaires et des ouvriers. Camionnage et manœuvres par chevaux . . . . . i)	15,729,040 »	15,694,434 15	2,300,089 65	13,387,080 14
	24	Primes de régularité. . . . . j)	1,429,500 »	1,419,300 45	»	1,419,300 45
	25	Frais d'exploitation . . . . . k)	5,544,293 »	5,540,865 22	4,070,684 95	4,467,490 27
	26	Publicité commerciale . . . . . l)	310,880 02	304,076 59	123,361 08	179,957 06
	27	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer ainsi qu'aux passagers, bagages ou colis transportés à bord des paquebots d'Ostende-Douvres. . . . . m)	7,350,000 »	7,290,984 40	1,765,687 76	4,563,325 69
	28	Primes allouées aux agents qui constatent de fausses déclarations relatives à des expéditions par charge complète de wagons. . . . .	40,000 »	9,970 06	»	9,970 06
		A REPORTER . . . . . fr.	218,278,269 71	218,278,764 67	70,334,589 76	143,933,187 23

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

 DEVELOPPEMENTS  
 DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
 DE L'EXERCICE 1912.

Paiements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CREDITS		DÉPENSES	Observations.
	EXCÉDANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur Ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
3,693,556 63	4,639 05	»	4,828 01	»	»	
3,664,195 53	»	»	45	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 3,230,736 »
11,423,352 45	»	»	4,051 55	»	»	Crédit supplémentaire 100,000 »
7,319,343 56	1,429 83	»	14 61	»	»	Augmentation . . . . . 333,460 »
						b) Crédit primitif . . . fr. 11,177,604 »
						Crédit supplémentaire. 250,000 »
16,350,223 72	10,408 56	»	278,262 20	163,195 32	»	c) Crédit primitif . . . fr. 16,323,558 »
						Crédit supplémentaire 480,331 80
3,734,236 67	»	»	24 33	»	»	d) Crédit primitif . . . fr 3,262,391 »
37,417,361 30	»	»	2,638 70	»	»	Crédit supplémentaire 113,800 »
4,861,122 59	»	»	23,155 41	»	»	Augmentation . . . . . 358,070 »
40,047,665 78	»	»	10,834 22	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 36,069,366 »
35,470,561 87	2,418 37	»	2,396,075 76	»	»	Crédit supplémentaire 1,380,634 »
						f) Crédit primitif . . . fr 1,754,278 »
						Crédit supplémentaire 130,000 »
						g) Crédit primitif . . . fr. 32,497,638 »
						Crédit supplémentaire 7,560,862 »
23,988,979 78	38 00	»	42 33	»	»	h) Crédit primitif . . . fr 23,925,146 »
15,687,169 79	6,964 36	»	34,905 85	»	»	Crédit supplémentaire 936,810 »
1,419,300 45	»	»	40,199 55	»	»	Diminution . . . . . 893,005 80
5,538,175 22	2,690 »	»	3,427 78	»	»	Augmentation . . . . . 110 »
303,318 14	758 45	»	6,803 43	»	»	i) Crédit primitif . . . fr. 14,483,517 »
						Crédit supplémentaire 1,243,523 »
						j) Crédit primitif . . . fr. 1,356,216 »
						Crédit supplémentaire 73,284 »
						k) Crédit primitif . . . fr 4,244,268 »
						Crédit supplémentaire 1,300,025 »
						l) Crédit primitif . . . fr. 308,000 »
						Crédit supplémentaire 2,880 02
6,329,013 45	961,970 95	»	39,015 60	»	»	m) Crédit primitif . . . fr. 2,800,000 »
						Crédit supplémentaire 4,550,000 »
9.970 06	»	»	29 94	»	»	
214,237,747 01	991,017 66	»	2,834,309 72	163,195 32	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre
		Report. . . . . fr.	218,278,269 71	215,278,764 67	70,334,589 76	143,953,137 25
II (suite.)		<b>Chemins de fer (suite).</b>				
		<b>SECTION 5. — PERCEPTION DES RECETTES ET CONTRÔLES.</b>				
	29	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés a)	2,894,003 »	2,893,948 85	42,029 05	2,881,919 80
	30	Salaires des ouvriers. . . . . b)	144,543 70	141,145 56	»	141,145 56
III		<b>Postes, Télégraphes et Téléphones.</b>				
		<b>SECTION 1<sup>re</sup> — SERVICES COMMUNS.</b>				
	31	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. .	192,815 »	190,352 59	2,766 50	187,586 09
	32	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	289,432 »	286,799 81	31,942 43	251,857 38
	33	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc. . . . c)	381,000 »	380,718 93	250,838 02	129,880 91
		<b>SECTION 2. — POSTES.</b>				
	34	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés d)	9,074,245 »	9,074,010 62	38,111 97	9,035,898 65
	35	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes. . . . . e)	11,495,955 »	11,493,955 »	1,473,962 58	10,021,992 42
	36	Part d'intervention de l'administration des postes dans les fraux d'habillement des facteurs . . . . . f)	380,067 »	380,066 90	305,184 40	74,882 50
	37	Transport des dépêches . . . . . g)	321,153 »	311,387 81	15,488 42	295,899 39
	38	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, à titre de subvention, de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (Crédit non limitatif) . . . . .	120,000 »	118,600 »	89,800 »	28,800 »
	39	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expédi- tions et recouvrements confiés à la poste. (Crédit non limitatif) . . . . .	40,000 »	1,972 23	631 50	1,010 08
	40	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie; indemnités à accorder éventuellement à des veuves, enfants ou familles d'agents qui ont été victimes d'acci- dents survenus en service . . . . . h)	2,036,137 »	2,033,725 »	630,713 73	1,400,499 70
	41	Part d'intervention de l'administration dans les frais du Bureau international de Berne . . . . .	3,250 »	2,685 »	»	2,685 »
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	<b>218,617,842 41</b>	<b>212,890,432 97</b>	<b>73,189,058 36</b>	<b>168,407,214 73</b>

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉBITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TOÛS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		RÉCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	crédant LES CRÉDITS.	
214,287,747 04	991,017 66	»	2,834,409 72	165,195 32	»	
2,891,948 85	»	»	56 15	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 2 613,655 » Crédit supplémentaire . . . 95 000 » Augmentation . . . . . 185,350 »
141,145 56	»	»	368 14	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 138,265 » Crédit supplémentaire . . . 3,248 70
190,352 59	»	»	2,462 41	»	»	
286,799 81	»	»	2,632 19	»	»	
380,718 93	»	»	281 07	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 370,000 » Crédit supplémentaire . . . 11,000 »
9,074,010 62	»	»	231 38	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 8,961,565 » Crédit supplémentaire . . . 53,680 » Augmentation . . . . . 59 000 »
11,495,955 »	»	»	»	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 11,565,955 » Diminution . . . . . 70,000 »
380,066 90	»	»	0 10	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 307,700 » Augmentation . . . . . 72,367 »
311,387 81	»	»	9,765 19	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 323,520 » Diminution . . . . . 2,367 »
118,600 »	»	»	1,400 »	»	»	
1,641 58	330 65	»	8,027 77	»	»	
2,031,213 43	2,511 57	»	»	2,412 »	»	h) Crédit primitif . . . fr. 1 813,137 » Crédit supplémentaire . . . 223,000 »
2,685 »	»	»	565 »	»	»	
244,506,273 09	993 859 88	»	2 850,102 12	167,607 32	»	

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	245,617,842 41	242,590,432 97	73,189,058 36	168,401,214 73
		<b>Postes, Télégraphes et Téléphones (suite).</b>				
		<b>SECTION 3. — TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.</b>				
III (suite).	42	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. a)	7,606,840 »	7,375,303 17	68,574 63	7.305,024 03
	43	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. (Y compris une somme de 65,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	2,973,646 »	2,931,862 22	292,930 73	2.638,931 49
	44	Entretien des lignes et des bureaux; fournitures diverses. b)	1,260,602 12	1,260,602 12	808,268 82	452,185 12
	45	Indemnités résultant de l'exploitation des services télégraphique et téléphonique (accidents aux personnes, dommages causés aux propriétés, vols de matériel, etc) . . . . .	14,000 »	10,332 05	5,453 17	4,896 88
	46	Part d'intervention dans les frais du Bureau international de Berne . . . . .	4,500 »	3,701 99	»	3,701 99
	47	Quote-part de la Belgique dans les frais d'entretien et de renouvellement des câbles télégraphiques et téléphoniques sous-marins anglo-belges . . . . . c) (Les crédits portés aux articles 44 et 47 pourront être réunis et transférés de l'un à l'autre de ces articles, suivant les besoins du service.)	4,397 88	4,228 17	4,228 17	»
IV		<b>Marine.</b>				
	48	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. Frais de déplacements et jetons de présence des membres et indemnité du secrétaire du conseil supérieur de la marine . . . . . d)	1,822,536 »	1,794,161 45	1,029,489 48	764,660 81
	49	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés . . . . .	362,462 »	362,459 94	38,310 97	324,148 97
	50	Remises. (Crédit non limitatif.) . . . . .	3,122,000 »	3,792,035 17	1,655,311 52	2.136,723 65
	51	Subsides . . . . .	99,735 »	99,639 34	70,605 20	29,034 14
	52	Traction et matériel . . . . . e)	3,158,376 »	3,158,293 20	2,479,502 44	678,774 31
V		<b>Direction de l'électricité.</b>				
	53	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	188,540 »	166,088 18	6,103 80	159,984 38
	54	Salaires des ouvriers et autres agents subalternes, indemnités de toute nature, primes d'économie et de régularité. . . . .	843,401 »	712,486 10	574 70	711,911 40
	55	Fournitures de bureau, impressions, bibliothèque, mobilier, chauffage, éclairage, contributions, loyers de locaux, menues dépenses, etc. . . . . f)	26,400 »	26,400 »	20,968 60	5,431 40
	56	Objets de consommation pour le service, l'entretien et la réparation des installations électriques et les usines à gaz riche; entretien et renouvellement des voies et bâtiments de la ligne vicinale Mons-Boussu . . . . .	2,543,400 »	2,013,898 19	1,807,608 11	705,864 95
		A REPORTER. . . . . fr.	269,648,678 41	266,301,644 26	80,976,988 70	184,328,490 25

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
34,306,273 09	993,859 88	»	2,860,102 12	467,607 32	»	
7,373,598 66	4,704 51	»	231 536 83	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 7,673 300 » Crédit supplémentaire . . . 49,000 » Diminution . . . 115,460 »
2,931,862 22	»	»	41,783 78	»	»	
1,260,453 94	148 18	»	»	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 1,205,000 » Augmentation . . . 55,602 12
10,332 03	»	»	3,617 95	»	»	
3,701 99	»	»	798 01	»	»	
4,228 17	»	»	469 71	»	»	c) Crédit primitif . . . . . 60,000 » Diminution . . . . . 55,602 12
1,794,150 29	44 16	»	28,374 55	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 1,836,536 » Diminution . . . . . 14,000 »
362,459 94	»	»	2 06	»	»	
3,792,035 17	»	»	»	»	670,035 17	
99,639 34	»	»	95 66	»	»	
3,158,276 75	46 45	»	82 80	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 2,728,376 » Crédit supplémentaire . . . 430,000 »
166,088 18	»	»	22,451 82	»	»	
712,486 10	»	»	130,914 90	»	»	
26,400 »	»	»	»	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 21,400 » Crédit supplémentaire . . . 5,000 »
2,013,473 06	425 13	»	529,501 81	»	»	
265,305,478 95	996,165 31	»	3,849,462 »	467,607 32	670,035 17	

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	269,618,678 44	266,304,644 26	80,976,988 70	484,328,490 25
VI		<b>Traitements de disponibilité.</b>				
	57	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité. . . . .	190,000 »	189,999 52	42,907 74	177 091 18
VII		<b>Pensions.</b>				
	58	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés, et prenant cours en 1912 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année. (Crédit non limitatif)	85,000 »	97,004 20	68,513 02	28,491 18
VIII		<b>Secours.</b>				
	59	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés ainsi qu'à des ouvriers salariés, à leurs femmes, veuves, enfants ou familles qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .	45,000 »	45,000 »	40,177 »	4,823 »
IX		<b>Caisse des ouvriers.</b>				
	60	Subside . . . . . a)	4,208,273 »	4,208,273 »	3,955,863 »	252,410 »
X		<b>Exécution des obligations incombant au département en vertu de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail . . . b)</b>				
	61		2,060,893 »	2,019,127 63	1,114,037 78	445,098 01
XI		<b>Dépenses diverses et imprévues.</b>				
	62	Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles spécifiées à l'article 59. — Commissions d'examinations. — Dépenses imprévues non libellées au Budget. c) (Les crédits portés aux articles 2, 3, 7, 15, 17, 22, 29, 51, 54, 12, 48 et 55 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	114,000 »	110,668 85	6,449 15	104,219 70
		Rachat des approvisionnements, marchandises et objets en fabrication (art. V, 3 <sup>o</sup> , et VI, B, de la convention) et pour le paiement des dépenses d'exploitation de l'exercice 1912 du chemin de fer de Hasselt à Macseyck, à partir du jour de la reprise effectuée par l'État . . . . . d)	250,000 »	52,716 62	29,234 76	23,481 86
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire . . . . . fr.	276,598,844 44	273,024,434 08	86,204,171 15	483,364,105 78
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
XII		<b>Marine. — Acquisition d'une coque de bateau-pilote pour la station de Flessingue; grément et objets d'inventaire destinés à la goélette prévue au Budget de 1911 pour la même station . . . . .</b>				
	63		90,000 »	»	»	»
	64	Acquisition d'un hôtel pour le Ministre de la Marine, des Postes et des Télégraphes . . . . . e)	535,000 »	535,000 »	»	535,000 »
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr.	625,000 »	535,000 »	»	535,000 »
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire . . . . .	276,598,844 44	273,024,434 08	86,204,171 15	483,364,105 78
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget de l'exercice 1912. . . . . fr.	277,223,844 44	273,559,434 08	86,204,171 15	483,899,105 78

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDENT DES DÉPENSES		excédant	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	À annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 20 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
268,305,478 95	996,165 31	»	3,849,462 »	167,607 32	670,035 17	
489 999 52	»	»	0 48	»	»	
97,004 20	»	»	»	»	12,004 20	
45,000 »	»	»	»	»	»	
4,208,273 »	»	»	»	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 3,955 863 » Crédit supplémentaire. 252,410 »
1,559,135 79	459,991 84	»	41,765 37	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 1,114,125 » Crédit supplémentaire 916,768 »
110,668 85	»	»	331 15	»	»	c) Crédit primitif . . . 20,000 » Crédit supplémentaire 91,000 »
52,716 62	»	»	197,283 38	»	»	d) Crédit spécial . . . fr. 250,000 » alloué par la loi du 20 mai 1912, <i>Moniteur</i> du 26, n° 147.
271,368,276 93	1,456,157 15	»	4,088,842 38	167,607 32	682,039 37	
»	»	»	90,000 »	»	»	
535,000 »	»	»	»	»	»	Crédit supplémentaire 535,000 »
535,000 »	»	»	90,000 »	»	»	
271,368,276 93	1,456,157 15	»	4,088,842 38	167,607 32	682,039 37	
272,163,276 93	1,456,157 15	»	4,178,842 38	167,607 32	682,039 37	N. B. Les crédits supplémentaires ont été alloués par les lois du 18 mai 1912, <i>Moniteur</i> du 30, n° 151, et par la loi du 28 décembre 1912, <i>Moniteur</i> des 30 et 31, nos 365 et 366.

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRE DU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS — Droits constatés et ordonnancés au profit des fonctionnaires de l'État	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913. jusqu'au 31 octobre
<b>RÉCAPITULATION.</b>						
		Transfert de l'exercice 1910. (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . . fr.	303,368 44	234,608 16	»	234,608 16
		Transferts de l'exercice 1911. (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . .	152,267 21	121,374 34	31,820 70	89,553 64
		Transferts des exercices précédents . . . . . fr.	455,635 65	355,982 50	31,820 70	324,161 80
		TOTAUX des crédits et des dépenses du Budget de l'exercice 1912 . . . . .	277,223,844 41	273,839,434 08	86,204,171 15	185,899,105 78
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . fr.	277,679,480 06	273,915,446 58	86,235,991 85	186,223,267 58

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payments effectués, par année et par article du Budget.

FUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	EXISTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédent LES CRÉDITS.	
231,608 46	»	»	68,760 28	»	»	
421,374 34	»	»	21,886 17	9,006 70	»	
355,982 50	»	»	90,646 45	9,006 70	»	
272,103,276 93	4,456,157 15	»	4,178,842 38	167,607 32	682,039 37	
272,430,250 43	4,456,157 15	»	4,269,488 83	176,614 02	682,039 37	

Le Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, pour l'exercice 1912, a été fixé par l'article premier de la loi du 18 mai 1912, *Moniteur* du 30, n° 131 :

A. Pour les dépenses ordinaires, à la somme de . . . . .	fr. 235,638,463 »
A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . .	20,710,384 44
2° Le crédit spécial . . . . .	250,000 »
3° Les parties d'allocations transférées des Budgets des exercices 1910 et 1911, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État . . .	391,798 15
	<hr/> 276,990,642 56
B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . .	fr. 90,000 »
A Y AJOUTER : 1° Le crédit supplémentaire . . . . .	535,000 »
2° La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1911 . . . . .	63,837 50
	<hr/> 688,837 50
ENSEMBLE . . . . .	fr. 277,679,480 06

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultat des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		<b>TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS a).</b>				
		<b>EXERCICE 1908.</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1908 à l'exercice 1912, conformé- ment à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État</i>				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
XI	37	Amélioration du casernement . . . . .	2,000 »	»	»	»
	43	Routes militaires de Liège, de Namur et de Zwyndrecht à l'Escaut et réseaux téléphoniques dans ces positions. . .	18,000 »	»	»	»
		<b>TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles. . . . .</b>	<b>20,000 »</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>
		<b>EXERCICE 1910.</b>				
		<i>Report de l'exercice 1910 à l'exercice 1912.</i>				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
XI	37	Amélioration du casernement . . . . .	2,790 »	4,000 »	»	4,000 »
		<b>EXERCICE 1911.</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1911 à l'exercice 1912.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires</b>				
		<b>Matériel du génie.</b>				
VI	23	Matériel du génie. . . . .	6,220 17	3,522 71	»	3,522 71
VII		<b>Nourriture des troupes, fourrages et autres prestations.</b>				
	26	Habillement des troupes Renouvellement et entretien du harnachement de la cavalerie. . . . .	10,978 92	4,587 90	»	4,587 90
		<b>TOTAUX pour les dépenses ordinaires . . . . . fr.</b>	<b>17,199 09</b>	<b>8,110 61</b>	<b>»</b>	<b>8,110 61</b>

## LA GUERRE.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

*Payements effectués, par année et par article du Budget.*

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		RÉCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CAPOITS.	
						a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes, par décision du 10 décembre 1912, n° 864627.
»	»	»	2,000 »	»	»	
»	»	»	18,000 »	»	»	
»	»	»	20,000 »	»	»	
1,000 »	»	»	1,790 »	»	»	
3,522 71	»	»	1,930 23	767 23	»	
4,587 90	»	»	555 98	5,835 04	»	
8,110 61	»	»	2,486 21	6,602 27	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnances: —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnances au profit des bénéficiaires de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		<b>EXERCICE 1911 (suite).</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1911 à l'exercice 1912 (suite).</i>				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
	35	Organisation de parcs aérostatiques de place . . . . .	29,318 »	28,677 41	»	28,677 41
	36	Complètement partiel et appropriation du matériel de guerre pour les troupes du génie . . . . .	5,650 »	2,275 »	»	2,275 »
	37	Amélioration du casernement . . . . .	69,784 62	48,901 58	»	48,901 58
	39	Aménagement de gymnases . . . . .	15,772 42	14,382 42	»	14,382 42
	46	Armement des nouveaux ouvrages défensifs — autres que ceux de l'Escaut — en construction dans la position for- tificée d'Anvers . . . . .	228,411 88	228,411 88	»	228,411 88
	50	Routes militaires et réseaux téléphoniques dans les positions fortifiées du pays . . . . .	22,700 »	20,869 65	»	20,369 65
	51	Matériel et explosifs pour travaux du génie. . . . .	10,053 75	»	»	»
	54	Acquisition de mitrailleuses . . . . .	57,972 »	57,857 05	»	57,857 05
		TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles . . . fr.	439,662 67	401,374 99	»	400,874 99
		TOTAUX pour les dépenses ordinaires . . . . .	17,199 09	8,110 61	»	8,110 61
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1911 . . . . . fr.	456,861 76	409,485 60	»	408,985 60
		<b>EXERCICE 1912. (COMPTE DÉFINITIF.)</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration centrale.</b>				
	1	Traitement du Ministre. . . . . a)	17,500 »	17,500 »	17,500 »	»
	2	Traitements et indemnités du personnel civil . . . . . b)	536,160 »	534,695 30	514,931 30	19,764 »
	3	Indemnités aux sous-officiers et soldats employés au Dépar- tement de la Guerre . . . . . c)	9,000 »	8,928 13	6,017 63	2,890 50
	4	Matériel . . . . . d)	83,100 »	83,081 34	60,729 56	21,967 58
	5	Bibliothèque du Département de la Guerre et Institut carto- graphique militaire . . . . . e)	227,300 »	227,280 »	201,223 47	23,056 53
		A REPORTER. . . . . fr.	873,000 »	871,484 77	,401 96	67,678 61

## LA GUERRE (suite).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TOES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
28.677 41	»	»	»	640 59	»	
2.275 »	»	»	»	3.275 »	»	
48.901 58	»	»	6.141 78	14.741 26	»	
14.382 42	»	»	»	1.390 »	»	
228.411 88	»	»	»	»	»	
20.369 65	500 »	»	»	1.830 35	»	
»	»	»	»	10.053 75	»	
57.837 05	»	»	414 95	»	»	
400.874 99	500 »	»	6.256 73	32.030 95	»	
8.110 61	»	»	2.486 21	6.602 27	»	
408.985 60	500 »	»	8.742 94	38.633 22	»	
17.500 »	»	»	»	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 21.000 » Diminution . . . . . 3.500 »
334.695 30	»	»	1.404 70	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 505.000 » Crédit supplémentaire . . . 37.000 » Diminution . . . . . 5.900 »
8.908 13	20 »	»	71 87	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 7.500 » Augmentation . . . . . 1.500 »
82.697 14	384 20	»	18 66	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 80.000 » Crédit supplémentaire . . . 3.100 »
227.280 »	»	»	20 »	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 220.500 » Crédit supplémentaire . . . 10.500 » Diminution . . . . . 3.700 »
871.080 37	404 20	»	1.515 23	»	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913, jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	873,000 »	871,484 77	803,401 96	67,678 61
II		<b>Traitements, indemnités, solde et accessoires.</b>				
		<i>1<sup>re</sup> SECTION. — Traitements et indemnités des états majors et des officiers sans troupes.</i>				
	6	Traitements et indemnités de l'état-major général . . . a)	908,800 »	908,291 53	2,645 40	905,621 15
	7	— et indemnités de l'état-major des provinces et des places . . . . . b)	287,800 »	287,333 06	»	287,333 06
	8	— et indemnités du service de l'intendance . . . c)	268,840 »	268,825 13	887 50	267,937 65
	9	— et indemnités des officiers du service de santé des hôpitaux . . . . . d)	461,450 »	461,001 70	»	461,001 70
		<i>2<sup>e</sup> SECTION. — Traitements, indemnités, solde et accessoires des troupes.</i>				
	10	Traitements, indemnités et solde de l'infanterie et du batail- lon d'administration . . . . . e)	15,093,200 »	15,094,853 54	2,746 90	15,091,922 80
	11	Traitements, indemnités et solde de la cavalerie . . . . f)	3,979,700 »	3,978,372 15	»	3,978,362 15
	12	— — de l'artillerie . . . . . g)	5,870,700 »	5,869,869 96	12 »	5,869,744 96
	13	— — du génie . . . . . h)	1,653,200 »	1,651,846 07	»	1,651,806 07
	14	— — du train . . . . . i)	290,900 »	290,129 83	»	290,129 83
		Les hommes momentanément en subsistance près d'un régi- ment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.				
		Les corps restent débiteurs ou créditeurs vis-à-vis du Trésor de la différence en plus ou en moins entre les sommes qu'ils ont perçues et celles qui leur sont dues au titre de leurs allocations; le solde est reporté à l'exercice suivant.				
III		<b>Hôpitaux et pharmacies militaires.</b>				
	15	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux . . . . . j)	1,104,300 »	1,103,966 12	114,593 10	989,371 02
	16	Service pharmaceutique . . . . . k)	439,980 »	426,625 »	389,676 80	36,693 10
IV		<b>Académie militaire.</b>				
	17	Personnel de l'École militaire . . . . . l)	172,200 »	172,139 53	»	172,139 53
	18	— — de guerre . . . . . m)	31,200 »	31,069 48	»	31,069 48
	19	Dépenses d'administration de l'École militaire. . . . .	100,000 »	99,903 80	42,371 73	53,173 02
	20	— — de l'École de guerre . . . . n)	6,850 »	6,607 03	4,151 23	2,455 82
		A REPORTER. . . . . fr.	31,344,120 »	31,522 322 78	1,360,488 62	30,158,441 97

## LA GUERRE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS RESTANTS À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS	Observations.
	TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.		
871,080 57	404 20	»	1,515 23	»	»	
908,266 55	25 »	»	508 45	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 918,000 » Crédit supplémentaire. 19,000 » Diminution . . . . . 28,200 »
287,335 06	»	»	464 04	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 275 300 » Crédit supplémentaire 2,000 » Augmentation . . . . . 10,500 »
268,825 15	»	»	14 85	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 298,940 » Crédit supplémentaire. 7,000 » Diminution . . . . . 37,100 »
461,001 70	»	»	448 30	»	»	d) Crédit primitif . . . fr 459,550 » Crédit supplémentaire. 38 500 » Diminution . . . . . 36,600 »
15,091,669 70	185 84	»	344 46	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 14,351,500 » Crédit supplémentaire. 578,000 » Augmentation . . . . . 168,700 »
3,978,362 15	10 »	»	1,327 85	»	»	f) Crédit primitif . . . fr 4,007,000 » Crédit supplémentaire. 123,500 » Diminution . . . . . 130,800 »
5,869,756 96	113 »	»	830 04	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 5,873,400 » Crédit supplémentaire. 183,200 » Diminution . . . . . 187,900 »
1,651,806 07	40 »	»	1,353 93	»	»	h) Crédit primitif . . . fr. 1,547,000 » Crédit supplémentaire. 85,000 » Augmentation . . . . . 21,200 »
290,129 83	»	»	770 17	»	»	i) Crédit primitif . . . fr. 280,000 » Crédit supplémentaire. 8,500 » Augmentation . . . . . 2,400 »
1,103,966 12	»	»	333 88	»	»	j) Crédit primitif . . . fr. 920,000 » Crédit supplémentaire. 184,300 »
426,369 90	255 40	»	»	13,355 »	»	k) Crédit primitif . . . fr 390,000 » Crédit supplémentaire. 29,380 » Augmentation . . . . . 20,600 »
172,139 55	»	»	60 45	»	»	l) Crédit primitif . . . fr 169,000 » Augmentation . . . . . 3,200 »
31,069 48	»	»	130 52	»	»	m) Crédit primitif . . . fr 30,700 » Crédit supplémentaire. 2,500 » Diminution . . . . . 2,000 »
97,544 75	2,359 05	»	96 20	»	»	n) Crédit primitif . . . fr 6,550 » Crédit supplémentaire. 300 »
6,607 05	»	»	242 95	»	»	
31,518,930 59	3,392 19	»	8,442 22	13,355 »	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 Jusqu'au 31 octobre.
		Report . . . . . fr.	31,544,120 »	31,522,322 78	1,360,488 62	30,158,441 97
V		<b>Établissements et matériel de l'artillerie.</b>				
	21	Personnel des établissements de l'artillerie . . . . . a)	124,600 »	124,235 40	424 98	123,860 42
	22	Matériel de l'artillerie . . . . . b)	2,938,500 »	2,902,235 98	2,091,273 23	808,935 »
VI		<b>Matériel du génie.</b>				
	23	Matériel du génie . . . . . c)	2,471,000 »	2,344,531 25	1,310,493 71	1,017,554 40
VII		<b>Nourriture des troupes, fourrages et autres prestations.</b>				
	24	Nourriture des troupes. — Fourrages . . . . . d)	14,830,200 »	14,812,156 72	551,691 54	14,260,465 18
	25	Service du couchage . . . . .	600,000 »	599,533 93	156,998 69	442,535 24
	26	Habillement des troupes. Renouvellement et entretien du harnachement de la cavalerie . . . . . e)	6,880,000 »	6,688,389 99	3,993,289 77	2,690,419 63
	27	Transports généraux. — Moyens de transport des troupes en marche . . . . . f)	1,128,000 »	1,127,997 48	800,766 69	212,539 19
	28	Chauffage et éclairage de certains locaux et des corps de garde . . . . . g)	242,000 »	241,859 04	163,326 23	78,331 28
	29	Remonte . . . . . h)	967,500 »	967,500 »	44,857 41	922,642 59
		* Les corps qui n'ont pas dépensé leur quote-part en reportent le solde à l'exercice suivant; les conseils d'administration en sont débiteurs vis-à-vis du Trésor.				
VIII		<b>Traitements divers et honoraires.</b>				
	30	Traitements divers et honoraires . . . . . i)	182,000 »	179,006 89	20,080 59	158,926 30
	31	Indemnités de déplacement, de déménagement et frais de représentation . . . . . j)	429,600 »	426,587 48	6,182 74	420,236 99
IX		<b>Pensions et secours.</b>				
	32	Pensions et secours . . . . . k)	465,100 »	443,514 16	128,002 76	314,677 19
X		<b>Dépenses diverses et dépenses imprévues.</b>				
	33	Dépenses diverses; dépenses imprévues non libellées au budget . . . . . l)	92,000 »	88,953 40	55,071 16	33,432 24
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire . . . . . fr.	62,894,620 »	62,468,914 50	10,682,948 12	51,643,037 62

## LA GUERRE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS ASSISTANT À AFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.		
31,518,930 59	3,392 49	»	8,442 22	13,355 »	»	
124 285 40	»	»	314 60	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 120,000 » Crédit supplémentaire. 4,600 »
2,900,228 23	2,027 75	»	36,244 02	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 2,718,000 » Crédit supplémentaire 185,500 » Augmentation . . . . 35,000 »
2,328,048 11	16,483 14	»	103,849 19	22,619 56	»	c) Crédit primitif . . . fr. 2 083,000 » Crédit supplémentaire. 371,000 » Augmentation . . . . 17,000 »
14,812,156 72	»	»	3,641 17	14,402 11	»	d) Crédit primitif . . . fr. 11,468,000 » Crédit supplémentaire. 3,362,200 »
599,553 93	»	»	446 07	»	»	
6 683,709 40	4 680 59	»	4,166 23	187,443 78	»	e) Crédit primitif . . . fr. 5,730,000 » Crédit supplémentaire. 1,150,000 »
1,013,305 88	114,691 60	»	2 52	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 980,000 » Crédit supplémentaire. 148,500 »
241,657 51	201 53	»	140 96	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 165,000 » Augmentation . . . . 77,000 »
967,500 »	»	»	»	»	»	h) Crédit primitif . . . fr. 937,000 » Augmentation . . . . 30,500 »
179,006 89	»	»	2,993 11	»	»	i) Crédit primitif . . . fr. 176,000 » Crédit supplémentaire. 11,000 » Diminution . . . . 5,000 »
426,419 73	167 75	»	3,012 52	»	»	j) Crédit primitif . . . fr. 290,000 » Augmentation . . . . 139,600 »
442,679 93	834 21	»	21,585 84	»	»	k) Crédit primitif . . . fr. 417,000 » Crédit supplémentaire 66,000 » Diminution . . . . 17,900 »
88,503 40	450 »	»	3,046 60	»	»	l) Crédit primitif . . . fr. 100,000 » Diminution . . . . 8,000 »
62,325,985 74	142,928 76	»	187,885 05	237,820 45	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 (jusqu'au 31 octobre)
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
XI	34	Participation dans les frais de certains stands communaux.	37,500 »	40,000 »	»	10,000 »
	35	Acquisition d'automobiles . . . . .	100,000 »	»	»	»
	36	Complément partiel et appropriation du matériel de guerre pour les troupes du génie . . . . .	85,000 »	74 601 90	24,037 25	50,544 65
	37	Amélioration du casernement . . . . . a)	4,170,000 »	3,788,360 02	1,424,890 26	2 302,874 44
	38	Armement de l'artillerie de campagne . . . . . b)	3,799,000 »	3,621,597 70	1,777,761 48	1,842,865 47
	39	Aménagement de gymnases . . . . .	40,000 »	28,998 85	5,599 93	23,398 92
	40	Construction d'un arsenal du parc de campagne à Etterbeek.	65 000 »	41,703 31	24,477 74	17,227 37
	41	Outillage scientifique de l'École militaire . . . . .	50,000 »	»	»	»
	42	Construction d'un magasin des fourrages à Gand. . . . .	257,000 »	202,492 53	33,137 86	169,354 67
	43	Munitions d'exercice pour batteries de campagne . . . . .	327,500 »	327,270 31	267,996 08	59,274 23
	44	Acquisition de consoles-supports . . . . .	13,500 »	6,186 23	»	6,186 23
	45	Munitions pour les exercices de tir de la garde civique . . . . .	70,000 »	70,000 »	70,000 »	»
	46	Armement des nouveaux ouvrages défensifs — autres que ceux de l'Escaut — en construction dans la position fortifiée d'Anvers . . . . . c)	4,118,150 »	3,912,424 22	2,387,955 49	1,516,903 73
	47	Achat de chevaux . . . . .	211,000 »	210,160 65	195,509 »	14,651 65
	48	Complément ou transformation du charroi de l'armée . . . . .	150,000 »	147,644 18	74,189 41	73,454 77
	49	Complément du matériel de siège des ouvrages fortifiés du pays. . . . .	117,000 »	94,817 14	278 65	38,087 44
	50	Routes militaires et réseaux téléphoniques dans les positions fortifiées du pays. . . . .	88,000 »	87,436 31	70,071 25	17,365 06
	51	Construction d'un magasin à avoines à Etterbeek . . . . . d)	207,000 »	75,250 67	1,530 50	73,720 17
	52	Matériel des polygones et outils pour pionniers de cavalerie	25,000 »	12,338 28	12,338 28	»
	53	Organisation d'un parc et d'une école d'aviation avec dépendances . . . . . e)	585,000 »	583,471 34	160,704 46	418,281 88
	54	Acquisition d'appareils de fabrication, d'appareils médicaux et de produits pharmaceutiques. . . . .	104,000 »	88,397 36	1,040 75	87,356 61
	55	Établissement d'une grille défensive avec ronces artificielles dans certains forts de la position de Liège . . . . .	130,000 »	127,637 04	30,512 86	97,124 18
	56	Acquisition d'objets de couchage . . . . .	650,000 »	645,460 59	266,150 42	378,186 25
	57	Munitions d'infanterie . . . . . f)	2,765,000 »	2,764,975 »	»	2,764,975 »
	58	Achat de lunettes-jumelles, de pistolets automatiques et de bissacs pour l'artillerie de campagne et le train . . . . . g)	491,000 »	220,961 »	»	220,961 »
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	<b>18,658,650</b>	<b>17,142,186 63</b>	<b>6,828,201 67</b>	<b>10,182,798 92</b>

## LA GUERRE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DE BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT A EXÉCUTER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
10,000 »	»	»	27,500 »	»	»	
»	»	»	100,000 »	»	»	
74,601 90	»	»	»	10,398 10	»	a) Crédit primitif . . . fr. 3,000,000 »
3,727,764 70	60,593 32	»	31,669 35	349,970 63	»	Crédit supplémentaire. 1,000,000 »
3,620,626 93	970 75	»	»	177,402 30	»	Crédit supplémentaire. 170,000 »
28,998 85	»	»	6,012 28	4,988 87	»	b) Crédit primitif . . . fr. 2 000,000 »
41,705 31	»	»	23,294 69	»	»	Crédit supplémentaire. 1,749,000 »
»	»	»	50,000 »	»	»	Crédit supplémentaire. 50,000 »
202,492 53	»	»	8,487 03	46,020 42	»	
327,270 31	»	»	229 69	»	»	
6,186 23	»	»	7,313 77	»	»	
70,000 »	»	»	»	»	»	
3,904,864 22	7,560 »	»	7,865 78	197,860 »	»	c) Crédit primitif . . . fr. 3,800,000 »
210,160 65	»	»	839 35	»	»	Crédit supplémentaire. 318,150 »
147,644 18	»	»	2,355 82	»	»	
38,366 09	56,451 05	»	17,602 58	4,580 28	»	
87,436 31	»	»	563 69	»	»	
75,250 67	»	»	»	131,749 33	»	d) Crédit primitif . . . fr. 176,000 »
12,338 28	»	»	12,661 72	»	»	Crédit supplémentaire. 31,000 »
578,986 34	4,485 »	»	262 88	1,265 78	»	e) Crédit primitif . . . fr. 235,000 »
88,397 36	»	»	377 64	15,225 »	»	Crédit supplémentaire. 330,000 »
127,637 04	»	»	2,362 96	»	»	
644,336 67	1,123 92	»	4,341 39	198 02	»	
2,764,975 »	»	»	25 »	»	»	f) Crédit nouveau . . . fr. 2,765,000 »
220,961 »	»	»	273,039 »	»	»	g) Crédit nouveau . . . fr. 494,000 »
17,011,000 59	131,186 04	»	576,804 64	939,658 73	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	18,658,650	» 17,142,186 63	6,828,201 67	10,182,798 92
		<b>Services divers (suite).</b>				
	59	Installation de téléphones haut-parleurs dans dix-neuf ouvrages fortifiés de la Meuse et dans les forts de Waelhem, de Steendorp et de Schooten . . . . . a)	346,000	» »	»	»
	60	Acquisition de mitrailleuses . . . . . b)	241,720	» 231,297 45	»	231,297 45
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr.	19,216,370	» 17,373,483 78	6,828,201 67	10,414,096 07
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire . . . . .	62,894,620	» 62,468,914 50	10,682,948 42	51,643,037 62
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . . fr.	82,110,990	» 79,842,398 28	17,511,149 79	62,057,133 69
		<b>RÉCAPITULATION.</b>				
		Transferts de l'exercice 1908 (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . .	20,000	» »	»	»
		Transfert de l'exercice 1910. (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . .	2,790	» 1,000 »	»	1,000 »
		Transferts de l'exercice 1911. (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . .	456,861 76	409,485 60	»	408,985 60
		TOTAUX des exercices précédents . . . . . fr.	479 651 76	410,485 60	»	409,985 60
		TOTAUX pour le Budget de l'exercice 1912. . . . .	82,110,990	» 79,842,398 28	17,511,149 79	62,057,133 69
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère de la Guerre . . . . . fr.	82,590,641 76	80,252,883 88	17,511,149 79	62,467,119 29

## LA GUERRE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

• Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RÉSTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS RÉCAPITULANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.		
17,014,060 59	131,186 04	»	576,604 64	939,658 73	»	
»	»	»	13,755 35	302,244 65	»	a) Crédit nouveau . . . fr. 276,000 » Crédit supplémentaire . . . 40,000 »
231,297 15	»	»	10,492 85	»	»	b) Crédit nouveau . . . fr. 244,720 »
17,242,297 74	131,186 04	»	600,982 84	1,241,903 38	»	
62,325,985 74	142,928 76	»	187,885 05	237,820 45	»	
79,568,283 48	274,114 80	»	788,867 89	1,479,723 83	»	
»	»	»	20,000 »	»	»	N. B Les crédits supplémentaires et les crédits nouveaux ont été alloués par la loi du 26 août 1913, <i>Moniteur</i> du 28, n° 240 et par la loi du 28 décembre 1912, <i>Moniteur</i> des 30 et 31, nos 365 et 366.
1.000 »	»	»	1,790 »	»	»	
408,985 60	500 »	»	8,742 94	38,633 22	»	
409,985 60	500 »	»	30,532 94	38,633 22	»	
79,568 283 48	274,114 80	»	788,867 89	1,479,723 83	»	
79,978,269 08	274,614 80	»	819,400 83	1,518,357 05	»	

Le Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1912, a été fixé par l'article premier de la loi du 25 mai 1912, *Moniteur* du 26, n° 147 :

A. Pour les dépenses ordinaires, à la somme de . . . . . fr. 56,244,940 »  
 A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . . 6,649,680 »  
 2° Les parties d'allocations transférées du Budget de l'exercice 1911, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846, sur la comptabilité de l'État. . . . . 17,199 09

62,911,819 09

B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr. 11,731,500 »  
 A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . . 7,484,870 »  
 2° Les parties d'allocations transférées des Budgets des exercices 1908, 1910 et 1911 . . . . . 462,452 67

19,678,822 67

ENSEMBLE . . . . . fr. 82,590,641 76

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES PAIÉS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre
		<b>TRANSFERT DE L'EXERCICE 1911 a).</b>				
		<i>Report de l'exercice 1911 à l'exercice 1912, conformé- ment à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.</i>				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
III	3	Amélioration du casernement : bâtiments et mobilier. . . . .	13,881 73	9,451 29	»	9,451 29
		<b>EXERCICE 1912 (COMPTE DÉFINITIF)</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
I	1	Traitements et autres allocations et prestations . . . . . a) (Le corps reste débiteur ou créancier vis-à-vis du Trésor de la différence en plus ou en moins entre les sommes qu'il a perçues et celles qui lui sont dues au titre de ses allocations; le solde est reporté à l'exercice suivant.)	8,960,900 »	8,947,702 44	703,701 34	8,237,485 29
II	2	Pensions et secours . . . . . b)	55,100 »	47,647 30	27,779 13	19,548 33
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire. . . . . fr.</b>	<b>9,016,000 »</b>	<b>8,995,349 74</b>	<b>731,480 47</b>	<b>8,257,033 62</b>
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
III	3	Amélioration du casernement : bâtiments et mobilier. . . . .	1,500,000 »	1,207,819 02	393,366 18	792,399 27
	4	Frais d'équipement et d'armement des hommes nommés aux emplois nouvellement créés . . . . . c)	68,040 »	55,748 78	792 78	54,956 »
	5	Acquisition d'objets de couchage pour les hommes nommés aux emplois nouvellement créés . . . . . d)	43,800 »	41,470 44	3,288 20	35,140 30
	6	Acquisition d'appareils porte-carabine pour les hommes- montés . . . . .	50,000 »	26,306 04	6,173 10	20,132 94
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour les dépenses exceptionnelles. . . . . fr.</b>	<b>1,661,840 »</b>	<b>1,331,344 28</b>	<b>403,620 26</b>	<b>902,628 51</b>
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire. . . . . fr.</b>	<b>9,016,000 »</b>	<b>8,995,349 74</b>	<b>731,480 47</b>	<b>8,257,033 62</b>
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . . fr.</b>	<b>10,677,840 »</b>	<b>10,326,694 02</b>	<b>1,135,100 73</b>	<b>9,159,662 13</b>

## GENDARMERIE.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DE BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.	
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement			Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.
	9,451 29	»	»	2,302 59	2,127 85	»	a) Ce transfert a été autorisé par la Cour des Comptes, par décision du 10 décembre 1912, n° 864627.
	8,941,486 63	6,515 81	»	12,697 56	500 »	»	a) Crédit primitif . . . fr. 8,742,500 » Crédit supplémentaire. 107,400 » Crédit supplémentaire. 111,000 »
	47,327 46	319 84	»	7,452 70	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 50,000 » Crédit supplémentaire 5,100 »
	8,988,514 09	6,835 65	»	20,150 26	500 »	»	
	1,185,765 45	22,053 37	»	6,296 40	285,884 58	»	c) Crédit primitif . . . fr 23,760 » Crédit supplémentaire 44,280 »
	55,748 78	»	»	12,291 22	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 13,200 » Crédit supplémentaire 30,600 »
	38,428 50	3,041 94	»	25 54	2,304 02	»	
	26,306 04	»	»	23,693 96	»	»	
	1,306,248 77	25,095 51	»	42,307 12	288,188 60	»	
	8,988,514 09	6,835 65	»	20,150 26	500 »	»	
	10,294,762 86	31,931 16	»	62,457 38	288,688 60	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRE DU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913. Jusqu'au 31 octobre.
		<b>RÉCAPITULATION.</b>				
		Transfert de l'exercice 1911. (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . . fr.	13,881 73	9,451 29	»	9,451 29
		TOTAUX pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . .	10,677,840	10,326,694 02	1,135,100 73	9,159,662 13
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Corps de la Gendarmerie . . . . . fr.	10,691,721 73	10,336,145 31	1,135,100 73	9,169,113 42

## GENDARMERIE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 70 de la loi sur la comp- tabilité.		
9,451 29	»	»	2,302 59	2,127 85	»	N B -- Les crédits supplémentaires ont été alloués par la loi du 28 décembre 1912, <i>Moniteur</i> des 30 et 31, nos 365 et 366, et la loi du 26 août 1913, <i>Moniteur</i> du 28, n° 240.
10,294,762 86	31,931 46	»	62,457 38	288,688 60	»	
10,304,214 15	31,931 46	»	64,759 97	290,816 45	»	

Le Budget du Corps de la Gendarmerie, pour l'exercice 1912, a été fixé par l'article unique de la loi du 25 mai 1912, *Moniteur* du 26, n° 447 :

A. Pour les dépenses ordinaires à la somme de . . . . . fr.	8,792,500 »
A Y AJOUTER : Les crédits supplémentaires . . . . .	223,500 »
	9,016,000 »
B. Pour les dépenses exceptionnelles à la somme . . . . . fr.	1,586,960 »
A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . .	74,880 »
2° La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1911, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1910, sur la comptabilité de l'État . . . . .	43,881 73
	1,675,721 73
ENSEMBLE . . . . . fr.	40,694,721 73

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 Jusqu'au 31 octobre.
		<b>TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS a).</b>				
		<b>EXERCICE 1909.</b>				
		<i>Report de l'exercice 1909 à l'exercice 1912, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration de l'enregistrement et des domaines dans les provinces.</b>				
IV	30	Dépenses du domaine . . . . .	413 76	413 76	»	»
		<b>EXERCICE 1911</b>				
		<i>Report de l'exercice 1911 à l'exercice 1912.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration de l'enregistrement et des domaines dans les provinces.</b>				
IV	29	Dépenses du domaine. (Y compris une somme de 7,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	719 49	»	»	»
		<b>EXERCICE 1912. (COMPTE DÉFINITIF.)</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration centrale.</b>				
I	1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 »	21,000 »	21,000 »	»
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés de provinces détachés à l'administration centrale. — Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .	1,340,000 »	1,539,926 22	1,472,152 47	67,023 73
	3	Honoraires des avocats et des avoués du département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, dédommagements, etc. . . . . a)	131,081 24	122,814 24	93,803 32	26,617 24
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	<b>1,692,081 24</b>	<b>1,683,740 46</b>	<b>1,586,955 79</b>	<b>93,640 99</b>

## FINANCES.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CREDITS		DEPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
»	413 76	»	»	»	»	a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes, par décision du 31 décembre 1912
»	»	»	»	719 49	»	
21,000 »	»	»	»	»	»	
4,539,176 92	750 »	»	73 78	»	»	
120,420 56	2,393 68	»	8,267 »	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 80,000 » Crédit supplémentaire. 40,000 » Crédit supplémentaire. 11,081 24
1.680,596 78	3,143 68	»	8,340 78	»	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913, jusqu'au 31 octobre.
		Report. . . . . fr.	1,692,081 24	1,683,740 46	1,586,955 79	93 640 99
I		<b>Administration centrale (suite).</b>				
(suite)	4	Frais de tournées; frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration centrale . . . . . a)	12,379 05	12,378 »	9,827 45	2,550 55
	5	Matériel, magasin général des papiers, bibliothèque . . . . . b)	477,000 »	465,413 56	346,240 70	119,202 86
	5 <sup>bis</sup>	Conseil d'appel en matière de punitions disciplinaires . . . . . c) (Les magistrats qui font partie du Conseil toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres)	1,600 »	1,369 45	»	900 »
	6	Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires en cas de chômage . . . . .	13,950 »	»	»	»
	7	Service de la monnaie . . . . .	16,900 »	15,907 03	7,274 21	8,632 82
	8	Documents statistiques . . . . .	20,000 »	19,033 10	18,223 10	810 »
II		<b>Administration de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces.</b>				
	9	Traitements des agents du trésor. — Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .	189,100 »	177,915 63	177,915 63	»
	10	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents du trésor . . . . .	71,950 »	70,841 67	70,841 67	»
III		<b>Administration des contributions directes, douanes et accises dans les provinces.</b>				
	11	Surveillance générale. — Traitements . . . . .	590,000 »	574,486 15	»	574,486 15
	12	Service de la conservation du cadastre. — Traitements . . . . . d)	1,290,000 »	1,279,554 01	3 »	1,279,551 01
	13	Traitements fixes . . . . . e)	3,800,000 »	3,769,289 32	1,271 60	3,768,017 72
	14	Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité. } Remises proportionnelles et indemnités (l'édit non limitatif.)	2,780,000 »	3,021,161 27	60 »	3,021,101 27
	15	Service des douanes et de la recherche maritime . . . . . f)	9,100,007 77	9,039,822 81	1,001 20	9,038,821 61
	16	Service des laboratoires . . . . .	26,500 »	22,181 59	1,668 »	20,513 59
	17	Suppléments de traitement . . . . .	360,000 »	359,999 85	123,727 70	235,414 75
	18	Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . . g)	65,000 »	59,596 83	»	59,596 83
	19	Frais de bureau et de tournées . . . . .	100,000 »	98,185 »	37,400 »	60,785 »
	20	Indemnités, primes et dépenses diverses . . . . . h)	1,533,988 17	1,319,060 47	997 05	1,187,852 32
	21	Police en matière de douane et d'accise . . . . .	8,000 »	7,981 70	»	7,981 70
	22	Matériel . . . . . i)	388,693 81	374,461 74	115,968 09	211,899 76
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	<b>22,537,150 04</b>	<b>22,373,009 64</b>	<b>2,409,375 19</b>	<b>19,721,758 93</b>

## FINANCES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
1,680,596 78	3,143 68	»	8,340 78	»	»	
12,378 »	»	»	1 03	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 11,500 » Crédit supplémentaire . . . 879 03
465,443 36	»	»	11,556 44	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 462,000 » Crédit supplémentaire . . . 45,000 »
900 »	469 45	»	230 55	»	»	c) Crédit nouveau alloué par la loi du 28 décembre 1912. <i>Monteur des 30 et 31, nos 365 et 366.</i>
»	»	»	43,950 »	»	»	
15,907 03	»	»	992 97	»	»	
19,033 10	»	»	966 90	»	»	
177,915 63	»	»	11,184 37	»	»	
70,341 67	»	»	1,108 33	»	»	
574,486 15	»	»	15,513 85	»	»	
1,279,554 01	»	»	10,445 99	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 1,220,000 » Crédit supplémentaire . . . 70,000 »
3,769,289 32	»	»	30,710 68	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 3,575,000 » Crédit supplémentaire . . . 225,000 »
3,021,161 27	»	»	»	»	241,161 27	
9,039,822 81	»	»	60,184 96	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 8,760,000 » Crédit supplémentaire . . . 340,007 77
22,181 59	»	»	4,318 41	»	»	
359,142 45	857 40	»	15	»	»	
59,596 83	»	»	5,403 17	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 45,000 » Crédit supplémentaire . . . 20,000 »
98,185 »	»	»	1,815 »	»	»	
1,188,849 37	130,811 10	»	214,327 70	»	»	h) Crédit primitif . . . fr. 890,000 » Crédit supplémentaire . . . 613,988 17
7,981 70	»	»	18 30	»	»	
337,867 85	16,593 89	»	14,232 07	»	»	i) Crédit primitif . . . fr. 350,000 » Crédit supplémentaire . . . 38,693 81
22,221,134 12	151,875 52	»	405,301 67	»	241,161 27	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	22,537,150 04	22,373,009 64	2,499,375 19	19,721,758 93
IV		<b>Administration de l'enregistrement et des domaines dans les provinces.</b>				
	23	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre a)	732,500 »	732,022 91	14,025 40	716,360 15
	24	Traitements du personnel du domaine . . . . . b)	203,500 »	203,495 84	1,065 »	202,430 84
	25	Remises des receveurs. — Frais de perception ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .	1,800,000 »	1,820,512 03	200 »	1,820,312 03
	26	Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . . c)	31,500 »	31,096 57	»	31,096 57
	27	Frais de bureau et dépenses diverses . . . . .	34,300 »	33,200 »	32,200 »	1,000 »
	28	Matériel ( <i>y compris une somme de 2,300 francs en charge temporaire</i> ) . . . . .	30,000 »	28,087 40	20,907 86	7,155 54
	29	Dépenses du domaine . . . . . d)	350,500 »	330,087 85	64,790 70	241,853 90
	30	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .	1,500 »	6,700 83	1,810 50	4,890 33
V		<b>Pensions et secours. Dépenses imprévues</b>				
	31	Premier terme des pensions ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . .	27,200 »	49,946 10	42,926 18	7,019 92
	32	Secours à accorder, à défaut de pension, ou, dans des cir- constances exceptionnelles, en cas de pension minime, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours à d'anciens fonctionnaires ou employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'agent aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions. . . . . e)	36,000 »	35,725 25	29,658 50	5,666 75
	33	Dépenses imprévues non libellées au budget Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'arti- cle 32. . . . . f)	8,000 »	5,797 68	4,233 75	1,563 93
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire. . . . . fr.	25,792,150 04	25,649,682 10	2,711,193 08	22,761,108 89
VI		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
	34	Commission de refonte des lois sur les droits d'enregistre- ment, etc. — Frais de vacation; frais de déplacement; frais de bureau et frais divers . . . . .	8,000 »	3,107 10	»	3,107 10
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . .	25,792,150 04	25,649,682 10	2,711,193 08	22,761,108 89
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . . fr.	25,800,150 04	25,652,789 20	2,711,193 08	22,764,215 99

## FINANCES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RÉSULTANT AFFECTER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS SACRIFIANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit	A annuler définitivement.		
22,221,134 12	151,875 52	»	405,301 67	»	241,161 27	
730,385 55	1,637 36	»	477 09	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 715,000 » Augmentation . . . . . 17,500 »
203,495 84	»	»	4 16	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 202,000 » Augmentation . . . . . 1,500 »
1 820,512 03	»	»	»	»	90,512 03	
31,096 57	»	»	403 43	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 35,000 » Diminution . . . . . 3,500 »
33,200 »	»	»	1,100 »	»	»	
93,063 40	24 »	»	1,912 60	»	»	
306,644 60	23,443 25	»	49,017 75	1,394 40	»	d) Crédit primitif . . . fr. 366,000 » Diminution . . . . . 15,500 »
6,700 83	»	»	»	»	5,200 83	
49,946 10	»	»	»	»	22,746 10	
35,325 23	400 »	»	274 75	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 31,000 » Crédit supplémentaire . . . 5,000 »
5,797 68	»	»	2,202 32	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 5,000 » Crédit supplémentaire . . . 3,000 »
25,472,301 97	177,380 13	»	430,693 77	1,394 40	289,620 23	N. B. — Les crédits supplémentaires ont été alloués par la loi du 28 décembre 1912, <i>Moniteur</i> des 30 et 31, n°s 365 et 366, et par la loi du 26 août 1913, <i>Moniteur</i> du 28, n° 240.
3,107 10	»	»	4,892 90	»	»	
25,472,301 97	177,380 13	»	430,693 77	1,394 40	289,620 23	
25,475,409 07	177,380 13	»	435,586 67	1,394 40	289,620 23	

*Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnés. —*

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnés sur profits des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		<b>RÉCAPITULATION.</b>				
		Transfert de l'exercice 1909. (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . . fr.	413 76	413 76	»	»
		Transfert de l'exercice 1911. (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . . fr.	719 49	»	»	»
		Totaux pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . .	23,800,150 04	23,652,789 20	2,711,193 08	22,764,215 99
		Totaux des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère des Finances . . . . . fr.	23,801,283 29	23,653,202 96	2,711,193 08	22,764,215 99

## FINANCES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU JUSTIFIÉ		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
»	413 76	»	»	»	»	
»	»	»	»	719 49	»	
25,473,409 07	177,380 13	»	433,586 67	1,394 40	289,620 23	
25,473,409 07	177,793 89	»	433,586 67	2,113 89	289,620 23	

Le Budget du Ministère des Finances, pour l'exercice 1912, a été fixé par l'article unique de la loi du 7 mai 1912, *Moniteur* du 9, n° 130 :

A Pour les dépenses ordinaires, à la somme de . . . . . fr.	24 377,900 »
A Y AJOUTER :	
1° Les crédits supplémentaires. . . . .	1,412,650 04
2° Les crédits nouveaux . . . . .	1,600 »
3° Les parties d'allocations transférées des Budgets des exercices 1909 et 1911, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846, sur la comptabilité de l'Etat. . . . .	1,133 25
	<hr/>
	25,793,283 29
B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr.	8,000 »
	<hr/>
ENSEMBLE . . . . . fr.	25,801,283 29

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		<b>TRANSFERT DE L'EXERCICE 1911 a).</b>				
		<i>Report de l'exercice 1911 à l'exercice 1912, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.</i>				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
VIII	48	Incendies d'août 1911 dans les forêts domaniales de Hertogenwald, Gospinal et de la Vecquée. — Réquisition et concours de l'armée; salaires, etc . . . . . fr.	7,074 97	7,074 97	14 10	7.060 87
		<b>EXERCICE 1912. (COMPTE DÉFINITIF.)</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration centrale.</b>				
I	1	Traitement du Ministre. . . . . fr.	21,000 »	21,000 »	21,000 »	»
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des agents de province détachés à l'administration centrale. — Traitements d'attente des agents en disponibilité. . . . .	882,830 »	853,014 87	838,810 24	14,204 63
		A. Agriculture . fr 281,050 »				
		B. Travaux publics . a) 576,800 »				
	3	Matériel . . . . .	28,800 »	28,800 »	16,261 40	12,538 60
	4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires. . . . .	8,700 »	8,680 30	7,435 47	1,224 83
	5	Honoraires des avocats du département . . . . .	3,000 »	2,894 55	1,375 »	469 55
		<b>II</b>				
		<b>Pensions et secours.</b>				
	6	Premier terme des pensions. (Crédit non limitatif). . . . .	4,800 »	5,438 64	5,437 23	21 41
	7	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime . . . . .	2,900 »	2,300 »	1,925 »	375 »
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	<b>952,050 »</b>	<b>921,848 36</b>	<b>892,264 34</b>	<b>23,834 02</b>

## TABLEAU A. — SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	
7,074 97	»	»	»	»	»	a) Ce transfert a été autorisé par la Cour des Comptes par décision du 3 décembre 1912, n° 863917bis.
21,000 »	»	»	»	»	»	
853,014 87	»	»	29,835 43	»	»	a) Crédit primitif . . . fr 857,830 » Augmentation . . . . . 25,000 »
28,800 »	»	»	»	»	»	
8,680 30	»	»	19 70	»	»	b) Crédit primitif . . . . . 7,500 » Crédit supplémentaire. . . 4,200 »
1,844 55	750 »	»	405 45	»	»	
5,458 64	»	»	»	»	658 64	
2,300 »	»	»	600 »	»	»	
921,098 36	750 »	»	30,860 28	»	658 64	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES PAIÉS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 Jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	952,050 »	921,848 36	892,264 34	28,834 02
III		<b>Agriculture.</b>				
	8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'Etat : traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais de route Matériel. . . . .	195,300 »	195,299 31	182,001 18	13,298 13
	9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités; frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres d'animaux déclarés impropres à la consommation : frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Achat de vaccins, toxines et sérums. — Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables. — Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses. — Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. — Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Achat d'objets de collection. — Frais divers . . . . .	3,000,000 »	3,000,000 »	1,512,072 47	1,396,189 83
	10	Inspection vétérinaire : traitement: d'activité et de disponibilité, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants; médecins vétérinaires agréés : indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires . . . . .	200,000 »	193,633 70	162,718 09	26,693 56
	11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques. . . . .	9,000 »	8,995 94	3,955 43	5,040 51
	12	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire: — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsidés. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon — Encouragements aux publications agricoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture. Sociétés coopératives de crédit agricole: subsidés pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole . . a)	364,000 »	363,984 35	296,330 33	67,569 02
		<b>Enseignement vétérinaire.</b>				
	13	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'Etat; traitements d'activité et de disponibilité . . . . .	140,970 »	139,988 24	139,229 24	759 »
	14	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'Etat: frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études . . . . . b)	119,600 »	119,684 35	82,267 52	37,416 83
		A REPORTER. . . . . fr.	4,981,010 »	4,943,434 25	3,270,338 60	1,575,600 90

## TABLEAU A. — SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EXÉCUTER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 20 de la loi sur l'accountabilité.	LES CRÉDITS.	
921,098 36	750 »	»	30,860 28	»	658 64	
195,299 31	»	»	0 69	»	»	
2,908,262 30	91,737 70	»	»	»	»	
189,411 65	4,222 05	»	6,366 30	»	»	
8,995 94	»	»	4 06	»	»	
363,899 35	85 »	»	15 65	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 314 000 » Crédit supplémentaire. . . 50,000 »
139,988 24	»	»	981 76	»	»	
119,684 35	»	»	5 65	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 114,475 » Crédit supplémentaire. . . 5,215 »
4,846,639 50	96,794 75	»	38,234 39	»	658 64	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnances. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnances au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913, jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	4,981,010 »	4,943,434 25	3,270,838 60	4,575,800 90
		<b>Agriculture (suite)</b>				
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>				
	15	Personnel de l'institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités . . . . .	158,400 »	142,074 63	130,923 77	11,143 86
	16	Matériel de l'institut agricole et des écoles d'agriculture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys. . . . .	66,400 »	66,289 31	53,485 10	12,774 21
	17	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole de l'État ou soumis à l'inspection. . . . .	15,500 »	15,500 »	»	15,460 »
	18	Conférences agricoles: traitement du personnel; indemnités; frais divers — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles — Enseignement agricole dans les écoles normales — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture — Ecole centrale pratique de maréchalerie . . . . .	345,150 »	343,512 50	296,578 46	46,934 04
		<b>Office rural et laboratoires d'analyse.</b>				
	19	Frais des champs d'expériences et de démonstrations pour l'agriculture; frais d'études. Traitements d'activité et de disponibilité. Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail. Souscriptions; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'Office rural; enquêtes; statistiques; impressions; divers et imprévus. . . . .	74,000 »	73,912 33	51,884 30	24,970 53
	20	Institut international d'agriculture: frais de participation de la Belgique; traitement du délégué au comité permanent; indemnité de résidence. Divers . . . . .	17,500 »	16,263 31	16,223 31	40 »
	21	Recensement général agricole. (Y compris une somme de 160,000 francs en charge temporaire) . . . . . a)	328,000 »	307,418 79	241,821 38	65,312 27
	22	Jardin botanique de l'État. Traitements d'activité et de disponibilité . . . . .	47,400 »	44,915 94	43,515 94	1,400 »
	23	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier . . . . .	78,000 »	77,999 78	56,291 30	21,708 48
	24	Station agronomique de l'État: personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel — Laboratoires d'analyses de l'État: personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission consultative des laboratoires d'analyses de l'État. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais. — Station laitière. — Station de sélection de plantes cultivées. — Station du génie rural. . . . .	317,369 »	309,547 06	263,854 71	45,692 35
		A REPORTER . . . . . fr.	6,428,729 »	6,340,864 90	4,425,418 87	4,818,238 64

## TABLEAU A. — SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DE BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TOES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL.	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	EXCLUANT LES DÉPENSES A annuler définitivement.		
4,846,639 50	96,794 75	»	38,234 39	»	658 64	
142,071 63	»	»	16,328 37	»	»	
66,239 31	30 »	»	140 69	»	»	
15,460 »	40 »	»	»	»	»	
343,512 50	»	»	1,637 50	»	»	
73,854 83	57 50	»	87 67	»	»	
16,263 31	»	»	1,236 69	»	»	
307,133 65	283 44	»	20,581 21	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 248,000 » Crédit supplémentaire 80,000 »
44,915 94	»	»	2,484 06	»	»	
77,999 78	»	»	0 22	»	»	
309,547 06	»	»	7,821 94	»	»	
6,243,657 51	97,207 39	»	88,522 74	»	658 64	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des crédits de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	6,428,729 »	6,340,864 90	4,425,418 87	1,818,238 64
V		<b>Office horticole.</b>				
	25	Frais des champs d'expériences et de démonstrations pour l'horticulture; frais d'études. — Bureau officiel de renseignements commerciaux (annexe au département de l'agriculture): traitements, indemnités, frais de route, frais d'études, matériel. — Souscriptions, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'horticulture; enquêtes, statistiques, impressions, divers et imprévus. — Convention phylloxérique internationale: exécution. — Service phytopathologique: indemnités au personnel. — Inspection de l'horticulture et service des conseillers d'horticulture: traitements, indemnités et frais de route . . . . .	70,400 »	69,944 88	39,065 »	13,838 30
	26	Personnel des écoles d'horticulture de l'Etat: traitements d'activité et de disponibilité; indemnités . . . . .	68,000 »	67,995 27	64,641 13	3,354 14
	27	Matériel des écoles d'horticulture de l'Etat; améliorations; frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et des jurys . . . . .	42,400 »	42,253 25	37,407 16	4 846 09
	28	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement horticole de l'Etat ou soumis à l'inspection . . . . .	6,500 »	6,210 »	1,680 »	4,530 »
	29	Enseignement horticole moyen et primaire: subsides. Enseignement horticole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). Conférences horticoles. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences horticoles. — Cours colonial . . . . .	92,000 »	91,753 40	77,057 37	14,472 83
	30	Conseil supérieur de l'horticulture. Associations horticoles: subsides. — Concours expositions ou congrès horticoles: subsides. . . . .	35,000 »	34,916 69	13,844 65	1 024 39
VI		<b>Eaux et forêts.</b>				
	31	Traitements d'activité et de disponibilité; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses . . . . .	881,310 »	881,310 »	718,583 35	139,653 28
	32	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Subsides aux propriétaires d'arbres remarquables pour mesures de conservation et de protection. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Concours, conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités. Frais divers . . . . .	53,900 »	53,880 62	35,975 24	17,895 38
	33	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'Etat. . . . .	161,000 »	160,886 48	77,753 82	80,708 38
	34	Terrains incultes; défrichement; mise en valeur; conversion en bois, prés, marais ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses. Service du boisement des fanges et autres terrains incultes; traitement, frais d'études et d'enquête . . . . .	90,000 »	89,996 26	81,744 34	8,121 95
	35	Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; comités divers; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1883; dépenses diverses . . . . .	45,200 »	45,200 »	25,717 26	18,931 03
		A REPORTER. . . . . fr.	7,974,139 »	7,885,211 75	5,598,888 16	2,145,665 31

TABLEAU A. -- SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUS	PAYEMENTS RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	À annuler définitivement.		
6,243,657 51	97,207 39	»	88,522 74	»	658 64	
52,953 30	16,991 58	»	455 42	»	»	
67,995 27	»	»	4 73	»	»	
42,253 25	»	»	146 75	»	»	
6,210 »	»	»	290 »	»	»	
91,530 20	223 20	»	246 60	»	»	
14,869 04	20,047 65	»	83 31	»	»	
878,236 63	3,073 37	»	»	»	»	a) Crédit primitif . . . . . 873,050 » Crédit supplémentaire. . . . . 8,260 »
53,870 62	10 »	»	49 38	»	»	
158,462 20	2,424 28	»	443 52	»	»	
89,866 26	130 »	»	3 74	»	»	
44,649 49	550 81	»	»	»	»	
7,744,513 47	140,658 28	»	89,585 89	»	658 64	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES PAIS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des receveurs de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	7,974,139 »	7,885,211 75	5,598,888 16	2,145,665 31
VII		<b>Voie communale, cours d'eau, tramways et messageries.</b>				
	36	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole; transport des matériaux d'empiècement. . . . .	3,200,000 »	3,199,999 81	2,332,004 »	840,970 86
	37	Subsides aux communes rurales pour les aider à assurer le bon entretien des chemins améliorés, avec intervention de l'Etat, comme chemins agricoles. . . . .	200,000 »	37,923 »	»	37,923 »
	38	Subsides aux provinces pour les aider à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés. . . . .	1,000,000 »	999,972 38	»	880,467 38
	39	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires techniques du service de la voirie communale et du personnel du service de l'hydraulique agricole. Indemnités des fonctionnaires techniques, du personnel de l'hydraulique agricole et des commissaires-voyers. — Salaires pour études techniques, expériences et travaux d'écritures — Jetons de présence aux membres du comité des tramways. — Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers porte-mire, chaîneurs, etc. Dépenses diverses . . . . .	109,050 »	106,877 39	78,174 39	28,703 »
	40	Frais de route et de séjour des fonctionnaires techniques et du personnel du service de hydraulique agricole . . . . .	30,000 »	29,293 82	22,424 65	6,869 17
	41	Matériel de bureau, impressions. Achat d'ouvrages techniques. Acquisition et réparation d'instruments de topographie. Matériel d'études et d'expériences. Frais de bureau du personnel de l'hydraulique agricole . . . . .	8,500 »	7,147 93	4,882 13	2,265 80
VIII		<b>Dépenses imprévues.</b>				
	42	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7 . . . . .	4,800 »	4,600 »	4,075 »	400 »
	43	Rentes annuelles et pensions accordées: 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions. . . . .	1,500 »	266 64	199 98	66 66
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire. . . . . fr.	12,527,989 »	12,271,292 72	8,060,648 31	3,943,331 18

## TABLEAU A. — SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DE BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUS	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	
7,744,553 47	440,658 28	»	89,585 89	»	658 64	
3,192,974 86	7,024 95	»	0 49	»	»	
37,923 »	»	»	162,077 »	»	»	
880,467 38	119,505 »	»	27 62	»	»	
106,877 39	»	»	2,172 61	»	»	
29,293 82	»	»	706 48	»	»	
7,147 93	»	»	1,352 07	»	»	
4,475 »	125 »	»	200 »	»	»	
266 64	»	»	1,233 36	»	»	
12,003,979 49	267,313 23	»	257,354 92	»	658 64	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
IX		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
		<i>Agriculture.</i>				
	44	École de médecine vétérinaire de l'État : ameublement des nouveaux locaux; outillage scientifique . . . . .	50,000 »	32,257 43	700 82	31,556 91
		<i>Office rural.</i>				
	45	Jardin botanique de l'Etat . . . . .	10,500 »	10,499 99	1,821 37	8,428 94
	46	Station agronomique de l'Etat . . . . .	29,000 »	25,267 89	1,247 30	15,925 04
	47	Acquisition d'une terre destinée à l'école d'horticulture de l'Etat, à Vilvorde . . . . . a)	30,500 »	30,276 86	»	30,276 86
	48	Incendies d'août 1911 dans les forêts domaniales de Hertogenwald, Gospinal et la Vecquée. — Réquisition et concours de l'armée; salaires, etc. . . . . b)	2,370 »	2,370 »	»	2,370 »
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour les dépenses exceptionnelles. . . . . fr.</b>	<b>122,370 »</b>	<b>100,672 17</b>	<b>3,769 19</b>	<b>88,557 75</b>
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire. . . . . fr.</b>	<b>12,527,989 »</b>	<b>12,271,292 72</b>	<b>8,060,648 31</b>	<b>3,943,331 18</b>
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . . fr.</b>	<b>12,650,359 »</b>	<b>12,371,964 89</b>	<b>8,064,417 50</b>	<b>4,031,888 93</b>
	<b>RÉCAPITULATION.</b>					
	Transfert de l'exercice 1911. (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . . fr.	7,074 97	7,074 97	14 10	7,060 87	
	<b>TOTAUX pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . . fr.</b>	<b>12,650,359 »</b>	<b>12,371,964 89</b>	<b>8,064,417 50</b>	<b>4,031,888 93</b>	
	<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics. Tableau A.) . . . . . fr.</b>	<b>12,657,433 97</b>	<b>12,379,039 86</b>	<b>8,064,431 60</b>	<b>4,038,949 80</b>	

## TABLEAU A. — SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

RUBRIQUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU AJUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	À annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
32,257 43	»	»	8,395 37	9,347 20	»	
10,250 31	249 68	»	0 04	»	»	
17,172 34	8,095 55	»	3,732 11	»	»	
30,276 86	»	»	223 14	»	»	a) Crédit nouveau alloué par la loi du 28 décembre 1912, <i>Moniteur</i> des 30 et 31, nos 365 et 366.
2,370 »	»	»	»	»	»	b) Crédit nouveau alloué par la loi du 26 août 1913, <i>Moniteur</i> du 28, n° 240.
92,326 94	8,343 23	»	12,350 63	9,347 20	»	
12,003,979 49	267,313 23	»	257 354 92	»	658 64	
12,096,306 43	275,658 46	»	269,705 55	9,347 20	658 64	
7,074 97	»	»	»	»	»	
12,026,306 43	275,658 46	»	269,705 55	9,347 20	658 64	
12,103,381 40	275,658 46	»	269,705 55	9,347 20	658 64	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 Jusqu'au 31 octobre.
		<b>TRANSFERÉS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS a).</b>				
		<b>EXERCICE 1908.</b>				
		<i>Report de l'exercice 1908 à l'exercice 1912, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'Etat.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration des ponts et chaussées dans les provinces.</b>				
		<i>Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.</i>				
II	15	Personnel de bureau, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes des ponts et chaussées : traitements, indem- nités, frais de déplacements. Frais de concours et d'exa- mens . . . . . fr.	1,600 »	»	»	»
		<b>EXERCICE 1909.</b>				
		<i>Report de l'exercice 1909 à l'exercice 1912.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration des ponts et chaussées dans les provinces.</b>				
		<i>Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.</i>				
II	15	Personnel de bureau, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes des ponts et chaussées : traitements, indem- nités, frais de déplacements. — Frais de concours et d'examens . . . . . fr.	1,600 »	»	»	»
		<b>EXERCICE 1910</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1910 à l'exercice 1912.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration des ponts et chaussées dans les provinces.</b>				
		<i>Routes et bâtiments civils</i>				
II	8	Routes : entretien, amélioration, redressement, plantations. — Parcs publics, squares et voies cyclables : établissement et entretien — Frais d'expertise. — Subsidés. — Congrès de la route : dépenses diverses . . . . . fr.	16,791 84	16,691 84	»	16,691 84
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	16,791 84	16,691 84	»	16,691 84

## TABLEAU B. — SERVICE DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
»	»	»	1,600 »	»	»	a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes par décision du 24 décembre 1912, n° 866040
»	»	»	»	1,600 »	»	
16,691 84	»	»	100 »	»	»	
16,691 84	»	»	100 »	»	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS, — Droits constatés et ordonnancés au profit des caenniers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT . . . . . fr.	16,791 84	16,691 84	»	16,691 84
II		Reports de l'exercice 1910 à l'exercice 1912 (suite).				
		Administration des ponts et chaussées dans les provinces (suite).				
		Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.				
	16	Personnel adjoint au corps des ponts et chaussées : hydro- graphes et hydrographes adjoints : traitements, salaires, indemnités, frais de déplacement. — Frais de concours et d'examens. — Indemnités allouées à des agents du service extérieur par arrêté royal du 8 octobre 1908 et non liquidées . . . . .	1,600 »	»	»	»
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . . fr.	18,391 84	16,691 84	»	16,691 84
IV		Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles				
		Services divers.				
		Administration des ponts et chaussées.				
	23	Palais de Justice de Gand. Appropriation et transformation.	8,970 »	»	»	»
	28	Ancien château des Comtes de Flandres, à Gand — Restau- ration . . . . .	21,190 »	»	»	»
		TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr	30,160 »	»	»	»
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . .	18,391 84	16,691 84	»	16,691 84
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1910. . . . . fr.	48,551 84	16,691 84	»	16,691 84
		EXERCICE 1911.				
		Reports de l'exercice 1911 à l'exercice 1912				
II		Première section. — Dépenses ordinaires.				
		Administration des ponts et chaussées dans les provinces				
		Affaires générales.				
	5	Études de projets, levés de plans, adjudications; impressions et reproductions des plans. Achats et réparations de ma- tériel. Fournitures diverses : instruments, clichés, papiers, livres, cartes, etc. — Frais de missions à l'étranger pour études relatives aux divers services de l'Administration des ponts et chaussées (Y compris une somme de 33,000 francs en charge temporaire) . . . . .	2,000 »	2,000 »	»	2,000 »
		A REPORTER . . . . . fr.	2,000 »	2,000 »	»	2,000 »

## TABLEAU B. — SERVICE DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TOÛS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
16,691 84	»	»	100 »	»	»	
»	»	»	»	1,600. »	»	
16,691 84	»	»	100 »	1,600 »	»	
»	»	»	»	8,970 »	»	
»	»	»	»	21,490 »	»	
»	»	»	»	30,160 »	»	
16,691 84	»	»	100 »	1,600 »	»	
16,691 84	»	»	100 »	31,760 »	»	
2,000 »	»	»	»	»	»	
2,000 »	»	»	»	»	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS	DEPENSES	PAYEMENTS EFFEC	
			ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	2,000 »	2,000 »	»	2,000 »
II (suite.)		<b>Administration des ponts et chaussées dans les provinces (suite).</b>				
		<i>Routes et bâtiments civils.</i>				
	7	Routes : entretien, amélioration, redressement, plantations. — Parcs publics, squares et voies cyclables : établissement et entretien. — Frais d'expertise. — Subsidés. — Auto- mobiles, motocyclettes et bicyclettes de l'État . . . . .	251,714 46	235,416 72	»	229,635 40
	8	Plantations nouvelles; frais d'expertise . . . . .	8,244 80	8,244 80	»	8,244 80
	9	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État : entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agran- dissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeu- bles. — Cérémonies et fêtes publiques : travaux et four- nitures. — Chauffage, éclairage, nettoyage, service des eaux, etc., des locaux occupés par les services extérieurs des ponts et chaussées — Loyers (y compris celui de la maison occupée à Bruxelles par la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail). Impositions. Divers. (Y compris une somme de 200,000 francs en charge temporaire). . . . .	154,973 39	47,797 18	»	47,797 18
		<i>Travaux hydrauliques.</i>				
	11	Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, planta- tions et lignes télégraphiques : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration. . . . .	86,526 02	82,544 07	»	82,544 07
		<i>Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.</i>				
	15	Personnel adjoint au corps des ponts et chaussées : hydro- graphes et hydrographes adjoints : traitements, salaires, indemnités, frais de déplacement. — Frais de concours et d'examen. . . . .	1,600 »	»	»	»
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . . fr.	305,055 67	376,002 77	»	370,221 45
IV		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
		<i>Administration des ponts et chaussées.</i>				
	27	Conservatoire royal de musique de Liège. . . . .	17,055 »	17,055 »	»	17,055 »
	30	Meuse. Entretien extraordinaire et amélioration . . . . .	1,407 27	1,407 27	»	1,407 27
	31	Sambre canalisée. Entretien extraordinaire et amélioration	1,673 50	1,673 50	»	1,673 50
	34	Commission chargée de l'étude des questions relatives à l'aménagement de la banlieue d'Anvers et de Termonde.	1,783 »	1,783 »	»	1,783 »
		TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr.	21,918 77	21,918 77	»	21,918 77
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . .	305,055 67	376,002 77	»	370,221 45
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1911 . . . . . fr.	526,974 44	397,921 54	»	392,140 22

TABLEAU B. — SERVICE DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (suite).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payments effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 20 de la loi sur la comptabilité.	
2,000 »	»	»	»	»	»	
229,635 40	5,781 32	»	5,355 83	10,938 91	»	
3,244 80	»	»	»	»	»	
47,797 18	»	»	239 18	106,937 03	»	
82,544 07	»	»	3,981 95	»	»	
»	»	»	»	1,600 »	»	
370 221 45	5,781 32	»	9,576 96	119,475 94	»	
17,055 »	»	»	»	»	»	
1,407 27	»	»	»	»	»	
1,673 50	»	»	»	»	»	
1,783 »	»	»	»	»	»	
21,918 77	»	»	»	»	»	
370,221 45	5,781 32	»	9,576 96	119,475 94	»	
302,440 22	5,781 32	»	9,576 96	119,475 94	»	

Crédits ouverts. -- Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 jusqu'au 31 octobre
		EXERCICE 1912. (COMPTE DÉFINITIF.)				
		DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.				
		Première section. — Dépenses ordinaires.				
		Administration centrale.				
I		Honoraires et frais de déplacements des avocats du Département . . . . .	30,000 »	25,991 60	20,718 40	5,273 20
	1	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale. . . . a)	15,500 »	15,266 14	10,206 54	5,059 60
	2	Matériel. — Bibliothèque. . . . .	70,000 »	70,000 »	49,203 85	20,796 15
	3	Administration des ponts et chaussées dans les provinces.				
		Affaires générales.				
	4	Études de projets, levés de plans, adjudications; impressions et reproductions des plans. Achats et réparations de matériel. Fournitures diverses: instruments, clichés, papiers, livres, cartes, etc. — Frais de missions à l'étranger pour études relatives aux divers services de l'Administration des ponts et chaussées. (Y compris une somme de 35,000 francs en charge temporaire.) . . . . b)	86,000 »	85,979 09	72,842 95	13,136 14
	5	Congrès de navigation et Congrès de la route. Subsidés . . . . .	8,000 »	8,000 »	8,000 »	»
II		Routes et bâtiments civils.				
	6	Routes: entretien, amélioration, redressement, plantations. — Pares publics, squares et voies cyclables: établissement et entretien. — Frais d'expertise. — Subsidés. — Automobiles, motocyclettes et bicyclettes de l'Etat . . . c)	7,452,665 »	7,342,345 »	2,457,072 50	4,867,845 31
	7	Plantations nouvelles; frais d'expertise . . . . . d)	92,370 »	90,177 28	16,304 18	73 873 10
	8	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'Etat; entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeubles. — Cérémonies et fêtes publiques: travaux et fournitures. — Chauffage, éclairage, nettoyage, service des eaux, etc., des locaux occupés par les services extérieurs des ponts et chaussées. — Achat et réparation des meubles; fournitures de bureau pour le service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs. — Loyers (y compris celui de la maison occupée à Bruxelles par la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail). — Impositions — Divers. (Y compris une somme de 200,000 francs en charge temporaire) . . . . e)	2,070,000 »	2,014,959 50	875,977 94	1,130,838 53
	9	Travaux hydrauliques.				
		Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plantations et lignes télégraphiques: entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration . . . . .	2,815,000 »	2,296,181 60	555,726 68	1,627,842 43
		A REPORTER . . . . .	12,630,535 »	11,948,909 30	4,066,053 04	7,744,654 46

## TABLEAU B. — SERVICE DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (suite).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TOÛS	PAYEMENTS RÉSTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	
25,991 60	»	»	4,008 40	»	»	
15,266 14	»	»	233 86	»	»	
70,000 »	»	»	»	»	»	a) Crédit primitif . . . . . 12,000 » Crédit supplémentaire . . . . . 3,300 »
85,979 09	»	»	20 91	»	»	
8,000 »	»	»	»	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 85,000 » Crédit supplémentaire . . . . . 1,000 »
7,324,917 81	17,427 19	»	23,479 13	86,840 87	»	
90,177 28	»	»	233 71	4,959 01	»	c) Crédit primitif . . . fr. 7,000,000 » Crédit supplémentaire . . . 350,000 » Crédit supplémentaire . . . 37 665 » Augmentation . . . . . 65 000 »
2,006,816 47	8,143 03	»	487 02	54,553 48	»	d) Crédit primitif . . . fr. 85,000 » Crédit supplémentaire . . . 7 370 »
2,483,569 11	112,612 58	»	10,558 41	508,259 90	»	
11,810,717 50	138,182 80	»	39,021 43	651,613 26	»	e) Crédit primitif . . . fr. 1 335,000 » Crédit supplémentaire . . . 350 000 » Crédit supplémentaire . . . 185,000 »

*Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnances. —*

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnances au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912	En 1913 (jusqu'au 31 octobre.)
		Report. . . . . fr	42,639,535 »	41,948,900 30	4,066,053 04	7,744,664 46
		<b>Administration des ponts et chaussées dans les provinces (suite).</b>				
		<i>Travaux hydrauliques (suite).</i>				
II	40	Bacs et passages d'eau et dépendances : entretien amélioration, établissement, exploitation . . . . .	90,000 »	63,433 34	22,326 84	41 028 50
(suite).	11	Ports, côtes, phares, fanaux : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration — Boisement des dunes domaniales. — Travaux intéressant l'hygiène; subsides. . . . . a)	4,550,000 »	4,422,858 75	539,916 54	850,792 49
		<i>Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.</i>				
	42	Inspecteurs généraux, ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; ingénieurs et conducteurs adjoints : traitements, frais de bureau et de déplacements. — Jurys d'examen : frais divers . . . . .	1,704 600 »	1,678,339 73	1,479,491 37	198 527 41
	13	Personnel adjoint au corps des ponts et chaussées : hydrographes et hydrographes adjoints, architecte : traitements, salaires, indemnités, frais de déplacements. — Gardiens de monuments : frais d'habillement. — Frais de concours et d'examen . . . . . b)	2,228,332 »	2,136,348 94	1,929,803 52	192,839 44
		<i>Annales des travaux publics</i>				
	14	Publication du recueil. Rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, clichés, divers. . . . .	14,000 »	14,000 »	8,897 76	5,102 24
III		<b>Traitements de Disponibilités. — Pensions et secours. — Dépenses imprévues.</b>				
	15	Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .	33 000 »	29,177 85	28,153 13	1,022 72
	16	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Crédit non limitatif</i> ) . . . . .	45,000 »	7,015 28	6 635 96	326 66
	17	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse — Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires et d'employés décédés en activité de service ou en retraite, dont la famille se trouve dans une position malheureuse. — Rentes annuelles et pensions accordées en vertu de décisions judiciaires à d'anciens agents ou à des veuves et orphelins d'anciens agents . . . . .	29,500 »	29,429 38	23,290 91	6,138 47
	18	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les frais de correspondance des services extérieurs. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 17 . . . . .	3,000 »	1,200 98	517 20	683 78
		Totaux des crédits et des dépenses pour le service ordinaire . . . . . fr	48,308,967 »	47,330,704 55	8,105,178 27	9,041,125 87

## TABLEAU B. — SERVICE DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler définitivement.		
41,840,717 50	438,482 80	»	39,024 44	631,613 26	»	
63,353 34	78 »	»	17,148 44	9,448 53	»	
4,390,708 73	32,450 02	»	87,464 47	39,977 08	»	f) Crédit primitif . . . fr. 950,000 » Crédit supplémentaire. 600,000 »
1,678,018 78	320 95	»	26,260 27	»	»	
2,422,732 96	43,615 98	»	90,383 06	4,600 »	»	e) Crédit primitif . . . fr. 2,178,332 » Crédit supplémentaire 50,000 »
14,000 »	»	»	»	»	»	
29,177 85	»	»	5,822 45	»	»	
6,962 62	52 66	»	7,984 72	»	»	
29,429 38	»	»	70 62	»	»	
4,200 98	»	»	4,799 02	»	»	
17,146,304 44	484,400 41	»	275,623 56	702,638 89	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRE DU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913. Jusqu'au 31 octobre.
IV		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
		<i>Administration des ponts et chaussées.</i>				
	19	Palais de Justice de Gand. Appropriation et transformation. . . . .	100,000 »	30,476 03	6,834 76	23,641 27
	20	Hôtel du gouvernement provincial, à Anvers. Agrandissement	120,000 »	72,184 92	72,184 92	»
	21	Hôtel du gouvernement provincial, à Bruges. Achèvement. a)	600,000 »	244,471 97	20,986 84	223,485 13
	22	Hôtel du gouvernement provincial du Brabant. Amélioration et extension des installations provinciales vers la rue du Lombard . . . . . b)	400,000 »	272,681 49	2,631 49	270,050 »
	23	Hôtel du gouvernement provincial à Hasselt. Travaux de parachèvement . . . . .	75,000 »	4,120 »	»	4,120 »
	24	Ancien château des Comtes de Flandres, à Gand. . . . . c)	55,000 »	41,808 »	28,066 »	13,742 »
	25	Protection des bâtiments de l'État contre l'incendie . . . . . d)	185,000 »	93,251 72	36,971 95	53,279 77
	26	Yzer. Entretien extraordinaire et amélioration . . . . .	25,000 »	25,000 »	10,085 67	14,914 33
	27	Canal de Pommerœul à Antoing. Entretien extraordinaire et amélioration . . . . .	32,000 »	16,607 »	16,607 »	»
	28	Haine. Entretien extraordinaire et amélioration. . . . .	30,000 »	20,041 75	41 75	20,000 »
	29	Petite Nêthe canalisée. Entretien extraordinaire et amélioration . . . . .	7,500 »	1,771 44	»	1,771 44
	30	Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. Entretien extraordinaire et amélioration . . . . .	45,000 »	33,851 77	6,927 91	26,923 86
	31	Canal de Turnhout à Anvers. Entretien extraordinaire et amélioration . . . . .	10,000 »	10,000 »	»	10,000 »
	32	Meuse. Entretien extraordinaire et amélioration . . . . .	100,000 »	73,878 47	15 96	73,862 51
	33	Sambre canalisée. Entretien extraordinaire et amélioration.	80,000 »	29,359 64	»	29,359 64
	34	Maisons d'habitation pour les agents des voies navigables. Construction, reconstruction et amélioration. . . . .	35,000 »	19,482 60	619 88	18,862 72
	35	Ports et côtes. Entretien extraordinaire et amélioration . e)	275,000 »	235,959 20	93,665 67	142,293 53
36	Commission chargée de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers et de Termonde .	50,000 »	49,958 70	25,528 50	23,590 20	
37	Musée de Tervueren. Extension . . . . . f)	140,000 »	100,200 09	»	80,200 09	
38	Bâtiment à construire sur un terrain appartenant à l'État, situé à l'angle du quai des Dominicains et de la rampe du port Saint-Michel, sur la Lys, à Gand . . . . . g)	175,000 »	155,540 84	»	155,540 84	
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr.	2,530,500 »	1,530,645 63	321,168 30	1,185,637 33
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le service ordinaire . . . . .	18,308,967 »	17,330,704 55	8,105,178 27	9,041,125 87
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . . fr.	20,848,467 »	18,861,350 18	8,426,346 57	10,226,763 20

TABLEAU B. — SERVICE DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations
	RESTANTS A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
30,476 03	»	»	69,523 97	»	»	
72,184 92	»	»	47,815 08	»	»	
244,471 97	»	»	47,144 60	308,353 43	»	a) Crédit primitif . . . fr. 250,000 » Crédit supplémentaire 350,000 »
272,681 49	»	»	»	127,318 51	»	b) Crédit primitif . . . fr. 100,000 » Crédit supplémentaire. 300,000 »
4,120 »	»	»	70,880 »	»	»	
41,808 »	»	»	13,192 »	»	»	
90,251 72	3,000 »	»	43,557 53	48,190 75	»	c) Crédit primitif . . . fr. 50,000 » Crédit supplémentaire. 5,000 »
25,000 »	»	»	»	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 250,000 » Diminution . . . . . 65,000 »
16,607 »	»	»	15,393 »	»	»	
20,041 75	»	»	»	9,958 25	»	
1,771 44	»	»	5,728 56	»	»	
33,851 77	»	»	1,593 38	9,554 85	»	
10,000 »	»	»	»	»	»	
73,878 47	»	»	5,674 62	20,446 91	»	
29,359 64	»	»	50,640 36	»	»	
19,482 60	»	»	5,460 09	10,057 31	»	e) Crédit primitif . . . fr. 200,000 » Crédit supplémentaire. 75,000 »
235,939 20	»	»	4,040 80	35,000 »	»	f) Crédit nouveau . . . fr. 125,000 » alloué par la loi du 28 décembre 1912, <i>Moniteur</i> des 30 et 31, n° 365 et 366. Crédit nouveau . . . fr. 15,000 » alloué par la loi du 26 août 1913, <i>Moniteur</i> du 28, n° 240.
49,118 70	840 »	»	41 30	»	»	
80,200 09	20,000 »	»	13,008 41	26,791 50	»	g) Crédit nouveau . . . fr. 165,000 » alloué par la loi du 28 décembre 1912, <i>Moniteur</i> des 30 et 31, n° 365 et 366. Crédit nouveau . . . . . 10,000 » alloué par la loi du 26 août 1913, <i>Moniteur</i> du 28, n° 240.
155,540 84	»	»	19,459 16	»	»	
1,506,805 63	23,840 »	»	413,152 86	593,701 51	»	
17,146,304 14	184,400 41	»	275,623 56	702,638 89	»	
18,653,109 77	208,240 41	»	688,776 42	1,298,340 40	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 Jusqu'au 31 octobre.
<b>RÉCAPITULATION.</b>						
		Transferts de l'exercice 1908. (Art. 30 de la loi de comptabilité.) . . . . .	1,600 »	»	»	»
		Transferts de l'exercice 1909. (Art. 30 de la loi de comptabilité.) . . . . .	1,600 »	»	»	»
		Transferts de l'exercice 1910. (Art. 30 de la loi de comptabilité.) . . . . .	48,551 84	16,691 84	»	16,691 84
		Transferts de l'exercice 1911. (Art. 30 de la loi de comptabilité.) . . . . .	526,974 44	397,921 54	»	392,140 22
		<b>TOTAUX pour le Budget de l'exercice 1912 . . . . .</b>	<b>20,848,467 »</b>	<b>18,861,350 18</b>	<b>8,426,346 57</b>	<b>10,226,763 20</b>
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics. (Tableau B.) . . . . . fr.</b>	<b>21,427,193 28</b>	<b>19,275,963 56</b>	<b>8,426,346 57</b>	<b>10,635,595 26</b>
		Tableau A. (Agriculture.) . . . . . fr.	12,637,433 97	12,379,039 86	8,064,431 60	4,038,949 80
		Tableau B. (Travaux publics.) . . . . .	21,427,193 28	19,275,963 56	8,426,346 57	10,635,595 26
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics . . . . . fr.</b>	<b>34,034,627 25</b>	<b>31,655,003 42</b>	<b>16,490,778 17</b>	<b>14,674,545 06</b>

## TABLEAU B. — SERVICE DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la com- ptabilité.		
»	»	»	1,600 »	»	»	
»	»	»	»	1,600 »	»	
16,691 84	»	»	100 »	31,760 »	»	
392,140 22	5,781 32	»	9,576 96	119,475 94	»	
18,653,109 77	208,240 41	»	688,776 42	1,298,340 40	»	
19,061,941 83	214,021 73	»	700,053 38	1,451,176 34	»	
12,103,381 40	275,658 46	»	269,705 55	9,347 20	658 64	
19,061,941 83	214,021 73	»	700,053 38	1,451,176 34	»	
31,163,323 23	489,680 19	»	969,738 93	1,460,523 54	658 64	

Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics, pour l'exercice 1912, a été fixé par l'article unique de la loi du 7 mai 1912, *Moniteur* du 19, n° 140 :

## I. — Tableau A. Service de l'Agriculture :

A. Pour les dépenses ordinaires, à la somme de . . . . . fr.	12,358,314 »	
A Y AJOUTER : Les crédits supplémentaires . . . . .	169,675 »	12,527,989 »
B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr.	89,500 »	
A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . .	32,870 »	
2° La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1911, conformément à l'article 30 de la loi du 13 mai 1846 sur la comptabilité de l'État . . . . .	7,074 97	129,444 97
		12,657,433 97

## II. — Tableau B Service des Travaux publics :

A. Pour les dépenses ordinaires, à la somme de . . . . . fr.	16,459,432 »	
A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . .	1,784,535 »	
2° Les parties d'allocations transférées des Budgets des exercices 1908, 1909, 1910 et 1911. . . . .	526,647 51	
3° La somme transférée des dépenses exceptionnelles, en vertu de la loi du 26 août 1913, article 3. . . . .	65,000 »	18,835,614 51
B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr.	1,559,500 »	
A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . .	1,045,000 »	
2° Les parties d'allocations transférées des Budgets des exercices 1910 et 1911. . . . .	52,078 77	
	fr. 2,656,578 77	
A déduire la somme transférée renseignée ci-dessus . . . . .	65,000 »	2,591,578 77
		21,427,103 28
ENSEMBLE. . . . . fr.		34,084,627 25

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des crédits de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		EXERCICE 1912. (COMPTE DÉFINITIF.)				
		DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.				
		Dépenses ordinaires.				
		Administration centrale.				
	1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 »	21,000 »	21,000 »	»
	2	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service Traitements et indemnités des fonctionnaires détachés à l'administration centrale . . . . . a)	985,000 »	979,985 53	969,297 47	40,688 06
	3	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger . . . . .	7,500 »	5,447 30	4,510 30	907 »
	4	Matériel — Entretien des bureaux — Mobilier — Bibliothèque. — Travaux d'entretien et d'aménagement de l'hôtel ministériel. — Frais de télégrammes. (Y compris une somme de 39,800 francs en charge temporaire.) . . . . .	220,000 »	219,788 75	149,712 06	70,019 09
	5	Publication du <i>Bulletin officiel</i> . . . . .	20,000 »	18,501 65	15,399 35	3,102 30
	6	Subventions diverses à des congrès, associations et sociétés scientifiques. — Participation dans les frais de bureaux internationaux . . . . .	54,200 »	53,418 22	51,589 60	1,828 62
	7	Premier terme des pensions. (Crédit non limitatif) . . . . .	1,000 »	1,539 »	»	1,539 »
	8	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse — Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires ou employés décédés en activité de service ou en retraite et dont la famille se trouve dans une position malheureuse. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées ci-dessus . . . . .	2,000 »	100 »	100 »	»
	9	Abonnement de l'avocat du Département. Honoraires d'avocats et avoués. Frais de procédure, déboursés, amendes, etc . . . . .	10,000 »	6,616 96	6,066 66	350 30
	10	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	2,000 »	»	»	»
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget métropolitain du Ministère des Colonies . . . . . fr.	1,322,700 »	1,306,367 41	1,217,675 44	88,634 37

## COLONIES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS <small>RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER</small>		CRÉDITS <small>EXCÉDANT LES DÉPENSES</small>		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en virtu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.	
21,000 »	»	»	»	»	»	
979,985 53	»	»	5,014 47	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 925,000 » Crédit supplémentaire. 60,000 » alloué par la loi du 17 mai 1912, <i>Moni- teur</i> des 27, 28 et 29, n° 148, 149 et 150.
5,417 30	»	»	2,082 70	»	»	
219,731 15	57 60	»	211 25	»	»	
18,501 65	»	»	1,498 35	»	»	
53,418 22	»	»	781 78	»	»	
1,539 »	»	»	»	»	539 »	
100 »	»	»	1,900 »	»	»	
6,616 96	»	»	3,383 04	»	»	
»	»	»	2,000 »	»	»	
1,306,309 81	57 60	»	16,871 59	»	539 »	

Le Budget métropolitain du Ministère des Colonies, pour l'exercice 1912, a été fixé par l'article unique de la loi du 5 mars 1912, *Moniteur* du 16, n° 76 :

A la somme de . . . . . fr. 1,262,700 »  
A Y AJOUTER : Le crédit supplémentaire . . . . . 60,000 »

ENSEMBLE . . . . . fr. 1,322,700 »

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1912.	En 1913 jusqu'au 31 octobre.
		EXERCICE 1912. (COMPTE DÉFINITIF.)				
		DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.				
		—				
I		<b>Non-Valeurs.</b>				
	1	Non-Valeurs sur la contribution foncière . . . . .	375,000 »	452,480 65	»	452,480 65
	2	— — personnelle . . . . .	500,000 »	431,927 64	»	431,927 64
	3	— sur le droit de patente . . . . .	200,000 »	156,348 20	»	156,348 20
	4	— sur les redevances des mines . . . . .	5,000 »	3,341 84	»	3,341 84
	5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts men- tionnés aux quatre articles précédents . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 »	6,401 23	»	6,401 23
II		<b>Remboursements.</b>				
	6	Contributions directes, douanes et accises. — Restitu- tions de droits indûment perçus et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers. — Remboursements d'avances faites par le Trésor . . . . .	900,000 »	1,365 474 35	»	1,364 725 96
	7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits indûment perçus, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers. . . . .	500,000 »	502,342 91	»	501,579 50
	8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dé- nommées au présent budget. — Remboursements divers.	100,000 »	441,454 70	49,150 »	92,001 70
	9	Marine. — Restitutions de droits de pilotage et autres, indûment perçus par l'administration de la marine . . . . .	2,000 »	4 936 45	»	4,936 45
	10	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers — Remboursements des droits de pilotage . . . . .	195,000 »	185,074 39	185,074 39	»
	11	Déficit de comptes de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 »	65,099 84	»	65,099 84
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements . . . . . fr	2,826,000	3,314,579 20	234,224 39	3,078,843 01

## REMBOURSEMENTS.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EXÉCUTER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
432,480 65	»	»	»	»	77,480 65	
431 927 64	»	»	68,072 36	»	»	
156,348 20	»	»	43,651 80	»	»	
3,341 84	»	»	1,658 16	»	»	
6,401 23	»	»	2 598 77	»	»	
1,364,725 96	748 39	»	»	»	463,474 35	
501,579 50	763 41	»	»	»	2,342 91	
141,151 70	»	»	»	»	41,151 70	
4,936 45	»	»	»	»	2,936 45	
185,074 39	»	»	9,925 61	»	»	
65,099 84	»	»	»	»	25,099 84	
3,313,067 40	1,511 80	»	125,906 70	»	614,485 90	

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour l'exercice 1912, a été fixé par l'article unique de la loi du 7 mai 1912, *Moniteur* du 9, n° 130, à la somme de . . . . . fr. 2,826,000 »

EXERCICE 1912. —

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS par le budget primitif ou par des lois spéciales.			DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.
	1 <sup>re</sup> SECTION. — Service ordinaire.	2 <sup>e</sup> SECTION. — Dépenses exceptionnelles.	Total.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.
Dette publique . . . . .	200,477,204 02	- 35,000 »	200,512,204 02	202,738,483 08
Dotations . . . . .	5,552,390 86	»	5,552,390 86	5,534,759 38
Ministère de la Justice . . . . .	29,943,380 85	2,410 419 78	32,353,800 63	33,133,947 54
— des Affaires Étrangères . . . . .	5,145,607 23	70,000 »	5,215,607 23	5,069,624 63
— de l'Intérieur . . . . .	7,152,464 80	808,000 »	7,960,464 80	7,669,312 91
— des Sciences et des Arts . . . . .	39,729,873 86	1,831,759 42	41,581,632 98	41,473,596 02
— de l'Industrie et du Travail . . . . .	25,639,286 58	2,591,000 »	28,230,286 58	27,201,437 90
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	276,990,642 56	688,837 50	277,679,480 06	273,918,416 88
— de la Guerre . . . . .	62,911,819 09	19,678,822 67	82,590,641 76	80,252,883 88
Corps de la Gendarmerie . . . . .	9,016,000 »	1,675,721 73	10,691,721 73	10,336,145 31
Ministère des Finances . . . . .	25,793,283 29	8,000 »	25,801,283 29	25,653,202 96
— de l'Agriculture et des Travaux publics . . . . .	31,363,603 51	2,721,023 74	34,084,627 25	31,653,003 42
— des Colonies . . . . .	1,322,700 »	»	1,322,700 »	1,306,367 41
Non-Valeurs et Remboursements . . . . .	2,826,000 »	»	2,826,000 »	3,314,579 20
TOTAUX GÉNÉRAUX . . . fr.	723,864,236 33	32,538,584 84	756,402,841 19	749,254,730 22

## RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1912.

Payements effectués, par année et par article du Budget.

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS			PAYEMENTS RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES.		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
En 1912.	En 1913, jusqu'au 31 octobre.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant, en vertu de l'art. 80 de la loi sur la comp- tabilité.		
153,963 489 89	43,672,269 59	202,635,739 48	102,693 60	»	449,481 03	4,061 33	2,679,791 42	
5,399,965 55	127,297 63	5,527,263 18	7,496 20	»	17,631 48	»	»	
21,471,434 70	10,617,297 27	33,088,731 97	45,215 57	»	678,321 72	507,006 81	1,965,475 44	
4 332,013 53	644,330 14	4,976,343 67	93,280 96	»	125,794 30	24,800 53	4,612 23	
6,522,932 60	1,131,615 83	7,654,548 43	14,764 48	»	485,071 48	3,000 »	196,919 59	
28,978,145 23	12,233,018 78	41,233,164 01	240,432 01	»	139,893 73	700 »	32,538 77	
24,017,010 63	3,063,087 36	27,082,097 99	119,339 91	»	589,071 21	444,756 47	4,979 06	
86,233,991 85	486,223,267 58	272,459,239 43	1,456,157 15	»	4,269,488 83	176,614 02	682,039 37	
17,511,149 79	62,467,119 29	79,978,269 08	274,614 80	»	819,400 83	1,518,357 05	»	
1 135,100 73	9,169,113 42	10,304,214 15	31,931 16	»	64,759 97	290,816 45	»	
2,711,193 08	22,764,215 99	25,475,409 07	177,793 89	»	435,586 67	2,113 89	289,620 23	
16,490,778 17	14,674,545 06	31,165,323 23	489,680 10	»	969,758 93	1 460,523 54	658 64	
1 217,675 41	88 634 37	1,306,309 81	57 60	»	16,871 59	»	339 »	
234,224 39	3,078,813 01	3,313,067 40	1,511 80	»	125,906 70	»	614,485 90	
376,221,105 58	369,978,655 32	746,199,760 90	3,034,969 32	»	9,187,040 53	4,432,780 09	6,471,679 65	

## COMPARAISON

des dépenses de l'exercice 1912, liquidées par la Cour des Comptes et ordonnancées  
par le Ministère des Finances, avec celles de l'exercice précédent.

MINISTÈRES ET SERVICES.	DÉPENSES LIQUIDÉES ET ORDONNANCÉES sur les exercices		DIFFÉRENCES de l'exercice 1912.	
	1912.	1911.	EN PLUS.	EN MOINS.
Dette publique . . . . .	202,738,453 08	191,060,875 27	11,677,577 81	»
Dotations . . . . .	5,534,759 38	5,314,428 21	220,331 17	»
Ministère de la Justice . . . . .	33,133,947 54	32,011,673 38	1,122,274 16	»
— des Affaires Étrangères . . . . .	5,069,624 63	4,543,312 64	526,311 99	»
— de l'Intérieur . . . . .	7,660,312 91	7,330,399 76	338,913 15	»
— des Sciences et des Arts . . . . .	41,473,596 02	38,566,399 49	2,907,196 53	»
— de l'Industrie et du Travail . . . . .	27,201,437 90	23,821,610 81	3,379,827 09	»
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes .	273,915,416 38	254,091,602 64	19,823,813 94	»
— de la Guerre . . . . .	80,252,883 88	63,953,287 90	16,299,595 98	»
Corps de la Gendarmerie . . . . .	10,336,143 31	9,275,484 12	1,060,661 19	»
Ministère des Finances . . . . .	25,683,202 96	23,411,739 15	2,241,443 81	»
— de l'Agriculture et des Travaux publics. {				
Agriculture . . . . .	12,379,039 86	12,083,665 30	295,374 36	
Travaux publics . . . . .	19,275,963 86	19,112,653 33	163,310 23	»
— des Colonies . . . . .	1,306,367 41	1,097,427 13	208,940 28	»
Non-Valeurs et Remboursements . . . . .	3,314,579 20	3,491,087 99	»	176,508 79
TOTAUX . . . . . fr.	749,254,730 22	689,165,667 32	60,263,571 69	176,508 79
			EN PLUS . . . fr.	60,089,062 90

TABLEAU LITT. Z.  
~~~~~

# TABLEAU

DES

RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS

DE 1830 A 1944 INCLUSIVEMENT

---

## TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES

| EXERCICES.                                  | PRÉVISIONS.                                            |                                             |                                                                                                                                                 |                                                                       | TOTAL.           |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|------------------|
|                                             | ÉVALUATIONS<br>du<br>BUDGET<br>des<br>VOIES ET MOYENS. | AUGMENTATIONS<br>par<br>des lois spéciales. | RESSOURCES<br>EXTRAORDINAIRES<br>constatées dans<br>le cours de l'exercice<br>ou dehors<br>des évaluations<br>du Budget.<br>(Montant effectif.) | FONDS AFFECTÉS<br>à des<br>dépenses spéciales.<br>(Montant effectif.) |                  |
| 1830 (4 <sup>m</sup> e trimestre) . . . . . | 26,502,221 56                                          | .                                           | "                                                                                                                                               | .                                                                     | 26,502,221 56    |
| 1831. . . . .                               | 66,942,211 82                                          | 46,205,554 62                               | 78,248 59                                                                                                                                       | .                                                                     | 113,225,815 03   |
| 1832. . . . .                               | 77,811,942 41                                          | 74,592,463 76                               | 60,099 80                                                                                                                                       | .                                                                     | 152,464,505 07   |
| 1833. . . . .                               | 86,037,982 "                                           | .                                           | 54,603 48                                                                                                                                       | .                                                                     | 86,092,585 48    |
| 1834. . . . .                               | 84,270,578 "                                           | .                                           | 321,230 55                                                                                                                                      | 10,000,000 "                                                          | 94,600,817 35    |
| 1835. . . . .                               | 85,142,519 "                                           | 4,785,149 22                                | 413,891 40                                                                                                                                      | 1,490,000 "                                                           | 91,331,550 62    |
| 1836. . . . .                               | 84,557,151 "                                           | "                                           | 1,444,799 73                                                                                                                                    | 15,374,165 74                                                         | 101,376,114 47   |
| 1837. . . . .                               | 85,911,700 "                                           | "                                           | 2,308,656 25                                                                                                                                    | 10,000,000 "                                                          | 98,220,356 25    |
| 1838. . . . .                               | 94,606,326 "                                           | "                                           | 44,835 30                                                                                                                                       | 25,778,033 70                                                         | 120,429,195 "    |
| 1839. . . . .                               | 104,095,551 "                                          | .                                           | 151,714 63                                                                                                                                      | 15,896,897 40                                                         | 120,144,145 05   |
| 1840. . . . .                               | 101,955,569 "                                          | .                                           | 5,743,247 64                                                                                                                                    | 63,074,237 63                                                         | 170,773,074 27   |
| 1841. . . . .                               | 101,464,464 "                                          | .                                           | 39,052 92                                                                                                                                       | .                                                                     | 101,505,516 92   |
| 1842. . . . .                               | 105,850,612 "                                          | 50,000 "                                    | 71,034 77                                                                                                                                       | 22,337,424 68                                                         | 128,509,071 43   |
| 1843. . . . .                               | 109,650,033 "                                          | 50,000 "                                    | 16,536,755 36                                                                                                                                   | 1,690,765 61                                                          | 127,916,571 97   |
| 1844. . . . .                               | 109,581,084 "                                          | "                                           | 3,728,820 34                                                                                                                                    | 84,656,000 "                                                          | 197,965,004 34   |
| 1845. . . . .                               | 111,138,170 "                                          | "                                           | 10,692,961 92                                                                                                                                   | 6,886,341 07                                                          | 128,717,472 99   |
| 1846. . . . .                               | 115,014,070 "                                          | "                                           | 489,001 09                                                                                                                                      | 328,005 56                                                            | 115,831,076 65   |
| 1847. . . . .                               | 115,475,650 "                                          | "                                           | 83,703 12                                                                                                                                       | 100,000 "                                                             | 115,657,353 12   |
| 1848. . . . .                               | 118,412,250 "                                          | 290,000 "                                   | 37,014,121 10                                                                                                                                   | 165,916 91                                                            | 135,882,288 01   |
| 1849. . . . .                               | 116,797,020 "                                          | 800,000 "                                   | "                                                                                                                                               | 24,300 06                                                             | 117,621,320 06   |
| 1850. . . . .                               | 115,910,820 "                                          | 2,000,000 "                                 | 16,347,668 69                                                                                                                                   | .                                                                     | 134,258,488 69   |
| 1851. . . . .                               | 117,352,550 "                                          | 450,000 "                                   | 255,145 39                                                                                                                                      | 85,130 45                                                             | 118,122,834 84   |
| 1852. . . . .                               | 118,510,250 "                                          | "                                           | 2,882,939 97                                                                                                                                    | 1,240,201 02                                                          | 122,435,390 99   |
| 1853. . . . .                               | 124,224,250 "                                          | 550,000 "                                   | 6,698,622 27                                                                                                                                    | 3,931,724 53                                                          | 135,404,596 80   |
| 1854. . . . .                               | 126,002,130 "                                          | 500,000 "                                   | 13,913,255 20                                                                                                                                   | 6,408,417 26                                                          | 146,823,820 46   |
| 1855. . . . .                               | 129,596,590 "                                          | 950,000 "                                   | 143,182 01                                                                                                                                      | 4,990,791 12                                                          | 135,680,563 13   |
| 1856. . . . .                               | 132,698,540 "                                          | 1,264,000 "                                 | 123,248 63                                                                                                                                      | 3,108,865 36                                                          | 137,194,654 49   |
| 1857. . . . .                               | 139,604,990 "                                          | 2,150,000 "                                 | 77,489 84                                                                                                                                       | 2,284,992 08                                                          | 144,117,471 92   |
| 1858. . . . .                               | 141,910,790 "                                          | 2,250,000 "                                 | 36,067 62                                                                                                                                       | 726,631 15                                                            | 144,903,488 77   |
| 1859. . . . .                               | 147,652,990 "                                          | 1,000,000 "                                 | "                                                                                                                                               | 1,721,369 15                                                          | 150,354,359 15   |
| 1860. . . . .                               | 149,188,790 "                                          | 1,728,000 "                                 | 74,035 91                                                                                                                                       | 14,096,647 44                                                         | 165,087,473 35   |
| 1861. . . . .                               | 149,929,190 "                                          | 1,929,417 95                                | .                                                                                                                                               | 15,462,486 97                                                         | 166,421,094 92   |
| 1862. . . . .                               | 153,614,490 "                                          | 1,000,000 "                                 | .                                                                                                                                               | 3,421,375 01                                                          | 158,036,065 01   |
| 1863. . . . .                               | 156,046,790 "                                          | 1,000,000 "                                 | 850,920 "                                                                                                                                       | 4,832,739 33                                                          | 162,730,469 33   |
| 1864. . . . .                               | 157,782,790 "                                          | 800,000 "                                   | 12,504,805 42                                                                                                                                   | 4,760,118 81                                                          | 175,847,714 23   |
| 1865. . . . .                               | 159,612,790 "                                          | 800,000 "                                   | 3,867,237 25                                                                                                                                    | 3,180,053 64                                                          | 169,460,080 89   |
| 1866. . . . .                               | 164,089,490 "                                          | .                                           | 1,049,486 42                                                                                                                                    | 17,156,800 37                                                         | 182,295,866 99   |
| 1867. . . . .                               | 166,046,200 "                                          | "                                           | 10,259,231 38                                                                                                                                   | 39,923,729 80                                                         | 216,229,231 18   |
| 1868. . . . .                               | 169,190,780 "                                          | "                                           | 936,738 44                                                                                                                                      | 32,410,381 33                                                         | 202,537,900 07   |
| 1869. . . . .                               | 174,691,700 "                                          | "                                           | 3,062,227 06                                                                                                                                    | 22,229,034 20                                                         | 200,582,961 26   |
| 1870. . . . .                               | 176,725,000 "                                          | "                                           | 5,388,118 37                                                                                                                                    | 9,516,989 10                                                          | 191,630,107 47   |
| A REPORTER. . . . .                         | 4,968,466,124 39                                       | 146,104,385 55                              | 160,347,204 68                                                                                                                                  | 449,299,882 50                                                        | 5,723,217,597 32 |

## CLOS DE 1850 A 1911 INCLUSIVEMENT. — RECETTES.

| FAITS RÉALISÉS.  | RÉSULTATS<br>de la comparaison des prévisions<br>avec les faits réalisés. |                              | Observations. |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------|---------------|
|                  | RECOURVEMENTS<br>effectués.                                               | EXCÉDENT<br>des évaluations. |               |
| 26,502,221 56    | •                                                                         | •                            |               |
| 113,225,815 05   | •                                                                         | •                            |               |
| 152,464,505 97   | •                                                                         | •                            |               |
| 88,058,315 92    | •                                                                         | 1,965,728 44                 |               |
| 96,701,337 76    | •                                                                         | 2,100,520 41                 |               |
| 91,075,225 70    | 756,355 92                                                                | •                            |               |
| 102,652,632 59   | •                                                                         | 1,256,517 92                 |               |
| 101,715,250 24   | •                                                                         | 5,404,913 99                 |               |
| 125,509,914 81   | •                                                                         | 3,080,719 81                 |               |
| 115,837,428 97   | 4,506,714 08                                                              | •                            |               |
| 169,376,253 86   | 1,506,820 41                                                              | •                            |               |
| 101,342,826 17   | 160,690 75                                                                | •                            |               |
| 126,766,956 55   | 1,542,114 00                                                              | •                            |               |
| 125,280,847 48   | 4,626,724 49                                                              | •                            |               |
| 108,810,508 73   | •                                                                         | 844,604 39                   |               |
| 120,855,951 97   | •                                                                         | 1,138,478 98                 |               |
| 114,064,043 57   | •                                                                         | 232,966 72                   |               |
| 113,528,063 84   | 2,120,289 28                                                              | •                            |               |
| 146,117,886 55   | 9,764,401 46                                                              | •                            |               |
| 113,871,437 58   | 5,740,882 48                                                              | •                            |               |
| 132,877,187 86   | 1,381,300 85                                                              | •                            |               |
| 119,345,651 94   | •                                                                         | 1,220,817 10                 |               |
| 128,451,208 79   | •                                                                         | 6,017,817 80                 |               |
| 139,468,270 19   | •                                                                         | 4,063,673 59                 |               |
| 152,675,052 50   | •                                                                         | 5,840,232 04                 |               |
| 144,502,166 63   | •                                                                         | 8,821,605 50                 |               |
| 146,230,211 91   | •                                                                         | 9,044,557 42                 |               |
| 149,143,925 95   | •                                                                         | 5,026,432 01                 |               |
| 155,880,739 57½  | •                                                                         | 10,977,250 60½               |               |
| 158,349,645 85   | •                                                                         | 7,995,286 70                 |               |
| 169,709,218 61½  | •                                                                         | 4,621,745 26½                |               |
| 172,234,411 84   | •                                                                         | 5,813,316 92                 |               |
| 164,537,914 52½  | •                                                                         | 6,501,849 51½                |               |
| 168,025,320 49   | •                                                                         | 6,194,831 14                 |               |
| 181,514,254 97½  | •                                                                         | 5,666,540 74½                |               |
| 178,086,951 17   | •                                                                         | 8,026,870 28                 |               |
| 187,047,478 33   | •                                                                         | 4,751,611 34                 |               |
| 223,404,895 42   | •                                                                         | 7,175,642 24                 |               |
| 209,641,495 41   | •                                                                         | 7,103,595 34                 |               |
| 211,092,435 85   | •                                                                         | 10,509,472 59                |               |
| 205,442,109 40   | •                                                                         | 13,812,001 93                |               |
| 5,847,311,963 25 | 20,814,272 60                                                             | 153,908,638 53               |               |

TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES

| EXERCICES.      | PRÉVISIONS.                                            |                                             |                                                                                                                                                 |                                                                       | TOTAL.            |
|-----------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-------------------|
|                 | ÉVALUATIONS<br>du<br>BUDGET<br>des<br>VOIES ET MOYENS. | AUGMENTATIONS<br>par<br>des lois spéciales. | RESSOURCES<br>EXTRAORDINAIRES<br>constatées dans<br>le cours de l'exercice<br>ou dehors<br>des évaluations<br>du Budget.<br>(Montant effectif.) | FONDS AFFECTÉS<br>à des<br>dépenses spéciales.<br>(Montant effectif.) |                   |
| REPORT. . . . . | 4,968,466,124 59                                       | 145,104,385 55                              | 160,547,204 68                                                                                                                                  | 449,299,882 50                                                        | 5,723,217,597 32  |
| 1871. . . . .   | 178,329,000 »                                          | »                                           | 4,578,316 59                                                                                                                                    | 44,559,658 95                                                         | 227,266,976 54    |
| 1872. . . . .   | 188,914,000 »                                          | »                                           | 3,803,026 77                                                                                                                                    | 22,784,721 73                                                         | 215,501,748 50    |
| 1873. . . . .   | 205,985,500 »                                          | »                                           | 3,909,338 34                                                                                                                                    | 110,148,310 97                                                        | 320,045,149 31    |
| 1874. . . . .   | 229,643,000 »                                          | »                                           | 7,997,353 32                                                                                                                                    | 64,462,094 50                                                         | 502,102,447 82    |
| 1875. . . . .   | 245,032,600 »                                          | »                                           | 6,378,327 41                                                                                                                                    | 25,147,717 51                                                         | 274,558,644 92    |
| 1876. . . . .   | 250,244,860 »                                          | »                                           | 6,284,657 41                                                                                                                                    | 64,714,787 04                                                         | 321,244,304 45    |
| 1877. . . . .   | 252,245,760 »                                          | »                                           | 5,921,492 41                                                                                                                                    | 82,569,776 93                                                         | 340,737,029 34    |
| 1878. . . . .   | 260,333,860 »                                          | »                                           | 7,779,547 19                                                                                                                                    | 101,271,593 30                                                        | 369,384,800 49    |
| 1879. . . . .   | 264,455,260 »                                          | »                                           | 8,103,464 16                                                                                                                                    | 22,041,400 »                                                          | 294,580,124 16    |
| 1880. . . . .   | 275,497,060 »                                          | »                                           | 6,055,637 49                                                                                                                                    | 97,208,962 50                                                         | 378,761,649 99    |
| 1881. . . . .   | 286,368,639 »                                          | »                                           | 6,711,960 63                                                                                                                                    | 75,664,610 »                                                          | 368,745,209 63    |
| 1882. . . . .   | 290,647,700 »                                          | »                                           | 7,471,222 69                                                                                                                                    | 128,875,535 45                                                        | 422,994,467 14    |
| 1883. . . . .   | 299,571,760 »                                          | »                                           | 8,247,563 39                                                                                                                                    | 144,826,113 83                                                        | 452,645,437 22    |
| 1884. . . . .   | 320,448,727 »                                          | »                                           | 3,470,384 »                                                                                                                                     | 49,532,795 »                                                          | 373,472,106 »     |
| 1885. . . . .   | 319,861,190 »                                          | »                                           | 800,384 »                                                                                                                                       | 19,769,518 53                                                         | 340,431,292 53    |
| 1886. . . . .   | 320,169,728 »                                          | »                                           | 1,722,184 »                                                                                                                                     | 45,296,793 87                                                         | 367,188,705 87    |
| 1887. . . . .   | 314,421,809 »                                          | »                                           | 2,356,584 »                                                                                                                                     | 17,248,349 »                                                          | 334,026,742 »     |
| 1888. . . . .   | 319,365,759 »                                          | »                                           | 706,884 »                                                                                                                                       | 14,275,277 50                                                         | 334,347,920 50    |
| 1889. . . . .   | 330,314,902 »                                          | »                                           | 1,103,584 »                                                                                                                                     | 46,083,629 17                                                         | 377,502,115 17    |
| 1890. . . . .   | 331,332,202 »                                          | »                                           | 1,027,315 »                                                                                                                                     | 35,976,143 24                                                         | 368,335,658 24    |
| 1891. . . . .   | 341,692,712 40                                         | »                                           | 2,338,000 »                                                                                                                                     | 55,150,607 01                                                         | 399,181,319 41    |
| 1892. . . . .   | 342,546,190 40                                         | »                                           | 1,768,000 »                                                                                                                                     | 65,333,565 57                                                         | 409,649,755 97    |
| 1893. . . . .   | 344,730,828 40                                         | »                                           | 6,468,000 »                                                                                                                                     | 40,987,756 65                                                         | 392,226,585 05    |
| 1894. . . . .   | 349,316,198 40                                         | »                                           | 4,378,000 »                                                                                                                                     | 35,408,777 25                                                         | 389,102,975 65    |
| 1895. . . . .   | 357,727,028 40                                         | »                                           | 728,000 »                                                                                                                                       | 21,954,934 15                                                         | 380,409,962 55    |
| 1896. . . . .   | 365,927,378 40                                         | »                                           | 4,558,846 »                                                                                                                                     | 83,000,829 47                                                         | 453,487,053 87    |
| 1897. . . . .   | 386,923,178 40                                         | »                                           | 6,198,600 62                                                                                                                                    | 62,573,246 79                                                         | 455,695,025 81    |
| 1898. . . . .   | 422,030,348 40                                         | »                                           | 6,218,708 17                                                                                                                                    | 249,900,141 66                                                        | 678,149,198 33    |
| 1899. . . . .   | 435,037,428 40                                         | »                                           | 2,800,000 »                                                                                                                                     | 10,560,312 63                                                         | 448,197,741 03    |
| 1900. . . . .   | 452,246,618 »                                          | »                                           | 1,181,000 »                                                                                                                                     | 47,178,066 38                                                         | 500,605,684 38    |
| 1901. . . . .   | 488,429,760 »                                          | »                                           | 1,050,000 »                                                                                                                                     | 129,767,816 24                                                        | 619,247,576 24    |
| 1902. . . . .   | 489,040,050 »                                          | »                                           | 993,000 »                                                                                                                                       | 106,602,783 39                                                        | 596,635,833 39    |
| 1903. . . . .   | 506,342,470 »                                          | »                                           | 4,197,753 27                                                                                                                                    | 116,283,166 95                                                        | 628,823,390 22    |
| 1904. . . . .   | 529,372,510 »                                          | »                                           | 2,549,299 80                                                                                                                                    | 136,850,513 74                                                        | 668,572,325 34    |
| 1905. . . . .   | 543,574,427 »                                          | »                                           | 1,410,407 39                                                                                                                                    | 116,298,433 91                                                        | 661,283,268 30    |
| 1906. . . . .   | 558,863,927 90                                         | »                                           | 1,059,500 »                                                                                                                                     | 75,051,332 45                                                         | 634,974,760 36    |
| 1907. . . . .   | 590,570,450 »                                          | »                                           | 1,602,500 »                                                                                                                                     | 88,984,911 41                                                         | 681,157,861 41    |
| 1908. . . . .   | 261,404,924 »                                          | »                                           | 1,309,500 »                                                                                                                                     | 81,603,130 99                                                         | 704,319,554 99    |
| 1909. . . . .   | 819,200,944 »                                          | »                                           | 1,309,500 »                                                                                                                                     | 149,056,958 98                                                        | 769,767,402 98    |
| 1910. . . . .   | 655,199,319 »                                          | »                                           | 2,745,500 »                                                                                                                                     | 127,193,423 78                                                        | 765,138,242 78    |
| 1911. . . . .   | 658,724,844 »                                          | »                                           | 1,037,700 »                                                                                                                                     | 41,751,969 77                                                         | 701,514,513 77    |
|                 | 20,496,770,963 09                                      | 145,104,385 55                              | 310,685,644 73                                                                                                                                  | 3,502,874,140 71                                                      | 24,455,436,136 08 |
|                 | 20,641,875,350 64                                      |                                             |                                                                                                                                                 |                                                                       |                   |

## CLOS DE 1850 A 1911 INCLUSIVEMENT. — RECETTES (suite).

| FAITS RÉALISÉS.   | RÉSULTATS<br>de la comparaison des prévisions<br>avec les faits réalisés. |                                             | Observations. |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------|
|                   | EXCÉDENT<br>des évaluations.                                              | EXCÉDENT<br>des recouvrements<br>effectués. |               |
| 5,847,511,965 25  | 20,814,272 60                                                             | 155,908,658 55                              |               |
| 256,645,968 44    | •                                                                         | 20,576,992 90                               |               |
| 250,940,457 90    | •                                                                         | 24,458,689 40                               |               |
| 541,086,178 65    | •                                                                         | 21,045,029 52                               |               |
| 515,915,640 21    | •                                                                         | 15,811,102 59                               |               |
| 278,711,586 65    | •                                                                         | 4,152,941 71                                |               |
| 526,620,745 66    | •                                                                         | 5,576,439 21                                |               |
| 546,284,526 27    | •                                                                         | 5,547,496 05                                |               |
| 567,590,461 93    | 1,794,558 56                                                              | •                                           |               |
| 500,801,815 57    | •                                                                         | 6,221,689 21                                |               |
| 594,215,951 71    | •                                                                         | 17,454,281 72                               |               |
| 578,005,789 85    | •                                                                         | 9,258,580 22                                |               |
| 456,566,919 84    | •                                                                         | 3,512,452 70                                |               |
| 454,076,925 48    | •                                                                         | 2,551,488 26                                |               |
| 550,022,152 10    | 25,449,975 00                                                             | •                                           |               |
| 555,085,425 76    | 7,545,868 77                                                              | •                                           |               |
| 571,291,105 14    | •                                                                         | 4,102,599 27                                |               |
| 541,164,155 86    | •                                                                         | 7,157,411 86                                |               |
| 546,666,785 94    | •                                                                         | 12,518,865 44                               |               |
| 587,056,516 49    | •                                                                         | 9,554,401 52                                |               |
| 578,404,519 26    | •                                                                         | 10,048,661 02                               |               |
| 401,947,104 59    | •                                                                         | 2,765,784 98                                |               |
| 414,044,662 21    | •                                                                         | 4,594,906 24                                |               |
| 597,678,051 77    | •                                                                         | 5,451,446 72                                |               |
| 405,184,400 55    | •                                                                         | 10,081,424 88                               |               |
| 595,750,444 45    | •                                                                         | 15,520,481 90                               |               |
| 480,959,955 56    | •                                                                         | 27,472,881 69                               |               |
| 499,612,888 32    | •                                                                         | 43,917,862 51                               |               |
| 679,986,220 84    | •                                                                         | 1,857,022 61                                |               |
| 485,271,551 65    | •                                                                         | 35,075,700 60                               |               |
| 542,778,105 55    | •                                                                         | 42,172,419 17                               |               |
| 655,715,761 70    | •                                                                         | 16,468,185 46                               |               |
| 627,750,060 08    | •                                                                         | 31,114,226 69                               |               |
| 652,416,809 77    | •                                                                         | 5,595,419 55                                |               |
| 672,128,650 59    | •                                                                         | 5,556,527 05                                |               |
| 706,584,998 90    | •                                                                         | 45,101,750 00                               |               |
| 675,687,915 98    | •                                                                         | 40,715,155 65                               |               |
| 708,258,896 88    | •                                                                         | 21,034,055 47                               |               |
| 699,420,091 45    | 4,899,465 56                                                              | •                                           |               |
| 795,216,515 29    | •                                                                         | 25,440,110 51                               |               |
| 815,404,779 45    | •                                                                         | 52,269,556 07                               |               |
| 758,025,638 90    | •                                                                         | 36,509,125 22                               |               |
| 25,499,860,762 65 | 67,503,017 39                                                             | 811,720,545 56                              |               |
|                   | 744,425,025 07                                                            |                                             |               |

TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES

| EXERCICES.                          | PRÉVISIONS.                                              |                                                                                                                                               |                                                                                                                                    |                                                                                                              |                  |                                                                                                          |                                                   |
|-------------------------------------|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
|                                     | SERVICE ORDINAIRE.                                       |                                                                                                                                               |                                                                                                                                    |                                                                                                              |                  |                                                                                                          | RESTE.<br>ou<br>crédits affectés<br>à l'exercice. |
|                                     | CRÉDITS<br>accordés par la loi<br>du<br>budget primitif. | CRÉDITS<br>supplémentaires<br>et extraordinaires<br>accor-dés<br>par des lois spéciales,<br>déduction<br>faite des annulations<br>de crédits. | CRÉDITS<br>complémentaires<br>pour<br>couvrir les dépenses<br>faites<br>au delà des allocations<br>non limitatives<br>des budgets. | CRÉDITS<br>transférés des exercices<br>antérieurs,<br>en vertu de l'art. 50<br>de la loi<br>de comptabilité. | TOTAL.           | CRÉDITS<br>transférés à l'exercice<br>suivant,<br>en vertu de l'art. 50<br>de la loi<br>de comptabilité. |                                                   |
| 1850                                | 27,081,168 79                                            | .                                                                                                                                             | .                                                                                                                                  | .                                                                                                            | 27,081,168 79    | .                                                                                                        | 27,081,168 79                                     |
| (4 <sup>e</sup> trimestre)<br>1851. | 115,806,850 65                                           | .                                                                                                                                             | .                                                                                                                                  | .                                                                                                            | 115,806,850 65   | .                                                                                                        | 115,806,850 65                                    |
| 1852.                               | a) 151,505,175 28                                        | 12,892,226 53                                                                                                                                 | .                                                                                                                                  | .                                                                                                            | 164,395,401 81   | .                                                                                                        | 164,395,401 81                                    |
| 1853.                               | 94,140,855 33                                            | .                                                                                                                                             | .                                                                                                                                  | .                                                                                                            | 94,140,855 33    | .                                                                                                        | 94,140,855 33                                     |
| 1854.                               | 85,272,610 32                                            | 5,601,500 11                                                                                                                                  | .                                                                                                                                  | .                                                                                                            | 88,874,000 43    | .                                                                                                        | 88,874,000 43                                     |
| 1855.                               | 86,569,595 77                                            | 1,099,740 51                                                                                                                                  | .                                                                                                                                  | .                                                                                                            | 88,069,354 28    | .                                                                                                        | 88,069,354 28                                     |
| 1856.                               | 85,058,337 45                                            | 1,167,450 50                                                                                                                                  | .                                                                                                                                  | .                                                                                                            | 86,225,788 04    | .                                                                                                        | 86,225,788 04                                     |
| 1857.                               | 91,048,402 16                                            | 4,177,701 53                                                                                                                                  | .                                                                                                                                  | .                                                                                                            | 95,226,103 69    | .                                                                                                        | 95,226,103 69                                     |
| 1858.                               | 94,947,052 10                                            | 1,849,906 08                                                                                                                                  | .                                                                                                                                  | .                                                                                                            | 96,796,959 08    | .                                                                                                        | 96,796,959 08                                     |
| 1859.                               | 104,899,007 55                                           | 7,795,917 90                                                                                                                                  | .                                                                                                                                  | .                                                                                                            | 112,695,015 45   | .                                                                                                        | 112,695,015 45                                    |
| 1860.                               | 99,150,590 94                                            | 6,454,034 64                                                                                                                                  | .                                                                                                                                  | .                                                                                                            | 105,584,425 58   | .                                                                                                        | 105,584,425 58                                    |
| 1861.                               | 103,791,842 58                                           | 13,617,459 14                                                                                                                                 | 58,142 25                                                                                                                          | .                                                                                                            | 117,467,425 07   | .                                                                                                        | 117,467,425 07                                    |
| 1862.                               | 105,566,062 81                                           | 5,522,447 63                                                                                                                                  | .                                                                                                                                  | .                                                                                                            | 109,089,410 44   | .                                                                                                        | 109,089,410 44                                    |
| 1863.                               | 108,835,372 01                                           | 11,168,433 71                                                                                                                                 | 285,920 23                                                                                                                         | .                                                                                                            | 120,289,725 95   | .                                                                                                        | 120,289,725 95                                    |
| 1864.                               | 110,125,706 67                                           | 6,659,150 39                                                                                                                                  | 12,775 60                                                                                                                          | .                                                                                                            | 116,795,700 66   | .                                                                                                        | 116,795,700 66                                    |
| 1865.                               | 110,371,385 40                                           | 4,169,479 25                                                                                                                                  | 551,474 01                                                                                                                         | .                                                                                                            | 114,872,558 75   | .                                                                                                        | 114,872,558 75                                    |
| 1866.                               | 112,904,215 11                                           | 5,615,455 66                                                                                                                                  | 575,517 46                                                                                                                         | .                                                                                                            | 118,895,188 23   | .                                                                                                        | 118,895,188 23                                    |
| 1867.                               | 116,452,576 58                                           | 8,200,515 39                                                                                                                                  | 565,645 10                                                                                                                         | .                                                                                                            | 125,218,752 87   | .                                                                                                        | 125,218,752 87                                    |
| 1868.                               | 118,193,870 65                                           | 13,185,567 64                                                                                                                                 | 275,427 52                                                                                                                         | .                                                                                                            | 151,652,865 81   | .                                                                                                        | 151,652,865 81                                    |
| 1869.                               | 111,655,105 81                                           | 3,506,093 66                                                                                                                                  | 354,255 64                                                                                                                         | .                                                                                                            | 115,515,451 11   | 530,555 60                                                                                               | 114,097,095 51                                    |
| 1850.                               | 114,677,172 09                                           | 4,404,468 49                                                                                                                                  | 635,069 65                                                                                                                         | 356,535 60                                                                                                   | 120,051,045 85   | 520,562 56                                                                                               | 119,750,485 27                                    |
| 1851.                               | 115,456,059 16                                           | 4,707,745 12                                                                                                                                  | 169,024 04                                                                                                                         | 520,562 56                                                                                                   | 120,725,588 88   | 527,456 21                                                                                               | 120,195,932 67                                    |
| 1852.                               | 115,524,706 95                                           | 17,626,170 49                                                                                                                                 | 415,551 83                                                                                                                         | 527,456 21                                                                                                   | 154,091,885 48   | 2,625,140 25                                                                                             | 151,468,756 23                                    |
| 1853.                               | 125,615,269 51                                           | 7,954,425 77                                                                                                                                  | 425,591 17                                                                                                                         | 2,625,140 25                                                                                                 | 154,594,255 50   | 2,127,590 51                                                                                             | 152,466,654 19                                    |
| 1854.                               | 125,249,057 07                                           | 8,219,454 05                                                                                                                                  | 810,552 10                                                                                                                         | 2,127,599 31                                                                                                 | 156,406,665 45   | 1,449,181 75                                                                                             | 154,957,481 68                                    |
| 1855.                               | 127,900,347 24                                           | 10,214,528 72                                                                                                                                 | 672,045 61                                                                                                                         | 1,449,181 75                                                                                                 | 149,256,101 52   | 1,645,625 55                                                                                             | 158,590,475 79                                    |
| 1856.                               | 133,484,616 91                                           | 10,022,941 98                                                                                                                                 | 1,400,544 57                                                                                                                       | 1,645,625 55                                                                                                 | 146,555,328 99   | 1,574,588 67                                                                                             | 144,978,040 32                                    |
| 1857.                               | 135,056,047 56                                           | b) 5,464,878 19                                                                                                                               | 1,225,964 99                                                                                                                       | 1,574,588 67                                                                                                 | 145,301,479 41   | 1,884,750 09                                                                                             | 141,416,720 52                                    |
| 1858.                               | 136,858,076 15                                           | 5,252,108 02                                                                                                                                  | 1,070,957 84                                                                                                                       | 1,884,759 09                                                                                                 | 145,065,902 .    | 2,521,487 10                                                                                             | 142,544,414 90                                    |
| 1859.                               | 150,642,007 28                                           | 14,524,290 29                                                                                                                                 | 845,877 55                                                                                                                         | 2,521,487 10                                                                                                 | 154,552,262 02   | 1,955,870 45                                                                                             | 152,596,591 57                                    |
| 1860.                               | 138,642,456 05                                           | 6,891,024 04                                                                                                                                  | 850,111 71                                                                                                                         | 1,955,870 45                                                                                                 | 148,500,542 25   | 1,720,804 55                                                                                             | 146,579,557 92                                    |
| 1861.                               | 141,576,486 70                                           | 5,651,509 92                                                                                                                                  | 1,358,569 18                                                                                                                       | 1,720,804 55                                                                                                 | 159,287,370 15   | 1,551,755 46                                                                                             | 148,755,654 67                                    |
| 1862.                               | 145,176,590 67                                           | 6,517,509 60                                                                                                                                  | 504,026 05                                                                                                                         | 1,551,755 46                                                                                                 | 155,529,661 70   | 1,002,160 54                                                                                             | 152,527,501 22                                    |
| 1863.                               | 148,747,221 72                                           | 6,835,801 75                                                                                                                                  | 225,875 48                                                                                                                         | 1,002,160 54                                                                                                 | 156,807,059 47   | 1,009,590 64                                                                                             | 155,797,668 85                                    |
| 1864.                               | 151,883,210 43                                           | 5,808,095 32                                                                                                                                  | 516,879 75                                                                                                                         | 1,009,590 64                                                                                                 | 159,017,574 12   | 1,051,919 64                                                                                             | 157,985,654 48                                    |
| 1865.                               | 154,244,540 16                                           | 7,278,951 55                                                                                                                                  | 587,797 .                                                                                                                          | 1,051,919 64                                                                                                 | 162,942,988 53   | 1,701,660 31                                                                                             | 161,241,528 02                                    |
| 1866.                               | 158,579,256 91                                           | 9,562,519 67                                                                                                                                  | 452,356 27                                                                                                                         | 1,701,660 31                                                                                                 | 179,275,595 16   | 1,594,855 98                                                                                             | 168,880,757 18                                    |
| 1867.                               | 160,774,028 49                                           | 7,529,884 02                                                                                                                                  | 756,626 28                                                                                                                         | 1,594,855 98                                                                                                 | 176,455,374 77   | 2,125,748 16                                                                                             | 174,529,626 61                                    |
| 1868.                               | 171,911,649 77                                           | 5,240,310 16                                                                                                                                  | 1,264,130 05                                                                                                                       | 2,125,748 16                                                                                                 | 180,541,847 14   | 5,401,465 82                                                                                             | 177,140,383 32                                    |
| 1869.                               | 176,511,641 65                                           | 1,550,499 65                                                                                                                                  | 961,900 11                                                                                                                         | 5,401,465 82                                                                                                 | 182,425,004 25   | 2,035,386 24                                                                                             | 180,390,217 99                                    |
| 1870.                               | 176,812,837 01                                           | 24,955,662 98                                                                                                                                 | 815,800 35                                                                                                                         | 2,035,386 24                                                                                                 | 204,599,686 58   | 2,465,554 28                                                                                             | 202,154,152 50                                    |
| A REPORTER.                         | 5,027,341,070 13                                         | 287,160,595 78                                                                                                                                | 17,752,080 15                                                                                                                      | 33,901,720 64                                                                                                | 5,506,155,275 70 | 36,567,274 92                                                                                            | 5,520,787,998 78                                  |

## CLOS DE 1850 A 1911 INCLUSIVEMENT (SUITE). — DÉPENSES.

| SERVICES<br>SPÉCIAUX.<br>—<br>CRÉDITS<br>rattachés à l'exercice. | TOTAL<br>DES PRÉVISIONS<br>de dépenses. | FAITS RÉALISÉS.                              | Excédents                                       | Observations. |
|------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------|
|                                                                  |                                         | DÉPENSES<br>résultant<br>des services faits. | DE CRÉDITS<br>à annuler.<br>(Service ordinaire) |               |
| »                                                                | 27,981,168 70                           | 27,981,168 79                                | •                                               |               |
| •                                                                | 115,806,850 65                          | 112,415,965 51                               | 3,392,867 14                                    |               |
| •                                                                | 164,595,401 81                          | 158,500,918 95                               | 5,894,482 86                                    |               |
| •                                                                | 94,149,855 55                           | 91,904,974 94                                | 2,244,860 59                                    |               |
| 10,000,000 »                                                     | 98,874,000 45                           | 96,515,600 96                                | 2,360,599 47                                    |               |
| 1,490,000 »                                                      | 89,559,554 28                           | 87,104,004 96                                | 2,455,520 52                                    |               |
| 15,574,165 74                                                    | 101,599,951 78                          | 99,528,487 96                                | 2,071,463 82                                    |               |
| 10,000,000 »                                                     | 105,226,103 69                          | 105,551,751 64                               | 1,894,572 05                                    |               |
| 25,778,055 70                                                    | 122,574,992 78                          | 120,198,578 44                               | 2,576,614 54                                    |               |
| 15,896,897 40                                                    | 128,589,912 85                          | 124,196,508 51                               | 4,595,404 54                                    |               |
| 65,074,257 65                                                    | 168,658,685 21                          | 165,914,570 95                               | 2,744,512 26                                    |               |
| »                                                                | 117,467,425 97                          | 114,976,586 11                               | 2,490,837 86                                    |               |
| 25,278,905 17                                                    | 132,568,405 61                          | 129,575,909 88                               | 2,994,495 73                                    |               |
| 1,699,765 61                                                     | 121,989,489 56                          | 119,855,950 55                               | 2,155,539 25                                    |               |
| 84,656,000 »                                                     | 201,451,700 66                          | 195,185,657 29                               | 6,266,045 37                                    |               |
| 21,552,566 85                                                    | 150,224,705 56                          | 154,389,549 89                               | 1,355,555 67                                    |               |
| 5,221,700 09                                                     | 124,116,888 52                          | 122,752,999 29                               | 1,565,889 05                                    |               |
| 3,768,642 11                                                     | 128,985,574 98                          | 127,572,574 00                               | 1,412,999 99                                    |               |
| 8,924,490 68                                                     | 140,577,556 49                          | 155,060,595 37                               | 5,516,761 12                                    |               |
| 946,977 90                                                       | 115,944,075 41                          | 112,207,069 15                               | 3,677,004 28                                    |               |
| 2,559,755 29                                                     | 122,290,216 56                          | 118,759,904 76                               | 5,559,511 80                                    |               |
| 1,106,145 11                                                     | 121,502,077 78                          | 118,627,460 84                               | 2,674,616 94                                    |               |
| 2,540,568 99                                                     | 155,809,105 22                          | 151,848,564 95                               | 1,960,540 29                                    |               |
| 4,969,827 76                                                     | 157,456,461 95                          | 154,510,907 41                               | 2,925,554 54                                    |               |
| 9,656,500 56                                                     | 144,613,782 24                          | 145,172,277 02                               | 1,441,505 22                                    |               |
| 10,561,522 01                                                    | 148,951,797 80                          | 146,926,211 95                               | 2,025,585 85                                    |               |
| 8,878,878 01                                                     | 155,857,819 25                          | 149,727,649 92                               | 4,150,169 51                                    |               |
| 8,891,907 80                                                     | 150,508,638 12                          | 146,291,158 91                               | 4,017,489 21                                    |               |
| 5,610,495 66                                                     | 148,154,910 56                          | 144,745,005 56                               | 3,409,905 20                                    |               |
| 4,515,494 69                                                     | 157,111,886 26                          | 152,889,679 62                               | 4,222,206 64                                    |               |
| 16,144,667 42                                                    | 162,724,145 54                          | 159,925,377 52                               | 3,698,768 02                                    |               |
| 17,657,007 78                                                    | 168,412,042 45                          | 165,451,869 51                               | 2,980,775 14                                    |               |
| 27,751,059 51                                                    | 180,278,560 55                          | 177,082,280 60                               | 3,196,279 95                                    |               |
| 53,965,945 02                                                    | 191,765,615 85                          | 187,062,522 17                               | 4,701,291 68                                    |               |
| 32,507,450 69                                                    | 190,495,105 17                          | 186,225,129 58                               | 4,269,975 59                                    |               |
| 52,051,825 01                                                    | 195,295,155 05                          | 188,795,756 71                               | 4,499,416 52                                    |               |
| 57,724,704 85                                                    | 206,605,462 01                          | 203,206,671 94                               | 3,598,790 07                                    |               |
| 21,905,668 68                                                    | 196,255,255 29                          | 191,604,515 92                               | 4,628,019 57                                    |               |
| 19,225,311 50                                                    | 196,365,694 82                          | 191,920,940 52                               | 4,442,754 50                                    |               |
| 27,596,688 95                                                    | 207,786,906 92                          | 199,655,875 76                               | 8,151,053 16                                    |               |
| 25,065,874 13                                                    | 227,198,006 45                          | 216,907,800 50                               | 10,290,205 95                                   |               |
| 645,742,846 94                                                   | 5,975,550,845 72                        | 5,851,586,720 74                             | 142,144,124 98                                  |               |

a) Après déduction de fr. 37,546,340 74 c<sup>4</sup> pour les allocations portées au budget de la dette publique, en vue de l'exécution des articles 11 et 12 du traité du 15 novembre 1851, lesquelles doivent être considérées comme non avenues.

b) Les annulations déduites des crédits comprennent une somme de 261,525 francs pour le montant des annulations opérées en exécution de la loi du 6 mars 1858, sur les portions de crédit transférées de l'exercice 1856, en vertu de l'article 50 de la loi sur la comptabilité de l'Etat.

## TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS

| EXERCICES. | PRÉVISIONS.                                              |                                                                                                                                              |                                                                                                                                    |                                                                                                              |                   |                                                                                                          |                                                   |
|------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
|            | SERVICE ORDINAIRE.                                       |                                                                                                                                              |                                                                                                                                    |                                                                                                              |                   |                                                                                                          | RESTE,<br>ou<br>crédits affectés<br>à l'exercice. |
|            | CRÉDITS<br>accordés par la loi<br>du<br>budget primitif. | CRÉDITS<br>supplémentaires<br>et extraordinaires<br>accordés<br>par des lois spéciales.<br>déduction<br>faite des annulations<br>de crédits. | CRÉDITS<br>complémentaires<br>pour<br>couvrir les dépenses<br>faites<br>au delà des allocations<br>non limitatives<br>des budgets. | CRÉDITS<br>transférés des exercices<br>antérieurs,<br>en vertu de l'art. 30<br>de la loi<br>de comptabilité. | TOTAL.            | CRÉDITS<br>transférés à l'exercice<br>suivant,<br>en vertu de l'art. 30<br>de la loi<br>de comptabilité. |                                                   |
| REPORT.    | 5,027,541,079 15                                         | 287,160,595 78                                                                                                                               | 17,752,080 15                                                                                                                      | 35,901,720 64                                                                                                | 5,560,155,275 70  | 50,567,274 92                                                                                            | 5,529,787,998 78                                  |
| 1871.      | 179,505,144 29                                           | 18,165,561 57                                                                                                                                | 853,614 11                                                                                                                         | 2,465,554 28                                                                                                 | 200,787,871 05    | 5,145,122 52                                                                                             | 197,644,748 55                                    |
| 1872.      | 192,956,542 58                                           | 10,047,551 27                                                                                                                                | 1,042,558 45                                                                                                                       | 5,145,122 52                                                                                                 | 207,189,554 82    | 2,541,548 66                                                                                             | 204,647,986 16                                    |
| 1875.      | 204,751,845 22                                           | 15,965,052 89                                                                                                                                | 1,465,792 79                                                                                                                       | 2,541,548 66                                                                                                 | 222,700,250 56    | 2,596,426 68                                                                                             | 220,105,812 88                                    |
| 1874.      | 256,417,401 80                                           | 8,409,242 59                                                                                                                                 | 1,232,024 84                                                                                                                       | 2,596,426 68                                                                                                 | 248,745,095 71    | 5,151,924 82                                                                                             | 245,595,170 89                                    |
| 1875.      | 258,281,440 55                                           | 11,549,458 18                                                                                                                                | 1,290,986 65                                                                                                                       | 5,151,924 82                                                                                                 | 254,075,810 20    | 2,248,988 95                                                                                             | 251,825,721 25                                    |
| 1876.      | 245,220,640 97                                           | 6,465,412 59                                                                                                                                 | 1,925,585 25                                                                                                                       | 2,248,988 95                                                                                                 | 255,857,525 74    | 1,804,775 44                                                                                             | 254,052,750 50                                    |
| 1877.      | 248,956,782 62                                           | 15,168,247 57                                                                                                                                | 1,721,841 51                                                                                                                       | 1,804,775 44                                                                                                 | 267,651,647 14    | 1,594,785 28                                                                                             | 266,256,861 86                                    |
| 1878.      | 260,590,515 25                                           | 7,552,585 74                                                                                                                                 | 1,954,216 95                                                                                                                       | 1,594,785 28                                                                                                 | 271,271,899 20    | 2,125,924 06                                                                                             | 269,145,975 14                                    |
| 1879.      | 274,544,517 80                                           | 2,707,065 62                                                                                                                                 | 1,416,155 21                                                                                                                       | 2,125,924 06                                                                                                 | 280,595,442 69    | 1,622,828 46                                                                                             | 278,970,614 25                                    |
| 1880.      | 278,818,549 04                                           | 16,557,256 49                                                                                                                                | 1,564,595 55                                                                                                                       | 1,622,828 46                                                                                                 | 298,145,209 54    | 1,554,465 50                                                                                             | 296,788,746 24                                    |
| 1881.      | 296,219,571 97                                           | 9,160,851 36                                                                                                                                 | 1,688,278 28                                                                                                                       | 1,554,465 50                                                                                                 | 308,425,164 91    | 1,255,520 96                                                                                             | 307,167,845 95                                    |
| 1882.      | 510,755,895 47                                           | 7,156,791 15                                                                                                                                 | 2,120,451 70                                                                                                                       | 1,255,520 96                                                                                                 | 521,288,459 28    | 669,894 14                                                                                               | 520,618,565 14                                    |
| 1885.      | 522,870,816 47                                           | 5,255,652 04                                                                                                                                 | 1,865,289 41                                                                                                                       | 669,894 14                                                                                                   | 528,659,652 06    | 950,574 55                                                                                               | 527,729,077 51                                    |
| 1884.      | 526,870,741 71                                           | 2,227,597 97                                                                                                                                 | 1,477,915 28                                                                                                                       | 950,574 55                                                                                                   | 551,206,629 51    | 1,044,414 50                                                                                             | 550,162,215 21                                    |
| 1885.      | 519,403,295 "                                            | 199,650 10                                                                                                                                   | 1,268,264 16                                                                                                                       | 1,044,414 50                                                                                                 | 521,915,625 56    | 700,254 13                                                                                               | 521,215,569 43                                    |
| 1886.      | 516,509,150 77                                           | 1,597,904 25                                                                                                                                 | 1,757,085 89                                                                                                                       | 700,254 13                                                                                                   | 520,144,595 02    | 492,988 55                                                                                               | 519,651,404 47                                    |
| 1887.      | 512,156,772 50                                           | 2,072,156 58                                                                                                                                 | 1,497,655 11                                                                                                                       | 492,988 55                                                                                                   | 516,199,572 54    | 850,100 51                                                                                               | 515,549,472 05                                    |
| 1888.      | 514,545,558 05                                           | 1,792,654 10                                                                                                                                 | 1,252,954 02                                                                                                                       | 850,100 51                                                                                                   | 518,219,046 46    | 557,610 69                                                                                               | 517,881,455 77                                    |
| 1889.      | 522,414,158 28                                           | 2,608,474 55                                                                                                                                 | 1,858,515 77                                                                                                                       | 557,610 69                                                                                                   | 527,218,539 29    | 942,545 59                                                                                               | 526,276,195 90                                    |
| 1890.      | 555,715,861 08                                           | 2,612,661 25                                                                                                                                 | 1,427,005 58                                                                                                                       | 942,545 59                                                                                                   | 558,695,671 08    | 684,752 82                                                                                               | 558,010,958 26                                    |
| 1891.      | 558,951,564 02                                           | 959,276 84                                                                                                                                   | 1,588,887 10                                                                                                                       | 684,752 82                                                                                                   | 541,964,460 78    | 612,296 71                                                                                               | 541,552,164 07                                    |
| 1892.      | 540,860,948 57                                           | 1,725,705 96                                                                                                                                 | 1,485,876 65                                                                                                                       | 612,296 71                                                                                                   | 544,682,825 87    | 365,129 79                                                                                               | 544,519,696 08                                    |
| 1895.      | 545,966,749 67                                           | 1,706,642 42                                                                                                                                 | 1,504,650 58                                                                                                                       | 365,129 79                                                                                                   | 547,541,172 26    | 592,484 66                                                                                               | 547,148,687 60                                    |
| 1894.      | 547,725,568 27                                           | 7,417,224 25                                                                                                                                 | 1,658,902 64                                                                                                                       | 592,484 66                                                                                                   | 557,172,179 82    | 1,589,058 45                                                                                             | 555,785,121 59                                    |
| 1895.      | 560,677,484 00                                           | 11,708,199 28                                                                                                                                | 1,596,575 59                                                                                                                       | 1,589,058 45                                                                                                 | 575,171,517 19    | 2,167,748 42                                                                                             | 575,005,568 77                                    |
| 1896.      | 567,174,564 51                                           | 17,117,167 97                                                                                                                                | 5,894,074 25                                                                                                                       | 2,167,748 42                                                                                                 | 590,555,554 95    | 1,454,419 09                                                                                             | 588,898,955 84                                    |
| 1897.      | 587,469,574 67                                           | 43,804,980 56                                                                                                                                | 1,432,715 18                                                                                                                       | 1,454,419 09                                                                                                 | 454,161,687 50    | 1,489,568 50                                                                                             | 452,672,119 "                                     |
| 1898.      | 422,557,984 49                                           | 10,699,532 29                                                                                                                                | 4,577,015 01                                                                                                                       | 1,489,568 50                                                                                                 | 459,122,998 29    | 4,216,141 "                                                                                              | 454,906,857 29                                    |
| 1899.      | 455,868,019 78                                           | 21,568,069 57                                                                                                                                | 2,995,981 15                                                                                                                       | 4,216,141 "                                                                                                  | 462,648,211 48    | 2,564,276 20                                                                                             | 460,285,935 28                                    |
| 1900.      | 455,925,428 52                                           | 34,163,561 24                                                                                                                                | 1,854,829 51                                                                                                                       | 2,564,276 20                                                                                                 | 491,406,095 27    | 4,400,846 88                                                                                             | 486,996,248 59                                    |
| 1901.      | 488,967,501 59                                           | 11,758,102 47                                                                                                                                | 2,715,092 63                                                                                                                       | 4,400,846 88                                                                                                 | 507,848,545 57    | 1,560,506 26                                                                                             | 506,288,037 51                                    |
| 1902.      | 491,368,524 56                                           | 10,723,489 72                                                                                                                                | 6,255,044 92                                                                                                                       | 1,560,506 26                                                                                                 | 509,907,565 46    | 2,400,254 71                                                                                             | 507,507,110 75                                    |
| 1905.      | 510,108,489 52                                           | 7,953,628 06                                                                                                                                 | 5,072,185 82                                                                                                                       | 2,400,254 71                                                                                                 | 525,554,556 11    | 3,094,515 05                                                                                             | 522,440,041 06                                    |
| 1904.      | 527,372,875 27                                           | 7,920,741 91                                                                                                                                 | 5,439,980 88                                                                                                                       | 5,094,515 05                                                                                                 | 545,854,111 11    | 1,859,501 48                                                                                             | 541,994,800 63                                    |
| 1905.      | 541,866,402 32                                           | 22,415,129 42                                                                                                                                | 10,671,448 62                                                                                                                      | 1,859,501 48                                                                                                 | 576,790,281 84    | 2,712,735 75                                                                                             | 574,077,548 11                                    |
| 1906.      | 566,668,195 02                                           | 54,891,575 86                                                                                                                                | 2,116,945 65                                                                                                                       | 2,712,735 75                                                                                                 | 606,589,444 24    | 4,658,878 87                                                                                             | 601,750,565 57                                    |
| 1907.      | 597,526,294 12                                           | 26,521,360 51                                                                                                                                | 1,746,809 66                                                                                                                       | 4,658,878 87                                                                                                 | 650,453,545 16    | 2,125,959 97                                                                                             | 628,599,405 19                                    |
| 1908.      | 621,185,766 27                                           | 5,521,456 76                                                                                                                                 | 5,175,927 57                                                                                                                       | 2,125,959 97                                                                                                 | 650,307,099 57    | 1,546,161 62                                                                                             | 628,760,928 75                                    |
| 1909.      | 619,108,800 11                                           | 16,588,805 22                                                                                                                                | 7,675,994 79                                                                                                                       | 1,546,161 62                                                                                                 | 644,917,759 74    | 1,551,400 54                                                                                             | 645,586,559 40                                    |
| 1910.      | 655,719,582 25                                           | 59,620,501 98                                                                                                                                | 5,085,046 58                                                                                                                       | 1,551,400 54                                                                                                 | 681,954,550 95    | 5,843,769 27                                                                                             | 678,110,561 66                                    |
| 1911.      | 664,547,925 88                                           | 50,088,019 02                                                                                                                                | 3,280,569 68                                                                                                                       | 5,843,769 27                                                                                                 | 701,560,081 85    | 5,655,796 15                                                                                             | 697,906,285 72                                    |
|            | 20,622,292,192 41                                        | 795,050,744 51                                                                                                                               | 123,088,748 "                                                                                                                      | 110,409,627 91                                                                                               | 21,648,821,342 63 | 114,005,424 04                                                                                           | 21,534,757,888 59                                 |

## DE 1850 A 1914 INCLUSIVEMENT (suite). — DÉPENSES (suite).

| SERVICES<br>SPÉCIAUX.<br>—<br>CREDITS<br>rattachés à l'exercice. | TOTAL<br>DES PRÉVISIONS<br>de dépenses. | FAITS RÉALISÉS.                              | Excédents                                       | Observations. |
|------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------|
|                                                                  |                                         | DÉPENSES<br>résultant<br>des services faits. | DE CRÉDITS<br>à annuler.<br>(Service ordinaire) |               |
| 645,742,846 94                                                   | 5,975,550,845 72                        | 5,851,586,720 74                             | 142,144,124 98                                  |               |
| 45,924,116 81                                                    | 241,568,865 54                          | 253,191,225 11                               | 5,377,642 25                                    |               |
| 51,086,552 17                                                    | 255,754,558 55                          | 251,974,512 80                               | 5,759,825 55                                    |               |
| 154,141,616 24                                                   | 554,245,420 12                          | 550,898,578 60                               | 5,547,030 52                                    |               |
| 60,599,200 54                                                    | 506,192,571 25                          | 501,642,754 68                               | 4,549,656 35                                    |               |
| 45,164,484 58                                                    | 296,990,205 65                          | 292,222,405 21                               | 4,767,710 42                                    |               |
| 44,586,605 24                                                    | 298,659,555 54                          | 294,555,925 86                               | 4,505,427 68                                    |               |
| 124,698,774 20                                                   | 590,255,056 06                          | 586,075,145 99                               | 4,862,492 07                                    |               |
| 85,559,952 14                                                    | 552,678,927 28                          | 549,427,757 90                               | 5,251,169 58                                    |               |
| 70,052,545 17                                                    | 549,005,157 40                          | 545,659,016 07                               | 5,564,141 55                                    |               |
| 90,898,774 97                                                    | 537,687,521 21                          | 582,908,428 75                               | 4,779,092 46                                    |               |
| 99,490,450 45                                                    | 406,658,274 40                          | 402,528,405 96                               | 4,529,868 44                                    |               |
| 106,625,652 87                                                   | 427,244,218 01                          | 422,949,551 05                               | 4,294,666 98                                    |               |
| 85,065,072 49                                                    | 412,794,150                             | 406,422,707 95                               | 6,571,442 05                                    |               |
| 59,526,942 75                                                    | 569,689,157 96                          | 561,699,505 71                               | 7,989,852 25                                    |               |
| 57,555,587 58                                                    | 558,550,957 01                          | 551,251,458 55                               | 7,299,518 48                                    |               |
| 55,799,486 41                                                    | 555,450,890 88                          | 549,556,608 52                               | 5,894,282 56                                    |               |
| 56,922,266 79                                                    | 552,271,758 82                          | 546,157,851 68                               | 6,155,887 14                                    |               |
| 41,509,420 81                                                    | 559,120,856 58                          | 555,595,911 90                               | 5,596,944 68                                    |               |
| 51,111,786 72                                                    | 577,587,982 62                          | 575,287,881                                  | 4,100,101 62                                    |               |
| 82,662,977 70                                                    | 420,675,915 96                          | 417,895,629 09                               | 2,789,286 87                                    |               |
| 65,445,199 26                                                    | 404,797,565 55                          | 402,167,955 94                               | 2,629,429 59                                    |               |
| 64,906,072 98                                                    | 409,225,709 06                          | 405,910,417 90                               | 2,515,551 16                                    |               |
| 49,828,595 52                                                    | 596,977,191 12                          | 594,529,146 07                               | 2,448,045 05                                    |               |
| 49,218,904 72                                                    | 405,002,026 11                          | 402,558,551 29                               | 2,445,494 82                                    |               |
| 45,564,255 76                                                    | 418,567,804 55                          | 410,585,401 42                               | 8,184,405 11                                    |               |
| 55,055,985 91                                                    | 445,952,921 75                          | 457,608,281 89                               | 6,544,659 86                                    |               |
| 86,529,585 24                                                    | 510,001,704 24                          | 511,598,214 45                               | 7,605,489 79                                    |               |
| 266,144,251 92                                                   | 701,551,089 21                          | 695,625,188 05                               | 7,725,901 16                                    |               |
| 119,011,862 61                                                   | 579,295,797 89                          | 570,442,110 68                               | 8,853,687 21                                    |               |
| 95,102,409 55                                                    | 582,098,657 74                          | 574,158,192 21                               | 7,940,465 55                                    |               |
| 104,919,434 88                                                   | 611,207,472 19                          | 605,629,150 64                               | 7,578,552 55                                    |               |
| 114,266,228 42                                                   | 621,775,559 17                          | 615,556,076 21                               | 6,417,262 96                                    |               |
| 117,025,598 04                                                   | 659,465,659 10                          | 627,975,568 54                               | 11,490,070 76                                   |               |
| 161,559,796 26                                                   | 705,554,605 89                          | 628,527,575 59                               | 15,027,050 50                                   |               |
| 59,885,176 58                                                    | 655,960,724 69                          | 626,498,501 76                               | 7,462,222 93                                    |               |
| 180,844,565 94                                                   | 782,594,951 51                          | 772,565,942 89                               | 10,228,988 42                                   |               |
| 152,555,612 99                                                   | 780,845,046 18                          | 767,772,762 56                               | 15,072,285 62                                   |               |
| 157,429,706 55                                                   | 786,190,655 50                          | 770,451,015 59                               | 15,759,621 91                                   |               |
| 151,747,457 90                                                   | 795,155,817 30                          | 786,197,824 45                               | 8,955,992 85                                    |               |
| 156,502,101 16                                                   | 854,612,662 82                          | 829,456,247 54                               | 5,156,415 28                                    |               |
| 121,760,768 10                                                   | 819,667,055 82                          | 810,026,555 42                               | 8,740,618 40                                    |               |
| 4,381,437,457 26                                                 | 25,916,195,045 85                       | 25,511,560,434 77                            | 404,654,911 08                                  |               |

TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS

| EXERCICES.  | BUDGETS ORDINAIRES.                |                  | SERVICES EXTRAORDINAIRES<br>ET SPÉCIAUX. |                | BUDGETS ET SERVICES<br>AÉRIÉS. |                  |
|-------------|------------------------------------|------------------|------------------------------------------|----------------|--------------------------------|------------------|
|             | Recettes.                          | Dépenses.        | Recettes.                                | Dépenses.      | Recettes.                      | Dépenses.        |
|             | 1850<br>(4 <sup>e</sup> trimestre) | 25,869,417 15    | 27,348,564 56                            | 652,804 25     | 652,804 25                     | 26,502,221 56    |
| 1851.       | 66,942,211 82                      | 66,208,608 91    | 46,285,605 21                            | 46,205,554 60  | 115,225,815 05                 | 112,415,965 51   |
| 1852.       | 77,811,942 41                      | 85,908,455 19    | 74,652,565 56                            | 74,592,465 76  | 152,464,505 97                 | 158,500,918 95   |
| 1855.       | 88,005,710 44                      | 91,904,974 94    | 54,605 48                                | •              | 88,058,515 02                  | 91,904,974 94    |
| 1854.       | 86,580,098 41                      | 86,515,600 96    | 10,521,250 55                            | 10,000,000 •   | 96,701,557 76                  | 96,515,600 96    |
| 1855.       | 89,171,554 50                      | 85,614,004 96    | 1,905,891 40                             | 1,490,000 •    | 91,075,225 70                  | 87,104,004 96    |
| 1856.       | 85,815,668 92                      | 84,154,524 22    | 16,818,965 47                            | 15,574,165 74  | 102,652,652 59                 | 99,528,487 96    |
| 1857.       | 89,406,615 99                      | 95,551,751 64    | 12,508,656 25                            | 10,000,000 •   | 101,715,250 24                 | 105,551,751 64   |
| 1858.       | 97,687,045 81                      | 94,420,544 74    | 25,822,869 •                             | 25,778,055 70  | 125,509,914 81                 | 120,108,378 44   |
| 1859.       | 99,788,816 92                      | 108,229,611 11   | 16,048,612 05                            | 15,896,897 40  | 115,857,428 97                 | 124,196,508 51   |
| 1860.       | 100,558,748 59                     | 102,840,115 52   | 68,817,505 27                            | 65,074,257 65  | 169,576,255 86                 | 165,914,570 95   |
| 1861.       | 101,505,775 25                     | 114,976,586 11   | 59,052 92                                | •              | 101,542,826 17                 | 114,976,586 11   |
| 1862.       | 104,558,497 10                     | 106,094,914 71   | 22,408,450 45                            | 25,278,905 17  | 126,766,956 55                 | 129,575,909 88   |
| 1865.       | 105,055,528 51                     | 118,156,186 72   | 18,256,518 97                            | 1,699,765 61   | 125,289,847 48                 | 119,855,950 55   |
| 1864.       | 110,425,688 59                     | 110,529,657 29   | 88,584,820 54                            | 84,656,000 •   | 108,810,508 75                 | 105,185,657 29   |
| 1865.       | 112,276,648 98                     | 115,056,985 06   | 17,579,502 99                            | 21,552,566 85  | 129,855,951 97                 | 154,589,549 80   |
| 1866.       | 115,247,056 72                     | 117,551,299 20   | 817,006 65                               | 5,221,700 09   | 114,064,045 57                 | 122,752,999 29   |
| 1867.       | 115,544,560 72                     | 125,805,752 88   | 185,705 12                               | 5,768,642 11   | 115,528,065 84                 | 127,572,374 99   |
| 1868.       | 108,957,848 54                     | 126,156,104 69   | 57,180,058 01                            | 8,924,490 68   | 146,117,886 55                 | 155,060,595 57   |
| 1869.       | 115,847,157 52                     | 111,520,091 25   | 24,500 06                                | 946,977 90     | 115,871,457 58                 | 112,267,069 15   |
| 1850.       | 116,520,519 17                     | 116,171,171 47   | 16,547,668 69                            | 2,559,755 29   | 152,877,187 86                 | 118,750,904 76   |
| 1851.       | 119,005,567 10                     | 117,521,515 75   | 540,284 84                               | 1,106,145 11   | 119,545,651 94                 | 118,627,460 84   |
| 1852.       | 124,528,067 80                     | 129,508,195 94   | 4,125,140 99                             | 2,540,568 99   | 128,451,208 79                 | 151,848,564 95   |
| 1855.       | 128,857,925 59                     | 129,541,079 65   | 10,650,548 80                            | 4,969,827 76   | 159,468,270 19                 | 154,510,907 41   |
| 1854.       | 152,551,582 04                     | 155,515,976 46   | 20,521,670 46                            | 9,656,500 56   | 152,675,052 50                 | 145,172,277 02   |
| 1855.       | 159,568,195 50                     | 156,564,889 94   | 5,155,975 15                             | 10,561,522 01  | 144,502,166 65                 | 146,926,211 95   |
| 1856.       | 145,007,097 42                     | 140,848,771 01   | 5,252,114 40                             | 8,878,878 91   | 146,259,211 01                 | 149,727,649 92   |
| 1857.       | 146,781,442 01                     | 157,599,251 11   | 2,562,481 92                             | 8,891,907 80   | 149,145,925 95                 | 146,291,158 91   |
| 1858.       | 155,154,108 22½                    | 159,154,599 70   | 726,651 15                               | 5,610,495 66   | 155,880,759 57½                | 144,745,005 56   |
| 1859.       | 156,628,276 70                     | 148,574,184 95   | 1,721,569 15                             | 4,515,494 69   | 158,549,645 85                 | 152,889,679 62   |
| 1860.       | 155,612,571 17½                    | 142,880,769 90   | 14,096,647 44                            | 16,144,607 42  | 169,709,218 61½                | 159,925,577 52   |
| 1861.       | 156,771,924 87                     | 145,774,861 55   | 15,462,486 97                            | 17,657,007 78  | 172,254,411 84                 | 165,451,869 51   |
| 1862.       | 161,116,559 51½                    | 149,551,221 29   | 5,421,575 01                             | 27,751,059 51  | 164,557,914 52½                | 177,082,280 60   |
| 1865.       | 165,241,644 14                     | 151,096,577 15   | 5,685,679 55                             | 55,965,945 02  | 168,925,520 49                 | 187,062,522 17   |
| 1864.       | 164,249,550 74½                    | 155,715,678 89   | 17,264,924 25                            | 52,507,450 69  | 181,514,254 97½                | 186,225,129 58   |
| 1865.       | 169,059,660 28                     | 156,741,911 70   | 9,047,290 89                             | 32,051,825 01  | 178,086,951 17                 | 188,795,756 71   |
| 1866.       | 168,847,107 54                     | 165,481,967 11   | 18,206,576 99                            | 57,724,704 85  | 187,047,478 55                 | 203,206,671 94   |
| 1867.       | 172,971,952 24                     | 169,700,707 24   | 50,452,961 18                            | 21,905,608 68  | 225,404,895 42                 | 191,604,315 92   |
| 1868.       | 176,994,575 54                     | 172,697,628 82   | 55,547,120 07                            | 19,225,511 50  | 209,641,495 41                 | 191,920,940 52   |
| 1869.       | 183,201,172 59                     | 172,259,184 85   | 25,891,261 26                            | 27,596,688 95  | 211,092,455 85                 | 199,655,875 76   |
| 1870.       | 190,557,001 95                     | 191,845,926 57   | 14,905,107 47                            | 25,065,874 15  | 205,442,109 40                 | 216,997,800 50   |
| A REPORTER. | 5,116,094 566 99                   | 5,066,215,251 21 | 751,217,606 26                           | 765,173,469 53 | 5,847,311,065 25               | 5,831,586,720 74 |

## DE 1850 A 1911 INCLUSIVEMENT. — RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

| EXCÉDENTS                  |               |                                                 |                | Observations.                                       |
|----------------------------|---------------|-------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------|
| SUR LES BUDGETS ORDINAIRES |               | SUR LES SERVICES EXTRAORDINAIRES<br>et spéciaux |                |                                                     |
| de recette.                | de dépense.   | de recette.                                     | de dépense.    |                                                     |
| •                          | 1,478,947 45  | •                                               | •              | Réglé définitivement par la loi du 5 mars 1846      |
| 755,602 91                 | •             | 78,248 61                                       | •              | Idem.                                               |
| •                          | 6,096,512 78  | 60,009 80                                       | •              | Idem.                                               |
| •                          | 3,901,264 50  | 54,605 48                                       | •              | Réglé définitivement par la loi du 15 juin 1846.    |
| •                          | 155,502 55    | 321,259 35                                      | •              | Idem.                                               |
| 5,557,529 54               | •             | 415,891 40                                      | •              | Idem.                                               |
| 1,659,544 70               | •             | 1,444,799 75                                    | •              | Réglé définitivement par la loi du 5 mai 1847.      |
| •                          | 3,925,117 65  | 2,508,636 25                                    | •              | Idem.                                               |
| 5,266,701 07               | •             | 44,835 30                                       | •              | Idem.                                               |
| •                          | 8,510,794 19  | 151,714 65                                      | •              | Idem.                                               |
| •                          | 2,281,564 73  | 5,745,247 64                                    | •              | Idem.                                               |
| •                          | 13,672,812 86 | 50,052 92                                       | •              | Réglé définitivement par la loi du 24 mai 1848.     |
| •                          | 1,756,417 61  | •                                               | 870,535 72     | Idem.                                               |
| •                          | 15,102,858 21 | 16,556,755 56                                   | •              | Réglé définitivement par la loi du 18 juillet 1849. |
| •                          | 105,968 00    | 3,728,820 54                                    | •              | Réglé définitivement par la loi du 50 juillet 1858. |
| •                          | 760,534 08    | •                                               | 3,775,065 84   | Idem.                                               |
| •                          | 4,284,262 48  | •                                               | 4,404,605 44   | Idem.                                               |
| •                          | 10,459,372 16 | •                                               | 3,584,958 99   | Idem.                                               |
| •                          | 17,198,256 15 | 28,255,547 55                                   | •              | Idem.                                               |
| 2,527,046 29               | •             | •                                               | 922,677 84     | Réglé définitivement par la loi du 18 mai 1859.     |
| 558,547 70                 | •             | 13,787,935 40                                   | •              | Idem.                                               |
| 1,482,051 57               | •             | •                                               | 765,860 27     | Réglé définitivement par la loi du 7 avril 1865.    |
| •                          | 5,180,128 14  | 1,782,772 •                                     | •              | Idem.                                               |
| •                          | 703,156 26    | 5,600,519 04                                    | •              | Idem.                                               |
| •                          | 1,164,504 42  | 10,665,569 00                                   | •              | Idem.                                               |
| 2,805,505 56               | •             | •                                               | 5,227,348 88   | Idem.                                               |
| 2,158,526 41               | •             | •                                               | 5,646,764 42   | Idem.                                               |
| 9,382,210 00               | •             | •                                               | 6,529,425 38   | Idem.                                               |
| 16,010,598 52½             | •             | •                                               | 4,885,864 51   | Idem.                                               |
| 8,254,001 77               | •             | •                                               | 2,794,125 54   | Idem.                                               |
| 12,751,801 27½             | •             | •                                               | 2,047,959 98   | Réglé définitivement par la loi du 31 déc. 1866.    |
| 10,997,065 54              | •             | •                                               | 2,194,520 81   | Idem.                                               |
| 11,785,118 22½             | •             | •                                               | 24,529,484 50  | Réglé définitivement par la loi du 20 juin 1868.    |
| 12,145,265 99              | •             | •                                               | 50,282,265 67  | Réglé définitivement par la loi du 25 fév. 1869.    |
| 10,555,651 85½             | •             | •                                               | 15,242,526 46  | Réglé définitivement par la loi du 20 mars 1869.    |
| 12,297,748 58              | •             | •                                               | 25,004,554 12  | Réglé définitivement par la loi du 12 juin 1870.    |
| 5,550,154 25               | •             | •                                               | 19,518,527 84  | Réglé définitivement par la loi du 5 juillet 1871.  |
| 5,271,225 •                | •             | 28,529,352 50                                   | •              | Réglé définitivement par la loi du 25 déc. 1872.    |
| 5,596,746 52               | •             | 14,125,808 57                                   | •              | Réglé définitivement par la loi du 27 déc. 1872.    |
| 12,961,987 76              | •             | •                                               | 1,505,427 67   | Réglé définitivement par la loi du 16 juin 1875.    |
| •                          | 1,500,024 44  | •                                               | 10,158,766 66  | Réglé définitivement par la loi du 14 mars 1874.    |
| 145,881,695 32             | 96,000,589 54 | 133,731,240 57                                  | 167,687,112 84 |                                                     |

TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS

| EXERCICES. | BUDGETS ORDINAIRES. |                   | SERVICES EXTRAORDINAIRES<br>ET SPÉCIAUX. |                  | BUDGETS ET SERVICES<br>ADJUS. |                   |
|------------|---------------------|-------------------|------------------------------------------|------------------|-------------------------------|-------------------|
|            | Recettes.           | Dépenses.         | Recettes.                                | Dépenses.        | Recettes.                     | Dépenses.         |
| REPORT.    | 5,110,094,556 99    | 5,006,215,251 21  | 751,217,606 26                           | 765,175,460 55   | 5,847,511,065 25              | 5,851,586,720 74  |
| 1871.      | 207,705,902 90      | 194,267,106 50    | 48,957,975 54                            | 45,924,116 81    | 256,645,068 44                | 258,191,225 11    |
| 1872.      | 215,352,689 40      | 200,888,160 65    | 26,587,748 50                            | 51,086,552 17    | 259,940,437 90                | 251,974,512 80    |
| 1875.      | 227,028,529 52      | 216,756,762 56    | 114,057,649 51                           | 154,141,616 24   | 541,086,178 65                | 550,898,578 60    |
| 1874.      | 245,454,192 59      | 241,045,554 54    | 72,459,447 82                            | 60,599,200 54    | 515,915,640 21                | 501,642,754 68    |
| 1875.      | 245,977,557 67      | 247,058,010 85    | 52,754,048 96                            | 45,164,484 58    | 278,711,586 65                | 292,222,495 21    |
| 1876.      | 255,103,724 70      | 249,749,522 62    | 71,517,018 96                            | 44,586,605 24    | 526,620,745 66                | 294,555,925 86    |
| 1877.      | 257,514,920 47      | 261,574,569 79    | 88,769,605 80                            | 124,698,774 20   | 546,284,526 27                | 586,075,145 99    |
| 1878.      | 260,240,605 41      | 265,894,805 76    | 107,540,858 52                           | 85,552,952 14    | 567,590,461 95                | 549,427,757 90    |
| 1879.      | 270,491,110 90      | 275,606,472 90    | 50,510,695 47                            | 70,052,545 17    | 500,801,815 57                | 545,659,016 07    |
| 1880.      | 291,921,128 65      | 292,000,055 78    | 102,294,865 06                           | 90,898,774 07    | 594,215,951 71                | 582,908,428 75    |
| 1881.      | 296,777,625 06      | 502,857,975 51    | 81,226,166 79                            | 99,490,450 45    | 578,005,789 85                | 402,528,405 96    |
| 1882.      | 501,112,055 94      | 516,525,898 16    | 155,594,865 00                           | 106,625,652 87   | 456,506,919 84                | 422,940,551 05    |
| 1885.      | 505,105,767 55      | 521,357,055 46    | 151,875,158 15                           | 85,065,072 49    | 454,076,925 48                | 406,422,707 95    |
| 1884.      | 505,955,128 51      | 522,172,562 96    | 44,087,005 79                            | 59,526,042 75    | 550,022,152 10                | 561,699,505 71    |
| 1885.      | 515,170,502 59      | 515,915,850 95    | 19,915,121 57                            | 57,555,587 58    | 555,085,425 76                | 551,251,458 55    |
| 1886.      | 515,941,955 22      | 515,757,122 11    | 55,549,151 92                            | 55,799,486 41    | 571,291,105 14                | 549,556,008 52    |
| 1887.      | 525,515,687 50      | 509,215,584 89    | 17,648,466 56                            | 56,922,266 79    | 541,164,155 86                | 546,157,851 68    |
| 1888.      | 555,051,945 88      | 514,284,491 00    | 15,614,840 06                            | 41,509,420 81    | 546,666,785 94                | 555,595,911 90    |
| 1889.      | 557,881,126 65      | 522,176,094 28    | 49,155,589 84                            | 51,111,786 72    | 587,050,516 49                | 575,287,881 .     |
| 1890.      | 540,525,672 04      | 555,250,651 39    | 57,878,647 22                            | 82,662,977 70    | 578,404,519 26                | 417,895,629 09    |
| 1891.      | 546,546,507 48      | 558,722,754 68    | 55,600,706 91                            | 65,445,199 26    | 401,947,104 59                | 402,167,955 94    |
| 1892.      | 547,265,877 69      | 541,004,544 92    | 66,780,784 52                            | 64,906,072 98    | 414,044,662 21                | 405,910,417 90    |
| 1893.      | 552,284,745 98      | 544,700,642 55    | 45,595,285 79                            | 49,828,505 52    | 597,678,051 77                | 594,529,146 07    |
| 1894.      | 562,599,822 91      | 555,559,526 57    | 42,584,577 62                            | 49,218,904 72    | 405,184,400 55                | 402,558,551 29    |
| 1895.      | 572,155,998 71      | 564,819,165 66    | 25,594,445 74                            | 45,564,255 76    | 595,750,444 35                | 410,585,401 42    |
| 1896.      | 588,657,582 54      | 582,554,295 98    | 92,282,555 02                            | 55,055,985 91    | 480,959,955 56                | 457,608,281 89    |
| 1897.      | 430,859,645 64      | 425,068,629 21    | 08,775,244 68                            | 86,529,585 24    | 499,612,888 52                | 511,598,214 45    |
| 1898.      | 459,281,905 68      | 427,180,956 15    | 240,704,515 16                           | 266,444,251 92   | 679,986,220 84                | 695,625,188 05    |
| 1899.      | 469,051,404 51      | 451,450,248 07    | 14,240,127 14                            | 119,011,862 61   | 485,271,551 65                | 570,442,110 68    |
| 1900.      | 494,105,772 85      | 479,055,782 86    | 48,672,550 72                            | 95,102,409 55    | 542,778,103 55                | 574,158,192 21    |
| 1901.      | 501,240,229 87      | 498,709,704 76    | 154,466,551 85                           | 104,919,454 88   | 655,715,761 70                | 603,629,159 64    |
| 1902.      | 504,505,186 51      | 501,089,847 79    | 125,444,875 57                           | 114,266,228 42   | 627,750,060 08                | 615,556,086 21    |
| 1905.      | 515,851,261 21      | 510,949,070 50    | 118,565,548 56                           | 117,025,598 04   | 652,416,809 77                | 627,975,568 54    |
| 1904.      | 555,199,545 90      | 526,967,779 35    | 158,929,106 09                           | 161,559,706 26   | 672,128,650 59                | 688,327,575 59    |
| 1905.      | 581,552,555 56      | 566,615,525 18    | 125,052,643 54                           | 59,885,176 58    | 706,584,998 90                | 626,498,501 76    |
| 1906.      | 597,168,157 06      | 591,521,576 95    | 78,519,756 92                            | 180,844,565 94   | 675,687,915 98                | 772,565,042 89    |
| 1907.      | 617,808,505 95      | 615,257,119 57    | 90,450,592 95                            | 152,555,642 99   | 708,258,806 88                | 767,772,762 56    |
| 1908.      | 616,985,960 28      | 615,021,306 84    | 82,454,151 15                            | 157,429,706 55   | 699,420,091 45                | 770,451,015 59    |
| 1909.      | 645,107,915 35      | 654,450,566 55    | 150,109,497 96                           | 151,747,457 90   | 705,216,515 29                | 786,197,824 45    |
| 1910.      | 682,487,132 25      | 672,954,146 58    | 152,917,647 20                           | 156,502,101 16   | 815,404,779 45                | 829,456,247 54    |
| 1911.      | 695,252,256 09      | 689,105,667 52    | 42,771,492 90                            | 121,760,768 10   | 758,023,658 99                | 810,926,455 42    |
|            | 21,251,222,500 42   | 21,008,692,354 92 | 3,948,638,261 93                         | 4,502,867,779 85 | 28,499,860,762 06             | 28,511,560,134 77 |

## DE 1850 A 1911 INCLUSIVEMENT. — RÉSULTATS GÉNÉRAUX (SUITE).

| EXCÉDENTS                  |                |                                                 |                  | Observations.                                                                  |
|----------------------------|----------------|-------------------------------------------------|------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| SUR LES BUDGETS ORDINAIRES |                | SUR LES SERVICES EXTRAORDINAIRES<br>et spéciaux |                  |                                                                                |
| de recette.                | de dépense.    | de recette.                                     | de dépense.      |                                                                                |
| 145,881,695 52             | 96,000,589 54  | 155,751,249 57                                  | 167,687,112 84   |                                                                                |
| 15,458,886 60              | "              | 5,015,858 75                                    | "                | Réglé définitivement par la loi du 20 mars 1875.                               |
| 12,464,528 77              | "              | "                                               | 24,498,605 67    | Réglé définitivement par la loi du 14 mars 1876.                               |
| 10,271,766 96              | "              | "                                               | 20,085,966 95    | Réglé définitivement par la loi du 10 mai 1877.                                |
| 2,410,658 05               | "              | 11,860,247 48                                   | "                | Réglé définitivement par la loi du 21 mai 1878.                                |
| "                          | 1,080,475 16   | "                                               | 12,450,455 42    | Réglé définitivement par la loi du 26 mai 1880.                                |
| 5,554,402 08               | "              | 26,950,415 72                                   | "                | Réglé définitivement par la loi du 15 juil. 1881.                              |
| "                          | 5,859,449 52   | "                                               | 35,929,168 40    | Réglé définitivement par la loi du 10 mai 1882.                                |
| "                          | 5,645,202 55   | 25,807,906 58                                   | "                | Réglé définitivement par la loi du 31 mars 1885                                |
| "                          | 5,115,555 "    | "                                               | 39,721,849 70    | Idem.                                                                          |
| "                          | 88,525 15      | 11,500,028 09                                   | "                | Idem.                                                                          |
| "                          | 6,060,552 45   | "                                               | 18,264,265 66    | Réglé définitivement par la loi du 29 juil. 1885.                              |
| "                          | 15,211,844 22  | 28,709,215 05                                   | "                | Réglé définitivement par la loi du 16 mars 1886.                               |
| "                          | 18,255,868 11  | 66,808,085 64                                   | "                | Réglé définitivement par la loi du 23 déc. 1887.                               |
| "                          | 16,257,254 65  | 4,560,061 04                                    | "                | Idem.                                                                          |
| "                          | 745,548 56     | "                                               | 17,420,466 21    | Réglé définitivement par la loi du 18 fév. 1889.                               |
| 2,184,851 11               | "              | 19,549,865 51                                   | "                | Réglé définitivement par la loi du 50 déc. 1889.                               |
| 14,500,102 61              | "              | "                                               | 19,275,800 43    | Réglé définitivement par la loi du 20 déc. 1890.                               |
| 18,767,454 79              | "              | "                                               | 27,694,580 75    | Réglé définitivement par la loi du 20 déc. 1891.                               |
| 15,705,052 57              | "              | "                                               | 1,956,596 88     | Réglé définitivement par la loi du 5 juillet 1893.                             |
| 5,295,020 65               | "              | "                                               | 44,784,550 48    | Réglé définitivement par la loi du 26 déc. 1895.                               |
| 7,025,572 80               | "              | "                                               | 7,844,402 35     | Réglé définitivement par la loi du 25 mars 1895.                               |
| 6,259,532 77               | "              | 1,874,711 54                                    | "                | Réglé définitivement par la loi du 28 avril 1896.                              |
| 7,584,105 45               | "              | "                                               | 4,455,217 75     | Réglé définitivement par la loi du 22 avril 1897.                              |
| 9,260,196 54               | "              | "                                               | 6,654,527 10     | Réglé définitivement par la loi du 18 mai 1898.                                |
| 7,516,855 05               | "              | "                                               | 21,909,790 02    | Réglé définitivement par la loi du 3 août 1899.                                |
| 6,105,280 56               | "              | 37,228,567 11                                   | "                | Réglé définitivement par la loi du 2 août 1901.                                |
| 5,771,014 45               | "              | "                                               | 17,556,540 56    | Idem.                                                                          |
| 12,100,949 55              | "              | "                                               | 25,759,916 76    | Réglé définitivement par la loi du 12 août 1903.                               |
| 17,601,156 44              | "              | "                                               | 104,771,735 47   | Idem.                                                                          |
| 15,040,989 07              | "              | "                                               | 46,450,078 63    | Réglé définitivement par la loi du 4 mai 1905.                                 |
| 2,559,525 11               | "              | 29,547,096 95                                   | "                | Réglé définitivement par la loi du 5 mai 1905.                                 |
| 5,215,558 72               | "              | 9,178,645 15                                    | "                | Réglé définitivement par la loi du 17 mai 1906.                                |
| 2,901,290 91               | "              | 1,559,950 52                                    | "                | Réglé définitivement par la loi du 18 août 1907.                               |
| 6,251,764 57               | "              | "                                               | 22,450,689 57    | Réglé définitivement par la loi du 21 mai 1908.                                |
| 14,757,050 58              | "              | 65,149,466 76                                   | "                | Réglé définitivement par la loi du 7 août 1911.                                |
| 5,646,580 11               | "              | "                                               | 102,524,609 02   | Idem.                                                                          |
| 2,571,184 38               | "              | "                                               | 62,085,050 06    | Idem.                                                                          |
| 5,964,655 44               | "              | "                                               | 74,995,575 40    | Réglé définitivement par la loi du 18 mai 1912.                                |
| 10,656,648 78              | "              | "                                               | 1,037,959 94     | Réglé définitivement par la loi du 30 août 1913.                               |
| 9,552,985 87               | "              | "                                               | 25,584,455 96    | Réglé définitivement par la loi du 24 août 1919.                               |
| 6,085,568 77               | "              | "                                               | 78,989,565 20    | Réglé définitivement par la loi du 14 nov. 1919.                               |
| 408,828,585 69             | 166,298,440 49 | 476,944,969 22                                  | 1,051,174,487 14 | (1) RÉSULTAT GÉNÉRAL.                                                          |
| 242,550,145 20             |                | (1) 554,229,517 92                              |                  | Services extraordinaires. — Excédents de dépenses . . . . . fr. 554,229,517 92 |
|                            |                |                                                 |                  | Services ordinaires, — Bonis . . . . . 242,550,445 20                          |
|                            |                |                                                 |                  | Excédents de dépenses . . . . . fr. 311,699,372 72                             |

(352)

## RÉSULTAT GÉNÉRAL

## DU BUDGET DE L'EXERCICE 1912.

|                                                                                                                                                                                                                   |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Les recouvrements effectués sur les droits afférents à l'exercice s'élèvent, pour les ressources ordinaires, à . . . . .                                                                                          | fr. 753,463,900 87 |
| et pour les ressources extraordinaires, à . . . . .                                                                                                                                                               | 21,816,423 93      |
|                                                                                                                                                                                                                   | <hr/>              |
| ENSEMBLE. . . . .                                                                                                                                                                                                 | fr. 777,280,324 82 |
|                                                                                                                                                                                                                   |                    |
| Les dépenses ordinaires liquidées et ordonnancées pendant l'exercice, montent à . . . . .                                                                                                                         | fr. 749,254,730 22 |
| et les dépenses sur ressources extraordinaires, à . . . . .                                                                                                                                                       | 146,517,904 14     |
|                                                                                                                                                                                                                   | <hr/>              |
| ENSEMBLE. . . . .                                                                                                                                                                                                 | fr. 895,772,634 36 |
|                                                                                                                                                                                                                   |                    |
| Par conséquent, les dépenses excèdent les recettes de . . . . .                                                                                                                                                   | fr. 118,492,309 54 |
|                                                                                                                                                                                                                   |                    |
| Mais comme l'exercice 1911 a laissé un excédent de dépenses de fr. 311,699,372 72 c <sup>o</sup> qui, d'après le projet de loi de compte de cet exercice, doit être transporté à l'exercice suivant, ci . . . . . | 311,699,372 72     |
|                                                                                                                                                                                                                   | <hr/>              |
| le résultat final, à la clôture de l'exercice 1912, présente un excédent de dépenses de . . . . .                                                                                                                 | fr. 430,191,682 26 |
|                                                                                                                                                                                                                   | <hr/> <hr/>        |

## COMPARAISON

de la situation provisoire et de la situation définitive du budget de l'exercice 1912

|                                                                                                                                                |                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| D'après la situation provisoire de l'exercice 1912, le budget de cet exercice paraissait devoir présenter un excédent de dépenses de . . . . . | 101,119,558 43 |
| D'après la situation définitive de cet exercice, on constate un excédent de dépenses de . . . . .                                              | 430,191,682 26 |
| Soit une différence de . . . . . fr.                                                                                                           | 329,072,123 83 |

Cette différence s'explique ainsi qu'il suit :

## 1° Modifications aux recettes prévues dans la situation provisoire,

SAVOIR :

| RESSOURCES ORDINAIRES.                                                                                                                                                                                                                                     |                                                      | Augmentations. | Diminutions. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------|--------------|
| Impôts . . . . .                                                                                                                                                                                                                                           | Contributions directes, douanes et accises . . . . . | 11,733,855 95  | »            |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Enregistrement et domaines . . . . .                 | »              | 611,282 80   |
| Péages . . . . .                                                                                                                                                                                                                                           | Enregistrement et domaines . . . . .                 | 54,704 13      | »            |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Chemins de fer, etc. . . . .                         | »              | 119,973 70   |
| Capitaux et revenus . . . . .                                                                                                                                                                                                                              | Enregistrement et domaines . . . . .                 | 10,022 31      | »            |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Prisons . . . . .                                    | 66,760 87      | »            |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Trésorerie générale, etc. . . . .                    | 120,607 47     | »            |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Contributions directes, etc. . . . .                 | 49,606 22      | »            |
| Remboursements . . . . .                                                                                                                                                                                                                                   | Enregistrement et domaines . . . . .                 | »              | 70,894 62    |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Prisons . . . . .                                    | »              | »            |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Trésorerie générale, etc. . . . .                    | »              | 615,490 18   |
| RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.                                                                                                                                                                                                                                |                                                      |                |              |
| Remboursement d'avances faites par l'État pour la construction d'égouts à Wendenne . . . . .                                                                                                                                                               |                                                      | »              | 69,544 20    |
| Remboursement d'avances faites au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail . . . . .                                                                    |                                                      | »              | 130,000 »    |
| Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .                                                                                                                                                                                                |                                                      | »              | 84,197 66    |
| Prix de vente des terrains situés à Ostende, cédés à M. North. (Convention/loi des 8 mars/9 mai 1898.) 14 <sup>e</sup> annuité . . . . .                                                                                                                   |                                                      | »              | 5,029,959 45 |
| Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes. Part revenant à l'État dans la onzième annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à la Belgique à la suite des troubles de 1900 . . . . . | 21 57                                                | »              | »            |
|                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                      | »              | 25,118 51    |
|                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                      | 12,035,578 52  | 6,756,461 12 |
| RESTE en augmentation de recettes . . . . . fr.                                                                                                                                                                                                            |                                                      |                | 5,279,117 40 |

## 2° Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire,

SAVOIR :

| DÉPENSES ORDINAIRES.                                                                                                                                                                                                                                 |  | Augmentations. | Diminutions.   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|----------------|----------------|
| Dette publique . . . . .                                                                                                                                                                                                                             |  | 2,679,791 42   | »              |
| Dotations . . . . .                                                                                                                                                                                                                                  |  | 28,300 »       | »              |
| Ministère de la justice . . . . .                                                                                                                                                                                                                    |  | 2,592,506 29   | »              |
| — des affaires étrangères . . . . .                                                                                                                                                                                                                  |  | 209,373 46     | »              |
| — de l'intérieur . . . . .                                                                                                                                                                                                                           |  | 281,469 39     | »              |
| — des sciences et des arts . . . . .                                                                                                                                                                                                                 |  | 198,898 34     | »              |
| — de l'industrie et du travail . . . . .                                                                                                                                                                                                             |  | 21,548 64      | »              |
| — des chemins de fer, postes et télégraphes . . . . .                                                                                                                                                                                                |  | 21,392,420 78  | »              |
| — de la guerre . . . . .                                                                                                                                                                                                                             |  | 4,264,820 »    | »              |
| Corps de la gendarmerie . . . . .                                                                                                                                                                                                                    |  | 111,000 »      | »              |
| Ministère des finances . . . . .                                                                                                                                                                                                                     |  | 1,654,270 27   | »              |
| — de l'agriculture et des travaux publics . . . . .                                                                                                                                                                                                  |  | 1,237,238 64   | »              |
| — des colonies . . . . .                                                                                                                                                                                                                             |  | 539 »          | »              |
| Non-valeurs et remboursements . . . . .                                                                                                                                                                                                              |  | 614,485 90     | »              |
| Les économies ou crédits non consommés par les dépenses et à annuler, évalués dans la situation provisoire à 985,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 9,187,040 53; par conséquent, une diminution de dépenses de . . . . . |  | »              | 8,202,040 53   |
| Les portions de crédits affectées aux dépenses engagées sur les budgets des exercices 1909 à 1912 et dont le transfert à l'exercice 1913 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à . . . . .              |  | »              | 4,432,750 09   |
| Excédent de dépenses de l'exercice 1911 . . . . .                                                                                                                                                                                                    |  | 311,699,372 72 | »              |
|                                                                                                                                                                                                                                                      |  | 346,986,031 85 | 12,634,790 62  |
| RESTE en augmentation de dépenses . . . . . fr.                                                                                                                                                                                                      |  |                | 334,351,241 23 |
| Différence pareille à celle qui est établie ci-dessus, entre la situation provisoire et la situation définitive du budget de l'exercice 1912 . . . . . fr.                                                                                           |  |                | 329,072,123 83 |

COMPTE PROVISOIRE

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1913

## NOTE

## SUR LE COMPTE PROVISOIRE DU BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

Ce compte est rendu en exécution de l'article 43 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État. Il présente la situation provisoire du budget de l'exercice 1913, telle qu'elle résulte des opérations de recette et de dépense qui ont eu lieu pendant l'année 1913, en vertu des dispositions législatives qui les ont autorisées. En voici les résultats sommaires :

§ 1<sup>er</sup>.

## ÉVALUATIONS DU BUDGET.

Par le vote primitif du budget, les ressources et les charges de l'exercice 1913 ont été évaluées, savoir :

|                                       |                   |
|---------------------------------------|-------------------|
| <i>Recettes</i> , à . . . . .         | fr. 757,654,649 » |
| <i>Dépenses</i> , à . . . . .         | 770,347,436 54    |
|                                       | <hr/>             |
| EXCÉDENT PRÉSUMÉ DE DÉPENSES. . . . . | fr. 12,692,787 54 |
|                                       | <hr/> <hr/>       |

D'autre part, il a été rattaché au compte du budget, les ressources extraordinaires ci-après :

|                                                                                                                                                                            |               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| 1° Part revenant à l'État dans la douzième annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à la Belgique à la suite des troubles de 1900 . . . . . | 97,700 »      |
| 2° Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .                                                                                                             | 600,000 »     |
| 3° Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes . . . . .                                                                            | 100,000 »     |
|                                                                                                                                                                            | <hr/>         |
| A REPORTER . . . . .                                                                                                                                                       | fr. 797,700 » |

REPORT. . . . fr. 797,700 »

4° Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 p. c.  
(Arrêté royal du 16 février 1910. — Partie rattachée à 1913.) . . . . 18,134,907 50

ENSEMBLE. . . . fr. 18,932,607 50

#### DÉPENSES.

Les dépenses ordinaires ont été fixées par le budget primitif à . . . fr. 770,347,436 54

Elles se sont accrues des parties d'allocations nécessaires pour solder  
des créances engagées sur les budgets ordinaires des exercices 1909,  
1910, 1911 et 1912, et dont le transfert a eu lieu en conformité de  
l'article 30 de la loi de comptabilité . . . . . 4,432,750 09

ENSEMBLE. . . . fr. 774,780,186 63

D'autre part, il est ouvert aux départements ministériels, pour les dépenses sur ressources  
extraordinaires de l'exercice 1913 :

#### 1° A titre de crédits reportés :

##### a) De l'exercice 1911 :

Article 2 de la loi du 16 septembre 1908 . . . 32,609,431 78

Article 3 de la loi du 17 août 1909 . . . . 5,760,449 30

Article 11 de la loi du 7 août 1911 . . . . 21,395,125 09

59,765,006 17

##### b) De l'exercice 1912. — Art. 11 de la loi du

18 mai 1912 . . . . . fr. 106,539,181 77

166,304,187 94

#### 2° A titre de crédits nouveaux :

|                      |   |                                |                     |  |
|----------------------|---|--------------------------------|---------------------|--|
| Loi du 30 août 1913. | { | Art. 1 <sup>er</sup> . . . . . | 97,443,750 »        |  |
|                      |   | — 2 . . . . .                  | 1,700,000 »         |  |
|                      |   | — 3 . . . . .                  | 49,000 »            |  |
|                      |   |                                | <u>99,192,750 »</u> |  |

ENSEMBLE. . . . fr. 265,496,937 94



**DÉPENSES.**

Les crédits ouverts aux Ministres, pour les services ordinaires et extraordinaires, s'élèvent ensemble, comme on l'a vu plus haut, à . . . . fr. **913,443,263 21**

Les dépenses liquidées et ordonnancées, jusqu'au  
1<sup>er</sup> janvier 1914, montent à . . . . . fr. **631,881,203 49**  
et celles qu'on présume devoir encore être faites jusqu'à  
la clôture de l'exercice, à . . . . . **282,804,059 72**

**ENSEMBLE. . . . fr. 914,685,263 21**

Les paiements effectués et justifiés pendant l'année  
1913 n'ont été que de . . . . . **547,338,417 36**

Il restait, par conséquent, à payer ou à justifier, au  
1<sup>er</sup> janvier 1914 . . . . . fr. **367,326,845 85**

Si l'on compare les crédits alloués aux Ministres avec les dépenses probables de l'exercice 1913. . . . . **914,685,263 21**

l'ensemble de l'exercice présente un excédent présumé des crédits sur les dépenses de. . . . . fr. **738,000 »**

## § 3.

**RÉSULTAT PROBABLE DU BUDGET DE L'EXERCICE 1913.**

La situation du budget de l'exercice 1913 s'établit donc ainsi qu'il suit :

Recettes tant ordinaires qu'extraordinaires . . . . . fr. **788,659,474 41**  
Dépenses — — . . . . . **914,685,263 21**

Excédent probable de dépenses à la clôture de l'exercice . . . fr. **126,025,788 80**

## ETA1 des crédits alloués pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1913.

| MINISTÈRES<br>et<br>SERVICES.                                             | DATES<br>des lois.              | OBJET.                    | MONTANT                           |                                   | TOTAL.         |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------|
|                                                                           |                                 |                           | d'après<br>le Budget<br>primitif. | d'après<br>les<br>lois spéciales. |                |
| <i> Dette publique.</i>                                                   | 30 août 1913.<br>(Mon. n° 253.) | Budget primitif . . . . . | 209,371,718 72                    | »                                 | 209,371,718 72 |
| <i> Dotations.</i>                                                        | 25 janv. 1913.<br>(Mon. n° 29.) | Budget primitif . . . . . | 5,543,050 »                       | »                                 | 5,543,050 »    |
| <i> Ministère de la<br/> Justice.</i>                                     | 30 août 1913.<br>(Mon. n° 249.) | Budget primitif . . . . . | 31,882,733 »                      | »                                 | 31,882,733 »   |
| <i> Ministère des<br/> Affaires étran.</i>                                | 7 juil. 1913.<br>(Mon. n° 20.)  | Budget primitif . . . . . | 4,990,686 »                       | »                                 | 4,990,686 »    |
| <i> Ministère<br/> de l'Intérieur.</i>                                    | 25 août 1913<br>(Mon. n° 147.)  | Budget primitif . . . . . | 7,901,805 »                       | »                                 | 7,901,805 »    |
| <i> Ministère des<br/> Sciences<br/> et des Arts.</i>                     | 1 sept. 1913.<br>(Mon. n° 255.) | Budget primitif . . . . . | 42,373,029 »                      | »                                 | 42,373,029 »   |
| <i> Ministère<br/> de l'Industrie<br/> et du Travail</i>                  | 30 juin 1913.<br>(Mon. n° 192.) | Budget primitif . . . . . | 27,357,500 »                      | »                                 | 27,357,500 »   |
| <i> Ministère des<br/> Chemins de fer.</i>                                | 26 août 1913.<br>(Mon. n° 150.) | Budget primitif . . . . . | 236,043,784 »                     | »                                 | 236,043,784 »  |
| <i> Ministère<br/> de la Marine,<br/> Postes<br/> et Télégraphes.</i>     | 28 août 1913.<br>(Mon. n° 219.) | Budget primitif . . . . . | 49,744,944 »                      | »                                 | 49,744,944 »   |
| <i> Ministère<br/> de la Guerre.</i>                                      | 2 sept. 1913.<br>(Mon. n° 250.) | Budget primitif . . . . . | 78,041,146 82                     | »                                 | 78,041,146 82  |
| <i> Gendarmerie.</i>                                                      | 2 sept. 1913.<br>(Mon. n° 250.) | Budget primitif . . . . . | 9,501,800 »                       | »                                 | 9,501,800 »    |
| <i> Ministère des<br/> Finances.</i>                                      | 30 août 1913<br>(Mon. n° 251.)  | Budget primitif . . . . . | 25,312,150 »                      | »                                 | 25,312,150 »   |
| <i> Ministère<br/> de l'Agriculture<br/> et des<br/> Travaux publics.</i> | 4 sept. 1913.<br>(Mon. n° 253.) | Budget primitif . . . . . | 38,035,607 »                      | »                                 | 38,035,607 »   |
| <i> Ministère des<br/> Colonies.</i>                                      | 23 déc. 1912.<br>(Mon. n° 361.) | Budget primitif . . . . . | 1,421,483 »                       | »                                 | 1,421,483 »    |
| <i> Non-valeurs et<br/> remboursements.</i>                               | 27 fév. 1913.<br>(Mon. n° 64.)  | Budget primitif . . . . . | 2,826,000 »                       | »                                 | 2,826,000 »    |
|                                                                           |                                 | TOTAUX . . . fr           | 770,347,436 54                    | »                                 | 770,347,436 54 |

COMPTE PROVISOIRE

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1913

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1914.

## BUDGET DE

Compte provisoire des

| DÉSIGNATION DES PRODUITS.                                                                                                                                                               |                                                        | ÉVALUATIONS<br>DES RECETTES. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------------------|
| <b>RESSOURCES ORDINAIRES.</b>                                                                                                                                                           |                                                        |                              |
| IMPÔTS . . . . .                                                                                                                                                                        | { Contributions directes, douanes et accises . . . . . | 231.361,630 »                |
|                                                                                                                                                                                         | { Enregistrement et domaines . . . . .                 | 86.353,000 »                 |
| PÉAGES . . . . .                                                                                                                                                                        | { Enregistrement et domaines . . . . .                 | 4.280,000 »                  |
|                                                                                                                                                                                         | { Chemins de fer, postes, etc. . . . .                 | 397.241,250 »                |
| CAPITAUX ET REVENUS . . . . .                                                                                                                                                           | { Enregistrement et domaines . . . . .                 | 3.193,000 »                  |
|                                                                                                                                                                                         | { Chemins de fer, postes, etc. . . . .                 | 315,000 »                    |
|                                                                                                                                                                                         | { Prisons . . . . .                                    | 500,000 »                    |
|                                                                                                                                                                                         | { Trésorerie générale, etc. . . . .                    | 23.264,625 »                 |
| REMBOURSEMENTS . . . . .                                                                                                                                                                | { Contributions directes, etc. . . . .                 | 1.125,000 »                  |
|                                                                                                                                                                                         | { Enregistrement et domaines . . . . .                 | 670,000 »                    |
|                                                                                                                                                                                         | { Prisons . . . . .                                    | 22,984 »                     |
|                                                                                                                                                                                         | { Trésorerie générale, etc. . . . .                    | 7.326,140 »                  |
| <b>TOTAUX . . . . . fr.</b>                                                                                                                                                             |                                                        | <b>757.654,649 »</b>         |
| <b>RECETTES EXTRAORDINAIRES.</b>                                                                                                                                                        |                                                        |                              |
| Part revenant à l'État dans la douzième annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à la Belgique à la suite des troubles de 1900 . . . . .                 |                                                        | 97,700 »                     |
| Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .                                                                                                                             |                                                        | 600,000 »                    |
| Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes . . . . .                                                                                            |                                                        | 100,000 »                    |
| Produit d'aliénation d'excédents d'emprises faites pour la jonction des gares du Nord et du Midi à Bruxelles . . . . .                                                                  |                                                        | »                            |
| Remboursement d'avances faites au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail . . . . . |                                                        | »                            |
| Remboursement d'avances faites par l'État pour la construction d'égouts à Wendenyoc . . . . .                                                                                           |                                                        | »                            |
| <b>A REPORTER . . . . . fr.</b>                                                                                                                                                         |                                                        | <b>797,700 »</b>             |

## L'EXERCICE 1913.

recettes au 1<sup>er</sup> janvier 1914.

| DROITS<br>CONSTATÉS<br>à la charge<br>des redevables<br>de l'ÉTAT. | RECOUVREMENTS<br>EFFECTUÉS. | RESTES<br>À RECOURIR<br>sur les<br>droits constatés<br>à la charge<br>des redevables<br>de l'ÉTAT. | COMPARAISON<br>des évaluations avec les droits recouvrés<br>et à recouvrer. |                                                      | RÉSULTATS<br>prévisibles<br>POUR LE RÈGLEMENT<br>du budget.<br>—<br>RECHUTES PROBABLES<br>de l'exercice 1913. | Observations. |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
|                                                                    |                             |                                                                                                    | EXCÉDENTS<br>des<br>ÉVALUATIONS.                                            | EXCÉDENTS<br>DES DROITS RECOURVÉS<br>et à recouvrer. |                                                                                                               |               |
| 241,566,937 47                                                     | 238,122,552 37              | 3,444,385 10                                                                                       | »                                                                           | 40,205,287 47                                        | 241,566,937 47                                                                                                |               |
| 85,196,599 20                                                      | 84,588,659 »                | 607,940 20                                                                                         | 1,156,400 80                                                                | »                                                    | 85,196,599 20                                                                                                 |               |
| 5,025,391 20                                                       | 5,014,567 08                | 10,824 12                                                                                          | »                                                                           | 745,391 20                                           | 5,025,391 20                                                                                                  |               |
| 386,012,214 35                                                     | 383,156,170 81              | 2,856,043 54                                                                                       | 11,229,035 65                                                               | »                                                    | 386,012,214 35                                                                                                |               |
| 5,766,749 37                                                       | 5,335,032 06                | 431,717 31                                                                                         | »                                                                           | 571,749 37                                           | 5,766,749 37                                                                                                  |               |
| 351,815 96                                                         | 351,815 96                  | »                                                                                                  | »                                                                           | 36,815 96                                            | 351,815 96                                                                                                    |               |
| 503,404 36                                                         | 480,284 48                  | 23,119 88                                                                                          | »                                                                           | 3,404 36                                             | 503,404 36                                                                                                    |               |
| 34,528,202 59                                                      | 20,707,375 90               | 13,820,826 69                                                                                      | »                                                                           | 11,263,577 59                                        | 34,528,202 59                                                                                                 |               |
| 1,181,703 21                                                       | 1,143,372 11                | 38,331 10                                                                                          | »                                                                           | 56,703 21                                            | 1,181,703 21                                                                                                  |               |
| 949,291 44                                                         | 756,895 24                  | 190,396 20                                                                                         | »                                                                           | 279,291 44                                           | 949,291 44                                                                                                    |               |
| 22,984 »                                                           | 22,984 »                    | »                                                                                                  | »                                                                           | »                                                    | 22,984 »                                                                                                      |               |
| 8,009,031 91                                                       | 7,316,370 53                | 692,661 38                                                                                         | »                                                                           | 682,891 91                                           | 8,009,031 91                                                                                                  |               |
| 769,114,325 06                                                     | 746,998,079 54              | 22,116,245 52                                                                                      | 12,385,436 45                                                               | 23,843,112 51                                        | 769,114,325 06                                                                                                |               |
| 123,922 52                                                         | 107,671 92                  | 16,250 60                                                                                          | »                                                                           | 26,222 52                                            | 123,922 52                                                                                                    |               |
| 754,629 97                                                         | 627,166 69                  | 127,463 28                                                                                         | »                                                                           | 154,629 97                                           | 754,629 97                                                                                                    |               |
| 157,996 40                                                         | 154,808 64                  | 3,187 76                                                                                           | »                                                                           | 57,996 40                                            | 157,996 40                                                                                                    |               |
| 100,151 67                                                         | 99,000 »                    | 1,151 67                                                                                           | »                                                                           | 100,151 67                                           | 100,151 67                                                                                                    |               |
| 130,000 »                                                          | »                           | 130,000 »                                                                                          | »                                                                           | 130,000 »                                            | 130,000 »                                                                                                     |               |
| 90,059 74                                                          | »                           | 90,059 74                                                                                          | »                                                                           | 90,059 74                                            | 90,059 74                                                                                                     |               |
| 1,356,760 30                                                       | 988,647 25                  | 368,113 05                                                                                         | »                                                                           | 559,060 30                                           | 1,356,760 30                                                                                                  |               |

## BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des recettes

| DÉSIGNATION DES PRODUITS.                                                                                                                    | ÉVALUATIONS<br>DES<br>RECETTES. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| REPORT. . . . . fr.                                                                                                                          | 797,700 »                       |
| Remboursement de treize actions ordinaires et de quarante-six actions de capital de la compagnie du chemin de fer du Congo. . . . .          | »                               |
| Fonds d'amortissement demeurés sans emploi . . . . .                                                                                         | »                               |
| Fonds provenant du recouvrement partiel d'une avance faite pour construction de maisons d'école. . . . .                                     | »                               |
| Amortissement d'un capital nominal de 16,000 francs en obligations de la société anonyme « Association maritime belge » . . . . .            | »                               |
| Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 p. c. (Arrêté royal du 16 février 1910 — Partie rattachée à 1913) . . . . . | 18,134,907 50                   |
| TOTALS . . . . . fr.                                                                                                                         | 48,932,607 50                   |
| REPORT DES RESSOURCES ORDINAIRES . . . . .                                                                                                   | 757,654,649 »                   |
| TOTALS GÉNÉRAUX . . . . . fr.                                                                                                                | 776,587,256 50                  |

CICE 1913 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| DROITS<br>CONSTATÉS<br>à la charge<br>des redevables<br>DE L'ÉTAT. | RECOUVREMENTS<br>EFFECTUÉS. | RESTES<br>À RECOURIR<br>sur les<br>droits constatés<br>à la charge<br>des redevables<br>DE L'ÉTAT. | COMPARAISON<br>des évaluations avec les droits recouvrés<br>et à recouvrer. |                                                      | RÉSULTATS<br>provisaires<br>POUR LE RÈGLEMENT<br>du budget.<br>—<br>RECETTES PROBABLES<br>de l'exercice 1913. | Observations. |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
|                                                                    |                             |                                                                                                    | EXCÉDENTS<br>des<br>ÉVALUATIONS.                                            | EXCÉDENTS<br>DES DROITS RECOURRÉS<br>et à recouvrer. |                                                                                                               |               |
| 1,356,760 30                                                       | 988,647 25                  | 368,113 05                                                                                         | »                                                                           | 559,060 30                                           | 1,356,760 30                                                                                                  |               |
| 36,000 »                                                           | 36,000 »                    | »                                                                                                  | »                                                                           | 36,000 »                                             | 36,000 »                                                                                                      |               |
| 145 71                                                             | 145 71                      | »                                                                                                  | »                                                                           | 145 71                                               | 145 71                                                                                                        |               |
| 1,335 84                                                           | 1,335 84                    | »                                                                                                  | »                                                                           | 1,335 84                                             | 1,335 84                                                                                                      |               |
| 16,000 »                                                           | 16,000 »                    | »                                                                                                  | »                                                                           | 16,000 »                                             | 16,000 »                                                                                                      |               |
| 18,134,907 50                                                      | 18,134,907 50               | »                                                                                                  | »                                                                           | »                                                    | 18,134,907 50                                                                                                 |               |
| 19,545,149 35                                                      | 19,177,036 30               | 368,113 05                                                                                         | »                                                                           | 612,541 85                                           | 19,545,149 35                                                                                                 |               |
| 769,114,325 06                                                     | 746,998,079 54              | 22,116,245 52                                                                                      | 12,385,436 45                                                               | 23,845,412 51                                        | 769,114,325 06                                                                                                |               |
| 788,659,474 41                                                     | 766,175,115 84              | 22,484,358 57                                                                                      | 12,385,436 45                                                               | 24,457,654 36                                        | 788,659,474 41                                                                                                |               |
|                                                                    |                             |                                                                                                    | 12,072,217 91                                                               |                                                      |                                                                                                               |               |



## CICE 1913 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1914.

| CRÉDITS<br>accrédités<br>PAR LE BUDGET PRIMITIF<br>et par<br>des lois spéciales. | DÉPENSES<br>résultant<br>DES SERVICES PAIÉS.<br>—<br>DROITS CONSTATÉS<br>et ordonnancés<br>au profit des créanciers<br>de l'État. | PAYEMENTS<br>EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS. | RESTE A PAYER<br>sur les<br>DROITS CONSTATÉS<br>et<br>ORDONNANCÉS. | RESTES DISPONIBLES<br>SUR<br>LES CRÉDITS. | Observations. |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|---------------|
| 1,600 »                                                                          | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 1,600 »                                   |               |
| 3,000 »                                                                          | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 3,000 »                                   |               |
| 31,760 »                                                                         | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 31,760 »                                  |               |
| 34,760 »                                                                         | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 34,760 »                                  |               |
| 102,112 90                                                                       | 29,549 79                                                                                                                         | 29,549 79                            | »                                                                  | 72,563 11                                 |               |
| 119,475 94                                                                       | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 119,475 94                                |               |
| 700 »                                                                            | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 700 »                                     |               |
| 412,250 »                                                                        | 400,000 »                                                                                                                         | »                                    | 400,000 »                                                          | 12,250 »                                  |               |
| 9,006 70                                                                         | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 9,006 70                                  |               |
| 38,633 22                                                                        | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 38,633 22                                 |               |
| 2,127 85                                                                         | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 2,127 85                                  |               |
| 719 49                                                                           | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 719 49                                    |               |
| 683,026 10                                                                       | 429,549 79                                                                                                                        | 29,549 79                            | 400,000 »                                                          | 253,476 31                                |               |
| 4,061 33                                                                         | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 4,061 33                                  |               |
| 404,893 91                                                                       | 143,269 56                                                                                                                        | 123,943 18                           | 19,326 38                                                          | 261,624 35                                |               |
| 24,800 53                                                                        | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 24,800 53                                 |               |
| 32,306 47                                                                        | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 32,306 47                                 |               |
| 167,607 32                                                                       | 18,920 49                                                                                                                         | 18,920 49                            | »                                                                  | 148,686 83                                |               |
| 1,479,723 83                                                                     | 106,341 96                                                                                                                        | 9,225 »                              | 97,116 96                                                          | 1,373,381 87                              |               |
| 288,688 60                                                                       | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 288,688 60                                |               |
| 1,394 40                                                                         | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 1,394 40                                  |               |
| 9,347 20                                                                         | 4,532 20                                                                                                                          | »                                    | 4,532 20                                                           | 4,815 »                                   |               |
| 1,298,340 40                                                                     | 72,221 68                                                                                                                         | 60,000 »                             | 12,221 68                                                          | 1,226,118 72                              |               |
| 3,711,363 99                                                                     | 345,285 89                                                                                                                        | 212,088 67                           | 133,197 22                                                         | 3,366,078 10                              |               |

## BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des dépenses

## MINISTÈRES ET SERVICES.

## SERVICE ORDINAIRE (suite).

## DÉPENSES PROPRES A L'EXERCICE.

|                                                 |                     |
|-------------------------------------------------|---------------------|
| Dette publique . . . . .                        |                     |
| Dotations . . . . .                             |                     |
| Ministère de la Justice . . . . .               |                     |
| — des Affaires Étrangères . . . . .             |                     |
| — de l'Intérieur . . . . .                      |                     |
| — des Sciences et des Arts . . . . .            |                     |
| — de l'Industrie et du Travail . . . . .        |                     |
| — des Chemins de fer . . . . .                  |                     |
| — de la Marine, Postes et Télégraphes . . . . . |                     |
| — de la Guerre . . . . .                        |                     |
| Corps de la Gendarmerie . . . . .               |                     |
| Ministère des Finances . . . . .                |                     |
| — de l'Agriculture et des Travaux publics. {    | Tableau A . . . . . |
|                                                 | Tableau B . . . . . |
| — des Colonies . . . . .                        |                     |
| Non-valeurs et Remboursements . . . . .         |                     |

CICE 1913 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| CRÉDITS<br>accordés<br>PAR LE BUDGET PRIMITIF<br>et par<br>des lois spéciales. | DÉPENSES<br>résultant<br>DES SERVICES FAITS.<br>—<br>DROITS CONSTATÉS<br>et ordonnances<br>au profit des créanciers<br>de l'Etat. | PAYEMENTS<br>EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS. | RESTE A PAYER<br>sur les<br>DROITS CONSTATÉS<br>et<br>ORDONNANCÉS. | RESTES DISPONIBLES<br>sur<br>LES CRÉDITS. | Observations |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|--------------|
| 209,371,718 72                                                                 | 170,482,316 06                                                                                                                    | 165,802,430 81                       | 4,679,883 23                                                       | 38,889,402 66                             |              |
| 5,543,030 »                                                                    | 5,448,686 27                                                                                                                      | 5,447,234 36                         | 1,451 91                                                           | 91,363 73                                 |              |
| 31,882,733 »                                                                   | 24,522,053 22                                                                                                                     | 23,372,662 92                        | 1,149,390 30                                                       | 7,360,679 78                              |              |
| 4,990,686 »                                                                    | 4,381,420 09                                                                                                                      | 4,282,241 44                         | 99,178 65                                                          | 609,263 91                                |              |
| 7,901,805 »                                                                    | 6,843,428 59                                                                                                                      | 6,649,274 66                         | 194,153 93                                                         | 1,058,376 41                              |              |
| 42,373,029 »                                                                   | 35,877,250 67                                                                                                                     | 32,587,121 29                        | 2,990,129 38                                                       | 6,795,778 33                              |              |
| 27,357,300 »                                                                   | 26,028,473 68                                                                                                                     | 25,853,218 23                        | 175,255 45                                                         | 1,329,026 32                              |              |
| 236,043,784 »                                                                  | 99,163,561 95                                                                                                                     | 98,523,352 02                        | 638,209 93                                                         | 136,880,222 05                            |              |
| 49,744,944 »                                                                   | 14,079,906 14                                                                                                                     | 11,542,848 70                        | 2,537,057 44                                                       | 33,665,037 86                             |              |
| 78,041,146 82                                                                  | 69,708,187 78                                                                                                                     | 12,734,541 51                        | 56,973,646 27                                                      | 8,332,959 04                              |              |
| 9,501,800 »                                                                    | 9,195,852 88                                                                                                                      | 499,483 92                           | 8,696,368 96                                                       | 305,947 12                                |              |
| 25,312,150 »                                                                   | 2,969,692 01                                                                                                                      | 2,959,096 52                         | 10,595 49                                                          | 22,342,457 99                             |              |
| 12,648,057 »                                                                   | 9,564,530 67                                                                                                                      | 8,841,149 08                         | 723,381 59                                                         | 3,083,526,33                              |              |
| 25,387,550 »                                                                   | 10,922,038 51                                                                                                                     | 10,043,908 17                        | 876,130 34                                                         | 14,465,511 49                             |              |
| 1,421,483 »                                                                    | 1,275,741 82                                                                                                                      | 1,272,425 87                         | 3,315 95                                                           | 145,741 18                                |              |
| 2,826,000 »                                                                    | 280,150 89                                                                                                                        | 277,059 64                           | 3,091 25                                                           | 2,548,849 11                              |              |
| 770,347,436 34                                                                 | 490,443,291 23                                                                                                                    | 410,692,049 14                       | 79,751,242 09                                                      | 279,904,145 31                            |              |

## BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des dépenses

| Articles nouveaux.                                             | Articles du budget extraordinaire de 1913. | Articles de l'arrêté royal du 24 mai 1912. | DÉSIGNATION DES SERVICES.                                                                                                                                                                                                                                                    | CRÉDITS REPORTÉS    |                     | CRÉDITS alloués PAR LA LOI du 30 août 1913. |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------------------------------|
|                                                                |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                              | de l'exercice 1911. | de l'exercice 1912. |                                             |
| <b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>                |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                              |                     |                     |                                             |
| <b>MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.</b>                      |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                              |                     |                     |                                             |
| 1                                                              | »                                          | 1                                          | Achat et appropriation de l'hôtel affecté à la légation et au vice-consulat de Belgique à Téhéran . . . . .                                                                                                                                                                  | 4,514 20            | »                   | »                                           |
| 2                                                              | 1                                          | »                                          | Achat et appropriation de l'hôtel affecté à la légation de Belgique à Berlin . . . . .                                                                                                                                                                                       | »                   | »                   | 450,000 »                                   |
| TOTALS pour le Ministère des Affaires Étrangères . . . . . fr. |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                              | 4,514 20            | »                   | 450,000 »                                   |
| <b>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.</b>                               |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                              |                     |                     |                                             |
| 3                                                              | 2                                          | »                                          | Tir national. — Établissement d'une zone de protection . . . . .                                                                                                                                                                                                             | »                   | »                   | 300,000 »                                   |
| 4                                                              | »                                          | 3                                          | Sources minérales de Spa. — Frais d'études et premiers travaux d'aménagement . . . . .                                                                                                                                                                                       | 75,485 42           | »                   | »                                           |
| 4a                                                             | 3                                          | »                                          | Id. . . . . id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                      | »                   | »                   | 100,000 »                                   |
| TOTALS pour le Ministère de l'Intérieur . . . . . fr.          |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                              | 75,485 42           | »                   | 400,000 »                                   |
| <b>MINISTÈRE DES FINANCES.</b>                                 |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                              |                     |                     |                                             |
| <b>Domaines.</b>                                               |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                              |                     |                     |                                             |
| 5                                                              | »                                          | 4a                                         | Appropriation des terrains provenant du démantèlement des places fortes . . . . .                                                                                                                                                                                            | 200,000 »           | »                   | »                                           |
| 5a                                                             | 45                                         | »                                          | Id. . . . . id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                      | »                   | »                   | 200,000 »                                   |
| 6                                                              | »                                          | 5a                                         | Acquisition d'immeubles destinés à agrandir le domaine forestier et à étendre ou à régulariser les limites des propriétés de l'État, notamment des dunes domaniales. . . . .                                                                                                 | »                   | 654,332 97          | »                                           |
| 6a                                                             | 46                                         | »                                          | Id. . . . . id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                      | »                   | »                   | 900,000 »                                   |
| 7                                                              | »                                          | 6a                                         | Acquisition, aménagement et construction de locaux pour le service de la conservation des hypothèques et autres services similaires. . . . .                                                                                                                                 | »                   | 400,000 »           | »                                           |
| 7a                                                             | 47                                         | »                                          | Id. . . . . id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                      | »                   | »                   | 300,000 »                                   |
| TOTALS . . . . . fr.                                           |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                              | 200,000 »           | 1,054,332 97        | 1,400,000 »                                 |
| <b>Divers.</b>                                                 |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                              |                     |                     |                                             |
| 8                                                              | 2                                          | »                                          | Avances au fonds spécial institué par l'article 6 de la loi du 26 août 1903 pour l'exécution de la convention conclue le 7 avril de la même année entre l'État et la Ville de Bruxelles et relative à la transformation du quartier de la Putterie et de ses abords. . . . . | »                   | »                   | 1,700,000 »                                 |
| A REPORTER . . . . . fr.                                       |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                              | »                   | »                   | 1,700,000 »                                 |

CICE 1913 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| TOTAL.       | DÉPENSES<br>résultant<br>DES SERVICES FAITS.<br>—<br>DROITS CONSTATÉS<br>et ordonnancés<br>au profit des créanciers<br>de l'Etat. | PAYEMENTS<br>AFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS. | RESTE A PAYER<br>sur les<br>DROITS CONSTATÉS<br>et<br>ORDONNANCÉS. | RESTES DISPONIBLES<br>sur<br>LES CRÉDITS. | CRÉDITS<br>reportés<br>à l'exercice 1914,<br>en vertu de l'art. 10<br>de la loi<br>du 30 août 1913. | CRÉDITS<br>à annuler. |
|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 4,514 20     | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 4,514 20                                  | »                                                                                                   | 4,514 20              |
| 450,000 »    | 25,592 37                                                                                                                         | 25,592 37                            | »                                                                  | 424,407 63                                | 424,407 63                                                                                          | »                     |
| 454,514 20   | 25,592 37                                                                                                                         | 25,592 37                            | »                                                                  | 428,921 83                                | 424,407 63                                                                                          | 4,514 20              |
| 300,000 »    | 134,852 64                                                                                                                        | 134,852 64                           | »                                                                  | 165,147 36                                | 165,147 36                                                                                          | »                     |
| 175,185 42   | 62,188 50                                                                                                                         | 22,056 50                            | 40,132 »                                                           | 12,996 92                                 | »                                                                                                   | 12,996 92             |
|              | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 100,000 »                                 | 100,000 »                                                                                           | »                     |
| 475,185 42   | 197,041 14                                                                                                                        | 156,909 14                           | 40,132 »                                                           | 278,144 28                                | 265,147 36                                                                                          | 12,996 92             |
| 400,000 »    | 105,649 54                                                                                                                        | 105,649 54                           | »                                                                  | 94,350 46                                 | »                                                                                                   | 94,350 46             |
|              | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 200,000 »                                 | 200,000 »                                                                                           | »                     |
| 1,554,332 97 | 654,332 97                                                                                                                        | 617,132 97                           | 37,200 »                                                           | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
|              | 514,231 93                                                                                                                        | 514,231 43                           | 0 50                                                               | 385,768 07                                | 385,768 07                                                                                          | »                     |
| 700,000 »    | 148,830 58                                                                                                                        | 148,830 58                           | »                                                                  | 251,169 42                                | 251,169 42                                                                                          | »                     |
|              | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 300,000 »                                 | 300,000 »                                                                                           | »                     |
| 2,654,332 97 | 1,423,045 02                                                                                                                      | 1,385,844 52                         | 37,200 50                                                          | 1,231,287 95                              | 1,136,937 49                                                                                        | 94,350 46             |
| 1,700,000 »  | 1,700,000 »                                                                                                                       | 1,700,000 »                          | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
| 1,700,000 »  | 1,700,000 »                                                                                                                       | 1,700,000 »                          | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |

## BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des dépenses

| Articles nouveaux.                                            | Articles du budget extraordinaire de 1913. | Articles de l'arrêté royal du 21 mai 1912. | DÉSIGNATION DES SERVICES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | CRÉDITS REPORTÉS    |                     | CRÉDITS alloués PAR LA LOI du 30 août 1913. |
|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------------------------------|
|                                                               |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | de l'exercice 1911. | de l'exercice 1912. |                                             |
|                                                               |                                            |                                            | REPORT. . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | »                   | »                   | 1,700,000 »                                 |
| 9                                                             | »                                          | 8                                          | Avances au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 20,000 »            | »                   | »                                           |
| 10                                                            | »                                          | 9                                          | Libération au comptant de la souscription de l'Etat à l'augmentation du capital de la Société du canal et des installations maritimes de Bruxelles . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 2,408,000 »         | »                   | »                                           |
| 10a                                                           | »                                          | »                                          | Augmentation de la part d'intervention de l'Etat dans la Société anonyme du canal et des installations maritimes de Bruxelles. (Loi du 26 août 1913, art. 5. — <i>Moniteur</i> du 28, n° 240.) . . . . .                                                                                                                                                                                                                                           | »                   | 6,500,000 »         | »                                           |
|                                                               |                                            |                                            | TOTAUX. . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 2,428,000 »         | 6,500,000 »         | 1,700,000 »                                 |
|                                                               |                                            |                                            | TOTAUX pour le Ministère des Finances . . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 2,628,000 »         | 7,354,332 97        | 3,100,000 »                                 |
| <b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE<br/>ET DES TRAVAUX PUBLICS.</b> |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                     |                     |                                             |
| SERVICES DE L'AGRICULTURE.                                    |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                     |                     |                                             |
| Eaux et forêts.                                               |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                     |                     |                                             |
| 11                                                            | »                                          | 12a                                        | Terrains incultes et bois domaniaux. — Boisement, assainissement, création de chemins de vicinage . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 60,000 »            | »                   | »                                           |
| 11a                                                           | »                                          | 12b                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | »                   | 190,517 77          | »                                           |
| 11b                                                           | 4                                          | »                                          | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | »                   | »                   | 90,000 »                                    |
| Voirie vicinale.                                              |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                     |                     |                                             |
| 12                                                            | »                                          | 13                                         | Voirie vicinale. — Travaux de construction . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 114 »               | »                   | »                                           |
| 12a                                                           | »                                          | 13a                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | »                   | 2,653,618 »         | »                                           |
| 12b                                                           | 5                                          | »                                          | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | »                   | »                   | 500,000 »                                   |
|                                                               |                                            |                                            | TOTAUX . . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 60,114 »            | 2,844,135 77        | 590,000 »                                   |
| SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS.                                 |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                     |                     |                                             |
| A. — Routes.                                                  |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                     |                     |                                             |
| 13                                                            | »                                          | 14a                                        | Routes et raccordements : construction, redressement et amélioration. Squares et parcs publics dépendant des routes de l'Etat : création. Subsidés aux communes pour travaux d'amélioration de la voirie de l'Etat dans la traverse des agglomérations. Construction de ponts ou subsidés pour semblables ouvrages. Rachat par l'Etat de routes et de ponts concédés; subsidés aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats. . . . . | 38,457 65           | »                   | »                                           |
| 13a                                                           | »                                          | 14b                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | »                   | 6,221,955 67        | »                                           |
| 13b                                                           | 6                                          | »                                          | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | »                   | »                   | 6,800,000 »                                 |
|                                                               |                                            |                                            | TOTAUX . . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 38,457 65           | 6,221,955 67        | 6,800,000 »                                 |

CICE 1913 (suite).

au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| TOTAL.        | DEPENSES<br>résultant<br>DES SERVICES FAITS.<br>—<br>DROITS CONSTATÉS<br>et ordonnances<br>au profit des créanciers<br>de l'Etat. | PAYEMENTS<br>EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS. | RESTE A PAYER<br>sur les<br>DROITS CONSTATÉS<br>et<br>ORDONNANCES. | RESTES DISPONIBLES<br>sur<br>LES CRÉDITS. | CRÉDITS<br>reportés<br>à l'exercice 1914,<br>en vertu de l'art. 10<br>de la loi<br>du 30 août 1913. | CRÉDITS<br>à annuler. |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 1,700,000 »   | 1,700,000 »                                                                                                                       | 1,700,000 »                          | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
| 20,000 »      | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 20,000 »                                  | »                                                                                                   | 20,000 »              |
| 8,908,000 »   | 2,408,000 »                                                                                                                       | 2,408,000 »                          | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
|               | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 6,500,000 »                               | 6,500,000 »                                                                                         | »                     |
| 10,628,000 »  | 4,108,000 »                                                                                                                       | 4,108,000 »                          | »                                                                  | 6,520,000 »                               | 6,500,000 »                                                                                         | 20,000 »              |
| 13,282,332 97 | 5,531,045 02                                                                                                                      | 5,493,845 02                         | 37,200 »                                                           | 7,751,237 95                              | 7,636,937 49                                                                                        | 114,350 46            |
| 340,517 77    | 60,000 »                                                                                                                          | 60,000 »                             | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
|               | 128,628 05                                                                                                                        | 126,822 85                           | 1,805 20                                                           | 61,889 72                                 | 61,889 72                                                                                           | »                     |
|               | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 90,000 »                                  | 90,000 »                                                                                            | »                     |
| 3,153,732 »   | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 114 »                                     | »                                                                                                   | 114 »                 |
|               | 2,653,618 »                                                                                                                       | 2,582,116 40                         | 71,501 60                                                          | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
| 3,494,249 77  | 161,304 87                                                                                                                        | »                                    | 161,304 87                                                         | 338,695 13                                | 338,695 13                                                                                          | »                     |
|               | 3,003,550 92                                                                                                                      | 2,768,939 25                         | 234,611 67                                                         | 490,698 85                                | 490,584 85                                                                                          | 114 »                 |
| 13,060,413 32 | 38,457 65                                                                                                                         | 38,457 65                            | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
|               | 6,212,178 03                                                                                                                      | 6,182,181 43                         | 29,996 60                                                          | 9,777 64                                  | 9,777 64                                                                                            | »                     |
|               | 6,758,582 52                                                                                                                      | 6,600,108 23                         | 158,474 29                                                         | 41,417 48                                 | 41,417 48                                                                                           | »                     |
| 13,060,413 32 | 13,009,218 20                                                                                                                     | 12,820,747 34                        | 188,470 89                                                         | 51,195 12                                 | 51,195 12                                                                                           | »                     |

## BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des dépenses

| Articles nouveaux.                                                | Articles du budget extraordinaire de 1913. | Articles de l'arrêté royal du 21 mai 1912. | DESIGNATION DES SERVICES.                                                                                                                                                                     | CRÉDITS REPORTÉS     |                     | CRÉDITS alloués PAR LA LOI du 30 août 1913. |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|---------------------------------------------|
|                                                                   |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                               | de l'exercice 1911.  | de l'exercice 1912. |                                             |
| <b>B. — Bâtiments civils</b>                                      |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                               |                      |                     |                                             |
| 14                                                                | »                                          | 15a                                        | Mont des Arts. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                          | 108,002 13           | »                   | »                                           |
| 14a                                                               | 8                                          | »                                          | Id id. . . . .                                                                                                                                                                                | »                    | »                   | 308,000 »                                   |
| 15                                                                | »                                          | 17a                                        | Palais du Cinquantenaire — Musées royaux des arts décoratifs et industriels . . . . .                                                                                                         | »                    | 450,000 »           | »                                           |
| 15a                                                               | 7                                          | »                                          | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                               | »                    | »                   | 425,000 »                                   |
| 16                                                                | »                                          | 18a                                        | Dépenses du palais de Bruxelles. — Travaux d'agrandissement et de transformation . . . . .                                                                                                    | »                    | 500,000 »           | »                                           |
| 17                                                                | »                                          | 19                                         | Exécution de l'article 3 de l'acte additionnel au traité de cession de l'État indépendant du Congo à la Belgique et alimentation du fonds spécial créé par l'article 4 du même acte . . . . . | (1)<br>32,669,431 78 | »                   | »                                           |
| 18                                                                | 9                                          | »                                          | Construction d'un hôtel pour les bureaux du Ministère des Colonies.                                                                                                                           | »                    | »                   | 55,000 »                                    |
| TOTALS . . . . . fr.                                              |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                               | 32,717,433 91        | 950 000 »           | 788,000 »                                   |
| <b>C. — Casernement des gendarmeries et bâtiments militaires.</b> |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                               |                      |                     |                                             |
| 19                                                                | 10                                         | »                                          | Bâtiments militaires dans les places ouvertes. Construction, appropriation, extension et amélioration . . . . .                                                                               | »                    | »                   | 500,000 »                                   |
| TOTALS . . . . . fr.                                              |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                               | »                    | »                   | 500,000 »                                   |
| <b>D. — Travaux hydrauliques.</b>                                 |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                               |                      |                     |                                             |
| 20                                                                | »                                          | 20b                                        | Meuse. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                  | »                    | 1,987,481 »         | »                                           |
| 21                                                                | »                                          | 21a                                        | Ourthe — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                  | 20,000 »             | »                   | »                                           |
| 21a                                                               | »                                          | 21b                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                               | »                    | 450,000 »           | »                                           |
| 21b                                                               | 12                                         | »                                          | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                               | »                    | »                   | 140,000 »                                   |
| 22                                                                | »                                          | 22a                                        | Sambre — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                  | 420,000 »            | »                   | »                                           |
| 22a                                                               | »                                          | 22b                                        | Id id. . . . .                                                                                                                                                                                | »                    | 550,000 »           | »                                           |
| 22b                                                               | 11                                         | »                                          | Id id. . . . .                                                                                                                                                                                | »                    | »                   | 105,000 »                                   |
| 23                                                                | »                                          | 23a                                        | Escaut. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                 | 67 30                | »                   | »                                           |
| 23a                                                               | »                                          | 23b                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                               | »                    | 216,537 97          | »                                           |
| 23b                                                               | 13                                         | »                                          | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                               | »                    | »                   | 870,000 »                                   |
| 24                                                                | »                                          | 24a                                        | Lys. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                    | 227,839 56           | »                   | »                                           |
| 24a                                                               | »                                          | 24b                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                               | »                    | 1,450,000 »         | »                                           |
| 25                                                                | »                                          | 25                                         | Durme. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                  | 3,960 75             | »                   | »                                           |
| 25a                                                               | »                                          | 25a                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                               | »                    | 30,000 »            | »                                           |
| A REPORTER . . . . . fr                                           |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                               | 671,867 81           | 4,384,038 97        | 1,115,000 »                                 |

(1) Aucun délai n'est assigné aux imputations à faire à charge de ce crédit.

CICE 1913 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| TOTAL.        | DÉPENSES<br>résultant<br>DES SERVICES FAITS.<br>—<br>DROITS CONSTATÉS<br>et ordonnancés<br>au profit des créanciers<br>de l'État. | PAYEMENTS<br>EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS. | RESTE A PAYER<br>sur les<br>DROITS CONSTATÉS<br>et<br>ORDONNANCÉS. | RESTES DISPONIBLES<br>SUR<br>LES CRÉDITS. | CRÉDITS<br>reportés<br>à l'exercice 1914,<br>en vertu de l'art. 40<br>de la loi<br>du 30 août 1913. | CRÉDITS<br>à annuler. |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 416,002 13    | 108,002 13                                                                                                                        | 108,002 13                           | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
|               | 300,562 71                                                                                                                        | 300,562 71                           | »                                                                  | 7,437 29                                  | 7,437 29                                                                                            | »                     |
| 875,000 »     | 138,072 37                                                                                                                        | 138,072 37                           | »                                                                  | 311,927 63                                | 311,927 63                                                                                          | »                     |
|               | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 425,000 »                                 | 425,000 »                                                                                           | »                     |
| 500,000 »     | 12,000 »                                                                                                                          | 12,000 »                             | »                                                                  | 488,000 »                                 | 488,000 »                                                                                           | »                     |
| 32,609,431 78 | 1,092,288 78                                                                                                                      | 1,076,056 68                         | 16,232 10                                                          | 31,517,143 »                              | 31,517,143 »                                                                                        | »                     |
| 55,000 »      | 43,555 »                                                                                                                          | 43,555 »                             | »                                                                  | 11,445 »                                  | 11,445 »                                                                                            | »                     |
| 34,435,433 91 | 1,694,480 99                                                                                                                      | 1,678,248 89                         | 16,232 10                                                          | 32,760,932 92                             | 32,760,932 92                                                                                       | »                     |
| 500,000 »     | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 500,000 »                                 | 500,000 »                                                                                           | »                     |
| 500,000 »     | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 500,000 »                                 | 500,000 »                                                                                           | »                     |
| 1,987,481 »   | 1,168,060 »                                                                                                                       | 1,146,313 61                         | 21,746 39                                                          | 819,421 »                                 | 819,421 »                                                                                           | »                     |
|               | 15,826 87                                                                                                                         | 15,611 92                            | 214 95                                                             | 4,173 13                                  | »                                                                                                   | 4,173 13              |
| 310,000 »     | 22,864 94                                                                                                                         | 22,067 61                            | 797 33                                                             | 127,135 06                                | 127,135 06                                                                                          | »                     |
|               | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 140,000 »                                 | 140,000 »                                                                                           | »                     |
| 1,075,000 »   | 280,783 28                                                                                                                        | 276,714 11                           | 4,069 17                                                           | 139,216 72                                | »                                                                                                   | 139,216 72            |
|               | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 550,000 »                                 | 550,000 »                                                                                           | »                     |
|               | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 105,000 »                                 | 105,000 »                                                                                           | »                     |
|               | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 67 50                                     | »                                                                                                   | 67 50                 |
| 1,086,625 47  | 214,495 33                                                                                                                        | 214,084 74                           | 410 59                                                             | 2,062 64                                  | 2,062 64                                                                                            | »                     |
|               | 559,382 33                                                                                                                        | 557,859 13                           | 1,523 20                                                           | 310,617 67                                | 310,617 67                                                                                          | »                     |
| 1,677,839 86  | 227,839 56                                                                                                                        | 227,839 56                           | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
|               | 598,310 86                                                                                                                        | 572,594 18                           | 25,716 68                                                          | 851,689 14                                | 851,689 14                                                                                          | »                     |
| 33,960 75     | 3,960 75                                                                                                                          | 3,960 75                             | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
|               | 19,132 35                                                                                                                         | 19,132 35                            | »                                                                  | 10,867 65                                 | 10,867 65                                                                                           | »                     |
| 6,170,906 78  | 3,110,656 27                                                                                                                      | 3,056,177 96                         | 54,478 31                                                          | 3,060,250 51                              | 2,916,793 16                                                                                        | 143,457 35            |

## BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des dépenses

| Articles nouveaux. | Articles du budget extraordinaire de 1913. | Articles de l'arrêté royal du 21 mai 1912. | DESIGNATION DES SERVICES.                                                                                                                        | CRÉDITS REPORTÉS    |                     | CRÉDITS alloués PAR LA LOI du 30 août 1913. |
|--------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------------------------------|
|                    |                                            |                                            |                                                                                                                                                  | de l'exercice 1911. | de l'exercice 1912. |                                             |
|                    |                                            |                                            | REPORT. . . . . fr.                                                                                                                              | 671,867 81          | 4,384,038 97        | 1,115,000 »                                 |
| 26                 | »                                          | 26a                                        | Rupel. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                     | 192,818 »           | »                   | »                                           |
| 26a                | »                                          | 26b                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                  | »                   | 100,000 »           | »                                           |
| 27                 | »                                          | 27a                                        | Nèthes. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                    | »                   | 188,659 01          | »                                           |
| 28                 | »                                          | 28a                                        | Senne et Dyle. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                             | 149,500 »           | »                   | »                                           |
| 28a                | »                                          | 28b                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                  | »                   | 450,000 »           | »                                           |
| 29                 | »                                          | 29                                         | Démer. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                     | 10,747 20           | »                   | »                                           |
| 30                 | »                                          | 30                                         | Canal de la Lys à l'Yperlée. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                               | 184,171 21          | »                   | »                                           |
| 30a                | »                                          | 30a                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                  | »                   | 500,000 »           | »                                           |
| 31                 | »                                          | 31                                         | Canal de Roulers à la Lys. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                 | 30,000 »            | »                   | »                                           |
| 31a                | 14                                         | »                                          | Id. id. . . . .                                                                                                                                  | »                   | »                   | 115,000 »                                   |
| 32                 | »                                          | 32                                         | Canaux de Furnes à Dunkerque et de Furnes à Bergues. — Expropriations et travaux . . . . .                                                       | 44,049 97           | »                   | »                                           |
| 32a                | »                                          | 32a                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                  | »                   | 50,000 »            | »                                           |
| 33                 | »                                          | 33a                                        | Canal de Gand à Ostende. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                   | 328,518 59          | »                   | »                                           |
| 33a                | »                                          | 33b                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                  | »                   | 500,000 »           | »                                           |
| 34                 | 15                                         | »                                          | Canal de Selzaete à la mer du Nord. — Expropriations et travaux. . . . .                                                                         | »                   | »                   | 75,000 »                                    |
| 35                 | »                                          | 34a                                        | Canal de Gand à Terneuzen. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                 | 55,833 08           | »                   | »                                           |
| 35a                | »                                          | 34b                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                  | »                   | 500,000 »           | »                                           |
| 35b                | 16                                         | »                                          | Id. id. . . . .                                                                                                                                  | »                   | »                   | 40,000 »                                    |
| 36                 | »                                          | 35a                                        | Canal de Burghit à Saint-Gilles (Waes). — Etudes. — Expropriations et travaux . . . . .                                                          | »                   | 50,000 »            | »                                           |
| 37                 | »                                          | 36                                         | Canaux de Liège à Anvers et embranchements. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                | 545,631 28          | »                   | »                                           |
| 37a                | »                                          | 36a                                        | Canaux de Liège à Anvers, leurs embranchements et leur extension en vue de la navigation d'Anvers au Rhin. — Expropriations et travaux . . . . . | »                   | 1,750,000 »         | »                                           |
| 38                 | »                                          | 37                                         | Amélioration du canal de Louvain à la Dyle et prolongement de ce canal jusqu'à Hasselt. Frais d'études. . . . .                                  | 42,020 44           | »                   | »                                           |
| 39                 | »                                          | 38a                                        | Canal de Bruxelles au Rupel. — Transformation. . . . .                                                                                           | 500,000 »           | »                   | »                                           |
| 39a                | »                                          | 38b                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                  | »                   | 25,000 »            | »                                           |
| 40                 | »                                          | 39a                                        | Canaux bouillers. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                          | 827,376 93          | »                   | »                                           |
| 40a                | »                                          | 39b                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                  | »                   | 3,700,000 »         | »                                           |
| 40b                | 17                                         | »                                          | Id. id. . . . .                                                                                                                                  | »                   | »                   | 290,000 »                                   |
|                    |                                            |                                            | A REPORTER. . . . . fr.                                                                                                                          | 3,582,534 51        | 12,197,697 98       | 1,635,000 »                                 |

CICE 1913 (suite).

au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| TOTAL.        | DÉPENSES<br>résultant<br>DES SERVICES FAITS.<br>—<br>DROITS CONSTATÉS<br>et ordonnancés<br>au profit des créanciers<br>de l'État. | PAYEMENTS<br>EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS. | RESTE A PAYER<br>sur les<br>DROITS CONSTATÉS<br>et<br>ORDONNANCÉS. | RESTES DISPONIBLES<br>sur<br>LES CRÉDITS. | CRÉDITS<br>reportés<br>à l'exercice 1914,<br>en vertu de l'art. 10<br>de la loi<br>du 30 août 1913. | CRÉDITS<br>à annuler. |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 6,170,906 78  | 3,110,656 27                                                                                                                      | 3,056,177 96                         | 54,478 31                                                          | 3,060,250 51                              | 2,916,793 16                                                                                        | 143,457 35            |
| 292,818 »     | 108,136 09                                                                                                                        | 107,177 40                           | 958 99                                                             | 84,681 91                                 | »                                                                                                   | 84,681 91             |
| 188,659 01    | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 100,000 »                                 | 100,000 »                                                                                           | »                     |
| 599,500 »     | 85,081 39                                                                                                                         | 85,081 39                            | »                                                                  | 103,577 62                                | 103,577 62                                                                                          | »                     |
| 10,747 20     | 65,117 97                                                                                                                         | 64,884 63                            | 233 34                                                             | 84,382 03                                 | »                                                                                                   | 84,382 03             |
| 684,171 21    | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 450,000 »                                 | 450,000 »                                                                                           | »                     |
| 145,000 »     | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 10,747 20                                 | »                                                                                                   | 10,747 20             |
| 94,049 97     | 7,049 42                                                                                                                          | 6,078 75                             | 970 67                                                             | 177,121 79                                | »                                                                                                   | 177,121 79            |
| 928,518 59    | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 500,000 »                                 | 500,000 »                                                                                           | »                     |
| 75,000 »      | 30,000 »                                                                                                                          | 30,000 »                             | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
| 595,833 08    | 45,000 »                                                                                                                          | 45,000 »                             | »                                                                  | 70,000 »                                  | 70,000 »                                                                                            | »                     |
| 50,000 »      | 44,049 97                                                                                                                         | 44,049 97                            | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
| 2,295,631 28  | 25,476 79                                                                                                                         | 24,819 74                            | 657 05                                                             | 24,523 21                                 | 24,523 21                                                                                           | »                     |
| 42,020 44     | 328,405 59                                                                                                                        | 328,405 59                           | »                                                                  | 113 »                                     | »                                                                                                   | 113 »                 |
| 525,000 »     | 104,245 36                                                                                                                        | 20,109 37                            | 84,135 99                                                          | 395,754 64                                | 395,754 64                                                                                          | »                     |
| 4,817,376 93  | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 75,000 »                                  | 75,000 »                                                                                            | »                     |
| 17,415,232 49 | 55,833 08                                                                                                                         | 55,833 08                            | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
|               | 434,795 41                                                                                                                        | 406,547 75                           | 28,247 66                                                          | 65,204 59                                 | 65,204 59                                                                                           | »                     |
|               | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 40,000 »                                  | 40,000 »                                                                                            | »                     |
|               | 1,037 81                                                                                                                          | 941 14                               | 116 67                                                             | 48,942 19                                 | 48,942 19                                                                                           | »                     |
|               | 471,269 56                                                                                                                        | 465,055 81                           | 6,213 75                                                           | 74,361 72                                 | »                                                                                                   | 74,361 72             |
|               | 2,000 »                                                                                                                           | 2,000 »                              | »                                                                  | 1,748,000 »                               | 1,748,000 »                                                                                         | »                     |
|               | 4,864 18                                                                                                                          | 4,121 58                             | 742 60                                                             | 37,156 26                                 | »                                                                                                   | 37,156 26             |
|               | 43,097 07                                                                                                                         | 42,595 07                            | 502 »                                                              | 456,902 93                                | »                                                                                                   | 456,902 93            |
|               | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 25,000 »                                  | 25,000 »                                                                                            | »                     |
|               | 827,376 93                                                                                                                        | 827,376 93                           | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
|               | 2,480,981 77                                                                                                                      | 2,330,814 37                         | 150,167 40                                                         | 1,219,018 23                              | 1,219,018 23                                                                                        | »                     |
|               | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 290,000 »                                 | 290,000 »                                                                                           | »                     |
|               | 8,274,494 66                                                                                                                      | 7,947,070 23                         | 327,424 43                                                         | 9,140,737 83                              | 8,071,813 64                                                                                        | 1,068,924 19          |

## BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des dépenses

| Articles nouveaux. | Articles du budget extraordinaire de 1913. | Articles de l'arrêté royal du 21 mai 1912. | DÉSIGNATION DES SERVICES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | CRÉDITS REPORTÉS    |                     | CRÉDITS alloués PAR LA LOI du 30 août 1913. |
|--------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------------------------------|
|                    |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | de l'exercice 1911. | de l'exercice 1912. |                                             |
|                    |                                            |                                            | REPORT. . . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 3,582,534 31        | 12,197,697 98       | 1,635,000 »                                 |
| 41                 | »                                          | 40a                                        | Port de Nieupoort. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | »                   | 900,000 »           | »                                           |
| 42                 | »                                          | 41a                                        | Port d'Ostende. — Expropriations et travaux. Établissement de l'avenue d'accès aux nouvelles installations maritimes et exploitation d'un passage d'eau public entre les deux rives du port. Construction d'un port de pêche sur la rive est du chenal. Établissement d'un pont à transbordeur sur le chenal . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 2,636,048 29        | »                   | »                                           |
| 42a                | »                                          | 41b                                        | Port d'Ostende. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | »                   | 500,000 »           | »                                           |
| 43                 | »                                          | 42                                         | Port de Blankenberghe. — Expropriations et travaux. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 5,844 75            | »                   | »                                           |
| 43a                | »                                          | 42a                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | »                   | 500,000 »           | »                                           |
| 44                 | »                                          | 43a                                        | Port d'escale de Heyst. — Expropriations et travaux. — Établissement d'une station sanitaire à Zeebrugge . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | »                   | 539,214 18          | »                                           |
| 45                 | »                                          | 44                                         | Augmentation du capital de la Compagnie des installations maritimes de Bruges. — Souscription . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | »                   | 2,000,000 »         | »                                           |
| 46                 | »                                          | 45a                                        | Côte. — Expropriations et travaux. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 294,453 45          | »                   | »                                           |
| 46a                | »                                          | 45b                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | »                   | 200,000 »           | »                                           |
| 46b                | 18                                         | »                                          | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | »                   | »                   | 830,000 »                                   |
| 47                 | »                                          | 46a                                        | Expropriations en vue de l'amélioration du cours de l'Escaut en aval d'Anvers et de l'exécution des travaux qui en sont la conséquence, y compris le détournement des cours d'eau; de l'extension des installations maritimes et de leurs dépendances ainsi que des installations du chemin de fer; du détournement des Schyns ainsi que du canal de jonction de la Meuse à l'Escaut; de l'établissement du dispositif de défense qui, entre l'Escaut en aval d'Anvers et la chaussée de Breda, serait substitué à l'enceinte actuelle en vertu d'une loi spéciale ou par la voie du budget extraordinaire sur rapport d'une commission mixte à nommer par arrêté royal; du déplacement des installations de la pyrotechnie et de la création de nouveaux quartiers; du détournement des cours d'eau sur les deux rives de l'Escaut (art. 1 <sup>er</sup> et art. 2. 1 <sup>o</sup> , de la loi du 30 mars 1906). — Exécution de ceux des travaux visés dans ces dispositions qui incombent au Département des Travaux publics, hormis l'amélioration du cours de l'Escaut entre Anvers et le Kruischans et les travaux qui en sont la conséquence (art. 5. 1 <sup>o</sup> , de la dite loi). — Expropriations en vue de l'élargissement des routes de grande voirie dans l'agglomération anversoise et de l'aménagement de leurs abords, résultant de la transformation des quartiers, par suite de la suppression de l'enceinte actuelle; exécution des conventions avec la ville d'Anvers, la commune de Merxem et la commune de Berchem. . . . . | 4,410,502 03        | »                   | »                                           |
| 47a                | »                                          | 46b                                        | Id. — Id. — Exécution des conventions avec les communes intéressées. — Expropriations et travaux en vue de l'élargissement ou du redressement de la route d'Anvers à Boom et de l'aménagement des abords; exécution des conventions avec les communes intéressées . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | »                   | 8,601,391 52        | »                                           |
| 48                 | »                                          | 47                                         | Amélioration du cours de l'Escaut entre Anvers et le Kruischans. — Expropriations d'immeubles situés sur le territoire des communes de Calloo, Zwyndrecht et Melsele. — Travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | »                   | 14,999,454 25       | »                                           |
|                    |                                            |                                            | A REPORTER. . . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 7,949,383 03        | 40,437,757 93       | 2,485,000 »                                 |

CICE 1913 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| TOTAL.        | DÉPENSES<br>résultant<br>DES SERVICES FAITS.<br>DROITS CONSTATÉS<br>et ordonnancés<br>au profit des créanciers<br>de l'Etat. | PAYEMENTS<br>EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS. | RESTE A PAYER<br>sur les<br>DROITS CONSTATÉS<br>et<br>ORDONNANCÉS. | RESTES DISPONIBLES<br>SUR<br>LES CRÉDITS. | CRÉDITS<br>reportés<br>à l'exercice 1914,<br>en vertu de l'art. 10<br>de la loi<br>du 30 août 1913. | CRÉDITS<br>à annuler. |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 17,415,232 49 | 8,274,494 66                                                                                                                 | 7,947,070 23                         | 327,424 43                                                         | 9,140,737 83                              | 8,071,813 64                                                                                        | 1,068,924 19          |
| 900,000 »     | 233,197 76                                                                                                                   | 282,588 83                           | 608 93                                                             | 616,802 24                                | 616,802 24                                                                                          | »                     |
| 3,156,048 29  | 325,632 89                                                                                                                   | 323,814 80                           | 1,818 09                                                           | 2,330,415 40                              | »                                                                                                   | 2,330,415 40          |
|               | »                                                                                                                            | »                                    | »                                                                  | 500,000 »                                 | 500,000 »                                                                                           | »                     |
| 505,844 75    | 5,844 75                                                                                                                     | 5,844 75                             | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
|               | 31,149 79                                                                                                                    | 31,035 29                            | 114 50                                                             | 448,850 21                                | 448,850 21                                                                                          | »                     |
| 539,214 18    | 203,507 73                                                                                                                   | 203,212 29                           | 295 44                                                             | 335,706 45                                | 335,706 45                                                                                          | »                     |
| 2,000,000 »   | 400,000 »                                                                                                                    | 400,000 »                            | »                                                                  | 1,600,000 »                               | 1,600,000 »                                                                                         | »                     |
|               | 294,453 45                                                                                                                   | 294,453 45                           | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
| 1,344,453 45  | 200,000 »                                                                                                                    | 200,000 »                            | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
|               | 30,530 47                                                                                                                    | 30,405 47                            | 125 »                                                              | 819,469 53                                | 819,469 53                                                                                          | »                     |
|               | 1,410,502 03                                                                                                                 | 1,409,879 03                         | 623 »                                                              | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
| 10,011,893 55 | 4,753,478 79                                                                                                                 | 4,689,952 43                         | 63,526 36                                                          | 3,847,912 73                              | 3,847,912 73                                                                                        | »                     |
| 14,999,454 25 | 36,053 47                                                                                                                    | 35,479 90                            | 573 57                                                             | 14,963,400 78                             | 14,963,400 78                                                                                       | »                     |
| 50,872,140 96 | 46,268,845 79                                                                                                                | 45,873,736 47                        | 395,109 32                                                         | 34,603,295 47                             | 31,203,955 58                                                                                       | 3,399,339 59          |

## BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des dépenses

| Articles nouveaux.                   | Articles du budget extraordinaire de 1913. | Articles de l'arrêté royal du 21 mai 1912. | DÉSIGNATION DES SERVICES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | CRÉDITS REPORTÉS    |                     | CRÉDITS alloués PAR LA LOI du 30 août 1913. |
|--------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------------------------------|
|                                      |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | de l'exercice 1911. | de l'exercice 1912. |                                             |
|                                      |                                            |                                            | REPORT. . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 7,949,383 03        | 40,437,757 93       | 2,483,000 »                                 |
| 49                                   | »                                          | 48a                                        | Expropriations en vue de l'exhaussement des terrains du polder de Borgerveert, de l'assainissement et de l'aménagement de cette région; de l'établissement des voies ferrées, gares, canaux, quais et dépendances de ces divers ouvrages, de l'exécution des autres travaux d'utilité publique analogues ainsi que de la création de nouveaux quartiers (art. 3 de la loi du 30 mars 1906). Exécution des travaux d'exhaussement, d'assainissement et d'aménagement de la région du polder de Borgerveert, ainsi que pour l'établissement de communications entre la dite région et l'agglomération anversoise (art. 5, 2 <sup>e</sup> , de la dite loi) . . . . . | 3,198,503 53        | »                   | »                                           |
| 49a                                  | »                                          | 48b                                        | Id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | »                   | 700,000             | »                                           |
| 50                                   | »                                          | 49a                                        | Installations maritimes d'Anvers. — Expropriations, travaux, dragages . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 2,399,331 87        | »                   | »                                           |
| 50a                                  | 19                                         | »                                          | Id. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | »                   | »                   | 70,000 »                                    |
|                                      |                                            |                                            | TOTAUX. . . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 13,547,218 43       | 41,137,757 93       | 2,555,000 »                                 |
|                                      |                                            |                                            | TOTAUX pour le Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 46,363,223 99       | 51,153,849 37       | 11,233,000 »                                |
| <b>MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER.</b> |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                     |                     |                                             |
| Chemins de fer.                      |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                     |                     |                                             |
| 51                                   | »                                          | 50a                                        | Chemins de fer. — Voies et travaux (y compris dommages-intérêts pour inexécution de travaux) . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 63,580 10           | »                   | »                                           |
| 51a                                  | »                                          | 50b                                        | Id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | »                   | 2,896,160 61        | »                                           |
| 51b                                  | 20                                         | »                                          | Id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | »                   | »                   | 33,450,000 »                                |
| 52                                   | »                                          | 51                                         | Dépenses relatives à l'exécution de la jonction directe, à Bruxelles, des parties nord et sud du réseau des chemins de fer belges . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 5,760,449 30        | »                   | »                                           |
| 53                                   | 3                                          | »                                          | Chemins de fer de la Flandre occidentale. — Rachat de la concession. — Paiement du solde du prix à liquider, en capital. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | »                   | »                   | 49,000 »                                    |
| 54                                   | »                                          | 53a                                        | Chemins de fer. — Traction et matériel . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 60,641 34           | »                   | »                                           |
| 54a                                  | »                                          | 53b                                        | Id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | »                   | 18,060,210 95       | »                                           |
| 54b                                  | 21                                         | »                                          | Id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | »                   | »                   | 14,500,000 »                                |
| 55                                   | »                                          | 56                                         | Direction de l'électricité. — Premier établissement et extension d'installations électriques . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 529,049 76          | »                   | »                                           |
| 55a                                  | »                                          | 56a                                        | Id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | »                   | 1,956,500           | »                                           |
| 55b                                  | 22                                         | »                                          | Offices des services électriques. — Id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | »                   | »                   | 1,630,000 »                                 |
| 56                                   | »                                          | »                                          | Chemin de fer de Hasselt à Maeseyck. — Reprise de la concession. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | »                   | 107,083 04          | »                                           |
|                                      |                                            |                                            | TOTAUX pour le Ministère des Chemins de fer. . . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 6,413,720 50        | 23,019,954 60       | 49,649,000 »                                |

(1) Des imputations pourront être faites sur ce crédit jusqu'au 31 décembre 1915.

CICE 1913 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| TOTAL.         | DÉPENSES<br>résultant<br>DES SERVICES FAITS.<br>—<br>DROITS CONSTATÉS<br>et ordonnancés<br>au profit des créanciers<br>de l'Etat. | PAYEMENTS<br>EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS. | RESTE A PAYER<br>sur les<br>DROITS CONSTATÉS<br>et<br>ORDONNANCÉS. | RESTES DISPONIBLES<br>SUR<br>LES CRÉDITS. | CRÉDITS<br>reportés<br>à l'exercice 1914,<br>en vertu de l'art. 10<br>de la loi<br>du 30 août 1913. | CRÉDITS<br>à annuler. |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 50,872,140 96  | 46,268,845 79                                                                                                                     | 45,873,736 47                        | 395,109 32                                                         | 34,603,295 17                             | 31,203,955 58                                                                                       | 3,399,339 59          |
| 3,898,503 53   | 1,493,077 82                                                                                                                      | 1,442,068 74                         | 51,009 08                                                          | 1,705,425 71                              | »                                                                                                   | 1,705,425 71          |
|                | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 700,000 »                                 | 700,000 »                                                                                           | »                     |
| 2,469,331 87   | 1,072,666 96                                                                                                                      | 1,049,452 67                         | 23,214 29                                                          | 1,326,664 91                              | »                                                                                                   | 1,326,664 91          |
|                | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 70,000 »                                  | 70,000 »                                                                                            | »                     |
| 57,239,976 36  | 48,834,590 57                                                                                                                     | 48,365,237 88                        | 469,332 69                                                         | 58,405,385 79                             | 31,973,955 58                                                                                       | 6,431,430 21          |
| 108,750,073 36 | 36,544,540 68                                                                                                                     | 35,633,193 33                        | 908,647 35                                                         | 72,208,232 68                             | 65,776,688 47                                                                                       | 6,431,544 21          |
|                | 63,580 10                                                                                                                         | 62,475 »                             | 1,105 10                                                           | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
| 36,409,740 71  | 2,894,892 36                                                                                                                      | 2,888,246 18                         | 6,646 18                                                           | 1,268 25                                  | 1,268 25                                                                                            | »                     |
|                | 30,891,690 27                                                                                                                     | 29,184,394 46                        | 1,707,295 81                                                       | 2,558,309 73                              | 2,558,309 73                                                                                        | »                     |
| 5,760,449 30   | 5,607,393 57                                                                                                                      | 5,602,771 43                         | 4,822 14                                                           | 152,855 73                                | 152,855 73                                                                                          | »                     |
| 49,000 »       | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 49,000 »                                  | 49,000 »                                                                                            | »                     |
|                | 60,641 34                                                                                                                         | 60,641 34                            | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
| 32,620,852 29  | 18,060,210 93                                                                                                                     | 18,048,727 06                        | 11,483 89                                                          | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
|                | 12,916,654 99                                                                                                                     | 12,470,425 56                        | 446,229 43                                                         | 1,583,345 01                              | 1,583,345 01                                                                                        | »                     |
|                | 529,049 76                                                                                                                        | 529,049 76                           | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
| 4,135,549 76   | 886,806 50                                                                                                                        | 842,823 66                           | 43,982 84                                                          | 1,069,693 50                              | 1,069,693 50                                                                                        | »                     |
|                | 49,651 77                                                                                                                         | 49,177 56                            | 474 21                                                             | 1,600,348 23                              | 1,600,348 23                                                                                        | »                     |
| 107,083 04     | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 107,083 04                                | 107,083 04                                                                                          | »                     |
| 79,082,675 10  | 71,960,771 61                                                                                                                     | 69,738,732 01                        | 2,222,039 60                                                       | 7,121,903 49                              | 7,121,903 49                                                                                        | »                     |

## BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des dépenses

| Articles nouveaux. | Articles du budget extraordinaire de 1913. | Articles de l'arrêté royal du 21 mai 1912. | DÉSIGNATION DES SERVICES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | CRÉDITS REPORTÉS    |                     | CRÉDITS alloués PAR LA LOI du 30 août 1913. |
|--------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------------------------------|
|                    |                                            |                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | de l'exercice 1911. | de l'exercice 1912. |                                             |
|                    |                                            |                                            | <b>MINISTÈRE DE LA MARINE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                     |                     |                                             |
| 57                 | 23                                         | »                                          | Construction de deux bateaux-pilotes pour la station des bouches de l'Escaut . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | »                   | »                   | 190,000 »                                   |
| 58                 | 24                                         | »                                          | Canots de sauvetage et de pilotage pour les stations de Zeebrugge et pour la rade de Flessingue . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | »                   | »                   | 57,000 »                                    |
| 59                 | 25                                         | »                                          | Part d'intervention de la Marine dans les frais de construction d'un château d'eau alimentant Ostende-Maritime, les frais de canalisation, les travaux d'agrandissement des bassins d'Eerneghem, etc. — Coût des installations complémentaires du 4 <sup>e</sup> poste de stationnement à l'usage des paquebots sur la rive Est du port d'Ostende — Construction d'un bâtiment servant de réfectoire et de lavoir pour le personnel de l'atelier de la Marine à Ostende . . . . . | »                   | »                   | 88,000 »                                    |
| 60                 | 26                                         | »                                          | Construction de bateaux-transbordeurs pour le service de passage entre Anvers et la Tête-de-Flandre . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | »                   | »                   | 450,000 »                                   |
| 61                 | 27                                         | »                                          | Bateaux-phares; acquisition, outillage, etc. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | »                   | »                   | 170,000 »                                   |
| 62                 | 28                                         | »                                          | Bateaux-vedettes et bateaux-garde-pêche . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | »                   | »                   | 580,000 »                                   |
| 63                 | 29                                         | »                                          | Navire pour l'école des mousses . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | »                   | »                   | 90,000 »                                    |
| 64                 | 30                                         | »                                          | Hôtel de l'administration centrale de la Marine; achat et appropriation . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | »                   | »                   | 435,000 »                                   |
| 65                 | »                                          | 54a                                        | Postes. — Construction, agrandissement, appropriation et ameublement de locaux, matériel, etc. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 68,656 27           | »                   | »                                           |
| 65a                | »                                          | 54b                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | »                   | 1,000,000 »         | »                                           |
| 65b                | 31                                         | »                                          | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | »                   | »                   | 838,750 »                                   |
| 66                 | »                                          | 55a                                        | Télégraphes et téléphones. — Lignes nouvelles, bâtiments, appareils, réseaux, etc. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 4,110,379 26        | »                   | »                                           |
| 66a                | »                                          | 55b                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | »                   | 10,000,000 »        | »                                           |
| 66b                | 32                                         | »                                          | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | »                   | »                   | 5,000,000 »                                 |
| 67                 | »                                          | 57                                         | Marine. — Dépenses mises à la charge de l'Etat belge par la convention conclue, le 8 octobre 1907, entre la Belgique et les Pays Bas en vue de l'amélioration de l'éclairage et du balisage de l'Escaut. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                  | 39,699 54           | »                   | »                                           |
| 68                 | »                                          | 58a                                        | Marine . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | »                   | 2,000,000 »         | »                                           |
|                    |                                            |                                            | TOTAUX pour le Ministère de la Marine, des Postes et Télégraphes . . . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 4,248,735 07        | 13,000,000 »        | 7,898,750 »                                 |
|                    |                                            |                                            | <b>MINISTÈRE DE LA GUERRE.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                     |                     |                                             |
| 69                 | »                                          | 59                                         | Nouvelle école militaire. — Travaux de construction et de parachèvement . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 61,413 42           | »                   | »                                           |
| 70                 | »                                          | 60                                         | Continuation des travaux de construction des forts de Stabroeck et de Wavre-Sainte-Catherine. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | »                   | 311,044 83          | »                                           |
| 71                 | »                                          | 63                                         | Routes militaires de Liège et de Namur et établissement de réseaux téléphoniques militaires dans ces positions. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 213 57              | »                   | »                                           |
|                    |                                            |                                            | A REPORTER. . . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 61,626 99           | 311,044 83          | »                                           |

CICE 1913 (suite).

au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| TOTAL.        | DÉPENSES<br>résultant<br>DES SERVICES FAITS.<br>—<br>DROITS CONSTATÉS<br>et ordonnancés<br>au profit des créanciers<br>de l'État. | PAYEMENTS<br>AFFECTÉS ET JUSTIFIÉS. | RESTE A PAYER<br>sur les<br>DROITS CONSTATÉS<br>et<br>ORDONNANCÉS. | RESTES DISPONIBLES<br>SUR<br>LES CRÉDITS. | CRÉDITS<br>reportés<br>à l'exercice 1914,<br>en vertu de l'art. 40<br>de la loi<br>du 30 août 1913. | CRÉDITS<br>à annuler. |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 190,000 »     | 45,750 »                                                                                                                          | 45,750 »                            | »                                                                  | 144,250 »                                 | 144,250 »                                                                                           | »                     |
| 37,000 »      | »                                                                                                                                 | »                                   | »                                                                  | 37,000 »                                  | 37,000 »                                                                                            | »                     |
| 88,000 »      | 5,577 65                                                                                                                          | 5,577 65                            | »                                                                  | 82,422 35                                 | 82,422 35                                                                                           | »                     |
| 450,000 »     | »                                                                                                                                 | »                                   | »                                                                  | 450,000 »                                 | 450,000 »                                                                                           | »                     |
| 170,000 »     | »                                                                                                                                 | »                                   | »                                                                  | 170,000 »                                 | 170,000 »                                                                                           | »                     |
| 580,000 »     | »                                                                                                                                 | »                                   | »                                                                  | 580,000 »                                 | 580,000 »                                                                                           | »                     |
| 90,000 »      | »                                                                                                                                 | »                                   | »                                                                  | 90,000 »                                  | 90,000 »                                                                                            | »                     |
| 435,000 »     | 431,523 52                                                                                                                        | 431,523 52                          | »                                                                  | 3,476 48                                  | 3,476 48                                                                                            | »                     |
| 1,907,406 27  | 67,459 33                                                                                                                         | 67,459 33                           | »                                                                  | 1,196 94                                  | »                                                                                                   | 4,196 94              |
|               | 976,285 49                                                                                                                        | 967,543 63                          | 8 741 86                                                           | 23,714 51                                 | 23,714 51                                                                                           | »                     |
|               | 40,620 57                                                                                                                         | »                                   | 40,620 57                                                          | 798,129 43                                | 798,129 43                                                                                          | »                     |
| 19,110,379 26 | 4,110,379 26                                                                                                                      | 4,110,080 26                        | 299 »                                                              | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
|               | 5,118,502 42                                                                                                                      | 4,826,068 02                        | 292,434 40                                                         | 4,881,497 58                              | 4,881,497 58                                                                                        | »                     |
|               | »                                                                                                                                 | »                                   | »                                                                  | 5,000,000 »                               | 5,000,000 »                                                                                         | »                     |
| 39,699 54     | 11,897 37                                                                                                                         | 11,897 37                           | »                                                                  | 27,802 17                                 | »                                                                                                   | 27,802 17             |
| 2,000,000 »   | 835,580 50                                                                                                                        | 835,580 50                          | »                                                                  | 1,164,419 50                              | 1,164,419 50                                                                                        | »                     |
| 25,117,485 07 | 11,643,576 11                                                                                                                     | 11,301,480 28                       | 342 095 83                                                         | 13,473,908 96                             | 13,444,909 85                                                                                       | 28,999 11             |
| 61,413 42     | 16,089 17                                                                                                                         | 16,089 17                           | »                                                                  | 45,324 25                                 | »                                                                                                   | 45,324 25             |
| 311,044 83    | 311,044 83                                                                                                                        | 311,044 83                          | »                                                                  | »                                         | »                                                                                                   | »                     |
| 213 57        | »                                                                                                                                 | »                                   | »                                                                  | 213 57                                    | »                                                                                                   | 213 57                |
| 372,671 82    | 327,134 »                                                                                                                         | 327,134 »                           | »                                                                  | 45,537 82                                 | »                                                                                                   | 45,537 82             |

## BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des dépenses

| Articles nouveaux.     | Articles du budget extraordinaire de 1913. | Articles de l'arrêté royal du 21 mai 1912. | DÉSIGNATION DES SERVICES.                                                                                                                      | CRÉDITS REPORTÉS    |                     | CRÉDITS                             |
|------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------------------------|
|                        |                                            |                                            |                                                                                                                                                | de l'exercice 1911. | de l'exercice 1912. | alloués PAR LA LOI du 30 août 1913. |
|                        |                                            |                                            | REPORT. . . . fr.                                                                                                                              | 61,626 99           | 311,044 83          | »                                   |
| 72                     | 33                                         | »                                          | Service du couchage . . . . .                                                                                                                  | »                   | »                   | 3,062,000 »                         |
| 73                     | 34                                         | »                                          | Habillement des troupes . . . . .                                                                                                              | »                   | »                   | 2,000,000 »                         |
| 74                     | 35                                         | »                                          | Approvisionnements en vivres . . . . .                                                                                                         | »                   | »                   | 850,000 »                           |
| 75                     | 36                                         | »                                          | Armement, munitions, outillage (matériel de tir) pour l'infanterie, la cavalerie et le génie . . . . .                                         | »                   | »                   | 2,000,000 »                         |
| 76                     | 37                                         | »                                          | Charroi, avec harnais, pour l'infanterie, la cavalerie et le service hospitalier . . . . .                                                     | »                   | »                   | 500,000 »                           |
| 77                     | 38                                         | »                                          | Matériel, munitions et harnais pour l'artillerie de campagne. . . . .                                                                          | »                   | »                   | 1,000,000 »                         |
| 78                     | 39                                         | »                                          | Achat du matériel de guerre des unités du génie . . . . .                                                                                      | »                   | »                   | 500,000 »                           |
| 79                     | »                                          | »                                          | Armement de l'artillerie de campagne. . . . .                                                                                                  | »                   | 4,500,000 »         | »                                   |
| 79a                    | 40                                         | »                                          | Id. id. . . . .                                                                                                                                | »                   | »                   | 500,000 »                           |
| 80                     | »                                          | »                                          | Armement des nouveaux ouvrages défensifs — autres que ceux de l'Escaut — en construction dans la position fortifiée d'Anvers . . . . .         | »                   | 7,000,000 »         | »                                   |
| 80a                    | 41                                         | »                                          | Id. id. . . . .                                                                                                                                | »                   | »                   | 6,000,000 »                         |
| 81                     | 42                                         | »                                          | Bâtiments militaires et camps d'instruction; acquisitions; travaux de construction, d'aménagement, d'amélioration, etc.; ameublement . . . . . | »                   | »                   | 9,000,000 »                         |
| 82                     | 43                                         | »                                          | Munitions pour mitrailleuses . . . . .                                                                                                         | »                   | »                   | 740,000 »                           |
| 83                     | 44                                         | »                                          | Armement complémentaire d'une partie des caves à canon des coffres flanquants à deux étages de feu des forts de la Meuse. . . . .              | »                   | »                   | 310,000 »                           |
|                        |                                            |                                            | TOTAUX pour le Ministère de la Guerre. . . . fr.                                                                                               | 61,626 99           | 11,811,044 83       | 26,462,000 »                        |
| <b>RÉCAPITULATION.</b> |                                            |                                            |                                                                                                                                                |                     |                     |                                     |
|                        |                                            |                                            | Totaux pour le Ministère des Affaires Étrangères . . . . .                                                                                     | 4,514 20            | »                   | 450,000 »                           |
|                        |                                            |                                            | — — de l'Intérieur . . . . .                                                                                                                   | 75,185 42           | »                   | 400,000 »                           |
|                        |                                            |                                            | — — des Finances. . . . .                                                                                                                      | 2,628,000 »         | 7,554,332 97        | 3,100,000 »                         |
|                        |                                            |                                            | — — de l'Agriculture et des Travaux publics. . . . .                                                                                           | 46,363,223 99       | 51,153,849 37       | 11,233,000 »                        |
|                        |                                            |                                            | — — des Chemins de fer. . . . .                                                                                                                | 6,413,720 50        | 23,019,954 60       | 49,649,000 »                        |
|                        |                                            |                                            | — — de la Marine, des Postes et des Télégraphes . . . . .                                                                                      | 4,218,735 07        | 13,000,000 »        | 7,598,750 »                         |
|                        |                                            |                                            | — — de la Guerre. . . . .                                                                                                                      | 61,626 99           | 11,811,044 83       | 26,462,000 »                        |
|                        |                                            |                                            | TOTAUX des dépenses sur ressources extraordinaires. . . . fr.                                                                                  | 59,765,006 17       | 106,530,484 77      | 99,192,750 »                        |

CICE 1913 (suite).

au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| TOTAL.         | DÉPENSES<br>résultant<br>des SERVICES FAITS.<br>DROITS CONSTATÉS<br>et ordonnancés<br>au profit des créanciers<br>de l'Etat. | PAYEMENTS<br>EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS. | RESTE A PAYER<br>sur les<br>DROITS CONSTATÉS<br>et<br>ORDONNANCÉS. | RESTES DISPONIBLES<br>sur<br>LES CRÉDITS. | CRÉDITS<br>reportés<br>à l'exercice 1914,<br>en vertu de l'art. 10<br>de la loi<br>du 30 août 1913. | CRÉDITS<br>à annuler. |
|----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 372,671 82     | 327,134 »                                                                                                                    | 327,134 »                            | »                                                                  | 45,537 82                                 | »                                                                                                   | 45,537 82             |
| 3,062,000 »    | 2,007,516 70                                                                                                                 | 1,933,460 63                         | 74,056 07                                                          | 1,054,483 30                              | 1,054,483 30                                                                                        | »                     |
| 2,000,000 »    | 1,273,823 55                                                                                                                 | 969,925 38                           | 303,898 17                                                         | 726,176 45                                | 726,176 45                                                                                          | »                     |
| 850,000 »      | 758,674 84                                                                                                                   | 756,722 84                           | 1,952 »                                                            | 91,325 19                                 | 91,325 19                                                                                           | »                     |
| 2,000,000 »    | »                                                                                                                            | »                                    | »                                                                  | 2,000,000 »                               | 2,000,000 »                                                                                         | »                     |
| 500,000 »      | »                                                                                                                            | »                                    | »                                                                  | 500,000 »                                 | 500,000 »                                                                                           | »                     |
| 1,000,000 »    | »                                                                                                                            | »                                    | »                                                                  | 1,000,000 »                               | 1,000,000 »                                                                                         | »                     |
| 500,000 »      | »                                                                                                                            | »                                    | »                                                                  | 500,000 »                                 | 500,000 »                                                                                           | »                     |
| 5,000,000 »    | 4,019,203 47                                                                                                                 | 4,003,807 71                         | 13,395 76                                                          | 3,480,796 53                              | 3,480,796 53                                                                                        | »                     |
|                | 10,654 18                                                                                                                    | 8,229 18                             | 2,425 »                                                            | 489,345 82                                | 489,345 82                                                                                          | »                     |
| 13,000,000 »   | 4,228,278 23                                                                                                                 | 4,209,317 44                         | 18,960 79                                                          | 2,771,721 77                              | 2,771,721 77                                                                                        | »                     |
|                | 69,646 27                                                                                                                    | 69,646 27                            | »                                                                  | 5,930,353 73                              | 5,930,353 73                                                                                        | »                     |
| 9,000,000 »    | 4,972,439 59                                                                                                                 | 4,794,734 69                         | 177,704 90                                                         | 4,027,860 41                              | 4,027,860 41                                                                                        | »                     |
| 740,000 »      | 95,838 85                                                                                                                    | »                                    | 95,838 85                                                          | 644,161 15                                | 644,161 15                                                                                          | »                     |
| 340,000 »      | »                                                                                                                            | »                                    | »                                                                  | 340,000 »                                 | 310,000 »                                                                                           | »                     |
| 38,334,671 82  | 14,763,209 65                                                                                                                | 14,074,978 11                        | 688,231 54                                                         | 23,571,462 17                             | 23,525,924 35                                                                                       | 45,537 82             |
| 454,514 20     | 25,592 37                                                                                                                    | 25,592 37                            | »                                                                  | 428,921 83                                | 424,407 63                                                                                          | 4,514 20              |
| 475,185 42     | 197,041 14                                                                                                                   | 156,909 14                           | 40,132 »                                                           | 278,144 28                                | 265,147 36                                                                                          | 12,996 92             |
| 13,282,332 97  | 5,531,045 02                                                                                                                 | 3,493,844 52                         | 37,200 50                                                          | 7,751,287 95                              | 7,636,937 49                                                                                        | 114,350 46            |
| 108,750,073 36 | 36,541,840 68                                                                                                                | 35,633,193 33                        | 908,647 35                                                         | 72,208,232 68                             | 68,776,688 47                                                                                       | 6,431,544 21          |
| 79,082,675 10  | 71,960,771 61                                                                                                                | 69,738,732 01                        | 2,222,039 60                                                       | 7,121,903 49                              | 7,121,903 49                                                                                        | »                     |
| 25,117,485 07  | 11,643,576 11                                                                                                                | 11,301,480 28                        | 342,095 83                                                         | 13,473,908 96                             | 13,444,909 85                                                                                       | 28,999 11             |
| 38,334,671 82  | 14,763,209 65                                                                                                                | 14,074,978 11                        | 688,231 54                                                         | 23,571,462 17                             | 23,525,924 35                                                                                       | 45,537 82             |
| 265,496,937 94 | 140,663,076 58                                                                                                               | 136,424,729 76                       | 4,238,346 82                                                       | 124,833,861 36                            | 118,195,918 64                                                                                      | 6,637,942 72          |

## BUDGET DE L'EXER

*Compte provisoire des dépenses*

## DÉSIGNATION DES SERVICES.

## RÉCAPITULATION.

|                            |                                                            |  |
|----------------------------|------------------------------------------------------------|--|
|                            | Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1909 . . . . . |  |
|                            | — — — 1910 . . . . .                                       |  |
| SERVICE ORDINAIRE. . . . . | — — — 1911 . . . . .                                       |  |
|                            | — — — 1912 . . . . .                                       |  |
|                            | — propres à l'exercice . . . . .                           |  |

DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES. — Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1913 et sur crédits nouveaux, conformément à la loi du 30 août 1913 et à l'arrêté royal du 6 septembre 1913 . . . . .

TOTAUX . . . . . fr.

CICE 1913 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| CRÉDITS<br>accordés<br>PAR LE BUDGET PRIMITIF<br>et par<br>des lois spéciales. | DÉPENSES<br>résultant<br>DES SERVICES FAYTS.<br>—<br>DROITS CONSTATÉS<br>et ordonnancés<br>au profit des créanciers<br>de l'État. | PAYEMENTS<br>EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS. | RESTE A PAYER<br>sur les<br>DROITS CONSTATÉS<br>et<br>ORDONNANCÉS. | RESTES DISPONIBLES<br>SUR<br>LES CRÉDITS. | CRÉDITS<br>reportés<br>à l'exercice 1914,<br>en vertu de l'art. 10<br>de la loi<br>du 30 août 1913. | CRÉDITS<br>à annuler. |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 1,600 »                                                                        | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 1,600 »                                   | »                                                                                                   | »                     |
| 34,760 »                                                                       | »                                                                                                                                 | »                                    | »                                                                  | 34,760 »                                  | »                                                                                                   | »                     |
| 685,026 10                                                                     | 429,549 79                                                                                                                        | 29,549 79                            | 400,000 »                                                          | 255,476 31                                | »                                                                                                   | »                     |
| 3,711,363 99                                                                   | 345,285 89                                                                                                                        | 212,088 67                           | 133,197 22                                                         | 3,366,078 10                              | »                                                                                                   | »                     |
| 770,347,436 54                                                                 | 490,443,291 23                                                                                                                    | 410,692,049 14                       | 79,751,242 09                                                      | 279,904,145 31                            | »                                                                                                   | »                     |
| 265,496,937 94                                                                 | 140,663,076 58                                                                                                                    | 136,424,729 76                       | 4,233,346 82                                                       | 124,833,861 36                            | 118,195,918 64                                                                                      | 6,637,942 72          |
| 1,040,277,124 57                                                               | 631,881,203 49                                                                                                                    | 547,353,417 36                       | 84,522,786 13                                                      | 408,395,921 08                            | 118,195,918 64                                                                                      | 6,637,942 72          |



# COMPTE

DES

OPÉRATIONS SUR LES EXERCICES CLOS

DE 1908 A 1912

## NOTE

## SUR LE COMPTE DES OPÉRATIONS RELATIVES AUX EXERCICES CLOS

DE 1908 A 1912.

La loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État a déterminé la marche à suivre en ce qui concerne les opérations restant à terminer à la clôture d'un exercice. Le régime consacré par cette loi a été complété par l'arrêté royal du 15 novembre 1849, remplacé par l'arrêté royal du 10 décembre 1868. On croit utile de rappeler l'ensemble des dispositions qui constituent actuellement la législation relative aux exercices clos.

« ART. 27 de la loi. — Les ordonnances que les comptes renseignent comme restant à payer à l'époque de la clôture d'un exercice, et dont le paiement a été autorisé par des crédits régulièrement ouverts, sont acquittées et portées en dépense au compte de la Trésorerie au moment où ces paiements ont lieu, jusqu'à l'expiration du terme de déchéance.

» ART. 28. — Les sommes réalisées sur les ressources de l'exercice clos sont portées en recette au compte de l'année pendant laquelle les recouvrements sont effectués.

» ART. 29. — Les ordonnances de paiement liquidées sur l'exercice et dont le paiement n'a pas été réclamé dans le cours légal du budget, ne sont pas sujettes à renouvellement ; le paiement peut en être fait pendant cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice.

» ART. 36. — Toute ordonnance dont le paiement n'a pas été réclamé dans le délai de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice, est prescrite au profit du Trésor.

» Cette prescription n'atteint pas les ordonnances de paiement qui seraient frappées de saisie-arrêt ou d'opposition.

» ART. 37. — A l'expiration de la cinquième année, le montant des ordonnances de paiement frappées de saisie-arrêt ou d'opposition, est versé à la caisse des dépôts et consignations, à la conservation des droits de qui il appartiendra. Ce versement libère entièrement le Trésor public.

» ART. 173 de l'arrêté royal du 10 décembre 1868. — Les ordonnances en circulation à l'époque de la clôture de l'exercice auquel elles sont rattachées, restent payables pendant les trois années qui suivent l'année de cette clôture. Elles sont portées en dépense dans le compte de l'année de leur paiement.

» ART. 174. — Le 31 décembre de la dernière année, les départements ministériels transmettent aux agents du Trésor respectifs les actes et exploits de saisies-arrêts, de cessions, de transferts et d'oppositions, relatifs aux ordonnances liquidées sur l'exercice périmé.

» Après la réception de ces pièces, les agents du Trésor dressent un décompte des ordonnances restant encore à payer sur l'exercice périmé, et qui, aux termes des articles 36 et 37 de la loi sur la comptabilité, sont prescrites ou doivent être versées à la Caisse des consignations, à la conservation des droits des intéressés.

» ART. 175. — Les crédits ouverts pour le paiement des ordonnances prescrites sont annulés. Le caissier de l'État annule également ces crédits, après qu'il en a reçu avis du département des finances.

» Quant aux ordonnances frappées de saisie-arrêt ou d'opposition, le montant en est versé à la Caisse des consignations, sur une autorisation spéciale du Ministre des finances. Les reconnaissances de dépôt, à délivrer par les conservateurs des hypothèques, sont comprises en dépense par les agents du Trésor.

» ART. 176. — Annuellement il est dressé un compte final d'apurement de l'exercice périmé.

» Ce compte comprend :

» 1° Les paiements successivement opérés sur les ordonnances qui restaient en circulation à la clôture de l'exercice;

» 2° Les versements effectués à la Caisse des consignations sur ordonnances frappées de saisie-arrêt et d'opposition;

» 3° Les ordonnances prescrites au profit de l'État.

» ART. 177. — Le montant des ordonnances prescrites étant porté en dépense dans le compte final d'apurement, il en est fait recette réelle au compte de gestion et du budget de l'année qui suit celle pendant laquelle la prescription est acquise. »

Le compte des opérations des exercices clos de 1908 à 1912 est établi conformément à ces dispositions; il constate, d'une part, les opérations qui ont eu lieu en 1913 pour l'apurement final de l'exercice 1908, périmé depuis le 31 décembre 1912, et indique, d'autre part, la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1914, des opérations sur les exercices suivants, qui étaient encore en cours d'apurement.

Voici un aperçu, pour chacun de ces exercices, des éléments de ce compte, en ce qui concerne les dépenses.

Quant aux recettes, on se réfère aux comptes définitifs qui font connaître les mesures prises pour leur apurement, suivant le vœu des articles 10 et 28 de la loi sur la comptabilité de l'État.

### EXERCICE 1908.

Cet exercice, qui est périmé depuis le 31 décembre 1912, a été l'objet du compte final d'apurement dont parle l'article 176 du règlement du 10 décembre 1868. Ce compte s'établit comme il suit :

Les ordonnances en circulation à la clôture de l'exercice (31 octobre 1909)  
étaient de . . . . . fr. 1,558,266 03

Sur ces ordonnances, il a été payé et justifié, depuis lors jusqu'à la fin  
de 1912. . . . . fr. 1,513,453 85

Il a été versé, en 1913, à la Caisse des dépôts et consignations, du chef  
des ordonnances frappées de saisie-arrêt ou d'opposition. . . . . 3,245 59

Et il a été porté en recette au compte du budget de l'exercice 1913,  
pour les ordonnances prescrites au profit du Trésor . . . . . 41,566 89

Somme égale. . . . . fr. 1,558,266 03

**EXERCICE 1909.**

Cet exercice a atteint, le 31 décembre 1913, le terme de sa prescription quinquennale. Voici la situation qu'il présentait à cette époque :

|                                                                                         |                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (31 octobre 1910). fr.              | 1,681,083 41     |
| Payements faits en atténuation de ces créances pendant les années 1910 à 1913 . . . . . | 1,639,104 47     |
| Ordonnances restant à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1914 . . . . . fr.               | <u>41,978 64</u> |

**EXERCICE 1910.**

Cet exercice, dont l'apurement doit encore se prolonger pendant une année, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1914, présente la situation suivante :

|                                                                                          |                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (31 octobre 1911). fr.               | 4,275,197 43     |
| Payements faits en atténuation de ces créances, pendant les années 1911 à 1913 . . . . . | 4,197,073 64     |
| Ordonnances restant à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1914 . . . . . fr.                | <u>78,123 49</u> |

**EXERCICE 1911.**

La situation de cet exercice, pour lequel le délai de la prescription n'expire que le 31 décembre 1915, se présente comme il suit :

|                                                                                          |                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (31 octobre 1912). fr.               | 2,094,319 49      |
| Payements faits en atténuation de ces créances, pendant les années 1912 et 1913. . . . . | 1,962,291 84      |
| Ordonnances restant à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1914 . . . . . fr.                | <u>132,027 65</u> |

**EXERCICE 1912.**

Cet exercice, qui n'atteindra le terme de sa prescription que le 31 décembre 1916, offre la situation suivante :

|                                                                                                  |                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (31 octobre 1913). fr.                       | 3,120,102 83      |
| Payements faits en atténuation de ces créances, pendant les deux derniers mois de 1913 . . . . . | 2,799,880 80      |
| Ordonnances restant à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1914 . . . . . fr.                        | <u>320,222 03</u> |

# EXERCICE PÉRIMÉ DE 1908

---

## COMPTE FINAL D'APUREMENT,

*en ce qui concerne les ordonnances qui restaient en circulation et à payer  
à l'époque de la reddition du compte définitif.*

## EXERCICE PÉ

## Compte final d'apurement,

| ARTICLES  |                                         |                                          | ORDONNANCES<br>en circulation<br>qui restaient à payer<br>à la<br>clôture de l'exercice.<br>(31 octobre 1909.)                                                                                                                                                                                                                                                                                          | PAYEMENTS EFFECTUÉS<br>SUR ORDONNANCES EN CIR. |            |            |           |
|-----------|-----------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------|------------|-----------|
| nouveaux. | du budget<br>extraordinaire<br>de 1908. | de l'arrêté<br>royal du<br>18 août 1907. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | EN 1909<br>(nov. et déc.)                      | EN 1910.   | EN 1911.   |           |
|           |                                         |                                          | <b>MINISTÈRES ET SERVICES.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                |            |            |           |
|           |                                         |                                          | <b>SERVICE ORDINAIRE.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                |            |            |           |
|           |                                         |                                          | <i>Dépenses sur des crédits transférés en vertu<br/>de l'article 30 de la loi de comptabilité.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                |            |            |           |
|           |                                         |                                          | <b>EXERCICE 1906.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                |            |            |           |
|           |                                         |                                          | Corps de la Gendarmerie . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 533 22                                         | 533 22     | »          | »         |
|           |                                         |                                          | <b>EXERCICE 1907.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                |            |            |           |
|           |                                         |                                          | Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 253 45                                         | 253 45     | »          | »         |
|           |                                         |                                          | Corps de la Gendarmerie . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 1,210 58                                       | 1,210 58   | »          | »         |
|           |                                         |                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 1,997 25                                       | 1,997 25   | »          | »         |
|           |                                         |                                          | <i>Dépenses propres à l'exercice.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                |            |            |           |
|           |                                         |                                          | Dette publique . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 303,756 32                                     | 189,027 12 | 80,937 53  | 7,684 93  |
|           |                                         |                                          | Ministère de la Justice . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 17,468 06                                      | 11,062 21  | 1,774 56   | 483 51    |
|           |                                         |                                          | — des Affaires Étrangères . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 31,854 43                                      | 26,792 12  | 4,500 »    | 65 65     |
|           |                                         |                                          | — de l'Intérieur . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 6,839 20                                       | 3,911 64   | 241 28     | 89 40     |
|           |                                         |                                          | — des Sciences et des Arts . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 319,270 01                                     | 104,682 78 | 192,626 40 | 10,355 25 |
|           |                                         |                                          | — de l'Agriculture . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 179,186 42                                     | 166,308 82 | 12,057 25  | 67 70     |
|           |                                         |                                          | — de l'Industrie et du Travail . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 14,851 11                                      | 11,786 26  | 1,567 85   | 84 »      |
|           |                                         |                                          | — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 162,394 63                                     | 153,986 49 | 1,615 02   | 4,389 »   |
|           |                                         |                                          | — de la Guerre . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 301,914 42                                     | 104,436 61 | 193,158 74 | 805 99    |
|           |                                         |                                          | Corps de la Gendarmerie . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 71,249 95                                      | 69,728 12  | 1,374 83   | 17 »      |
|           |                                         |                                          | Ministère des Finances . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 9,521 09                                       | 9,127 32   | 41 45      | 66 67     |
|           |                                         |                                          | — des Travaux publics . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 83,421 33                                      | 78,976 65  | 2,692 86   | 663 69    |
|           |                                         |                                          | Non-Valeurs et Remboursements . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 3,040 36                                       | 447 44     | 320 75     | 1,243 04  |
|           |                                         |                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 1,504,767 33                                   | 931,173 58 | 492,908 52 | 26,015 83 |
|           |                                         |                                          | <b>DÉPENSES SUR RESSOURCES<br/>EXTRAORDINAIRES.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                |            |            |           |
|           |                                         |                                          | <b>Ministère des Travaux publics.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                |            |            |           |
|           |                                         |                                          | <i>Routes et bâtiments civils.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                |            |            |           |
| 22a       | »                                       | 18b                                      | Routes et raccordements : construction, redressement<br>et amélioration; subsides aux communes pour tra-<br>vaux d'amélioration de la voirie de l'État dans la<br>traverse des agglomérations. — Construction de<br>ponts ou subsides pour semblables ouvrages.<br>Rachat par l'État de routes et de ponts concédés;<br>subsides aux provinces et aux communes en vue<br>de semblables rachats. . . . . | 4,935 78                                       | 2 687 50   | 2,240 28   | »         |
|           |                                         |                                          | A REPORTER . . . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 4,935 78                                       | 2,687 50   | 2,240 28   | »         |

RIMÉ DE 1908.

à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier 1913.

| ET JUSTIFIÉS<br>CULATION. |              | ORDONNANCES<br>en circulation<br>qui restaient à payer<br>à l'époque<br>de la prescription.<br>(1 <sup>er</sup> janvier 1913.) | DISPOSITIONS FINALES<br>POUR L'APUREMENT DE L'EXERCICE.                                                                                                   |                                                                                                                                                                   |                                                                                                  | Observations. |
|---------------------------|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| EN 1912.                  | TOTAL.       |                                                                                                                                | ORDONNANCES<br>frappées de saisie-<br>arrêt ou d'opposi-<br>tion, et dont le<br>montant a été ver-<br>sé à la Caisse des<br>dépôts et consi-<br>gnations. | ORDONNANCES<br>prescrites au profit<br>du Trésor, et dont<br>le montant a été<br>porté en recette<br>extraordinaire au<br>compte du budget<br>de l'exercice 1913. | TOTAL<br>égal au montant<br>des<br>ordonnances<br>non payées<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1913. |               |
| »                         | 533 22       | »                                                                                                                              | »                                                                                                                                                         | »                                                                                                                                                                 | »                                                                                                |               |
| »                         | 253 45       | »                                                                                                                              | »                                                                                                                                                         | »                                                                                                                                                                 | »                                                                                                |               |
| »                         | 1,210 88     | »                                                                                                                              | »                                                                                                                                                         | »                                                                                                                                                                 | »                                                                                                |               |
| »                         | 1,997 25     | »                                                                                                                              | »                                                                                                                                                         | »                                                                                                                                                                 | »                                                                                                |               |
| 3,389 57                  | 231,239 13   | 22,517 17                                                                                                                      | 429 71                                                                                                                                                    | 22,087 46                                                                                                                                                         | 22,517 17                                                                                        |               |
| 1,729 84                  | 15,950 12    | 1,517 94                                                                                                                       | »                                                                                                                                                         | 1,517 94                                                                                                                                                          | 1,517 94                                                                                         |               |
| 166 66                    | 31,524 43    | 330 »                                                                                                                          | »                                                                                                                                                         | 330 »                                                                                                                                                             | 330 »                                                                                            |               |
| 33 »                      | 4,275 32     | 2,563 88                                                                                                                       | »                                                                                                                                                         | 2,563 88                                                                                                                                                          | 2,563 88                                                                                         |               |
| 2,415 78                  | 310,080 21   | 9,189 80                                                                                                                       | »                                                                                                                                                         | 9,189 80                                                                                                                                                          | 9,189 80                                                                                         |               |
| 407 90                    | 178,841 67   | 344 75                                                                                                                         | »                                                                                                                                                         | 344 75                                                                                                                                                            | 344 75                                                                                           |               |
| 360 »                     | 13,998 11    | 853 »                                                                                                                          | »                                                                                                                                                         | 853 »                                                                                                                                                             | 853 »                                                                                            |               |
| 417 44                    | 160,407 95   | 1,986 68                                                                                                                       | 76 »                                                                                                                                                      | 1,910 68                                                                                                                                                          | 1,986 68                                                                                         |               |
| 41 70                     | 298,443 04   | 3,471 38                                                                                                                       | 2,739 88                                                                                                                                                  | 731 50                                                                                                                                                            | 3,471 38                                                                                         |               |
| »                         | 71,119 05    | 130 »                                                                                                                          | »                                                                                                                                                         | 130 »                                                                                                                                                             | 130 »                                                                                            |               |
| 101 40                    | 9,336 84     | 184 25                                                                                                                         | »                                                                                                                                                         | 184 25                                                                                                                                                            | 184 25                                                                                           |               |
| 94 64                     | 82,427 84    | 993 49                                                                                                                         | »                                                                                                                                                         | 993 49                                                                                                                                                            | 993 49                                                                                           |               |
| 704 04                    | 2,715 27     | 325 09                                                                                                                         | »                                                                                                                                                         | 325 09                                                                                                                                                            | 325 09                                                                                           |               |
| 10,261 97                 | 1,460,359 90 | 44,407 43                                                                                                                      | 3,245 59                                                                                                                                                  | 41,161 84                                                                                                                                                         | 44,407 43                                                                                        |               |
| »                         | 4,927 78     | 8 »                                                                                                                            | »                                                                                                                                                         | 8 »                                                                                                                                                               | 8 »                                                                                              |               |
| »                         | 4,927 78     | 8 »                                                                                                                            | »                                                                                                                                                         | 8 »                                                                                                                                                               | 8 »                                                                                              |               |

| ARTICLES  |                                         |                                          | ORDONNANCES<br>en circulation<br>qui restaient à payer<br>à la<br>clôture de l'exercice.<br>(31 octobre 1909)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | PAYEMENTS EFFECTUÉS<br>SUR ORDONNANCES EN CIR |            |            |           |
|-----------|-----------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------|------------|-----------|
| nouveaux. | du budget<br>extraordinaire<br>de 1908. | de l'arrêté<br>royal du<br>18 août 1907. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | EN 1909<br>(novemb. et déc.)                  | EN 1910.   | EN 1911.   |           |
|           |                                         |                                          | REPORT. . . . fr                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 4,933 78                                      | 2,687 50   | 2,240 28   | »         |
|           |                                         |                                          | <b>DÉPENSES SUR RESSOURCES<br/>EXTRAORDINAIRES (suite).</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                               |            |            |           |
|           |                                         |                                          | <i>Ministère des Travaux publics (suite).</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                               |            |            |           |
|           |                                         |                                          | <i>Routes et bâtiments civils (suite).</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                               |            |            |           |
| 22b       | 13                                      | »                                        | Routes et raccordements : construction, redressement et amélioration. Squares et parcs publics dépendant des routes de l'Etat : création. Subsidés aux communes pour travaux d'amélioration de la voirie de l'Etat dans la traverse des agglomérations. — Construction de ponts ou subsidés pour semblables ouvrages. Rachat par l'Etat de routes et de ponts concédés; subsidés aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats . . . | 8,308 »                                       | 1,436 »    | 2,111 »    | 2,261 »   |
| 24a       | »                                       | 20b                                      | Mont des Arts — Expropriations et travaux . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 202 41                                        | 202 41     | »          | »         |
|           |                                         |                                          | <i>Travaux hydrauliques.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                               |            |            |           |
| 33a       | »                                       | 27b                                      | Escaut. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 127 44                                        | »          | »          | »         |
| 44        | »                                       | 38                                       | Canaux de Liège à Anvers et embranchements. — Expropriations et travaux. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 4,336 75                                      | »          | 3,526 75   | 800 »     |
| 47a       | »                                       | 40b                                      | Canaux houillers. — Expropriations et travaux . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 2 »                                           | »          | 2 »        | »         |
|           |                                         |                                          | <i>Ministère des Chemins de fer, Postes<br/>et Télégraphes.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                               |            |            |           |
|           |                                         |                                          | <i>Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                               |            |            |           |
| 57a       | »                                       | 49b                                      | Chemins de fer. — Voies et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 2,323 25                                      | 1,885 72   | 267 13     | 52 20     |
| 57b       | 4                                       | »                                        | Id id . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 18,255 39                                     | 805 60     | 16,737 96  | 92 54     |
| 61        | »                                       | 55a                                      | Postes. — Construction, agrandissement, appropriation et aménagement de locaux, matériel, etc. . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 12,989 43                                     | »          | 12 989 43  | »         |
| 62        | »                                       | 56b                                      | Télégraphes et téléphones. — Lignes nouvelles, bâtiments, appareils, réseaux, etc. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 21 »                                          | »          | »          | »         |
|           |                                         |                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 51,501 45                                     | 7,017 23   | 37,874 55  | 3,205 74  |
|           |                                         |                                          | <b>RÉCAPITULATION</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                               |            |            |           |
|           |                                         |                                          | SERVICE ORDINAIRE. { Dépenses sur des crédits transférés. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 1,997 25                                      | 1,997 25   | »          | »         |
|           |                                         |                                          | { Dépenses propres à l'exercice . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 1,504,767 33                                  | 931,173 58 | 492,908 52 | 26,015 83 |
|           |                                         |                                          | DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES. — Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1908 et sur crédits nouveaux, conformément aux lois des 16 septembre et 24 décembre 1908 et à l'arrêté royal du 16 septembre 1908 . . . . .                                                                                                                                                                                                                 | 51,501 45                                     | 7,017 23   | 37,874 55  | 3,205 74  |
|           |                                         |                                          | TOTAUX. . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 1,558,266 03                                  | 940,188 06 | 530,783 07 | 29,221 57 |

RIMÉ DE 1908 (suite).

à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier 1913 (suite).

| ET JUSTIFIÉS<br>CULATION. |              | ORDONNANCES<br>en circulation<br>qui restent à payer<br>à l'époque<br>de la prescription.<br>(1 <sup>er</sup> janvier 1913.) | DISPOSITIONS FINALES<br>POUR L'ACHÈVEMENT DE L'EXERCICE.                                                                                            |                                                                                                                                                                   |                                                                                                   | Observations. |
|---------------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| EN 1912.                  | TOTAL.       |                                                                                                                              | ORDONNANCES<br>frappées de saisie-<br>arrêt ou d'opposi-<br>tion, et dont le<br>montant a été<br>relevé à la Caisse des<br>épaves et consignations. | ORDONNANCES<br>prescrites au profit<br>du Trésor, et dont<br>le montant a été<br>porté en recette<br>extraordinaire au<br>compte du budget<br>de l'exercice 1913. | TOTAL,<br>égal au montant<br>des<br>ordonnances<br>non payées<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1913. |               |
| »                         | 4,927 78     | 8 »                                                                                                                          | »                                                                                                                                                   | 8 »                                                                                                                                                               | 8 »                                                                                               |               |
| 2,500 »                   | 8,308 »      | »                                                                                                                            | »                                                                                                                                                   | »                                                                                                                                                                 | »                                                                                                 |               |
| »                         | 202 41       | »                                                                                                                            | »                                                                                                                                                   | »                                                                                                                                                                 | »                                                                                                 |               |
| 127 44                    | 127 44       | »                                                                                                                            | »                                                                                                                                                   | »                                                                                                                                                                 | »                                                                                                 |               |
| »                         | 4,326 75     | 10 »                                                                                                                         | »                                                                                                                                                   | 10 »                                                                                                                                                              | 10 »                                                                                              |               |
| »                         | 2 »          | »                                                                                                                            | »                                                                                                                                                   | »                                                                                                                                                                 | »                                                                                                 |               |
| »                         | 2,205 05     | 118 20                                                                                                                       | »                                                                                                                                                   | 118 20                                                                                                                                                            | 118 20                                                                                            |               |
| 350 44                    | 17,986 54    | 268 85                                                                                                                       | »                                                                                                                                                   | 268 85                                                                                                                                                            | 268 85                                                                                            |               |
| »                         | 12,989 43    | »                                                                                                                            | »                                                                                                                                                   | »                                                                                                                                                                 | »                                                                                                 |               |
| 21 »                      | 21 »         | »                                                                                                                            | »                                                                                                                                                   | »                                                                                                                                                                 | »                                                                                                 |               |
| 2,998 88                  | 51,096 40    | 405 05                                                                                                                       | »                                                                                                                                                   | 405 05                                                                                                                                                            | 405 05                                                                                            |               |
| »                         | 1,997 25     | »                                                                                                                            | »                                                                                                                                                   | »                                                                                                                                                                 | »                                                                                                 |               |
| 10,261 97                 | 1,460,359 90 | 44,407 43                                                                                                                    | 3,245 59                                                                                                                                            | 41,161 84                                                                                                                                                         | 44,407 43                                                                                         |               |
| 2,998 88                  | 51,096 40    | 405 05                                                                                                                       | »                                                                                                                                                   | 405 05                                                                                                                                                            | 405 05                                                                                            |               |
| 13,260 85                 | 1,513,453 55 | 44,812 48                                                                                                                    | 3,245 59                                                                                                                                            | 41,566 89                                                                                                                                                         | 44,812 48                                                                                         |               |



# EXERCICES EN COURS D'APUREMENT

DE 1909 A 1912

---

**Situation des créances restant à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1914**

## EXERCICE

## Situation des créances restant

| ARTICLES  |                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | ORDONNANCES<br>en circulation<br>qui restaient à payer<br>à la<br>clôture de l'exercice.<br>(31 octobre 1910.) | PAYEMENTS EFFEC               |            |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------|
| nouveaux. | du budget<br>extraordinaire<br>de 1909.<br>de l'arrêté<br>royal du<br>16 sept. 1908. | MINISTÈRES ET SERVICES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                | EN 1910<br>(notemb. et déc.). | EN 1911.   |
|           |                                                                                      | <b>SERVICE ORDINAIRE.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                |                               |            |
|           |                                                                                      | <i>Dépenses sur des crédits transférés en vertu de l'article 30<br/>de la loi de comptabilité.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                |                               |            |
|           |                                                                                      | <b>EXERCICE 1905.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                |                               |            |
|           |                                                                                      | Ministère de l'Intérieur . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 2,723 50                                                                                                       | »                             | 2,723 50   |
|           |                                                                                      | <b>EXERCICE 1907.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                |                               |            |
|           |                                                                                      | Ministère des Chemins de fer, Postes, etc. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 492 »                                                                                                          | 492 »                         | »          |
|           |                                                                                      | <b>EXERCICE 1908.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                |                               |            |
|           |                                                                                      | Ministère de la Justice . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 18,547 52                                                                                                      | 18,547 52                     | »          |
|           |                                                                                      | — des Sciences et des Arts . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 35,342 18                                                                                                      | »                             | 35,342 18  |
|           |                                                                                      | — de l'Agriculture . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 2,420 06                                                                                                       | 2,420 06                      | »          |
|           |                                                                                      | — de la Guerre . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 4,201 21                                                                                                       | »                             | 4,201 21   |
|           |                                                                                      | Corps de la Gendarmerie . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 5,183 »                                                                                                        | 4,490 »                       | »          |
|           |                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 68,909 47                                                                                                      | 23,945 58                     | 42,266 89  |
|           |                                                                                      | <i>Dépenses propres à l'exercice.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                |                               |            |
|           |                                                                                      | Dette publique . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 59,420 82                                                                                                      | 10,835 83                     | 15,076 32  |
|           |                                                                                      | Ministère de la Justice . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 41,055 19                                                                                                      | 35,495 47                     | 3,636 50   |
|           |                                                                                      | — des Affaires Étrangères . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 23,107 13                                                                                                      | 5 868 53                      | 42,701 56  |
|           |                                                                                      | — de l'Intérieur et de l'Agriculture . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 135,992 75                                                                                                     | 110,773 »                     | 10,603 96  |
|           |                                                                                      | — des Sciences et des Arts . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 425,292 14                                                                                                     | 353 185 39                    | 58,430 40  |
|           |                                                                                      | — de l'Industrie et du Travail . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 218,535 39                                                                                                     | 212,063 98                    | 4,260 55   |
|           |                                                                                      | — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 388,232 36                                                                                                     | 377,692 46                    | 1,835 28   |
|           |                                                                                      | — de la Guerre . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 121,364 19                                                                                                     | 115,771 49                    | 5,378 65   |
|           |                                                                                      | Corps de la Gendarmerie . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 4,676 23                                                                                                       | 4,441 24                      | 80 98      |
|           |                                                                                      | Ministère des Finances . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 24,402 24                                                                                                      | 24,109 90                     | 115 »      |
|           |                                                                                      | — des Travaux publics . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 116,667 96                                                                                                     | 91,149 10                     | 20,850 82  |
|           |                                                                                      | — des Colonies . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 32,775 07                                                                                                      | 32,775 07                     | »          |
|           |                                                                                      | Non-Valeurs et Remboursements . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 1 056 68                                                                                                       | 195 86                        | 194 41     |
|           |                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 1,592,598 35                                                                                                   | 1,374,337 32                  | 133,184 52 |
|           |                                                                                      | <b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                |                               |            |
|           |                                                                                      | <b>Ministère des Travaux publics.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                |                               |            |
|           |                                                                                      | <i>Routes et bâtiments civils.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                |                               |            |
| 19        | »                                                                                    | 22b Routes et raccordements : construction, redressement et amélioration. Squares et parcs publics dépendant des routes de l'État : création. Subsidés aux communes pour travaux d'amélioration de la voirie de l'État dans la traverse des agglomérations — Construction de ponts ou subsidés pour semblables ouvrages. Rachat par l'État de routes et de ponts concédés ; subsidés aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats . . . . . | 10,706 63                                                                                                      | 1,445 »                       | 2,095 41   |
| 19a       | 12                                                                                   | » Id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 938 36                                                                                                         | 138 27                        | 36 »       |
|           |                                                                                      | <b>A REPORTER . . . . . fr.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 41,641 99                                                                                                      | 1,583 27                      | 2,131 41   |

1909.

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1914.

| TUES ET JUSTIFIÉS. |           |              | ORDONNANCES<br>en circulation<br>restant<br>encore à payer au<br>1 <sup>er</sup> janvier 1914. | OBSERVATIONS. |
|--------------------|-----------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| EX 1912.           | EX 1913.  | TOTAL.       |                                                                                                |               |
| »                  | »         | 2,723 50     | »                                                                                              |               |
| »                  | »         | 492 »        | »                                                                                              |               |
| »                  | »         | 18,547 52    | »                                                                                              |               |
| »                  | »         | 33,342 18    | »                                                                                              |               |
| »                  | »         | 2,420 06     | »                                                                                              |               |
| »                  | »         | 4,201 21     | »                                                                                              |               |
| 693 »              | »         | 5,183 »      | »                                                                                              |               |
| 693 »              | »         | 68,909 47    | »                                                                                              |               |
| 4,643 54           | 14,578 55 | 42,134 24    | 17,286 58                                                                                      |               |
| 4 »                | 1,084 24  | 40,220 30    | 834 89                                                                                         |               |
| »                  | 37 04     | 18,607 13    | 4,500 »                                                                                        |               |
| 714 40             | 10,765 95 | 132,857 31   | 3,135 44                                                                                       |               |
| 8,444 42           | 1,377 33  | 421,437 54   | 3,854 60                                                                                       |               |
| 196 50             | 781 56    | 217,302 59   | 1,253 »                                                                                        |               |
| 7,610 34           | 546 77    | 387,704 85   | 527 51                                                                                         |               |
| 22 »               | 26 05     | 121,198 19   | 166 »                                                                                          |               |
| »                  | 16 »      | 4,538 22     | 138 01                                                                                         |               |
| »                  | 127 50    | 24,352 40    | 49 84                                                                                          |               |
| 1,829 25           | 219 56    | 114,048 73   | 2,619 23                                                                                       |               |
| »                  | »         | 32,775 07    | »                                                                                              |               |
| 7 »                | 293 78    | 691 05       | 365 63                                                                                         |               |
| 23,471 45          | 26,854 33 | 1,557,867 62 | 34,730 73                                                                                      |               |
| 315 »              | »         | 3,855 41     | 6,851 22                                                                                       |               |
| 528 59             | »         | 702 86       | 232 80                                                                                         |               |
| 843 59             | »         | 4,558 27     | 7,083 72                                                                                       |               |

## Situation des créances restant

| ARTICLES  |                                         |                                              | MINISTÈRES ET SERVICES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | ORDONNANCES<br>en circulation<br>qui restaient à payer<br>à la<br>clôture de l'exercice.<br>(31 octobre 1910.) | PAYEMENTS EFFEC              |            |
|-----------|-----------------------------------------|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------|
| NOUVEAUX. | du budget<br>extraordinaire<br>de 1909. | de l'arrêté<br>du royal du<br>16 sept. 1908. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                | EN 1910<br>(novemb. et déc.) | EN 1911.   |
|           |                                         |                                              | REPORT. . . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 11,641 99                                                                                                      | 1,583 27                     | 2,131 41   |
|           |                                         |                                              | <b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (suite).</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                |                              |            |
|           |                                         |                                              | <b>Ministère des Travaux publics (suite).</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                |                              |            |
|           |                                         |                                              | <i>Travaux hydrauliques.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                |                              |            |
| 28        | »                                       | 32                                           | Sambre. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 0 94                                                                                                           | »                            | »          |
| 29        | »                                       | 33a                                          | Escaut — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 1,437 47                                                                                                       | 1,436 63                     | »          |
| 29a       | »                                       | 33b                                          | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 511 76                                                                                                         | 306 46                       | 104 »      |
| 40        | »                                       | 44a                                          | Canaux de Liège à Anvers et embranchements. — Expropriations<br>et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 1,267 40                                                                                                       | »                            | »          |
|           |                                         |                                              | <b>Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                |                              |            |
|           |                                         |                                              | <i>Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                |                              |            |
| 53a       | »                                       | 57b                                          | Chemins de fer. — Voies et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 499 79                                                                                                         | 507 70                       | »          |
| 53b       | 3                                       | »                                            | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 1,896 65                                                                                                       | »                            | 863 76     |
| 55        | »                                       | 59                                           | Chemins de fer de la Flandre occidentale. — Paiement des<br>travaux et des fournitures de matériel immédiatement indis-<br>pensables pour la bonne exploitation des lignes rachetées. —<br>Remboursement à la Société anonyme des chemins de fer de<br>la Flandre occidentale des dépenses effectuées par elle depuis<br>la date à laquelle le rachat prend cours, tant en travaux de<br>premier établissement qu'en achat et construction de matériel<br>et d'outillage . . . . . | 65 52                                                                                                          | »                            | »          |
| 57        | »                                       | 60b                                          | Chemins de fer. — Traction et Travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 105 87                                                                                                         | »                            | 105 87     |
| 59a       | »                                       | 62                                           | Télégraphes et téléphones — Lignes nouvelles, bâtiments,<br>appareils, réseaux, etc. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 69 95                                                                                                          | »                            | 69 95      |
|           |                                         |                                              | <b>Ministère de la Guerre.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                |                              |            |
| 68a       | 11                                      | »                                            | Extension du champ de tir de l'artillerie à Brasschaet . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 2,377 95                                                                                                       | »                            | 2,377 95   |
|           |                                         |                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 19,575 29                                                                                                      | 3,534 06                     | 5,652 94   |
|           |                                         |                                              | <b>RÉCAPITULATION.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                |                              |            |
|           |                                         |                                              | SERVICE ORDINAIRE. { Dépenses sur des crédits transférés . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 63,909 47                                                                                                      | 23,949 58                    | 42,266 89  |
|           |                                         |                                              | — propres à l'exercice . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 1,592,598 33                                                                                                   | 1,374,357 32                 | 133,184 52 |
|           |                                         |                                              | DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES. — Dépenses sur<br>crédits reportés à l'exercice 1909 et sur crédits nouveaux, con-<br>formément aux lois des 5 juillet et 17 août 1909 et à l'arrêté<br>royal du 17 août 1909 . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                   | 19,575 29                                                                                                      | 3,534 06                     | 5,652 94   |
|           |                                         |                                              | TOTAUX. . . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 1,681,083 11                                                                                                   | 1,403,840 96                 | 181,104 35 |

1909 (SUITE).

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| TUÉS ET JUSTIFIÉS. |           |              | ORDONNANCES<br>en circulation<br>restant<br>encore à payer au<br>1 <sup>er</sup> janvier 1914. | OBSERVATIONS. |
|--------------------|-----------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| EN 1912.           | EN 1913.  | TOTAL.       |                                                                                                |               |
| 843 59             | »         | 4,538 27     | 7,083 72                                                                                       |               |
| »                  | »         | »            | 0 94                                                                                           |               |
| »                  | »         | 1,136 63     | 0 84                                                                                           |               |
| 84 15              | 9 90      | 504 51       | 7 25                                                                                           |               |
| 460 »              | 800 »     | 1,260 »      | 7 40                                                                                           |               |
| »                  | 446 65    | 446 65       | 53 14                                                                                          |               |
| 120 61             | 375 48    | 1,867 53     | 29 10                                                                                          |               |
| »                  | »         | »            | 65 52                                                                                          |               |
| »                  | »         | 405 87       | »                                                                                              |               |
| »                  | »         | 69 95        | »                                                                                              |               |
| »                  | »         | 2,377 95     | »                                                                                              |               |
| 1,508 35           | 1,632 03  | 12,327 38    | 7,247 91                                                                                       |               |
| 693 »              | »         | 68,909 47    | »                                                                                              |               |
| 23,471 45          | 26,854 33 | 1,557,867 62 | 34,730 73                                                                                      |               |
| 1,508 35           | 1,632 03  | 12,327 38    | 7,247 91                                                                                       |               |
| 25,672 80          | 28,486 36 | 1,639,104 47 | 41,978 64                                                                                      |               |

## Situation des créances restant

| ARTICLES  |                                         |                                          | MINISTÈRES ET SERVICES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | ORDONNANCES<br>en circulation<br>qui restaient à payer<br>à la<br>clôture de l'exercice.<br>(31 octobre 1911) | PAYEMENTS EFFECTUÉS          |            |
|-----------|-----------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------|
| nouveaux. | du budget<br>extraordinaire<br>de 1910. | de l'arrêté<br>royal du<br>17 août 1909. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                               | EN 1911<br>(novemb. et déc.) | EN 1912.   |
|           |                                         |                                          | <b>SERVICE ORDINAIRE.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                               |                              |            |
|           |                                         |                                          | <i>Dépenses sur des crédits transférés en vertu de l'article 30<br/>de la loi de comptabilité.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                               |                              |            |
|           |                                         |                                          | <b>EXERCICE 1909.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                               |                              |            |
|           |                                         |                                          | Corps de la Gendarmerie . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 300 »                                                                                                         | 300 »                        | »          |
|           |                                         |                                          | Ministère des Travaux publics . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 2,388 85                                                                                                      | »                            | »          |
|           |                                         |                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 2,688 85                                                                                                      | 300 »                        | »          |
|           |                                         |                                          | <i>Dépenses propres à l'exercice.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                               |                              |            |
|           |                                         |                                          | Dette publique . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 65,479 69                                                                                                     | 16,221 46                    | 18,779 33  |
|           |                                         |                                          | Dotations . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 10,000 »                                                                                                      | 6,000 »                      | »          |
|           |                                         |                                          | Ministère de la Justice . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 118,296 08                                                                                                    | 103,045 97                   | 10,816 21  |
|           |                                         |                                          | — des Affaires Étrangères . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 28,166 68                                                                                                     | 12,166 68                    | 9,000 »    |
|           |                                         |                                          | — de l'Intérieur et de l'Agriculture . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 41,354 81                                                                                                     | 27,062 78                    | 9,621 60   |
|           |                                         |                                          | — des Sciences et des Arts . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 817,827 51                                                                                                    | 730,157 01                   | 71,310 54  |
|           |                                         |                                          | — de l'Industrie et du Travail . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 157,902 52                                                                                                    | 151,186 88                   | 5,232 80   |
|           |                                         |                                          | — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 2,300,499 68                                                                                                  | 2,305,341 29                 | 3,374 39   |
|           |                                         |                                          | — de la Guerre . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 336,193 45                                                                                                    | 295,715 78                   | 39,566 59  |
|           |                                         |                                          | Corps de la Gendarmerie . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 117,180 44                                                                                                    | 105,521 63                   | 11,489 46  |
|           |                                         |                                          | Ministère des Finances . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 6,120 24                                                                                                      | 5,960 66                     | 90 »       |
|           |                                         |                                          | — des Travaux publics . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 162,748 55                                                                                                    | 156,144 02                   | 2,892 68   |
|           |                                         |                                          | — des Colonies . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 1,652 50                                                                                                      | 1,647 25                     | »          |
|           |                                         |                                          | Non-Valcurs et Remboursements . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 1,001 11                                                                                                      | 139 80                       | 453 47     |
|           |                                         |                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 4,173,423 26                                                                                                  | 3,916,311 21                 | 182,657 07 |
|           |                                         |                                          | <b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                               |                              |            |
|           |                                         |                                          | <i>Ministère des Travaux publics.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                               |                              |            |
|           |                                         |                                          | <i>Routes et bâtiments civils.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                               |                              |            |
| 15a       | »                                       | 19a                                      | Routes et raccordements : construction, redressement et amélioration. Squares et parcs publics dépendant des routes de l'État : création. Subsidés aux communes pour travaux d'amélioration de la voirie de l'État dans la traverse des agglomérations. Construction de ponts ou subsidés pour semblables ouvrages. Rachat par l'État de routes et de ponts concédés; subsidés aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats . . | 35,042 64                                                                                                     | »                            | 35,000 »   |
| 15b       | 13                                      | »                                        | Id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 28,428 08                                                                                                     | 2,666 66                     | 7,347 34   |
|           |                                         |                                          | A REPORTER. . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 64,470 72                                                                                                     | 2,666 66                     | 42,847 34  |

1910.

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1914.

| ET JUSTIFIÉS. |              | ORDONNANCES<br>en circulation<br>restant<br>encore à payer au<br>1 <sup>er</sup> janvier 1914. | OBSERVATIONS. |
|---------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| EN 1913.      | TOTAL.       |                                                                                                |               |
| »             | 300 »        | »                                                                                              |               |
| 2,388 85      | 2,388 85     | »                                                                                              |               |
| 2,388 85      | 2,688 85     | »                                                                                              |               |
| 5,845 92      | 40,846 71    | 24,632 98                                                                                      |               |
| »             | 6,000 »      | 4,000 »                                                                                        |               |
| 412 62        | 114,304 80   | 3,991 28                                                                                       |               |
| »             | 21,166 68    | 7,000 »                                                                                        |               |
| 1,661 10      | 38,345 48    | 3,009 33                                                                                       |               |
| 13,666 35     | 815,133 90   | 2,693 61                                                                                       |               |
| 50 »          | 156,469 68   | 1,432 84                                                                                       |               |
| »             | 2,308,715 68 | 784 »                                                                                          |               |
| »             | 335,282 37   | 911 08                                                                                         |               |
| 14 »          | 117,025 09   | 155 35                                                                                         |               |
| 13 »          | 6,063 66     | 56 58                                                                                          |               |
| 481 »         | 159,517 70   | 3,230 85                                                                                       |               |
| »             | 1,647 25     | 5 25                                                                                           |               |
| »             | 593 27       | 407 84                                                                                         |               |
| 22,143 99     | 4,121,112 27 | 52,310 99                                                                                      |               |
| 719 »         | 35,719 »     | 323 64                                                                                         |               |
| 205 86        | 10,719 86    | 17,708 22                                                                                      |               |
| 924 86        | 46,438 86    | 18,031 86                                                                                      |               |

## EXERCICE

## Situation des créances restant

| ARTICLES  |                                         |                                          | ORDONNANCES<br>en circulation<br>qui restent à payer<br>à la<br>clôture de l'exercice.<br>(31 octobre 1911.)                                                                                                      | PAYEMENTS EFFECTUÉS          |              |            |
|-----------|-----------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------|------------|
| nouveaux. | du budget<br>extraordinaire<br>de 1910. | de l'arrêté<br>royal du<br>17 août 1909. |                                                                                                                                                                                                                   | EN 1911<br>(novemb. et déc.) | EN 1912.     |            |
|           |                                         |                                          | REPORT. . . . fr.                                                                                                                                                                                                 | 64,470 72                    | 2,666 66     | 42,847 34  |
|           |                                         |                                          | <b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (SUITE).</b>                                                                                                                                                           |                              |              |            |
|           |                                         |                                          | <i>Ministère des Travaux publics (suite).</i>                                                                                                                                                                     |                              |              |            |
|           |                                         |                                          | <i>Travaux hydrauliques.</i>                                                                                                                                                                                      |                              |              |            |
| 22        | »                                       | 26a                                      | Meuse. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                      | 5 »                          | »            | »          |
| 25a       | »                                       | 29b                                      | Escaut. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                     | 1,503 »                      | »            | 806 12     |
| 25b       | 21                                      | »                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                   | 1 32                         | »            | 0 83       |
| 37        | »                                       | 40a                                      | Canaux de Liège à Anvers et embranchements. — Expropriations<br>et travaux . . . . .                                                                                                                              | 406 40                       | »            | »          |
|           |                                         |                                          | <i>Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</i>                                                                                                                                                       |                              |              |            |
|           |                                         |                                          | <i>Chemins de fer, postes, télégraphes et marins.</i>                                                                                                                                                             |                              |              |            |
| 49        | »                                       | 53a                                      | Chemins de fer. — Voies et travaux . . . . .                                                                                                                                                                      | 2,000 »                      | 2,000 »      | »          |
| 49a       | »                                       | 53b                                      | Chemins de fer. — Voies et travaux (y compris dommages-inté-<br>rêts pour inexécution de travaux) . . . . .                                                                                                       | 5,539 07                     | »            | »          |
| 49b       | 5                                       | »                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                   | 25,057 01                    | 17,083 84    | 3,220 47   |
| 55        | »                                       | 59a                                      | Télégraphes et téléphones. — Lignes nouvelles, bâtiments,<br>appareils, réseaux, etc. . . . .                                                                                                                     | 54 »                         | »            | 54 »       |
| 55a       | »                                       | 59b                                      | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                   | 48 50                        | »            | »          |
|           |                                         |                                          |                                                                                                                                                                                                                   | 99,085 02                    | 21,750 50    | 46,928 76  |
|           |                                         |                                          | <b>RÉCAPITULATION.</b>                                                                                                                                                                                            |                              |              |            |
|           |                                         |                                          | —                                                                                                                                                                                                                 |                              |              |            |
|           |                                         |                                          | SERVICE { Dépenses sur des crédits transférés . . . . .                                                                                                                                                           | 2,688 85                     | 300 »        | »          |
|           |                                         |                                          | ORDINAIRE. { — propres à l'exercice . . . . .                                                                                                                                                                     | 4,173,423 26                 | 3,916,311 21 | 182,657 07 |
|           |                                         |                                          | DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES. — Dépenses sur<br>crédits reportés à l'exercice 1910 et sur crédits nouveaux,<br>conformément à la loi du 23 mai 1910 et à l'arrêté royal du<br>5 juillet 1910 . . . . . | 99,085 02                    | 21,750 50    | 46,928 76  |
|           |                                         |                                          | TOTALS. . . . fr.                                                                                                                                                                                                 | 4,275,197 13                 | 3,938,361 71 | 229,585 83 |

1910 (suite).

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| ET JUSTIFIÉS. |              | ORDONNANCES<br>en circulation<br>restant<br>encore à payer au<br>1 <sup>er</sup> janvier 1914. | OBSERVATIONS. |
|---------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| EN 1915.      | TOTAL.       |                                                                                                |               |
| 924 86        | 46,438 86    | 18,031 86                                                                                      |               |
| »             | »            | 5 »                                                                                            |               |
| »             | 806 12       | 696 88                                                                                         |               |
| »             | 0 83         | 0 49                                                                                           |               |
| »             | »            | 406 40                                                                                         |               |
| »             | 2,000 »      | »                                                                                              |               |
| »             | »            | 5,539 07                                                                                       |               |
| 3,668 40      | 23,972 71    | 1,084 30                                                                                       |               |
| »             | 54 »         | »                                                                                              |               |
| »             | »            | 48 50                                                                                          |               |
| 4,593 26      | 73,272 52    | 25,812 50                                                                                      |               |
| 2,388 85      | 2,688 83     | »                                                                                              |               |
| 22,143 99     | 4,121,412 27 | 52,310 99                                                                                      |               |
| 4,593 26      | 73,272 52    | 25,812 50                                                                                      |               |
| 29,126 10     | 4,197,073 64 | 78,123 49                                                                                      |               |

Situation des créances restant

| ARTICLES  |                                         |                                             | MINISTÈRES ET SERVICES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | ORDONNANCES<br>en circulation<br>qui restaient à payer<br>à la<br>clôture de l'exercice.<br>(31 octobre 1912.) | PAYEMENTS EFFECTUÉS           |            |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------|
| nouveaux. | du budget<br>extraordinaire<br>de 1911. | de l'article<br>royal du 2 juillet<br>1910. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                | EN 1912<br>(novemb. et déc.). | EN 1913.   |
|           |                                         |                                             | <b>SERVICE ORDINAIRE.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                |                               |            |
|           |                                         |                                             | <i>Dépenses sur des crédits transférés en vertu de l'article 30<br/>de la loi de comptabilité.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                |                               |            |
|           |                                         |                                             | <b>EXERCICE 1907.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                |                               |            |
|           |                                         |                                             | Ministère de la Justice . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 2,409 30                                                                                                       | 2,409 30                      | »          |
|           |                                         |                                             | <b>EXERCICE 1910.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                |                               |            |
|           |                                         |                                             | Ministère des Sciences et des Arts . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 1,000 »                                                                                                        | »                             | »          |
|           |                                         |                                             | Ministère des Travaux publics . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 22,681 57                                                                                                      | 22,681 57                     | »          |
|           |                                         |                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 26,090 87                                                                                                      | 23,090 87                     | »          |
|           |                                         |                                             | <i>Dépenses propres à l'exercice.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                |                               |            |
|           |                                         |                                             | Dette publique. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 523,106 73                                                                                                     | 389,428 35                    | 87,477 56  |
|           |                                         |                                             | Ministère de la Justice . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 44,399 51                                                                                                      | 23,458 45                     | 41,187 66  |
|           |                                         |                                             | — des Affaires Étrangères . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 28,037 74                                                                                                      | 5,305 74                      | 21,032 »   |
|           |                                         |                                             | — de l'Intérieur . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 50,124 61                                                                                                      | 9,830 44                      | 38,354 69  |
|           |                                         |                                             | — des Sciences et des Arts . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 476,026 72                                                                                                     | 394,276 23                    | 66,388 68  |
|           |                                         |                                             | — de l'Industrie et du Travail. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 70,053 98                                                                                                      | 64,413 88                     | 3,458 56   |
|           |                                         |                                             | — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 63,078 67                                                                                                      | 55,838 71                     | 1,208 86   |
|           |                                         |                                             | — de la Guerre . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 157,516 92                                                                                                     | 151,767 06                    | 4,428 32   |
|           |                                         |                                             | Corps de la Gendarmerie . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 27,086 73                                                                                                      | 26,693 87                     | 50 66      |
|           |                                         |                                             | Ministère des Finances . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 41,896 92                                                                                                      | 39,819 29                     | 1,825 13   |
|           |                                         |                                             | — de l'Agriculture et des Travaux<br>publics . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 270,189 47                                                                                                     | 200,671 94                    | 67,262 75  |
|           |                                         |                                             | — des Colonies . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 44 95                                                                                                          | 23 95                         | 21 »       |
|           |                                         |                                             | Non- Valeurs et Remboursements . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 1,053 90                                                                                                       | 140 94                        | 309 98     |
|           |                                         |                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 1,959,744 13                                                                                                   | 1,533,502 22                  | 333,535 15 |
|           |                                         |                                             | <b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                |                               |            |
|           |                                         |                                             | <i>Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                |                               |            |
|           |                                         |                                             | <i>Routes et bâtiments civils.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                |                               |            |
| 16a       | »                                       | 15b                                         | Routes et raccordements : construction, redressement et amélioration. Squares et parcs publics dépendant des routes de l'État : création. Subsidés aux communes pour travaux d'amélioration de la voirie de l'État dans la traverse des agglomérations. — Construction de ponts ou subsidés pour semblables ouvrages. Rachat par l'État de routes et de ponts concédés; subsidés aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats. | 490 63                                                                                                         | »                             | 14 »       |
| 16b       | 3                                       | »                                           | Id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 9,501 07                                                                                                       | 5,529 38                      | 302 99     |
|           |                                         |                                             | <b>A REPORTER . . . . fr.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 9,984 70                                                                                                       | 5,529 38                      | 316 99     |

1911.

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1914.

| ET JUSTIFIÉS. | ORDONNANCES<br>en circulation<br>restant encore à payer<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1914. | <i>OBSERVATIONS.</i> |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| TOTAL.        |                                                                                             |                      |
| 2,409 30      | »                                                                                           |                      |
| »             | 1,000 »                                                                                     |                      |
| 22,681 57     | »                                                                                           |                      |
| 23,090 87     | 1,000 »                                                                                     |                      |
| 476,905 91    | 46,200 82                                                                                   |                      |
| 34,646 11     | 9,753 40                                                                                    |                      |
| 26,537 74     | 1,500 »                                                                                     |                      |
| 48,185 13     | 1,939 48                                                                                    |                      |
| 460,564 91    | 15,361 81                                                                                   |                      |
| 67,872 44     | 2,181 54                                                                                    |                      |
| 57,044 57     | 6,034 10                                                                                    |                      |
| 156,192 38    | 1,324 54                                                                                    |                      |
| 26,744 53     | 342 20                                                                                      |                      |
| 41,644 42     | 252 50                                                                                      |                      |
| 267,934 69    | 2,254 78                                                                                    |                      |
| 204,258 67    | 2,868 61                                                                                    |                      |
| 44 95         | »                                                                                           |                      |
| 450 92        | 602 98                                                                                      |                      |
| 1,869,127 37  | 90,616 76                                                                                   |                      |
|               |                                                                                             |                      |
| 14 »          | 466 63                                                                                      |                      |
| 5,832 37      | 3,668 70                                                                                    |                      |
| 5,846 37      | 4,135 33                                                                                    |                      |

## EXERCICE

## Situation des créances restant

| ARTICLES |                                         |                                          | MINISTÈRES ET SERVICES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | ORDONNANCES<br>en circulation<br>qui restent à payer<br>à la<br>clôture de l'exercice.<br>(31 octobre 1912) | PAYEMENTS EFFECTUÉS           |            |
|----------|-----------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------|
| nouveaux | du budget<br>extraordinaire<br>de 1911. | de l'arrêté<br>royal du 5 juil.<br>1910. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                             | EN 1912<br>(novemb. et déc.). | EN 1913.   |
|          |                                         |                                          | REPORT. . . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 9,981 70                                                                                                    | 5,529 38                      | 316 99     |
|          |                                         |                                          | DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (suite).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                             |                               |            |
|          |                                         |                                          | —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                             |                               |            |
|          |                                         |                                          | Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics (suite).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                             |                               |            |
|          |                                         |                                          | Travaux hydrauliques.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                             |                               |            |
| 25b      | 10                                      | »                                        | Escout. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 1 35                                                                                                        | 1 35                          | »          |
| 29       | »                                       | 29                                       | Nèthes. — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 70,000 »                                                                                                    | »                             | 40,000 »   |
|          |                                         |                                          | Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                             |                               |            |
|          |                                         |                                          | Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                             |                               |            |
| 51a      | »                                       | 49b                                      | Chemins de fer. — Voies et travaux (y compris dommages-intérêts pour inexécution de travaux) . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 2,337 58                                                                                                    | »                             | 127 »      |
| 51b      | 31                                      | »                                        | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 24,030 96                                                                                                   | 12,318 25                     | 9,780 63   |
| 53       | »                                       | 51                                       | Chemins de fer de la Flandre occidentale — Paiement des travaux et des fournitures de matériel immédiatement indispensables pour la bonne exploitation des lignes rachetées et remboursement à la Société des dépenses effectuées par elle depuis la date à laquelle le rachat prend cours, tant en travaux de premier établissement qu'en achat et construction de matériel et d'outillage . . . . . | 2,038 50                                                                                                    | »                             | »          |
| 57a      | »                                       | 55b                                      | Télégraphes et téléphones. — Lignes nouvelles, bâtiments, appareils, réseaux, etc. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 94 40                                                                                                       | »                             | »          |
|          |                                         |                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 108,484 49                                                                                                  | 17,848 98                     | 50,224 62  |
|          |                                         |                                          | RÉCAPITULATION.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                             |                               |            |
|          |                                         |                                          | —                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                             |                               |            |
|          |                                         |                                          | SERVICE ORDINAIRE. { Dépenses sur des crédits transférés . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 26,090 87                                                                                                   | 25,090 87                     | »          |
|          |                                         |                                          | { — propres à l'exercice . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 1,959,744 13                                                                                                | 1,535,592 22                  | 333,535 15 |
|          |                                         |                                          | DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES. — Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1911 et sur crédits nouveaux, conformément à la loi du 7 août 1911 et à l'arrêté royal du même jour . . . . .                                                                                                                                                                                                   | 108,484 49                                                                                                  | 17,848 98                     | 50,224 62  |
|          |                                         |                                          | TOTAUX. . . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 2,091,319 49                                                                                                | 1,578,532 07                  | 383,759 77 |

1911 (suite).

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| ET JUSTIFIÉS | ORDONNANCES<br>en circulation<br>restant<br>encore à payer au<br>1 <sup>er</sup> janvier 1914. | OBSERVATIONS. |
|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| TOTAL.       |                                                                                                |               |
| 5,846 37     | 4,435 33                                                                                       |               |
| 1 35         | »                                                                                              |               |
| 40,000 »     | 30,000 »                                                                                       |               |
|              |                                                                                                |               |
| 127 »        | 2,210 58                                                                                       |               |
| 22,098 88    | 1,932 08                                                                                       |               |
|              |                                                                                                |               |
| »            | 2,038 50                                                                                       |               |
| »            | 94 40                                                                                          |               |
|              |                                                                                                |               |
| 68,073 60    | 40,410 89                                                                                      |               |
|              |                                                                                                |               |
| 25,090 87    | 1,000 »                                                                                        |               |
| 4,869,127 37 | 90,616 76                                                                                      |               |
|              |                                                                                                |               |
| 68 073 60    | 40,410 89                                                                                      |               |
|              |                                                                                                |               |
| 1,962,291 84 | 132,027 63                                                                                     |               |

## Situation des créances restant

| ARTICLES                                                                                       |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | ORDONNANCES<br>en circulation<br>qui restent à payer<br>à la clôture de l'exercice.<br>(31 octobre 1912.) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NOUVEAUX.                                                                                      | du budget<br>extraordinaire<br>de 1912. | de l'arrêté<br>royal du 7 mai<br>1911.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                           |
| <b>MINISTÈRES ET SERVICES.</b>                                                                 |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                           |
| <b>SERVICE ORDINAIRE.</b>                                                                      |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                           |
| <i>Dépenses sur des crédits transférés en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité.</i> |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                           |
| <b>EXERCICE 1909.</b>                                                                          |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                           |
|                                                                                                |                                         | Ministère des Finances . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 413 76                                                                                                    |
| <b>EXERCICE 1911.</b>                                                                          |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                           |
|                                                                                                |                                         | Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics. — Tableau B . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 5,781 32                                                                                                  |
|                                                                                                |                                         | — de l'Industrie et du Travail . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 37,250 »                                                                                                  |
|                                                                                                |                                         | — de la Guerre . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 500 »                                                                                                     |
|                                                                                                |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 43,945 08                                                                                                 |
| <i>Dépenses propres à l'exercice.</i>                                                          |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                           |
|                                                                                                |                                         | Dette publique . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 102,693 60                                                                                                |
|                                                                                                |                                         | Dotations. — Chambre des Représentants . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 7,496 20                                                                                                  |
|                                                                                                |                                         | Ministère de la Justice . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 43,215 57                                                                                                 |
|                                                                                                |                                         | — des Affaires Étrangères . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 93,280 96                                                                                                 |
|                                                                                                |                                         | — de l'Intérieur . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 14,764 48                                                                                                 |
|                                                                                                |                                         | — des Sciences et des Arts . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 240,432 01                                                                                                |
|                                                                                                |                                         | — de l'Industrie et du Travail . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 82,089 91                                                                                                 |
|                                                                                                |                                         | — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 1,456,157 13                                                                                              |
|                                                                                                |                                         | — de la Guerre . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 274,114 80                                                                                                |
|                                                                                                |                                         | Corps de la Gendarmerie . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 31,931 16                                                                                                 |
|                                                                                                |                                         | Ministère des Finances . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 177,380 13                                                                                                |
|                                                                                                |                                         | — de l'Agriculture et des Travaux publics } Tableau A . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 273,658 46                                                                                                |
|                                                                                                |                                         | — des Colonies . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 57 60                                                                                                     |
|                                                                                                |                                         | — des Colonies . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 208,240 41                                                                                                |
|                                                                                                |                                         | Non-Valeurs et Remboursements . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 1,514 80                                                                                                  |
|                                                                                                |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 3,011,024 24                                                                                              |
| <b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES</b>                                                 |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                           |
| <b>Ministère de l'Intérieur.</b>                                                               |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                           |
| 3                                                                                              | »                                       | 5 Sources minérales de Spa. Frais d'études et premiers travaux d'aménagement . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 10 »                                                                                                      |
| <b>Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics.</b>                                      |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                           |
| <b>SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS.</b>                                                           |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                           |
| <i>Routes et bâtiments civils.</i>                                                             |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                           |
| 14a                                                                                            | »                                       | 16b Routes et raccordements : construction, retressement et amélioration Squares et parcs publics dépendant des routes de l'Etat ; création. Subsidés aux communes pour travaux d'amélioration de la voirie de l'Etat dans la traversée des agglomérations. Construction de ponts ou subsidés pour semblables ouvrages. Rachat par l'Etat de routes et de ponts concédés; subsidés aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats. . . . . | 17,233 72                                                                                                 |
| 14b                                                                                            | 3                                       | » Id. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 11,966 86                                                                                                 |
| A REPORTER . . . . .                                                                           |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 29,210 58                                                                                                 |

1912.

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1914.

| PAYEMENTS<br>effectués et justifiés<br>en 1913<br>(novemb. et décemb.). | ORDONNANCES<br>en circulation<br>restant encore à payer<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1914. | OBSERVATIONS. |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| 413 76                                                                  | »                                                                                           |               |
| 5,781 32                                                                | »                                                                                           |               |
| 37,250 »                                                                | »                                                                                           |               |
| 500 »                                                                   | »                                                                                           |               |
| 43,945 08                                                               | »                                                                                           |               |
| 39,066 27                                                               | 63,627 33                                                                                   |               |
| 7,496 20                                                                | »                                                                                           |               |
| 37,632 66                                                               | 7,582 91                                                                                    |               |
| 55,779 58                                                               | 37,501 38                                                                                   |               |
| 8,184 01                                                                | 6,580 47                                                                                    |               |
| 178,816 87                                                              | 61,615 14                                                                                   |               |
| 77,697 11                                                               | 4,392 80                                                                                    |               |
| 1,441,886 09                                                            | 14,271 06                                                                                   |               |
| 257,945 55                                                              | 16,169 25                                                                                   |               |
| 19,905 46                                                               | 12,025 70                                                                                   |               |
| 174,320 24                                                              | 3,059 89                                                                                    |               |
| 238,952 87                                                              | 36,705 59                                                                                   |               |
| 203,430 23                                                              | 4,810 18                                                                                    |               |
| 57 60                                                                   | »                                                                                           |               |
| 611 70                                                                  | 900 10                                                                                      |               |
| 2,741,782 44                                                            | 269,241 80                                                                                  |               |
| »                                                                       | 10 »                                                                                        |               |
| »                                                                       | 17,233 72                                                                                   |               |
| 3,921 41                                                                | 8,045 45                                                                                    |               |
| 3,921 41                                                                | 25,289 17                                                                                   |               |

## Situation des créances restant

| ARTICLES  |                                         |                                        | MINISTÈRES ET SERVICES.                                                                                                                                                                                                         | ORDONNANCES<br>en circulation<br>qui restent à payer<br>à la clôture de l'exercice.<br>(30 octobre 1915.) |
|-----------|-----------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| nouveaux. | du budget<br>extraordinaire<br>de 1912. | de l'arrêté<br>royal du 7 mai<br>1914. |                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                           |
|           |                                         |                                        | Report. . . . . fr.                                                                                                                                                                                                             | 29,210 58                                                                                                 |
|           |                                         |                                        | <b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (suite).</b>                                                                                                                                                                         |                                                                                                           |
|           |                                         |                                        | —                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                           |
|           |                                         |                                        | <i>Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics (suite).</i>                                                                                                                                                               |                                                                                                           |
|           |                                         |                                        | <b>SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (suite).</b>                                                                                                                                                                                    |                                                                                                           |
|           |                                         |                                        | <i>Routes et bâtiments civils (suite).</i>                                                                                                                                                                                      |                                                                                                           |
| 19        | »                                       | 21                                     | Exécution de l'article 3 de l'acte additionnel au traité de cession de l'État Indépendant du Congo à la Belgique et alimentation du fonds spécial créé par l'article 4 du même acte . . . . .                                   | 125 »                                                                                                     |
|           |                                         |                                        | <i>Travaux hydrauliques.</i>                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                           |
| 20        | »                                       | 22a                                    | Meuse. — Expropriations et travaux. . . . .                                                                                                                                                                                     | 66 67                                                                                                     |
| 23a       | »                                       | 25b                                    | Escaut. — Expropriations et travaux. . . . .                                                                                                                                                                                    | 4 56                                                                                                      |
| 23b       | 11                                      | »                                      | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                 | 27 75                                                                                                     |
| 36        | »                                       | 39b                                    | Canaux de Liège à Anvers et embranchements — Expropriations et travaux . . . . .                                                                                                                                                | 305 50                                                                                                    |
|           |                                         |                                        | <i>Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</i>                                                                                                                                                                     |                                                                                                           |
|           |                                         |                                        | <i>Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.</i>                                                                                                                                                                           |                                                                                                           |
| 50a       | »                                       | 54b                                    | Chemins de fer — Voies et travaux (y compris dommages-intérêts pour inexécution de travaux) . . . . .                                                                                                                           | 3,581 23                                                                                                  |
| 50b       | 30                                      | »                                      | Id. id. . . . .                                                                                                                                                                                                                 | 29,538 99                                                                                                 |
| 51        | »                                       | 52                                     | Dépenses relatives à l'exécution de la jonction directe à Bruxelles des parties nord et sud du réseau des chemins de fer belges . . . . .                                                                                       | 254 71                                                                                                    |
| 54a       | »                                       | 56b                                    | Postes. — Construction, agrandissement, appropriation et ameublement de locaux, matériel, etc. . . . .                                                                                                                          | 1,592 42                                                                                                  |
| 55a       | »                                       | 57b                                    | Télégraphes et téléphones. — Lignes nouvelles, bâtiments, appareils, réseaux, etc. . . . .                                                                                                                                      | 426 10                                                                                                    |
|           |                                         |                                        |                                                                                                                                                                                                                                 | 65,433 51                                                                                                 |
|           |                                         |                                        | <b>RÉCAPITULATION.</b>                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                           |
|           |                                         |                                        | —                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                           |
|           |                                         |                                        | SERVICE ORDINAIRE. { Dépenses sur des crédits transférés . . . . .                                                                                                                                                              | 43,945 08                                                                                                 |
|           |                                         |                                        | — propres à l'exercice. . . . .                                                                                                                                                                                                 | 3,014,024 24                                                                                              |
|           |                                         |                                        | DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES. — Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1912 et sur crédits nouveaux, conformément aux lois des 13, 18 et 20 mai et 28 décembre 1912 et à l'arrêté royal du 21 mai 1912 . . . . . | 65,433 51                                                                                                 |
|           |                                         |                                        | TOTAUX. . . . . fr.                                                                                                                                                                                                             | 3,120,102 83                                                                                              |

1912 (suite).

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| PAYEMENTS<br>effectués et justifiés<br>en 1913<br>(novemb. et décemb.). | ORDONNANCES<br>en circulation<br>restant encore à payer<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1914. | OBSERVATIONS. |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| 3,921 41                                                                | 25,289 17                                                                                   |               |
| »                                                                       | 125 »                                                                                       |               |
| »                                                                       | 66 67                                                                                       |               |
| »                                                                       | 4 56                                                                                        |               |
| 20 11                                                                   | 7 64                                                                                        |               |
| »                                                                       | 305 50                                                                                      |               |
| »                                                                       | 3,581 23                                                                                    |               |
| 9,785 66                                                                | 19,753 33                                                                                   |               |
| »                                                                       | 254 71                                                                                      |               |
| »                                                                       | 1,592 42                                                                                    |               |
| 426 10                                                                  | »                                                                                           |               |
| 14,153 28                                                               | 50,980 23                                                                                   |               |
| 43,945 08                                                               | »                                                                                           |               |
| 2,741,782 44                                                            | 269,241 80                                                                                  |               |
| 14,153 28                                                               | 50,980 23                                                                                   |               |
| 2,799,880 80                                                            | 320,222 03                                                                                  |               |

(416)

# COMPTE DE TRÉSORERIE

POUR

## L'ANNÉE 1913

## NOTE

## SUR LE COMPTE DE TRÉSORERIE POUR L'ANNÉE 1913.

Le compte de Trésorerie, rendu pour l'année 1913, expose les mouvements de fonds qui ont eu lieu pour les divers services dont l'administration des finances a la gestion. Il retrace d'abord la situation de l'actif et du passif de cette administration, telle qu'elle a été établie à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1913; il présente ensuite les recettes et les dépenses effectuées dans le cours de l'année, et, enfin, il fait ressortir la situation au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

Ces divers résultats sont extraits des livres tenus à l'administration de la Trésorerie, en exécution de l'article 5 de la loi sur la comptabilité de l'État. Ils se résument de la manière suivante :

*Situation au 1<sup>er</sup> janvier 1913.*

|         |   |                                                                |                  |
|---------|---|----------------------------------------------------------------|------------------|
| ACTIF.  | { | Se composant de sommes dont le Trésor est                      |                  |
|         |   | créancier et de valeurs réalisables . . . fr.                  | 438,282,522 27   |
|         |   | Encaisses au 31 décembre 1912 . . . . .                        | 2,689,337,970 15 |
|         |   |                                                                | 3,127,620,492 42 |
| PASSIF. |   | Qui se compose de sommes dont le Trésor est débiteur . . . fr. | 3,127,620,492 42 |

*Situation au 1<sup>er</sup> janvier 1914.*

|        |   |                                         |                  |
|--------|---|-----------------------------------------|------------------|
| ACTIF. | { | Créances diverses . . . . . fr.         | 571,245,764 95   |
|        |   | Encaisses au 31 décembre 1913 . . . . . | 2,782,393,428 53 |
|        |   |                                         | 3,353,639,193 48 |
| PASSIF | . | . . . . . fr.                           | 3,353,639,193 48 |

Les opérations de l'année 1913 se résument ainsi qu'il suit :

|                                                     |     |                   |
|-----------------------------------------------------|-----|-------------------|
| Recettes . . . . .                                  | fr. | 12,067,940,178 85 |
| Dépenses . . . . .                                  |     | 11,974,884,720 47 |
|                                                     |     | 93,055,458 38     |
| Les recettes excèdent les dépenses de . . . . . fr. |     | 93,055,458 38     |

Cette différence représente précisément celle qui résulte du rapprochement des encaisses au commencement et à la fin de l'année, savoir :

|                                             |                  |
|---------------------------------------------|------------------|
| Encaisses au 31 décembre 1912 . . . . . fr. | 2,689,337,970 15 |
| — au 31 décembre 1913 . . . . .             | 2,782,393,428 53 |
|                                             | 93,055,458 38    |
| DIFFÉRENCE ÉGALE. . . . . fr.               | 93,055,458 38    |

# COMPTE DE TRÉSORERIE

ET

## BILAN DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES

PRÉSENTANT

la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1913, les opérations de l'année 1913  
et la situation au janvier 1914.

## COMPTE DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1913, les opérations

| ENCAISSES AU 31 DÉCEMBRE 1912.                                                                                                                                   |                |                                            | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1913. |                                                                     |                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                  | NUMÉRAIRE.     | Pièces acquittées<br>et<br>autres valeurs. | TOTAL.                                        | ACTIF.                                                              | PASSIF.                                     |
|                                                                                                                                                                  |                |                                            |                                               | (Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | (Sommes dont le Trésor<br>est<br>débiteur.) |
| Receveurs des contributions directes, douanes et<br>accises . . . . .                                                                                            | 7,283,244 78   | 35,987,270 41                              | 43,270,515 19                                 |                                                                     |                                             |
| — de l'enregistrement et des domaines . . .                                                                                                                      | 476,243 83     | 2,243,686 37                               | 2,719,930 20                                  |                                                                     |                                             |
| Comptables de l'administration des chemins de fer.<br>— de l'administration des postes et télé-<br>graphes . . . . .                                             | 7,686,423 36   | 40,607,556 95                              | 48,293,980 31                                 |                                                                     |                                             |
| — de l'administration de la marine . . . . .                                                                                                                     | 51,431,446 50  | 47,356,554 33                              | 98,808,000 83                                 |                                                                     |                                             |
| — de l'administration des prisons . . . . .                                                                                                                      | 41,915 25      | 188,055 16                                 | 229,970 41                                    |                                                                     |                                             |
| — du chemin de fer de Hasselt-Maeseyck<br>L/C courant . . . . .                                                                                                  | 67,992 87      | 178,045 08                                 | 246,037 93                                    |                                                                     |                                             |
| — des établissements de bienfaisance et<br>d'aliénés . . . . .                                                                                                   | 48,698 23      | »                                          | 48,698 23                                     |                                                                     |                                             |
| — des écoles de bienfaisance de l'État . . .                                                                                                                     | 17,734 06      | 512,258 51                                 | 530,012 57                                    |                                                                     |                                             |
| — des laboratoires d'analyses de l'État . . .                                                                                                                    | 2,816 98       | 5,724 99                                   | 8,541 97                                      |                                                                     |                                             |
| Comptable de l'Institut agricole de l'État . . .                                                                                                                 | 1,320 48       | »                                          | 1,320 48                                      |                                                                     |                                             |
| — de l'École de médecine vétérinaire de<br>l'État . . . . .                                                                                                      | 10,910 84      | »                                          | 10,910 84                                     |                                                                     |                                             |
| — de la régie du <i>Moniteur</i> . . . . .                                                                                                                       | 2,556 33       | »                                          | 2,556 33                                      |                                                                     |                                             |
| — de la régie du <i>Moniteur</i> . . . . .                                                                                                                       | 31 79          | 8 10                                       | 39 89                                         |                                                                     |                                             |
| Caisier de l'État. } S/C de recettes et de paiements . . . . .                                                                                                   | 12,689,752 47  | »                                          | 12,689,752 47                                 |                                                                     |                                             |
| — } S/C portefeuille du Trésor . . . . .                                                                                                                         | 75,354,323 47  | »                                          | 75,354,323 47                                 |                                                                     |                                             |
| — } S/C de titres de la dette publique et<br>autres valeurs . . . . .                                                                                            | 4,115,006 50   | 2,453,428,508 16                           | 2,454,543,604 66                              |                                                                     |                                             |
| Agents du Trésor dans les provinces . . . . .                                                                                                                    | »              | 35,518,749 25                              | 35,518,749 25                                 |                                                                     |                                             |
| Mandats et autres pièces acquittées, en cours de vé-<br>rification et de régularisation dans les Départements<br>ministériels et à la Cour des comptes . . . . . | »              | 247,061,025 10                             | 247,061,025 10                                |                                                                     |                                             |
|                                                                                                                                                                  | 156,250,437 74 | 2,533,037,532 41                           | 2,689,337,970 15                              | 2,689,337,970 15                                                    | »                                           |

## OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1913.

## SERVICE DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'ÉTAT.

## a. Opérations sur les budgets en cours d'exécution.

|                                                                                  |                |                |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Budget de l'exercice 1912 . . . . .                                              | 311,699 372 72 | 217,357,203 91 |
| — — 1913 . . . . .                                                               | »              | »              |
| b. Opérations sur les budgets clos.                                              |                |                |
| Ordonnances en circulation et à payer sur le budget de l'exercice 1908 . . . . . | »              | 44,812 48      |
| — — — 1909 . . . . .                                                             | »              | 70,465 »       |
| — — — 1910 . . . . .                                                             | »              | 107,249 39     |
| — — — 1911 . . . . .                                                             | »              | 515,787 42     |
| — — — 1912 . . . . .                                                             | »              | 3,120,102 83   |
|                                                                                  | 311 699,372 72 | 221,215,621 23 |



## COMPTE DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1913, les opérations

|                                                                                                                                                                                              | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.                                 |                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                              | ACTIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est<br>débiteur.) |
| <b>TITRE I<sup>er</sup>. — RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.</b>                                                                                                                              |                                                                               |                                                        |
| <b>CHAPITRE I. — Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Ministre des finances.</b>                                                          |                                                                               |                                                        |
| Cautionnements d'agents comptables et de contribuables . . . . .                                                                                                                             | »                                                                             | 49,937,380 87                                          |
| — d'entrepreneurs, d'adjudicataires et d'agents commerciaux . . . . .                                                                                                                        | »                                                                             | 10,979,627 36                                          |
| Fonds provinciaux . . . . .                                                                                                                                                                  | »                                                                             | 11,660,235 20                                          |
| Fonds commun . . . . .                                                                                                                                                                       | »                                                                             | 321,770 52                                             |
| Fonds communal institué par la loi du 18 juillet 1860 . . . . .                                                                                                                              | »                                                                             | 13,442,432 86                                          |
| Réserve du fonds communal. (Article 2 de la loi du 20 décembre 1862.) . . . . .                                                                                                              | »                                                                             | 15,378,042 78                                          |
| Fonds spécial des communes. (Loi du 19 août 1889.) . . . . .                                                                                                                                 | »                                                                             | 4,787,566 04                                           |
| Fonds locaux. — Versements par des communes pour être affectés par l'autorité provinciale à des dépenses locales . . . . .                                                                   | »                                                                             | 444,553 68                                             |
| Dépôts effectués chez les receveurs des contributions directes pour le compte de la caisse générale d'épargne . . . . .                                                                      | 1,826,121 64                                                                  | »                                                      |
| Versements effectués chez les receveurs des contributions directes par les trésoriers des succursales de la caisse générale d'épargne . . . . .                                              | »                                                                             | 78,620 30                                              |
| Dépôts effectués chez les receveurs de l'enregistrement pour le compte de la caisse générale d'épargne . . . . .                                                                             | »                                                                             | 1,400 »                                                |
| Remboursements de prêts agricoles faits par la caisse générale d'épargne . . . . .                                                                                                           | »                                                                             | 200,346 »                                              |
| Dépôts effectués chez les percepteurs des postes pour le compte de la caisse générale d'épargne . . . . .                                                                                    | 2,793,741 32                                                                  | »                                                      |
| Caisse générale de retraite instituée par la loi du 16 mars 1865 . . . . .                                                                                                                   | »                                                                             | 1,816,193 32                                           |
| — des veuves et orphelins du département des finances . . . . .                                                                                                                              | »                                                                             | 559,900 49                                             |
| — des veuves et orphelins du département des chemins de fer, postes et télégraphes . . . . .                                                                                                 | »                                                                             | 1,084,179 06                                           |
| — des veuves et orphelins du département de l'intérieur . . . . .                                                                                                                            | »                                                                             | 217,913 09                                             |
| — des veuves et orphelins du département des affaires étrangères . . . . .                                                                                                                   | »                                                                             | 80,301 21                                              |
| — des veuves et orphelins du département de la justice . . . . .                                                                                                                             | »                                                                             | 245,449 47                                             |
| — des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'ordre administratif et enseignant de l'administration de l'instruction publique . . . . .                         | »                                                                             | 146,803 79                                             |
| — des veuves et orphelins des professeurs et instituteurs communaux . . . . .                                                                                                                | »                                                                             | 1,028,807 60                                           |
| — des veuves et orphelins des agents des établissements de bienfaisance et d'aliénés . . . . .                                                                                               | »                                                                             | 26,168 79                                              |
| — des veuves et orphelins de l'ordre judiciaire . . . . .                                                                                                                                    | »                                                                             | 195,459 19                                             |
| — des veuves et orphelins des officiers de l'armée . . . . .                                                                                                                                 | »                                                                             | 428,863 44                                             |
| — de prévoyance des pilotes et autres agents de la marine . . . . .                                                                                                                          | »                                                                             | 75,993 53                                              |
| — centrale de prévoyance des secrétaires communaux . . . . .                                                                                                                                 | »                                                                             | 130,590 76                                             |
| Masse d'habillement de l'administration des chemins de fer de l'État . . . . .                                                                                                               | »                                                                             | 602,843 07                                             |
| Caisse de remplacement par le département de la guerre . . . . .                                                                                                                             | »                                                                             | 2,883,261 82                                           |
| — de retraite et de secours des ouvriers du chemin de fer . . . . .                                                                                                                          | »                                                                             | 1,392,800 09                                           |
| — des veuves et orphelins du Ministère des Colonies . . . . .                                                                                                                                | »                                                                             | 23,000 53                                              |
| Recettes effectuées par l'administration des chemins de fer de l'État, pour le compte des sociétés concessionnaires, et restitutions au budget pour ordre comme valeurs de remploi . . . . . | »                                                                             | 3,892,228 84                                           |
| <b>A REPORTER . . . . . fr</b>                                                                                                                                                               | <b>4,619,862 96</b>                                                           | <b>128,062,737 70</b>                                  |

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1913, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| OPERATIONS DE L'ANNÉE 1913. |                |              |               | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1914.                                 |                                                     | Observations. |
|-----------------------------|----------------|--------------|---------------|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|---------------|
| RECETTES.                   | DÉPENSES.      | EXCÉDENT     |               | ACTIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est débiteur.) |               |
|                             |                | de recettes. | de dépenses.  |                                                                               |                                                     |               |
| 6 879,027 60                | 22,612,504 89  | »            | 15,733,777 29 | »                                                                             | 34,203,603 58                                       |               |
| 5,527,748 75                | 5 875,164 82   | »            | 347,416 07    | »                                                                             | 10 632,211 29                                       |               |
| 35,299,638 88               | 34,186,537 29  | 1,113,101 59 | »             | »                                                                             | 12 773 336 79                                       |               |
| 4,367,461 26                | 4 250,681 48   | 116,779 78   | »             | »                                                                             | 438,550 30                                          |               |
| 50,736,266 61               | 51,438 055 83  | »            | 701,789 22    | »                                                                             | 12,740 643 64                                       |               |
| 529,658 »                   | 144 594 97     | 385,063 03   | »             | »                                                                             | 15,763,105 81                                       |               |
| 7,199,196 99                | 8,466,618 04   | »            | 1 267,421 05  | »                                                                             | 3,520,144 99                                        |               |
| 1,201,895 30                | 849,120 37     | 352,774 93   | »             | »                                                                             | 797,330 61                                          |               |
| 18,124,846 88               | 18,064,814 71  | 60,002 17    | »             | 1 766,119 47                                                                  | »                                                   |               |
| 250,782 05                  | 287,132 39     | »            | 36,350 34     | »                                                                             | 42,269 96                                           |               |
| 40,510 »                    | 40,910 »       | »            | 400 »         | »                                                                             | 1,000 »                                             |               |
| 2,301,139 52                | 2,282,408 09   | 18,731 43    | »             | »                                                                             | 219,077 43                                          |               |
| 551,342,985 92              | 552,382,810 16 | »            | 1,039,824 24  | 3 833,565 56                                                                  | »                                                   |               |
| 12,244,094 82               | 11,919,565 86  | 324,528 96   | »             | »                                                                             | 8 140,724 28                                        |               |
| 2,487,579 31                | 2,555,721 83   | »            | 68,142 52     | »                                                                             | 491,757 97                                          |               |
| 4,117,415 13                | 4,121,629 27   | »            | 7 214 14      | »                                                                             | 1,076,964 92                                        |               |
| 948,791 67                  | 931 917 97     | 16,873 70    | »             | »                                                                             | 234,786 79                                          |               |
| 195,309 27                  | 222,913 »      | »            | 27,603 73     | »                                                                             | 52,697 48                                           |               |
| 847,382 83                  | 769,711 76     | 77,671 07    | »             | »                                                                             | 323,120 54                                          |               |
| 1,084,122 04                | 860,708 02     | 223,414 02   | »             | »                                                                             | 370,217 81                                          |               |
| 3,575,420 55                | 3,584,895 85   | »            | 9,475 30      | »                                                                             | 1,019,332 30                                        |               |
| 93,090 87                   | 101,755 61     | »            | 8,664 74      | »                                                                             | 17,504 05                                           |               |
| 819,331 17                  | 807 888 38     | 11,442 79    | »             | »                                                                             | 206,901 98                                          |               |
| 1,766,016 40                | 1 357,279 58   | 408,736 82   | »             | »                                                                             | 837,600 26                                          |               |
| 330,504 97                  | 324,773 »      | 5,731 97     | »             | »                                                                             | 81,725 50                                           |               |
| 599,232 50                  | 496,575 36     | 102,657 23   | »             | »                                                                             | 233,247 99                                          |               |
| 1,337,398 84                | 1,789,738 65   | 77 660 19    | »             | »                                                                             | 680,503 26                                          |               |
| 5,000,435 75                | 7,836,469 13   | »            | 2 836,033 38  | »                                                                             | 47,228 44                                           |               |
| 9,379,976 02                | 10,970,057 97  | »            | 1,590,081 95  | 197,281 86                                                                    | »                                                   |               |
| 116,395 33                  | 134,481 18     | »            | 18,085 85     | »                                                                             | 1,914 68                                            |               |
| 22,473,871 77               | 22 259 876 46  | 213,995 31   | »             | »                                                                             | 4,106,224 15                                        |               |
| 751,717,527 09              | 771,900,641 92 | 3,509,164 99 | 23,692,279 82 | 5,796,966 89                                                                  | 109,056,726 80                                      |               |

## COMPTÉ DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1913, les opérations

|                                                                                                                                                                                                                                                             | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.                                |                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                             | ACTIF.<br>Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est<br>débiteur.) |
| REPORT. . . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                         | 4 619,862 96                                                                 | 128,062,737 70                                         |
| Recettes effectuées par l'administration des postes pour le compte des administrations postales étrangères avec lesquelles elle est en relation . . . . .                                                                                                   | »                                                                            | 75,678 52                                              |
| Recettes effectuées par l'administration des télégraphes pour le compte des offices télégraphiques avec lesquels elle est en relation . . . . .                                                                                                             | »                                                                            | 1,418 860 94                                           |
| Fonds pour l'encouragement du service militaire . . . . .                                                                                                                                                                                                   | »                                                                            | 5,332 34                                               |
| Fonds de toute autre nature versés dans les caisses de l'Etat pour le compte de tiers . . . . .                                                                                                                                                             | »                                                                            | 6,167,201 90                                           |
| Encaissement des effets de commerce par la poste . . . . .                                                                                                                                                                                                  | »                                                                            | 38,989,429 20                                          |
| Remise des correspondances par exprès . . . . .                                                                                                                                                                                                             | »                                                                            | »                                                      |
| Fonds disponibles des établissements de bienfaisance et d'aliénés . . . . .                                                                                                                                                                                 | »                                                                            | 64,500 »                                               |
| Fonds spécial de rémunération des miliciens . . . . .                                                                                                                                                                                                       | »                                                                            | 101,308 71                                             |
| Cautionnements versés en numéraire par des remplaçants . . . . .                                                                                                                                                                                            | »                                                                            | 274,596 89                                             |
| Fondation G. Montefiore-Levi . . . . .                                                                                                                                                                                                                      | »                                                                            | 78 98                                                  |
| Fondation Emile Harzé . . . . .                                                                                                                                                                                                                             | »                                                                            | 1 03                                                   |
| Fonds provenant du legs Heuschling instituant un prix quinquennal de statistique. (Arrêté royal du 24 juillet 1883.) . . . . .                                                                                                                              | »                                                                            | 69 22                                                  |
| Masse d'habillement et d'équipement des employés des douanes . . . . .                                                                                                                                                                                      | »                                                                            | 23,070 59                                              |
| Payements de la caisse des dépôts et consignations, pour le compte de la caisse d'épargne . . . . .                                                                                                                                                         | »                                                                            | »                                                      |
| Fonds de prévision monétaire. (Loi du 17 mai 1886, art. 2.) . . . . .                                                                                                                                                                                       | »                                                                            | 12,495,863 47                                          |
| Fondation Émile Jouniaux. (Arrêté royal du 5 octobre 1888.) . . . . .                                                                                                                                                                                       | »                                                                            | »                                                      |
| Bureau international pour la publication des tarifs douaniers . . . . .                                                                                                                                                                                     | »                                                                            | 7,325 15                                               |
| Caisse d'assurance et de retraite des fonctionnaires et employés repris du Grand Central belge . . . . .                                                                                                                                                    | 43 390 65                                                                    | »                                                      |
| Bureau spécial institué en exécution de l'article 82 de l'Acte général de la conférence de Bruxelles . . . . .                                                                                                                                              | »                                                                            | 6,685 30                                               |
| Fonds provenant de la rétribution des élèves de l'École de médecine vétérinaire et de l'Institut agricole de l'Etat . . . . .                                                                                                                               | »                                                                            | 113,654 75                                             |
| Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse . . . . .                                                                                                                                                                        | »                                                                            | 22,418,554 30                                          |
| Fondation d'un prix dit de la « Belgica » à décerner par la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique . . . . .                                                                                                                                  | »                                                                            | 70 23                                                  |
| Bureau permanent institué en exécution de la Convention de Bruxelles du 5 mars 1902, relative au régime des sucres . . . . .                                                                                                                                | »                                                                            | 17,698 50                                              |
| Fonds spécial affecté au paiement de la partie de la rémunération en matière de milice qui ne sera acquise aux volontaires de réserve qu'au moment de leur congédiement. (Loi du 26 août 1903 contenant le Budget de la Dette publique pour 1903) . . . . . | »                                                                            | 10,670 33                                              |
| Cautionnements versés en numéraire en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail . . . . .                                                                                                                                        | »                                                                            | 250,000 »                                              |
| Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail. . . . .                                                                                                                                             | »                                                                            | 74,187 99                                              |
| Caisse d'assurance et de retraite des fonctionnaires et employés repris de la Société anonyme des chemins de fer la Flandre occidentale . . . . .                                                                                                           | »                                                                            | 35,482 13                                              |
| Transport de correspondances internationales . . . . .                                                                                                                                                                                                      | »                                                                            | »                                                      |
| Congo belge, son compte courant . . . . .                                                                                                                                                                                                                   | »                                                                            | 2,542,060 49                                           |
| Donation André Carnegie Fonds des Héros. . . . .                                                                                                                                                                                                            | »                                                                            | 54,742 18                                              |
| Fonds de prévoyance du Bureau international des tarifs douaniers . . . . .                                                                                                                                                                                  | »                                                                            | 2,878 74                                               |
| Fondation Baron Janssen. . . . .                                                                                                                                                                                                                            | »                                                                            | 35,021 40                                              |
| Fondation d'un prix dit « Prix Carton de Wiart » . . . . .                                                                                                                                                                                                  | »                                                                            | »                                                      |
| Frais d'encaissement des impôts par quittance postale . . . . .                                                                                                                                                                                             | »                                                                            | 337 05                                                 |
|                                                                                                                                                                                                                                                             | 4,663,253 61                                                                 | 213,247,418 »                                          |

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1913, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1913. |                  |              |               | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1914.                                 |                                                        | Observations. |
|-----------------------------|------------------|--------------|---------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------|
| RECETTES.                   | DÉPENSES.        | EXCÉDENT     |               | ACTIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est<br>débiteur.) |               |
|                             |                  | de recettes. | de dépenses.  |                                                                               |                                                        |               |
| 751,717,527 09              | 771,900,641 92   | 3,309,164 99 | 23,692,279 82 | 5,796,966 89                                                                  | 109,056,726 80                                         |               |
| 23,924,481 54               | 23,925,637 60    | »            | 1,156 06      | »                                                                             | 74,522 46                                              |               |
| 2,877,064 93                | 2,697,782 28     | 179,282 65   | »             | »                                                                             | 1,598,143 59                                           |               |
| 12,000 »                    | 10,157 »         | 1,843 »      | »             | »                                                                             | 7,195 34                                               |               |
| 14,307,999 58               | 16,399,063 12    | »            | 2,091,063 54  | »                                                                             | 4,076,138 36                                           |               |
| 965,874,059 18              | 966,895,684 93   | »            | 1,021,625 75  | »                                                                             | 37,967,803 45                                          |               |
| 47,846 04                   | 47,846 04        | »            | »             | »                                                                             | »                                                      |               |
| 58,000 »                    | 122,500 »        | »            | 64,500 »      | »                                                                             | »                                                      |               |
| 3,088 38                    | 604 28           | 2,484 10     | »             | »                                                                             | 103,792 81                                             |               |
| 2,963 13                    | »                | 2,963 13     | »             | »                                                                             | 274,560 02                                             |               |
| 10,723 50                   | 10,767 60        | »            | 44 10         | »                                                                             | 34 88                                                  |               |
| 1,516 50                    | 1,470 22         | 46 28        | »             | »                                                                             | 47 31                                                  |               |
| 1,414 50                    | 1,471 51         | »            | 57 01         | »                                                                             | 12 21                                                  |               |
| 274,644 74                  | 275,413 11       | »            | 768 37        | »                                                                             | 22,302 22                                              |               |
| 4,860,905 »                 | 4,860,905 »      | »            | »             | »                                                                             | »                                                      |               |
| 2,066 120 56                | 285,549 91       | 1,780,570 65 | »             | »                                                                             | 14,276,434 12                                          |               |
| 354 »                       | 354 »            | »            | »             | »                                                                             | »                                                      |               |
| 150,797 93                  | 133,899 36       | 16,898 57    | »             | »                                                                             | 24,223 72                                              |               |
| 428,587 72                  | 463,346 46       | »            | 34,758 74     | 78,149 39                                                                     | »                                                      |               |
| 11,389 »                    | 8,932 47         | 2,456 53     | »             | »                                                                             | 9,141 83                                               |               |
| 44,500 »                    | 55,250 »         | »            | 10,750 »      | »                                                                             | 104,904 75                                             |               |
| 17,860,212 »                | 21,117,859 37    | »            | 3,257,647 37  | »                                                                             | 19,160,906 93                                          |               |
| 1,548 »                     | 1,608 82         | »            | 60 82         | »                                                                             | 9 41                                                   |               |
| 36,093 45                   | 26,082 40        | 10,011 05    | »             | »                                                                             | 27,709 55                                              |               |
| 41,562 »                    | 53,064 13        | »            | 11,502 13     | 831 80                                                                        | »                                                      |               |
| »                           | »                | »            | »             | »                                                                             | 250,000 »                                              |               |
| 90,151 42                   | 94,839 25        | »            | 4,687 83      | »                                                                             | 69,500 16                                              |               |
| 71,275 93                   | 81,370 44        | »            | 10,094 51     | »                                                                             | 22,187 62                                              |               |
| 66,042 62                   | 66,042 62        | »            | »             | »                                                                             | »                                                      |               |
| 162,002,321 44              | 162,861,681 99   | »            | 859,360 55    | »                                                                             | 1,682,699 94                                           |               |
| 60,957 81                   | 103,541 40       | »            | 44,583 59     | »                                                                             | 10,158 59                                              |               |
| 6,507 26                    | »                | 6,507 26     | »             | »                                                                             | 9,385 97                                               |               |
| 2,744 59                    | 37,677 36        | »            | 34,932 77     | »                                                                             | 88 63                                                  |               |
| 5,000 »                     | 4,932 69         | 67 31        | »             | »                                                                             | 67 31                                                  |               |
| 1,423 05                    | 360 15           | 1,062 90     | »             | »                                                                             | 1,399 95                                               |               |
| 1,916,924,822 89            | 1,972,851,537 43 | 5,513,358 42 | 31,143,072 96 | 5,875,948 08                                                                  | 188,830,097 93                                         |               |

## COMPTÉ DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1913, les opérations

|                                                                                                                                                                                           | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.                                 |                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                           | ACTIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est<br>débiteur.) |
| <b>CHAPITRE II. — Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la recette.</b>                                        |                                                                               |                                                        |
| <b>MINISTÈRE DES FINANCES.</b>                                                                                                                                                            |                                                                               |                                                        |
| <i>Administration des contributions directes, douanes et accises.</i>                                                                                                                     |                                                                               |                                                        |
| Répartition du produit des amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises. (Caisse du contentieux) . . . . .                                  | »                                                                             | 683,661 27                                             |
| Fonds réservé dans le produit des amendes, saisies, confiscations et préemptions . . . . .                                                                                                | »                                                                             | 1,467,721 29                                           |
| Impôts et produits recouverts au profit des communes . . . . .                                                                                                                            | »                                                                             | 33,754,657 41                                          |
| Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus . . . . .                                                                                                          | »                                                                             | 1,070,318 26                                           |
| Frais payés aux commissaires spéciaux. (Art. 88 de la loi communale.) . . . . .                                                                                                           | »                                                                             | 354 65                                                 |
| Taxes payées anticipativement sur les automobiles, spectacles cinématographiques, etc. . . . .                                                                                            | »                                                                             | »                                                      |
| <i>Administration de l'enregistrement et des domaines.</i>                                                                                                                                |                                                                               |                                                        |
| Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie . . . . .                                                                                                 | »                                                                             | 938,842 99                                             |
| Amendes et frais de justice en matière forestière . . . . .                                                                                                                               | »                                                                             | 3,739 42                                               |
| Consignations de toute nature . . . . .                                                                                                                                                   | »                                                                             | 27,624,838 28                                          |
| <b>MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER.</b>                                                                                                                                                      |                                                                               |                                                        |
| Encaissement et paiement pour le compte de tiers, du chef de transport de marchandises (déboursés et remboursements) . . . . .                                                            | »                                                                             | 380,152 36                                             |
| Prix de transport afférent aux parcours effectués sur les chemins de fer dont les gares ne sont pas tarifées directement avec celles du chemin de fer de l'État (ports au delà) . . . . . | »                                                                             | »                                                      |
| Compte pour ordre . . . . .                                                                                                                                                               | »                                                                             | »                                                      |
| Garanties versées par les abonnés au chemin de fer . . . . .                                                                                                                              | »                                                                             | 740,824 »                                              |
| Service d'exploitation du Chemin de fer de Hasselt-Maeseyck . . . . .                                                                                                                     | »                                                                             | 48,698 23                                              |
| <b>MINISTÈRE DE LA MARINE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.</b>                                                                                                                             |                                                                               |                                                        |
| <i>A. Administration des postes.</i>                                                                                                                                                      |                                                                               |                                                        |
| Encaissement et paiement de quittances pour compte de tiers. . . . .                                                                                                                      | »                                                                             | 16,985,697 40                                          |
| Fonds confiés à la poste et rendus payables sur mandats et bons de poste . . . . .                                                                                                        | »                                                                             | 12,382,102 04                                          |
| Abonnements-poste aux journaux payés aux éditeurs . . . . .                                                                                                                               | »                                                                             | 2,211,059 74                                           |
| Encaissement et paiement de coupons . . . . .                                                                                                                                             | »                                                                             | 4,747 65                                               |
| Service des chèques et virements postaux. . . . .                                                                                                                                         | »                                                                             | »                                                      |
| <i>B. Administration des télégraphes.</i>                                                                                                                                                 |                                                                               |                                                        |
| Provisions versées par les abonnés au téléphone, en garantie du paiement des taxes de leurs communications . . . . .                                                                      | »                                                                             | 1,077,066 64                                           |
| <i>C. Administration de la marine.</i>                                                                                                                                                    |                                                                               |                                                        |
| Remboursement des droits de pilotage à l'administration néerlandaise . . . . .                                                                                                            | »                                                                             | »                                                      |
| Remboursement à la ville d'Ostende de la moitié du droit de passage aux écluses. (Arrêté royal du 10 juin 1822.) . . . . .                                                                | »                                                                             | »                                                      |
| <b>MINISTÈRE DE LA JUSTICE.</b>                                                                                                                                                           |                                                                               |                                                        |
| Masse des détenus. (Administration des prisons.) . . . . .                                                                                                                                | »                                                                             | 241,443 40                                             |
| Colonies agricoles de bienfaisance, dépôts de mendicité et maisons de refuge de l'État . . . . .                                                                                          | »                                                                             | 453,462 91                                             |
| Colonies et asiles d'aliénés de l'État . . . . .                                                                                                                                          | »                                                                             | 54,709 76                                              |
| Institution royale de Messines . . . . .                                                                                                                                                  | »                                                                             | 21,839 90                                              |
| <b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.</b>                                                                                                                                 |                                                                               |                                                        |
| Pensions payées par les élèves de l'Institut agricole de l'État . . . . .                                                                                                                 | »                                                                             | 10,910 84                                              |
| Rétributions payées par les élèves de l'École de médecine vétérinaire de l'État . . . . .                                                                                                 | »                                                                             | 2,586 33                                               |
| »                                                                                                                                                                                         | »                                                                             | 100,129,404 47                                         |

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1913, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| OPERATIONS DE L'ANNÉE 1913. |                  |               |              | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1914.                                 |                                                     | Observations. |
|-----------------------------|------------------|---------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|---------------|
| RECETTES.                   | DEPENSES.        | EXCÉDENT      |              | ACTIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est débiteur.) |               |
|                             |                  | de recettes.  | de dépenses. |                                                                               |                                                     |               |
| 2,342,378 31                | 2,552,485 74     | »             | 210,107 43   | »                                                                             | 473,553 84                                          |               |
| 402,660 49                  | 1,855,328 44     | »             | 1,452,667 95 | »                                                                             | 15,053 34                                           |               |
| 38,478,085 59               | 36,903,342 75    | 1,574,742 84  | »            | »                                                                             | 35,329,400 25                                       |               |
| 5,738,261 »                 | 5,730,576 45     | 7,684 55      | »            | »                                                                             | 1,078,002 81                                        |               |
| 542 21                      | 532 76           | 9 45          | »            | »                                                                             | 364 10                                              |               |
| 74,683 30                   | »                | 74,683 50     | »            | »                                                                             | 74,683 50                                           |               |
| 588,918 18                  | 383,225 52       | 205,692 66    | »            | »                                                                             | 1,144,535 65                                        |               |
| 4,235 32                    | 210 35           | 4,024 97      | »            | »                                                                             | 7,764 39                                            |               |
| 17,057,520 32               | 14,748,608 67    | 2,308 911 65  | »            | »                                                                             | 29,933,749 93                                       |               |
| 140,713,835 12              | 140,646,352 66   | 67,482 46     | »            | »                                                                             | 417,634 82                                          |               |
| 196,022 91                  | 196 022 91       | »             | »            | »                                                                             | »                                                   |               |
| 6,995,578 97                | 6,995,578 97     | »             | »            | »                                                                             | »                                                   |               |
| 340,473 »                   | 611,810 »        | »             | 271,337 »    | »                                                                             | 469,487 »                                           |               |
| 776 50                      | 49,474 73        | »             | 48,698 23    | »                                                                             | »                                                   |               |
| 571,266,232 12              | 569,012,540 40   | 2,253,691 72  | »            | »                                                                             | 19,239,389 12                                       |               |
| 480,462,724 49              | 481 794,757 24   | »             | 1,332,032 75 | »                                                                             | 11,050,069 29                                       |               |
| 3,386,058 94                | 3,330,061 85     | 55 997 09     | »            | »                                                                             | 2,267,056 83                                        |               |
| 884,024 67                  | 886,960 42       | »             | 2,935 75     | »                                                                             | 1,814 90                                            |               |
| 623,180,796 70              | 608,242,528 74   | 14,938,267 96 | »            | »                                                                             | 14,938,267 96                                       |               |
| 196,402 »                   | 97,803 08        | 98 598 92     | »            | »                                                                             | 1,175,665 56                                        |               |
| 59,535 12                   | 59,535 12        | »             | »            | »                                                                             | »                                                   |               |
| »                           | »                | »             | »            | »                                                                             | »                                                   |               |
| 736,003 08                  | 713,643 46       | 22,361 62     | »            | »                                                                             | 263,804 72                                          |               |
| 3,106,402 80                | 3,381,753 89     | »             | 278,351 09   | »                                                                             | 175,111 82                                          |               |
| 2,361,777 76                | 2,258,279 50     | 106,498 26    | »            | »                                                                             | 161,208 02                                          |               |
| 160,245 84                  | 135,800 80       | 24,445 04     | »            | »                                                                             | 46,284 94                                           |               |
| 100,111 86                  | 81,860 42        | 18,251 44     | »            | »                                                                             | 29,162 28                                           |               |
| 40,160 05                   | 40,881 75        | »             | 421 70       | »                                                                             | 2,134 63                                            |               |
| 1,898,877,748 85            | 1,880,712,956 62 | 21,761,341 13 | 3,596,551 90 | »                                                                             | 118,294,196 70                                      |               |

## COMPTÉ DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1913, les opérations

|                                                                                                                                                                               | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.                                |                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                               | ACTIF<br>(Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIF<br>(Sommes dont le Trésor<br>est<br>débiteur.) |
| <b>TITRE II. — DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES, SOUMISES AU VISA<br/>PRÉALABLE DE LA COUR DES COMPTES.</b>                                                                  |                                                                              |                                                       |
| <b>CHAPITRE I<sup>er</sup>. — SUBSIDES. — PARTS CONTRIBUTIVES DE TIERS DANS LA DÉPENSE<br/>DE TRAVAUX PUBLICS.</b>                                                            |                                                                              |                                                       |
| Subsides pour travaux d'utilité publique . . . . .                                                                                                                            | »                                                                            | 1,473,434 35                                          |
| Subsides offerts à l'État pour construction de routes . . . . .                                                                                                               | »                                                                            | 398,881 36                                            |
| Id. pour entretien et amélioration des routes . . . . .                                                                                                                       | »                                                                            | 19,327 61                                             |
| Id. id. des bâtiments civils. . . . .                                                                                                                                         | »                                                                            | 8 44                                                  |
| Id. id. des canaux et rivières. . . . .                                                                                                                                       | »                                                                            | 911,271 14                                            |
| Intervention de la ville de Gand dans les dépenses relatives à l'amélioration du casernement . . . . .                                                                        | »                                                                            | 498,200 »                                             |
| Travaux d'établissement de nouveaux bacs et bateaux de passage. . . . .                                                                                                       | »                                                                            | 217 16                                                |
| Entretien et amélioration des ports, côtes, phares et fanaux . . . . .                                                                                                        | »                                                                            | 312 64                                                |
| Frais de construction d'une nouvelle église pour la paroisse Saint-Martin, à Arlon . . . . .                                                                                  | »                                                                            | 26,235 99                                             |
| Intervention de Giers dans les dépenses de premier établissement, d'extension ou de parachèvement<br>de chemins de fer. . . . .                                               | »                                                                            | 1,118,642 93                                          |
| Part d'intervention des villes de Liège et de Gand dans la construction d'instituts universitaires. . . . .                                                                   | »                                                                            | 54,074 65                                             |
| <b>CHAPITRE II. — FONDS DE REMPLI.</b>                                                                                                                                        |                                                                              |                                                       |
| Vente ou cession de vieux matériaux et objets hors d'usage; vente d'objets divers;<br>remboursement d'avances budgétaires; taxes, redevances et droits divers.                |                                                                              |                                                       |
| <b>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.</b>                                                                                                                                              |                                                                              |                                                       |
| Produit du tir national . . . . .                                                                                                                                             | »                                                                            | 14,073 89                                             |
| Produit des taxes d'expertise des viandes; produit des examens pour l'obtention du certificat d'expert<br>des viandes; prélèvement et analyse d'échantillons. . . . .         | »                                                                            | 71,099 24                                             |
| Produit de la vente du bulletin de l'administration du service de santé et de l'hygiène . . . . .                                                                             | »                                                                            | 533 35                                                |
| Service sanitaire des ports de mer et des frontières: produit des patentes de santé et des droits sanitaires. . . . .                                                         | »                                                                            | 15,987 77                                             |
| <b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.</b>                                                                                                                     |                                                                              |                                                       |
| <b>A. — AGRICULTURE.</b>                                                                                                                                                      |                                                                              |                                                       |
| Inspection sanitaire des animaux domestiques à l'importation dans le pays — Produit des droits de<br>contrôle . . . . .                                                       | »                                                                            | 362,726 87                                            |
| École moyenne pratique d'horticulture de l'État, à Gand. . . . .                                                                                                              | »                                                                            | 77 59                                                 |
| — — à Vilvorde . . . . .                                                                                                                                                      | »                                                                            | 9,062 55                                              |
| — d'agriculture de l'État, à Huy . . . . .                                                                                                                                    | »                                                                            | 5,536 07                                              |
| <b>B. — TRAVAUX PUBLICS.</b>                                                                                                                                                  |                                                                              |                                                       |
| Remboursement d'avances faites pour le renflouement de bateaux sombrés et pour réparations d'avaries<br>occasionnées aux ouvrages des ports ou des voies navigables . . . . . | »                                                                            | 100,465 84                                            |
| Service de l'atelier de photographie de l'administration des Ponts et Chaussées . . . . .                                                                                     | »                                                                            | 8,209 20                                              |
| * A REPORTER . . . . . fr.                                                                                                                                                    | »                                                                            | 3,088,378 64                                          |

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1913, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite .

| OPÉRATIONS DE L'ANNEE 1913. |              |              |             | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1914.                                 |                                                        | Observations. |
|-----------------------------|--------------|--------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------|
| RECETTES.                   | DÉPENSES.    | EXCÉDENT     |             | ACTIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est<br>débiteur.) |               |
|                             |              | de recettes. | de dépenses |                                                                               |                                                        |               |
| 23,128 83                   | 114,170 66   | »            | 91,041 81   | »                                                                             | 4,382,392 54                                           |               |
| 136,041 63                  | 303,523 40   | »            | 147,511 75  | »                                                                             | 251,369 61                                             |               |
| 67,785 42                   | 43,914 87    | 53,870 55    | »           | »                                                                             | 73,198 46                                              |               |
| 395 61                      | »            | 395 61       | »           | »                                                                             | 404 05                                                 |               |
| 307,638 47                  | 205,811 17   | 401,847 30   | »           | »                                                                             | 1 013,118 44                                           |               |
| »                           | 401,922 98   | »            | 401,922 98  | »                                                                             | 396,277 02                                             |               |
| »                           | »            | »            | »           | »                                                                             | 217 46                                                 |               |
| 96,636 63                   | 688 91       | 93,947 72    | »           | »                                                                             | 96,260 36                                              |               |
| 13,888 99                   | 9,636 95     | 4,252 04     | »           | »                                                                             | 30,488 03                                              |               |
| 980,307 84                  | 683,665 63   | 296,642 21   | »           | »                                                                             | 1,445,285 44                                           |               |
| 47,635 23                   | 49,885 80    | »            | 2,250 57    | »                                                                             | 51,824 08                                              |               |
| 40,289 12                   | 41,870 »     | »            | 1,580 88    | »                                                                             | 12,493 01                                              |               |
| 36,892 32                   | 45,435 75    | »            | 8,543 43    | »                                                                             | 62,555 81                                              |               |
| 134 40                      | 440 30       | »            | 275 90      | »                                                                             | 257 45                                                 |               |
| 114,223 27                  | 449,298 56   | »            | 5,075 29    | »                                                                             | 10,912 48                                              |               |
| 219,688 77                  | 293 054 41   | »            | 75 365 64   | »                                                                             | 287,361 23                                             |               |
| 4,472 94                    | »            | 4,472 94     | »           | »                                                                             | 4,550 53                                               |               |
| 6,642 36                    | 10,285 14    | »            | 3,642 78    | »                                                                             | 5,419 77                                               |               |
| 6,113 98                    | 2,761 80     | 3,352 18     | »           | »                                                                             | 8,888 25                                               |               |
| 32,164 23                   | 36,991 46    | »            | 4,827 23    | »                                                                             | 95,638 61                                              |               |
| 43,348 38                   | 10,798 07    | 2,550 34     | »           | »                                                                             | 40,739 51                                              |               |
| 2,104 4.8 46                | 1,986,425 86 | 560,330 86   | 442,038 26  | »                                                                             | 5,206,671 24                                           |               |

## COMPTE DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1913, les opérations

|                                                                                                                                                                                                                     | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.                                 |                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                     | ACTIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est<br>débitéur.) |
| REPORT . . . . . fr.                                                                                                                                                                                                | »                                                                             | 5,088,378 64                                           |
| <b>MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS.</b>                                                                                                                                                                          |                                                                               |                                                        |
| Droits d'inscription affectés aux dépenses des jurys chargés de la délivrance des certificats de capacité pour l'enseignement du dessin, de la gymnastique et des travaux à l'aiguille . . . . .                    | »                                                                             | 1,029 46                                               |
| Rente consacrée à conserver les collections léguées à l'État pour l'Université de Liège par le baron Wittert et à augmenter les livres et gravures anciens et les livres chinois . . . . .                          | »                                                                             | 1,933 28                                               |
| Expositions générales des beaux-arts . . . . .                                                                                                                                                                      | »                                                                             | 1 33                                                   |
| Produit de la vente de moulages provenant du musée des échanges . . . . .                                                                                                                                           | »                                                                             | 12,328 09                                              |
| Produit de la vente des photographies provenant des musées des arts décoratifs et industriels. . . . .                                                                                                              | »                                                                             | 195 14                                                 |
| Musée royal des Beaux-Arts (legs Verspreuwen) . . . . .                                                                                                                                                             | »                                                                             | »                                                      |
| <b>MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL.</b>                                                                                                                                                                      |                                                                               |                                                        |
| Droits d'inscription affectés aux dépenses des jurys chargés de la délivrance des certificats de capacité pour l'enseignement de l'économie domestique et des travaux de ménage dans les écoles subsidiées. . . . . | »                                                                             | 2,089 20                                               |
| Produit des biens des unions professionnelles dissoutes . . . . .                                                                                                                                                   | »                                                                             | 412 71                                                 |
| Montant des dons ou legs provenant de sociétés mutualistes dissoutes. (Art. 29 de la loi du 23 juin 1894.) . . . . .                                                                                                | »                                                                             | »                                                      |
| Exposition internationale de Gand en 1913 . . . . .                                                                                                                                                                 | »                                                                             | »                                                      |
| <b>MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,<br/>MINISTÈRE DE LA MARINE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.</b>                                                                                                                     |                                                                               |                                                        |
| <b>A. ADMINISTRATION CENTRALE.</b>                                                                                                                                                                                  |                                                                               |                                                        |
| Secrétariat général. — Prestations diverses . . . . .                                                                                                                                                               | »                                                                             | 776 41                                                 |
| <b>B. CHEMINS DE FER.</b>                                                                                                                                                                                           |                                                                               |                                                        |
| Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie . . . . .                                                                                                                                              | »                                                                             | 1,410,227 29                                           |
| Service des voies et travaux, non compris les objets dénommés à l'article précédent . . . . .                                                                                                                       | »                                                                             | 184,485 24                                             |
| Service de la traction et du matériel . . . . .                                                                                                                                                                     | »                                                                             | 3,093,926 62                                           |
| Service des transports . . . . .                                                                                                                                                                                    | »                                                                             | 314,182 82                                             |
| Services en général . . . . .                                                                                                                                                                                       | »                                                                             | 528,885 93                                             |
| Versements ayant une affectation spéciale ou concernant plusieurs services . . . . .                                                                                                                                | »                                                                             | 16,431 40                                              |
| <b>C. POSTES ET TÉLÉGRAPHES.</b>                                                                                                                                                                                    |                                                                               |                                                        |
| Services communs . . . . .                                                                                                                                                                                          | »                                                                             | 44,018 52                                              |
| Service des postes . . . . .                                                                                                                                                                                        | »                                                                             | 173,470 52                                             |
| Service des télégraphes et des téléphones . . . . .                                                                                                                                                                 | »                                                                             | 1,273,291 89                                           |
| <b>D. MARINE.</b>                                                                                                                                                                                                   |                                                                               |                                                        |
| Service de la traction et du matériel . . . . .                                                                                                                                                                     | »                                                                             | 49,825 19                                              |
| <b>E. DIRECTION DE L'ÉLECTRICITÉ.</b>                                                                                                                                                                               |                                                                               |                                                        |
| Service de l'éclairage et de transport de force par l'électricité . . . . .                                                                                                                                         | »                                                                             | 102,670 17                                             |
| A REPORTER. . . . . fr.                                                                                                                                                                                             | »                                                                             | 12,298,559 85                                          |

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1913, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1913. |               |              |              | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1914.                                 |                                                        | Observations. |
|-----------------------------|---------------|--------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------|
| RECETTES.                   | DÉPENSES.     | EXCÉDENT     |              | ACTIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est<br>débiteur.) |               |
|                             |               | de recettes. | de dépenses. |                                                                               |                                                        |               |
| 2,104,418 46                | 1,986,125 86  | 560,330 86   | 442,038 26   | »                                                                             | 5,206,671 24                                           |               |
| 4,110 »                     | 3,992 50      | 117 50       | »            | »                                                                             | 1,446 96                                               |               |
| »                           | 1,933 »       | »            | 1,933 »      | »                                                                             | 0 28                                                   |               |
| »                           | »             | »            | »            | »                                                                             | 1 33                                                   |               |
| 24,342 30                   | 24,272 »      | 70 30        | »            | »                                                                             | 12,398 39                                              |               |
| 1,070 »                     | 1,199 92      | »            | 129 92       | »                                                                             | 65 22                                                  |               |
| 20,000 »                    | 20,000 »      | »            | »            | »                                                                             | »                                                      |               |
| 770 »                       | 1,787 90      | »            | 1,017 90     | »                                                                             | 1,071 30                                               |               |
| 934 70                      | »             | 934 70       | »            | »                                                                             | 1,347 41                                               |               |
| 874 60                      | »             | 874 60       | »            | »                                                                             | 874 60                                                 |               |
| 250,000 »                   | 201,441 89    | 48,558 11    | »            | »                                                                             | 48,558 11                                              |               |
| 29,064 67                   | 23,735 37     | 5,329 30     | »            | »                                                                             | 6,405 71                                               |               |
| 1,741,976 81                | 1,173,477 94  | 568,498 87   | »            | »                                                                             | 1,978,726 16                                           |               |
| 364,782 22                  | 425,105 15    | »            | 60,322 93    | »                                                                             | 124,162 31                                             |               |
| 6,340,054 42                | 8,123,966 33  | »            | 1,783,911 91 | »                                                                             | 1,310,014 71                                           |               |
| 173,209 32                  | 408,817 81    | »            | 235,608 49   | »                                                                             | 78,574 33                                              |               |
| 276,758 40                  | 300,827 50    | »            | 24,069 10    | »                                                                             | 504,816 83                                             |               |
| 65,000 »                    | 65,000 »      | »            | »            | »                                                                             | 16,431 40                                              |               |
| 13,923 36                   | 19,975 72     | »            | 6,052 36     | »                                                                             | 37,966 16                                              |               |
| 54,298 68                   | 16 741 86     | 37,586 82    | »            | »                                                                             | 211,057 34                                             |               |
| 1,019,315 90                | 497,427 75    | 521,888 15   | »            | »                                                                             | 1,795,180 04                                           |               |
| 58,269 28                   | 52,904 88     | 5,364 40     | »            | »                                                                             | 55,189 59                                              |               |
| 153,223 01                  | 64,518 39     | 88,704 62    | »            | »                                                                             | 191,374 79                                             |               |
| 12,696,396 13               | 13,413,221 77 | 1,838,258 23 | 2,555,083 87 | »                                                                             | 11,581,734 21                                          |               |

## COMPTE DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1913, les opérations

|                                                                                                                                                                                                                                    | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.                                |                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                    | ACTIF.<br>Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est<br>débiteur.) |
| REPORT. . . . . fr                                                                                                                                                                                                                 | »                                                                            | 12,298,559 85                                          |
| <b>MINISTÈRE DE LA GUERRE.</b>                                                                                                                                                                                                     |                                                                              |                                                        |
| Service des établissements de fabrication de l'artillerie . . . . .                                                                                                                                                                | »                                                                            | 34,106 40                                              |
| Service de l'Institut cartographique militaire. . . . .                                                                                                                                                                            | »                                                                            | 78,363 80                                              |
| Service de la pharmacie centrale de l'armée. . . . .                                                                                                                                                                               | »                                                                            | 3,838 04                                               |
| Service de la remonte spéciale des officiers . . . . .                                                                                                                                                                             | »                                                                            | 252 81                                                 |
| École militaire. — Pension des élèves. . . . .                                                                                                                                                                                     | »                                                                            | 36,771 46                                              |
| <b>CHAPITRE III. — SERVICES DIVERS.</b>                                                                                                                                                                                            |                                                                              |                                                        |
| Cautionnements des entrepreneurs défallants . . . . .                                                                                                                                                                              | »                                                                            | 43,497 10                                              |
| Création d'un établissement d'études médicales sous la dénomination d'Institut Rommelaere (Fondation Arthur Renier.) . . . . .                                                                                                     | »                                                                            | 3 83                                                   |
| Remboursement des avances faites pour compte des provinces et des communes, dans le paiement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux. . . . .                             | »                                                                            | 114,233 40                                             |
| <b>FONDS SPÉCIAUX CONSTITUÉS AU MOYEN DE CRÉDITS INSCRITS AU BUDGET EXTRAORDINAIRE.</b>                                                                                                                                            |                                                                              |                                                        |
| Fonds spécial et temporaire institué par la loi du 26 août 1903 pour l'exécution de la convention conclue entre l'État et la ville de Bruxelles, en vue de la transformation du quartier de la Putterie et de ses abords . . . . . | »                                                                            | 5,401,586 96                                           |
| Fonds spécial et temporaire institué par l'article 6 de la loi du 30 mars 1906 pour les travaux de fortification du nouveau système défensif d'Anvers. Littera A . . . . .                                                         | »                                                                            | 9,225,491 39                                           |
| Fonds spécial et temporaire institué par l'article 6 de la loi du 30 mars 1906 pour les travaux de fortification du nouveau système défensif d'Anvers. Littera B . . . . .                                                         | »                                                                            | 10,008,499 16                                          |
| Fonds spécial et temporaire pour l'armement de la position fortifiée d'Anvers, institué par la loi du 5 juillet 1909 . . . . .                                                                                                     | »                                                                            | 1,764,954 90                                           |
|                                                                                                                                                                                                                                    | »                                                                            | 39,010,159 10                                          |

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1913, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1913. |               |              |               | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1914.                                 |                                                        | Observations. |
|-----------------------------|---------------|--------------|---------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------|
| RECETTES.                   | DÉPENSES.     | EXCÉDENT     |               | ACTIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est<br>débiteur.) |               |
|                             |               | de recettes. | de dépenses.  |                                                                               |                                                        |               |
| 12,696,396 13               | 13,413,221 77 | 1,838,258 23 | 2,555,083 87  | »                                                                             | 11,581,734 21                                          |               |
| 386,205 46                  | 197,237 49    | 188,967 97   | »             | »                                                                             | 223,074 37                                             |               |
| 116,553 62                  | 112,844 22    | 3,709 40     | »             | »                                                                             | 82,073 20                                              |               |
| 190,302 40                  | 191,864 43    | »            | 1,562 03      | »                                                                             | 2,276 01                                               |               |
| 717,124 »                   | 616,750 »     | 100,374 »    | »             | »                                                                             | 100,626 81                                             |               |
| 136,446 13                  | 141,508 33    | »            | 5,062 20      | »                                                                             | 31,709 26                                              |               |
| 3,238 81                    | 21,519 70     | »            | 18,280 89     | »                                                                             | 25,216 21                                              |               |
| »                           | »             | »            | »             | »                                                                             | 3 83                                                   |               |
| 22,746 73                   | 20,938 36     | 1,808 37     | »             | »                                                                             | 116,041 77                                             |               |
| 1,944,327 72                | 226 57        | 1,944,301 15 | »             | »                                                                             | 7,345,888 11                                           |               |
| 2,257 20                    | 9,221,809 51  | »            | 9,219,552 31  | »                                                                             | 5,939 08                                               |               |
| 1,136 25                    | 1,425,181 83  | »            | 1,424,045 58  | »                                                                             | 8,384,453 58                                           |               |
| »                           | 164,030 24    | »            | 164,030 24    | »                                                                             | 1,600,924 66                                           |               |
| 16,216,934 45               | 25,527,132 45 | 4,077,419 12 | 13,387,617 12 | »                                                                             | 29,699,961 10                                          |               |

## COMPTÉ DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1913, les opérations

|                                                                                                                                                                                                     | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.                                |                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                     | ACTIF.<br>Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est<br>débiteur.) |
| <b>OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE RELATIVES AU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE.</b>                                                                                                                          |                                                                              |                                                        |
| Réalisation et emploi des fonds mis à la disposition<br>du trésor pour le paiement des intérêts sur les                                                                                             | inscriptions nominatives . . . . .                                           | » 24,907,713 52                                        |
|                                                                                                                                                                                                     | titres au porteur en circulation . . . . .                                   | » 3,139,377 »                                          |
| de Rothschild frères, à Paris, <i>L/C</i> courant pour les dispositions du trésor et le paiement des intérêts<br>de la dette publique . . . . .                                                     | 822,048 30                                                                   | »                                                      |
| Baring frères et C <sup>ie</sup> , limited, à Londres, <i>L/C</i> courant pour le paiement des intérêts de la dette publique                                                                        | 1,571 08                                                                     | »                                                      |
| Société Générale de crédit industriel et commercial, à Paris, <i>S/C</i> courant . . . . .                                                                                                          | 3,891 75                                                                     | »                                                      |
| Réalisation et emploi des fonds mis à la disposition de la caisse d'amortissement . . . . .                                                                                                         | »                                                                            | 4,532,256 55                                           |
| Coupons d'intérêt des obligations émises par la caisse d'annuités dues par l'État, en vertu de la loi du<br>3 juin 1870 (matériel des Bassins-Houillers) . . . . .                                  | »                                                                            | 181,171 »                                              |
| Amortissement des obligations émises par la caisse d'annuités dues par l'État en vertu de la loi du<br>3 juin 1870 (matériel des Bassins-Houillers) . . . . .                                       | »                                                                            | 371,796 »                                              |
| Coupons d'intérêt des obligations émises par la caisse d'annuités dues par l'État, en vertu des articles 33<br>et 37 de la convention du 1 <sup>er</sup> juin 1877 . . . . .                        | »                                                                            | 2,848,635 85                                           |
| Amortissement des obligations émises par la caisse d'annuités dues par l'État, en vertu des articles 33<br>et 37 de la convention du 1 <sup>er</sup> juin 1877 . . . . .                            | »                                                                            | 3,197,371 63                                           |
| Annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement d'avances faites pour con-<br>struction de maisons d'école . . . . .                                                         | 4,007 52                                                                     | »                                                      |
| Amortissement des actions et obligations de la grande compagnie du Luxembourg . . . . .                                                                                                             | »                                                                            | 3,450 »                                                |
| Remboursement des actions ordinaires de la grande compagnie du Luxembourg . . . . .                                                                                                                 | »                                                                            | 18,450 »                                               |
| Bonification de la prime sur actions privilégiées de la grande compagnie du Luxembourg, soumises à<br>la conversion . . . . .                                                                       | »                                                                            | 11,240 75                                              |
| Bons du trésor en circulation . . . . .                                                                                                                                                             | »                                                                            | 349,985,500 »                                          |
| Coupons d'intérêts des bons du trésor en circulation . . . . .                                                                                                                                      | »                                                                            | 230 »                                                  |
| Amortissement des actions privilégiées et des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Anvers<br>à Gand et des obligations de la Société anonyme du chemin de fer d'Ecloo à Gand . . . . .    | »                                                                            | 35,000 »                                               |
| Amortissement des obligations émises par les Sociétés des chemins de fer d'Anvers à Rotterdam, de<br>l'Est-belge, de Charleroi à Louvain, du Liégeois-Limbourgeois et de Tongres à Bilsen . . . . . | »                                                                            | 416,500 »                                              |
| Amortissement des obligations de la Compagnie du chemin de fer de Liège-Maestricht . . . . .                                                                                                        | »                                                                            | 19,000 »                                               |
| Amortissement des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de l'Entre-Sambre et Meuse . . . . .                                                                                           | »                                                                            | 4,500 »                                                |
| Amortissement des obligations de la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre occidentale . . . . .                                                                                          | »                                                                            | 271,700 »                                              |
| Intérêts et amortissement des actions et obligations des chemins de fer de la Flandre occidentale,<br>pendant les années 1906 et 1907 . . . . .                                                     | »                                                                            | 7,319 »                                                |
| Amortissement des actions et des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Hasselt-<br>Maccseyck . . . . .                                                                              | »                                                                            | 4,500 »                                                |
|                                                                                                                                                                                                     | 831,518 65                                                                   | 339,955,711 30                                         |

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1913, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| OPERATIONS DE L'ANNÉE 1913. |                |                |              | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1914                                  |                                                     | Observations. |
|-----------------------------|----------------|----------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|---------------|
| RECETTES.                   | DÉPENSES.      | EXCÉDENT       |              | ACTIV.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIV.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est débiteur.) |               |
|                             |                | de recettes.   | de dépenses. |                                                                               |                                                     |               |
| 62,475,437 87               | 62,536,634 79  | »              | 61,196 92    | »                                                                             | 24,846,516 60                                       |               |
| 52,496,142 »                | 52,474,210 25  | 21,931 75      | »            | »                                                                             | 3,161,308 75                                        |               |
| 43,382,274 63               | 43,115,420 75  | 266,853 88     | »            | 555,194 42                                                                    | »                                                   |               |
| 14,833 74                   | 15,150 »       | »              | 316 26       | 1,887 34                                                                      | »                                                   |               |
| 3,891 75                    | »              | 3,891 75       | »            | »                                                                             | »                                                   |               |
| 15,943,379 26               | 15,740,983 53  | 202,395 73     | »            | »                                                                             | 4,734,652 28                                        |               |
| 350,625 »                   | 355,152 »      | »              | 4,527 »      | »                                                                             | 176,644 »                                           |               |
| 261,375 »                   | 260,300 »      | 1,075 »        | »            | »                                                                             | 372,871 »                                           |               |
| 5,502,671 »                 | 5,537,729 55   | »              | 35,058 55    | »                                                                             | 2,813,577 30                                        |               |
| 2,159,166 »                 | 2,138,220 »    | 20,946 »       | »            | »                                                                             | 3,218,317 63                                        |               |
| 1,335 84                    | »              | 1,335 84       | »            | 2,671 68                                                                      | »                                                   |               |
| 1,800 »                     | 1,800 »        | »              | »            | »                                                                             | 3,450 »                                             |               |
| »                           | »              | »              | »            | »                                                                             | 18,450 »                                            |               |
| »                           | »              | »              | »            | »                                                                             | 11,240 75                                           |               |
| 394,538,900 »               | 216,032,000 »  | 178,506,900 »  | »            | »                                                                             | 528,402,400 »                                       |               |
| 7,420,000 »                 | 7,288,540 »    | 131,460 »      | »            | »                                                                             | 131,690 »                                           |               |
| 100,000 »                   | 99,500 »       | 500 »          | »            | »                                                                             | 33,500 »                                            |               |
| 897,500 »                   | 1,015,500 »    | »              | 118,000 »    | »                                                                             | 298,500 »                                           |               |
| 42,500 »                    | 46,000 »       | »              | 3,500 »      | »                                                                             | 15,500 »                                            |               |
| 79,500 »                    | 77,000 »       | 2,500 »        | »            | »                                                                             | 7,000 »                                             |               |
| 725,900 »                   | 711,000 »      | 14,900 »       | »            | »                                                                             | 286,600 »                                           |               |
| »                           | 1,400 »        | »              | 1,400 »      | »                                                                             | 5,919 »                                             |               |
| 89,000 »                    | 77,500 »       | 11,500 »       | »            | »                                                                             | 16,000 »                                            |               |
| 536,486,232 09              | 407,524,010 87 | 179,186,189 95 | 223,998 73   | 539,753 44                                                                    | 568,646,137 31                                      |               |

## COMPTÉ DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1913, les opérations

|                                                                                                                                                                                                                                            | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.                                 |                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                            | ACTIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est débiteur.) |
| <b>OPÉRATIONS DIVERSES EN DEHORS DU SERVICE DES BUDGETS.</b>                                                                                                                                                                               |                                                                               |                                                     |
| Achats de titres de la dette publique pour le compte de la caisse des dépôts et consignations . . . . .                                                                                                                                    | 100 532,141 86                                                                | »                                                   |
| — — — — — pour emploi de la réserve du fonds communal . . . . .                                                                                                                                                                            | 15,377,985 78                                                                 | »                                                   |
| — — — — — pour le compte d'établissements publics . . . . .                                                                                                                                                                                | »                                                                             | 35 141 22                                           |
| Ventes de titres de la dette publique pour le compte d'établissements publics . . . . .                                                                                                                                                    | »                                                                             | »                                                   |
| Achats d'effets et émissions de mandats pour des paiements à effectuer à l'étranger . . . . .                                                                                                                                              | 1,302,107 66                                                                  | »                                                   |
| Subsides fournis aux comptables des administrations des recettes, pour effectuer des paiements assignés sur leurs caisses . . . . .                                                                                                        | 1,489,836 48                                                                  | »                                                   |
| Subsides des comptables entre eux . . . . .                                                                                                                                                                                                | »                                                                             | »                                                   |
| Titres de la dette publique et autres valeurs déposés dans la caisse de l'État . . . . .                                                                                                                                                   | »                                                                             | 2,154,543,604 66                                    |
| Récépissés de versement à soumettre au visa des agents du trésor . . . . .                                                                                                                                                                 | »                                                                             | 1,465 54                                            |
| Versements dans la caisse de l'État à porter en compte par les comptables . . . . .                                                                                                                                                        | »                                                                             | 481,971 22                                          |
| Émissions et paiements de mandats délivrés directement sur la caisse de l'État pour les divers services de la trésorerie . . . . .                                                                                                         | »                                                                             | 4,146,658 03                                        |
| Trésor public, S/C de placements . . . . .                                                                                                                                                                                                 | »                                                                             | 1,604,000 01                                        |
| — S/C d'annuités à recevoir du chef d'avances, aux provinces et aux communes, pour construction de maisons d'école . . . . .                                                                                                               | »                                                                             | 4,007 52                                            |
| Valeurs déposées au trésor du chef des retenues opérées en vertu de l'article 42 de la convention du 1 <sup>er</sup> juin 1877 . . . . .                                                                                                   | »                                                                             | 40 14                                               |
| Département des chemins de fer, S/C d'avances à régulariser . . . . .                                                                                                                                                                      | 1,054,764 81                                                                  | »                                                   |
| Id. des affaires étrangères, S/C d'avances à régulariser . . . . .                                                                                                                                                                         | 33,906 94                                                                     | »                                                   |
| Id. des finances, S/C d'avances à régulariser . . . . .                                                                                                                                                                                    | »                                                                             | »                                                   |
| Id. des sciences et des arts, S/C d'avances à régulariser . . . . .                                                                                                                                                                        | 81,210 »                                                                      | »                                                   |
| Id. de l'agriculture et des travaux publics, S/C d'avances à régulariser . . . . .                                                                                                                                                         | 578,500 »                                                                     | »                                                   |
| Id. de la guerre, S/C d'avances à régulariser . . . . .                                                                                                                                                                                    | »                                                                             | »                                                   |
| Id. de l'industrie et du travail, S/C d'avances à régulariser . . . . .                                                                                                                                                                    | 150,000 »                                                                     | »                                                   |
| Id. de la justice, S/C d'avances à régulariser . . . . .                                                                                                                                                                                   | 28,000 »                                                                      | »                                                   |
| Id. de l'intérieur, S/C d'avances à régulariser . . . . .                                                                                                                                                                                  | »                                                                             | »                                                   |
| Id. de la marine, des postes et des télégraphes, S/C d'avances à régulariser . . . . .                                                                                                                                                     | »                                                                             | »                                                   |
| Fonds de garantie créé en exécution de l'arrêté royal du 16 juin 1904 (Indemnités chinoises) . . . . .                                                                                                                                     | »                                                                             | 62,930 78                                           |
| Trésor public, S/C d'avances pour le service des actions et des obligations de la grande compagnie du Luxembourg . . . . .                                                                                                                 | »                                                                             | 7,849 »                                             |
| Émission de mandats pour le remboursement d'obligations de la grande compagnie du Luxembourg et le paiement en numéraire de fractions de capital. (Art 3 de la loi du 26 août 1885 et article 6 de l'arrêté royal du même jour.) . . . . . | »                                                                             | 56 65                                               |
| Service des intérêts et de l'amortissement des obligations de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux . . . . .                                                                                                                   | »                                                                             | 3,174,753 50                                        |
| Rapatriement de monnaies divisionnaires belges. (Exécution de l'article 16 de l'arrangement monétaire du 15 novembre 1893.) . . . . .                                                                                                      | 294 45                                                                        | »                                                   |
| Congo belge, S/C d'achat de valeurs diverses . . . . .                                                                                                                                                                                     | 222,578 59                                                                    | »                                                   |
| Rapatriement de monnaies divisionnaires grecques . . . . .                                                                                                                                                                                 | 217,030 72                                                                    | »                                                   |
| Valeurs encaissées par la Banque nationale de Belgique, P/C des receveurs des impôts . . . . .                                                                                                                                             | »                                                                             | »                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                            | 121,088,377 29                                                                | 2,164,062,478 32                                    |

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1913, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1914 (suite).

| OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1913. |                  |               |               | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1914.                                 |                                                        | Observations. |
|-----------------------------|------------------|---------------|---------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------|
| RECETTES.                   | DÉPENSES.        | EXCÉDENT      |               | ACTIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | PASSIF.<br>(Sommes dont le Trésor<br>est<br>débiteur.) |               |
|                             |                  | de recettes.  | de dépenses   |                                                                               |                                                        |               |
| 216,182,176 01              | 202,423,167 47   | 13,759,008 54 | »             | 86,773,133 32                                                                 | »                                                      |               |
| »                           | 385,078 01       | »             | 385 078 01    | 15,763,063 79                                                                 | »                                                      |               |
| 3,604,705 60                | 3,616,265 54     | »             | 11,559 94     | »                                                                             | 23,584 28                                              |               |
| 3,054,609 71                | 3,054,609 71     | »             | »             | »                                                                             | »                                                      |               |
| 6,662,248 62                | 7,393,438 67     | »             | 731,190 05    | 2,033,297 71                                                                  | »                                                      |               |
| 497,151,195 69              | 496,705,254 22   | 445,941 47    | »             | 1,043,695 01                                                                  | »                                                      |               |
| 1,050,814,854 97            | 1,050,814,854 97 | »             | »             | »                                                                             | »                                                      |               |
| 287,995,644 »               | 221,195,519 »    | 66,800,125 »  | »             | »                                                                             | 2,221,343,729 66                                       |               |
| 624 10                      | 1,465 54         | »             | 844 44        | »                                                                             | 624 10                                                 |               |
| 2,085,627,322 25            | 2,085,831,223 46 | »             | 203,901 21    | »                                                                             | 278,070 01                                             |               |
| 2,051,864,513 30            | 2,052,694,982 09 | »             | 830,468 79    | »                                                                             | 3,316,189 26                                           |               |
| 580,421,364 58              | 579,664,587 40   | 756,777 18    | »             | »                                                                             | 2,360,777 22                                           |               |
| »                           | 1,335 84         | »             | 1,335 84      | »                                                                             | 2,671 68                                               |               |
| 2,814 »                     | 2,798 44         | 15 56         | »             | »                                                                             | 55 70                                                  |               |
| 12,203,098 53               | 37,773,125 20    | »             | 25,570,026 67 | 26,624,791 48                                                                 | »                                                      |               |
| 161,580 88                  | 107,673 94       | 53,906 94     | »             | »                                                                             | »                                                      |               |
| 242,346 99                  | 1,242,346 99     | »             | 1,000 000 »   | 1,000,000 »                                                                   | »                                                      |               |
| 88,982 30                   | 6,872 30         | 81,210 »      | »             | »                                                                             | »                                                      |               |
| 3,539,442 15                | 2,960,942 15     | 578,500 »     | »             | »                                                                             | »                                                      |               |
| 731,908 21                  | 1,518,282 95     | »             | 786,684 74    | 786,684 74                                                                    | »                                                      |               |
| 450,000 »                   | »                | 450,000 »     | »             | »                                                                             | »                                                      |               |
| 28,000 »                    | 40,000 »         | »             | 12,000 »      | 40,000 »                                                                      | »                                                      |               |
| 443,292 63                  | 144,407 61       | »             | 1,114 98      | 1,114 98                                                                      | »                                                      |               |
| 318,287 12                  | 684,149 89       | »             | 365,862 77    | 365,862 77                                                                    | »                                                      |               |
| 64,050 »                    | 126,971 93       | »             | 62,921 93     | »                                                                             | 8 85                                                   |               |
| »                           | »                | »             | »             | »                                                                             | 7,849 »                                                |               |
| »                           | »                | »             | »             | »                                                                             | 56 65                                                  |               |
| 9,346,535 »                 | 11,140,234 »     | »             | 1,763,679 »   | »                                                                             | 4,411,074 50                                           |               |
| 71,010 28                   | 70,715 83        | 294 45        | »             | »                                                                             | »                                                      |               |
| 1,410,203 53                | 1,229,461 83     | 180,741 70    | »             | 41,836 89                                                                     | »                                                      |               |
| 72,350 24                   | »                | 72,350 24     | »             | 144,700 48                                                                    | »                                                      |               |
| 3,366,434 16                | 3,331,268 92     | 35,065 24     | »             | »                                                                             | 35,065 24                                              |               |
| 6,815,318,301 85            | 6,761,161,033 90 | 82,913,936 32 | 31,726,668 37 | 134,618,381 17                                                                | 2,228,779,750 15                                       |               |

## COMPTÉ DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1913, les opérations

| ENCAISSES AU 31 DÉCEMBRE 1912                                                                                                                                    |                |                                            | SITUATION<br>au 1 <sup>er</sup> janvier 1913. |                                                                     |                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                  | GÉNÉRAIRE.     | Pièces acquittées<br>et<br>autres valeurs. | TOTAL.                                        | ACTIF.                                                              | PASSIF.                                     |
|                                                                                                                                                                  |                |                                            |                                               | (Sommes dont le Trésor<br>est créancier<br>et valeurs réalisables.) | (Sommes dont le Trésor<br>est<br>débiteur.) |
| Receveurs des contributions directes, douanes et<br>accises . . . . .                                                                                            | 6,340,918 76   | 42,563,439 62                              | 48,904,358 38                                 |                                                                     |                                             |
| — de l'enregistrement et des domaines . . . . .                                                                                                                  | 589,636 38     | 3,244,548 33                               | 3,834,184 71                                  |                                                                     |                                             |
| Comptables de l'administration des chemins de fer . . . . .                                                                                                      | 8,499,770 59   | 11,237,268 39                              | 19,737,038 98                                 |                                                                     |                                             |
| — de l'administration des postes et télé-<br>graphes . . . . .                                                                                                   | 54,936,891 54  | 48,439,286 55                              | 103,376,178 09                                |                                                                     |                                             |
| — de l'administration de la marine . . . . .                                                                                                                     | 9,457 01       | 269,198 86                                 | 278,655 87                                    |                                                                     |                                             |
| — de l'administration des prisons . . . . .                                                                                                                      | 69,192 77      | 204,670 40                                 | 273,862 87                                    |                                                                     |                                             |
| — des établissements de bienfaisance et<br>d'aliénés . . . . .                                                                                                   | 18,628 65      | 363,976 43                                 | 382,604 78                                    |                                                                     |                                             |
| — des écoles de bienfaisance de l'État . . . . .                                                                                                                 | 34 50          | 1,538 92                                   | 1,593 42                                      |                                                                     |                                             |
| — des laboratoires d'analyses de l'État . . . . .                                                                                                                | 2,288 28       | »                                          | 2,288 28                                      |                                                                     |                                             |
| Comptable de l'Institut agricole de l'État . . . . .                                                                                                             | 29,162 28      | »                                          | 29,162 28                                     |                                                                     |                                             |
| — de l'École de médecine vétérinaire de<br>l'État . . . . .                                                                                                      | 2,134 63       | »                                          | 2,134 63                                      |                                                                     |                                             |
| — de la régie du <i>Monteur</i> . . . . .                                                                                                                        | 1,087 88       | 1,187 29                                   | 2,275 17                                      |                                                                     |                                             |
| Caisier de l'État, { S/C de recettes et de paiements . . . . .                                                                                                   | 6,010,323 42   | »                                          | 6,010,323 42                                  |                                                                     |                                             |
| { S/C portefeuille du trésor . . . . .                                                                                                                           | 74,194,841 58  | »                                          | 74,194,841 58                                 |                                                                     |                                             |
| { S/C de titres de la dette publique et<br>autres valeurs . . . . .                                                                                              | 1,603,167 50   | 2,219,740,562 16                           | 2,221,343,729 66                              |                                                                     |                                             |
| Agents du trésor dans les provinces . . . . .                                                                                                                    | »              | 35,969,129 22                              | 35,969,129 22                                 |                                                                     |                                             |
| Mandats et autres pièces acquittées, en cours de véri-<br>fication et de régularisation dans les départements<br>ministériels et à la Cour des comptes . . . . . | »              | 271,054,097 49                             | 271,054,097 49                                |                                                                     |                                             |
|                                                                                                                                                                  | 149,307,535 47 | 2,633,088,893 06                           | 2,782,396,428 53                              | »                                                                   | »                                           |

## OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1913.

|                                                                                                                                                                             |                  |                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Service des recettes et dépenses de l'État . . . . .                                                                                                                        | 311,699,372 72   | 221,215,621 23   |
| Service des recettes et dépenses pour ordre. { Fonds de tiers déposés au trésor et dont le remboursement a lieu avec l'inter-<br>vention du Ministre des Finances . . . . . | 4,663,253 61     | 213,247,118 »    |
| { Fonds de tiers déposés au trésor et dont le remboursement a lieu directement<br>par les comptables qui en ont opéré la recette . . . . .                                  | »                | 100,129,404 47   |
| { Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers et dont il n'est disposé qu'en vertu<br>d'ordonnances visées par la Cour des comptes . . . . .                                | »                | 39,010,159 10    |
| Opérations de trésorerie relatives au service de la dette publique . . . . .                                                                                                | 831,518 65       | 389,955,711 30   |
| Opérations diverses en dehors du service des budgets . . . . .                                                                                                              | 121,088,377 29   | 2,164,062,478 32 |
|                                                                                                                                                                             | 438,282,522 27   | 3,127,620,492 42 |
| Encaisses au commencement et à la fin de l'année 1913 . . . . .                                                                                                             | 2,689,337,970 15 | »                |
|                                                                                                                                                                             | 3,127,620,492 42 | 3,127,620,492 42 |



(440)

COMPTE  
DE  
LA DETTE PUBLIQUE  
POUR L'EXERCICE 1913

**NOTE****SUR LE COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE****POUR L'EXERCICE 1915.**

---

Le compte de la Dette publique se divise en quatre parties, selon les différentes natures de dettes.

**PREMIÈRE PARTIE.**

---

Grand-livre des rentes créées sans expression de capital.

---

**DEUXIÈME PARTIE.**

---

Dettes consolidées et dette flottante :

1° *Dette à 2 1/2 p. c.*

2° *Dette à 3 p. c., 1<sup>re</sup> série.*

3° *Dette à 3 p. c., 2<sup>e</sup> série.*

4° *Dette à 3 p. c., 3<sup>e</sup> série.*

5° *Rentes 3 p. c. à titre d'indemnités du chef des servitudes militaires.*

6° *Dette flottante.*

---

**TROISIÈME PARTIE.**

---

Annuités résultant de la reprise, par l'État, de lignes et de matériel de chemins de fer.

---

**QUATRIÈME PARTIE.**

---

Pensions de toute nature.

---

**PREMIÈRE PARTIE.**

---

**GRAND-LIVRE DES RENTES CRÉÉES SANS EXPRESSION DE CAPITAL.**

---

Deux inscriptions, formant ensemble une rente annuelle de fr. 580,637 50, figurent actuellement sur ce grand-livre :

La première, de 500,000 francs de rente annuelle, créée au profit de la ville de Bruxelles en vertu de la loi du 4 décembre 1842 (*Moniteur* n° 539), et formant le prix de la cession faite à l'État de divers immeubles, collections scientifiques et objets d'art, a été immatriculée avec jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1843; les arrérages en sont exigibles par semestre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année.

La seconde, d'une rente annuelle de fr. 80,637 50 c', dont les arrérages sont payables par moitié le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre, a été immatriculée avec jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1909, au nom de S. G. Arthur-Charles Wellesley, duc de Wellington, prince de Waterloo; elle provient de la réunion de quatre rentes inscrites au nom du même titulaire en vertu des conventions du 7 juin 1872, du 17 décembre 1896 et du 4 janvier 1902.

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**1<sup>o</sup> DETTE A 2 1/2 p. c.**

La dette constituée à l'intérêt de 2 1/2 p. c. dérive de l'exécution de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842, dont les §§ 2 à 7 inclus ont donné lieu à l'inscription, sur le grand-livre, des capitaux mentionnés ci-après :

|                                                                    |                   |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------|
| § 2 de l'article 63 du traité. — Ancien livre auxiliaire . . . . . | fr. 24,475,767 20 |
| A REPORTER. . . . .                                                |                   |
|                                                                    | fr. 24,475,767 20 |

REPORT. . . . fr. 24,475,767 20

§ 3 du même article. — Un capital de fr. 9,386,664 54 c<sup>s</sup>, divisé comme il suit :

|                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                               |                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| A et B. Au profit de corporations et d'établissements publics, et de comptables belges . . . . .                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                               | 7,266,666 66   |
| C.                                                                                                                                                                                                                                                | Au profit de la caisse de retraite des fonctionnaires et employés du département des recettes (conformément à l'article 7, § 1 <sup>er</sup> , de la convention du 19 juillet 1843) . . . . . | 941,798 »      |
|                                                                                                                                                                                                                                                   | Au profit du fonds des veuves et orphelins des officiers de l'armée de terre (conformément à l'article 7, § 3, de ladite convention) . . . . .                                                | 967,194 80     |
|                                                                                                                                                                                                                                                   | Au profit du fonds (dit <i>leges</i> ) des veuves et orphelins des employés appartenant à l'administration générale (conformément à l'article 7, § 4, de la susdite convention) . . . . .     | 211,005 08     |
| § 4 du même article 63. — Au profit du Gouvernement belge, pour achever les liquidations mentionnées à l'article 64 du traité du 5 novembre 1842. . . . .                                                                                         |                                                                                                                                                                                               | 14,814,800 »   |
| § 5 du même article. — Au profit du Gouvernement belge, pour satisfaire aux réclamations concernant le fonds d'agriculture mentionné à l'article 66 du traité du 5 novembre 1842. . . . .                                                         |                                                                                                                                                                                               | 2,116,400 »    |
| § 6 du même article. — Au profit du Gouvernement des Pays-Bas et à la libre disposition de ce Gouvernement. . . . .                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                               | 169,312,000 »  |
| § 7 du même article. — Au profit du Gouvernement des Pays-Bas et à la libre disposition de ce Gouvernement, au 1 <sup>er</sup> juillet 1844, ou à racheter par le Gouvernement belge, conformément au deuxième alinéa du même paragraphe. . . . . |                                                                                                                                                                                               | 169,312,000 »  |
| TOTAL. . . . fr.                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                               | 389,417,631 74 |

Il faut en déduire :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| 1° Un capital de 169,312,000 francs, qui a été racheté conformément au § 7, 2 <sup>me</sup> alinéa, de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842, ci. . . . .                                                                                                                      | fr. 169,312,000 »                      |
| 2° Un capital de 146,000 francs inscrit au grand-livre de la dette à 2 1/2 p. c., au nom de S. G. le duc de Wellington, et qui a été <i>annulé</i> et transformé en rente sans désignation de capital, en vertu de la convention du 7 juin 1872, rappelée plus haut, soit. . . . . | fr. 146,000 »                          |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <u>169,458,000 »</u>                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <u>RESTE. . . . fr. 219,959,631 74</u> |

Les intérêts de ce capital s'élèvent à la somme de fr. 5,498,990 78 c<sup>s</sup> l'an, payables par moitié le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet.

La loi du 19 décembre 1874 (*Moniteur* n° 354) a soumis la dette à 2 ½ p. c. au même régime que les autres parties de la Dette publique, et les dispositions du règlement sur le service de la Dette publique lui ont été rendues applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1875.

Aucune dotation n'est affectée à son amortissement, mais, aux termes de l'article 6 de la loi du 15 février 1895, les fonds d'amortissement des dettes à 3 p. c. qui demeurent sans emploi pendant tout un semestre, peuvent être appliqués au rachat de la dette à 2 ½ p. c.

Jusqu'ici le Gouvernement n'a pas usé de cette faculté.

En conformité des arrêtés royaux du 23 décembre 1874 et du 13 février 1904, il a été créé :

|                                                            |       |       |            |                      |
|------------------------------------------------------------|-------|-------|------------|----------------------|
| 2,000 obligations au porteur de 10,000 francs chacune      | . . . | fr.   | 20,000,000 | »                    |
| 2,000                                                      | —     | 5,000 | —          | . . . . . 10,000,000 |
| 30,000                                                     | —     | 2,000 | —          | . . . . . 60,000,000 |
| 50,000                                                     | —     | 1,000 | —          | . . . . . 50,000,000 |
| 15,000                                                     | —     | 500   | —          | . . . . . 7,500,000  |
| 15,000                                                     | —     | 200   | —          | . . . . . 3,000,000  |
| 15,000                                                     | —     | 100   | —          | . . . . . 1,500,000  |
|                                                            |       |       | <hr/>      |                      |
| soit 129,000 obligations, ensemble d'un capital nominal de |       |       | fr.        | <u>152,000,000</u> » |

2° DETTE A 3 P. C. — 1<sup>re</sup> série.

La loi du 15 février 1895 (*Moniteur* n° 47) a autorisé le Gouvernement à rembourser au pair, les divers emprunts et dettes de l'État à 3 ½ p. c.

Aux termes de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté royal du même jour, les porteurs d'obligations et les titulaires d'inscriptions nominatives de ces emprunts et dettes, ont eu la faculté d'en demander le remboursement au pair, pendant un délai de huit jours à compter du 16 février 1895. Aucune demande n'ayant été produite, les obligations au porteur et les inscriptions nominatives 3 ½ p. c. ont cessé de porter intérêt à partir du 1<sup>er</sup> mai 1895 et ont été converties en titres à 3 p. c., au pair, avec jouissance à compter de cette dernière date.

La dette à 3 p. c., 1<sup>re</sup> série, créée au 1<sup>er</sup> janvier 1914, se montait à 544,956,275 francs ; elle se composait :

A. — du capital provenant de la conversion de la dette à 3 ½ p. c., 1<sup>re</sup> série, décrétée par la loi du 15 février 1895 (*Moniteur* n° 47) . . . . . fr. 140,915,975 »

B. — des emprunts indiqués au tableau ci-après et s'élevant ensemble au capital nominal de . . . . . 404,040,300 »

ENSEMBLE. . . . . fr. 544,956,275 »

| ÉMISSIONS                                                                                        | PARTIES CONTRACTANTES.                                                                | DATE<br>de la jouissance<br>des intérêts. | CAPITAL<br>nominal<br>négocié. | TAUX<br>d'émission. | CAPITAL<br>effectif.   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------------|
| Loi du 29 juin 1897 (Arrêté royal du 21 déc 1897)                                                | Société anonyme du chemin de fer d'Anvers à Gand . . .                                | 1 <sup>er</sup> juill. 1897.              | francs.<br>9,293,800           | p. %<br>pair        | francs.<br>9,293,800 » |
|                                                                                                  | Société anonyme du chemin de fer d'Eecloo à Gand . . .                                | Id.                                       | 2,554,000                      | pair.               | 2,554,000 »            |
| Loi du 16 avril 1898. (Arrêté royal du 7 octobre 1899.)                                          | Sociétés concessionnaires des chemins de fer formant le réseau Grand-Central belge.   | 1 <sup>er</sup> janv 1898.                | 185,964,200                    | pair                | 185,964,200 »          |
|                                                                                                  | Sociétés concessionnaires des chemins de fer formant le réseau Liégeois-Limbourgeois. | Id.                                       | 10,234,500                     | pair.               | 10,234,500 »           |
| Loi du 16 avril 1898 (Arrêté royal du 7 octobre 1899.)                                           | Divers . . . . .                                                                      | 1 <sup>er</sup> juill. 1899               | 922,800                        | 97 25 à 97.75       | 899,350 25             |
|                                                                                                  |                                                                                       | 1 <sup>er</sup> janv. 1900.               | 2,261,700                      | 96. » à 96.70       | 2,173,063 90           |
|                                                                                                  |                                                                                       | 1 <sup>er</sup> juill. 1900.              | 7,356,800                      | 94.75 à 95.30       | 6,902,090 80           |
| Loi du 26 juin 1896. (Arrêté royal du 26 déc 1900) .                                             | Divers . . . . .                                                                      | 1 <sup>er</sup> janv 1901.                | 1,427,900                      | 95 40 à 95 65       | 1,364,784 50           |
|                                                                                                  |                                                                                       | 1 <sup>er</sup> janv. 1901                | 15,693,700                     | 95 50 à 96.25       | 15,007,445 57          |
|                                                                                                  |                                                                                       | Id.                                       | 3,728,800                      | 96.25 à 96.55       | 3,594,424 07           |
| Loi du 9 août 1897. (Arrêté royal du 16 avril 1901.)                                             | Divers . . . . .                                                                      | 1 <sup>er</sup> juill. 1901               | 1,722,300                      | 96 50 à 99. »       | 1,685,790 90           |
|                                                                                                  |                                                                                       | Id.                                       | 4,994,400                      | 98 80 à 99 30       | 4,938,146 90           |
| Lois des 9 mai et 29 décembre 1898 (Arrêté royal du 1 <sup>er</sup> août 1901) . . . . .         | Divers . . . . .                                                                      | 1 <sup>er</sup> janv 1902.                | 7,363,500                      | 99.25 à 99.50       | 7,314,464 90           |
|                                                                                                  |                                                                                       | Id.                                       | 732,300                        | 99.50 à 99.70       | 728,836 87             |
| Lois des 14 septembre, 5 et 7 oct. 1899 (Arrêté royal du 18 février 1902). . . . .               | Divers . . . . .                                                                      | 1 <sup>er</sup> juill 1902.               | 4,923,500                      | 99.65 à 99.70       | 4,907,129 60           |
|                                                                                                  |                                                                                       | Id.                                       | 500,000                        | 99.70               | 498,500 »              |
| Loi du 10 mai 1900 (Arrêtés royaux du 10 nov. 1902 et du 12 juin 1903) . . . . .                 | Divers . . . . .                                                                      | 1 <sup>er</sup> janv. 1903                | 3,591,300                      | 99.75 à 99.80       | 3,583,645 01           |
|                                                                                                  |                                                                                       | 1 <sup>er</sup> juill. 1903               | 12,526,800                     | 99 65 à 99.80       | 12,486,746 40          |
| Loi du 24 août 1901 (Arrêtés royaux du 10 sept 1903 et du 31 mars 1904) . . . . .                | Divers . . . . .                                                                      | Id.                                       | 34,000                         | 99.80               | 33,932 »               |
|                                                                                                  |                                                                                       | 1 <sup>er</sup> janv. 1904                | 3,086,700                      | 99.70 à 99.80       | 3,078,969 34           |
| Loi du 14 mai 1904 (Arrêté royal du 16 juin 1904). . . . .                                       | Bénéficiaires des indemnités chinoises . . . . .                                      | 1 <sup>er</sup> juill. 1904.              | 1,436,700                      | 99.80               | 1,433,826 60           |
|                                                                                                  |                                                                                       | 1 <sup>er</sup> janv. 1904.               | 29,471,000                     | pair                | 29,471,000 »           |
| Lois des 24 mai et 24 octobre 1902. (Arrêtés royaux du 22 juin 1904 et du 26 mai 1905) . . . . . | Divers . . . . .                                                                      | 1 <sup>er</sup> juill. 1904.              | 1,501,700                      | 99.70 à 99.80       | 1,497,803 20           |
|                                                                                                  |                                                                                       | 1 <sup>er</sup> janv. 1905                | 2,287,600                      | id.                 | 2,282,251 60           |
|                                                                                                  |                                                                                       | 1 <sup>er</sup> juill. 1905.              | 18,301,400                     | id                  | 18,256,022 76          |
| A REPORTER . . . . . fr.                                                                         |                                                                                       |                                           | 331,913,400                    |                     |                        |

| ÉMISSIONS.                                                                        | PARTIES CONTRACTANTES. | DATE                              | CAPITAL             | TAUX                           | CAPITAL      |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------|---------------------|--------------------------------|--------------|
|                                                                                   |                        | de la jouissance<br>des intérêts. | nominal<br>négocié. | d'émission.                    | effectif.    |
|                                                                                   |                        | REPORT. . . . . fr.               | 331,915,400         |                                |              |
| Loi du 26 août 1903. (Arrêtés royaux du 13 octobre 1903 et du 24 décembre 1906.)  | Divers. . . . .        | 1 <sup>er</sup> juill. 1903       | 132,200             | 99.75                          | 131,869 50   |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> janv. 1906        | 7,091,700           | 99.50 à<br>99.80               | 7,062,783 09 |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> juill. 1906.      | 8,508,900           | 99.60 à<br>99.75               | 8,477,307 40 |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> janv. 1907.       | 1,942,100           | 99.65 à<br>99.77 <sup>s</sup>  | 1,936,852 37 |
|                                                                                   |                        | Id.                               | 1,297,100           | 98. » à<br>99. »               | 1,279,077 »  |
| Loi du 14 mai 1904. (Arrêté royal du 11 mars 1907.)                               | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> juill 1907.       | 3,335,200           | 96. » à<br>98. »               | 3,239,100 30 |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> janv. 1908.       | 480,500             | 94.50 à<br>96. »               | 458,709 »    |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> juill 1908.       | 3,521,000           | 94.75 à<br>95.20               | 3,346,169 15 |
|                                                                                   |                        | Id.                               | 1,279,700           | 94.50 à<br>95.10               | 1,214,570 50 |
| Lois des 24 octobre 1902 et 30 décembre 1905. (Arrêté royal du 3 septembre 1908)  | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> janv. 1909.       | 9,652,000           | 94.50 à<br>95.80               | 9,164,460 09 |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> juill. 1909.      | 121,000             | 95.70 et<br>95.75              | 115,807 50   |
| Lois des 24 octobre 1902, 30 mars et 24 mai 1906. (Arrêté royal du 20 mars 1909.) | Divers . . . . .       | Id.                               | 8,603,400           | 95.15 et<br>95.47 <sup>s</sup> | 8,188,096 15 |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> janv. 1910.       | 8,447,600           | 94.10 à<br>100. »              | 8,163,738 65 |
|                                                                                   |                        | Id.                               | 12,480,000          | 93.15 à<br>94.60               | 11,788,620 » |
| Lois des 30 mars 1906 et 10 août 1907. (Arrêté royal du 15 février 1910).         | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> juill. 1910.      | 3,281,800           | 92. » à<br>93.95               | 3,024,051 10 |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> janv. 1911.       | 631,200             | 91.95 et<br>92.10              | 581,138 40   |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> juill. 1911.      | 665,000             | 87.70                          | 583,205 »    |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> janv. 1912.       | 654,500             | 87.05 à<br>88.60               | 578,362 »    |
| TOTAL des emprunts . . . . . fr.                                                  |                        |                                   | 404,040,300         |                                |              |

Elle est représentée, à concurrence de 394,436,500 francs, par les obligations au porteur désignées ci-après :

|                                              |                          |
|----------------------------------------------|--------------------------|
| 10,298 obligations de 10,000 francs. . . . . | fr. 102,980,000 »        |
| 5,562 — 5,000 — . . . . .                    | 17,810,000 »             |
| 66,000 — 2,000 — . . . . .                   | 132,000,000 »            |
| 120,000 — 1,000 — . . . . .                  | 120,000,000 »            |
| 28,000 — 500 — . . . . .                     | 14,000,000 »             |
| 21,000 — 200 — . . . . .                     | 4,200,000 »              |
| 34,465 — 100 — . . . . .                     | 3,446,500 »              |
| <u>283,325 obligations.</u>                  | <u>fr. 394,436,500 »</u> |

Une dotation annuelle est consacrée à l'amortissement de la dette à 3 p. e., 1<sup>re</sup> série. Cette dotation est fixée, à partir de l'exercice 1904, à 50 centimes par cent francs de capital émis; antérieurement, elle ne s'élevait qu'à 20 centimes.

Elle a pris cours : à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1895 pour le capital de 140,915,975 francs dérivant de la conversion de la dette à 3 1/2 p. e., 1<sup>re</sup> série, et à partir du premier jour du semestre qui suit l'entrée en jouissance des intérêts pour les capitaux émis ultérieurement, sauf pour un capital de 208,046,500 francs émis en vertu des lois du 27 juin 1897 et du 16 avril 1898, dont la dotation a pris cours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1898 sur 208,046,400 francs et à partir du 1<sup>er</sup> juillet de la même année sur le capital complémentaire, soit 400 francs.

Les sommes destinées au paiement des intérêts et à l'amortissement de cette dette, pour les années 1895 à 1913, ont été réparties comme il suit :

|                              | INTÉRÊTS.                 | AMORTISSEMENT.       | TOTAL.                |
|------------------------------|---------------------------|----------------------|-----------------------|
| Années 1895 à 1911 . . . . . | fr. 194,289,517 53        | 20,802,853 19        | 215,092,370 72        |
| Année 1912. . . . .          | 15,593,240 24             | 2,269,063 27         | 17,862,303 51         |
| — 1913. . . . .              | 15,505,670 24             | 2,357,615 02         | 17,863,285 26         |
|                              | <u>Fr. 225,388,428 01</u> | <u>25,429,531 48</u> | <u>250,817,959 49</u> |

Le fonds d'amortissement pour les années 1895 à 1913 s'élevait donc, au 31 décembre 1913, à fr. 25,429,531 48 c<sup>s</sup>, dont fr. 23,533,423 74 c<sup>s</sup> ont servi à amortir un capital nominal de 25,204,200 francs.

Les fonds qui, à la même date, n'ont pu être employés et dont le montant a fait retour au Trésor, formaient un total de fr. 706,024 80 c<sup>s</sup>; une somme de fr. 52 43 c<sup>s</sup> se trouvait à la disposition de la Caisse d'amortissement; le complément, soit fr. 1,190,030 51 c<sup>s</sup>, n'était pas encore liquidé.

D'autre part, une somme de fr. 3,630,927 02 c<sup>s</sup>, prélevée sur les allocations spéciales provenant de la capitalisation de certaines annuités dues par l'État du chef du rachat des réseaux téléphoniques (Loi du 6 mars 1897), a servi à l'extinction d'un capital nominal de 3,644,600 francs (Voir page 458 du compte de la Dette publique pour l'exercice 1911).

Il en résulte que, au 1<sup>er</sup> janvier 1914, le capital amorti et éteint de la dette à 3 %, 1<sup>re</sup> série, s'élevait à 28,848,800 francs, et le capital en circulation, à 516,107,475 francs.

3<sup>e</sup> DETTE A 3 P. C. — 2<sup>e</sup> série.

La dette à 3 p. c., 2<sup>e</sup> série, créée au 1<sup>er</sup> novembre 1913, se montait à fr. 2,886,190,682 22 c<sup>t</sup> ; elle se composait :

A. — Des emprunts indiqués au tableau ci-après et s'élevant ensemble au capital nominal de . . . . . fr. 1,925,700,800 »

B. — Du capital provenant de la conversion de la dette à 3 1/2 p. c., 2<sup>e</sup> série, décrétée par la loi du 15 février 1895 (*Moniteur* n° 47). . . . . 960,489,882 22

ENSEMBLE. . . . . fr. 2,886,190,682 22

| ÉMISSIONS.                                             | PARTIES CONTRACTANTES.                                                                                                                                                                                                                  | DATE<br>de la jouissance<br>des intérêts.                                     | CAPITAL                                                      | TAUX                                  | CAPITAL                              |                               |
|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
|                                                        |                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                               | nominal<br>négocié.                                          | d'émission.                           | effectif.                            |                               |
|                                                        |                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                               | francs.                                                      | p. %.                                 | francs.                              |                               |
| Loi du 20 avril 1873.                                  | Convent <sup>ion</sup> du 16 avril 1873.                                                                                                                                                                                                | Syndicat de banquiers . . . . .                                               | 1 <sup>er</sup> juin 1873                                    | 100,000,000                           | 81. »                                | 81,000,000 »                  |
|                                                        | —                                                                                                                                                                                                                                       | —                                                                             | Id.                                                          | 65,000,000                            | 77 20                                | 50,480,000 »                  |
|                                                        | Arrêté royal et décision ministérielle du 29 avril 1873.                                                                                                                                                                                | Souscription publique . . . . .                                               | Id.                                                          | 65,000,000                            | 81 »                                 | 82,650,000 »                  |
|                                                        | Convention du 4 mars 1874.                                                                                                                                                                                                              | Baring frères et C <sup>ie</sup> à Londres (souscription publique.) . . . . . | 1 <sup>er</sup> mai 1874.                                    | 13,250,000                            | 75.25                                | 9,970,625 »                   |
|                                                        | — du 20 avril 1876.                                                                                                                                                                                                                     | de Rothschild frères, la Banque Nationale et la Société Générale. . . . .     | 1 <sup>er</sup> mai 1876.                                    | 33,000,000                            | 72.15                                | 23,809,500 »                  |
|                                                        | — du 14 sept. 1876.                                                                                                                                                                                                                     | Les mêmes . . . . .                                                           | 1 <sup>er</sup> mai 1876<br>1 <sup>er</sup> nov. 1876<br>Id. | 6,835,000<br>13,670,000<br>10,104,000 | 73.15                                | 22,390,483 50                 |
|                                                        | Lois des 9 juillet 1875, 17 juillet 1877 et suivantes. (Convention du 25 janv. 1878.)                                                                                                                                                   | de Rothschild frères, la Banque Nationale et la Société Générale. . . . .     | 1 <sup>er</sup> nov. 1877.<br>1 <sup>er</sup> mai 1878.      | 64,000,000<br>16,000,000              | 75. »                                | 60,000,000 »                  |
|                                                        | Lois des 26 et 27 avril, 23 et 25 mai, 23, 26 et 27 août 1880, des 4 janvier, 2 et 20 avril, 18 juin, 30 juillet, 14 et 23 août 1881, et des 3 avril, 17, 22 et 24 mai 1882. (Convention du 29 juin 1882 et arrêté royal du même jour.) | de Rothschild frères, la Banque Nationale et la Société Générale. . . . .     | 1 <sup>er</sup> mai 1882.<br>1 <sup>er</sup> nov. 1882       | 96,585,300<br>36,414,700              | 82. »                                | 109,060,000 »                 |
|                                                        | Lois des 15 et 24 juin et 26 août 1885, 24 et 26 mai et 19 novembre 1886, 27 juin et 14 août 1887, 28 mai 1888, 29 juillet et 19 août 1889 (Arrêté royal du 27 avril 1891.)                                                             | Divers . . . . .                                                              | 1 <sup>er</sup> mai 1891<br>1 <sup>er</sup> nov. 1891.       | 23,882,900<br>4,201,200               | 98. » à<br>98.75<br>98.50 à<br>98.75 | 23,484,181 31<br>4,142,488 70 |
|                                                        | Loi du 19 août 1889. (Arrêté royal du 22 déc. 1891.)                                                                                                                                                                                    | Divers . . . . .                                                              | Id.                                                          | 29,511,600                            | 98 » à<br>98.75                      | 29,023,133 74                 |
| Loi du 27 mai 1890. (Arrêté royal du 29 février 1892.) | Divers . . . . .                                                                                                                                                                                                                        | Id.<br>1 <sup>er</sup> mai 1892.                                              | 11,956,600<br>13,043,400                                     | 98. » à<br>98.70<br>98.50 à<br>98.80  | 11,754,349 19<br>12,863,320 70       |                               |
| Loi du 27 mai 1890. (Arrêté royal du 18 juillet 1892.) | Divers . . . . .                                                                                                                                                                                                                        | Id.<br>1 <sup>er</sup> nov. 1892.                                             | 15,077,400<br>18,035,600                                     | 98.25 à<br>98.85<br>99.75 à<br>101.90 | 14,863,133 74<br>18,201,985 40       |                               |
| A REPORTER. . . . . fr.                                |                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                               | 635,567,700                                                  |                                       |                                      |                               |

| ÉMISSIONS.                                                                                    | PARTIES CONTRACTANTES. | DATE                              | CAPITAL             | TAUX                            | CAPITAL       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------|---------------------|---------------------------------|---------------|
|                                                                                               |                        | de la jouissance<br>des intérêts. | nominal<br>négocié. | d'émission.                     | effectif.     |
|                                                                                               |                        | Report. . . . . fr.               | 635,567,700         |                                 |               |
| Lois des 27 mai et 4 août 1890<br>et 21 août 1891. (Arrêté<br>royal du 17 avril 1893) . . .   | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> mai 1893.         | 16,239,300          | 100.95 à<br>101.45              | 16,438,804 67 |
|                                                                                               |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1893.        | 8,760,700           | 101.27 à<br>101.45              | 8,878,804 13  |
| Lois des 27 mai et 4 août 1890<br>et 21 août 1891. (Arrêté<br>royal du 31 janvier 1894) . . . | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> nov. 1893.        | 9,316,500           | 101.70 à<br>102. »              | 9,495,748 52  |
|                                                                                               |                        | 1 <sup>er</sup> mai 1894.         | 10,683,500          | 101.90 à<br>102.12              | 10,892,846 87 |
| Lois des 27 mai et 4 août 1890<br>et 21 août 1891 (Arrêté<br>royal du 17 juillet 1894) . . .  | Divers . . . . .       | Id.                               | 500,000             | 102.40                          | 512,000 »     |
|                                                                                               |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1894.        | 19,223,500          | 101.90 à<br>103.25              | 19,604,376 95 |
| Loi du 30 juin 1894 . . . . .                                                                 | Divers . . . . .       | Id.                               | 920,400             | 100.35 à<br>100.75              | 926,102 20    |
|                                                                                               |                        | Id.                               | 2,413,700           | 102. » à<br>102.50              | 2,468,525 35  |
| Lois des 16 et 24 mai 1892.<br>(Arrêté royal du 14 mars<br>1895.) . . . . .                   | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> mai 1895.         | 8,432,900           | 100.90 à<br>102. »              | 8,512,034 50  |
|                                                                                               |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1895.        | 14,133,400          | 100.90 à<br>102. »              | 14,187,069 82 |
| Lois des 16 et 24 mai 1892.<br>(Arrêté royal du 27 février<br>1896.) . . . . .                | Divers . . . . .       | Id.                               | 19,037,200          | 100.30 à<br>100.90              | 19,106,943 45 |
|                                                                                               |                        | 1 <sup>er</sup> mai 1896.         | 12,143,500          | 100.60 à<br>101.08              | 12,230,941 80 |
| Loi du 11 septembre 1895. . . . .                                                             | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> nov. 1895.        | 738,000             | 100.30                          | 740,214 »     |
| Loi du 1 <sup>er</sup> sept. 1893. (Arrêté<br>royal du 9 juin 1896) . . . . .                 | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> mai 1896          | 17,441,700          | 100.75 à<br>101.25              | 17,532,935 »  |
|                                                                                               |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1896.        | 23,911,900          | 100.75 à<br>101.80              | 24,229,995 30 |
| Loi du 26 juin 1896 . . . . .                                                                 | Divers . . . . .       | Id                                | 263,100             | 101.50                          | 267,046 50    |
|                                                                                               |                        | Id.                               | 16,421,200          | 101.10 à<br>101.72 <sup>5</sup> | 16,647,877 92 |
| Lois des 31 mai et 30 juin 1894.<br>(Arrêté royal du 25 février<br>1897.) . . . . .           | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> mai 1897          | 14,358,000          | 100 » à<br>101.70               | 14,566,309 77 |
|                                                                                               |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1897         | 5,134,900           | 101.40 à<br>101.50              | 5,207,717 40  |
| Loi du 29 juin 1895. (Arrêté<br>royal du 30 octobre 1897.) . . .                              | Divers . . . . .       | Id.                               | 11,676,500          | 101.45 à<br>101.60              | 11,831,842 20 |
| Loi du 27 juin 1897. (Arrêté<br>royal du 21 déc. 1897.) . . . . .                             | Divers . . . . .       | Id.                               | 5,935,400           | 101.50                          | 6,044,731 »   |
|                                                                                               |                        | Id                                | 12,340,600          | 100.90 à<br>101.65              | 12,531,893 76 |
|                                                                                               |                        | 1 <sup>er</sup> mai 1898.         | 5,156,800           | 100.05 à<br>101.55              | 5,204,372 03  |
|                                                                                               |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1898.        | 15,934,700          | 99.75 à<br>100.25               | 15,911,939 75 |
| Loi du 11 septembre 1895.<br>(Arrêté royal du 15 janvier<br>1898.) . . . . .                  | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> mai 1899          | 1,052,000           | 97.75 et<br>98. »               | 1,030,830 »   |
|                                                                                               |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1899.        | 4,422,300           | 96 » à<br>97.75                 | 4,252,798 25  |
|                                                                                               |                        | 1 <sup>er</sup> mai 1900          | 4,173,900           | 95 » à<br>95.50                 | 3,972,940 07  |
|                                                                                               |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1900         | 18,368,200          | 93.25 à<br>95.25                | 17,187,081 05 |
|                                                                                               |                        | A REPORTER. . . . . fr.           | 914,713,500         |                                 |               |

| EMISSIONS.                                                                                     | PARTIES CONTRACTANTES. | DATE                              | CAPITAL             | TAUX                       | CAPITAL       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------|---------------------|----------------------------|---------------|
|                                                                                                |                        | de la jouissance<br>des intérêts. | nominal<br>négocié. | d'émission.                | effectif.     |
|                                                                                                |                        | REPORT. . . . . fr.               | 914,713,500         |                            |               |
| Loi du 16 avril 1898 (Arrêté royal du 7 octobre 1899) .                                        | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> nov. 1900.        | 47,877,400          | 93.25 à 95.70              | 47,026,173 25 |
| Loi du 26 juin 1896. (Arrêté royal du 26 déc. 1900) .                                          | Divers . . . . .       | Id.                               | 35,206,500          | 95.70 à 96.25              | 33,794,833 85 |
| Loi du 9 août 1897. (Arrêté royal du 16 avril 1901.) .                                         | Divers . . . . .       | Id.                               | 403,500             | 96.25 à 96.30              | 388,564 50    |
| Lois des 9 mai et 29 décembre 1898 (Arrêté royal du 1 <sup>er</sup> août 1901.) . . . . .      | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> mai 1901.         | 40,510,200          | 96.30 à 99.10              | 39,343,443 65 |
|                                                                                                |                        | Id.                               | 8,983,600           | 98.90 à 99.30              | 8,895,496 95  |
|                                                                                                |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1901.        | 32,586,900          | 99.25 à 99.50              | 32,374,480 67 |
|                                                                                                |                        | Id.                               | 22,823,800          | 99.30 à 99.60              | 22,688,731 10 |
| Lois des 14 septembre, 5 et 7 octob. 1899. (Arrêté royal du 18 février 1902.) . . . . .        | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> mai 1902.         | 26,135,300          | 99.62 <sup>s</sup> à 99.80 | 26,063,643 57 |
|                                                                                                |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1902         | 5,530,700           | 99.70 à 99.80              | 5,519,467 79  |
|                                                                                                |                        | Id.                               | 38,847,100          | 99.65 à 99.80              | 38,760,304 32 |
| Loi du 10 mai 1900. (Arrêtés royaux du 10 nov. 1902 et du 12 juin 1903). . . . .               | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> mai 1903          | 41,859,200          | 99.77 <sup>s</sup> à 99.80 | 41,775,456 60 |
|                                                                                                |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1903         | 10,496,900          | 99.60 à 99.75              | 10,462,909 30 |
| Loi du 24 août 1901. (Arrêtés royaux du 10 sept. 1903 et du 31 mars 1904) . . . . .            | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> mai 1903          | 300,000             | 99.75                      | 299,250 »     |
|                                                                                                |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1903.        | 55,849,300          | 99.50 à 99.80              | 55,664,886 93 |
|                                                                                                |                        | 1 <sup>er</sup> mai 1904.         | 26,319,800          | 99.75 à 99.80              | 26,263,699 20 |
|                                                                                                |                        | Id.                               | 8,638,500           | 99.67 <sup>s</sup> à 99.80 | 8,635,627 90  |
| Lois des 24 mai et 24 octobre 1902 (Arrêtés royaux du 22 juin 1904 et du 26 mai 1905). . . . . | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> nov 1904.         | 61,243,000          | 99.65 à 99.80              | 61,084,558 70 |
|                                                                                                |                        | 1 <sup>er</sup> mai 1905          | 22,344,200          | 99.65 à 99.80              | 22,285,878 59 |
|                                                                                                |                        | 1 <sup>er</sup> nov 1905          | 9,678,100           | 99.55 à 99.80              | 9,639,737 98  |
|                                                                                                |                        | Id.                               | 34,624,800          | 99 » à 100. »              | 34,348,086 48 |
| Loi du 26 août 1903. (Arrêtés royaux du 13 octobre 1905 et du 24 décembre 1906.) .             | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> mai 1906.         | 22,974,900          | 99.60 à 100. »             | 22,909,502 08 |
|                                                                                                |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1906.        | 43,292,600          | 99. » à 100. »             | 42,955,542 80 |
|                                                                                                |                        | A REPORTER . . . . . fr.          | 1,481,261,800       |                            |               |

| ÉMISSIONS.                                                                        | PARTIES CONTRACTANTES. | DATE                              | CAPITAL             | TAUX          | CAPITAL       |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------|---------------------|---------------|---------------|
|                                                                                   |                        | de la jouissance<br>des intérêts. | nominal<br>négocié. | d'émission.   | effectif.     |
|                                                                                   |                        | REPORT . . . . . fr.              | 1,481,261,800       |               |               |
| Loi du 14 mai 1904. (Arrêté royal du 11 mars 1907.)                               | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> nov. 1906.        | 4,014,500           | 98.80 à 99.50 | 3,971,117 40  |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> mai 1907.         | 15,645,700          | 96.40 à 99.25 | 15,186,812 80 |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1907.        | 40,857,100          | 93.85 à 97. » | 39,429,140 32 |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> mai 1908.         | 26,778,300          | 93. » à 96. » | 25,413,116 57 |
| Lois des 24 octobre 1902 et 30 décembre 1905. (Arrêté royal du 3 septembre 1908)  | Divers . . . . .       | Id.                               | 6,242,100           | 94.85 à 95.80 | 5,923,049 25  |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> nov 1908.         | 94,375,100          | 93.70 à 96.50 | 89,136,587 02 |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> mai 1909.         | 7,835,800           | 95.07 à 95.70 | 7,483,772 79  |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1908         | 7,458,000           | 96.25 à 96.45 | 6,885,232 84  |
| Lois des 24 octobre 1902, 30 mars et 24 mai 1906. (Arrêté royal du 20 mars 1909.) | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> mai 1909.         | 43,373,800          | 94.75 à 96.25 | 42,237,039 51 |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1909.        | 57,308,000          | 94.25 à 95.15 | 53,253,460 59 |
|                                                                                   |                        | Id.                               | 32,566,000          | 94.25 à 94.90 | 29,627,132 13 |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> mai 1910.         | 3,690,000           | 92.75 à 94.65 | 3,434,579 42  |
| Lois des 30 mars 1906 et 18 août 1907. (Arrêté royal du 16 février 1910.)         | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> nov. 1910.        | 36,412,300          | 91.80 à 92.90 | 33,604,759 85 |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> mai 1911.         | 7,812,600           | 87.70 à 91.50 | 6,924,497 70  |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> nov. 1911.        | 43,921,700          | 86.05 à 89. » | 38,231,229 31 |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> mai 1912.         | 969,000             | 86.15 à 86.50 | 836,187 30    |
|                                                                                   |                        | 1 <sup>er</sup> mai 1913          | 13,180,000          | 75. »         | 9,885,000 »   |
| TOTAL des emprunts. . . . . fr.                                                   |                        |                                   | 1,925,700,800       |               |               |

La dette à 3 p. c., 2<sup>e</sup> série est représentée, à concurrence de 2,067,306,200 francs, par les obligations au porteur suivantes, qui sont munies de coupons d'intérêt payables le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année.

Savoir :

|                                               |     |                      |   |
|-----------------------------------------------|-----|----------------------|---|
| 39,589 obligations de 10,000 francs . . . . . | fr. | 395,890,000          | » |
| 16,636 — 5,000 — . . . . .                    |     | 83,180,000           | » |
| 419,000 — 2,000 — . . . . .                   |     | 838,000,000          | » |
| 564,533 — 1,000 — . . . . .                   |     | 564,533,000          | » |
| 255,000 — 500 — . . . . .                     |     | 127,500,000          | » |
| 140,000 — 200 — . . . . .                     |     | 28,000,000           | » |
| 302,032 — 100 — . . . . .                     |     | 30,203,200           | » |
| <u>1,736,790 obligations.</u>                 | fr. | <u>2,067,306,200</u> | » |

Une dotation annuelle est consacrée à l'amortissement de la dette à 5 p. c., 2<sup>e</sup> série.

Cette dotation est fixée, à partir de l'exercice 1904, à 30 centimes par cent francs de capital émis; antérieurement, elle ne s'élevait qu'à 20 centimes.

Elle a pris cours :

A partir du 1<sup>er</sup> mai 1876 pour le capital de 285,085,000 francs, émis avec jouissance du 1<sup>er</sup> juin 1875 et des 1<sup>er</sup> mai 1874 et 1876; à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1876 pour le capital de 25,774,000 francs, émis avec jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1876; à partir du 1<sup>er</sup> mai 1878 pour le capital de 80,000,000 de francs, émis avec jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1877 et du 1<sup>er</sup> mai 1878, et à partir du 1<sup>er</sup> mai 1885 pour le capital de 155,000,000 de francs, émis avec jouissance des 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre 1882. Pour les capitaux provenant des émissions suivantes, la dotation a pris cours à partir du premier jour du semestre qui suit l'entrée en jouissance des intérêts. Quant au capital dérivant de la conversion de la dette à 3 1/2 p. c., 2<sup>e</sup> série, la dotation a pris cours à partir du 1<sup>er</sup> mai 1895.

Les sommes destinées au paiement des intérêts et à l'amortissement de cette dette, pour les années 1875 à 1913, ont été réparties comme il suit :

|                              | INTÉRÊTS.                   | AMORTISSEMENT.        | TOTAL.                  |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------|-------------------------|
| Années 1875 à 1911 . . . . . | fr. 4,563,975,252 59        | 155,160,139 55        | 4,497,135,392 12        |
| Année 1912 . . . . .         | 82,725,560 96               | 11,978,538 49         | 94,702,119 45           |
| — 1913 . . . . .             | 82,481,006 46               | 12,502,157 54         | 94,985,144 »            |
|                              | <u>Fr. 1,529,179,800 01</u> | <u>157,640,855 56</u> | <u>1,686,820,655 57</u> |

Le fonds d'amortissement pour les années 1875 à 1913 s'élevait donc, en totalité, au 31 décembre 1913, à fr. 157,640,855 56 c. A la date du 1<sup>er</sup> novembre 1913, une somme de fr. 124,104,576 45 c avait été appliquée au rachat d'un capital nominal de 155,489,200 francs; de plus, pendant la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 1913, une somme de fr. 1,908,901 90 c a été consacrée à l'amortissement d'un capital de 2,485,000 francs.

Les fonds qui n'ont pu être employés et dont le montant a fait retour au Trésor, formaient, au 31 décembre 1913, un total de fr. 27,225,511 84 c. Le complément, soit fr. 4,401,865 57 c, se trouvait, à la même date, à la disposition de la Caisse d'amortissement.

D'autre part, une somme de fr. 711,474 92 c, prélevée sur les allocations spéciales provenant de la capitalisation de certaines annuités dues par l'Etat du chef du rachat des réseaux téléphoniques (Loi du 6 mars 1897), a servi à l'extinction d'un capital nominal de 724,500 francs. (Voir page 438 du compte de la Dette publique pour l'exercice 1914.)

Au 1<sup>er</sup> novembre 1913, le capital amorti et éteint de la dette à 5 p. c., 2<sup>e</sup> série, s'élevait donc à 154,213,700 francs, et le capital en circulation à fr. 2,751,976,982 22 c.

#### 4<sup>e</sup> DETTE A 5 P. C. — 5<sup>e</sup> série.

La dette à 5 p. c., 3<sup>e</sup> série, créée au 1<sup>er</sup> août 1913, se montait à 259,896,600 francs; elle se composait :

|                                                                                                                                                                      |                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| A. — Du capital provenant de la conversion de la dette à 5 1/2 p. c., 3 <sup>e</sup> série, décrétée par la loi du 15 février 1895 ( <i>Moniteur</i> n° 47). . . . . | fr. 200,040,000 »   |
| B. — Des capitaux indiqués au tableau ci-après et s'élevant ensemble au capital nominal de. . . . .                                                                  | <u>59,856,600 »</u> |
| ENSEMBLE. . . . .                                                                                                                                                    | fr. 259,896,600 »   |

| ÉMISSIONS.                                                                              | PARTIES CONTRACTANTES. | DATE<br>de la jouissance<br>des intérêts. | CAPITAL             | TAUX                          | CAPITAL            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------------------------------------|---------------------|-------------------------------|--------------------|
|                                                                                         |                        |                                           | nominat<br>négocié. | d'émission.                   | effectif.          |
| Loi du 16 avril 1898. (Arrêté royal du 7 oct. 1899.)                                    | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> août 1899.                | francs<br>14,000    | p. 100<br>97.75               | francs<br>13,685 » |
|                                                                                         |                        | 1 <sup>er</sup> févr. 1900.               | 3,179,300           | 95.10 à<br>96.20              | 3,050,036 40       |
| Loi du 26 juin 1896. (Arrêté royal du 26 déc. 1900.)                                    | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> août 1900.                | 754,600             | 95 » à<br>95.65               | 718,887 60         |
|                                                                                         |                        | Id.                                       | 99,000              | 95.65                         | 94,693 50          |
| Loi du 9 août 1897. (Arrêté royal du 16 avril 1901.)                                    | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> févr. 1901.               | 1,758,500           | 95.65 à<br>96.25              | 1,687,984 80       |
|                                                                                         |                        | Id.                                       | 1,131,800           | 96.25 à<br>98.60              | 1,099,612 97       |
| Lois des 9 mai et 29 décembre 1898. (Arrêté royal du 1 <sup>er</sup> août 1901.)        | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> août 1901                 | 895,900             | 98.80 à<br>99 »               | 885,357 30         |
|                                                                                         |                        | Id.                                       | 264,300             | 99.10 à<br>99.50              | 262,739 »          |
| Lois des 14 septembre, 5 et 7 octobre 1899. (Arrêté royal du 18 février 1902.)          | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> févr. 1902.               | 577,300             | 99.10 à<br>99.50              | 573,217 10         |
|                                                                                         |                        | Id.                                       | 878,800             | 99.50 à<br>99.70              | 875,590 70         |
| Loi du 10 mai 1900. (Arrêtés royaux du 10 nov. 1902 et du 12 juin 1903)                 | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> août 1902.                | 853,700             | 99.80                         | 851,992 60         |
|                                                                                         |                        | Id.                                       | 685,400             | 99.70 à<br>99.80              | 683,922 12         |
| Loi du 24 août 1901. (Arrêtés royaux du 10 septembre 1903 et du 31 mars 1904.)          | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> févr. 1903                | 13,662,600          | 99.65 à<br>99.80              | 13,627,416 25      |
|                                                                                         |                        | Id.                                       | 1,054,900           | 99.80                         | 1,052,790 20       |
| Lois des 24 mai et 24 octobre 1902. (Arrêtés royaux du 22 juin 1904 et du 26 mai 1905). | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> fév. 1904.                | 477,500             | 99.80                         | 476,545 »          |
|                                                                                         |                        | Id.                                       | 2,251,300           | 99.70 à<br>99.80              | 2,245,661 05       |
| Loi du 26 août 1903. (Arrêtés royaux du 13 octobre 1905 et du 24 décembre 1906)         | Divers . . . . .       | Id.                                       | 41,100              | 99.80                         | 41,077 80          |
|                                                                                         |                        | 1 <sup>er</sup> août 1904.                | 8,250,700           | 99.65 à<br>99.80              | 8,224,980 40       |
| Loi du 26 août 1903. (Arrêtés royaux du 13 octobre 1905 et du 24 décembre 1906)         | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> fév. 1905.                | 2,316,800           | 99.75 à<br>99.80              | 2,312,036 40       |
|                                                                                         |                        | Id.                                       | 1,967,100           | 99.70 à<br>99.80              | 1,962,865 80       |
| Loi du 26 août 1903. (Arrêtés royaux du 13 octobre 1905 et du 24 décembre 1906)         | Divers . . . . .       | Id.                                       | 417,200             | 99.77 <sup>a</sup> à<br>99.80 | 416,953 35         |
|                                                                                         |                        | 1 <sup>er</sup> fév. 1906                 | 2,139,700           | 99.65 à<br>99.80              | 2,134,530 72       |
| Loi du 14 mai 1904. (Arrêté royal du 11 mars 1907)                                      | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> août 1906.                | 919,700             | 99.70 à<br>99.75              | 917,390 75         |
|                                                                                         |                        | Id.                                       | 393,900             | 99.60 à<br>99.75              | 392,389 »          |
| Lois des 24 octobre 1902 et 30 décembre 1903. (Arrêté royal du 3 septembre 1908.)       | Divers . . . . .       | Id.                                       | 656,700             | 98 » à<br>99 »                | 644,209 50         |
|                                                                                         |                        | 1 <sup>er</sup> août 1907.                | 10,227,200          | 95.65 à<br>96.50              | 9,783,182 »        |
| Lois des 24 octobre 1902, 30 mars et 24 mai 1906. (Arrêté royal du 20 mars 1909.)       | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> fév. 1908.                | 1,435,300           | 94.85 à<br>95.90              | 1,372,468 70       |
|                                                                                         |                        | Id.                                       | 433,700             | 95 » à<br>95.20               | 412,719 85         |
| Lois des 30 mars 1906 et 18 août 1907. (Arrêté royal du 16 février 1910)                | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> août 1908.                | 800,600             | 94.30 à<br>95 »               | 759,833 90         |
|                                                                                         |                        | Id.                                       | 685,400             | 94.75 à<br>95.75              | 652,375 30         |
| Lois des 30 mars 1906 et 18 août 1907. (Arrêté royal du 16 février 1910)                | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> août 1909.                | 67,700              | 95.75                         | 64,822 75          |
|                                                                                         |                        | Id.                                       | 124,800             | 95.70                         | 119,433 60         |
| Lois des 30 mars 1906 et 18 août 1907. (Arrêté royal du 16 février 1910)                | Divers . . . . .       | 1 <sup>er</sup> août 1910.                | 237,000             | 93.35 et<br>93.50             | 221,318 25         |
|                                                                                         |                        | 1 <sup>er</sup> août 1911.                | 533,100             | 88.35 à<br>88.50              | 471,551 70         |
| TOTAL des emprunts . . . fr.                                                            |                        |                                           | 59,886,600          |                               |                    |

Cette dette est représentée, à concurrence de 146,700,000 francs, par les obligations au porteur désignées ci-après :

|                                              |     |                    |   |
|----------------------------------------------|-----|--------------------|---|
| 5,000 obligations de 10,000 francs . . . . . | fr. | 50,000,000         | » |
| 25,000 — 2,000 — . . . . .                   |     | 50,000,000         | » |
| 40,000 — 1,000 — . . . . .                   |     | 40,000,000         | » |
| 8,000 — 500 — . . . . .                      |     | 4,000,000          | » |
| 6,000 — 200 — . . . . .                      |     | 1,200,000          | » |
| 15,000 — 100 — . . . . .                     |     | 1,500,000          | » |
| <u>99,000 obligations.</u>                   | fr. | <u>146,700,000</u> | » |

Une dotation annuelle est consacrée à l'amortissement de la dette à 3 p. c., 3<sup>e</sup> série. Cette dotation est fixée, à partir de l'exercice 1904, à 30 centimes par cent francs de capital émis; antérieurement, elle ne s'élevait qu'à 20 centimes.

Elle a pris cours : à partir du 1<sup>er</sup> août 1895, pour le capital de 200,040,000 francs dérivant de la conversion de la dette à 3 1/2 p. c., 3<sup>e</sup> série, et à partir du premier jour du semestre qui suit l'entrée en jouissance des intérêts pour les capitaux provenant des émissions suivantes.

Les sommes destinées au paiement des intérêts et à l'amortissement de cette dette, pour les années 1895 à 1913, ont été réparties comme il suit :

|                             | INTÉRÊTS.              | AMORTISSEMENT.         | TOTAL.                |
|-----------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|
| Années 1895 à 1911. . . . . | fr. 107,979,750        | » 11,020,453 20        | 119,000,203 20        |
| Année 1912 . . . . .        | 7,404,019 50           | 1,086,754 05           | 8,490,773 55          |
| — 1913 . . . . .            | 7,363,363 50           | 1,128,209 70           | 8,491,573 20          |
|                             | <u>Fr. 122,747,133</u> | <u>» 13,235,416 95</u> | <u>135,982,549 95</u> |

Le fonds d'amortissement pour les années 1895 à 1913 s'élevait donc, au 31 décembre 1913, à fr. 13,235,416 95 c. A la date du 1<sup>er</sup> août 1913, une somme de fr. 11,550,545 89 c. avait été appliquée au rachat d'un capital nominal de 12,238,500 francs; de plus, pendant la période du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre 1913, une somme de fr. 236,823 62 c., a servi à amortir un capital nominal de 304,800 francs.

Au 31 décembre 1913, les fonds qui n'avaient pu être employés et dont le montant a fait retour au Trésor, formaient un total de fr. 1,109,512 96 c.; le complément, soit fr. 332,734 48 c., se trouvait à la même date à la disposition de la Caisse d'amortissement.

D'autre part, une somme de fr. 2,540,400 53 c., prélevée sur les allocations spéciales provenant de la capitalisation de certaines annuités dues par l'État du chef du rachat des réseaux téléphoniques (Loi du 6 mars 1897), a servi à l'extinction d'un capital nominal de 2,576,200 francs. (Voir page 438 du compte de la Dette publique pour l'exercice 1911).

Au 1<sup>er</sup> août 1913, le capital amorti et éteint de la dette à 3 %, 3<sup>e</sup> série, s'élevait donc à 14,814,700 francs, et le capital en circulation, à 245,081,900 francs.

## DISPOSITIONS APPLICABLES AUX DETTES A 2 1/2 P. C. ET A 3 P. C.

*Paiement des coupons d'intérêt.*

Les coupons d'intérêt des obligations au porteur sont payables, aux dates d'échéance, soit en Belgique, chez les agents du caissier de l'État (Banque Nationale de Belgique), soit à Paris, chez MM. de Rothschild frères, au choix des détenteurs. Les coupons d'obligations à 3 p. c. 2<sup>e</sup> série, payables à Londres chez MM. Baring frères, en livres sterling au taux de fr. 25 25 c., sont revêtus d'une estampille spéciale.

*Inscriptions nominatives.*

Les propriétaires d'obligations au porteur peuvent les faire convertir en inscriptions de rentes nominatives sur le grand-livre de la dette à laquelle les obligations appartiennent. Les titulaires de ces inscriptions ont la faculté de les reconstituer en titres au porteur, en se conformant aux dispositions du règlement sur le service de la Dette publique.

Les arrérages des rentes nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt, soit chez les agents du Trésor désignés par les ayants droit, soit chez les receveurs des contributions, au choix des intéressés. Il en est de même des rentes allouées à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires.

*Amortissement.*

Antérieurement à l'exercice 1904, la dotation annuelle d'amortissement des dettes à 3 % était fixée à 20 centimes par cent francs de capital émis; la loi du 22 décembre 1903 contenant le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1904 a porté cette dotation à 30 centimes. Celle-ci a été fixée définitivement à ce taux par l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 26 décembre 1904, *Moniteur* du 28, n° 565; elle s'accroît, comme précédemment, des intérêts des titres rachetés.

Si le cours de ces dettes dépasse le pair, l'action de l'amortissement est suspendue et les sommes demeurées sans emploi sont portées en recette au Budget des recettes et des dépenses extraordinaires; elles peuvent également être appliquées au rachat de la dette à 2 1/2 % suivant les conditions prévues dans la loi du 19 décembre 1874.

D'autre part la loi du 24 avril 1902, modifiée par la loi précitée du 26 décembre 1904, a institué une dotation supplémentaire de 3, 30 p. c. du total des sommes qui, par application de cette dernière disposition, ont été successivement rattachées au Budget des recettes et des dépenses extraordinaires.

Ces diverses dotations d'amortissement sont employées à l'expiration de chaque semestre, au rachat des titres; les rachats se font à la Bourse, au cours du jour, par les soins de la Caisse d'amortissement, conformément à la loi du 13 novembre 1847.

Les titres ainsi rachetés sont détruits publiquement à Bruxelles, par un fonctionnaire délégué du département des Finances, désigné à cette fin, et en présence d'un membre de la Cour des Comptes et d'un membre de la Commission de surveillance de la Caisse d'amortissement. Il est dressé procès-verbal de cette opération, dont un extrait est inséré au *Moniteur belge*.

*Dépenses.*

Outre les dépenses occasionnées par le service des intérêts et de l'amortissement des diverses dettes, le Budget de la Dette publique doit également supporter les frais relatifs à ce service.

Ces frais sont de diverses natures; ils proviennent notamment :

- 1° De la commission de  $\frac{1}{2}$  p. c. sur le montant des coupons d'intérêt payés à Paris ou à Londres, et du transport d'espèces;
- 2° De frais de courtage résultant de l'amortissement;
- 3° Des imprimés nécessaires au service de la dette, etc.

Ces frais divers se sont élevés, pour l'exercice 1912, à fr. 263,983 61 c.; ceux de l'exercice 1913 se montent, au 31 décembre 1913, à fr. 74,289 75 c.

**5° RENTES 3 POUR CENT**

allouées à titre d'indemnités du chef des servitudes militaires.

**A. — Loi du 2 avril 1873.**

Cette loi a autorisé le Ministre des Finances à créer, pour un capital nominal de 1,500,000 francs, des rentes 3 p. c. destinées à être réparties entre les propriétaires d'immeubles grevés de servitudes militaires.

Une commission nommée par arrêté royal du 14 août 1873 a statué sur les demandes d'indemnités à allouer de ce chef.

Le registre des décisions de cette commission renferme 935 liquidations s'élevant ensemble à un capital de fr. 1,409,654 95 c., et à une rente annuelle de fr. 42,287 74 c.

Cette dernière somme a donné lieu à 975 inscriptions de rentes, qui ont été portées au grand-livre ouvert en vertu de l'arrêté royal du 3 avril 1873, avec jouissance à partir du 15 avril 1873.

Par suite du déclassement de certains travaux de défense, des rentes, allouées en vertu de la loi du 2 avril 1873, ont été annulées par arrêtés royaux du 4 septembre 1893, du 6 mai 1894, du 25 mars 1896, du 9 décembre 1897, du 6 février 1904, du 13 juillet 1906, du 5 février 1909 et du 14 mars 1910; ces rentes s'élèvent à fr. 52,602 25 c., et correspondent à un capital de fr. 1,086,765 82 c.

Comme conséquence de ces annulations, le nombre des rentes restant inscrites au grand-livre, avec jouissance du 15 avril 1915, est réduit à 577, et le montant à fr. 9,685 49 c., correspondant à un capital de fr. 522,869 15 c.

**B. — Loi du 19 août 1893.**

Cette loi a autorisé le Ministre des Finances à créer des titres de rentes 3 p. c., à concurrence d'un capital nominal de 1,500,000 francs, à répartir entre les propriétaires d'immeubles grevés de servitudes militaires, par suite de l'établissement de nouveaux forts.

Conformément à cette loi et à l'arrêté royal du 26 du même mois, une commission a statué sur les demandes d'indemnités, et un arrêté royal du 1<sup>er</sup> mai 1896 a autorisé l'inscription au grand-livre de la dette publique, avec jouissance du 1<sup>er</sup> septembre 1895, de 2,557 rentes s'élevant ensemble à 45,000 francs.

562 rentes, s'élevant à fr. 4,008 60 c<sup>e</sup> et correspondant à un capital de 433,620 francs, ont été annulées, en suite du déclassement de certains ouvrages défensifs, par les arrêtés royaux du 13 juillet 1906 et du 25 juin 1913; il en résulte que le nombre des rentes restant inscrites au grand-livre, avec jouissance du 1<sup>er</sup> septembre 1913, est réduit à 1,993, et le montant à fr. 40,991 40 c<sup>e</sup>, correspondant à un capital de 1,366,380 francs.

La balance des grands-livres de la Dette publique, faite aux dernières échéances, donne les résultats suivants :

| DETTE.                                                                  | ÉCHÉANCE<br>du                    | CAPITAL<br>restant<br>en circulation<br>aux échéances<br>ci-contre. | CAPITAL                           |                                                                                     | INSCRIPTIONS NOMINATIVES<br>et récépissés fractionnaires |                                     |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------------------|
|                                                                         |                                   |                                                                     | des obligations<br>au<br>porteur. | représenté<br>par les<br>rentes nominatives<br>et les récépissés<br>fractionnaires. | Nombre.                                                  | Montant<br>des<br>rentes annuelles. |
| 2 1/2 p. c. . . . .                                                     | 1 <sup>er</sup> janvier 1914 .    | 219,950,631 74                                                      | 42,275,600 »                      | 177,684,031 74                                                                      | 4,053                                                    | 4,442,100 78                        |
| 3 p. c. (1 <sup>re</sup> série) . . . .                                 | 1 <sup>er</sup> janvier 1914 .    | 516,107,475 »                                                       | 216,736,000 »                     | 299,371,475 »                                                                       | 6,538                                                    | 8,981,144 24                        |
| 3 p. c. (2 <sup>e</sup> série) . . . .                                  | 1 <sup>er</sup> novembre 1913     | 2,751,976,982 22                                                    | 1,314,609,950 »                   | 1,437,367,032 22                                                                    | 38,361                                                   | 43,121,010 96                       |
| 3 p. c. (3 <sup>e</sup> série) . . . .                                  | 1 <sup>er</sup> août 1913 . . . . | 245,081,900 »                                                       | 63,857,000 »                      | 181,224,900 »                                                                       | 4,928                                                    | 5,436,747 »                         |
| 3 p. c. (servitudes mili-<br>taires. Loi du 2 avril<br>1873.) . . . . . | 13 avril 1913 . . . .             | 322,869 13                                                          | »                                 | 322,869 13                                                                          | 577                                                      | 9,685 49                            |
| 3 p. c. (id. Loi du 19 août<br>1893.) . . . . .                         | 1 <sup>er</sup> septembre 1913.   | 1,366,380 »                                                         | »                                 | 1,366,380 »                                                                         | 1,993                                                    | 40,991 40                           |
| TOTAL . . . . fr.                                                       |                                   | 3,734,815,238 09                                                    | 1,637,478,550 »                   | 2,097,336,688 09                                                                    | 53,552                                                   | 62,031,679 87                       |

#### 6<sup>e</sup> DETTE FLOTTANTE.

A la date du 1<sup>er</sup> janvier 1913, il restait en circulation des bons du Trésor s'élevant ensemble au capital de . . . . . fr. 532,985,500 »

Pendant l'année 1913, il a été créé des bons, à des échéances différentes,  
à concurrence d'un capital de . . . . . 597,518,900 »

TOTAL . . . . fr. 750,504,400 »

Le capital des bons remboursés pendant la même année est de . . . . 216,032,000 »

De sorte que le capital des bons en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 1914, se  
monte à . . . . . fr. 534,272,400 »

y compris un bon de 2,300 francs et un bon de 1,000 francs, échus le 2 janvier 1910 et non remboursés à la date du 31 décembre 1913.

L'article 9 du Budget de la Dette publique supporte les charges d'intérêt et les frais relatifs aux émissions de bons du Trésor. Au 31 décembre 1913, les sommes imputées de ce chef sur le Budget de 1913 se montaient à fr. 12,681,642 87 c<sup>e</sup>; elles s'élèveront à la clôture de l'exercice, à fr. 20,090,478 10 c<sup>e</sup>.

En outre, la différence entre le prix de cession des Bons du Trésor émis en-dessous du pair et le capital nominal à rembourser à l'échéance, est répartie sur les Budgets ordinaires des années pendant lesquelles ces Bons restent en circulation. Une allocation spéciale est inscrite pour cet objet au Budget de la Dette publique.

La dépense imputée de ce chef sur l'article 10 du Budget de l'exercice 1913, s'élève à 720,000 francs.

## TROISIÈME PARTIE.

## ANNUITÉS

RÉSULTANT DE LA REPRISE, PAR L'ÉTAT, DE LIGNES ET DE MATÉRIEL DE CHEMINS DE FER.

1<sup>o</sup> Annuité due pour prix d'une partie du matériel d'exploitation, etc., repris par l'État à la Société anonyme des chemins de fer des Bassins houillers du Hainaut, en exécution de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870, approuvée par la loi du 3 juin suivant . . . . . fr. 612,000 »

Cette annuité, qui a été calculée à 4 1/2 p. c. sur un capital de 13,600,000 francs, doit être servie pendant 70 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1871.

Elle forme, pour l'exercice 1913, l'article 12 du Budget de la Dette publique.

2<sup>o</sup> Annuités à servir en vertu de la convention du 1<sup>er</sup> juin 1877. (Art. 13 du Budget de l'exercice 1913.) . . . . . fr. 8,471,837 »

Aux termes de l'article 33, § 1<sup>er</sup>, de la convention conclue le 1<sup>er</sup> juin 1877 entre le Gouvernement et la Société anonyme de construction de chemins de fer (Convention-loi des 25 avril/3 juin 1870) et approuvée par la loi du 26 juin 1877, le prélèvement de 7,000 francs par kilomètre, attribué à ladite Société par l'article 44 de la convention du 25 avril 1870 sur les recettes brutes des lignes relevant de cette dernière convention, égales ou inférieures à 18,000 francs par kilomètre, a été remplacé, pour toutes les lignes ou sections de lignes livrées à l'État antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 1877, par une annuité fixe de 7,000 francs par kilomètre.

Ces lignes ou sections mesurant 770,167 mètres, l'annuité à servir de ce chef, en 1913, s'élève à la somme de 5,391,169 francs.

D'après le § 2 du même article 33, la part revenant à la Société ou à ses ayants droit en vertu de l'article 44 précité de la convention du 25 avril 1870, dans la partie des recettes brutes dépassant 18,000 francs par kilomètre, a été remplacée pour lesdites lignes par des annuités fixées à forfait à 2,400 francs par kilomètre, avec progression annuelle de 160 francs jusqu'en 1887, époque à laquelle l'annuité atteint 4,000 francs, et reste fixée à ce taux jusqu'à l'expiration des concessions respectives. Pour 1913, cette annuité est de 3,080,668 francs.

Le tableau suivant fait connaître, pour les lignes reprises, la durée des annuités et leur montant calculé sur le pied de 11,000 francs par kilomètre :

| DÉSIGNATION<br>des<br>LIGNES.                                | LONGUEUR. | D A T E<br>de<br>L'EXPIRATION DES CONCESSIONS. | DURÉE<br>calculée à partir<br>du<br>1 <sup>er</sup> janvier 1877. | ANNUITÉS<br>correspondantes<br>sur le pied<br>de 11,000 francs<br>par kilomètre. |
|--------------------------------------------------------------|-----------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Houdeng à Soignies . . . . .                                 | 13.514    | 27 septembre 1946, art. 35, litt. C. . . . .   | Ans. Mois. jours.<br>69 8 27                                      | 148,654                                                                          |
| Lignes en exploitation au 1 <sup>er</sup> jan-<br>vier 1874. | 646.351   | 31 décembre 1948, id. D. . . . .               | 72 » »                                                            | 7,158,910                                                                        |
| Dour à Quiévrain . . . . .                                   | 4.459     | Id. id. D, n°5 . . . . .                       | 72 » »                                                            |                                                                                  |
| Luttre à Gosselies . . . . .                                 | 6.827     | 31 décembre 1964, id. G. . . . .               | 88 » »                                                            | 523,930                                                                          |
| Gilly à Châtelaineau . . . . .                               | 2.647     | Id. id. G. . . . .                             | 88 » »                                                            |                                                                                  |
| Gilly à Lambusart . . . . .                                  | 1.497     | Id. id. G. . . . .                             | 88 » »                                                            |                                                                                  |
| Noir-Dieu aux Haies et raccorde-<br>ment vers Fleurus.       | 10.283    | Id. id. G. . . . .                             | 88 » »                                                            |                                                                                  |
| Raccordement du Petit-Try. . . . .                           | 497       | Id. id. G. . . . .                             | 88 » »                                                            |                                                                                  |
| Fleurus à Nivelles. . . . .                                  | 21.983    | Id. id. G. . . . .                             | 88 » »                                                            | 526,394                                                                          |
| Blaton à Bernissart . . . . .                                | 3.896     | Id. id. G. . . . .                             | 88 » »                                                            |                                                                                  |
| Biercée-Thuillies à Beaumont . . . . .                       | 16.883    | 31 décembre 1965, id. H. . . . .               | 89 » »                                                            |                                                                                  |
| Anvers à Boom et embranchement<br>vers Contich.              | 21.480    | Id. id. H. . . . .                             | 89 » »                                                            | 113,949                                                                          |
| Piéton à Buvrines-Mont . . . . .                             | 9.791     | Id. id. H. . . . .                             | 89 » »                                                            |                                                                                  |
| Alost à Burst . . . . .                                      | 10.359    | 31 décembre 1966, id. I. . . . .               | 90 » »                                                            |                                                                                  |
| TOTAL . . . . .                                              | 770.167   | à 11,000 francs par kilomètre. . . . .         | fr.                                                               | 8,471,837                                                                        |

3<sup>o</sup> Annuité résultant du rachat, par l'État, de la concession du chemin de fer de Mons à Manage, ainsi que du matériel roulant et de tous les établissements, constructions et ouvrages d'art formant les dépendances de cette ligne. (Article 14 du Budget de la Dette publique de l'exercice 1913.) . . . . . fr. 672,330 »

Le rachat de cette concession a eu lieu en vertu de la convention intervenue les 16 et 17 février 1857 entre l'État belge et la Société anonyme des chemins de fer de Namur à Liège et de Mons à Manage, approuvée par la loi du 8 juillet 1858. (*Moniteur* n° 212.)

L'annuité de rachat a pris cours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1857; elle est due jusqu'au 13 février 1941, date à laquelle la concession du chemin de fer rétrocedé devait prendre fin; elle est payable en deux termes égaux, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, entre les mains du représentant de la Société, à la condition pour celui-ci de prouver, à la satisfaction du Gouvernement, que le paiement des sommes dues aux porteurs d'obligations est assuré.

4<sup>e</sup> Annuité à payer jusqu'en 1967 du chef du rachat de la concession du chemin de fer Hesbaye-Controz (ligne de Landen à Ciney). (Article 15 du Budget de la Dette publique de l'exercice 1915). . . . . fr. 858,287 69

---

Le rachat de cette concession a eu lieu en vertu de la loi du 19 décembre 1895 (*Moniteur* du 21, n° 355) et conformément à l'article 3 de la convention du 1<sup>er</sup> mars 1873.

La Société anonyme des chemins de fer Liégeois-Namurois, ex-concessionnaire de la ligne, reçoit une annuité de fr. 858,287 69 c<sup>t</sup>, égale au produit moyen des cinq années les plus favorables prises parmi les sept dernières, augmenté d'une prime de 15 p. c.

Cette annuité, qui a pris cours le 1<sup>er</sup> janvier 1900, est due jusqu'au 31 août 1967, date de l'expiration de la concession; elle est payable en deux termes, savoir : fr. 429,140 le 30 juin et fr. 429,147 69 c<sup>t</sup> le 31 décembre.

---

5<sup>e</sup> Annuité à payer jusqu'en 1937, du chef du rachat de la concession du chemin de fer de Landen à Hasselt. (Article 16 du Budget de la Dette publique de l'exercice 1915). . . . . fr. 190,900 »

---

La loi du 16 avril 1898 (*Moniteur* du 23, n° 113) a autorisé le Gouvernement à racheter la concession du chemin de fer de Saint-Trond à Hasselt. L'arrêté royal du 8 juin suivant (*Moniteur* du 26/27, n° 178,179), pris en exécution de cette loi, porte que le rachat est opéré, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1900, conformément à l'article 11 du cahier des charges annexé à la loi du 16 mai 1845 (*Moniteur* du 21 mai 1845, n° 141).

Notification de ce rachat a été faite le 30 juin 1898 à la Société concessionnaire.

Par l'article 6 du cahier des charges, le Gouvernement avait accordé, à titre de subvention, au concessionnaire de la ligne de Saint-Trond à Hasselt, la jouissance de la section de Landen à Saint-Trond.

La concession rachetée comprend donc la ligne entière de Landen à Hasselt.

La Société concessionnaire recevait 50 p. c. des produits bruts encaissés par l'exploitant; par le fait du rachat, elle reçoit, au lieu de cette part variable, une annuité fixe à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1900, jusqu'à l'expiration de sa concession, c'est-à-dire jusqu'au 7 décembre 1937.

Cette annuité, qui est égale au produit net moyen des cinq dernières années d'exploitation augmenté de 25 p. c. à titre de prime, a été fixée définitivement à 190,900 francs; elle est payable en deux termes égaux, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

---

6° Annuités à payer pour le service des actions et des obligations des Sociétés de chemins de fer dont les concessions ont été rachetées par l'État.

| DÉSIGNATION DES LIGNES.                  | ANNUITÉS A PAYER EN 1913. |             |                | Observations. |        |
|------------------------------------------|---------------------------|-------------|----------------|---------------|--------|
|                                          | Article du Budget.        | INTÉRÊTS.   | AMORTISSEMENT. |               | TOTAL. |
| Grande Compagnie du Luxembourg . . .     | 17                        | 6,700 »     | 1,800 »        | 8,500 »       |        |
| Anvers à Gand par St-Nicolas et Lokeren. | 18                        | 79,275 »    | 81,000 »       | 160,275 »     |        |
| Ecloo à Gand . . . . .                   | 19                        | 43,095 »    | 21,500 »       | 64,595 »      |        |
| Liégeois-Limbourgeois. . . . .           | 20                        | 569,452 50  | 223,500 »      | 792,952 50    |        |
| Est-Belge . . . . .                      | 21                        | 586,485 »   | 372,000 »      | 958,485 »     |        |
| Charleroi à Louvain . . . . .            | 22                        | 2,475 »     | 13,000 »       | 15,475 »      |        |
| Anvers à Rotterdam . . . . .             | 23                        | 689,820 »   | 289,000 »      | 978,820 »     |        |
| Liège à Maestricht . . . . .             | 24                        | 94,095 »    | 43,500 »       | 137,595 »     |        |
| Entre-Sambre et Meuse . . . . .          | 25                        | 53,452 50   | 80,500 »       | 133,952 50    |        |
| Flandre occidentale . . . . .            | 26 et 27                  | 1,387,542 » | 737,100 »      | 2,124,642 »   |        |
| Maeseyck. . . . .                        | 28 à 30                   | 113,820 »   | 90,500 »       | 204,320 »     |        |
|                                          |                           | 3,626,212 » | 1,953,400 »    | 5,579,612 »   |        |

## QUATRIÈME PARTIE.

## NATURE DES PENSIONS A CHARGE DU TRÉSOR

et

DISPOSITIONS EN VERTU DESQUELLES CES PENSIONS SONT ACCORDÉES.

- a. *Pensions de l'ordre de Léopold et de l'ordre de Léopold II.* — Lois des 11 juillet 1832 (*Moniteur* n° 195) et 22 mai 1912 (*Moniteur* n° 144).
- b. *Pensions militaires.* — Lois des 24 mai 1838 (*Moniteur* n° 149), 27 mai 1840 (*Moniteur* n° 150-151), 25 février 1842 (*Moniteur* n° 57), 19 mai 1845 (*Moniteur* n° 141), 10 mars 1847 (*Moniteur* n° 72), 27 mai 1856 (*Moniteur* n° 172), 4 juillet 1860 (*Moniteur* n° 189), 19 janvier 1870 (*Moniteur* n° 25), 14 mars 1880 (*Moniteur* n° 77), 25 mai 1888 (*Moniteur* n° 151), 2 juillet 1896 (*Moniteur* n° 185), 24 août 1901 (*Moniteur* n° 237), 24 et 25 mai 1912 (*Moniteur* nos 146 et 147).
- c. *Pensions civiles et ecclésiastiques.* — Lois des 21 juillet 1844 (*Moniteur* n° 212), 17 février 1849 (*Moniteur* n° 80), 26 mai 1850 (*Moniteur* n° 150), 27 mai 1856 (*Moniteur* n° 172), 26 avril 1865 (*Moniteur* n° 119), 7 mars 1867 (*Moniteur* n° 68), 10 janvier 1886 (*Moniteur* n° 15), 27 juin 1897 (*Moniteur* n° 179-180), 24 avril 1900 (*Moniteur* n° 120-121), 20 avril 1905 (*Moniteur* n° 117), 17 février 1908 (*Moniteur* n° 50), 30 avril 1910 (*Moniteur* n° 124) et 7 août 1911 (*Moniteur* n° 222).
- d. *Pensions des professeurs et instituteurs communaux, des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées et adoptables, des membres du personnel des écoles normales provinciales ou libres agréées et des écoles d'application y annexées.* — Lois du 16 mai 1876 (*Moniteur* n° 159), du 8 avril 1884 (*Moniteur* n° 109), du 25 août 1901 (*Moniteur* n° 245) et du 18 mai 1912 (*Moniteur* nos 148-149-150).

Le tableau ci-joint, n° 3, présente la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1913 et au 1<sup>er</sup> janvier 1914, des pensions à charge du Budget de la Dette publique.

En résumant le compte de la Dette publique, on trouve qu'aux dernières échéances de l'exercice 1913, il présentait les résultats suivants :

| <b>PREMIÈRE PARTIE.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                      | CAPITAL NOMINAL<br>primitif. | CAPITAL<br>amorti<br>ou annulé. | RESTE A AMORTIR. | RESTE<br>annuelle. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|---------------------------------|------------------|--------------------|
| <i>Rentes créées sans expression de capital . . . fr.</i>                                                                                                                                                                                                                                    | »                            | »                               | »                | 380,637 50         |
| <b>DEUXIÈME PARTIE.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                      |                              |                                 |                  |                    |
| <i>Dette à 2 1/4 p. c. . . . .</i>                                                                                                                                                                                                                                                           | 389,417,631 74               | 169,438,000 »                   | 219,939,631 74   | 5,498,990 78       |
| <i>Dette à 3 p. c., 1<sup>re</sup> série . . . . .</i>                                                                                                                                                                                                                                       | 544,956,275 »                | 23,848,800 »                    | 516,107,475 »    | 15,483,224 24      |
| — 2 <sup>e</sup> série. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                              | 2,886,190,682 92             | 134,213,700 »                   | 2,751,976,982 92 | 82,559,309 46      |
| — 3 <sup>e</sup> série . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                             | 259,896,600 »                | 14,814,700 »                    | 245,081,900 »    | 7,352,457 »        |
| <i>Rentes 3 p. c. à titre d'indemnités du chef des<br/>servitudes militaires :</i>                                                                                                                                                                                                           |                              |                                 |                  |                    |
| a) Loi du 2 avril 1873 . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                             | 1,409,634 95                 | 1,086,765 82                    | 322,869 13       | 9,685 49           |
| b) Loi du 19 août 1893 . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                             | 1,500,000 »                  | 133,620 »                       | 1,366,380 »      | 40,991 40          |
| Fr.                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 4,083,370,823 01             | 348,555,585 82                  | 3,734,815,238 09 | 114,325,295 87     |
| <i>Dette flottante . . . . .</i>                                                                                                                                                                                                                                                             | 750,304,400 »                | 216,032,000 »                   | 534,272,400 »    | 20,090,478 10      |
| <b>TROISIÈME PARTIE.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                     |                              |                                 |                  |                    |
| Annuités résultant de la reprise de chemins de fer.                                                                                                                                                                                                                                          |                              |                                 |                  | ANNUITÉS.          |
| 1 <sup>o</sup> <i>Partie du matériel d'exploitation des Bassins houillers du Hainaut . . . . .</i>                                                                                                                                                                                           |                              |                                 |                  | 612,000 »          |
| 2 <sup>o</sup> <i>Diverses lignes (convention du 1<sup>er</sup> juin 1877) . . . . .</i>                                                                                                                                                                                                     |                              |                                 |                  | 8,471,837 »        |
| 3 <sup>o</sup> <i>Ligne de Mons à Manage . . . . .</i>                                                                                                                                                                                                                                       |                              |                                 |                  | 672,330 »          |
| 4 <sup>o</sup> <i>Ligne de Landen à Ciney . . . . .</i>                                                                                                                                                                                                                                      |                              |                                 |                  | 858,287 69         |
| 5 <sup>o</sup> <i>Ligne de Landen à Hasselt. . . . .</i>                                                                                                                                                                                                                                     |                              |                                 |                  | 190,900 »          |
| 6 <sup>o</sup> <i>Service des actions et des obligations émises par les Sociétés du Grand-Luxembourg, d'Anvers à Gand, d'Ecloo à Gand, du Liegeois-Limbourgeois, du Grand Central, de Liege à Maestricht, de l'Entre-Sambre-et-Meuse, de la Flandre occidentale et de Maeseyck . . . . .</i> |                              |                                 |                  | 3,579,612 »        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                              |                                 | Fr.              | 16,384,966 69      |
| <b>QUATRIÈME PARTIE.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                     |                              |                                 |                  |                    |
| <i>Pensions de toute nature . . . . .</i>                                                                                                                                                                                                                                                    |                              |                                 |                  | (1) 28,247,799 10  |

(1) Y compris 7,083,508 francs pour pensions des professeurs et instituteurs communaux, etc., et dont une partie est recouvrable à charge des provinces et des communes.

# ANNEXES

AU

COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1913

## CAPITAUX DES DIVERSES DETTES EN CIRCULATION.

(Exercices 1912 et 1913.)

| DÉSIGNATION<br>de la<br>DETTE.            | ÉCHÉANCES.                               | CAPITAL NOMINAL                   |                                                                         | TOTAL<br>à<br>CHAQUE ÉCHÉANCE. |
|-------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
|                                           |                                          | des obligations<br>au<br>porteur. | des inscriptions<br>nominatives<br>et des récépissés<br>fractionnaires. |                                |
| 2 1/2 p. c.                               | 1 <sup>er</sup> juillet 1912 . . . . .   | 42,084,300 »                      | 177,905,131 74                                                          | 219,989,631 74                 |
|                                           | 1 <sup>er</sup> janvier 1913 . . . . .   | 42,441,000 »                      | 177,518,631 74                                                          | 219,959,631 74                 |
|                                           | 1 <sup>er</sup> juillet 1913 . . . . .   | 42,598,600 »                      | 177,361,031 74                                                          | 219,959,631 74                 |
|                                           | 1 <sup>er</sup> janvier 1914 . . . . .   | 42,275,600 »                      | 177,684,031 74                                                          | 219,959,631 74                 |
| 3 p. c. — 1 <sup>re</sup> série . . . . . | 1 <sup>er</sup> juillet 1912 . . . . .   | 215,350,800 »                     | 305,118,875 »                                                           | 520,469,675 »                  |
|                                           | 1 <sup>er</sup> janvier 1913 . . . . .   | 213,610,200 »                     | 305,469,475 »                                                           | 519,079,675 »                  |
|                                           | 1 <sup>er</sup> juillet 1913 . . . . .   | 212,116,300 »                     | 305,487,375 »                                                           | 517,603,675 »                  |
|                                           | 1 <sup>er</sup> janvier 1914 . . . . .   | 216,736,000 »                     | 299,371,475 »                                                           | 516,107,475 »                  |
| 3 p. c. — 2 <sup>e</sup> série . . . . .  | 1 <sup>er</sup> mai 1912 . . . . .       | 1,327,120,750 »                   | 1,433,353,032 22                                                        | 2,760,473,782 22               |
|                                           | 1 <sup>er</sup> novembre 1912 . . . . .  | 1,326,800,150 »                   | 1,427,630,132 22                                                        | 2,754,430,282 22               |
|                                           | 1 <sup>er</sup> mai 1913 . . . . .       | 1,317,806,550 »                   | 1,428,930,232 22                                                        | 2,746,736,782 22               |
|                                           | 1 <sup>er</sup> novembre 1913 . . . . .  | 1,314,609,950 »                   | 1,437,367,032 22                                                        | 2,751,976,982 22               |
| 3 p. c. — 3 <sup>e</sup> série . . . . .  | 1 <sup>er</sup> février 1912 . . . . .   | 65,417,100 »                      | 181,696,000 »                                                           | 247,113,100 »                  |
|                                           | 1 <sup>er</sup> août 1912 . . . . .      | 64,216,000 »                      | 182,272,200 »                                                           | 246,488,200 »                  |
|                                           | 1 <sup>er</sup> février 1913 . . . . .   | 63,935,900 »                      | 181,873,100 »                                                           | 245,809,000 »                  |
|                                           | 1 <sup>er</sup> août 1913 . . . . .      | 63,857,000 »                      | 181,224,900 »                                                           | 245,081,900 »                  |
| 3 p. c. —<br>Services<br>militaires.      | Loi du 2 avril 1873 . . . . .            | »                                 | 322,869 13                                                              | 322,869 13                     |
|                                           | 13 avril 1913 . . . . .                  | »                                 | 322,869 13                                                              | 322,869 13                     |
| Loi du 19 août 1893 . . . . .             | 1 <sup>er</sup> septembre 1912 . . . . . | »                                 | 1,471,180 »                                                             | 1,471,180 »                    |
|                                           | 1 <sup>er</sup> septembre 1913 . . . . . | »                                 | 1,366,380 »                                                             | 1,366,380 »                    |

ANNEXE N° 2.

**INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT DES CAPITAUX DES DIVERSES DETTES  
EN CIRCULATION.**

*(Exercices 1912 et 1913.)*

| DÉSIGNATION<br>de la<br>DETTE.          | ÉCHÉANCES.                              | INTÉRÊTS                                 |                                                                         | TOTAL<br>par échéance et<br>PAR ANNÉE. | DOTATION<br>d'amortissement<br>par semestre<br>et par année. |   |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------|---|
|                                         |                                         | des obligations<br>ou<br>porteur.        | des inscriptions<br>nominatives<br>et des récépissés<br>fractionnaires. |                                        |                                                              |   |
| 2 1/2 p. c.                             | 1 <sup>er</sup> juillet 1912 . . . . .  | 525,681 25                               | 2,223,814 44                                                            | 2,749,495 39                           | »                                                            |   |
|                                         | 1 <sup>er</sup> janvier 1913 . . . . .  | 530,512 50                               | 2,218,982 89                                                            | 2,749,495 39                           | »                                                            |   |
|                                         | Charges de l'année 1912.                | 1,056,193 75                             | 4,442,797 03                                                            | 5,498,990 78                           | »                                                            |   |
|                                         | 1 <sup>er</sup> juillet 1913 . . . . .  | 532,482 50                               | 2,217,012 89                                                            | 2,749,495 39                           | »                                                            |   |
|                                         | 1 <sup>er</sup> janvier 1914 . . . . .  | 528,445 »                                | 2,221,050 39                                                            | 2,749,495 39                           | »                                                            |   |
|                                         | Charges de l'année 1913.                | 1,060,927 50                             | 4,438,063 28                                                            | 5,498,990 78                           | »                                                            |   |
| 3 p. c. — 1 <sup>re</sup> série.        | 1 <sup>er</sup> juillet 1912 . . . . .  | 3,230,262 »                              | 4,576,783 42                                                            | 7,807,045 42                           | 1,123,615 76                                                 |   |
|                                         | 1 <sup>er</sup> janvier 1913 . . . . .  | 3,204,153 »                              | 4,582,042 12                                                            | 7,786,195 42                           | 1,143,447 51                                                 |   |
|                                         | Charges de l'année 1912.                | 6,434,415 »                              | 9,158,825 24                                                            | 15,593,240 24                          | 2,269,063 27                                                 |   |
|                                         | 1 <sup>er</sup> juillet 1913 . . . . .  | 3,181,747 50                             | 4,582,310 62                                                            | 7,764,058 42                           | 1,167,384 51                                                 |   |
|                                         | 1 <sup>er</sup> janvier 1914 . . . . .  | 3,251,040 »                              | 4,490,372 12                                                            | 7,741,612 42                           | 1,190,030 51                                                 |   |
|                                         | Charges de l'année 1913.                | 6,432,787 30                             | 9,072,882 74                                                            | 15,505,670 24                          | 2,357,615 02                                                 |   |
| 3 p. c. — 2 <sup>e</sup> série.         | 1 <sup>er</sup> mai 1912 . . . . .      | 19,906,814 25                            | 21,500,295 48                                                           | 41,407,106 73                          | 5,903,744 22                                                 |   |
|                                         | 1 <sup>er</sup> novembre 1912 . . . . . | 19,902,002 25                            | 21,414,451 98                                                           | 41,316,454 23                          | 6,074,814 27                                                 |   |
|                                         | Charges de l'année 1912.                | 39,808,813 50                            | 42,914,747 46                                                           | 82,723,560 96                          | 11,978,558 49                                                |   |
|                                         | 1 <sup>er</sup> mai 1913 . . . . .      | 19,767,098 25                            | 21,434,253 48                                                           | 41,201,351 73                          | 6,191,370 27                                                 |   |
|                                         | 1 <sup>er</sup> novembre 1913 . . . . . | 19,719,149 25                            | 21,560,505 48                                                           | 41,279,654 73                          | 6,310,767 27                                                 |   |
|                                         | Charges de l'année 1913.                | 39,486,247 50                            | 42,994,758 96                                                           | 82,481,006 46                          | 12,502,137 54                                                |   |
| 3 p. c. — 3 <sup>e</sup> série.         | 1 <sup>er</sup> février 1912 . . . . .  | 984,256 50                               | 2,725,440 »                                                             | 3,706,696 50                           | 538,290 45                                                   |   |
|                                         | 1 <sup>er</sup> août 1912 . . . . .     | 963,240 »                                | 2,734,083 »                                                             | 3,697,323 »                            | 548,463 60                                                   |   |
|                                         | Charges de l'année 1912.                | 1,944,496 50                             | 5,459,523 »                                                             | 7,404,019 50                           | 1,086,754 05                                                 |   |
|                                         | 1 <sup>er</sup> février 1913 . . . . .  | 959,038 50                               | 2,728,096 50                                                            | 3,687,135 »                            | 558,651 60                                                   |   |
|                                         | 1 <sup>er</sup> août 1913 . . . . .     | 957,855 »                                | 2,718,373 50                                                            | 3,676,228 50                           | 569,558 10                                                   |   |
|                                         | Charges de l'année 1913.                | 1,916,893 50                             | 5,446,470 »                                                             | 7,363,363 50                           | 1,128,209 70                                                 |   |
| 3 p. c. —<br>Servitantes<br>militaires. | Loi du 2 avril 1873.                    | 13 avril 1912 (une année) .              | »                                                                       | 9,685 49                               | 9,685 49                                                     | » |
|                                         |                                         | 13 avril 1913 (une année) .              | »                                                                       | 9,685 49                               | 9,685 49                                                     | » |
|                                         | Loi du 19 août 1893.                    | 1 <sup>er</sup> sept. 1912 (une année) . | »                                                                       | 44,135 40                              | 44,135 40                                                    | » |
|                                         |                                         | 1 <sup>er</sup> sept. 1913 (une année) . | »                                                                       | 40,991 40                              | 40,991 40                                                    | » |

Situation au 1<sup>er</sup>

| NATURE DES PENSIONS.                                                  | NOMBRE DES PENSIONS.                           |                                    |             | MONTANT DES PEN                                |                                                |                                    |               |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------|-------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------|---------------|
|                                                                       | SITUATION<br>au<br>1 <sup>er</sup> janv. 1913. | MOUVEMENT<br>pendant l'année 1913. |             | SITUATION<br>au<br>1 <sup>er</sup> janv. 1913. | SITUATION<br>au<br>1 <sup>er</sup> janv. 1913. | MOUVEMENT<br>pendant l'année 1913. |               |
|                                                                       |                                                | Accroissem.                        | Décroissem. |                                                |                                                | Accroissem.                        | Décroissem.   |
| <b>Ordre de Léopold et ordre de Léopold II</b> . . . . .              | 77                                             | 111                                | 4           | 184                                            | 7,700 »                                        | 11,100                             | 400 »         |
| <b>Marine (Militaires de la)</b> . . . . .                            | 2                                              | »                                  | »           | 2                                              | 474 »                                          | »                                  | »             |
| <b>Ecclesiastiques :</b>                                              |                                                |                                    |             |                                                |                                                |                                    |               |
| Département de la Justice . . . . .                                   | 634                                            | 77                                 | 60          | 651                                            | 781,028 »                                      | 102,013                            | 73,373 »      |
| — de la Guerre . . . . .                                              | 5                                              | 1                                  | 1           | 5                                              | 9,445 »                                        | 4,000                              | 800 »         |
| <b>Militaires.</b> . . . . .                                          | 3,592                                          | 815                                | 165         | 4,242                                          | 7,302,056 »                                    | 1,208,909                          | 397,883 »     |
| <b>Civiles :</b>                                                      |                                                |                                    |             |                                                |                                                |                                    |               |
| Département des Finances . . . . .                                    | 1,834                                          | 103                                | 130         | 1,807                                          | 2,747,167 »                                    | 223,034                            | 240,352 »     |
| — des Chemins de fer (non compris Anvers à Gand) . . . . .            | 2,880                                          | 158                                | (1) 1,740   | 1,298                                          | 4,547,151 »                                    | 364,978                            | 2,274,760 »   |
| — de la Marine, des Postes et des Télégraphes . . . . .               |                                                | (1) 1,825                          | 93          | 1,730                                          |                                                | (1) 2,379,150                      | (1) 136,199 » |
| — des Sciences et des Arts . . . . .                                  | 963                                            | 113                                | 56          | 1,022                                          | 1,826,089 »                                    | 470,103                            | 161,983 »     |
| — de l'Intérieur . . . . .                                            | 107                                            | 8                                  | 10          | 105                                            | 237,302 »                                      | 10,491                             | 23,271 »      |
| — de l'Agriculture et des Travaux publics . . . . .                   | 391                                            | (2) 56                             | 31          | 416                                            | 526,496 »                                      | (2) 106,050                        | 48,816 »      |
| — de la Justice . . . . .                                             | 379                                            | 32                                 | 19          | 392                                            | 1,214,203 »                                    | 129,922                            | 63,941 »      |
| — des Colonies . . . . .                                              | 1                                              | 1                                  | »           | 2                                              | 4,680 »                                        | 6,156                              | »             |
| — des Affaires Étrangères . . . . .                                   | 26                                             | »                                  | 1           | 25                                             | 105,836 »                                      | »                                  | 3,688 »       |
| — de la Guerre . . . . .                                              | 85                                             | 39                                 | (2) 24      | 100                                            | 146,817 »                                      | 40,780                             | (2) 35,224 »  |
| — de l'Industrie et du Travail . . . . .                              | 35                                             | 5                                  | 3           | 37                                             | 96,033 »                                       | 16,760                             | 12,003 »      |
| Cour des Comptes . . . . .                                            | 8                                              | 2                                  | »           | 10                                             | 29,061 »                                       | 10,392                             | »             |
| Pensions civiles, reprises du chemin de fer d'Anvers à Gand . . . . . | 19                                             | »                                  | 1           | 18                                             | 5,970 »                                        | »                                  | 600 »         |
| <b>Professeurs et instituteurs communaux, etc. (3)</b> . . . . .      | 5,384                                          | 541                                | 252         | 5,673                                          | 6,069,780 »                                    | 1,283,744                          | 302,016 »     |
| <b>TOTAUX</b> . . . . .                                               | 16,424                                         | 3,887                              | 2,392       | 17,719                                         | 23,657,328 »                                   | 6,369,784                          | 3,779,313 »   |
| AUGMENTATION :<br>1,295 pensions.                                     |                                                |                                    |             | AUGMENTATION :<br>fr. 2,590,471 »              |                                                |                                    |               |

## PENSIONS DE TOUTE NATURE.

janvier 1914.

| SIONS.     |                             | ACCROISSEMENTS.              |                        |                       | DÉCROISSEMENTS.             |                        |                      | Observations                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------|-----------------------------|------------------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------------|------------------------|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SITUATION  |                             | Nombre de pensions accordées |                        |                       | Nombre de pensions éteintes |                        |                      |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| au         | 1 <sup>er</sup> janv. 1914. | nouvellement.                | par suite de révision. | pour d'autres causes. | par suite de décès.         | par suite de révision. | pour d'autres causes |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 18,400     | »                           | 111                          | »                      | »                     | 4                           | »                      | »                    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 474        | »                           | »                            | »                      | »                     | »                           | »                      | »                    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 807,668    | »                           | 76                           | 1                      | »                     | 37                          | 1                      | 2                    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 12,645     | »                           | 1                            | »                      | »                     | 1                           | »                      | »                    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 8,413,080  | »                           | 841                          | 4                      | »                     | 158                         | 4                      | 3                    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2,729,849  | »                           | 101                          | 2                      | »                     | 128                         | 2                      | »                    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2,637,369  | »                           | 156                          | 2                      | »                     | 73                          | 2                      | (1) 1,665            | (1) 1,665 pensions s'élevant à 2,110,498 francs, ont été transférées du Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes au Département de la Marine, des Postes et des Télégraphes (conséquence de l'arrêté royal du 11 novembre 1912).          |
| 2,242,951  | »                           | 157                          | 3                      | (1) 1,665             | 92                          | 3                      | »                    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2,134,211  | »                           | 104                          | 6                      | 3                     | 49                          | 6                      | 1                    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 224,522    | »                           | 8                            | »                      | »                     | 10                          | »                      | »                    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 583,730    | »                           | 38                           | »                      | (2) 18                | 30                          | »                      | 1                    | (2) 18 pensions (agents du casernement des gendarmeries et du service des bâtiments militaires des places ouvertes) s'élevant à 25,059 francs, ont été transférées du Département de la Guerre au Département de l'Agriculture et des Travaux publics. |
| 1,278,184  | »                           | 32                           | »                      | »                     | 19                          | »                      | »                    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 10,836     | »                           | 1                            | »                      | »                     | »                           | »                      | »                    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 102,168    | »                           | »                            | »                      | »                     | 1                           | »                      | »                    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 152,375    | »                           | 39                           | »                      | »                     | 6                           | »                      | (2) 18               |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 100,808    | »                           | 5                            | »                      | »                     | 3                           | »                      | »                    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 39,653     | »                           | 2                            | »                      | »                     | »                           | »                      | »                    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 5,370      | 10                          | »                            | »                      | »                     | 1                           | »                      | »                    |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 7,053,508  | »                           | 505                          | 35                     | 1                     | 200                         | 35                     | 17                   | (3) Les pensions de cette nature sont recouvrables en partie au profit du Trésor à charge des provinces et des communes. Elles sont portées en totalité au Budget de la Dette publique.                                                                |
| 28,247,799 | 10                          | 2,147                        | 53                     | 1,687                 | 832                         | 53                     | 1,707                |                                                                                                                                                                                                                                                        |
|            |                             | 3,887                        |                        |                       | 2,592                       |                        |                      |                                                                                                                                                                                                                                                        |